

BIBLIOTHÈQUE

ÉGYPTOLOGIQUE

TOME NEUVIÈME



CHALON-SUR SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC^r.

BIBLIOTHÈQUE
ÉGYPTOLOGIQUE

CONTENANT LES

ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANÇAIS

Dispersées dans divers Recueils
et qui n'ont pas encore été réunies jusqu'à ce jour

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

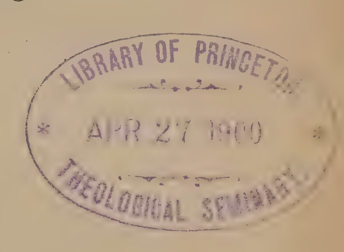
G. MASPERO
Membre de l'Institut
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études
Professeur au Collège de France

TOME NEUVIÈME

F. CHABAS

ŒUVRES DIVERSES

TOME PREMIER

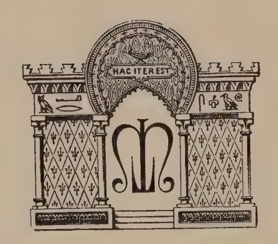


PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28
—
1899

F. CHABAS

ŒUVRES DIVERSES

TOME PREMIER



CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC[r].

F. CHABAS

ŒUVRES DIVERSES

PUBLIÉES PAR

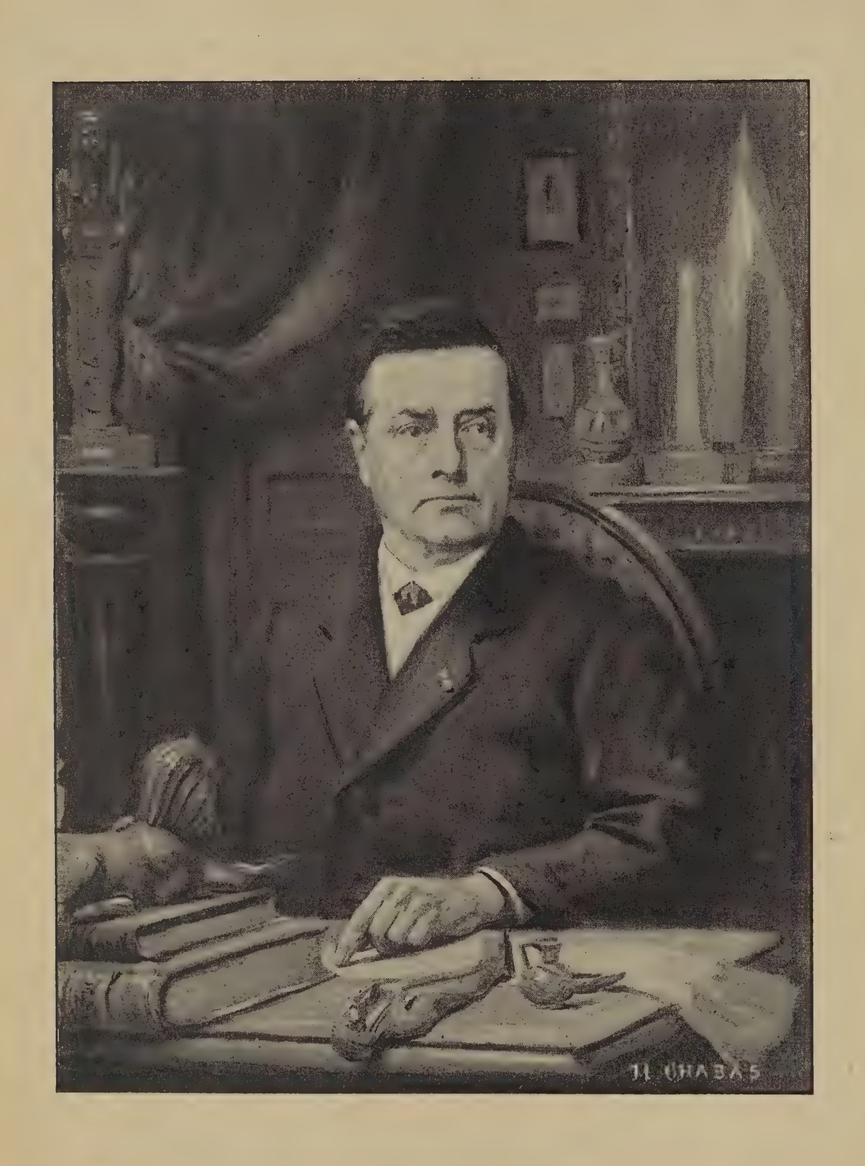
G. MASPERO

Membre de l'Institut
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études
Professeur au Collège de France

TOME PREMIER

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1899



FRANÇOIS CHABAS

1817-1882

FRANÇOIS-JOSEPH CHABAS

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Par Frédéric CHABAS et Philippe VIREY

I[1]

J'ai rédigé cette notice d'après mes souvenirs personnels ; mais comme dans le cours de mon existence de fonctionnaire j'ai vécu, pendant de longues années, éloigné de mon frère François Chabas, j'ai dû, pour bien des détails, recourir à la collection complète de sa correspondance scientifique que garde pieusement sa fille.

François Chabas est né le 2 janvier 1817 au hameau de Réguignier, commune de Briançon (Hautes-Alpes). Il était l'aîné de la famille. Notre père, Vincent Chabas, s'engagea en 1802 : il commença brillamment sa carrière militaire, mais il vit briser son avenir bien avant l'âge, obligé qu'il fut de se retirer comme simple capitaine par suite de l'amputation qu'il dut subir de son bras droit, fracassé au siège de Bayonne en 1814. Notre mère, Marie Ferrus, était petite-fille, fille et sœur de médecins.

Dès son enfance, François Chabas montra un goût pro-

1. Ce premier chapitre est dû à M. Frédéric Chabas, frère cadet de l'illustre Égyptologue, et inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite. Le reste de la notice a été écrit par M. Virey. — G. M.

noncé pour l'étude, et préférait la lecture à tous les jeux. Il aspirait à posséder des livres, et pendant toute sa vie il a gardé précieusement le premier qui lui fut donné par son père en 1825.

Ayant eu occasion, en 1871, en procédant à un nouveau rangement de sa bibliothèque de retrouver ce livre tout poudreux, il eut la pensée d'y ajouter un préambule rétrospectif qui mérite d'être reproduit, parce qu'on y voit comment dès l'âge de huit ans, commençait à se révéler le futur philologue.

Voilà, dans sa reliure primitive, le premier livre que j'ai possédé : il me fut donné à l'occasion de la première déception de ma vie.

Nous avions pour proche voisin à Réguignier, le bonhomme T... B..., père de deux robustes filles qui formaient ma société la plus habituelle. J'allais, chaque soir, poussé par une curiosité que ne pouvait dominer mon extrême terreur, écouter leurs interminables histoires de revenants, de spectres, de follets, de bruits mystérieux, de portes ouvertes la nuit, etc.

Le diable apparaissait souvent dans notre obscur petit village, mais il s'y livrait à des fantaisies peu faites pour lui recruter des partisans. J'ai cependant ouï dire plus tard que deux farfadets se montraient gracieux pour Mesdemoiselles B... dans un commerce qui expliquerait les huis-clos et les bruits étranges de certaines nuits.

Que cette histoire fût vraie ou non, il arriva qu'au 1er janvier de l'an de grâce 1825, mes voisines reçurent en cadeau, moi présent, un superbe volume relié, richement doré sur tranche. J'en fus ébloui : rien d'aussi beau n'avait encore frappé mes yeux; je sentis alors s'éveiller en moi mon instinct bouquineur! le livre doré occupait ma pensée toute la journée! J'en rêvais la nuit! J'en perdais le boire et le manger.

Pour calmer cette crise, ma mère se décida à emprunter pour moi l'ouvrage si ardemment désiré : mais sa démarche n'eut qu'un succès de fou rire : les demoiselles B... ne voulurent pas comprendre que pareille ambition pût naître dans une cervelle de huit ans, et j'eus à dévorer l'affront du plus dédaigneux refus.

Ce fut à cette occasion que mon excellent père courut à Briançon et m'acheta le présent volume qui m'a suivi dans toutes mes pérégrinations. Après un long oubli, je viens de le retrouver dans un coin négligé de ma bibliothèque : Je l'accueille avec joie comme le plus vieux de quelques milliers d'amis de son espèce qu'il m'a préparé à acquérir. Dorénavant, il occupera la place la plus honorable au milieu de tant de livres qui me sont chers, car il me rappelle mes plus juvéniles ardeurs pour l'étude, mon initiation aux premiers éléments des sciences. C'est ce modeste ouvrage qui a développé en moi des goûts auxquels je suis redevable des plus grandes satisfactions de ma vie.

L'ouvrage dont il est question ci-dessus, imprimé en 1811, a pour titre : « Abrégé de toutes les sciences et géographie à l'usage des enfants. » Bien que ce titre laisse supposer qu'il s'agit d'une sorte d'encyclopédie au petit pied, il ne s'applique en réalité qu'à un simple in-12 de 400 pages : ce n'en est pas moins là que François Chabas, ainsi qu'il le dit lui-même, a trouvé la voie qui devait décider de sa vocation. On ne saurait en effet en rechercher la cause dans le passé et dans la transmission atavique de ses ascendants. Ce n'est pas non plus dans les pensions ni dans les collèges qu'il a vu s'affirmer et se développer ce qu'il appelle lui-même son « instinct bouquineur », car il n'a pas connu d'autres bancs que ceux d'une modeste école primaire à Chalon-sur-Saône où était venue s'établir notre famille en quittant Briançon. C'est dans cette école que nous avons débuté ensemble et je me rappelle encore l'étonnement de nos condisciples quand ils nous entendaient échanger quelques paroles dans notre patois du Dauphiné.

Bien que destiné à devenir un polyglotte distingué, François Chabas ne tarda pas ainsi que moi à négliger sinon à oublier la langue de notre village natal.

Obligé de diminuer ses charges, en raison de l'insuffisance de sa pension pour élever sa nombreuse famille, notre père après avoir obtenu pour moi une bourse au prytanée mili-

taire de la Flèche, plaça mon frère aîné dans sa famille, à Nantes, et c'est de 1831 que date notre première séparation.

François Chabas avait 14 ans lorsqu'il arriva chez ses oncles; parmi ceux-ci il s'en trouvait un encore jeune et n'ayant que depuis peu achevé ses études classiques : c'est ce dernier qui, en mettant ses livres de classe à la disposition de son neveu, lui donna les premières leçons de latin et de grec. Telle était l'aptitude du petit commis pour la linguistique que, malgré ses occupations quotidiennes, il ne tarda pas à posséder parfaitement ces deux langues mortes. En même temps, grâce à un ami de la maison parlant anglais, il fut promptement en état lui-même de lire et de parler cette langue.

En attendant le jour où il consacrerait sa vie au déchiffrement des hiéroglyphes, son esprit chercheur se manifestait déjà par le plaisir qu'il avait à deviner les rébus, les charades, les énigmes; mais il se révéla surtout le jour où, une bible hébraïque lui étant tombée sous la main, il s'acharna à en essayer seul la traduction. Ayant eu alors l'occasion d'entrer en relations avec un savant linguiste, ce dernier fut stupéfait des résultats déjà obtenus par le nouvel hébraïsant et, dans la suite, il lui facilita de rapides progrès.

François Chabas ne demeura que six ans dans la maison de commerce de ses oncles et c'est là qu'utilisant les loisirs que lui laissaient les affaires, il augmenta de plus en plus le champ de ses connaissances.

Rentré à Chalon-sur-Saône en 1837, il dut songer à s'y créer une nouvelle situation; après avoir occupé momentanément divers postes sans avenir pour lui, et surtout après son mariage en 1841, n'ayant encore que 24 ans, il reprit lui-même définitivement la carrière commerciale dont il avait fait l'apprentissage à Nantes. Cela, d'ailleurs, ne lui fit nullement abandonner ses études favorites, et il s'appliqua à compléter son bagage de polyglotte en y ajoutant l'Allemand, l'Italien,

l'Espagnol, etc. Il se préparait ainsi, comme appelé par une intention secrète, à entrer dans la voie de l'Égyptologie où en 1852 seulement, après 20 ans de travaux philologiques, il devait débuter avec succès et s'illustrer par l'importance de ses nombreuses publications.

Trop incompétent pour présenter moi-même la partie spéciale de cette notice qui s'applique à François Chabas l'égyptologue, je laisse à un de ses élèves qui, après de remarquables débuts, marche déjà dignement sur les traces de son maître, je laisse à M. Philippe Virey le soin de rédiger tout ce qui concerne cette partie spéciale.

Je me bornerai donc, dans ce qui suit, à mentionner plus ou moins brièvement les travaux divers que mon frère sut si bien mener de front avec l'Égyptologie.

Bien que par goût il fût avant tout un travailleur scientifique, il n'en trouva pas moins le temps de se consacrer aux affaires publiques, soit comme conseiller municipal de Chalon-sur-Saône, soit comme président du Tribunal de commerce, soit comme secrétaire et ensuite président de la Chambre de commerce de Chalon-sur-Saône et Louhans.

En ce qui concerne la participation de François Chabas aux travaux de la Chambre de commerce et au service de la magistrature consulaire, comme mon témoignage pourrait être suspect de partialité, je demande la permission de reproduire ici un extrait du registre des délibérations de cette Chambre (Séance du 27 mai 1882 dans laquelle le président, M. Antoine Chevrier, un des plus vieux amis de mon frère, annonce sa mort) :

Il y a peu de jours, notre Chambre de commerce, le pays et la science faisaient une grande perte : François Chabas, notre ancien collègue et ami, l'homme qui a rendu à notre pays d'éminents services, s'éteignait à Versailles, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Notre Chambre qui a eu l'honneur de le compter comme membre et comme président pendant plus de 20 années, se fait

un devoir à cette occasion de rendre un juste hommage à sa mémoire.

A cet effet, raconter la vie de Chabas sera faire son éloge : aussi permettrez-vous à l'un de ceux que votre regretté collègue a honorés pendant de longues années de sa fréquentation et de son amitié, de vous exposer ses impressions et ses souvenirs.

Il y a quelque quarante années, arrivait dans notre ville un jeune homme à l'œil vif, à la bouche spirituelle, d'un abord communicatif et aimable : ses qualités extérieures ne tardèrent pas à lui attirer de nombreux amis et ceux-là, outre la sympathie qu'ils éprouvaient pour l'homme si heureusement doué, après quelque temps de conversation avec lui, demeuraient frappés de la lucidité et de la pénétration de son langage en même temps que de l'étendue de ses connaissances. Séduits par sa parole abondante et facile, ils l'écoutaient avec un charme particulier et ne tardèrent pas à reconnaître en lui un esprit supérieur et remarquablement cultivé.

Ce jeune homme était François Chabas.

. . . .

Tant de facultés précieuses ne pouvaient passer inaperçues ; les amis de Chabas dans le commerce, l'appelèrent les premiers pour utiliser ses services au Tribunal de commerce, où il se distingua et se rendit tellement utile qu'on l'y maintint presque malgré lui pendant vingt années. C'est là, pour son début dans les affaires publiques, qu'il montra dans les jugements rédigés de sa main, cette lucidité et cette pénétration d'esprit qui ont frappé d'étonnement non seulement ses collègues, mais des appréciateurs les plus compétents dans les cours supérieures.

Vers la même époque, ses aptitudes exceptionnelles le désignaient pour faire partie de la Chambre de commerce où il entra peu de temps après sa fondation et où, pendant plus de vingt ans, s'effaçant derrière des hommes plus anciens que lui, il rendit dans les fonctions modestes de secrétaire, puis comme président, les services les plus nombreux et les plus désintéressés.

Travailleur infatigable, trouvant, malgré son goût pour les études scientifiques, le temps de faire face à tous les besoins, il se fit remarquer par des travaux dont vous retrouverez la trace dans des volumes entiers des registres de nos délibérations.

. . . .

Je ne crois pas nécessaire d'allonger cet extrait en énumérant les questions d'intérêt général sur lesquelles la Chambre de commerce eut à donner son avis et dans lesquelles François Chabas eut à intervenir comme rapporteur ; même dans celles d'ordre plus ou moins techniques, il donna toujours les preuves de ses remarquables qualités d'assimilation.

Mon frère, en raison de ses goûts naturels, ne pouvait manquer d'être appelé à faire partie des Sociétés savantes locales ; il se mêlait avec bonheur aux amis qu'il trouvait dans ces réunions, et il y fit de nombreuses communications ; spécialement en ce qui concerne la géologie, la minéralogie, la paléontologie et l'archéologie. Le goût de ces diverses sciences fait naître naturellement le goût des excursions, et mon frère s'y adonnait autant que le lui permettaient ses loisirs, trouvant ainsi le moyen de se reposer des fatigues de l'esprit par de salutaires exercices du corps.

On le rencontrait souvent, une canne ferrée et un bâton de mineur à la main détachant des échantillons de minerais, ramassant des silex éclatés ou taillés, des débris de poteries et autres objets de l'époque réputée préhistorique. C'était un des fouilleurs assidus des stations et foyers de l'âge de la pierre, des grottes et des cavernes de l'âge du renne.

Il était ainsi parvenu à se constituer un cabinet de minéralogie et d'archéologie qui n'était pas sans valeur.

Son goût de chercheur qui n'exigeait pas de sa part une trop grande contention d'esprit, survécut quelque peu à sa passion pour les hiéroglyphes. C'est en effet, dans une de ses excursions, vers la fin de 1876, que, quoique déjà atteint par les symptômes de la maladie qui le guettait, il découvrit à Sennecey-le-Grand une couche abondante de crinoïdes fossiles de l'espèce *Pentacrinus,* qui a été de sa part l'objet d'une notice intéressante constituant en quelque sorte une de ses dernières publications (20 janvier 1877).

Les travaux si persévérants et si ardus poursuivis par François Chabas, pendant plus de 45 ans, devaient à la fin

ébranler sa robuste constitution, déjà fort éprouvée par la perte récente de sa fille aînée. C'est en 1875, à une séance du Congrès international des Orientalistes, réuni à Saint-Étienne, qu'il a subi les premières atteintes du mal qui devait peu à peu altérer sa merveilleuse organisation.

Cette crise se manifesta par une perte momentanée de la parole. S'étant dès lors abstenu de toute nouvelle tension d'esprit, il put, après une assez courte période de repos, mais avec tous les ménagements nécessaires en pareille circonstance, il put rentrer dans son cher cabinet, s'efforçant jusqu'au dernier moment de répondre à ceux de ses confrères qui, ignorant la gravité de son état mental, continuaient à le consulter. Jusqu'au dernier moment aussi, il se préoccupa de la publication du journal mensuel *L'Égyptologie* qu'il avait à servir à ses abonnés et pour lequel il se sentait en retard. C'est au numéro de mars 1877 qu'il donna ses derniers soins.

Mais les ressorts avaient été trop tendus et un voile épais s'étendit de proche en proche sur sa belle intelligence. C'est le 17 mai 1882, à Versailles, où il s'était retiré depuis deux ans, qu'il a été enlevé à sa famille, à ses amis et à la science, à l'âge de 65 ans.

II

Chabas avait 35 ans, lorsque sa vocation égyptologique se révéla en 1852. Une explication des principes du déchiffrement des hiéroglyphes, d'après la découverte de Champollion[1] venait d'attirer l'attention de son ami M. Jules Chevrier, peintre de talent et archéologue distingué ; c'était, croyons-nous, la série d'articles publiée par Nestor Lhôte, dans le *Magasin pittoresque*[2]. Ces articles, d'une clarté et

1. D'après les souvenirs de la famille Chabas, de qui nous tenons ces détails.

2. *Magasin pittoresque,* année 1839, p. 26-27, 39-40, 138-142 ; année 1847, p. 314-316, 335-336.

d'une précision parfaites, furent signalés par M. Chevrier à Chabas, qui fut tout de suite conquis à l'Égyptologie et en entreprit l'étude. Mais il éprouva bientôt qu'à cette époque un débutant, et surtout un débutant éloigné de Paris, n'avait à sa disposition presque aucun moyen de travail. Il eut alors recours aux conseils de l'illustre E. de Rougé, qui s'était depuis peu révélé, par sa belle analyse de l'inscription d'Ahmès, comme le restaurateur des études égyptiennes, dont la mort de Champollion avait interrompu les progrès. E. de Rougé fit bon accueil à ce nouveau disciple; et sa réponse, datée du 22 mars 1852, nous rappelle par des détails intéressants l'état de la science à cette époque et l'insuffisance des ressources offertes alors aux débutants:

C'est toujours un grand plaisir pour moi, Monsieur, de constater un adepte de plus pour la science que nous devons à Champollion. Il y a là une riche moisson à faire ; le champ est vaste et peut donner place à une légion de travailleurs qui y récolteront à l'aise et sans se coudoyer, s'ils le veulent bien. Je n'ai que trop vu quel temps on perd dans les commencements, faute d'une bonne direction, parce que les ouvrages de Champollion étaient à sa mort trop incomplets........ Je me suis occupé surtout à compléter la Grammaire et le Dictionnaire en rendant plus rigoureuse la méthode d'investigation. Pour se croire certain du sens d'un mot, il faut que ce sens vous rende raison de tous les passages où vous le trouvez employé. C'est là un genre de preuve long et pénible, que ne se sont point imposé suffisamment MM. Birch et Lepsius, qui sont nos deux grands rivaux à l'étranger ; aussi les voyons-nous très souvent obligés de revenir sur des *sens* qu'ils ont publiés, et sur des lectures de caractères nouveaux qu'ils ont données comme certaines, sans énoncer leurs preuves. Il faut procéder avec plus de sévérité; les résultats historiques et mythologiques que l'on doit tirer des études hiéroglyphiques sont d'une trop haute importance pour que les matériaux ne soient pas soumis au contrôle le plus rigoureux. Vous remarquez avec justesse, Monsieur, que nous n'en sommes plus à ces vagues actes d'adorations ou *proscynèmes* qui se répètent sans cesse et n'apprennent rien de

nouveau ; la stérilité de résultat qu'on reprochait aux hiéroglyphes s'est évanouie aussitôt qu'on a un peu mieux compris les textes. J'ose dire néanmoins qu'on ne s'attend pas encore à la richesse d'expressions qu'on remarquera dans les hymnes au Soleil du Rituel funéraire, par exemple. Je prépare en effet une Chrestomathie égyptienne, où j'espère faire entrer les principaux morceaux sacrés et historiques des monuments et des manuscrits. La première partie est bien avancée ; elle contient la traduction et l'analyse grammaticale de l'inscription de la statuette du Vatican, deux grands chapitres du Rituel, et le livre sacré intitulé , dont M. Brugsch vient de faire paraître une traduction que je trouve insuffisante, mais que néanmoins vous ferez bien de vous procurer. M. Brugsch est mon élève [1], et je m'en vante ; quoique je trouve qu'il soit devenu beaucoup trop facile pour lui-même et que les sens nouveaux qu'il propose ne soient pas étayés de preuves suffisantes....... Je me fais un plaisir, Monsieur, de vous envoyer moi-même ma Notice des grands monuments du Louvre. Lorsque vous aurez occasion de venir à Paris, votre étude sera toute préparée, et vous pourrez profiter mieux de votre temps. *Le cours de M. Lenormant au Collège de France* pourrait aussi vous être utile sous plusieurs rapports, quoique *ce professeur accorde, à mon avis, une trop grande place à l'imagination, et une trop petite à l'étude philologique.........*

Cette lettre, dont nous citons de si longs extraits, paraît avoir eu une grande influence sur les débuts de Chabas. E. de Rougé qui venait d'inaugurer une méthode rigoureuse d'interprétation des textes, dissimulait avec peine son impatience, en voyant le crédit qu'obtenait encore auprès du public la méthode facile d'une école alors florissante, et trop souvent portée à sacrifier à l'intérêt des conclusions *voulues* la rigueur de l'analyse philologique. S'il hésitait à protester publiquement contre les tendances de cette école,

1. Voir sur cette question *Henri Brugsch*, par M. Maspero, extrait des *Actes du X[e] Congrès international des Orientalistes*, section IV, p. 95-96.

du moins il s'appliqua avec une vigilance constante[1] à mettre en garde contre sa méthode pernicieuse le nouveau disciple chez qui il n'avait pas eu de peine à reconnaître l'amour passionné de l'exactitude. Par une lettre du 16 avril 1852, il guidait Chabas dans ses premiers essais, et lui donnait d'intéressantes explications sur le caractère de la langue égyptienne[2]; il lui indiquait les livres à choisir et l'engageait à commencer par une étude comparée du *Todtenbuch* avec le Rituel Cadet et le Rituel hiératique de Nsa-horphré ; ce conseil fut mis à profit.

Les progrès furent rapides ; moins d'un an après sa première lettre, le 12 mars 1853, E. de Rougé écrivait de nouveau à Chabas pour répondre à quelques-unes de ses questions philologiques, et s'applaudir de la bonne direction conservée à son travail. C'est vers ce moment que Chabas fut admis dans la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône[3]; les conséquences de cette admission devaient être précieuses pour l'Égyptologie et glorieuses pour la Société, qui publia le premier grand ouvrage de Chabas[4]. Mais la curiosité de celui-ci croissait à mesure qu'il avançait dans la science. L'étude d'un article de Rougé *Sur un phénomène astronomique observé par les anciens Égyptiens*, l'amena à écrire[5] à Birch, l'illustre égyptologue anglais, de

1. Dans des lettres du 28 septembre 1854, du 30 avril et du 11 juillet 1856, du 21 mars 1858, E. de Rougé revient à la charge contre la méthode de Lenormant, et déplore les erreurs que l'on aurait évitées, « si l'on s'était astreint à *prouver* ses interprétations ».

2. « Sur les affinités générales de la langue égyptienne antique, je pense que si la grammaire est plus décidément *sémitique* que dans le copte, cette langue n'en avait pas moins sa physionomie bien tranchée, une bonne partie des radicaux se rapprochent du type indo-germanique. »

3. Peut-être à cause de son travail *sur une statuette appartenant à la collection de M. Perrin-Corval.*

4. Le *Papyrus magique Harris* (1860), l'ouvrage égyptologique le plus considérable qui eût été publié en France depuis Champollion.

5. Le 14 avril 1853.

qui cet article contenait une citation intéressante. Chabas écrivait fort bien l'anglais ; il conquit tout de suite la bienveillance de Birch, qui lui répondit dès le 16 avril 1853. Une correspondance fort active[1] s'établit alors, où Chabas et Birch se communiquèrent leurs vues sur un très grand nombre de questions philologiques. Chabas fut fort encouragé par ces discussions avec un maître de la valeur de Birch, qui pouvait consacrer à cet exercice plus de temps que n'en avait E. de Rougé; Birch, de son côté, s'intéressa au mérite de son correspondant et le cita, avant qu'il eût encore rien imprimé, comme un des meilleurs représentants de l'Égyptologie, lui exprima le désir de publier les notes philologiques contenues dans ses lettres, et lui offrit ses services auprès de la Société royale de littérature de Londres. Il lui marqua encore bien utilement l'estime qu'il lui accordait, en lui offrant un exemplaire des Papyrus hiératiques alors publiés par le Musée Britannique (envois de juillet et novembre 1854). Ce beau recueil de textes devait être pour Chabas un précieux trésor, quand il serait en mesure d'en profiter, car c'est de là qu'est sorti son admirable *Voyage d'un Égyptien*. Mais les formes cursives de l'écriture hiératique commencèrent par le dérouter. Il n'existait pas encore d'ouvrages pour en faciliter la lecture aux débutants: il y avait bien dans les musées des rituels hiératiques qui eussent permis, par la comparaison avec les rituels hiéroglyphiques, de se familiariser avec cette écriture alors si peu connue; mais Chabas, qui demeurait à Chalon-sur-Saône, loin des musées, ne pouvait user de cette ressource. Aussi, un mois après avoir reçu le premier volume du présent de Birch, adressait-il à E. de Rougé un pressant appel, dans une lettre du 21 août 1854 :

1. Lettres de Chabas des 8 juin, août, 20 octobre 1853 ; 18 février, juin, 22 juillet, 5 novembre, 16 décembre 1854, 12 mai, 14 juillet, 6 et 8 octobre 1855. Lettres de Birch des 10 juin et 30 octobre 1853; 16 avril, 1er juillet, 8 décembre 1854 ; 25 mai et 8 octobre 1855.

> Le caractère hiératique, écrivait-il, malgré le dépouillement qu'en a fait Champollion, présente des difficultés fort grandes, que la comparaison des Rituels peut seule aider à surmonter; aussi l'étude des documents importants écrits en ce caractère me semble-t-elle pour ainsi dire impossible aux travailleurs qui n'ont pas la ressource des collections publiques. Le volume des Papyrus du British Museum que je possède depuis quelques jours restera, je le crains, complètement stérile entre mes mains, jusqu'à ce que j'aie trouvé le moyen de m'habituer à le transcrire en hiéroglyphes.

E. de Rougé lui répondait, le 28 septembre 1854, et après quelques observations philologiques où il relevait ses propres erreurs, et prévenait Chabas contre celles de Lenormant, il lui exposait ses vues pour la publication promise d'un Rituel hiératique : « Comme vous le pensez, disait-il, c'est le premier pas nécessaire dans l'étude de l'écriture hiératique. J'espère publier dans peu le mot-à-mot hiéroglyphique des Papyrus Sallier 1 et 3. La traduction est presque achevée; ce sera alors un point de départ très commode pour entrer dans cette étude. »

Cette promesse ne devait pas être réalisée immédiatement. Le 17 février 1855, E. de Rougé avertissait Chabas de ne pas trop compter encore sur l'analyse du Papyrus Sallier relatif à la guerre des Khétas. Mais il faisait entendre à son disciple qu'il le jugeait déjà assez fort pour se passer de ses leçons, en lui écrivant : « Vos questions me prouvent vos progrès; excusez-moi de n'y pas répondre plus longuement aujourd'hui. » Chabas éprouva moins de plaisir de cette approbation du maître, que de regret de se voir livré à ses propres forces. Il ne tarda pourtant pas lui-même à donner raison à E. de Rougé, par la publication, en novembre 1855, de son mémoire sur les groupes et , qu'il avait récemment discutés avec Birch. E. de Rougé lui en exprima sa satisfaction[1] ; mais déjà Chabas avait entrepris un travail

1. Lettre du 11 décembre 1855.

beaucoup plus important. Birch lui avait signalé, dans une lettre du 8 octobre 1855, les inscriptions de Radesieh, relatives à l'exploitation des mines d'or sous Séti Ier comme fort difficiles à comprendre; le 8 novembre 1855, Chabas lui répondait qu'il espérait les avoir comprises d'une manière satisfaisante.

Vers le même moment, il commençait avec Devéria une correspondance qui devait être très féconde pour les progrès de la science et pour le bien de l'un et de l'autre égyptologue; et Mariette, devenu célèbre par sa belle découverte du Sérapéum, lui envoyait son mémoire sur les Apis, dont Chabas le remerciait par une lettre du 18 décembre 1855.

Dès le 11 janvier 1856, il annonçait à Birch la publication prochaine de son étude sur les inscriptions de Radesieh. L'impression fut bien un peu retardée par le refus de l'Imprimerie Nationale de communiquer à un imprimeur de Chalon-sur-Saône les types hiéroglyphiques nécessaires, malgré les démarches de Devéria et de Rougé lui-même[1]. Chabas fut réduit à faire exécuter les types en gravure sur bois. Jamais il ne parvint à faire fléchir la rigueur du règlement de notre Imprimerie ; il en devait résulter pour la publication d'ouvrages considérables, tels que le *Papyrus magique Harris*, les plus grandes difficultés[2], jusqu'au jour où Lepsius lui fit envoyer une collection de types égyptiens de l'Imprimerie royale de Berlin.

Enfin l'étude sur l'inscription de Radesieh parut à la fin de mars 1856, publiée par la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, et attira tout de suite à son auteur les félicitations de Birch, de Greene, de Devéria et de Rougé, qui écrivait le 30 avril 1856 :

1. Lettre de Devéria, du 19 janvier 1856.

2. « Peu de personnes, dit M. de Horrack, savent avec quels obstacles Chabas avait à lutter, pour publier le résultat de ses recherches..... Il était obligé de dessiner et de graver lui-même les caractères nécessaires à la publication de ses livres. »

C'est là la bonne voie, la seule dans laquelle la science puisse faire de grands progrès. Les travailleurs comme vous sentent bien tout le prix d'une nouvelle locution expliquée, d'un radical bien défini. Birch nous a rendu de bien grands services en ce genre, mais il est trop peu sévère; tout en reconnaissant son grand mérite, il ne faut l'employer qu'avec circonspection..... Quant à Lepsius, il semble se contenter de nous publier des planches; je ne le conçois pas.... Les planches pleines de fautes trahissent une absence de surveillance inouïe de sa part, et cela ne laisse pas que d'être fort gênant pour les travailleurs comme vous, qui essayent d'analyser une inscription importante..... Continuez, et soyez sûr que votre place est marquée parmi les meilleurs interprètes des hiéroglyphes.

Chabas continuait, en effet, en traduisant une stèle de la Bibliothèque Nationale sur Osiris, dont le texte lui avait été communiqué par Devéria. Celui-ci le faisait admettre au même moment comme correspondant de la Société des Antiquaires de France[1], de concert avec Alfred Maury, qui devait bientôt s'intéresser encore davantage à Chabas, à cause de leurs recherches communes sur la magie dans l'antiquité. Avant de connaître le Papyrus magique Harris, Chabas préludait à ces recherches en composant une curieuse note *sur quelques textes relatifs aux esprits possesseurs,* qu'il envoya à E. de Rougé pour le *Bulletin de l'Athénæum,* le 4 juin 1856. E. de Rougé s'intéressa vivement à ce travail[2]; dès le 5 juin, il écrivait à Chabas pour le complimenter, lui annonçait qu'il avait traduit la stèle de Bakhtan sans la mettre dans le public, et promettait de la publier à bref délai dans le *Journal asiatique*. Le 11 juillet, il revenait encore sur cette question, et engageant Chabas à traduire l'inscription d'Ameni, critiquait la méthode de Birch, tout en rendant justice à son extrême perspicacité,

1. Chabas fut informé de son élection par Devéria, le 17 juillet 1856.
2. Il ajouta lui-même, d'accord avec Chabas, quelques notes à ce mémoire.

et surtout la méthode de l'école de Lenormant, à qui, disait-il, « il faut pardonner, car ils ne savent ce qu'ils font ». Chabas répondit[1] par la critique de la méthode de Heath, qui venait de tirer ses *Exodus papyri* des papyrus du Musée Britannique, et de donner un Essai sur le Papyrus Prisse, que Chabas cherchait lui-même à étudier depuis la fin de 1855. La discussion des mérites de Heath occupa alors pendant quelque temps une bonne part de sa correspondance avec E. de Rougé, Devéria et Birch.

Le 20 août 1856, celui-ci parlait à Chabas de son *Mémoire sur une patère d'or du Musée du Louvre,* qu'il désirait voir traduire en français. Chabas offrit de se charger de la traduction, demandée successivement en vain à Maury, à Brunet de Presle, à Devéria et à Mariette. Birch accepta l'offre non seulement pour ce mémoire, mais aussi pour son *Introduction à l'étude des hiéroglyphes ;* les deux traductions devaient paraître, la première en 1858, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* la seconde en 1857, dans la *Revue archéologique.*

En même temps, Chabas rédigea une Notice sur les momies de la Bibliothèque et du Musée archéologique de Besançon[2], et acheva[3] sa traduction de la stèle d'Osiris, qui destinée d'abord à la Société des Antiquaires de France fut imprimée en 1857 dans la *Revue archéologique.*

C'est aussi en 1857, le 5 juillet, que Devéria lui écrivait qu'il venait de faire la connaissance de Birch et de Lepsius, venus à Paris pour la vente de la collection Anastasi, mais qu'il eût préféré les connaître par une autre occasion, les meilleures pièces de la collection ayant été enlevées par eux.

Quelques mois plus tard[4], Birch lui signalait l'apparition

1. Le 12 juillet 1856.
2. Août 1856.
3. Octobre 1856.
4. Le 3 novembre 1857.

dans l'Égyptologie d'un nouvel adepte de grand mérite, Goodwin[1], qui s'attachait à l'étude des papyrus hiératiques, et devait dans la suite se lier avec Chabas par une précieuse collaboration. Il lui donnait quelques détails sur la trouvaille à Thèbes des Papyrus Rhind, et lui annonçait[2] la publication prochaine de son étude sur le Papyrus Abbott, encore inédit.

L'autorité scientifique alors acquise par Chabas lui attirait ainsi de toutes parts communications et offres de services; Birch lui donnait d'avance quelques indications sur le Papyrus Abbott et le grand Papyrus Harris, encore entre les mains de son premier acquéreur[3]; Devéria, chargé d'une mission en Angleterre pour étudier les variantes des rituels, se mettait à sa disposition[4]; Prisse d'Avennes, qui se préparait à partir pour l'Égypte, lui demandait sa publication sur Radesieh, qu'il se proposait d'explorer ainsi que Kouban[5], et lui promettait renseignements, copies et estampages[6]. Chabas accepta la promesse, et profita de l'occasion pour se faire raconter l'histoire de la découverte du Papyrus Prisse[7]. Ces renseignements lui vinrent fort à propos pour la publication de son étude sur ce Papyrus, qui parut dans la *Revue archéologique* en avril 1858. Presque en même temps[8], il avait fait paraître son mémoire lithographié sur le groupe ; E. de Rougé loua de nouveau ce travail[9], en déplorant les écarts d'imagination d'une autre école, qui tendaient à déconsidérer à la fois la science et la reli-

1. Dans une lettre postérieure, du 2 novembre 1859, Birch appelait Goodwin « the best man we have had of late in England ».
2. 9 décembre 1857.
3. 13 février 1858.
4. 19 octobre 1857.
5. Régions des mines d'or exploitées par les Égyptiens.
6. 11 février 1858.
7. Lettres de Chabas du 12 et du 20 février 1858; lettre de Prisse du 25 février.
8. Mars 1858.
9. 21 mars 1858.

gion. Cette école trouvait moyen de tirer des *Select Papyri* les récits de l'*Exode* et du séjour des Hébreux en Égypte. Assurément on peut trouver la mention des Israélites dans des documents égyptiens et la stèle de Ménephtah, récemment découverte par M. Petrie, en fournit un témoignage concluant; mais les enthousiastes qui voulaient à tout prix reconnaître cette mention dans tous les textes, trompaient le public et servaient en effet la science aussi mal que la religion.

Des travaux solides et consciencieux, comme celui de Chabas sur une partie du Papyrus Prisse, réparaient du moins le tort causé à la science, et malgré leur exactitude sévère, attiraient l'attention du public par l'intérêt qui s'attachait à ce traité de morale pratique, *le plus ancien livre du monde*, par l'originalité des passages[1] expliqués, et par le caractère vraiment biblique de quelques préceptes. Tout de suite Prisse demanda à Chabas d'en faire un article pour l'*Illustration*. Chabas, tout en l'autorisant à le faire, ne voulut pas s'en occuper lui-même. Le public dont il désirait vraiment l'approbation ne lui faisait pas défaut. Le 15 mai 1858, Birch lui signalait l'intérêt excité à Londres par ce mémoire; E. de Rougé l'appréciait dans les termes les plus favorables[2], et Brugsch l'inséra sans changement dans son *Histoire d'Égypte*, qui parut à la fin de 1859.

Mais cette publication gagna à Chabas un autre admirateur, qui devait lui offrir l'occasion de servir magnifiquement la science. M. Harris, d'Alexandrie, qui avait déjà connu par Greene le mémoire sur Radesieh, vit au commencement de juin 1858 le mémoire sur le Papyrus Prisse entre les mains de Prisse lui-même, récemment débarqué en Égypte. Cet ouvrage lui inspira une telle estime pour Chabas, qu'il lui écrivit aussitôt[3], pour lui demander son

1. Lettre du 17 avril 1858.
2. Devéria signala plus tard ces appréciations à Chabas, dans une lettre du 9 juillet 1859.
3. Le 10 juin 1858.

avis sur deux pages d'un Papyrus fort difficile de sa collection, dont il lui promit et lui envoya au mois d'octobre tout le texte photographié[1]. Ce manuscrit, qu'il considérait comme mystique, et dont il rapportait le sujet à la guerre contre Apophis[2], était celui que Chabas devait bientôt rendre fameux sous le titre de *Papyrus magique Harris*. Il lui envoya aussi une analyse du contenu du grand Papyrus Harris, alors encore en sa possession. De telles communications étaient pour Chabas une bonne fortune qu'il sut mettre à profit.

Cependant, après avoir rédigé une note sur les inscriptions hiéroglyphiques du Musée de Langres[3], il discutait les caractères de la langue des papyrus hiératiques avec Birch, qui croyait reconnaître une différence entre cette langue et celle des documents officiels, contrairement à l'opinion de Chabas[4]. Birch signalait les progrès continus de Goodwin dans ses études hiératiques; Chabas s'intéressait aussi au nouvel égyptologue; mais occupé déjà de son Papyrus Harris, c'était pour demander des indications sur un texte magique[5] étudié par Goodwin en 1852, et qu'il supposait analogue au Papyrus grec de l'imprécation contre Dioscoride, déroulé récemment au Louvre par Devéria. Mais il ne devait être bien renseigné sur cette question que l'année suivante par

1. M. Harris, en annonçant à Chabas l'envoi de ces photographies, le 24 septembre 1858, l'autorisait à les publier avec la traduction.

2. Lettre du 9 juillet 1858.

3. Il en fut remercié le 4 juin 1858 par la Société historique et archéologique de Langres, qui se l'associa comme membre correspondant le 15 avril 1859. C'est aussi au Musée de Langres qu'il eut à dérouler des papyrus simulés consistant en trois petits paquets de feuilles d'alfa recouverts d'une bande étroite de papyrus (Lettre du 3 février 1859 à Mme Devéria, dont le fils était alors en Égypte auprès de Mariette).

4. Lettres de Birch, du 3 septembre, et de Chabas, du 13 septembre 1858.

5. *Fragment of a Græco-ægyptian work upon Magic, from a Papyrus in the British Museum edited for the Cambridge Antiquarian Society with a Translation and Notes*, by Charles Wycliffe Goodwin. — Parker, London, 1852.

Brunet de Presle[1]; Birch lui parla surtout dans sa réponse des papyrus égyptiens, lui donnant des indications sur le Papyrus d'Orbiney, lui annonçant la publication prochaine du Papyrus Rhind, et lui adressant la première partie d'un mémoire sur le Papyrus Abbott, encore inédit, qu'il lui demandait de traduire en français[2]. C'était le texte d'une enquête judiciaire sur des violations de sépultures commises à Thèbes aux temps pharaoniques. Chabas apprécia comme Birch la valeur de ce document, pour les égyptologues qui penseraient à fouiller dans la nécropole de Thèbes. Il en fit ressortir l'importance dans une lettre[3] à Devéria, qui devait partir quelques jours plus tard[4], pour assister aux fouilles que Mariette entreprenait au nom du Gouvernement égyptien, et dont le résultat était attendu avec une vive curiosité[5]. Mariette, qu'une ligne d'un texte antique avait si heureusement guidé dans sa découverte du Sérapéum, ne devait-il pas être en effet merveilleusement servi par un document aussi détaillé sur la nécropole de l'ancienne Thèbes?

Pendant que Mariette et Devéria se disposaient à découvrir des monuments égyptiens, Chabas, retenu en France par le soin de ses affaires, avait du moins la joie d'y faire la découverte d'un nouvel égyptologue; découverte précieuse, car M. de Horrack, qui se présenta à lui par une lettre du 7 décembre 1858, devait faire honneur à son maître par ses beaux travaux d'Égyptologie, et se montrer pour lui l'ami le plus dévoué et le plus constant[6]. Il avait commencé ses

1. Lettre du 9 mai 1859.
2. Lettre du 1er novembre 1858.
3. Lettre du 3 décembre 1858.
4. Le 9 décembre 1858.
5. Lettre de M. Harris à Chabas, datée du Caire, le 5 décembre 1858. M. Harris se rendait alors lui-même en Haute-Égypte.
6. Parmi les précieuses preuves que M. de Horrack a données de sa généreuse fidélité à la mémoire de son maître, nous rappellerons l'édition faite par ses soins d'un « *Choix de textes égyptiens* », œuvre posthume de Chabas.

études depuis deux ans sous les auspices de Seyffarth et d'Uhlemann, et reconnaissait, en regrettant le temps perdu, qu'il vaut mieux entreprendre l'étude des hiéroglyphes par les textes eux-mêmes, et non par le copte[1]. Chabas l'encouragea de ses conseils, lui adressa un plan d'étude qui lui permit de travailler avec fruit et sans trop de fatigue dans les trop courts moments dont il disposait, et le conserva à la science.

L'abbé William de Burgat, alors à Rome, sollicitait aussi ses conseils pour étudier utilement les monuments égyptiens du Vatican. De son côté, Chabas s'adressait à Alfred Maury, qui venait de préparer un mémoire sur la magie, afin d'en utiliser les résultats pour son Papyrus magique Harris, et Maury lui en annonçait[2] la publication prochaine dans la *Revue archéologique* du 15 mars 1859.

La *Revue archéologique* venait justement de publier un article de Chabas lui-même : *Traduction et analyse de l'inscription d'Ibsamboul; réfutation de M. Lenormant dans l'ensemble de ses traductions*. Dans ce conflit philologique Chabas devait assurément obtenir l'avantage, et le système fragile de son brillant adversaire ne résista pas un moment à la vivacité de son attaque. Cette vivacité même a été fort reprochée à Chabas, trop enclin, dit-on, à mettre au service de la vérité un peu de passion et d'âpreté. Nous voyons toutefois, en lisant sa correspondance à cette époque, que l'opinion des archéologues lui donna alors généralement raison; et son autorité devint d'autant plus grande qu'il avait attaqué avec succès un adversaire aussi renommé.

Le 30 avril 1859, Victor Langlois faisait appel à sa compétence, pour être renseigné sur les documents égyptiens relatifs au Hyksos. La réponse fut envoyée le surlendemain; elle contenait une bonne part des éléments[3] que

1. Lettres des 12 et 28 décembre 1858.
2. Lettre du 14 février 1859.
3. Il citait Manéthon, Josèphe, Africain, Eusèbe, le Papyrus Sallier I,

Chabas devait plus tard développer dans son mémoire sur *Les Pasteurs en Égypte*, en 1868; mais alors son attention était toujours occupée principalement par le Papyrus magique Harris.

M. Harris, revenu de la Haute-Égypte à Alexandrie, lui avait dès le 4 avril envoyé des renseignements sur la localité des mines d'or, et des nouvelles des fouilles de Mariette à Edfou, à Karnak et à Abydos. Il présentait quelques objections, qu'il renouvela plus d'une fois[1] contre la désignation de « papyrus *magique* », que Chabas s'appliqua à justifier dans sa réponse du 10 juin 1859. Cependant Brunet de Presle lui signalait ou lui faisait parvenir des textes d'imprécations[2]; M. de Horrack et Devéria lui copiaient des formules magiques; — Leemans le renseignait sur les Papyrus gnostiques ou magiques du Musée de Leyde, et lui annonçait l'envoi[3], par la voie officielle, de la publication des Papyrus hiératiques de la même collection. Chabas était alors à Allevard. C'est de là qu'il écrivit le 13 juillet, au marquis de Saint-Ferriol, propriétaire du château d'Uriage, où était conservée la célèbre stèle de Kouban. Il désirait vivement obtenir une reproduction irréprochable de ce texte, relatif à l'exploitation antique des mines d'or par les routes de la Nubie, comme les textes de Radesieh à l'exploitation des mines d'or par les routes de la Haute-Égypte. Le marquis de Saint-Ferriol mit gracieusement à sa disposition un moulage de la stèle, et l'invita à revenir à Uriage étudier sa belle collection égyptienne[4].

l'inscription d'Ahmès à El-Kab. Mariette n'avait pas fait encore ses recherches sur les Pasteurs.

1. Lettres du 4 mai et du 1er septembre 1859.

2. Imprécations d'Artémisia contre son père; de Félix contre son épouse Valeria Quadratilla, etc. (Lettres de mai et juin 1859.)

3. Lettres des 5-6 juillet et 9 août 1859. La publication arriva à Chalon le 30 septembre 1859.

4. Lettres du marquis de Saint-Ferriol, du 7 et du 24 septembre 1859; lettre de Chabas, du 20 septembre 1859.

Vers le même moment parut le premier travail de Chabas sur le Papyrus Abbott, traduit de l'anglais de Birch, le texte égyptien étant encore inédit. Mariette annonça alors qu'il tâcherait de s'arrêter à Chalon à son prochain passage, afin de voir avec Chabas l'utilité qu'il pourrait tirer de ce texte pour la direction de ses fouilles futures[1]. Il avait alors découvert les bijoux d'Aah-hotep et accompli des fouilles fructueuses en Égypte; cependant Birch signalait, dans une lettre du 29 juillet 1859, son impopularité parmi les Anglais du Caire. Il est vrai que cette impopularité était due pour beaucoup aux succès même de Mariette, et Birch le reconnaissait franchement. Peu de temps après[2], il attirait de nouveau l'attention de son correspondant sur les mérites de Goodwin, qu'il préférait même à Hincks, trop laconique, malgré son grand mérite, et d'ailleurs désormais adonné surtout aux cunéiformes. C'est alors que commencèrent les relations directes entre Goodwin et Chabas.

Le 8 novembre 1859, Goodwin racontait l'histoire de ses études égyptologiques, et sollicitait une traduction en français de son article de *Cambridge Essays* sur les Papyrus hiératiques. Chabas consentit à s'occuper de la traduction, fit connaître son plan pour la publication projetée, et commença une correspondance scientifique peut-être plus active encore que celle qu'il avait entretenue avec Birch. Celui-ci avait entrepris de traduire tout le Rituel, travail énorme dont Chabas lui exprimait son étonnement le 25 décembre 1859, en lui apprenant que de son côté il avait enfin mis sous presse son Papyrus magique Harris. Mais les difficultés déjà grandes à Chalon pour étudier loin des collections et des bibliothèques se trouvaient plus grandes encore pour publier d'importants ouvrages loin des imprimeries orien-

1. Nous avons vu qu'auparavant, par une lettre du 3 décembre 1858, Chabas avait signalé l'importance de ce texte à Devéria, qui allait alors rejoindre Mariette en Égypte. Devéria était revenu en France en mai 1859.

2. Lettre du 2 novembre 1859.

tales. Chabas s'en plaignait à Leemans, en lui envoyant sa traduction d'un des Papyrus hiératiques de Leyde (I, 349), le 24 décembre 1859. Sa grande publication devait en effet lui coûter encore une année d'efforts. Cependant cinq feuilles et quatre planches étaient tirées le 1er mars 1860.

Chabas recevait alors une intéressante lettre de Mariette, datée de Luxor, 1er février 1860 :

En venant de Paris à Marseille, mon intention avait été de m'arrêter à Chalon. Mais je ne voyageais pas seul. Ma femme, qui m'accompagnait, s'est trouvée subitement assez malade pour que nous ayons dû courir tout d'une traite jusqu'à Lyon. J'ai été ainsi privé du plaisir de vous voir, plaisir dont je regrette d'autant plus l'absence, que depuis longtemps j'ai le désir de nouer une connaissance plus intime avec celui qui tous les jours fait faire à notre chère science des progrès si rapides. Mais j'espère, Monsieur, que c'est là partie remise, et que cet été je pourrai mettre définitivement mon projet à exécution.

Je profite de l'occasion pour vous offrir tous mes services..... Toute espèce de recherches ou de vérifications m'est facile, grâce aux moyens dont je dispose et que je dois à la libéralité du Vice-Roi..... Je vous offre tous mes services, sans arrière-pensée, et dans le seul but de vous être agréable, tout en servant la science.

Le Musée du Caire est une affaire arrêtée. Il se fera à Boulaq, et je pense bien que dans deux ans il sera ouvert. Depuis mon retour de France les fouilles ont repris, et déjà j'ai à signaler quelques bonnes découvertes. La plus importante est celle d'une statue colossale du roi Schafra, de la IVe dynastie. Ce morceau est un chef-d'œuvre. Le roi est assis sur un siège dont les bras se terminent par des têtes de lion. Je doute que les statues de Turin elles-mêmes soient d'un art aussi avancé. La matière est une brèche verte d'une dureté incroyable, et la tête du roi est d'une conservation parfaite. A Karnak, j'ai trouvé des morceaux inconnus du fameux mur numérique, plus de nouvelles séries de peuples vaincus par Touthmès III. J'ai maintenant environ 250 noms géographiques relatifs aux campagnes de ce pharaon au nord et au sud de l'Égypte.

Je poursuis à Gournah l'étude de la XIe et de la XVIIe dynastie.

Il y a là quelque chose de singulièrement embrouillé, et les Entef sont si singulièrement mêlés aux Nofréhotep et aux Raskenen, qu'ils semblent être du même temps. Du reste, pas la moindre trace de la XIIe dynastie[1]. Je tirerai tout cela au clair avec le plus grand soin.

Votre excellente traduction de l'article de Birch sur le Papyrus Abbott ne me sert malheureusement pas beaucoup. Ce dont je suis sûr, c'est que l'endroit des sépultures royales est Drah-abou-l neggah. Aménophis Ier y était enterré, ainsi que tous les Entef dont les cercueils sont en Europe. En ce moment je suis sur la piste de la tombe d'Entef Ra-noub-kheper, qui est ravagée, mais où je puis trouver quelque stèle. Quant aux Toutmès et aux Aménophis de la XVIIIe dynastie, je doute qu'ils soient là, et je serais plutôt porté à les chercher au fond de l'Assassif. J'ai 500 ouvriers qui y travaillent dans ce but.

Du reste, Monsieur, j'ai pris la résolution de publier une sorte de journal de toutes ces fouilles. Le Musée futur aura bien son catalogue où les monuments découverts seront décrits. Mais tous les jours je découvre une foule de monuments qui mutilés ou noyés dans des constructions n'iront jamais au Musée et sont ainsi perdus pour la science. Je copierai ces monuments et je les publierai dans ce journal, où je consignerai aussi cette masse d'observations archéologiques que les fouilles me font faire chaque jour, et qui se perdent parce qu'elles ne sont publiées nulle part. Cette sorte de *Corpus inscriptionum* sera autographiée, et je compte bien que notre ami Devéria voudra bien se charger de cette délicate et difficile besogne.

Je vous écris au milieu du tumulte des ouvriers, et sur mon genou. C'est vous demander pardon, et pour le style, et pour l'écriture.....

Chabas répondit le 10 mars, en félicitant sincèrement Mariette. « Je m'imagine aisément, écrivait-il, les immenses satisfactions que cette situation unique doit vous apporter. » Il appréciait la découverte de la statue de Schafra et les

1. Les fouilles de Licht et de Dahchour ont montré en effet que les sépultures des rois de la XIIe dynastie se trouvent entre Memphis et le Fayoum.

fouilles de Thèbes, approuvait vivement le projet du journal des fouilles, et remerciait Mariette de ses offres de service, en disant :

Ce qu'il me faut uniquement, ce sont des textes à traduire et à publier ; mais je ne suppose pas que vous puissiez disposer de cette manière de ceux qui vous tomberont sous la main.

Je compte publier, comme appendice aux inscriptions de Radesieh, la stèle de Kouban qui se rapporte à l'exploitation des mêmes mines d'or[1]... Si vous pouviez me procurer des notes sur cette question, elles trouveraient utilement leur place dans mon futur mémoire.

Le Papyrus que je traduis et auquel j'ajouterai la traduction de deux autres Papyrus hiératiques (Lee et Rollin)[2] a trait à la magie[3]... Sept feuilles grand in-4° sont déjà tirées ; il y en aura une trentaine et quinze ou seize planches. Cette énorme entreprise s'achèvera en août, si Dieu me prête vie. Vous vous figurerez difficilement le travail matériel et intellectuel qu'elle m'aura occasionné. Le texte sera discuté avec introduction d'hiéroglyphes en abondance ; un tableau phonétique et un dictionnaire hiéroglyphique y seront annexés.

L'étude des Papyrus Lee et Rollin, mentionnés dans cette lettre, faisait alors un des principaux sujets de la correspondance[4] entre Chabas et Goodwin ; celui-ci répondit le

1. Ici des questions sur la géographie de la région des mines d'or. — D'un autre côté, Barucchi, directeur du Musée égyptien de Turin, envoyait à Chabas une reproduction du plan colorié des mines d'or, conservé dans ce Musée (lettres de Chabas du 29 mai et 29 juillet 1860 ; lettres de Barucchi, du mois de juin et du 25 juillet 1860).

2. Textes relatifs à un procès de sorcellerie.

3. Chabas demandait alors au sujet des talismans contre les animaux dangereux, indiqués au Papyrus magique Harris, s'il existait des lions en Égypte sous les Ramessides, ou si l'on en faisait venir du Taurus et de Méroé.

4. Lettres de Goodwin du 24 février, du 10 mars, des 10 et 26 mai, de juillet, du 19 septembre, du 18 novembre 1860 ; lettres de Chabas du 1er mars, du 3 mai, du 22 juin, du 5 août, du 9 octobre 1860.

10 mars 1860 par une remarquable traduction analytique, à l'interprétation que Chabas lui avait proposée le 1er mars. Le 21 et le 31 mai, Devéria envoyait à son tour sur les Papyrus magiques du musée du Louvre d'intéressantes indications qu'il compléta dans une nouvelle lettre du 11 juin. Quelques jours plus tard (20 juin 1860), Chabas était élu membre associé de l'Institut archéologique de Rome, alors présidé par Bunsen.

Cependant l'impression de son grand ouvrage était assez avancée, dès le 3 juillet, pour qu'il envoyât à E. de Rougé les bonnes feuilles de sa traduction[1]. E. de Rougé l'en félicita au commencement d'août et critiqua en même temps l'Histoire de Brugsch, bien qu'il y trouvât de fort bonnes choses, parce qu'un petit nombre seulement de lecteurs seraient capables de trier le bon grain et de lire avec profit un ouvrage ainsi conçu. Il intervenait aussi dans la discussion sur le , engagée entre Chabas et Goodwin qui venaient, dans leur correspondance philologique, d'échanger quelques observations sur sa récente publication du XVIIe chapitre de Rituel. Ils étudiaient en même temps le Papyrus de Proverbes de Leyde, n° 344, le Papyrus médical n° 348, les Papyrus de Berlin que Chabas cherchait en vain à se procurer, mais qu'il avait vus sur l'exemplaire de Rougé; puis le travail de Goodwin sur les Papyrus hiératiques, dont Chabas traduisit la première partie dans la *Revue archéologique* en octobre 1860; enfin, le Papyrus judiciaire de Turin, dont Devéria avait offert une copie à Chabas, ayant observé qu'il s'agissait de la même affaire qu'aux Papyrus Lee et Rollin[2]. Devéria communiquait aussi un dessin d'un poids égyptien du musée du Louvre pour permettre à Chabas la comparaison avec un poids de la collec-

1. Il adressa le 23 août un second envoi, comprenant une partie de l'index; et tout le reste le 8 janvier 1861.

2. Où l'on reprochait à l'accusé, entre autres crimes, des pratiques de sorcellerie et d'envoûtement.

tion de M. Harris[1]. Le Papyrus magique fut enfin publié dans le courant de décembre 1860.

C'était l'œuvre capitale de Chabas[2]; une des œuvres les plus remarquables que l'Égyptologie française eût produites depuis Champollion et peut-être la plus considérable. Sans doute E. de Rougé avait fait une étude admirable de l'inscription d'Ahmès; mais le Papyrus magique Harris, beaucoup plus long, présentait un ensemble de difficultés qu'aucun égyptologue n'avait encore entrepris d'aborder aussi franchement. Chabas pouvait dire avec raison[3] :

Le nombre des livres égyptiens sur le contenu desquels on est renseigné est encore bien restreint. Il n'en existe *aucun* dont la traduction accompagne le texte et soit appuyée de discussions philologiques; en sorte qu'il est vrai de dire que les recherches dont ces documents ont été l'objet n'ont pas porté tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre. Aussi la publication d'un Papyrus inédit, encore inconnu en Europe, devrait-elle, à juste titre, être regardée comme une entreprise digne de quelque attention : un livre dont l'exécution remonte à 28 ou 30 siècles et dont le texte a fait partie de ces antiques archives de la science et de l'histoire, si célèbres sous le nom de Livres hermétiques, est certainement une chose rare et curieuse, quel qu'en soit d'ailleurs le sujet. Abstraction faite de ce mérite de curiosité, la traduction littérale interlinéaire d'un long texte hiératique, justifiée par quelques dissertations analytiques, fournira pour l'étude de la langue égyptienne des facilités qui n'existent pas encore..., car nous savons par expérience combien d'obstacles l'absence d'ouvrages méthodiques oppose aux abords de la science égyptologique.

Ce que Chabas ne faisait pas remarquer et laissait au lecteur le soin de reconnaître, c'était l'intérêt qu'il avait su mettre, par ses recherches générales sur la magie égyp-

1. L'étude de Chabas sur le poids de M. Harris parut dans la *Revue archéologique* du 1er janvier 1861.

2. Bien entendu, jusqu'au moment où parut le *Voyage d'un Égyptien*, six ans plus tard.

3. Avant-propos du Papyrus magique Harris, page v.

tienne, dans ce texte en apparence un peu aride; c'était aussi la science dont il faisait preuve, dans chacune de ses dissertations analytiques, par le choix heureux des citations dont il appuyait ses conclusions. Mais il trouva, en effet, des lecteurs capables de le bien apprécier. Non seulement E. de Rougé lui écrivait, le 9 janvier 1861, qu'il faisait cas du Papyrus magique Harris et des études de Goodwin sur les Papyrus hiératiques « comme des deux productions qui ont le plus avancé le déchiffrement dans ces derniers temps » ; mais, dès le 28 décembre 1860, quelques jours seulement après l'apparition de l'ouvrage de Chabas, F. de Saulcy l'avait lu et bien lu :

J'ai à peu près fini, disait-il, votre belle et substantielle analyse du Papyrus Harris, je ne puis qu'applaudir au succès de vos efforts. Que ce livre est curieux ! et comme vous avez su en tirer tout le parti possible !

J'ai été alléché au passage par une phrase extraite en exemple du Voyage en Palestine[1]. Il y est question d'une route hérissée de rocs et de pierrailles. Si tout le reste du récit est aussi vrai, ce sera la chose du monde la plus intéressante. Je vous en prie en grâce, abordez ce texte avec votre courage habituel; épluchez à fond tout ce qu'il est possible d'en reconstituer; vous aurez rendu à la fois un énorme service à la philologie égyptienne et à la géographie comparée. Je ne sais pourquoi, mais j'ai le pressentiment que j'aurai un immense parti[2] à tirer de ce Papyrus pour les thèses que je soutiens depuis dix ans à propos de la Terre-Sainte[3].

1. Cet exemple, cité dans la publication du Papyrus magique Harris, page 67, ligne 10, est tiré du Papyrus Anastasi I, pl. 24, l. 2.

2. Voir les *Lettres à M. Chabas sur quelques points de la géographie antique de la Palestine, selon la science égyptienne*, dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, année 1874.

3. En terminant, F. de Saulcy annonçait à Chabas son intention de demander une souscription du Ministre d'État à quelques exemplaires du Papyrus magique Harris, dont les frais de publication avaient lourdement chargé le budget de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône. Une souscription de 400 francs pour 10 exemplaires fut en effet obtenue le 28 mai 1861.

La confiance de F. de Saulcy ne devait pas être déçue. Chabas ne résista pas à une demande présentée d'une manière aussi flatteuse pour lui; c'est donc peut-être un peu à cette sollicitation qu'on doit le *Voyage*, ce chef-d'œuvre qui fit accomplir à la science « *un pas de géant*[1] ». L'ouvrage ne parut que six ans plus tard ; mais, dès le mois de février 1861, Chabas avait commencé l'étude approfondie de ce fameux Papyrus Anastasi I, de concert avec Goodwin, qui lui promettait sa collaboration[2]. Les particularités de ce texte devaient faire désormais un des principaux sujets de leur correspondance philologique; nous y trouvons d'abord des remarques de Goodwin sur *Abu* et *Atehu*, les deux points extrêmes de l'Égypte[3]; puis, des observations de Chabas sur l'introduction de mots sémitiques dans les hiéroglyphes[4]. Bientôt intervinrent MM. de Horrack[5] et Prisse[6], envoyant des croquis de chars égyptiens pour permettre à Chabas de se rendre compte de la construction du char du voyageur et des accidents qu'il éprouve.

C'était une période féconde pour l'Égyptologie; Birch offrait à Chabas[7] un exemplaire des Papyrus Abott et d'Orbiney, récemment publiés[8], et Goodwin enviait rétrospectivement l'avantage qu'avait eu E. de Rougé, en possédant seul, pendant de longues années, le second de ces Papyrus. Devéria, nommé conservateur adjoint au Louvre, en remplacement de Mariette, informait Chabas des fructueuses découvertes de son prédécesseur à Tanis[9]. Goodwin lui

1. Expression de Birch (lettre du 12 décembre 1866).
2. Lettres de Chabas du 14 février, et de Goodwin du 19 février 1861.
3. Lettre du 19 février 1861.
4. Lettre du 27 février.
5. 16 juillet 1861.
6. 27 juillet 1861.
7. Le 19 février 1861.
8. En janvier 1861.
9. Lettres de Devéria du 18 janvier, et de sa mère Mme Devéria, du 29 janvier 1861.

adressait le manuscrit de son second article sur les Papyrus hiératiques, qui excitait l'admiration de Devéria [1]; Prisse lui communiquait le dessin d'un bas-relief, où il reconnaissait une représentation de la circoncision chez les Égyptiens [2]; Leemans lui envoyait un exemplaire de la dernière livraison des Papyrus hiératiques du musée de Leyde, en lui demandant une notice pour accompagner cette publication [3]; enfin paraissait [4] la première livraison du Rituel hiératique d'E. de Rougé, annoncée dès 1854, et alors si impatiemment attendue par Chabas.

Si Chabas après la publication du Papyrus magique Harris, était devenu presque l'égal d'E. de Rougé par l'importance de ses titres égyptologiques, il commençait à le surpasser par son activité. E. de Rougé, absorbé par de nombreuses occupations administratives, produisait en Égyptologie d'excellentes études, mais relativement rares ou peu étendues. Chabas n'était pas moins occupé par ses affaires ; toutefois sa vigueur physique lui permettait alors les excès de travail qu'il devait chèrement payer plus tard aux dépens de sa santé, mais qui lui firent produire pendant quelques années les œuvres les plus importantes de l'Égyptologie française. Créateur de la méthode de déchiffrement, E. de Rougé avait trop glorieusement conquis depuis longtemps la première place, et s'y tenait trop dignement, pour en être jamais dépossédé, mais on peut prétendre que Chabas

1. Lettre de Devéria à Chabas, du 3 août 1861. Cependant les articles de Goodwin furent désormais refusés par la *Revue archéologique*, sur l'avis d'E. de Rougé, à cause de leur caractère trop exclusivement philologique. Devéria apprit ce détail à Chabas par une lettre du 3 novembre 1863.

2. Le mémoire de Chabas sur la circoncision chez les Égyptiens parut dans la *Revue archéologique* de 1861, ainsi que son autre mémoire *Le Cèdre dans les hiéroglyphes*.

3. Le 3 juillet 1861.

4. Chez Duprat. Cette publication fut annoncée à Chabas par une lettre de M. de Horrack, du 3 août 1861.

faisait dès lors encore plus que lui pour le progrès de la science. Aussi son maître le regarda-t-il désormais non plus comme un élève, mais comme un confrère[1] et un émule plein de mérite. Nous verrons plus tard quels malentendus les éloignèrent peu à peu l'un de l'autre; mais E. de Rougé ne manifesta jamais d'injustice pour l'œuvre de Chabas. On pourrait seulement se demander, en voyant avec quelle lenteur et quelle peine celui-ci parvint au titre de correspondant de l'Institut, pourtant si magnifiquement mérité, comment E. de Rougé, désigné par sa spécialité pour faire valoir les titres de son confrère, ne l'a pas fait plus utilement; mais nous supposons qu'il ne se crut pas obligé jusque-là envers son adversaire des *Revues rétrospectives*.

Ce titre que Chabas ne devait obtenir qu'en 1871, Devéria le jugeait suffisamment gagné en 1861, après la publication du Papyrus magique Harris. Il savait l'ambition de son ami, et en parla à E. de Rougé[2], qui ne méconnut pas la valeur des droits de Chabas, et indiqua les démarches qu'il aurait à faire pour se présenter, mais ne l'y encouragea pas

1. Lettre d'E. de Rougé à Chabas, du 13 mars 1862. D'ailleurs Chabas, tout en reconnaissant les titres de Rougé à l'admiration des égyptologues, ne subissait plus guère son influence. Ainsi nous lisons, dans une de ses lettres à Goodwin, du 11 octobre 1861 : « I don't coincide with M. de Rougé's views when he states the origin of writing (l'alphabet phénicien) was the consequence of the Pastor's invasion of Egypt. I hold it to be by far more ancient, though it may in all cases derive from the Egyptian system. »

2. Lettres de Devéria, du 20 août et du 7 septembre 1861. Dans une autre lettre du 12 novembre, Devéria communiquait à Chabas une observation curieuse sur le Papyrus magique Harris : « J'ai remarqué dans votre traduction un fait très intéressant, c'est la consécration magique d'un œuf à l'avant de la barque, pour la préserver de tout danger; cette coutume étrange est encore en pratique aujourd'hui et d'un usage très général parmi les bateliers du Nil, je puis vous l'affirmer *de visu*, mais avec cette différence que l'œuf est remplacé par une orange, et qu'au lieu de la tenir à la main, elle est attachée à l'avant de la barque. »

bien vivement. Il continuait d'ailleurs à se montrer fort amical pour lui, et lui prêta obligeamment pour quelques jours ses planches des Papyrus de Berlin[1]. Chabas l'en remercia par une lettre du 26 août, où il comparait ces Papyrus à ceux de Leyde, encore si intéressants, quoique tellement mutilés que Goodwin lui-même n'en faisait pas beaucoup de cas[2]; il fallut les travaux de Chabas pour en faire ressortir la valeur. La notice qu'il en avait préparée pour le Gouvernement hollandais fut expédiée par la voie officielle le 21 novembre 1861; mais l'administration hollandaise l'égara parmi d'autres documents, et ne la retrouva qu'à la fin de février 1862[3]. Chabas fut encore moins heureux avec un mémoire sur le nom des Pasteurs et la peste, qu'il avait envoyé à la *Revue archéologique;* le manuscrit, après avoir longtemps attendu l'impression, ne se retrouva pas dans les bureaux de la *Revue,* lorsqu'on voulut enfin s'en occuper sur la réclamation de Chabas[4]. Il dut refaire entièrement son travail[5]. Ceux qui ont subi des mésaventures de ce genre peuvent se figurer le mécontentement qu'il dut

1. Lettre de Devéria, du 20 août 1861.

2. Lettre de Goodwin, du 23 août 1861. Nous citerons cependant une correspondance intéressante entre Goodwin (12 septembre), Chabas (11 octobre), M. de Horrack (30 octobre), et Leemans (6 novembre), au sujet du Papyrus du mari hânté par sa femme défunte (Leyde, I, 371), provenant de la collection Anastasi, ainsi que la statuette de la femme. Chabas avait bien vu le sens général de ce texte, qui a été plus tard entièrement expliqué par M. Maspero (*Études Égyptiennes*, tome I, p. 145-159), à l'aide de la copie Wilbour, plus parfaite que le fac-simile.

3. Lettre de Leemans à Chabas, pour accuser réception de la notice, le 24 février 1862.

4. Chabas fut avisé de cette perte par une lettre du 22 novembre 1861, de MM. Didier et Cie. Ceux-ci pensaient que le manuscrit avait dû être égaré par Maury.

5. Ce travail refait ne fut pas rendu à la *Revue*, et forma la 3e dissertation des premiers Mélanges. D'ailleurs, après son mémoire *Scène mystique peinte sur un sarcophage égyptien,* qui parut dans le courant de 1862, Chabas cessa de collaborer à la *Revue archéologique.*

en éprouver. Mais comme dans cet article il s'était trouvé en désaccord avec quelques-unes des idées émises antérieurement sur les Hyksos par E. de Rougé[1], il se demanda si ce désaccord n'avait pas été cause de l'ajournement prolongé qui avait laissé au manuscrit le temps de s'égarer. Depuis ce jour, il lui sembla qu'E. de Rougé lui devenait moins favorable. Toutefois ce premier incident n'interrompit pas encore leur correspondance, Chabas n'ayant aucune preuve de ce qu'il soupçonnait[2]. Une compensation à ces petits désagréments lui fut offerte par l'Institut égyptien, qui le nomma par acclamation membre honoraire, dans la séance du 18 octobre 1861; sa candidature avait été présentée à son son insu la semaine précédente par le Dr Schnepp, et chaudement appuyée par Mariette, qui présidait alors l'Institut[3]. Chabas allait bientôt justifier cette distinction. Son active correspondance avec Goodwin sur le Papyrus Anastasi s'était étendue sur d'autres questions, notamment sur les données fournies par les Papyrus de Leyde, de Berlin et du Musée Britannique. Quelques résultats communiqués à Devéria et à M. de Horrack[4] excitèrent vivement leur curiosité, et leur firent désirer impatiemment l'apparition des *Mélanges* annoncés par Chabas. A son tour, M. de Horrack entreprenait lui-même son premier mémoire égyptologique sur un hypocéphale qu'il venait d'acheter en août 1861

1. E. de Rougé était souvent consulté sur les articles d'égyptologie par les directeurs de la *Revue*.

2. Chabas s'expliqua sur cet incident, dans une lettre à Leemans, du 15 mars 1868.

3. Lettre à Chabas de M. Sciama, ingénieur du canal de Suez (12 octobre 1861); du Dr Schnepp, secrétaire de l'Institut égyptien (2 novembre 1861). L'année suivante, Chabas adressa au Dr Schnepp une lettre sur la longévité chez les anciens Égyptiens, qui fut lue par le Dr Schwob en séance publique de l'Institut égyptien (lettre du Dr Schwob à Chabas, du 24 décembre 1862).

4. Notamment au sujet des *Aperiou*, en qui Chabas reconnaissait le nom des Hébreux.

et qu'il avait comparé aux hypocéphales du Louvre. Il soumit son essai d'abord à Chabas, puis à E. de Rougé, qui l'approuva en mars 1862 ; les *Mélanges* venaient de paraître depuis quelques semaines[1]. Pour cette publication, Chabas toujours privé du secours d'une imprimerie orientale, avait dû graver sur bois près de 300 groupes : mais il devait être bien récompensé par le succès de son livre. Son premier soin, en adressant des exemplaires à Birch, à E. de Rougé, à Leemans, fut de rendre justice au mérite de son collaborateur Goodwin[2]. Il écrivait à Leemans le 28 février :

En collaboration avec M. Goodwin, j'avais commencé l'année dernière la traduction analytique du document géographique qui termine le Papyrus Anastasi I. Du choc des idées naît la lumière, et M. Goodwin a fait merveilles. Je n'ai pas voulu attendre la fin de notre œuvre commune, pour mettre à la disposition des égyptologues les importantes constatations philologiques qui sont résultées de nos discussions. Vous les trouverez dans les Mélanges...

Toutefois Chabas se demandait si les modifications ou les additions même heureuses, que les Mélanges apportaient en

1. Le 22 février 1862. Ce volume comprenait onze dissertations: — I. Arrestation de six esclaves fugitifs sous le règne de Ramsès II. — II. Commerce, salaires, comptes, poids et signes monétaires. III. — Le nom hiéroglyphique des Pasteurs. La peste aux temps pharaoniques. — IV. Les Hébreux en Égypte. — V. La médecine des anciens Égyptiens ; antiquité des clystères, signe de la grossesse. — VI. Explication du groupe *Tennu*. — VII. Nouvelles formes négatives. — VIII. Les particules *ou, ni, au contraire.* — IX. De quelques singularités orthographiques. — X. La locution *Men mes n ment.* — XI. Conclusion, encouragement à l'étude et additions.

2. Chabas écrivait à Birch dès le 22 février : « By the same post I dispatch to you a copy of my new paper « Mélanges égyptologiques », to which, as you will see, M. Goodwin contributed very essentially, I am quite rejoiced to assert his rights to the priority of several important discoveries. » Goodwin était depuis peu devenu éditeur de *the Literary Gazette*, où Chabas fit paraître en avril 1862 un article « *Sur quelques singularités de la Médecine égyptienne.* »

quelques points aux résultats déjà acquis par E. de Rougé ne pourraient pas être mal interprétées par celui-ci. Aussi se croyait-il obligé de prévenir tout malentendu. En ajoutant quelque chose à l'œuvre du maître, il se défendait d'ébranler en rien le crédit que cette œuvre méritait, ce qui eût du même coup ébranlé le crédit de la science égyptologique elle-même. Il citait ses propres erreurs et ajoutait[1] :

Ces erreurs, et bien d'autres encore, n'ont comme celles de M. de Rougé, de Brugsch, de Birch, de Goodwin, de tous en un mot, qu'une importance limitée. C'est ce qu'il faut faire comprendre d'avance, pour prévenir des conséquences fâcheuses pour le crédit de la méthode. En même temps qu'un nouvel égyptologue de mérite, M. Lepage-Renouf[2], se fait connaître en Angleterre, un adversaire inattendu, le Ministre de la guerre, Sir C. Lewis, vient, dans un ouvrage sur l'astronomie des anciens, d'attaquer la science d'interprétation, AS A DELUSION, IF NOTHING WORSE. Son livre, savamment écrit en ce qui touche les sources classiques, fera beaucoup d'effet en Angleterre..., mais je crois qu'il ne sera pas difficile de prendre l'auteur en flagrant délit d'ignorance égyptologique[3].

La réponse de Rougé[4], qui pour la première fois l'appelait « mon cher confrère », dut calmer ses inquiétudes :

Il y a beaucoup d'excellentes choses, écrivait E. de Rougé, dans ces remarques de Goodwin, et dans ce que vous y ajoutez, quoique tout ne me paraisse pas également sûr. Je suis d'accord avec lui sur beaucoup de points. J'ai exposé dans mon cours, au

1. Lettre à M. de Horrack, du 28 février 1862.

2. L'Égyptologie a récemment perdu Sir P. Lepage-Renouf, décédé le 14 octobre 1897.

3. Cela fut fait l'année suivante, en Angleterre même, et précisément par Lepage-Renouf, sous le titre : « *Sir G. C. Lewis on the Decipherment and Interpretation of dead Languages* », *by P. Lepage-Renouf, from the Atlantis.*

4. Lettre à Chabas, du 13 mars 1862.

chapitre des pronoms, l'interrogatif *nima* = ⲛⲓⲙ, *quid*[1]. J'ai aussi reconnu *ter* depuis longtemps comme renforçant , et je l'ai traduit dans le poème de Pentaour par *donc*, qui va le mieux dans beaucoup de cas.

Ma-tar semble quelquefois traité comme un verbe qui a l'air de signifier *interroger* et d'autres fois *témoigner*, peut-être analogue à ⲙⲉⲧⲣⲉ? ce qui n'empêche pas qu'il ne signifie bien *quoi donc*, *qui donc?* dans d'autres cas... J'ai également traduit par *deficere* dans le poème de Pentaour (épisode de l'écuyer) *het-u χasi* « *le cœur lui manqua* ». Le sens interrogatif de *tennu* est important ; je l'ai conjecturé ; mais sans preuve jusqu'ici ; les exemples cités[2] me convainquent parfaitement. Je suis aussi d'accord sur la formule *em ari* négative[3] ; l'*m* négatif n'est que l'abréviation de la forme pleine , que j'ai traduite, le premier, je crois, dans le Calendrier Sallier, où il commence toutes les prohibitions. Au Papyrus d'Orbiney, la locution *m taït usewa* serait traduite d'une manière incontestable, s'il y avait bien *usewa*, mais on lit clairement , etc. Je crois, sans oser l'affirmer, que *ut'eu* a un sens très analogue, et je l'ai traduit ainsi à mon cours, mais avec un point de doute. En résumé je ne connais rien de plus utile à la science que de publier ainsi des additions à nos connaissances grammaticales et lexicographiques, et je saisis toutes les occasions de le faire de mon côté... Toujours aucune nouvelle de Mariette ; il y a néanmoins plus de huit mois qu'il y a de nouveaux pasteurs découverts à Tanis ; mais il paraît qu'il ne peut se décider même au minime travail d'une lettre à l'Académie. Adieu ; je vous serre cordialement la main.

Dès le lendemain, 14 mars 1862, Chabas répondait :

Vos vues me paraissent, d'après ce que vous m'expliquez, coïncider parfaitement avec celles que j'ai publiées en collaboration

1. E. de Rougé et Chabas étaient arrivés séparement aux mêmes conclusions sur cette question.

2. Dans ce premier volume des *Mélanges*, 6e dissertation.

3. Observations relatives à la 7e dissertation, sur de nouvelles formes négatives.

avec M. Goodvin. Le véritable honneur de ce savant, c'est d'avoir méthodisé des observations dont plusieurs nous sont communes. Je suis plus que lui soumis aux règles posées par mes devanciers, et son système consiste à se maintenir perpétuellement l'esprit, selon son expression, à l'état plastique, c'est-à-dire à recevoir des impressions nouvelles et au besoin fort différentes. Il rendait par *quid nunc*, *what now?* La version *quoi donc?* est de moi, mais je tiens peu à ma personnalité. L'intérêt de la science est mon principal mobile. Du reste, M. Goodwin se montre tellement communicatif et confiant que j'ai toujours malgré moi peur d'en abuser. — Je doute très fort que négatif soit une abréviation de .

Le premier est constamment suivi d'un verbe, jamais d'un pronom. Dans le second, je crois que la négation est dans , et que ou sont impératifs. Il faudrait dans tous les cas des observations nouvelles pour constater l'assimilation des deux termes.

Au passage d'Orbiney dont vous parlez, je suis convaincu qu'il y avait très certainement . C'est une formule très ordinaire de langue, comme lorsqu'on dit à un enfant : « *Ne t'amuse pas*, » au lieu de : « *Ne perds pas ton temps.* » Il est certain, ainsi que me l'a affirmé M. Goodwin, que le manuscrit original a subi bien plus de corrections maladroites que le pointillage n'en indique. J'y ai du reste remarqué des oublis de mots et de lettres bien évidents.

Je retrouve l'expression dans la phrase relative à la coiffure qui devient ainsi très intelligible. Le sens, selon moi, est : « *que je n'interrompe pas ma coiffure!* » (pl. 3, l. 2). *laisser en chemin*, comme dans l'inscription de Kouban. La formule éclaire aussi le discours du jeune frère à sa belle-sœur, pl. 4, l. 1 : « *Quelle chose très honteuse as-tu dite? Ne me la répète pas!* » Quel magnifique texte que ce Papyrus d'Orbiney, et qu'il y a de profit à en tirer! Vous avez été admirablement bien inspiré d'en faire l'objet de vos leçons analytiques. Il faut être mille fois aveugle pour persister dans le doute

ou l'indifférence devant une science qu'on peut justifier si facilement[1].

J'ai recueilli de nouveaux exemples d'orthographe abusive, c'est-à-dire de l'emploi de mots entiers pour une de leurs syllabes, et de syllabes pour une seule lettre. C'est un nouveau champ d'observations qu'il ne faut pas négliger, car il fournira la clef de bien des énigmes.

Un nouvel égyptologue anglais, M. Lepage-Renouf, me paraît donner des espérances sérieuses... Peut-être aussi voyez-vous s'élever à vos cours une nouvelle génération de travailleurs.

Peu de temps après (23 avril 1862), E. de Rougé signalait à Chabas que dans sa 5e dissertation des Mélanges, sur la Médecine égyptienne, on s'étonnerait de ne trouver aucune mention d'un article antérieurement composé par Brugsch sur le même sujet[2]. Chabas répondit (24 avril 1862) qu'il avait ignoré l'existence de ce mémoire; et son ignorance était fort excusable, l'ouvrage de Brugsch n'ayant pas été annoncé en France, ni indiqué dans la *Bibliotheca Ægyptiaca;* E. de Rougé l'avait seulement connu parce que l'auteur le lui avait envoyé directement. La conséquence de cet incident devait être de mettre Chabas en relations avec Brugsch, mais un peu plus tard[3], car il avait entendu dire que Brugsch était alors nommé consul de Prusse à Téhéran[4]. Et « Devéria était sur le Nil, l'heureux coquin! » écrivait Chabas[5], qui retenu en France par ses affaires se représentait avec envie les jouissances archéologiques de son

1. Allusions aux attaques récentes de Sir Cornwall Lewis.

2. *Allgemeine Monatschrift für Wissenschaft und Literatur*, année 1853, p. 44-56.

3. Ces relations furent préparées par M. de Horrack, qui vit Brugsch à Paris, au mois d'août 1862. La correspondance commença par une lettre de Brugsch, du 30 octobre suivant.

4. Lettre de Chabas à E. de Rougé du 24 avril 1862. Nous verrons plus loin que ce projet de nomination à Téhéran ne fut pas maintenu; Brugsch fut envoyé au Caire comme vice-consul de Prusse.

5. Lettre de Chabas à M. de Horrack, du 16 mars 1862.

ami[1]. Il trouvait sa compensation dans le succès de ses publications; la vente du Papyrus magique Harris, moins de quinze mois après l'apparition de l'ouvrage, donnait des bénéfices à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône[2].

Ce beau succès encourageait l'auteur dans sa grande entreprise sur le Papyrus Anastasi I. M. de Horrack, fort habile dans la reproduction des textes, lui offrit alors[3] de transcrire autographiquement le texte du Voyage; mais Chabas allait être un peu plus tard puissamment aidé par Lepsius pour l'impression de son ouvrage.

Le 16 juin 1862, Leemans annonçait à Chabas son intention de le proposer comme correspondant étranger à l'Académie Royale Néerlandaise[4], et en même temps lui parlait du désir de Lepsius d'entrer en relation avec lui. Lepsius lui avait même déjà adressé dès 1856[5] une lettre qui s'était perdue.

Le 29 juin 1862, Chabas lui écrivit combien il était sensible à l'attention dont il l'honorait, et lui exprima son regret de n'avoir pu acquérir séparément la publication des Papyrus de Berlin, alors que l'achat de l'ouvrage entier des *Denkmäler* lui eût imposé une dépense trop forte. Lepsius lui répondit en français, le 9 juillet 1862 :

Lorsque en 1856 j'avais reçu votre travail sur l'inscription de Radesieh du règne de Sethos I[er], je pris la liberté de vous exprimer dans une lettre la satisfaction que j'éprouvais de rencontrer un nouveau travailleur dans le champ de l'Égyptologie, dont la méthode de traiter ses sujets fît espérer de grands résultats pour la

1. Dévéria visita Ibsamboul et Beit-Oually, en accompagnant à la 2[e] cataracte deux voyageurs français. Il revint en France avec Mariette, au printemps (cf. Dévéria, *Mémoires et Fragments*, t. I, p. 325 sqq.).
2. Lettre de Chabas à M. de Horrack, du 16 mars 1862.
3. Lettres de M. de Horrack, du 25 mars et du 9 avril 1862.
4. Chabas fut élu en 1865.
5. Au sujet du mémoire de Chabas sur les Inscriptions de Radesieh.

science. Notre excellent ami M. le Dr Leemans à Leyde m'a communiqué dernièrement que vous vous étiez chargé de discuter une partie des Papyrus hiératiques du Musée de Leyde, et en le congratulant dans ma réponse sur l'acquisition d'un collaborateur aussi intelligent, je mentionnais la lettre que je vous ai écrite dans le temps, et qu'elle était restée sans réponse. Je vois par votre lettre du 29 juin, qu'il vous en a parlé à vous-même, et c'est donc à lui que je dois l'éclaircissement sur le sort de ma lettre de 1856, et l'obligeante communication que vous avez bien voulu m'en faire. J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt vos savantes recherches autant que j'en ai eu connaissance ; car malheureusement elles ne sont pas arrivées toutes jusqu'à Berlin. L'étude des Papyrus hiératiques promet avant tout de grands résultats, et j'ai le plaisir de voir qu'aussi un de mes jeunes élèves à Berlin fait de grands progrès dans cette étude depuis longtemps, quoiqu'il n'ait encore rien publié.

Vous vous plaignez de l'accès difficile des *Denkmäler*. J'aurais désiré plus que personne de les rendre plus accessibles à la science; mais une proposition faite par moi au Gouvernement, dès le commencement de la publication faite à ses frais, de faire paraître en même temps une édition sans luxe et à bon marché, destinée pour les égyptologues, ne fut pas acceptée. Le nombre des exemplaires que le roi s'est réservés pour des cadeaux est à présent déjà restreint ; et sur le reste, qu'on peut acheter à 675 thalers par exemplaire, ni le libraire, ni moi, ni le Gouvernement même a le droit de faire une remise ou d'en vendre des parties isolées. J'aurais désiré au moins pouvoir vous envoyer un exemplaire des épreuves des Papyrus dont j'avais quelques-unes; mais j'ai déjà donné à d'autres tout ce que je possédais de ce genre. Je tâcherai pourtant de vous procurer d'une manière ou de l'autre un exemplaire des Papyrus, parce que je sais combien il importe d'avoir toujours sous les yeux les textes dont on s'occupe; si je ne réussis pas, ce n'est certainement pas la bonne volonté qui aurait manqué. Le Papyrus que je possède moi-même était déjà préparé pour être publié dans le grand ouvrage ; à la fin j'ai dû le remettre, comme n'appartenant pas aux monuments rapportés de l'expédition. Je ne suis pas sûr qu'il soit écrit dans l'ancien règne; mais il traite des rois les plus anciens qui se trouvent dans les Papyrus,

des rois Snofru, Xufu, Neb(?)ka[1]. J'espère pouvoir le publier à part. Je suis, Monsieur, votre très dévoué.

R. LEPSIUS.

Chabas répondit à Lepsius en lui envoyant[2] un exemplaire de son nouveau mémoire sur les Inscriptions des Mines d'or. On se rappelle que le texte principal de ce mémoire était fourni par la stèle de Kouban, dont le marquis de Saint-Ferriol avait offert un moulage[3] à Chabas en 1859. C'est dans ce travail qu'il reconnut le système d'orientation des anciens Égyptiens, qui dans leurs plans mettaient l'Orient à leur gauche et l'Occident à leur droite. Il utilisait aussi des notes fournies par Prisse[4] et par Birch[5] sur Radesieh, Kouban et les Korti, qu'il pensa le premier à comparer aux deux gouffres, retraites du Nil, d'après le récit d'Hérodote[6].

Par la publication de cet ouvrage succédant à celle des Mélanges, Chabas avait apporté à la science une belle contribution pour l'année 1862 :

Vous êtes un rude piocheur, lui écrivait Devéria le 9 septembre 1862; il y a longtemps que je le sais, et je suis heureux de vous en renouveler mes compliments. J'ai beau travailler de mon côté, je n'arrive qu'à produire peu de chose; cependant mon grand travail sur le Papyrus judiciaire de Turin est presque terminé, et mon Catalogue des Papyrus fait chaque jour un pas vers sa fin.

1. Ces indications désignent suffisamment le Papyrus Westcar, qui n'a été publié que depuis peu, par M. Erman.

2 Le 7 août 1862.

3. Au moment ou parut la publication, Chabas envoya au marquis de Saint-Ferriol les planches et la traduction de la stèle, disposées pour être encadrées et mises en place dans le musée du château d'Uriage.

4. Lettre de Chabas à Prisse, du 10 juin 1862.

5. Lettre de Birch, du 15 juin 1862. Par une autre lettre du 17 juin, Birch annonçait son travail sur un Papyrus magique du British Museum, qui parut plus tard dans la *Revue archéologique*.

6. M. Maspero a confirmé en 1880 l'explication de Chabas, dans son *Fragment d'un commentaire sur le livre II d'Hérodote*, extrait des *Annales de la Faculté de Bordeaux*.

Vous avez dû voir dans la *Revue* que de Horrack se lance; son travail [1] est fort bon pour un commençant; nous avons aussi un autre auditeur du cours de M. de Rougé, M. Baillet, qui promet de produire d'excellentes choses, et ainsi peu à peu notre école s'augmente et se fortifie. A l'étranger, un tout jeune homme, M. W. Pleyte, vient de faire un livre [2] intitulé *La Religion des Pré-Israélites, Recherches sur le Dieu Seth*, et dans ce travail il a fait preuve d'une très grande érudition, il a émis quelques conjectures aussi hardies qu'ingénieuses, mais il ne nous apprend rien de nouveau en Égyptologie proprement dite ; il n'est pas encore assez fort. — Petit poisson deviendra grand, si Dieu lui prête vie.

En un mot, et grâce en grande partie à vos efforts, Dame Isis a maintenant affaire à de fameux gaillards, dont le nombre s'accroît tous les jours, et qui secouent joliment son voile.

Tandis que M. Pleyte s'appliquait « à utiliser les travaux des égyptologues au profit de l'histoire des origines des nations [3] », d'autres savants cherchaient dans ces travaux l'histoire des origines de la science médicale. Déjà Pruner-Bey s'était intéressé à l'étude du nom de la peste publiée dans la 2e dissertation des Mélanges [4]. Un peu plus tard, M. Aubert Roche, médecin en chef du canal de Suez, écrivait à Chabas [5] qu'à la page 65 des Mélanges, il trouvait la description d'une maladie qui sévissait sur les travailleurs de l'isthme [6]; il en résultait entre lui et Chabas un échange de vues [7] sur le concours que les égyptologues et les médecins pourraient réciproquement se fournir pour l'étude de ces vieux textes médicaux.

1. L'*Essai sur l'Hypocéphale*.
2. M. Pleyte, d'Utrecht, avait fait dès le 25 juillet transmettre son livre à Chabas par les soins de M. de Horrack.
3. C'est en ces termes que Chabas félicitait M. Pleyte, le 2 septembre 1862, d'avoir attiré l'attention sur l'utilité des documents égyptiens pour l'histoire de la Phénicie et de la Syrie.
4. Lettre de Pruner-Bey à Prisse d'Avennes, du 6 juin 1862.
5. Lettre du 28 août 1862.
6. Mal d'intestins qui commence par le refroidissement des extrémités inférieures.
7. Lettre de Chabas, du 31 août 1862.

Quant à Brugsch, auteur du premier mémoire sur cette question, il reconnaissait bien que Chabas n'avait pas vu ce mémoire, avant la publication des Mélanges *puisqu'il avait ignoré que* ★ ☉ IIII *signifiait « matin et soir » et non « le matin quatre fois*[1] ». D'ailleurs, il entra directement en correspondance avec Chabas, par des observations lexicographiques sur les Mélanges, le 30 octobre 1862.

Vers le même moment, Lepsius était parvenu à se procurer non seulement les Papyrus de Berlin, si impatiemment désirés, mais un exemplaire presque complet des *Denkmäler* qu'il offrit gracieusement à Chabas. Celui-ci exprima vivement sa joie de recevoir ce magnifique présent, et en fit part à son ami Devéria, qui lui répondit le 6 décembre:

Je suis charmé que LEPSIUS [hiéroglyphe] ait rendu un juste hommage à votre mérite et à vos efforts désintéressés. Il n'est pas le seul cependant; car Mariette-Bey a l'idée fixe de vous faire décorer [2], idée que j'encourage de toutes mes forces, croyez-le bien. Je ne sais quand il y réussira, mais il y réussira, j'en suis sûr, et il aura raison...... J'ai à Paris un jeune Danois, M. Valdemar Schmidt, élève de Brugsch, qui est très fort.

1. Observation de Brugsch transmise par M. de Horrack le 10 août 1862; et répétée par Brugsch à la page 7, l. 6-7, de sa *Notice raisonnée d'un Traité médical datant du XIVe siècle avant notre ère,* Leipzig, 1863.

2. En effet, Mariette écrivait lui-même à Chabas le 9 octobre: « Si j'avais l'honneur d'être à la tête de la science égyptologique, il y a longtemps que justice plus complète vous serait rendue, et qu'avec la réputation dont vous jouissez, surtout en Allemagne et en Angleterre, vous auriez les honneurs dont votre talent vous rend digne. Mais ce n'est pas moi qu'on consulte habituellement à Paris pour savoir si vos publications sont bonnes; ce n'est pas moi qui conduis l'opinion publique dans l'appréciation de vos ouvrages. Cependant je vous dirai que tout humble que je suis, je viens d'avoir l'occasion de faire en très bon lieu une campagne en votre faveur. Un coin du boisseau a été levé, et un filet de lumière a paru. Il en sortira peut-être un bout de ruban rouge que vous pourrez accrocher à votre boutonnière avec orgueil, car vous êtes de ceux qui l'ont le plus mérité. »

Le nouvel égyptologue danois était annoncé presque en même temps à Chabas par M. de Horrack[1]. Chabas, de son côté, signalait à Lepsius[2] les travaux des nouvelles recrues de l'Égyptologie, Zündel à Berne, Lepage-Renouf à Édimbourg, et à Utrecht M. Pleyte, qui venait d'attirer si bien l'attention sur les rapports de l'Égypte et de l'Asie. Cette question était alors d'un attrait puissant pour les égyptologues; Mariette et Chabas avaient entrepris une discussion sur les Hyksos[3]; M. Harris ayant remarqué dans son Grand Papyrus une mention des *Apériou* soumis à des Marinas, en informait aussitôt Chabas[4], qui recevait peu de temps après de M[lle] Harris un calque de la page où se trouvait cette mention[5]. Mais l'œuvre capitale sur la Syrie et Phénicie d'après la science égyptienne, la traduction commentée du Papyrus Anastasi I était à peu près achevée par Chabas et Goodwin à la fin de 1862; il s'agissait maintenant d'en entreprendre l'impression[6].

Ce travail de publication devait pourtant attendre longtemps encore; l'étude passionnée des *Denkmäler* dus à la gracieuseté de Lepsius fut la grande occupation de Chabas en 1863. Il donna aussi aux *Mémoires de la Société d'archéologie de Langres* des *Observations sur le chapitre VI du Rituel égyptien, à propos d'une statuette funéraire du Musée de Langres*[7]. Quant à ses *Recherches sur le nom de Thèbes, avec quelques observations sur l'alphabet sémitico-égyptien et sur les singularités orthographiques*[8], qui

1. Lettre du 18 décembre 1862.
2. Lettre du 18 novembre 1862.
3. Lettres de Mariette, du 9 octobre, et de Chabas, du 2 novembre 1862.
4. Lettre de M. Harris, du 26 octobre 1862.
5. Lettre de M[lle] Harris, du 1[er] décembre 1862.
6. Lettre de Chabas à Lepsius, du 18 novembre 1862.
7. Lettre de M. Brocard, secrétaire de la Société d'archéologie de Langres, du 22 février 1863. Le mémoire parut au mois d'août 1863.
8. C'est au sujet de ces observations qu'il eut quelques discussions avec ses confrères, notamment avec Lepsius et Devéria (voir la notice bio-

parurent à la fin d'avril 1863, elles étaient préparées dès les derniers mois de l'année précédente[1]. Ce petit ouvrage tendait à faire admettre une hypothèse qui n'a pas prévalu dans la science[2]; il se recommandait cependant, comme tous les travaux de l'auteur, par un certain nombre d'observations intéressantes, et une discussion fort ingénieuse. Il fournit aussi à Chabas l'occasion de se justifier dans sa préface d'un reproche qu'E. de Rougé lui avait adressé à son cours au Collège de France, du 7 janvier 1863. E. de Rougé y avait repris Chabas de n'avoir pas tenu compte, dans son étude sur la stèle de Kouban, d'une traduction antérieure de cette stèle, contenue dans le texte de l'*Histoire d'Égypte* de Brugsch. Il avait d'ailleurs, tout en signalant cette omission, fait ressortir la supériorité de la traduction de Chabas. Mais c'était la seconde fois que pareille observation était faite à celui-ci, sans qu'il fût vraiment plus blâmable que la première fois. Obligé de ménager ses ressources, il avait mis peu de hâte à faire l'acquisition de l'Histoire de Brugsch, qu'E. de Rougé lui-même ne lui avait guère recommandée par

graphique sur ce dernier, par Gabriel Devéria, p. XXI-XXII). Chabas considérait que l'Égyptologie devait rester longtemps encore une science d'observation, et qu'il était prématuré d'y vouloir déterminer des règles fixes pour les questions orthographiques. Devéria, de son côté, ne voulait voir dans certains exemples d'orthographe abusive que lui présentait Chabas que de simples lapsus de scribes, et n'admettait pas qu'on eût écrit : « dans certains mots des lettres sans motif, sans but, et qui ne se prononçaient pas. » (Lettre de Devéria à Chabas, du 10 juin 1862.)

1. Lettre de Chabas à Brugsch, du 8 novembre 1862.

2. Cette explication avait été bien accueillie d'abord par E. de Rougé. Devéria objectait que [hiéroglyphes] pouvait désigner une autre région que [hiéroglyphe], la Thébaïde. Cependant il trouvait une confirmation apparente de l'hypothèse de Chabas : « dans le nom arabe de Médinet-Abou ou Tabou, la ville Abou ou Tabou, dont on n'a pas encore pu découvrir l'origine. Le mot Medinet indique certainement *la ville* antique ; car depuis la destruction de Thèbes, il n'y a jamais eu aux environs des ruines que de misérables bourgades. » (Lettre de Devéria à Chabas, du 1er mai 1863.)

sa lettre d'août 1860[1]; éloigné des bibliothèques publiques, il n'avait pas eu l'occasion de parcourir cette Histoire et avait forcément ignoré la traduction des mineurs d'or, sur laquelle il n'existait aucune indication bibliographique. Il se crut cependant accusé de plagiat, et répondit avec beaucoup de vivacité. E. de Rougé voulut faire cesser cette méprise et lui rendit pleine justice, à son cours du 26 juin 1863. Il n'avait pas douté de la bonne foi de Chabas, et n'avait voulu que lui faire sentir un peu son infériorité bibliographique, tout en reconnaissant hautement sa supériorité philologique sur ses rivaux. Cette explication mit fin à l'incident, mais le malentendu n'avait pas pour seule cause une observation mal interprétée. La désunion devait résulter de la situation même où Chabas s'était placé, depuis qu'il était parvenu à créer, en comptant sur ses propres forces, et en attirant à lui le concours de Birch et de Goodwin, un centre indépendant d'activité égyptologique. C'était son honneur d'y avoir réussi; mais s'étant ainsi affranchi de toute tutelle, il s'imaginait, peut-être avec trop d'inquiétude, qu'on chercherait à le prendre en défaut. Le légitime orgueil dont ses succès l'avaient rempli le rendait d'ailleurs plus sensible aux piqûres d'épingle qu'on pouvait ainsi lui adresser: allusions, comme précédemment, à l'insuffisance de sa bibliothèque; allusions aussi à ses occupations commerciales[2]. Ces occupa-

1. Voir page XXVII.

2. C'est ainsi que le 10 février 1863, le chevalier de Paravey écrivait à Chabas qu'il trouvait trop lent à répondre à une de ses lettres: « Votre commerce qui fleurit, je le crois, me dit M. de Rougé, vous empêche sans doute de me répondre. »

Le chevalier de Paravey avait été le premier maître de Rougé (lettre de Devéria à Chabas, du 6 décembre 1862), et son élève lui faisait assurément beaucoup d'honneur. Mais en vertu du principe que la civilisation est une, et que partout règnent les mêmes traditions, il était venu à prétendre expliquer par la langue chinoise tous les monuments de l'antiquité orientale, égyptiens ou autres, et cherchait à convertir Chabas à ses vues. Comme il n'y parvint pas, nous ne citerons guère sa volumi-

tions pourtant le mirent en état de contribuer à la gloire scientifique de son pays, sans lui demander aucune rétribution ; et bien qu'obligé de leur donner la meilleure part de son temps, il sut accomplir une œuvre immense, en prenant pour l'étude les heures qui appartenaient à son repos ; il n'y avait donc pas à lui faire un reproche de ce qui faisait doublement son mérite. Mais ces causes de dissentiments furent en somme si peu de chose [1] que le regret que nous en éprouvons ne saurait diminuer le respect que nous devons à la mémoire de Rougé aussi bien qu'à celle de Chabas.

Celui-ci n'avait pas d'ailleurs à se plaindre que ses services scientifiques fussent méconnus. Le Ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy, venait d'organiser les congrès des Sociétés savantes. Chabas n'assista pas aux réunions de 1863 ; mais en son absence, le marquis de Lagrange y fit l'éloge de ses travaux, éloge qui fut reproduit dans le *Moniteur* du 15 avril [2].

Ses concitoyens plaçaient sous son patronage leurs recherches scientifiques ; M. Ricard, qui essayait alors de reconnaître dans la vallée de la Saône et dans la région voisine de Nolay, les principaux sites de la campagne de César [3] contre les Helvètes, lui soumettait ses hypothèses. Les jeunes savants étrangers avaient aussi recours à ses conseils. C'est ainsi que Lauth se fit recommander

neuse correspondance sur ce sujet. Il chercha un disciple plus docile en M. Adrien Péladan, « jeune homme de mérite qui apprend le chinois et qui me comprend », écrivait-il à Chabas le 20 février 1864.

1. « Au fond de tout cela, » écrivait M. de Vogüé à Chabas, le 3 juin 1868, « je suis sûr qu'il y a des malentendus faciles à dissiper. »

2. Peu de temps après, le 25 juillet 1863, M. Grimaldi, sous-préfet de Chalon-sur-Saône, demandait à Chabas un état détaillé de ses services et de ses titres scientifiques. Il est probable que le Ministère de l'Instruction publique pensait dès ce moment à lui décerner la croix de la Légion d'honneur qu'il obtint au mois d'août 1864.

3. La préparation d'une Histoire de Jules César, par l'empereur Napoléon III, attirait alors l'attention sur ces questions.

à lui par M. de Horrack, qui l'avait vu à Munich pendant un de ses voyages en Allemagne. Lauth s'était déjà présenté à E. de Rougé; mais celui-ci, malgré l'incontestable érudition du savant allemand, et son imagination ingénieuse, ne lui avait pas été d'abord très favorable, sans doute à cause de l'abus des hypothèses et de la méthode confuse qui gâtaient un peu les excellentes qualités de Lauth. Chabas n'eut pas de peine à discerner les mêmes défauts; mais la résignation et la patience de Lauth, qui, pauvre alors et obligé de donner des leçons pour gagner sa vie, à peu près dénué de livres pour étudier l'égyptien, persévérait dans ses efforts malgré tant de difficultés, excitèrent son intérêt. Il lui envoya plusieurs de ses ouvrages pour lui commencer une bibliothèque égyptienne, et essaya par ses conseils de redresser sa méthode scientifique:

Vos observations sur le zodiaque, lui écrivait-il le 22 mai 1863, paraissent fort intéressantes... Je voudrais vous pénétrer d'une grande vérité qu'on se plaît généralement à dissimuler, c'est qu'après tout nous ne sommes tous que des écoliers en fait d'hiéroglyphes. Il n'est pas temps encore de systématiser, de proclamer des principes et des règles, d'abuser de la synthèse, nous devons nous borner à noter les faits isolés, à progresser peu à peu dans la science de l'égyptien, en restant libre de tout lien théorique. J'ai cherché à pénétrer de ces idées M. Zündel de Berne et M. Pleyte d'Utrecht, deux érudits fort estimables, qui, selon moi, se hâtent beaucoup trop. De ces solutions mythologiques ou historiques prématurées, il ne reste jamais rien. Si vous voulez être réellement utile à la science, n'admettez pas trop vite que l'égyptien soit du type sémitique, ne concluez pas que les créateurs de la langue copte ne connaissaient pas le génie de leur langue; mais appliquez-vous à élucider nettement les textes non encore traduits ou mal traduits (et c'est la presque totalité). Quand vous saurez lire avec certitude une page du Papyrus Prisse, par exemple, vous pourrez songer à méthodiser.

Lauth accueillit avec reconnaissance les avis de Chabas, et lui fit connaître en août 1863 un jeune égyptologue autri-

chien, M. Reinisch, dont il enviait alors la situation: M. Reinisch travaillait sous le patronage de l'archiduc Maximilien, qui allait devenir empereur du Mexique. Quelques mois plus tard (octobre 1863), Lauth à son tour voyait sa situation améliorée et ses études facilitées par le roi Louis de Bavière.

En même temps Brugsch luttait aussi pour se faire dans l'Égyptologie une place digne de son mérite. Effacé par le voisinage de Lepsius, il restait toujours confondu parmi les 68 *Privatdocenten* de l'Université de Berlin, obligé de donner des leçons particulières. Pour sortir de cette situation, il entreprit de fonder un journal égyptologique, la *Zeitschrift für Ægyptische Spräche und Alterthumskunde*, qui s'imprima d'abord à Leipzig et commença à paraître en juillet 1863. Il demanda, par une lettre du 29 août 1863, la collaboration de Chabas. Celui-ci répondit en exposant ses vues sur la rédaction du nouveau journal et ne refusa pas en principe son concours éventuel, malgré son désir de maintenir en France le centre du mouvement égyptologique. Mais il se donnait alors tout entier à son étude sur les Papyrus de Berlin, qui l'absorbait jusqu'à lui faire laisser momentanément son travail sur le Papyrus Anastasi I. Il se passionnait surtout aux aventures de Sineh[1], à la fuite du proscrit dans le désert, à sa vie parmi les pasteurs de la Palestine et de l'Idumée, qui lui rappelait la vie patriarcale des récits bibliques. Mais l'étude de ces Papyrus, sur lesquels aucune notion n'existait encore, présentait alors des difficultés de toute sorte. L'identification des noms géographiques n'était pas la moindre de ces difficultés: c'était en même temps un attrait de plus pour le traducteur du Voyage en Syrie, en Phénicie et en Palestine. En Égypte aussi, l'identification de [hiéroglyphes][2] le préoccupa sérieusement, bien que Brugsch eût

1. N° 1 des Papyrus de Berlin.
2. Dans « l'histoire d'un paysan », n° 2 des Papyrus de Berlin.

donné des raisons en apparence assez bonnes pour y reconnaître l'oasis d'Ammon. Chabas hésitait toujours; à plusieurs reprises il demanda à Cailliaud des indications détaillées sur l'oasis, que cet explorateur avait visitée[1]. Au même moment, la stèle de Pionkhi apprenait à E. de Rougé que [hiéroglyphes] correspondait exactement à Héracléopolis.

Le mémoire sur les Papyrus de Berlin[2] parut au commencement de novembre 1863[3]. Les notions qu'il donnait étaient si imprévues et si curieuses, que cette publication attira l'attention sur Chabas autant et plus encore que n'avait fait son mémoire sur le Papyrus Prisse en 1858. Plusieurs membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Egger, de la Saussaye, Guigniaut, secrétaire perpétuel, lui adressèrent leurs félicitations; de la Saussaye l'engagea à poser sa candidature à l'une des places alors vacantes de correspondant régnicole. Chabas hésita d'abord, objectant qu'E. de Rougé, alors en mission en Égypte, ne serait pas là pour

1. Lettres de Chabas à Cailliaud, des 10 juin et 20 juillet 1863; lettres de Cailliaud à Chabas, des 12 et 25 juillet 1863. L'explorateur Trémaux envoya aussi à Chabas, en octobre 1863, ses ouvrages sur l'Éthiopie et le Soudan.

2. *Les Papyrus hiératiques de Berlin, récits d'il y a 4000 ans,* in-8, Paris, 1863.

3. Goodwin avait, de son côté, composé en même temps un mémoire sur le même sujet; la comparaison des deux traductions produisit en Angleterre une impression très favorable au crédit de la méthode de déchiffrement (lettre de Goodwin à Chabas, du 24 janvier 1864). Le 15 avril 1864, Goodwin fit savoir à Chabas, qu'il avait trouvé à Londres dans le Papyrus Butler, un passage du Papyrus de Berlin n° 2. Ses remarques furent insérées dans la deuxième série des Mélanges. Ces trouvailles se faisaient en cherchant dans les Papyrus et ostraca des textes pour compléter le Papyrus Anastasi I. Parmi les ostraca de la collection Cailliaud reconnus dans cette recherche, on peut citer un texte relatif à des jours de congé, [hiéroglyphes], pris par quelques fonctionnaires, texte traduit par Chabas, dans une lettre à Goodwin, du 29 janvier 1864.

faire valoir ses titres. La Saussaye et Guigniaut insistèrent, et le 14 décembre 1863, Guigniaut l'informa de son inscription au nombre des candidats.

Les vues chronologiques sur l'Ancien-Empire, que Chabas avait exposées dans ces « récits d'il y a 4000 ans », pouvaient sembler alors assez hardies, comme élargissant ce qu'on était convenu d'appeler la chronologie biblique, bien que la Bible ne fournisse pas les éléments d'une chronologie précise. Mais Chabas, chrétien sincère [1], était persuadé que le christianisme bien entendu n'a rien à craindre des progrès de la science. Aussi, dans une lettre à Lepsius du 7 janvier 1864, il protestait contre :

Les accusations d'infidélité qui étaient venues alarmer sa conscience de chrétien et de père de famille. J'ai tenu, ajoutait-il, à établir sur de larges assises l'édifice immense de la chronologie égyptienne... Vous ne trouverez peut-être plus en France un savant digne de ce nom qui doute encore de la valeur du système de Champollion. Un ouvrage tel que celui de Sir C. Lewis n'aurait pas été écrit en France. Je ne suis pas encore aussi avancé en ce qui touche la question de la longue chronologie, mais des symptômes très appréciables me prouvent que j'ai touché juste. J'ai reçu en effet de deux ministres anglicans et de M. le Dr Hincks [2] lui-même des communications spontanées d'un caractère plus que conciliant. J'espère que prochainement personne ne consentira « to stake one's christian faith on such matters [3] ». Et la question

1. Chabas écrivait à M. Malan (Vicar of Broadwindsor, Dorset), le 17 décembre 1863 : « J'ai trouvé dans l'Évangile d'assez forts motifs de croire à la divinité du Christ pour n'en pas chercher d'autres. La science peut faire son chemin sans entamer ma foi de chrétien. »

2. Hincks s'était mis en relations directes avec Chabas en décembre 1863, à propos précisément de la publication des Papyrus de Berlin. Il reconnaissait avec lui (lettre du 26 janvier 1864) la nécessité d'élargir la chronologie biblique.

3. Une lettre de l'égyptologue anglais Lepage-Renouf, du 2 septembre 1866, nous montre qu'il avait eu à lutter contre les mêmes difficultés, bien qu'il fût non seulement un catholique croyant, mais

sera débarrassée d'un élément inquiétant qui jusqu'à présent a fait accueillir tous les systèmes par une fin de non-recevoir préalable.

Mon avis est qu'il faut agir avec notre science comme avec le coin, qui doit être enfoncé peu à peu par le petit bout, sans quoi il n'entrera pas. Pour moi, au delà d'Ahmès, je n'aperçois que désordre et incertitude ; mais je distingue parfaitement la masse des matériaux à classer, et l'espace qu'ils doivent occuper me paraît immense...

J'ai reçu votre travail sur l'alphabet-type universel ; il fait le plus grand honneur à votre érudition, et j'apprends avec plaisir que M. Brugsch s'en servira..... Pour ma part, j'ai définitivement adopté la transcription copte sur laquelle je m'expliquerai dans l'introduction à Anastasi I...

Cette intention d'adopter la transcription copte fut vivement combattue par Lepsius. Dès le 10 janvier 1864, il écrivait à Chabas :

En reprenant entre les mains votre savante étude sur le nom de Thèbes, et en relisant l'appendice sur la transcription des signes phonétiques, je fus frappé d'un passage, p. 41, où vous proposez de retourner à la manière de Champollion, et de transcrire les sons par les lettres coptes. Comme vous faites espérer à la fois que vous publierez bientôt un travail spécial sur la question alphabétique, j'ai cru devoir vous exprimer mes sérieux doutes qu'une telle proposition trouverait un assentiment général chez les égyptologues. M'étant occupé depuis bien des années de la transcription des langues étrangères en lettres latines, je crois avoir gagné une certaine expérience sur ce qui a quelque chance d'être accepté ou non du public ou des savants qui doivent s'en servir. L'objection

même un confesseur de la foi catholique, ayant compromis sa carrière pour affirmer ses convictions : « Je suis, écrivait-il à Chabas, catholique et très croyant ; en France je passerais peut-être pour jésuite ou au moins pour sacristain, comme autrefois M. de Montalembert, dont je partage en beaucoup de matières les convictions. Mais nous avons en Angleterre comme en France des gens dont l'orthodoxie est tellement intolérante, que des hommes de ma couleur passent auprès d'eux pour des rationalistes dangereux. »

la plus importante sera toujours le mélange et la confusion inextricable des mots vraiment coptes et des mots semblant coptes. Vous ne connaissez pas les difficultés que cette transcription de Champollion a causées à ses premiers disciples. Vous croyez pouvoir y remédier par l'emploi d'une double écriture copte. Mais les imprimeries rares qui ont des types coptes n'en auront jamais deux espèces ; elles auront au plus des lettres plus grandes, et plus petites pour les notes, dont on ne pourra pas se servir dans la même ligne. Aussi les types coptes de nos imprimeries ont ordinairement quelque chose de lourd et de peu gracieux. Un autre point que vous ne devez pas perdre de vue, c'est le principe d'écrire tout son simple par une lettre simple. C'est un abus aussi grave que général, qu'on écrit *kh* pour 𓐍, *ch* ou *sch* ou *sh* pour 𓆷, *dj* pour ϫ ou ϭ; de sorte qu'on ne peut pas distinguer 𓂋𓐍 et 𓂋𓎛, *reχ* et *rekh*. Vous voyez qu'on a déjà assez généralement introduit dans les livres linguistiques χ pour ϧ et *š* pour ϣ. Je crois qu'aussi pour les hiéroglyphes il faudrait s'y tenir. Je vois que M. de Rougé se sert quelquefois de l'*x* dans cet embarras; mais on ne veut pas de l'*x;* il fait de la confusion et déplaît. Il est vrai que les imprimeries n'ont pas le χ et *š;* mais j'ai toujours trouvé qu'aucun imprimeur ne fait la moindre difficulté de les faire tailler et fondre tout exprès ; c'est la dépense de quelques francs. Il importe aussi de se servir pour tout mot étranger transcrit de lettres cursives ; c'est un grand soulagement pour les yeux de pouvoir distinguer de suite les mots étrangers du texte courant...

Excusez mes remarques sur une question qui vous occupe encore dans ce moment ; vous voyez que je prends de l'intérêt à votre livre avant qu'il ait paru. Votre manière de discuter les groupes me satisfait beaucoup...

Je vois, écrivait-il de nouveau le 23 janvier, que vos vues sur la transcription des hiéroglyphes sont arrêtées ; je n'y reviens donc plus, d'autant moins que même le but que vous suivez est en partie différent du mien. Pour moi, la recherche sur la valeur la plus exacte des lettres forme le premier chapitre de la grammaire, et si je pouvais définir un son hiéroglyphique n'existant plus dans le copte, je n'hésiterais pas à le représenter aussi exactement que

possible. Vos recherches sans doute bien approfondies sur les lettres m'intéresseront tout spécialement, et nous fourniront, j'en suis sûr, bien des aperçus nouveaux, utiles pour la solution du problème aussi d'après mes vues...

— Mes travaux, répondit encore Chabas le 27 janvier 1864, poursuivent un but moins considérable que les vôtres ; mais chacun doit suivre sa propre voie et féconder son propre sillon. Dans ma situation, il me serait du reste impossible d'envisager des tâches de trop longue haleine. Je suis forcément limité aux études fragmentaires auxquelles mon goût particulier me prédispose.... Permettez-moi de vous demander si vous n'avez encore pris aucun parti relativement à votre Papyrus de Snefrou. Nous vieillissons rapidement et n'avons guère de temps à donner à l'espérance lointaine. Ne tenez pas la coupe plus longtemps loin des lèvres de Tantale. Si vous consentiez à le publier avec une traduction, je l'entreprendrais volontiers, avec la condition de la réserver exclusivement pour votre publication.

Cette demande devait rester vaine, et Chabas n'eut pas l'occasion de traduire le Papyrus Westcar. En revanche, M. Lieblein, qui étudiait alors au Musée de Turin, y exécuta le calque de plusieurs papyrus[1], le calque entre autres du fameux Papyrus judiciaire qu'il offrit à Chabas. Celui-ci ne voulut pas publier la traduction de ce texte, sachant que Devéria avait depuis longtemps entrepris un travail sur le même sujet; mais il le fit amicalement inviter à se hâter, s'il ne voulait pas que quelqu'un fût tenté de le devancer. L'avis fut transmis par M. de Horrack, qui venait de donner à la *Revue archéologique* sa « Notice sur le nom égyptien du cèdre », et travaillait à graver sur bois des groupes hiéroglyphiques[2], dans l'espoir de faciliter à Chabas l'impression de son grand ouvrage sur le Papyrus Anastasi I. Devéria ac-

1. Quatre ans plus tard, M. Lieblein et Chabas publièrent en collaboration deux de ces Papyrus de Turin.

2. M. de Horrack envoya à Chabas des spécimens fort satisfaisants de ses gravures, mais il eût fallu en exécuter un trop grand nombre pour un ouvrage aussi important que le *Voyage d'un Égyptien*.

cueillit la communication d'assez bonne grâce, car M. de Horrack lui était fort sympathique. Il reprit aussitôt son travail sur le Papyrus judiciaire, que ses études sur l'écriture secrète chez les Égyptiens avaient fait momentanément délaisser, et put faire savoir à Chabas que l'œuvre était achevée, au bout de quelques semaines[1]; mais elle ne devait être publiée que deux ans plus tard.

Quant à Chabas, son activité ne se ralentissait pas ; mais réservant toujours la publication d'Anastasi I pour le jour où il lui serait permis d'imprimer ce grand ouvrage dans des conditions satisfaisantes, il avait entrepris de publier encore en autographie une deuxième série de *Mélanges égyptologiques*. Les encouragements ne lui manquaient pas, Birch faisait paraître dans la *Revue archéologique* uu article très flatteur pour lui, qui fut en partie reproduit dans le *Moniteur* du 12 mars 1864; le prince de Galles qui venait de faire éditer[2] un Papyrus qu'il avait rapporté d'Égypte, avec une traduction de Birch, en faisait offrir de sa part un exemplaire à Chabas, par M. Woodward, bibliothécaire de la reine à Windsor. Chabas fut très sensible à cette faveur. Mais la joie qu'il en éprouva fut troublée presque aussitôt par la mort d'une de ses filles[3], bientôt suivie de celle de sa mère[4]. Brugsch, qui venait d'être lui-même frappé cruellement par la mort de son jeune enfant et la maladie de sa femme, lui écrivit pour le consoler[5], et lui adressa des propositions d'hospitalité réciproque, par où tantôt à Berlin, tantôt à Chalon, ils eussent tâché de se distraire de leur tristesse en

1. Lettre de M. de Horrack à Chabas, du 8 mars 1864.

2. Cet ouvrage ne fut pas mis dans le commerce. En voici le titre : *Description of the Papyrus of Nas-Khem, Priest of Amen-Ra, discovered in an Excavation made by direction of H. R. H. the Prince of Wales, in a Tomb near Gournah, at Thebes.* Printed for private circulation only, 1863, gr. in-8.

3. En mars 1864.

4. En mai 1864.

5. Lettres de Brugsch à Chabas, du 25 mars et du 4 avril 1864.

travaillant ensemble[1]. Il venait de publier dans sa *Zeitschrift* un article sur , où il corrigeait E. de Rougé avec une sévérité dont on fut alors généralement un peu étonné,

E. de Rougé revenait alors à Paris, de sa mission en Égypte[2]. Les égyptologues anglais exprimaient l'espoir qu'il résulterait de ce voyage la publication des textes intéressants que Mariette avait découverts, mais qu'il se hâtait trop peu à leur gré de leur faire connaître[3]. Dès ce moment, ils faisaient des tentatives pour constituer à Londres une Société et un journal d'égyptologie[4]; ces tentatives préparaient, mais encore de bien loin, l'organisation de l'*Egypt Exploration Fund*. Les égyptologues étrangers se trouvaient d'ailleurs fort nombreux à Paris au mois d'avril 1864, quand E. de Rougé y rentra; c'est ainsi qu'il reçut en même temps à déjeuner MM. Valdemar Schmidt, Lieblein, Lauth et Basil Henry Cooper. Celui-ci, qui persistait à juger les égyptologues français et allemands trop peu respectueux de la chronologie biblique, croyait alors avoir reconnu dans les monuments égyptiens la date précise de l'Exode[5]. On peut être sûr que Chabas n'était pas d'accord avec lui sur ce point; toutefois l'humeur ouverte et sympathique de Cooper donna à leur correspondance, malgré leur dissentiment, un caractère fort amical. Brugsch, à son tour, vint passer quelques jours à Paris dans le courant de mai. Il venait, avec l'agrément du tout-puissant Lepsius[6], d'être nommé

1. La nomination de Brugsch au vice-consulat de Prusse au Caire, empêcha la réalisation de ce projet.

2. Lettre de M. de Horrack à Chabas, du 22 avril 1864.

3 et 4. Lettre de Birch à Chabas, du 24 mars 1864; lettre de M. de Horrack, du 4 juillet 1864, relatant les attaques de Sharpe contre Mariette, sur sa lenteur à publier la table de Saqqarah. Les voyageurs anglais reprochaient encore à celui-ci de ne pas veiller assez efficacement à la conservation des monuments (Lettre de Birch, 24 mars).

5. *The hieroglyphical Date of the Exodus in the Annals of Thothmes the great*, London, 1860.

6. Lettre de Lepsius à Chabas, du 25 août 1864 : « Il (Brugsch) ne

vice-consul prussien au Caire, et venait voir E. de Rougé avant de se rendre à son poste, au mois d'octobre. De retour à Berlin, il écrivit à Chabas qu'on avait beaucoup parlé de lui pendant ces quelques jours passés à Paris.

J'avais, *disait-il*[1], le plaisir de revoir nos égyptologues de Paris, ainsi que plusieurs savants étrangers. Nous avons causé vivement et je vous assure que votre nom et vos travaux ont trouvé dans nos discussions un écho dont vous pouvez être fier. M. de Rougé vous a jugé avec une impartialité parfaite.

Lauth également écrivait[2] de Paris à Chabas qu'E. de Rougé avait fait l'éloge de ses travaux dans ses cours au Collège de France, repris depuis le 19 mai 1864. Mais Lauth devait éprouver à Paris une déception pour lui-même; il ne parvint pas à y faire publier ses recherches astronomiques d'après les monuments égyptiens.

Les études astronomiques amenèrent vers le même temps à Chabas un nouveau disciple, M. Romieu, professeur d'hydrographie à Agde, qui publia deux ans plus tard un mémoire sur le calendrier vague des anciens Égyptiens.

Leemans signalait aussi l'apparition d'un autre égyptologue, dont le nom devait en peu de temps devenir illustre. Dans une lettre du 24 juillet 1864, après avoir parlé des efforts qu'il avait faits pour établir le bon accord entre Lepsius et Brugsch, il ajoutait :

J'ai eu une grande satisfaction à faire la connaissance de M. le Dr G. Ebers, de Berlin, qui s'est acquis un très bon nom par son roman *Une Fille d'un roi égyptien*, 3 volumes publiés et épuisés dans le cours de l'année. Il a fait des progrès immenses dans l'in-

manquera pas d'être bien utile dans cette charge à la science égyptienne et j'ai favorisé dans cette espoir ce plan qui s'est maintenant réalisé ».

1. Lettre de Brugsch à Chabas, du 30 mai 1864. Brugsch y redemandait à Chabas de collaborer à la *Zeitschrift*.

2. Lettre de Lauth à Chabas, du 31 mai 1864.

terprétation des textes, et si Dieu lui préserve la vie, il rendra de bien grands services à nos études. Si jamais vous le rencontrez, vous conviendrez que M. Ebers est un homme des plus aimables et des plus savants. M. Brugsch a obtenu la place de consul de Prusse au Caire, où il s'établira avec sa famille ; cette place vaut cent fois mieux pour lui que celle de Téhéran en Perse, pour laquelle il avait été d'abord destiné...

Quelques jours plus tard (29 juillet 1864), Chabas envoyait à Brugsch, un exemplaire de la deuxième série des Mélanges[1], avec les observations suivantes :

C'est un ouvrage que j'ai écrit la fièvre dans les doigts, au moment des préoccupations douloureuses qui ont signalé pour moi les cinq premiers mois de 1864, et dont je sens encore l'influence. En recourant à la date de Londres du travail de M. Birch, vous verrez que sa préparation en français a été l'affaire de quelques heures[2]. Tout a suivi la même marche rapide ; aussi la forme estelle médiocrement satisfaisante ; quant au fond scientifique, je n'ai rien à y changer.

Vous verrez combien il existe malheureusement de points de dissidence entre nous. Ceci vous explique les motifs qui ne me permettent pas d'écrire dans votre Journal. Il faudrait que nous eussions plus d'harmonie dans nos méthodes d'investigation. Vous

1. Cette deuxième série comprenait quinze dissertations : I. Le groupe [hiéroglyphes]. — II. Les levers de Sothis; l'ère de Ménofré. — III. L'ère des Renaissances. — IV. Une éclipse sous le règne du père de Tiklat II. — V. Ramsès et Pithom. — VI. Le verbe égyptien *se taire*. — VII. Étude analytique d'un texte difficile. — VIII. De la longévité chez les Égyptiens, par *C. W. Goodwin*. — IX. Le cocotier était-il connu des Égyptiens ? par *le même*. — X. Sur quelques groupes comprenant le signe [hiéroglyphe], par *le même*. — XI. Lettre à F. Chabas sur un fragment hiératique se rattachant au Papyrus de Berlin n° 2, par *le même*. — XII. Hiéroglyphes et cunéiformes, études comparatives, par *Ed. Hincks*. — XIII. Sur un horoscope grec, par *C. W. Goodwin*. — XIV. Glossaire. — XV. Sur une stèle hiératique, par D[r] *S. Birch*.

2. Le mémoire de Birch n'avait été adressé à Chabas que dans le mois même de juillet; le mémoire de Hincks que le 18 juin.

me faites l'effet de citer des phrases hiéroglyphiques que vous détachez d'un contexte que vous n'avez pas essayé de comprendre[1]; et par suite vos coupures ne sont pas où elles doivent être..... Mais les erreurs ne sont rien par elles-mêmes quand on est d'accord sur les principes. C'est là ce que j'aurais voulu obtenir..... En définitive, nous avons encore à faire beaucoup de chemin pour nous rencontrer... Il ne m'en paraît que plus nécessaire de vous rappeler votre promesse de me visiter à Chalon; nous nous expliquerons mieux de vive voix, et nous finirons probablement par admettre des bases communes sur lesquelles nous pourrons construire sans avoir à démolir ensuite.

En même temps Chabas adressait d'autres exemplaires à Lepsius, à Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique, à M. Genteur son secrétaire général, enfin à l'Empereur Napoléon III. C'était une suprême tentative pour attirer l'attention sur les difficultés qu'il éprouvait à publier en province des travaux d'égyptologie, et pour obtenir que la fonte hiéroglyphique de l'Imprimerie Nationale devînt enfin plus accessible.

J'ai l'honneur, écrivait-il à l'Empereur le 28 juillet 1864, de présenter à votre Majesté un ouvrage intitulé *Mélanges égyptologiques*, 2e série, que faute de types convenables j'ai été obligé d'imprimer en autographie. Mes travaux antérieurs m'ont valu, de la part de l'Étranger, une assistance matérielle à laquelle je dois des progrès

1. C'était sans doute en vue de la préparation de son Dictionnaire que Brugsch avait cette tendance à traduire des phrases détachées; mais sur ce point l'observation de Chabas est très juste. Cette lettre est intéressante pour prouver que dès cette époque, Chabas et Brugsch étaient divisés par une question de principe, et que les observations adressées à Brugsch dans la *Réponse à la Critique* ne proviennent pas seulement d'un mouvement de colère. Lepage-Renouf jugeait à cet égard de même que Chabas, à qui il écrivait le 16 août 1866 :

« Un ouvrage de M. Brugsch doit infailliblement contenir beaucoup de choses neuves et intéressantes; mais un dictionnaire exige l'exactitude la plus consciencieuse, et M. Brugsch est d'une inexactitude révoltante. »

qui n'ont pas été sans retentissement. Je sollicite aujourd'hui de la France un peu d'aide pour la continuation de mes publications sous une forme plus convenable.

Je demanderais qu'il me fût octroyé une petite quantité de la fonte hiéroglyphique de l'Imprimerie Impériale, aujourd'hui si peu utilisée ; ou que si cette faveur ne peut m'être accordée, Votre Majesté fît étudier la question de savoir s'il ne serait pas temps de modifier l'article du règlement de cet établissement, qui prohibe le prêt des caractères orientaux hors Paris.

Je ne me serais pas permis d'appeler sur ce sujet l'attention de Votre Majesté, s'il ne s'agissait pas des véritables intérêts d'une science toute française dans son origine et dans laquelle la France ne devrait pas cesser d'occuper le premier rang.

M. Chagot, député de Saône-et-Loire, était au courant des démarches de Chabas, et l'avait appuyé de toutes ses forces auprès de l'Empereur et du ministre. Cependant, dès le 8 août, il lui écrivait de ne pas trop compter sur le succès auprès de l'Imprimerie Impériale, ajoutant d'ailleurs que ses démarches ne seraient pas complètement perdues : en attirant sur Chabas l'attention du ministre, elles l'avaient signalé pour une récompense bien méritée. Quelques jours plus tard en effet, le 12 août 1864[1], Chabas était nommé chevalier de la Légion d'honneur. MM. E. de Rougé, de la Saussaye, de la Guéronnière, consultés par M. Duruy avant la proposition à l'Empereur, avaient répondu dans les termes les plus favorables [2].

La demande relative aux types hiéroglyphiques avait été transmise par l'Empereur au Ministre de la Justice, M. Baroche. Chabas tenta de ce côté un dernier effort par une lettre du 11 août 1864 :

J'ai adressé à Sa Majesté un exemplaire de mon dernier ouvrage que faute de types convenables j'ai été forcé d'imprimer en auto-

1. C'est aussi au commencement d'août 1864 que la Société Royale de Littérature de Londres s'associa Chabas comme membre honoraire.

2. Lettre de M. de la Saussaye à Chabas, du 2 novembre 1864.

graphie; je sollicitais en même temps soit le don soit le prêt d'une quantité suffisante de la fonte hiéroglyphique de l'Imprimerie Impériale pour l'impression de travaux ultérieurs.

M. le Chef de cabinet de l'Empereur vient de m'informer que cette demande a été transmise à Votre Excellence, qui seule désormais aura à y donner la suite qu'elle comporte. V. E. pourra se faire rendre compte par l'honorable académicien M. Mohl des motifs qui militent en faveur de la mesure que je sollicite. Je crois toutefois devoir résumer en peu de mots l'historique de mes débuts et de mes progrès dans la science que nous devons au génie de Champollion.

En 1852, mon attention se porta pour la première fois sur les hiéroglyphes, et dès 1855, je commençais mes publications, qui sont aujourd'hui au nombre de 24..... Il ne m'appartient pas de faire l'éloge de mes propres œuvres; je dirai pourtant qu'aucun égyptologue français n'a encore publié un ensemble aussi considérable; que le seul ouvrage de textes purs, le seul livre égyptien qui ait été publié en France, l'a été par moi (*Papyrus magique Harris*); et je rappellerai que mon *Analyse de l'inscription d'Ibsamboul*, en mettant à nu l'inanité des leçons contemporaines au Collège de France, a été la cause déterminante du décret du 8 février 1860, qui a changé le titre de la chaire de Champollion, afin, dit le rapport de M. Rouland, de la garantir contre les déviations dont elle a été plusieurs fois menacée.

Limité aux ressources d'une petite ville de province, j'ai eu à lutter contre de grands obstacles dans le cours de mes études, et contre de plus grands encore pour mes publications. J'ai surmonté ceux qui n'exigeaient que des sacrifices pécuniaires; c'est ainsi par exemple que j'ai acheté des types coptes et hébreux. Quant aux types hiéroglyphiques, qui ne se prêtent ni ne se vendent, je les ai imités au moyen de divers procédés, d'abord à l'aide de clichés de zinc gravés par moi à l'acide, qui n'ont donné que de très mauvais résultats, tout en altérant ma santé: puis avec des bois sculptés également par moi-même, ce qui entraînait une énorme perte de temps, sans permettre de citations suffisamment multipliées; enfin j'ai eu recours à l'autographie, procédé peu digne de la science, très difficile à mettre en œuvre, et s'opposant à tout remaniement et à toute correction.....

Quoi qu'il en soit, mes travaux m'ont valu l'approbation et l'amitié des savants les plus considérables à l'étranger. Grâce à leur intervention, j'ai reçu de la Prusse, de l'Angleterre et des Pays-Bas les ouvrages coûteux, édités par les Gouvernements, et que ma modeste bibliothèque n'osait ambitionner......... Aujourd'hui je demande à la France de m'accorder à son tour un peu d'assistance : une casse du type hiéroglyphique de l'Imprimerie Impériale lèverait les difficultés qui s'opposent à moi. Je l'utiliserai d'abord pour publier la traduction littérale analytique et commentée du *Voyage en Palestine et en Syrie au XVe siècle avant notre ère*, raconté par le Papyrus Anastasi I.....

Du reste, je suis à la fin de ma carrière commerciale et des fonctions consulaires qui prennent depuis quinze ans une partie de mon temps. Je me propose de donner bientôt toute mon activité à l'étude qui me passionne, et j'ai la confiance que mes travaux ne seront pas inutiles pour maintenir à la France le rang qui lui appartient dans une science qu'a créée un de ses plus illustres enfants.

F. Chabas,
Président du Tribunal de Commerce de Chalon-sur-Saône.

Le Ministre de la Justice répondit à Chabas le 19 août 1864 :

J'ai reçu en même temps que la pétition que vous avez adressée à l'Empereur pour obtenir la cession d'une fonte de caractères hiéroglyphiques de l'Imprimerie Impériale, la lettre que vous m'avez fait parvenir pour m'expliquer que la faveur que vous sollicitez vous permettrait de poursuivre utilement vos travaux scientifiques.

La cession que vous demandez est interdite par les règlements de l'Imprimerie Impériale, et ne peut être consentie. Mais si vous vouliez bien communiquer votre ouvrage à M. le Conseiller d'État Directeur de l'Imprimerie Impériale, il serait examiné et soumis, s'il y avait lieu, à la Commission des impressions gratuites.

Dans l'intention du Ministre, cette proposition bienveillante devait sans doute suffisamment corriger le tort que le refus des types pouvait causer à la science. Mais une telle

proposition était inacceptable pour Chabas. Éloigné de Paris, il lui eût fallu se dessaisir définitivement de son manuscrit, qu'il avait cependant besoin de pouvoir compléter constamment, en tenant compte des progrès de la science pendant le cours d'une impression qui devait durer fort longtemps, même à l'Imprimerie Impériale, à cause de l'immensité de l'œuvre. De plus, ayant pris dans la science une situation indépendante, il lui fallait livrer son œuvre capitale, longtemps avant toute publication possible, à l'appréciation de rivaux dont il combattait souvent les idées; et nous verrons plus loin quel accueil peu équitable certains de ses confrères firent à son chef-d'œuvre, après son apparition. Il préféra donc conserver son indépendance [1], et chercha sans retard à réussir d'un autre côté. M. de Horrack venait de faire de nouvelles recherches pour lui indiquer un meilleur emploi de l'autographie, lorsque l'occasion d'acquérir des caractères hiéroglyphiques se présenta enfin d'une manière inespérée.

Le 25 août 1864, Lepsius demandait à Chabas sa collaboration pour la *Zeitschrift* dont il prenait la direction, vacante par le départ de Brugsch, et qu'il comptait désormais imprimer *avec les types de l'Imprimerie Royale de Berlin.* Chabas accepta cette fois de collaborer à la *Zeitschrift* [2]. Mais l'allusion faite aux types de Berlin l'avait intéressé encore davantage; et dès le 28 août, il demanda s'il lui serait possible d'acquérir une fonte de ces types. Lorsque Lepsius lui répondit [3] que cela ne lui paraissait pas impossible, et qu'il allait faire auprès de son Gouvernement les démarches nécessaires, Chabas fut transporté d'émotion et de reconnais-

1. M. de la Saussaye l'approuva, dans sa lettre du 2 novembre 1864 : « Je suis complètement de votre avis, il vaut mieux conserver à tout prix liberté et spontanéité. »

2. Il y collabora fidèlement en effet, et donna dix-sept articles de 1864 à 1870.

3. Le 2 septembre 1864. A partir de ce moment, les lettres de Lepsius à Chabas furent généralement écrites en allemand.

sance; la promesse fut confirmée le 24 septembre 1864. La fonte, faite à Berlin sur les types de l'Imprimerie Royale par Ferdinand Theinhardt[1], fut achevée et adressée à Chabas au mois de mars 1865.

Tout entier dès lors à l'impression de son grand ouvrage, il n'entreprit guère d'autres travaux égyptologiques, jusqu'en 1866, que pour tenir la promesse de collaboration qu'il avait faite à Lepsius[2]. Cependant sur la demande de l'abbé William de Burgat, il prépara aussi une traduction en hiéroglyphes du préambule de la Bulle de l'Immaculée-Conception, dont l'abbé Sire, directeur de Saint-Sulpice, voulait offrir au Saint-Père un exemplaire écrit dans toutes les écritures connues[3]. Il fut également consulté par Guillaume Lejean[4], l'explorateur de l'Éthiopie, qui voulait s'assurer si les anciens Égyptiens avaient ou non fréquenté cette curieuse région; par M. Clermont-Ganneau[5], qui cherchait à faire dans le journal *La Rive Gauche*, une petite place à l'archéologie orientale; par Auguste Eisenlohr[6], qui venait de commencer à Heidelberg l'étude de la langue hiérogly-

1. Les frais payés par Chabas à Theinhardt s'élevèrent à 126 thalers. Ces types appartiennent maintenant à l'imprimerie Marceau, à Chalon-sur-Saône.

2. Durant cette période, Chabas donna à la *Zeitschrift : Sur un texte égyptien relatif au mouvement de la terre*, 1864, p. 97. — *Lettre à M. le Dr Lepsius sur les mots égyptiens désignant la droite et la gauche*, 1865, p. 9. — *Les Ramsès sont-ils de la race des Pasteurs, étude sur la stèle de l'an 400*, 1865, p. 29-33. — *Sur l'antiquité de Dendèra*, 1865, p. 91. — *Quelques Observations sur l'écriture et sur la langue de l'ancienne Égypte*, 1866, p. 42.

3. Lettres de l'abbé William de Burgat (18 décembre (1864); de l'abbé Sire (27 janvier et 29 juin 1865); de M. de Horrack (1865).

4. Lettres de Guillaume Lejean (12 janvier et 12 juillet 1865); de Chabas (20 janvier 1865).

5. Lettres de M. Clermont-Ganneau (26 janvier 1865); de Chabas (30 janvier 1865).

6. La correspondance commença par une lettre de M. Eisenlohr du 20 février 1865.

phique, et demandait une direction à Chabas, au lieu de s'adresser à Lepsius. Il est vrai qu'en revanche M. de Horrack étudiait alors à Berlin, auprès de Lepsius et Passalacqua[1]; c'est durant ce séjour à Berlin qu'il copia le texte du Papyrus des Lamentations.

Au moment ou l'Égyptologie faisait l'acquisition de M. Eisenlohr, elle était sur le point de perdre le concours actif de Goodwin, nommé *Assistant Judge* en résidence à Shanghaï[2]. Chabas prévit tout de suite qu'en Chine son ami se laisserait entraîner vers d'autres études[3], malgré les bons propos de Goodwin, qui voulut utiliser pour l'Égyptologie son passage par l'Égypte, et alla visiter Harris et Mariette[4]. Mais celui-ci ne put lui montrer tous les Papyrus de Boulaq; il s'était momentanément dessaisi de la plupart de ces papyrus pour les faire monter à Paris. Il venait d'ailleurs d'interrompre pour quelque temps ses relations amicales avec Chabas, à la suite d'une querelle dont Dümichen avait été l'occasion; des incidents inattendus firent même dégénérer cette querelle en un conflit personnel entre E. de Rougé et Chabas, bien que ceux-ci dans le principe y eussent été complètement étrangers.

Au cours d'un voyage sur les bords du Nil, l'égyptologue allemand Dümichen avait copié, dans le temple de Séti Ier à Abydos, déblayé par les soins de Mariette, la fameuse liste royale encore inédite, l'avait communiquée à Lepsius et

1. Passalacqua mourut au mois de mai 1865, et fut remplacé par Lepsius à la direction du Musée de Berlin.

2. Lettre de Goodwin à Chabas, du 16 février 1865.

3. Cependant Goodwin continua de l'Extrême-Orient à correspondre avec Chabas, et sa correspondance contient encore quelques observations égyptologiques (notamment dans la lettre du 23 juillet 1869). Il envoya aussi quelques travaux pour la *Zeitschrift* et pour les troisièmes *Mélanges* de Chabas.

4. Lettre de Goodwin à Chabas, datée d'Aden, le 9 juin 1865. Goodwin avait été aussi rendre visite à E. de Rougé en passant par Paris, en mai 1865, et s'était arrêté à Chalon quelques jours auprès de Chabas.

l'avait enfin publiée. Mariette entendait pourtant se réserver la publication de tous les documents découverts par lui[1]. Il est vrai qu'on protestait, sinon contre cette prétention bien légitime en elle-même, du moins contre ses conséquences. En effet, Mariette, surchargé de travail, contrarié par toutes sortes de difficultés, souffrant déjà de la cruelle maladie dont il mourut, sans budget régulier qui lui permît d'entreprendre des publications importantes, ne pouvait parvenir à mettre assez vite à la disposition de ses confrères les richesses surabondantes qu'il avait acquises à la science. Nous avons vu que déjà, dans une lettre du 13 mars 1862, E. de Rougé exprimait à Chabas son impatience de savoir l'existence de monuments précieux dont on ne pouvait tirer parti; et c'était sans doute là un des motifs qui l'avaient poussé à se rendre en Égypte durant l'hiver de 1863-1864. Nous avons vu aussi que Sharpe avait très vivement attaqué Mariette au sujet de sa lenteur à publier la table de Saqqarah[2]. Ce document en effet était découvert depuis plusieurs années, lorsque Mariette le fit connaître en 1864 dans la *Revue archéologique*. Lepsius, adonné à l'étude de la chronologie égyptienne, devait être également impatienté de cette lenteur qui le privait de documents d'une valeur incomparable pour ses propres travaux. Aussi, tout en tenant compte des difficultés qui retardaient Mariette dans la publication de l'ensemble de ses trouvailles, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il aurait pu au moins publier séparément et sans délai, dans l'intérêt de la science, quelques-uns de ses documents de premier ordre. C'est ce qu'il se décida à faire, lorsqu'il vit que d'autres commençaient à s'emparer de ces documents; de plus, il adressa à l'Académie des Inscriptions une lettre où il rappelait les circonstances de la découverte ignorées par Dümi-

1. Voir la notice biographique sur Théodule Devéria, par M. Gabriel Devéria, p. xxxix, l. 9-18.

2. Lettre de M. de Horrack à Chabas du 4 juillet 1864.

chen [1]. On ne pouvait sur ce point lui refuser satisfaction. Mais un article du *Moniteur* [2], du 25 janvier 1865, vint malheureusement compliquer la question, en soulevant une nouvelle querelle.

La conduite de Dümichen y était qualifiée avec une regrettable violence d'expression, et Lepsius qu'il n'y avait pas lieu de mettre en cause, que d'ailleurs sa grande situation, sa courtoisie bien connue, son titre même d'associé de l'Institut de France auraient dû protéger contre des accusations imprudentes, était injustement pris à partie. Pour comble d'inexactitude, on mettait encore en cause, non plus comme complice, mais comme victime du méfait, E. de Rougé, qu'on associait à Mariette comme auteur de la découverte. Il rectifia l'erreur en ce qui le concernait, tandis que Chabas intervenait pour défendre Lepsius et Dümichen. Il ne lui était guère possible de faire parvenir sa réponse au *Moniteur*, alors journal officiel. Il s'adressa donc au directeur du journal *La Presse*, qui avait reproduit les attaques du *Moniteur* contre Lepsius ; sa lettre, du 20 février 1865, ne fut pas insérée [3]. Il se persuada alors qu'on ne voulait pas à Paris laisser entendre la vérité. Excité par les difficultés qu'il rencontrait, il ne se contenta pas de se faire le défenseur de Lepsius ; il attaqua à son tour, par la publication de ses *Revues rétrospectives* [4], les abus qu'il croyait reconnaître dans la science officielle, et s'en prit à E. de Rougé lui-même. Isolé comme

1. Personnellement nous n'avons pas connu Dümichen ; mais ceux qui ont pu le juger de près n'ont jamais douté de sa loyauté. Ses torts envers Mariette furent donc sans doute le résultat d'une méprise, en ce qu'il crut avoir été le premier à reconnaître la valeur du texte.

2. L'auteur de cet article était Ernest Desjardins, que son amitié pour Mariette entraîna certainement trop loin.

3. Peut-être parce que Chabas ne s'y était pas assez strictement borné à rétablir les faits uniquement en ce qui concernait Lepsius et Dümichen.

4. Ces deux publications furent complétées par un article sous forme de lettre à M. Adrien Péladan, directeur de la *France Littéraire* (décembre 1865).

il était, il se dit qu'il allait sacrifier ainsi ses propres intérêts aux intérêts de la science, et il les sacrifia sans hésiter; qu'il allait sacrifier l'amitié de Mariette, qui lui était précieuse[1], et la sacrifia, malgré ses regrets, à la cause qu'il jugeait celle de la vérité. Cette campagne montra quelques-uns des beaux côtés de son caractère; en revanche, elle le fit accuser de passion et de parti pris[2]; mais il faut dire que les attaques du *Moniteur* avaient été beaucoup plus vives que ne le furent les répliques de Chabas. Il concluait que les richesses conservées dans les collections publiques, et notamment dans les collections du Louvre[3], auraient dû être rendues plus accessibles aux travailleurs; que les monuments appartenaient à la science plus encore qu'à ceux qui les détenaient ou même qui les avaient trouvés; que l'action de Dümichen s'expliquait par l'inaction de Mariette; et qu'au lieu de tant protester contre l'irrégularité commise par la publication d'un document précieux, on ferait mieux d'aviser à mettre le plus tôt possible tous les documents précieux à la dispo-

1. Chabas n'avait en vue que les intérêts supérieurs de la science; mais ses sentiments d'admiration pour Mariette n'avaient pas changé, et il restait fidèle aux souvenirs de leur ancienne amitié. Aussi repoussa-t-il des propositions de concours qui auraient eu pour conséquence de desservir Mariette et E. de Rougé en même temps.

2. « *Vous devez être né sous la planète de Mars,* » lui écrivait plaisamment M. Michelant, le 23 juillet 1865, « *car non seulement vous bataillez continuellement, mais encore les recherches qui vous concernent amènent des luttes et des discordes qui ne s'éteignent plus.* » M. Michelant avait eu en effet à lutter un peu avant d'obtenir qu'on laissât exécuter pour Chabas la copie d'un texte copte de la Bibliothèque Nationale; mais l'autorisation de l'administrateur général lui permit de surmonter la résistance qu'on lui avait d'abord opposée.

3. Toutefois E. de Rougé n'aurait pu trouver au Louvre les éléments de publications telles que les *Select Papyri*, les Papyrus de Berlin ou les Papyrus de Leyde, le Louvre étant fort riche en textes religieux, mais non en papyrus historiques ou littéraires. En cela Chabas réclamait donc ce qu'on ne pouvait lui donner. Il est vrai qu'il n'avait pas de renseignements à cet égard, et c'est ce dont il se plaignait surtout.

sition des savants [1]. En principe, Chabas avait généralement raison, et l'on ne contesta guère ses conclusions [2]; si bien qu'il put attribuer en partie à son intervention quelques-uns des progrès qui s'accomplirent dans le sens qu'il avait indiqué. L'admirable Catalogue des Papyrus du Louvre par Devéria, allait bientôt s'achever pour lui donner satisfaction. Mariette, d'ailleurs pressé par les instances de Devéria, qui avait passé auprès de lui l'hiver de 1864-1865, tourna une plus grande part de son activité vers la publication de ses Monuments; le Khédive lui offrait pour cela les ressources nécessaires en vue de l'Exposition de 1867. Il chercha même à ce moment à attirer en Égypte Weidenbach [3], le graveur des *Denkmäler*; mais Lepsius retint son collaborateur auprès de lui [4]. Toutefois, à côté du bien que Chabas pouvait se flatter d'avoir provoqué, le mal fut que sa polémique le mit en guerre ouverte avec E. de Rougé. Celui-ci répondit dans la *Revue archéologique* [5] au reproche que Chabas lui avait adressé de ne pas assez travailler; sa réponse la plus éloquente fut d'ailleurs la publication de son irréprochable Mémoire sur les six premières dynasties [6]. Pendant ce temps, Egger, alors président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, placé au-dessus du débat, parce qu'aucune des critiques de Chabas ne lui était applicable, Leemans, chez qui la bonté égalait le savoir, tâchaient d'apaiser le conflit en faisant équi-

1. Aussi, dès que parut la Stèle de l'an 400 (mars 1865), Chabas composa en quelques heures pour la *Zeitschrift* son étude de ce texte, afin de montrer combien était urgente la publication de tels documents, et avec quelle impatience on les attendait.

2. Vincent, membre de l'Institut, écrivit à Chabas, le 25 novembre 1865, qu'il l'approuvait complètement au fond, tout en faisant quelques réserves au sujet des questions de convenance.

3. Lettre de Leemans, du 2 juillet 1865.

4. Lettre de Lepsius, du 31 août 1865.

5. *Revue archéologique* d'avril et d'août 1865.

6. *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, mai 1866.

tablement la part des torts et des mérites de chacun[1]. En général, à Paris on parut regretter encore plus les querelles soulevées par la polémique de Chabas, qu'on ne loua ce qu'il y avait de juste dans ses conclusions. En province au contraire, et à l'étranger, on s'intéressa aux revendications d'un savant aussi estimé que l'était Chabas. L'Institut des provinces de France, présidé par Arcisse de Caumont, choisit ce moment (avril 1865) pour l'admettre au nombre de ses membres titulaires[2]. En même temps, l'Académie royale néerlandaise l'élisait membre associé (avril 1865), sur la proposition de Leemans; celui-ci lui rappelait délicatement que déjà l'Institut néerlandais avait devancé une fois l'Institut de France, en s'associant Champollion le Jeune[3]. Birch invitait Chabas à venir le voir à Londres, et lui faisait des propositions de collaboration[4]; Zündel l'invitait à Berne[5]: Lauth lui envoyait son Mémoire sur les Zodiaques de Denderah[6]; M. Lieblein le consultait sur le curieux Papyrus de Turin qu'ils publièrent ensemble en 1868[7]; M. de Horrack lui demandait d'examiner son travail sur le Papyrus des

1. Lettres d'Egger à Chabas, du 17 et du 27 mars 1865; lettre de Leemans, du 20 mars 1865. M. Alexandre Bertrand écrivit aussi à Chabas dans le même sens, le 24 août 1865.

2. L'année suivante, le 22 juillet 1866, M. Léon de Rosny, directeur de la *Revue orientale,* demandait à Chabas de le renseigner pour la publication d'une étude sur l'Orientalisme en province.

3. Lettres de Leemans à Chabas, du 20 mars et du 11 avril 1865. Chabas répondit au choix de l'Académie néerlandaise, en composant pour elle un article *sur l'étude des hiéroglyphes* qui parut dès 1865 dans le volume IX des comptes rendus de l'Académie, et un second article *sur quelques outils du Musée de Leyde,* qui parut dans le volume X, en 1866. Chabas venait alors d'être nommé chevalier du Lion néerlandais, encore sur la proposition de Leemans, qui l'avisa de ce nouvel honneur le 26 février 1866, par une lettre d'une bienveillance charmante.

4. Lettre du 28 avril 1865.

5. Lettre du 4 août 1865.

6. Lettre du 9 juin 1865.

7. Lettre du 30 décembre 1865.

Lamentations[1]. Ce fut une grande satisfaction pour Chabas, qui trouva le travail excellent et s'applaudit de l'honneur que lui ferait le succès de son disciple. Les disciples de Lepsius et de Brugsch, Dümichen et Ebers, se signalaient aussi par leur activité. Ebers s'établissait à Iéna, comme *docent* en Égyptologie[2], et donnait pour son installation une intéressante étude sur la XXVI[e] dynastie, époque d'où il avait tiré le sujet de son premier roman[3]. Dümichen[4] faisait succéder ses *Kalenderinschriften* au *Bauurkunde der Tempelanlagen von Dendera*, où se trouvait le fameux passage relatif à la fondation de Dendérah.

Lepsius lui-même se disposait alors à retourner avec Weidenbach chercher de nouveaux textes en Égypte[5].

1. Lettres du 23 juin 1865, du 14 avril et du 1[er] mai 1866.

2. Lettre de M. Pleyte à Chabas, du 28 juillet 1866. Devéria venait de demander à M. Pleyte à employer ses types hiératiques, sans doute pour l'impression de son Catalogue.

3. Quelques mois plus tard, Ebers entrait en relations directes avec Chabas et lui racontait comment il avait composé son roman. Il lui proposait de concourir à la rédaction d'un journal d'archéologie biblique et l'invitait à venir passer quelques mois auprès de lui (*Lettres d'Ebers à Chabas, du 2 et du 9 septembre 1866*).

4. Dümichen écrivait à Chabas, en mai 1866, qu'il le considérait comme son professeur, aussi bien que Brugsch et Lepsius, qui d'ailleurs faisaient fort peu de chose pour favoriser son avenir égyptologique; ainsi Lepsius avait donné à Weidenbach le poste que Dümichen espérait au Musée de Berlin. Celui-ci continua dès lors à adresser ses publications à Chabas (lettres de Dümichen à Chabas, du 28 mai et du 6 novembre 1866). Il lui communiqua aussi, le 28 mai, des additions intéressantes aux listes géographiques de Karnak, telles qu'on les connaissait alors. Dans une des réponses de Chabas, du 17 juin 1866, nous voyons aussi combien il s'intéressait en même temps aux études de Brugsch sur le roman démotique de Satni.

5. Lettre de Lepsius, du 6 février 1866. Il avait pensé à faire dans ce voyage l'acquisition du Grand Papyrus Harris; mais il ne put s'entendre sur le prix avec M[lle] Harris (*Lettres de M[lle] Harris à Chabas, du 4 août et du 11 novembre 1866; lettres de Chabas à M[lle] Harris, du 20 août 1866 et du 7 février 1867*).

Mariette venait de donner à la *Revue archéologique* un important article sur la nouvelle Table d'Abydos[1]; les épreuves de cet article furent corrigées par M. de Horrack, en l'absence de Devéria qui venait de repartir aussi pour l'Égypte, mais pour raison de santé. L'activité régnait partout; même la collection Cailliaud commençait à s'installer dans les salles de la Bibliothèque Impériale, après quarante ans de séjour dans les combles. Cailliaud l'annonça lui-même à Chabas, et lui apprit à cette occasion quelques détails sur ses débuts dans les missions officielles depuis 1819[2]. Il l'entretenait aussi de ses travaux géologiques[3]; c'est à partir de ce moment que nous voyons Chabas s'appliquer à l'étude des monuments de l'âge de la pierre. Il y porta son ardeur habituelle; non seulement Cailliaud[4], mais Zündel[5], Leemans[6], M. Lieblein[7], le chevalier de Holst[8],

1. Lettre de M. de Horrack, du 30 janvier 1866. L'article de Mariette parut dans le numéro de février.

2. Lettres de Cailliaud à Chabas, du 16 février et du 20 mars 1866.

3. Il écrivait à Chabas, le 12 mai 1866, que c'était lui qui avait appris à Achille Devéria à couper les coquilles. Achille Devéria en avait formé une fort belle collection, qui fut acquise après sa mort par la ville de Chalon-sur-Saône, sur la proposition de Chabas.

4. Lettre de Cailliaud du 4 juin 1866, sur les hachettes perforées trouvées dans la Loire-Inférieure.

5. Lettres de Zündel, du 9 juin et du 6 octobre 1866.

6. Lettres de Chabas à Leemans, du 24 octobre 1866; de Leemans à Chabas, du 15 novembre 1866.

7. Lettre de Chabas, du 10 octobre 1866; lettre de M. Lieblein, du 23 octobre 1866.

8. Le chevalier de Holst, secrétaire de l'Université de Christiania, envoya à Chabas, le 16 octobre 1866, des renseignements sur les objets de pierre conservés à Christiania, et lui signala l'importance des collections de Copenhague, en l'adressant à M. Steenstrup. Mais M. Valdemar Schmidt, qui visita Chabas à Chalon pendant l'été de 1866 et au printemps de 1867, lui fournit alors les indications relatives aux collections de Copenhague, ayant été nommé conservateur honoraire des antiquités scandinaves envoyées par le Danemark à l'Exposition Universelle de 1867.

furent consultés par lui sur les antiquités lacustres de la Suisse[1], sur les trouvailles faites dans la tourbière de Kobenhausen, sur les instruments de silex du Musée de Leyde et sur les objets de même matière recueillis en Norvège. En même temps Lepage-Renouf entrait en correspondance avec lui[2], en lui communiquant une remarquable explication des tableaux astronomiques des tombeaux des Ramsès[3], et des observations philologiques, accompagnées d'appréciations intéressantes sur les mérites et les défauts de Brugsch[4]. Chabas eut l'occasion, en lui répondant le 27 mai 1866, de lui rappeler sa victorieuse réponse à Sir Cornwall Lewis[5], désormais plus que victorieuse, mais triomphante : le décret bilingue de Canope[6] venait d'être découvert à Sân par MM. Reinisch et Rœssler, d'une part, par Lepsius et Weidenbach, d'autre part, d'après les indications de M. Gambard. Lepsius avait annoncé la nouvelle de ce grand succès par une lettre du 19 avril, adressée à M. Abeken, et publiée dans la *Gazette de Berlin*. Dans son enthousiasme[7], il allait jusqu'à considérer que sans cette

1. Une lettre de Prisse, du 1er décembre 1866, indique aussi que Chabas lui demanda s'il n'avait pas vu en Égypte des traces de constructions sur pilotis.

2. Lettres du 24 avril, du 27 juillet, du 16 août, du 2 septembre et du 30 octobre 1866. Lepage-Renouf résida à Rouen pendant une partie de l'année 1866.

3. Lepage-Renouf avait reconnu la vraie signification de ce tableau en appliquant la correction de valeur découverte par Chabas pour les signes indiquant la droite et la gauche. C'est pour cela qu'il avait voulu faire remonter à Chabas une partie de l'honneur de sa propre découverte. Son travail parut un peu plus tard dans le *Chronicle* de Londres, du 25 janvier 1868.

4. Voir page LX, note 1.

5. Voir page XXXVI, note 3.

6. « *37 lignes d'hiéroglyphes,* » écrivait de Rougé en 1867, « *traduits par 76 lignes de texte grec sans lacune; et pas un démenti donné ni à la méthode ni à ses applications partielles dans le cours de cette décisive épreuve.* »

7. Il paraît d'ailleurs que Lepsius avait longtemps conservé des

découverte on n'eût pu prévaloir définitivement contre les attaques de Sir Cornwall Lewis, et qu'ainsi il était le sauveur[1] des études égyptologiques, menacées d'un pitoyable naufrage. Si bien qu'il fut sur le point de retirer son amitié à Chabas[2], pour avoir osé écrire dans le *Voyage*[3] que « *le long texte égyptien dont nous possédons aujourd'hui une traduction authentique en grec constitue pour la science égyptologique un éclatant flambeau à l'usage des sceptiques et des indifférents* ... MAIS IL FAUT SE GARDER DE CROIRE QUE CETTE ASSISTANCE INATTENDUE FÛT INDISPENSABLE AUX ÉGYPTOLOGUES ; IL NE FAUT PAS NON PLUS S'EXAGÉRER L'IMPORTANCE DES PROGRÈS QUI POURRONT RÉSULTER DE L'ÉTUDE DU DOUBLE TEXTE[4] ». Il avait cependant d'abord été flatté de voir que cette découverte avait déterminé Chabas[5] à ajouter une note considérable à son grand ouvrage[6]. Cet

doutes sur la certitude de la méthode, et que ce fut cette découverte qui les dissipa définitivement. On s'explique ainsi l'importance qu'il attribuait à son succès.

1. MM. Reinisch et Rœssler réclamèrent leur part dans l'honneur de ce sauvetage.

2. Lettre de Lauth à Chabas, du 4 décembre 1866. Dans cette lettre Lauth signalait l'identité du décret de Canope avec la stèle du Louvre c. 122.

3. *Voyage*, préface, page VIII.

4. Et Chabas faisait observer que le Papyrus d'Orbiney avait rendu aux études égyptologiques bien plus de services que n'en rendrait le décret de Canope.

5. Chabas avait même préparé une étude comparée des textes hiéroglyphiques de Canope et de Rosette ; mais ayant su que Lepsius désirait se réserver la publication et l'étude du décret de Canope, il supprima cette partie de son travail et se limita à l'étude du texte de Rosette, par déférence pour l'égyptologue prussien. C'était d'ailleurs de celui-ci qu'il avait reçu communication du texte de Canope antérieurement à sa publication (lettres de Lepsius à Chabas, du 20 août, du 28 septembre, du 6 novembre 1866 ; lettre de Chabas à Lepsius, du 9 novembre ; lettres de Leemans à Chabas, du 15 et du 26 novembre ; lettre de Chabas à Leemans, du 19 novembre 1866.

6. Lettres de Lepsius à Chabas, du 24 juillet 1866 ; de Chabas à

ouvrage parut enfin le 24 octobre 1866, sous le titre : *Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie et en Palestine au XIVe siècle avant notre ère, publié avec la collaboration de W. Goodwin.* L'Égyptologie venait de faire « *une enjambée de géant*[1] » ; non seulement c'était sous la forme pittoresque donnée par le scribe égyptien, un exposé de la géographie de la Palestine à cette époque reculée, aussi curieux que F. de Saulcy avait pu le désirer[2] ; mais dans presque toutes les branches des études égyptologiques, philologie, histoire, archéologie, des progrès immenses s'accomplissaient d'un coup, grâce à cette admirable publication. L'autorité que Chabas avait su prendre sur la plupart de ses confrères[3] était justifiée par ce succès éclatant. Le 16 novembre 1866, Birch le remerciait de l'envoi de son *Opus magnum,* et lui reparlait de son projet d'un travail en commun[4]. Le 12 décembre, il lui exprimait de nouveau son approbation[5], et lui apprenait qu'il venait lui-même d'exciter l'inquiétude de Lepsius, en faisant devant la *Syro-Egyptian Society* une lecture sur le décret de Canope, malgré son soin de ne pas traiter les questions que le savant prussien désirait se réserver. Chabas en put conclure qu'il

Lepsius, du 2 août 1866. Chabas ajouta aussi à son travail une étude sur le traité de Ramsès II avec les Khétas, et consulta alors Egger au sujet de ses *Études sur les traités publics chez les Grecs et chez les Romains* (lettre de Chabas, du 11 juin 1866 ; lettre d'Egger, du 15 juin 1866).

1. Cette expression « *Egyptology makes giant strides* » se trouve dans une lettre de Birch, adressée à Chabas au sujet de son ouvrage, le 12 décembre 1866.

2. Voir page XXIX.

3. Un disciple nouveau, M. Lefébure, qui s'était présenté à lui en juillet 1866, lui écrivait de Cannes le 6 octobre, et lui demandait une direction pour ses études.

4. En même temps Birch mentionnait une lettre de Goodwin, sur une inscription sanskrite trouvée à Pékin.

5. Dans la même lettre, Birch annonçait la mort du Dr Hincks, et le retour de Brugsch, qui se retirait du consulat du Caire.

avait eu de bonnes raisons d'abandonner son travail sur le même sujet[1], bien qu'Ebers lui en exprimât ses regrets[2].

La question de la transcription copte avait déjà été une cause suffisante de désaccord entre lui et son susceptible ami, bien qu'ils eussent réussi à faire la paix sur ce point, à condition de ne pas trop s'expliquer, et encore grâce aux soins de l'excellent Leemans[3]. Lepsius se chargea de fort bonne grâce de la présentation d'un exemplaire du *Voyage*, que Chabas avait dédié au roi de Prusse, pour le remercier de l'octroi des caractères de l'Imprimerie Royale de Berlin. La présentation eut lieu en présence du prince de Saxe. Quelques jours plus tard, dans un second entretien avec le roi, et en lui présentant son propre ouvrage sur le décret de Canope, Lepsius attira de nouveau son attention sur la valeur de l'œuvre de Chabas[4]. Peu de temps après[5], celui-ci recevait les insignes d'officier de la Couronne Royale de Prusse, 3e classe. Prisse venait alors de lui dessiner l'écusson allégorique qu'il grava désormais au frontispice de ses œuvres : la croix de la Légion d'honneur y fut représentée entre celles du Lion néerlandais et de la Couronne royale de Prusse[6]. Le mémoire sur l'Inscription de Rosette, qui parut à la fin de mars 1867, fut orné le premier de cet écusson. Cependant

1. Le travail de Lepsius snr le décret de Canope parut tout au commencement de 1867.

2. Lettre d'Ebers, du 29 décembre 1866. Celui-ci cherchait comme Leemans à rétablir la paix entre Lepsius et Brugsch, ses professeurs.

3. Lettres de Leemans à Chabas, du 15 et du 26 novembre 1866 ; lettre de Chabas à Lepsius, du 24 décembre 1866.

4. Lettres de Lepsius à Chabas, du 19 décembre 1866 et du 19 janvier 1867.

5. Le 27 février 1867 ; mais dès le 19 janvier Lepsius avait fait prévoir ce résultat à Leemans.

6. La décoration de Saint-Olaf de Suède et de Norvège fut conférée plus tard à Chabas, au commencement de 1869, à l'occasion de la publication qu'il avait faite avec M. Lieblein, sur des Papyrus de Turin (lettre de M. Lieblein, du 17 février 1869).

MM. Ebers[1], Eisenlohr[2], Lefébure[3], Dümichen avaient à leur tour adressé à Chabas leur félicitations et leurs réflexions au sujet du *Voyage*. Aux félicitations de Dümichen sur son ouvrage, Chabas eut à répondre à Dümichen par des félicitations sur ses fiançailles, et aussi par des encouragements contre les inquiétudes que celui-ci ressentait pour son avenir, pensant être l'objet de la mauvaise volonté de Lepsius :

Mille vœux de bonheur, lui écrivait-il le 14 février 1867, à propos de l'union que vous projetez. Vous en êtes à ces poétiques préliminaires si pleins de charme, et qu'on a toujours si grande hâte de voir finir. Il y a 25 ans déjà que j'ai retourné cette page émouvante du livre de la vie, mais le cœur vieillit moins que le corps ; je comprends encore fort bien toutes vos joies et m'y associe en pensée. Faites mes compliments bien sincères à la jolie personne qui va bientôt devenir Madame Dümichen. Je la félicite du bonheur qu'elle a d'épouser un homme de science sérieuse. Ceci peut lui paraître audacieux, j'en conviens ; j'ai l'audace de faire mon propre éloge par écrit, et de le lire à Madame Chabas ici présente...

Je conviens avec vous qu'il est difficile de faire son chemin[4] avec son simple mérite ; il faut encore se faire aider par les puissants du jour, et trop souvent, hélas ! ceux-ci vous vendent trop cher leur protection. C'est un des inconvénients inhérents au caractère de l'homme de toutes les époques et de tous les pays..... Ceux qui viendront après nous, jeunes et ardents quand nous déclinerons, feront peut-être naître en nous ces sentiments d'égoïsme que nous reprochons aux autres... Confiez-vous dans votre force et dans vos bonnes intentions ; ayez de la déférence pour les puissants, à moins qu'ils ne vous demandent des choses injustes ; mais surtout ne

1. Lettre du 10 avril 1867.
2. Lettre du 4 mars 1867.
3. Lettre du 30 décembre 1866.
4. Nous voyons que Chabas s'intéressa sérieusement à Dümichen, et intervint en sa faveur auprès de Lepsius. « *J'apprendrai avec une véritable joie*, écrivait-il à celui-ci le 24 mars 1867, *que M. Dümichen et M. Brugsch ont obtenu les positions que vous me faisiez prévoir.* » A ce moment, Brugsch se disposait à le récompenser singulièrement de cette bonne volonté.

vous fâchez pas de leurs idées préconçues et arriérées ; la vérité et le progrès sont des faits que rien ne peut altérer ; seulement, il ne faut pas les faire entrer de force dans la tête des attardés.

Cettre lettre pleine de bonté et de sagesse nous montre un Chabas tout différent du batailleur que l'on est trop disposé à voir chez lui, à cause de ses polémiques. Il avait cependant alors quelque mérite à demeurer paisible. Après les premiers admirateurs du *Voyage* étaient venus ceux qu'avait surpris ce magnifique succès, et qui, trop respectueux d'eux-mêmes pour ne pas rendre pleinement justice à l'œuvre, semblaient ne rendre justice à l'auteur qu'avec une nuance de regret. A son cours du 18 janvier 1867 au Collège de France, E. de Rougé avait passé en revue les principales publications parues dans l'année 1866. Il fit l'éloge du *Voyage d'un Égyptien*, en ayant soin toutefois de faire précéder constamment le nom de Chabas par celui de Goodwin. Il signala dans cet ouvrage une énorme quantité d'informations ; mais en faisant ressortir l'avantage immense d'une collaboration qui, à son avis, ne faisait pas doubler, mais quadrupler les résultats [1].

En cela il avait émis une idée très fine et très juste ; mais dans cette affectation de nommer Goodwin toujours le premier, Chabas aurait pu trouver qu'il y avait peu de bienveillance pour lui-même [2]. Cependant il ne voulut pas s'en fâcher, et affecta seulement de reconnaître, dans l'excès des louanges décernées à son collaborateur, un dédommagement pour l'accueil moins favorable qu'E. de Rougé avait fait à celui-ci en 1861 [3].

Je crois être bien placé pour apprécier à peu près équitablement la part qui revient à chacun des deux égyptologues

1. Résumé des notes prises par M. de Horrack au cours du Collège de France.

2. E. de Rougé a toujours dit qu'il avait eu l'intention de faire une courtoisie à un étranger, en le nommant le premier.

3. Voir page XXXI, note 1.

dans la publication du *Voyage*. Le manuscrit de Goodwin existe encore ; il est d'ailleurs complété par quelques-unes de ses lettres[1] ; et après en avoir pris connaissance, je n'hésite pas à dire que Chabas a droit incontestablement à la première place dans cette collaboration. Il avait déjà montré, par son beau travail sur le Papyrus magique Harris, s'il était capable de triompher à lui seul des difficultés d'un texte nouveau. C'est lui qui fit le livre : Goodwin lui communiqua beaucoup d'idées, les unes excellentes, les autres moins heureuses, lui laissant le soin de s'y démêler : « *Du choc des idées naît la lumière, et M. Goodwin a fait merveilles*[2], » disait Chabas, expliquant ainsi fort justement le caractère des services que lui avait rendus son collaborateur anglais. Nous avons vu que la méthode de celui-ci était de faire table rase de toutes les idées reçues et de subir toute impression nouvelle qui frappait son esprit[3] ; ce système le conduisait souvent à des notions aussi intéressantes que neuves, et parfois à des erreurs sans fin. Ainsi quand il fait de KI-SEP[4], *une autre fois*, le nom de la déesse de Kapaon ou Gabal, « *their goddess* KISEP », et compare ce nom à celui de Cassiopée[5]. Un peu plus loin, pour expliquer le [hiéroglyphes] du

1. Le manuscrit appartient à M. de Horrack, qui m'a obligeamment permis de l'étudier, les lettres m'ont été confiées par la famille de Chabas.

2. Lettre à Leemans, du 28 février 1862.

3. Lettre de Chabas à de Rougé, du 14 mars 1862.

4. Papyrus Anastasi I, pl. 20, l. 7 : « Je te décris aussi l'autre ville sainte dont le nom est Kapaon (Gabal). Comment est-elle? De leur déesse [nous parlerons] une autre fois (*ki-sep*). » Et Chabas donne (*Voyage* p. 160-161) ses raisons pour ne pas adopter l'hypothèse de Goodwin.

5. *Kisep* might perhaps be translated « likewise? » But I still think that it is more probable that the name of the goddess is here intended, notwithstanding the omission, after Kisep, of the determinative, which one would have expected. Such omissions known are not uncommon. I still also think that there is nothing extravagant in connecting this name with the Cassopeia of the Greeks. The scene of the

Nazana[1], il confond avec χet, « outre[2] » et donne libre carrière à son imagination pour représenter la traversée des rivières à l'aide de ponts et de bacs constitués par des radeaux flottant sur des outres. Chabas proteste : Goodwin revient à la charge[3] lorsqu'il s'agit du du Jourdain[4], et il invoque, à tort d'ailleurs, un texte de Strabon sur les passages de ce fleuve par les Aradiens[5].

Je serais profondément injuste, si après avoir attiré l'attention du lecteur sur ces méprises, je ne m'empressais pas de rappeler que de la part de Goodwin les observations justes sont infiniment plus nombreuses que les erreurs. Comme ses notes n'étaient pas destinées à être publiées sans avoir été revues par Chabas, on ne peut lui reprocher d'avoir dit tout ce qui lui venait à l'esprit, au lieu de retenir ses idées, par crainte d'être téméraire. Chabas ne lui demandait pas d'expliquer prudemment le texte, mais d'en faire une discussion intéressante et hardie, et il n'eut à cet égard qu'à se louer de son collaborateur. Ce que je veux prouver, ce

adventure of Andromeda, the daughter of Cassiopeia, lies a Joppe, on the Phœnician coast, altho' Cassiopeia is said to have been queen of Æthiopia. »

1. *Papyrus Anastasi I*, pl. 20, l. 8; pl. 21 l. 1.

2. « I can see nothing more likely than 'bridge' for *chet*-copt. ϩⲟⲧ, *uter*, *pons*. It may have been merely a bridge of -skins (*utres*). But after all, what improbability is then of the rivers of Asia having been at this time covered with bridges? We know that there are two rivers which ran across the travellers route, at this own place » (allusion au passage du Jourdain dont il va être question immédiatement).

3. « You say you do not see the transition from *uter* to *pons*. I answer probably some bridges may have been made of *utres* (inflated skins) as they were of boats. I have read I think of such bridges, but cannot just now refer to a place. »

4. *Papyrus Anastasi I*, pl. 22, l. 8 ; pl. 23, l. 1.

5. Lettre de Goodwin à Chabas, du 11 mars 1861 : « With regard to the navigation of the Jordan, Strabo says that it was traversed by the Aradians with φορτια. »

Brugsch n'avait pas tort, en doutant qu'il s'agît du récit d'un voyage *effectivement* accompli, mais sa propre explication était assurément bien plus loin de la vérité que celle de Chabas ; une satire n'aurait pas comporté un tel luxe de détails géographiques.

Une autre hypothèse a été depuis proposée par M. Grébaut, à ses conférences de l'École des Hautes-Études. Le Papyrus Anastasi I nous aurait conservé le corrigé d'une composition de géographie présentée sous forme de voyage ; composition où l'élève aurait suppléé aux lacunes laissées par l'insuffisance de ses connaissances géographiques, en se livrant à des amplifications pittoresques sur le caractère des régions syriennes[1], les mœurs des habitants, l'attirail du voyageur, les accidents de la route, etc. Alors la négation pourrait s'expliquer sans forme interrogative. Le maître dirait à l'élève : « Tu nous racontes que tu as vérifié l'attelage, que les chevaux sont rapides comme des chacals, etc., mais *tu ne vas pas au pays de Khéta, tu ne vois pas le pays d'Aup, tu ne connais pas Khatuma*, etc., c'est-à-dire tu omets dans ta composition le nom de toutes ces localités. » Cette explication, si l'on ne tient pas à conserver celle de Chabas, est bien plus vraisemblable que celle de Brugsch, et les observations sévères qui terminent le texte égyptien sont très admissibles de la part d'un maître à un écolier. D'ailleurs, qu'il s'agisse d'un voyage réel ou d'un voyage fictif, d'un itinéraire d'explorateur ou d'un résumé de géographie, les résultats acquis par Chabas ne subsistent pas moins dans tous les cas[2], et son livre conserve toute sa valeur. C'est

1. Ces détails sont d'ailleurs fort exacts. Mais le caractère des pays syriens devait être alors bien connu de tous les Égyptiens par les récits des soldats qui y avaient fait campagne, et un écolier paresseux pouvait à la rigueur avoir une idée juste de l'aspect général de la contrée, et ignorer le nom de bien des localités.

2. Sauf que l'on n'a plus besoin d'attribuer à la négation une valeur interrogative.

pourtant ce que Brugsch remit en question pour quelque temps, par l'âpreté de sa critique. Nous ne pensons pas que cette critique ait été directement la cause de l'échec que subit en décembre 1867 la candidature de Chabas au titre de correspondant de l'Institut, car le souvenir de ses luttes contre Charles Lenormant et E. de Rougé en est une cause plus vraisemblable. Cependant, le 3 février 1868, Leemans, si calme et si pacifique, faisait savoir à Chabas que l'attaque avait produit une assez fâcheuse impression, et qu'une réponse à Brugsch était nécessaire et urgente. Pour cela Chabas n'avait pas besoin d'être stimulé : la réponse à la critique était déjà prête, et quelques jours plus tard cinq exemplaires étaient mis à la disposition de Leemans pour détromper les lecteurs égarés par Brugsch. Le ton de cette réponse était d'une extrême vivacité; mais, après pareille provocation, jamais vivacité n'avait été si excusable. Reprenant les publications de Brugsch, et de ceux qu'il soupçonnait avoir été ses inspirateurs, Chabas y relevait sans difficulté un grand nombre de graves erreurs, et frappait à coups redoublés.

D'ailleurs, il montrait combien on avait eu tort de remettre en question son autorité scientifique, en renforçant sa réponse de magistrales observations philologiques, qui donnaient une valeur sérieuse et durable à cette œuvre de combat. Brugsch ne répondit pas ; il comprit sans doute qu'il avait eu tort, car nous le verrons, en 1869, écrire à Chabas pour se réconcilier avec lui, après une démarche amicale de M. Eisenlohr.

Chabas ne s'était pas laissé complètement absorber par cette polémique. Il suivait avec intérêt les premiers travaux de M. Lefébure, et ces travaux en étaient dignes, puisqu'ils fournirent l'explication tant cherchée de la locution *per m hrou*[1]. En même temps, il composait sa *Traduction complète*

1. M. Lefébure écrivit alors à Chabas, de Cannes, le 5 mai 1867 ; de Besançon, le 14 juillet ; de Charny (Yonne), le 19 septembre, le 3, le 7 et le 18 octobre, le 31 décembre 1867, le 3 avril, le 20 juin, le 3 et le

des inscriptions hiéroglyphiques de l'obélisque de Louqsor[1]; sa *Détermination métrique de deux mesures égyptiennes de capacité*[2], son mémoire sur *les Pasteurs en Égypte,* qu'il donna en 1868 à l'Académie royale des sciences d'Amsterdam. Il s'était rendu à Paris pour visiter l'Exposition de 1867 et il y demeura de la fin de juillet à la fin d'août; il y rencontra M. de Vogüé, qui lui exprima, en même temps que son admiration pour sa science égyptologique, son profond regret de le voir en désaccord avec E. de Rougé par suite de « malentendus faciles à dissiper[3] ». Lui rappelant cette conversation quelques mois plus tard, il lui écrivait encore, le 3 juin 1868:

Vous paraissez croire qu'il y a au Louvre une sorte de conspiration contre vous : je vous assure qu'il n'en est rien... Rougé ne met plus les pieds au Musée... Je l'ai toujours entendu s'exprimer sur votre compte avec considération[4], et il ne songe guère à vous enlever les matériaux, lui dont la vie ne suffira pas à mettre en œuvre ceux qu'il a dans les mains.

En effet, Devéria, qui d'ailleurs était allé voir Chabas à Chalon en 1867, l'invitait amicalement, par une lettre du 29 juillet 1867, à venir travailler au Louvre dans son cabi-

18 août, le 6 septembre, le 23 décembre 1868, le 6 janvier 1869. Cette dernière lettre annonçait l'envoi de la *Traduction comparée des hymnes au soleil composant le XVe chapitre du Rituel funéraire égyptien*, dédiée par M. Lefébure à Chabas.

1. Ce travail entrepris sur la demande de M. Hippolyte Ferry, pour faire partie d'une publication plus étendue, parut en tirage à part à la fin de mars 1868, presque en même temps que la *Réponse à la Critique.*

2. Ce mémoire était publié au commencement d'août 1867.

3. Il paraît que Lepsius, qui vint en France visiter l'Exposition de 1867, et qui fut accueilli par E. de Rougé, chercha aussi à rétablir la bonne intelligence entre celui-ci et Chabas (Lettre de M. de Horrack à Chabas, du 28 janvier 1868).

4. E. de Rougé en effet rendit justice aux mérites de Chabas, dans le rapport officiel sur l'Égyptologie, qui parut après l'Exposition de 1867.

net, ajoutant que même si Chabas ne l'y rencontrait pas, MM. Paul Pierret ou Buchère auraient soin de l'introduire et de lui donner toutes facilités pour l'étude. Mais dans ce séjour d'un mois seulement à Paris, Chabas ne dut pas trouver beaucoup de temps pour travailler au Louvre. Un autre sujet d'études s'offrait alors, non moins attrayant pour lui ; Pruner-Bey l'encourageait à participer aux travaux du Congrès des sciences préhistoriques, dont le secrétaire, M. G. de Mortillet, devait plus tard avoir avec Chabas une discussion retentissante.

La recherche des origines de l'Égypte, poussée aujourd'hui si activement, avait déjà conduit Chabas aux études géologiques que nous avons mentionnées plus haut[1]. Il était donc tout disposé à répondre à l'invitation de Pruner-Bey, d'autant plus que celui-ci venait d'exciter son attention, en lui écrivant le 12 avril 1867 :

Je me demande par quel procédé intellectuel l'ancien Égyptien est arrivé à donner un tel sens à pareilles figures[2]. Plus je vieillis, plus j'avoue que cette puissance créatrice me surprend chez une race qui cependant n'est guère arienne, pas plus que sémitique.... Quant à l'origine de cette race, avant toutes les autres inventrices, nous attendons avec impatience le dernier mot de la paléontologie. Déjà un certain nombre de faits géologiques nous autorise à penser que le peuple qui habita d'abord l'Égypte vint de l'Ouest, de la région des Oasis[3], etc.

Veuillez excuser ma divagation et dans vos fructueuses recherches ne pas dédaigner ce qui pourrait mettre en lumière l'origine de vos enfants de prédilection. L'anthropologie vous en sera gré.

Chabas suivit donc avec intérêt les travaux du Congrès. Mais il y entendit proclamer témérairement le désaccord

1. Voir page LXXIII.

2. Pruner-Bey raisonnait ici sur la langue et l'écriture hiéroglyphiques.

3. Les récents travaux de MM. Petrie, Quibell, Maspero, J. de Morgan, ont fourni des arguments nouveaux en faveur de cette hypothèse, au moins en ce qui concerne le peuplement de la *Haute*-Égypte.]

entre la science et la Bible, sous prétexte que la chronologie biblique serait incompatible avec l'antiquité de l'espèce humaine. Il répétait alors, comme il l'avait déjà répondu à des contradicteurs de tendances tout à fait opposées[1], que s'il y avait eu des chronologies d'interprètes de la Bible, il n'y a pas en réalité de chronologie biblique. La Bible ne donnant pas de solutions scientifiques précises, la science ne pourrait se trouver en désaccord avec elle, que si elle allait jusqu'à nier un Créateur ; et une telle conclusion ne s'impose nullement, même à l'école évolutionniste, malgré les tendances de certains de ses promoteurs. Mais si Chabas n'avait pas à combattre la doctrine évolutionniste, au nom de la religion, il la combattait au nom de la science même : il ne reconnaissait que des pétitions de principe dans quelques-unes des preuves alléguées pour justifier cette doctrine. Il fit avouer à Pruner-Bey[2] que de tels systèmes ne demandaient pas à leurs adhérents moins de *foi* que les religions les plus exigeantes. Les conseils de prudence qu'apportèrent quatre ans plus tard ses *Études sur l'Antiquité historique* furent une réponse aux témérités professées à ce Congrès. Pruner-Bey ne tarda pas à signaler encore les résultats très intéressants obtenus par MM. de Ferry et Arcelin dans leurs fouilles à Solutré[3] ; mais Chabas s'intéressa plus particulièrement aux travaux de M. Arcelin lorsque celui-ci fut allé visiter l'Égypte en 1868-1869.

Son activité scientifique était en même temps sollicitée de plusieurs autres côtés. M. de Caix de Saint-Aymour, qui venait de fonder une *Revue de Linguistique*, lui demandait sa collaboration et ses conseils[4]. Ebers qui préparait son

1. Voir page LII.
2. Lettre de Pruner-Bey à Chabas, du 24 septembre 1867.
3. Lettres de Pruner-Bey à Chabas, du 16 mars et du 18 août 1868. Mais déjà dès le 11 janvier 1867, M. Ricard avait écrit de Mâcon à Chabas, pour lui signaler l'importance des recherches de M. de Ferry à Solutré.
4. Lettres de M. de Caix de Saint-Aymour, du 7 décembre 1867, du

ouvrage sur *l'Égypte et les Livres de Moïse*[1], lui soumettait ses idées sur l'identification d'Avaris et de Tanis[2]. Longpérier, après lui avoir fait espérer qu'une nouvelle candidature au titre de correspondant de l'Institut aurait désormais de très sérieuses chances de succès[3], lui demandait son avis sur le monnayage en Égypte[4].

Lieblein lui annonçait qu'il venait d'être chargé d'un cours d'Égyptologie à l'Université de Christiania et le priait d'expliquer un de ses Papyrus de Turin, où se trouvaient des renseignements curieux sur la condition précaire des ouvriers de Thèbes sous les derniers Ramessides[5]. Pleyte présentait à son approbation son ouvrage sur les Papyrus Rollin, de la Bibliothèque Impériale de Paris[6]. Reinisch lui offrait sa pu-

9, du 17 et du 26 avril 1869. M. Girard de Rialle, qui fut le collaborateur de M. de Caix de Saint-Aymour jusqu'au commencement de 1869, demanda aussi des avis à Chabas pendant l'année 1868, et notamment, le 23 août 1868, sur les rapports de l'Égypte et de la Grèce.

1. *Ægypten und die Bücher Moses,* Leipzig, 1868, in-8.

2. Chabas dut répondre à Ebers qu'il était lui-même en train de faire imprimer à Amsterdam une étude sur les Pasteurs, envoyée à Leemans le 29 février 1868 (Lettres d'Ebers à Chabas, du 9 mars 1868, de Chabas à Ebers, du 15 mars 1858).

3. Lettre de Longpérier à Chabas, du 6 mars 1868. Un peu plus tard, F. de Saulcy fit avertir Chabas que s'il voulait être moins mordant, les portes de l'Institut s'ouvriraient plus facilement pour lui à la première occasion.

4. Chabas, observant que les monnaies trouvées au Sérapéum sont toutes grecques et non égyptiennes, doutait que l'Égypte pharaonique eût jamais pratiqué le monnayage, bien qu'on y fît des payements en métaux (lettre de Chabas à Longpérier, du 22 avril 1868). Il revint sur cette question en 1877.

5. Lettre de Lieblein à Chabas, du 10 mars, du 15 avril, du 13 mai et du 29 juin 1868. La lettre du 29 juin annonçait à Chabas l'envoi de quelques exemplaires de ce travail publié sous le titre : *Deux Papyrus hiératiques du Musée de Turin, avec la traduction et l'analyse de l'un de ces deux Papyrus par M. Chabas,* Christiania, 1868, in-8.

6. Lettre de Pleyte à Chabas, du 15 avril 1868. Un peu plus tard, nous voyons Leemans examiner avec Chabas un projet de faire entrer Pleyte

blication des monuments de Miramar[1], tandis que Chabas envoyait à Lepsius pour la *Zeitschrift* sa lettre sur l'inscription de Takellothis II[2]. Dümichen à son tour lui fournit une nouvelle occasion de faire appel en sa faveur à la bienveillance de Lepsius[3], en lui offrant sa belle publication *Die Flotte einer Ægyptischer Königin*[4], à laquelle succéda bientôt le second volume des *Historische Inschriften*. Dümichen fut alors chargé d'une nouvelle mission en Égypte[5], bien qu'il eût assurément préféré une situation fixe.

En même temps deux nouveaux égyptologues français se révélaient à Chabas : M. Maspero et M. Guieysse. Celui-ci, après avoir lu quelques-uns des écrits de Chabas, le considéra comme le meilleur maître qu'il pût choisir, et lui demanda un plan d'études.

comme conservateur au musée de Leyde (Lettre de Leemans, du 12 novembre 1868.) Une autre lettre de Leemans, du 30 décembre 1869, informa Chabas de la réalisation de ce projet.

1. *Die Ægyptischen Denkmäler in Miramar*. Chabas remercia Reinisch par une lettre du 6 mai 1868.

2. Lettre de Chabas à Lepsius, du 4 mai 1868. Chabas y constatait que dans cette inscription la mention relative au phénomène qui rendit le ciel et la lune invisibles le 25 de Mésori, ne démontrait pas suffisamment qu'une éclipse se fût alors produite, comme le voulait Brugsch. Dans une lettre du 20 juin 1868, M. Lefébure proposa à Chabas d'expliquer ce phénomène par un khamsîn d'une intensité inusitée. Ce qui avait peut-être fait dominer l'idée d'une éclipse, c'est qu'on en attendait une cette année même (Lettre de Dümichen à Chabas, du 28 juillet 1868).

3. Lettre de Chabas à Lepsius du 21 décembre 1868.

4. Dümichen avait omis dans cette publication la figure de la femme du chef de Pount, détachée de la muraille par des visiteurs peu scrupuleux, retrouvée par Mariette et emportée à Boulaq. Chabas qui connaissait la scène par une copie de Prisse, antérieure à la démolition, avertit Dümichen de cette lacune, et lui envoya un calque qui lui permit de reconstituer la scène dans sa publication suivante (*Resultate, 1869*). Lettres de Chabas à Dümichen, du 18 juin et du 1er août 1868 ; lettre de Prisse à Chabas, du 21 juin 1868 ; Prisse désignait dans cette lettre les voyageurs anglais démolisseurs du mur.

5. Lettre de Dümichen à Chabas, du 28 juillet 1868.

Chabas s'empressa de le satisfaire, et n'eut qu'à se louer de ce nouveau disciple[1]. M. Maspero n'avait pas eu recours à ses conseils, et ne se fit connaître à lui que par ses premières publications, ce qui n'empêcha Chabas de lui rendre justice. Non seulement il apprécia avec M. de Horrack[2] les excellentes qualités qu'annonçaient ces premiers travaux, mais il signala le nouveau venu à l'attention de Birch[3]. De son côté, Birch pouvait vanter à Chabas les progrès de l'assyriologue George Smith, employé au British Museum[4]. Quant à Goodwin, qui avait été plus d'une fois l'objet de leurs conversations, il s'était décidé, après un long silence, à adresser directement à Chabas des lettres fort intéressantes sur sa vie à Shanghaï, sur son étude de la langue chinoise[5] et sur son voyage au Japon, dont il était revenu ravi[6]. La langue japonaise lui avait paru plus aisée que la langue chinoise ; il fallait admirer la propreté et le luxe des temples et des

1. Lettres de M. Guieysse, du 16 et du 22 décembre 1868; lettre de Chabas, du 19 décembre 1868. M. Guieysse vint à Chalon rendre compte à Chabas de ses premiers progrès au mois de décembre 1869.

2. Lettres de M. de Horrack, du 18 novembre 1868 et du 27 janvier 1869.

3. *M. Maspero appears to be engaged in the right way* (Lettre de Chabas à Birch, du 21 décembre 1868.) Un peu plus tard, le 7 janvier 1869, Chabas faisait ainsi apprécier à M. Lefébure la valeur de l'Essai de M. Maspero sur la stèle du Songe, après y avoir reconnu d'ailleurs quelques imperfections de détail : « *Son travail est fondamentalement bon et dénote une intelligence apte pour l'analyse. Je ne connais ce Monsieur que par Devéria qui m'a parlé de lui... ses sentiments à mon égard doivent se ressentir de ceux de son entourage.* »

4. Il lui avait aussi parlé précédemment d'un nouvel égyptologue, le chanoine Cook, de la cathédrale d'Exeter ; mais Lepage-Renouf, tout en constatant les belles aptitudes philologiques de Cook, craignait que celui-ci ne les employât pas utilement, à force de vouloir s'en servir pour faire prévaloir des idées trop arrêtées sur la chronologie biblique (Lettres de Birch, du 20 mars et du 25 décembre 1868 ; lettre de Lepage-Renouf, du 29 octobre 1867).

5. Lettre de Goodwin à Chabas, du 8 novembre 1867.

6. Lettre de Goodwin à Chabas, du 7 novembre 1868.

prêtres japonais, et le caractère imposant de leurs cérémonies qui avaient évoqué pour lui l'image des cultes antiques d'Héliopolis ou de Thèbes[1]. Puis ce furent deux intéressantes statuettes funéraires chinoises, trouvées dans une tombe qui dépendait des terrains du consulat d'Angleterre à Shanghaï[2]. Aussi Birch avait-il le regret d'annoncer à Chabas, le 8 février 1869, qu'on avait vainement offert à Goodwin un poste à Alexandrie, pour le conserver aux études égyptiennes ; il préférait demeurer à Sanghaï, où sa situation était d'ailleurs plus importante.

Brugsch au contraire, pour retourner en Égypte, n'hésita pas à abandonner au bout d'une année à peine, sa chaire de Göttingen, qu'il avait eu tant de peine pourtant à obtenir. Chabas en était informé le 15 octobre 1868, par une lettre de M. de Horrack, et cependant Leemans ne pouvait pas encore le croire, le 12 novembre 1868, quand il écrivit à Chabas pour le remercier d'un envoi de haches, flèches et couteaux en silex, offert au musée de Leyde. Il ne pouvait pas croire non plus, mais avec plus de raison, à l'identification du *Mohar* égyptien avec Moïse, proposée par Lauth. Cette fantaisie fut aussi relevée par Chabas, mais avec sa bienveillance ordinaire pour Lauth, quand il écrivit à Ebers, le 1er décembre 1868, pour le féliciter de son ouvrage sur les livres de Moïse. Après quelques objections contre la certitude de l'identification des avec les Égyptiens, il admettait les affinités sémitiques des populations du Delta,

1. « I was fortunate enough to be able to visit the tombs of the first Shogoons, which very few Europeans have seen. They are temples, in the most perfect preservation, and kept by herds of priests, who are well endowed and are perfectly clean, and well dressed, and attentive to the performance of the services imposed upon them. I really imagined myself at Heliopolis or Thebes, in the days of their priestly splendours. »

2. Ces statuettes furent détruites un peu plus tard, dans l'incendie du consulat anglais (*Lettre de Goodwin à Chabas*, du 17 avril 1871.

et demandait à Ebers des indications sur les recherches géologiques jusqu'alors accomplies dans cette région :

Vous parlez des sondages opérés dans l'épaisseur des atterrissements du Delta. Je ne les connaissais pas ; car ici je ne puis rien trouver que ce qui est dans ma propre bibliothèque... Ce n'est pas, du reste, que j'admette la certitude des calculs chronologiques, fondés sur ces épaisseurs de limon déposé. Nous n'avons pas affaire ici à des régularités d'accroissement comme dans les couches annuelles des arbres... Encore de nos jours une forte crue dans les montagnes dépose subitement jusqu'ici 1 ou 2 mètres de sable et de gravier dans les vallées inférieures. Quelle était la marche des atterrissements, même aux temps historiques, lorsque le Nil, à Semneh, atteignait par la crue une hauteur bien supérieure à celle d'aujourd'hui ?

Il y aurait lieu, ce me semble, de rechercher sur le sol de l'Égypte ou dans son voisinage des traces de l'enfance du peuple qui a bâti les Pyramides ; l'âge de pierre est-il représenté dans la vallée du Nil ? Y a-t-il des indices de transition entre cet âge et celui de la grande civilisation qui nous apparaît dès les premières dynasties ?... Je crois que l'exploration soigneuse de la vallée du fleuve sans eau et des lacs de Natron donnerait quelques résultats.

Il écrivait également à Lepsius sur les mêmes questions, le 21 décembre 1868 :

Je viens de lire dans les procès-verbaux du Congrès des sciences préhistoriques que vous vous occupez de rassembler quelques renseignements sur les objets de silex taillé, recueillis sur les limites de l'Égypte, du côté du Sahara. Il y a là une des questions les plus intéressantes que je sache : la recherche des temps de l'enfance des Égyptiens, que nous trouvons d'emblée en pleine civilisation. Il ne paraît pas que leurs premiers pas dans l'organisation sociale, politique et religieuse, aient eu pour théâtre la vallée du Nil[1].

1. Un mois après cette lettre, le 27 janvier 1869, Chabas envoyait à Lepsius cinq dissertations pour la *Zeitschrift* : 1° sur quelques instruments égyptiens de mesurage ; 2° sur quelques données des Papyrus

Il examinait en même temps avec M. de Mortillet l'emploi des couteaux de silex par les momificateurs égyptiens, à une époque où tous les métaux usuels étaient bien connus : il expliquait cet usage par une tradition remontant à l'âge de pierre. M. de Mortillet trouva des détails si intéressants dans une de ces lettres de Chabas, qu'il la plaça dans l'album du musée de Saint-Germain[1].

Un peu plus tard, ce fut Leemans qui envoya des indications sur les couteaux, dagues et pointes de lance en silex du musée de Leyde, et sur les silex d'autres collections[2]. Mais bientôt Chabas allait obtenir de son voisin, M. Arcelin, des notions neuves et précises. M. Arcelin venait de passer en Égypte, avec le comte de Murard, les premiers mois de 1869 ; et il y avait trouvé des traces nombreuses de l'industrie de la pierre[3], qui semblaient répondre affirmativement à la question faite par Chabas à Ebers à peu près au même moment[4] : « *L'âge de pierre est-il représenté dans la vallée du Nil ?* » Aussi Chabas lui écrivait-il aussitôt[5] :

Votre découverte aurait une grande importance. Les hiéroglyphes nous laissent en pleine civilisation à la III[e] dynastie. Nulle part ne se sont montrés à nous des textes indiquant les tâtonnements de la formation de cette merveilleuse écriture.

Vous vous proposez, sans doute, de publier le résultat de vos recherches... Je vous offrirais de l'insérer dans une 3[e] série de *Mélanges égyptologiques*, que je prépare en ce moment... Les

Rollin ; 3° sur la prononciation du groupe ; 4° quelques remarques sur l'emploi des déterminatifs ; 5° sur le groupe . Il ajouta dans la même année un sixième article : *Sur quelques données des Papyrus Rollin.*

1. Lettre de G. de Mortillet à Chabas, du 5 janvier 1869. M. Rhoné offrit aussi à Chabas, le 7 décembre 1869, le Catalogue du Musée de Saint-Germain, qu'il venait de publier avec M. de Mortillet.

2. Lettres de Leemans, du 4 et du 11 avril 1869.

3. Lettre de M. Arcelin à Chabas, du 28 mai 1869.

4. Voir la lettre de Chabas à Ebers, du 1[er] décembre 1868.

5. Lettre de Chabas à M. Arcelin, du 31 mai 1869.

savants qui ont visité l'Égypte sont d'accord pour déclarer qu'ils n'ont vu nulle part de traces de l'âge de pierre dans la vallée du Nil, quoi qu'on y trouve de temps à autre des instruments de pierre, dont l'usage paraît s'être continué longtemps, concurremment avec celui des outils de métal...

M. Arcelin répondit le 1er juin 1869 :

Il me paraît que vous attachez quelque intérêt aux trouvailles que j'ai faites, concernant *l'âge de pierre* en Égypte. Je sais que ce résultat est en contradiction avec les faits généralement admis. Mais il ne peut y avoir doute pour moi, et j'espère établir pour tout le monde ma manière de voir[1].

J'ai étudié cet hiver la vallée du Nil, suivant la même méthode que j'avais appliquée antérieurement à nos pays, et notamment à la vallée de la Saône, c'est-à-dire à un point de vue surtout géologique.

Or, tous ces gisements de l'époque de la pierre que j'ai observés sont datés et caractérisés par la géologie. Je les crois (un certain nombre du moins) antérieurs à la civilisation historique.

Que l'usage de la pierre se soit prolongé à travers les temps postérieurs, cela n'a rien d'étonnant : l'Égypte était entourée de populations qui, aux temps historiques, se servaient encore de pierres taillées. Ce mélange d'industries se rencontre d'ailleurs partout en Europe.

Je me ferai d'ailleurs un plaisir de soumettre à votre examen le mémoire que je prépare à ce sujet, et que je serais très flatté de voir figurer, comme vous me le proposez, dans vos *Mélanges égyptologiques*, si vous l'en jugez digne. Il est vrai que je dois l'adresser officiellement au Ministre de l'Instruction publique qui, en me donnant une mission archéologique spéciale, avait provoqué mes recherches dans la vallée du Nil. Mais je pense que ce ne serait point un obstacle à son impression dans votre publication...

Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en parler, si vous voulez bien, comme vous me le faites espérer, rendre visite à notre gisement de Solutré...

1. François Lenormant et le docteur Hamy, qui avaient fait en même temps que M. Arcelin les mêmes observations, confirmèrent presque aussitôt son opinion.

Un malentendu qui se produisit, au sujet des fouilles de Solutré, entre Chabas et M. de Ferry, qui dirigeait ces fouilles avec le concours de M. Arcelin, interrompit bientôt cette correspondance, et le travail de M. Arcelin ne parut pas dans les *Mélanges*. Toutefois, Chabas continua à s'intéresser aux recherches de Solutré; il se fit rendre compte par M. Ricard, de Mâcon[1], des fouilles de MM. de Ferry et Arcelin, et ensuite de celles de M. l'abbé Ducrost[2]. D'ailleurs, il prouvait l'importance qu'il attachait aux observations de M. Arcelin, en écrivant à Lepsius le 2 juin 1869 :

M. Arcelin, de Mâcon, l'un des explorateurs de la célèbre station de Solutré, vient de se mettre en rapport avec moi ; il m'affirme qu'il a découvert en Égypte des gisements de l'âge de la pierre, datés et caractérisés par la géologie... Il me semble, à première vue, que sa découverte a une grande importance ; mais il convient de faire des réserves jusqu'à plus ample informé ; jusqu'à ce qu'on voie notamment comment la couche prétendue préhistorique est reliée à une couche historique bien authentique. Presque tous les musées possèdent des objets de pierre ou de silex provenant d'Égypte. M. Birch et M. Leemans ont bien voulu me décrire ceux de leurs collections respectives. Je viens vous demander aussi de me rendre le même service pour ce qui concerne le musée de Berlin.

Un autre sujet sur lequel j'ai besoin d'être éclairé, c'est celui de l'usage du fer en Égypte. Les collections publiques de l'Europe ne contiennent presque pas d'antiquités de ce métal..... Les Égyptiens préféraient apparemment travailler le bronze..... Mais s'ensuit-il qu'ils ne connussent pas le fer? Je ne saurais l'admettre..... Votre Musée possède-t-il des objets en fer de nature à faire faire un pas à la question? M. Arcelin dit que Mariette est d'avis que le fer n'était pas connu sous l'Ancien-Empire, mais que M. Lepsius est d'un avis contraire. Ce rapport est-il exact ?....

1. Voir page XLVIII, l. 19; page LXXXVIII, note 3.

2. Lettres de M. Ricard à Chabas, du 8 juin, du 19 juin, du 25 juillet, du 9 et du 11 novembre 1869; du 28 janvier 1870; lettre de Chabas à M. Ricard, du 26 juillet 1869.

Lepsius répondit à Chabas des bords du lac de Thoun, le 22 août 1869. Il signalait quelques objets de silex du Musée de Berlin comme trouvés dans des tombeaux, et il considérait comme tout à fait digne de remarque que M. Arcelin eût trouvé des objets travaillés de la même matière ailleurs que dans les tombeaux[1]. Il regardait comme peu importants les objets de fer conservés au Musée de Berlin ; mais la question de Chabas attira son attention sur ce sujet, et provoqua sans doute les recherches d'où sortit le mémoire sur *Les Métaux dans les Inscriptions égyptiennes*[2].

La renommée de Chabas était alors parvenue aussi en Amérique. Le 15 janvier 1869, M. J. P. Lesley, secrétaire de la Société Philosophique Américaine de Philadelphie, l'informait de son élection comme membre de la Société. Un autre honneur lui était décerné quelques jours plus tard : sur la proposition de Lieblein, le roi de Suède et de Norvège le nommait chevalier de Saint-Olaf, le 6 février 1869. Ebers[3], Eisenlohr[4], Valdemar Schmidt[5], Guil-

1. « *Es ist aber schon merkwürdig, dass Herr Arcelin Instrumente ausserhalb der Gräber in den von ihm für* préhistoriques *gehaltenen* couches *gefunden hat, und ich begreife nun nicht, nach welchen Indicien er gerade an einer solchen Stelle gesucht hat, die ihm günstig war, da sich diese strata das ganze Nilthal entlang ziehen.* »

2. Publié à Berlin en 1872 ; traduit et publié en français par Berend, Paris, 1877.

3. Ebers annonça par une lettre du 19 avril 1869 son projet de passer par Chalon quand il partirait pour l'Égypte. Il fit d'abord au mois de juillet un voyage à Turin (lettre d'Ebers, du 20 juillet ; lettres de Rossi, du 17 et du 29 juillet 1869).

4. M. Eisenlohr, par une lettre du 10 mai 1869, annonça l'envoi d'une étude sur le commencement de l'inscription démotique de Rosette, et son projet de passer à Chalon pour voir Chabas, en partant pour l'Égypte. Il annonça de nouveau sa visite, par une lettre du 16 octobre 1869. Sa lettre suivante, datée du Caire, 26 novembre 1869, est celle qui prépara la réconciliation avec Brugsch.

5. Il annonça sa visite par une lettre du 26 avril, qu'il confirma à la fin de mai, avant de repartir pour la Scandinavie.

laume Lejean[1] venaient le voir à Chalon, ou lui annonçaient leur visite pour le moment où ils se rendraient en Égypte ; la plupart y étaient appelés pour les fêtes de l'inauguration du Canal de Suez. Mariette, qui était venu en France avant les fêtes passer quelque temps à Plombières, se réconcilia alors avec Chabas[2]. Longpérier contribua à cette réconciliation; il écrivait à Chabas le 22 août 1869 :

Mariette vient de passer quelque temps en France; mais la plus grande partie à Plombières, où il était allé pour sa santé. Il doit être parti aujourd'hui pour l'Égypte. Si j'avais eu votre lettre hier, j'aurais pu, lorsqu'il m'a fait ses adieux, lui accuser de votre part réception des ouvrages qu'il a eu le plaisir de vous adresser. Je serais fort heureux de contribuer à l'établissement de bonnes relations entre vous et lui. Je puis d'abord vous assurer qu'il n'a que de bons sentiments à votre sujet.....

La réconciliation n'était pas moins désirée par Chabas, qui en exprima sa satisfaction dans une lettre à M. de Vogüé, du 27 octobre 1869[3] :

M. Mariette m'a adressé de Paris ses dernières publications avec une note dédicatoire amicale. J'ai été fort sensible à ce procédé auquel j'ai répondu par un envoi analogue[4].

1. Dans une lettre à M. Eisenlohr, du 15 mai 1869, Chabas annonçait qu'il venait de recevoir la visite de Guillaume Lejean, et qu'il attendait celle d'Ebers.

2. Les bonnes relations furent alors rétablies aussi avec Devéria (lettre de M. de Horrack, du 22 juin 1869) ; elles n'avaient pas d'ailleurs été sérieusement interrompues.

3. M. de Vogüé, qui se préparait à partir pour l'Égypte et la Palestine, avait écrit à Chabas le 24 octobre 1869, pour lui offrir ses bons offices. Chabas le pria d'insister auprès de Mariette pour la prompte publication des stèles éthiopiennes, et d'organiser, s'il était possible, avec les égyptologues présents en Égypte, une exploration des ruines de Tell-el-Her, pour voir s'il ne conviendrait pas d'y reconnaître le site d'Avaris.

4. Mariette avait alors à défendre au Caire sa situation menacée. Au moment même où il se disposait à faire apprécier les résultats de sa

Les bons offices de Longpérier furent encore utiles à Chabas pour la visite qu'il se disposait à faire aux musées d'Italie. Déjà Francesco Rossi, en l'absence d'Orcurti malade, lui avait envoyé des indications sur le Musée de Turin [1]; Pleyte, alors en relations avec Rossi, en vue de la publication des Papyrus de ce Musée, avait envoyé aussi des indications nouvelles [2]. Longpérier [3] ajouta d'intéressants conseils pratiques ; des renseignements sur les musées de Bologne [4], de Florence, de Modène et de Parme, et proposa à Chabas de demander une mission gratuite, qui fut accordée le 2 septembre 1869, par M. Bourbeau, alors ministre de l'Instruction publique en remplacement de Victor Duruy.

Ce voyage de cinq semaines fut comme un délassement délicieux dans la vie si sérieuse de Chabas. Son entrain et son enthousiasme égayèrent Longpérier qui s'associa spirituellement à sa bonne humeur [5]. A cette correspondance, il gagna de recevoir quelques empreintes de monnaies qui

direction aux invités du Khédive, il fut sur le point d'être supplanté par Brugsch dans cette direction. La nomination de Brugsch fut même un moment considérée comme un fait accompli, et on lut dans le *Trubner's American and Oriental Literary Record* du 16 octobre 1869: « *Prof. Brugsch of Göttingen has been appointed Director the Egyptian Museum at Boulaq, in place of M. Mariette* » (lettre de M. de Horrack à Chabas, du 30 octobre 1869). Déjà une lettre de Birch, du 29 septembre, en avait averti Chabas.

1. Lettres de Rossi, du 17 et du 29 juillet 1869. Rossi écrivit de nouveau à Chabas le 10 novembre 1869.

2. Lettre de Pleyte à Chabas, du 1er septembre 1869.

3. Lettres de Longpérier, du 14 août, du 28 août et du 7 septembre 1869.

4. Collection P. Palagi. Les recherches de Chabas à la Bibliothèque de Bologne furent très fructueuses. Le 26 décembre 1869, il adressa à Frati, conservateur de la Bibliothèque de Bologne, une notice sur sa collection égyptienne, et lui demanda des photographies d'un de ses Papyrus, lettre écrite à l'époque de l'invasion libyenne sous Ménephtah.

5. Lettres de Longpérier à Chabas, du 2 et du 17 octobre ; lettre de Chabas à Longpérier, du 15 octobre 1869.

l'intéressaient; en revanche, il promit à Chabas de faire analyser la substance aromatique contenue dans un vase-mesure de Thoutmès III que celui-ci voulait étudier[1]. Quant à Chabas, il se promit aussi de revenir en Italie. Le plaisir qu'il y avait trouvé l'empêcha d'être jaloux de ses confrères plus favorisés, que le Gouvernement égyptien avait conviés à visiter l'Égypte pour l'inauguration du Canal de Suez. Parmi ceux-ci[2] étaient Lepsius[3], Dümichen[4], Ebers, Eisenlohr, Lieblein[5]. Chabas eut, bien qu'absent, sa place dans leur voyage; ils firent entendre combien son absence était regrettée, et lui marquèrent par leurs attentions qu'il n'était pas oublié. Le 30 novembre 1869, M. de Horrack lui faisait parvenir un article humoristique sous forme de lettre d'un voyageur en Égypte, publiée dans la *Gazette d'Augsbourg* (*Allgemeine Zeitung*) du 12 novembre. Cette première lettre du voyageur en Égypte était consacrée à Chalon-sur-Saône, et faisait connaître aux lecteurs de la *Gazette d'Augsbourg* l'égyptologue Chabas, ses occupations, sa bibliothèque, ses collections paléontologiques, sa salle de billard, son récent voyage en Italie et ses découvertes à Bologne. L'article n'était pas signé; Lauth l'attribuait à Ebers, mais M. de Horrack reconnut plutôt Eisenlohr. Quant à Ebers, il adressa d'El-

1. Rossi s'occupa de rendre à Chabas le même service (lettre de Rossi, du 10 novembre 1869). L'analyse fut faite à Paris par M. Péréonne, préparateur du cours de chimie à l'École normale (lettre de M. Péréonne envoyée par Longpérier, le 25 mai 1870).

2. Édouard Naville, qui se rendit aussi en Égypte à cette époque, n'entra en relations avec Chabas que l'année suivante.

3. Lettre de Lepsius à Chabas, du 6 septembre 1869.

4. Dümichen, qui avait commencé à se décourager, et en juin 1869, avait écrit à Chabas qu'il pensait à abandonner l'Égyptologie, fut alors appelé à accompagner dans la Haute-Égypte le prince de Prusse et Lepsius. Il avait espéré un moment obtenir la chaire d'Égyptologie à Leipzig; mais Ebers devait lui être préféré (lettre de Lepsius à Chabas, du 23 août 1869).

5. Lettre de Lieblein à Chabas, du 6 octobre 1869.

Kab à Chabas, le 18 décembre, une très longue lettre contenant une intéressante relation de son voyage. Enfin, le 26 novembre, M. Eisenlohr lui avait écrit du Caire, pour préparer la réconciliation avec Brugsch :

.....M. Brugsch est allé lui-même à Nubar-Pacha, pour solliciter pour vous une lettre d'invitation... M. Brugsch vous écrira pour renouer les bonnes relations dans lesquelles vous étiez auparavant. Je vous prie d'accepter la main offerte.

Mlle Harris a été charmée d'entendre de vous. Elle m'a montré son grand Papyrus et me laissait copier une partie. En retournant je prendrai une photographie de tout, et j'obtiendrai d'elle la permission de *vous* donner une copie. Le vieux Harris est très malade; je ne pouvais pas le voir[1].

En effet, Brugsch écrivit lui-même à Chabas, le 14 décembre 1869 :

M. Eisenlohr de Heidelberg, notre savant ami et confrère, m'a donné de vos nouvelles. J'en ai été enchanté. De plus, il m'a encouragé à vous écrire, et je le fais avec le plus grand empressement. Veuillez oublier, je vous en prie, tout ce qui s'est passé. Si je vous ai blessé, si j'ai fait quelque chose qui vous ait été désagréable, n'y pensez plus. Je vous offre la main, acceptez-la, et si vous ne voulez pas vivre en bonne amitié avec moi, vivez au moins en bonne confraternité avec moi, qui n'ai jamais cessé de vous estimer et d'admirer vos excellents travaux. J'espère que vous me donnerez une bonne réponse, et que vous direz : « Soit, Brugsch est un cuistre, mais je l'aime toujours un peu. » Ce sera le plus grand plaisir que vous me feriez. Vous savez par M. Eisenlohr que je me retrouve en Égypte, au Caire, où le vice-roi m'a chargé d'une mission scientifique, c'est de former quelques hiérogrammates parmi les indigènes. C'est une tâche assez difficile, vu les obstacles qui s'opposent de tout côté. Je n'en désespère pas, mais je trouve qu'elle est au-dessus de mes forces. Dans ce pays, on croit que tout est facile moyennant l'argent, et on ne veut pas voir que

1. Trois jours plus tard, le 29 novembre 1869, Mlle Selima Harris écrivait à Chabas pour lui annoncer la mort de son père.

l'esprit ne s'achète pas. Enfin, il faut se résoudre et je verrai ce qu'on peut faire. La fête du Canal de Suez a conduit une grande masse d'Égyptologues en Égypte. Vous, notre maître à nous tous, n'y étiez pas. Je me suis plaint amèrement auprès de Nubar-Pacha, en ne vous voyant pas sur la liste des invités. Il voulait réparer la faute, mais il était trop tard pour que vous arriviez encore à temps.... En attendant l'ouverture de notre école d'Égyptologie, je m'occupe d'un Papyrus hiératique du musée de Boulaq, écrit dans le genre du Papyrus Prisse. Il a le grand avantage d'être plus clair que ce vieux document-là, ce qui ne veut pas dire que je le comprends d'un bout à l'autre. Ce sera vous qui finalement nous donnerez le dernier mot [1].

Puis après quelques observations sur le verbe , ⲁⲓ, *facere,* Brugsch ajoutait :

Je retrouve dans un passage du Papyrus cité du musée de Boulaq la mention d'un animal , est-ce *ka-mar-iu,* le chameau ? (Pour = , voyez le Dict.) Dans le texte, on dit : « le cheval entre sous son joug et obéissant il en sort, le chien, il écoute les paroles et suit son maître, » et puis ; aussi ce dernier mot *mekulau* m'est inconnu. Vous serez enchanté de ce Papyrus, qui mérite sa publication.

Je dois clore ma lettre, en espérant que vous ne m'en voudrez pas davantage, et que vous me donnerez bientôt de vos nouvelles.

Quant à moi, je tiens à vous prouver mes anciens sentiments d'estime et d'amitié, et je vous offre mes services quand vous en avez besoin. Vous servir, c'est servir la science...

Chabas répondit le 28 décembre 1869 :

Mon cher ami,

Vous me conviez à vous donner ce titre ; je n'hésite pas à le faire avec le plus vif empressement et le plus extrême plaisir..... A un

1. Chabas fit plus tard une étude approfondie de ce texte dans son journal *l'Égyptologie* sous le titre : *Les Maximes du scribe Ani.*

homme comme Henri Brugsch on est toujours heureux de tendre la main...

Je ne puis cependant m'empêcher de critiquer dans votre lettre quelques expressions qui m'ont déjà peiné dans celle de M. Eisenlohr. Il semblerait que vous me croyez assez infatué de moi-même pour prétendre à une supériorité quelconque sur mes collègues. Il me serait pénible de m'apercevoir que j'aie laissé percer dans quelqu'un de mes écrits la trace d'une arrogance si stupide et si éloignée de mes allures. Le fond de ma pensée est nettement exprimé dans un passage de ma polémique en faveur de Dümichen, accusé de vol scientifique : *En ma qualité d'égyptologue, j'ai pris vingt fois le Pirée pour un homme*[1]. Je crois qu'un débutant, au bout de deux années, peut déjà me donner d'utiles leçons ; tel a été le cas de mon élève M. Lefébure[2], à propos de l'explication du . Je commence à croire qu'il a raison ; loin que la contradiction m'ait été pénible, je l'ai accueillie avec une grande satisfaction.....

Chabas expliquait alors la nécessité où il se trouvait de faire valoir et de défendre lui-même ses propres travaux et de s'exposer ainsi au reproche d'orgueil ou de susceptibilité, à cause de l'attitude prise à son égard par le monde officiel français, qui le punissait de s'être attaqué à l'un de ses représentants. On affectait, disait-il, de ne pas tenir compte de ses titres et de ne pas connaître son nom :

Ma correspondance privée semble démontrer que je n'ai nulle part, pas même à l'Institut, ni opposants ni ennemis ; mais dans le fait ceux qui m'accablent de prévenances semblent ne plus me connaître lorsqu'ils écrivent pour le public.

Si je ne suis défendu par personne en France, je dois me défendre moi-même..... A l'étranger, où la situation ne peut pas être bien

1. Lettre au Directeur de la *France littéraire*, p. 23.

2. M. Lefébure, établi à Saint-Germain-en-Laye, continua en 1869 à communiquer à Chabas ses études sur le *Todtenbuch* et les *Ælteste Texte* (lettres du 24 juin, du 21 juillet, du 7 septembre du 14 novembre 1869).

appréciée, on a peut-être le droit de me trouver un peu personnel dans mes publications; on ne sait pas que j'ai à me défendre, et que je ne possède aucun autre moyen de le faire que de mettre le plus souvent possible mes titres sous les yeux du public, et de me rappeler au souvenir et à l'attention des savants avec autant de soin qu'on en apporte à faire abstraction de ma personne. J'ai dû vous donner cette explication, parce que le même ton régnera dans divers ouvrages que j'ai l'intention de publier. Le premier sera le Calendrier Sallier, qui est presque achevé[1], et dont je vous adresserai un exemplaire en février, je l'espère. J'entreprendrai ensuite une nouvelle série de *Mélanges*, qui commencera par la traduction complète du Papyrus Abbott, et divers autres documents judiciaires[2], etc. Il y aura comme d'usage des articles de Birch, Goodwin[3], J. de Horrack, etc., etc. Je serai fier d'en insérer un de votre plume. Cette publication, qui sera plus considérable que mes autres *Mélanges* occupera la presse de M. Dejussieu toute l'année 1870. Vous avez par conséquent tout le temps nécessaire pour m'envoyer quelque curiosité du Musée de Boulaq.

Je vous remercie d'avoir pensé à moi lors des invitations faites par S. A. le Khédive; on m'avait parlé de cela, mais je n'ai voulu faire aucune démarche... Un voyage en Égypte serait pour moi chose grave, et que je voudrais rendre utile. Or, l'occasion la moins favorable pour l'étude était précisément celle des fêtes de Suez. Il m'arrangerait infiniment mieux d'entrer dans quelque combinaison qui me permettrait d'y passer l'hiver, d'y séjourner à loisir, d'y assister à quelques fouilles. Malheureusement la question financière m'arrêtera probablement toujours.

Au lieu de l'Égypte, j'ai visité en grand détail l'Italie du Nord,

1. Cet ouvrage parut en février 1870, sous le titre : *Le Calendrier des jours fastes et néfastes de l'année égyptienne*, in-8, Paris.

2. Par une lettre du 16 novembre 1866, Birch avait proposé à Chabas une étude en commun de textes judiciaires.

3. Lepsius, dans sa lettre à Chabas du 23 août 1869, admirait l'énergie de Goodwin, de faire encore en Chine quelques travaux d'Égyptologie. Nous voyons en effet par une lettre de celui-ci à Chabas, du 9 janvier 1870, que le travail qu'il avait entrepris pour les *Mélanges* sur un texte de Sharpe n'avançait que lentement, sa santé étant alors assez altérée.

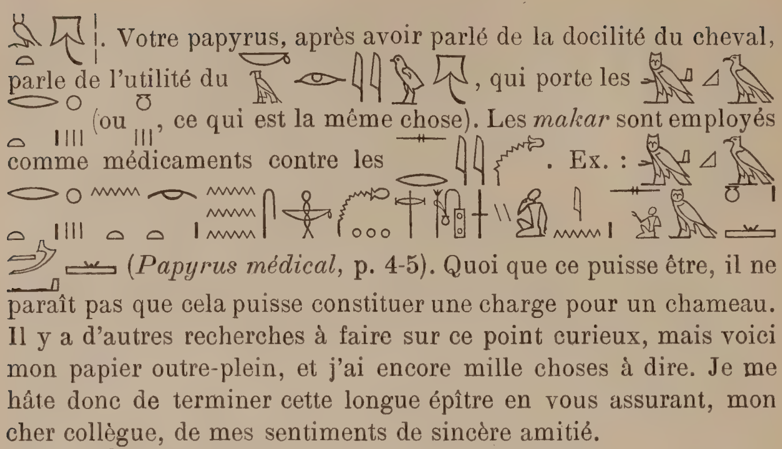
et fait le plus délicieux voyage qu'il soit possible d'imaginer. J'en rapporte 100 grandes pages de copies d'inscriptions et de papyrus; c'est une récolte que je n'aurais certainement pas faite sur les rives du Nil. Les papyrus surtout sont fort curieux. Il en sera question dans mes *Mélanges* projetés ; l'un d'eux sera publié in-extenso.

J'y ai trouvé, entre autres choses curieuses, des exemples significatifs de l'expression [hiéroglyphes], *noli insurgere* qui termine certaines lettres de recommandations, certaines formules d'injonction. Cela veut dire : « ne te lève pas (pour résister), ne résiste pas ! »

Un papyrus m'a fourni la mention curieuse de l'envoi d'un [hiéroglyphes] à [hiéroglyphes]; le papyrus est daté de l'an 8 de Menephtah Hotephima, sous le règne duquel la confédération libyenne fit irruption sur le territoire de l'Égypte, précisément par la ville de Paari. Une autre ville porte le nom singulier de [hiéroglyphes][1] [hiéroglyphes]. J'ai trouvé aussi [hiéroglyphes]. La première rappelle un peu la combinaison [hiéroglyphes] du *Voyage Anastasi*, p. 19, 2. Connaîtriez-vous quelque chose des unes ou des autres? [hiéroglyphes] désigne-t-il un Hermopolis à vous connu? Vous voyez que je mets à profit vos offres de service.

J'avais noté [hiéroglyphes] sur mes vocabulaires en attendant quelques exemples nouveaux. Je vois avec plaisir que vous allez nous les donner. Ce que vous dites de votre papyrus est extrêmement intéressant. [hiéroglyphe] comporte une foule de valeurs, surtout celle de [hiéroglyphes]; je ne connais pas de preuves de celle de [hiéroglyphes], prononcé **ꜣꜣp**; mais [hiéroglyphe] = [hiéroglyphe], et [hiéroglyphe] est souvent pour **ꜣꜣa**. Le [hiéroglyphes] est un animal qu'il était possible d'instruire à faire des tours, à sauter, à danser (*Anastasi*, III, 4-1), ce qui était une œuvre comparable à celle de dompter un cheval : [hiéroglyphes]

1. Ces deux premiers signes sont douteux dans le manuscrit de Chabas. C'est le nom qu'il lut ensuite « Tamakhirpe ».



. Votre papyrus, après avoir parlé de la docilité du cheval, parle de l'utilité du , qui porte les (ou , ce qui est la même chose). Les *makar* sont employés comme médicaments contre les . Ex. : (*Papyrus médical*, p. 4-5). Quoi que ce puisse être, il ne paraît pas que cela puisse constituer une charge pour un chameau. Il y a d'autres recherches à faire sur ce point curieux, mais voici mon papier outre-plein, et j'ai encore mille choses à dire. Je me hâte donc de terminer cette longue épître en vous assurant, mon cher collègue, de mes sentiments de sincère amitié.

P.-S. — On a fait courir en Europe le bruit que M. Mariette doit quitter l'Égypte[1]. Est-ce exact? On imprime en ce moment à Paris une nouvelle traduction faite par moi de la totalité du Papyrus magique Harris et de quelques autres textes[2]...

Ma lettre finie, je jette un coup d'œil sur les textes hiératiques par moi rapportés d'Italie, et j'y trouve une lettre de scribe, contenant de curieuses mentions sur le . C'est décidément le chameau, comme l'a pensé Birch dans son Dictionnaire. Je vais m'efforcer de traduire cette lettre en entier... je la publierai dans mes prochains *Mélanges* sous le titre : *Le chameau dans les hiéroglyphes*.....

Le 30 décembre 1869, Birch envoyait à son tour d'intéressantes observations sur ce même mot . Il examinait avec Chabas l'organisation de la cavalerie égyp-

1. Voir la note 4 de la page XCVIII. C'était Brugsch lui-même qui répandait ce bruit. L'année suivante, il cherchait à obtenir à Vienne une position sous la protection de l'Empereur d'Autriche (lettre de M. de Horrack à Chabas, du 30 juin 1870).

2. M. Léon de Rosny avait demandé à Chabas par une lettre du 21 octobre 1869, l'autorisation de reproduire dans la *Bibliothèque Internationale Universelle*, quelques passages du Papyrus magique Harris. Chabas voulut remettre sa traduction au courant des derniers progrès de l'Égyptologie, et fut ainsi amené à en faire une nouvelle publication.

tienne [1], composée de chars de guerre, mais non de cavaliers proprement dits. Il pensait que Brugsch se découragerait bien vite de former des hiérogrammates indigènes, et se réjouissait des réconciliations accomplies pendant l'année 1869.

La réconciliation avec Mariette avait été bien complète; ses lettres montrent qu'il ne voulait rien laisser subsister des anciens malentendus avec Chabas. Après lui avoir offert le premier volume de sa publication d'Abydos, il lui faisait comprendre, le 23 juin 1870, les causes qui l'avaient jusqu'alors empêché de publier plus activement :

J'apprécie toute la valeur des observations que vous me faites [2] quant à la nécessité de publier les matériaux dont je dispose. Mais quand je pourrai dire la vérité (et je ne pourrai la dire qu'en cessant d'être employé du Gouvernement égyptien), on saura que c'est malgré moi et même à mes propres dépens que jusqu'ici j'ai tenu les mains fermées. Le Vice-Roi heureusement est venu depuis quelque temps à mon secours et bientôt vous allez voir qu'une fois que l'occasion... de publier s'est présentée, je me suis empressé de la saisir. Deux volumes de *Denderah* vont en effet paraître d'ici à deux mois, et les deux autres volumes suivront peu de temps après, puisque le tout est sous presse. D'ici à deux mois, je vous enverrai également un volume des *Papyrus* du Musée de Boulaq. Le 2e volume d'*Abydos*, le volume *Gebel-Barkal* termineront la série des travaux que je puis publier en ce moment sous les auspices du Vice-Roi. Enfin, si je trouve un bailleur de fonds, je tiens prêts à

1. Birch écrivit de nouveau à Chabas, le 15 mars 1870, qu'il ne connaissait pas d'exemples de [hiéroglyphes] ni de [hiéroglyphes] dans l'Ancien-Empire. Rossi lui envoya des calques de cavaliers égyptiens d'après Rosellini, le 28 mars 1870. Le 1er mars, M. de Horrack lui avait rendu compte de ses recherches sur les représentations de chevaux dans les monuments égyptiens. Bientôt suivirent d'autres communications de Mariette, de Prisse, de Frati, de M. Pierret. On voit que Chabas préparait depuis quelque temps déjà ses *Études sur l'antiquité historique*.

2. Dans une lettre du 10 mai, Chabas avait exprimé de nouveau le désir de voir publier l'ensemble des fouilles de Mariette, pour la gloire de Mariette et de la France elle-même.

être livrés aux graveurs *Tanis* (1 vol.) et *Saqqarah* (2 vol.) le tout bien entendu, du format d'*Abydos* déjà entre vos mains. Veuillez donc, cher Monsieur, me croire quand je vous dit que si jusqu'à présent j'ai eu l'air de garder pour moi ce que je trouvais, c'est que véritablement je n'ai pas pu faire autrement. Placé dans une situation très fausse, j'ai dû avant tout songer à sauver les fouilles, ce qui était le point essentiel : les publications sont venues à leur jour, et je ne les fais en ce moment que parce que j'ai eu le courage et la patience de savoir attendre.

Chabas répondit, le 14 juillet 1870 :

J'apprends avec infiniment de joie que vous allez mettre au jour la plus grande partie de vos fouilles. Je ne doute pas que des motifs graves n'aient stérilisé vos dispositions à cet égard, en ce qui concerne le vice-roi ; mais ce que je ne comprendrai jamais, c'est que la France n'ait pas trouvé un sou pour prendre enfin ce rang qui doit lui appartenir. Vous lui en offriez une occasion brillante; il serait curieux de voir quelle somme a été consacrée depuis dix ou quinze ans à des subventions de ce genre, et plus curieux encore de connaître à quoi ces ressources ont été employées..... Pendant tout ce temps, rien, absolument rien, n'a été fait pour l'Égyptologie.....

Enfin Chabas avait obtenu satisfaction et rendait justice à l'activité de Mariette. L'activité de M. Maspero était au même moment fort remarquée par M. de Horrack. Celui-ci, dans des lettres du 21 janvier et du 1er mars 1870, signalait à Chabas que M. Maspero, nommé depuis le 14 juin 1869 répétiteur à l'École pratique des Hautes-Études, avait lu récemment, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, une étude sur le Papyrus Abbott[1], et qu'il préparait un *Recueil de Travaux,* dont E. de Rougé avait consenti à être le directeur[2]. Chabas avait été aussi sollicité de collaborer

1. Rédigée à Montévideo en 1868; parue en 1871. Chabas venait lui-même d'étudier ce texte pour sa nouvelle publication des *Mélanges*, parue en 1870.

2. Le premier numéro du *Recueil* parut peu de temps après. Après la

à ce journal par l'éditeur Vieweg, le 28 août 1869. Mais les nombreux travaux qui l'occupaient ne permirent pas que sa collaboration devînt effective ; il fut cependant sollicité une seconde fois, le 13 juin 1872, par M. Pierret, de la part d'E. de Rougé. Avec celui-ci, Chabas n'était plus en guerre ; mais les relations n'étaient pas redevenues amicales comme autrefois, au grand regret de Longpérier, qui aurait voulu réconcilier Chabas avec Rougé aussi complètement qu'avec Mariette, et qui lui écrivait le 6 juin 1870 :

J'ai un véritable chagrin, lorsque je vois que vous êtes en froid avec l'homme qui devrait tout naturellement être votre interprète et votre présentateur.

Chabas en effet s'adressait à Longpérier pour présenter ses communications à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres [1]. Il avait encore recours à lui pour procurer à Fabretti, directeur du Musée de Turin, des empreintes de médailles au type d'Hercule domptant le cerf [2]. D'ailleurs, il entreprenait lui-même des études sur le système d'échange usité chez les anciens Égyptiens, et sur l'emploi de l'*outen*, considéré comme monnaie [3] ; Lumbroso venait d'attirer son attention sur ces questions en lui communiquant ses *Recherches sur l'économie politique de l'Égypte sous les Lagides* [4]. En même temps Chabas dirigeait Rossi dans ses

guerre, M. de Rougé le transforma en *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, qui, confiés à l'Imprimerie Nationale, cessèrent de paraître vers 1877. M. Maspero reprit alors le *Recueil* et en publia le second numéro en 1878. On sait que le journal n'a cessé de paraître régulièrement depuis lors.

1. Il s'agissait alors de lire un mémoire de Chabas, sur le cheval et le chameau chez les Égyptiens.

2. Lettre de Rossi à Chabas, du 4 juin 1870 ; lettre de Chabas à Longpérier, du 7 juin 1870.

3. Dans son article sur le prix d'un taureau (*Mélanges égyptologiques*, IIIe série).

4. Lettre de Chabas à Lumbroso, du 14 juin 1870. Dans une lettre du

études égyptologiques[1]; il avait envoyé à Luigi Frati son rapport sur les collections égyptiennes de Bologne[2]; et à la demande du religieux arménien P. Jacques d'Issaverdenz, il rédigeait une notice sur la momie égyptienne conservée au couvent des Mékhitharistes dans l'île Saint-Lazare, à Venise; cette notice fut imprimée en 1871[3].

Un nouvel égyptologue, M. Édouard Naville, se faisait présenter à lui par son ami Zündel, et lui offrait sa publication de *Textes relatifs au mythe d'Horus*, qu'il avait recueillis dans le temple d'Edfou, pendant son voyage en Égypte (1869)[4].

D'autres voyageurs étaient peu à peu revenus d'Égypte, après l'inauguration du Canal de Suez. Dümichen écrivit à Chabas, le 4 mai 1870; mais il était alors occupé surtout de sa déception de n'avoir pas obtenu la chaire de Leipzig, donnée à Ebers. Le 11 mai 1870, Lepsius reparlait de son voyage, et du Papyrus de Mlle Harris. M. Eisenlohr écrivit à son tour, le 27 juin 1870. Il était revenu d'Égypte à Heidelberg par la Palestine et la Syrie, Smyrne, Athènes, Constantinople, Roustchouk, le Danube, Vienne et Munich. Il rapportait les copies du Papyrus de Setnau, du Papyrus moral d'Ani, et d'un grand nombre de pages du grand Papyrus Harris, qu'il n'avait pas réussi à photographier. Il

19 août 1871, Longpérier comparaît à l'*outen* les signes d'échange en bronze employés par les Chinois entre le XXIVe et le IIIe siècle avant notre ère. Chabas lui écrivit aussi le 16 novembre 1871, au sujet de ses trouvailles de monnaies aux environs de Chalon.

1. Lettres de Rossi du 1er avril 1870, du 3 décembre 1871, du 29 février et du 15 mars 1872.

2. En retour, Frati s'occupait de communiquer à Chabas des scènes d'équitation et une reproduction du Papyrus contemporain de l'invasion libyenne sous Ménephtah (lettres de Frati, du 15 avril et du 17 mai 1870).

3. Lettres du P. J. d'Issaverdenz, du 10 mai, du 29 mai, du 18 juin, du 21 juillet 1870; du 5 août 1871.

4. Lettre de Zündel, du 27 février 1870; lettre de M. Naville, du 5 mars 1870.

avait vu à Louqsor les Papyrus d'Edwin Smith, et parmi eux, le Papyrus médical[1]. En Syrie, il avait trouvé *dans la vallée de l'Oronte des Inscriptions hiéroglyphiques tout à fait différentes des égyptiennes,* représentant *mains, pieds et ustensiles de la vie,* qu'il comptait publier (c'étaient des inscriptions hétéennes). Il regrettait de n'avoir pas eu Chabas pour compagnon en Égypte, parce qu'il s'était convaincu de la nécessité pour l'égyptologue d'y venir lui-même. Enfin, il lui donnait rendez-vous en automne, au bord du lac des Quatre-Cantons, pour étudier ses textes.

Dans sa réponse, du 7 juillet 1870, Chabas appréciait plus encore qu'Eisenlohr l'importance des cinq pages historiques du grand Papyrus Harris, et lui proposait de faire une lecture sur ce texte au Congrès de Heidelberg. Il le priait aussi de lui communiquer des photographies d'Égypte pour faire une publication illustrée du Papyrus d'Orbiney; mais la guerre allait interrompre tous ces beaux projets[2]. D'ailleurs, Prisse détournait Chabas d'entreprendre cette publication, lui affirmant qu'elle ne réussirait pas. Il lui envoyait aussi des documents pour ses *Études sur l'Antiquité historique*[3], représentations de chevaux et de cavaliers, image du bélier au tombeau d'Anna, indications sur les animaux fabuleux; il signalait encore qu'il avait découvert à Thèbes les restes d'une petite pyramide composée d'os de chevaux, qu'il supposait avoir été sacrifiés au Soleil sous Ramsès II.

D'autres communications intéressantes étaient adressées à Chabas par M. Lefébure[4] sur les questions mythologiques. Goodwin envoyait, le 2 mai, de Shanghaï, son étude sur un

1. Ces détails sur les Papyrus d'Edwin Smith se trouvent dans une lettre du 4 juillet 1870.

2. Le 22 octobre 1870, M. Eisenlohr adressa encore à Chabas des questions au sujet du grand Papyrus Harris, et des propositions pour la publication; mais la correspondance fut alors interrompue.

3. Lettres de Prisse à Chabas, du 19 juin et du 15 juillet 1870.

4. Lettres de M. Lefébure, du 22 mars et du 15 juillet 1870.

texte de Sharpe[1], pour le second volume des nouveaux *Mélanges*. Le premier volume, qui commençait par l'étude sur le Papyrus Abbott, avait été publié au mois de mai 1870 par Chabas, dont la contribution à la science pendant cette année fut encore très importante. Il avait donné au mois de février, son explication du Calendrier Sallier, indiquant les jours de l'année où les Égyptiens croyaient pouvoir compter sur la bonne chance, et les jours néfastes où ils n'eussent osé rien entreprendre. Il avait composé pour la *Bibliothèque Internationale Universelle*[2] une étude sur la poésie lyrique des Égyptiens. Enfin il avait activement collaboré à la *Zeitschrift* par l'envoi de quatre articles ; 1° *Le Papyrus Prisse*, critique de la traduction de Lauth ; 2° *Sur* *et* *employés dans le sens classe, ordre;* 3° *Sur un vase du Musée de Turin,* celui dont Longpérier avait fait analyser le contenu par M. Péréonne ; 4° *Sur une stèle du Musée de Turin.* Ce fut pour longtemps sa dernière contribution à la *Zeitschrift;* la guerre de 1870 vint interrompre cette collaboration, et la correspondance avec Lepsius. Nous avons cependant la preuve que l'intérêt de Lepsius pour Chabas n'en fut pas diminué. Il chercha les moyens d'assurer à son savant collègue les égards des chefs des troupes allemandes, au cas où ces troupes eussent occupé Chalon ; il lui fit pour cela transmettre par les soins de Birch[3] une de ses cartes sur laquelle il attestait les glorieux titres scientifiques de Chabas, et les signalait au respect de ses compa-

1. Dans cette lettre du 2 mai, Goodwin confirmait à Chabas qu'il aurait pu être nommé juge en Égypte, mais qu'il ne l'avait pas désiré. Les massacres de Tien-tsin et l'agitation entretenue contre les Européens troublèrent un peu cette prédilection pour la Chine, où la santé de Goodwin fut d'ailleurs très gravement éprouvée.

2. Voir p. CVI, note 2.

3. Lettres de Birch, du 29 novembre et du 10 décembre 1870; lettre et carte de Lepsius, du 9 novembre 1870. Lepsius avait encore écrit précédemment à Chabas, le 25 août 1870.

triotes. Cette attestation dut être précieuse à Chabas comme marque des sentiments que Lepsius professait envers lui; mais il n'eut pas besoin d'en faire usage, la guerre n'ayant pas été portée jusqu'à Chalon. Durant cette époque malheureuse, il employa l'activité de son esprit à chercher les moyens de soulager un peu les maux de ses concitoyens[1]. Il voulut encore demander à l'étude une distraction et une consolation; mais il avoue[2] qu'il fut alors incapable de produire aucun travail sérieux. Cependant Birch lui écrivit fréquemment[3], pour le tenir au courant des nouvelles de l'Égyptologie et lui exprimer ses sympathies. Il eut à l'informer de sa nomination comme membre correspondant de la Société d'Archéologie Biblique de Londres[4], et déplora avec lui la mort de Théodule Devéria[5], survenue le 25 janvier 1871,

1. Lettre de Chabas à M. Boysset, maire de Chalon, le 9 décembre 1870, pour lui signaler les moyens pratiques d'établir à Chalon des fourneaux économiques pour nourrir et chauffer la population indigente.

2. Lettre de Chabas à F. de Saulcy, du 12 septembre 1871.

3. Lettres de Birch à Chabas du 11 et du 29 novembre, du 10 décembre 1870; du 8 janvier 1871.

4. Lettre de Birch à Chabas, du 6 avril 1871. Dès le 12 juillet 1871. Chabas envoya à la Société son article *Hebræo-Ægyptiaca*, notice sur quelques analogies entre la doctrine et les usages des Égyptiens et ceux des Hébreux; cet article fut imprimé dans les *Transactions*, en 1872. Il envoya aussi à la Société américaine *Smithsonian Institution*, de Washington, le 21 octobre 1871, une note *relating to the system of consanguinity and relationship among the ancient Egyptians;* et à la Société Philosophique Américaine de Philadelphie, également le 21 octobre 1871, une note *on the foot mark in the hieroglyphic script.* Enfin, en réponse à des remarques de M. Cerquand, inspecteur d'Académie à Mâcon, sur la fable de Circé et d'Ulysse, et sur le mythe d'Osiris, il rédigea, le 12 avril 1871, un intéressant exposé des mythes de l'Égypte comparés à ceux de la Grèce.

5. *Devèria is a great loss to us; he had a fund of material which will I hope not be all lost by his death* (lettre de Birch à Chabas, du 6 avril 1871). Goodwin exprima aussi à Chabas sa sympathie pour les malheurs de sa patrie dans ses lettres du 17 avril et du 2 juillet 1871; cette dernière lettre indiquait surtout ses inquiétudes au sujet de la

durant les derniers jours du siège de Paris[1]. Il lui fit savoir le danger qu'avait couru la collection de M[lle] Harris, par l'explosion d'une poudrière à Alexandrie; la maison Harris avait été fort maltraitée; mais la collection avait peu souffert, et le grand Papyrus était intact[2]. Enfin il lui indiqua un certain nombre de textes du Musée britannique à examiner[3].

D'autres textes parvenaient alors à Chabas, publiés par livraisons successives : les *Papyrus de Turin,* reproduits et analysés par Pleyte et Rossi[4]; le *Dictionnaire des noms hiéroglyphiques,* composé par Lieblein[5]. M. Pierret lui offrit son ouvrage sur le *dogme de la résurrection chez les anciens Égyptiens*[6]. Zannoni lui envoya son Mémoire sur la découverte de deux cents tombes étrusques dans le cimetière de la Chartreuse de Bologne[7]. M. Ernest Perrault, de Rully, publia le résultat des études géologiques, sur un foyer de l'âge de la pierre polie, qu'il avait entreprises à Chassey sous les auspices de Chabas, et qu'il poursuivit à Rully même[8]; ses travaux attirèrent l'attention de Gastaldi, professeur de géologie à Turin, qui à son tour fit connaître

Bibliothèque Nationale et des collections parisiennes, après les incendies de la Commune, dont il n'était encore parvenu à Shanghaï que des nouvelles un peu confuses.

1. Voir la Notice biographique sur Théodule Devéria, par Gabriel Devéria, p. XLIII.

2. Lettres de Birch, du 11 et du 29 novembre 1870.

3. Lettres de Birch, du 11 et du 29 novembre 1870, du 8 janvier, du 12 juillet, du 8 octobre, du 5 et du 18 novembre 1871. Dans la lettre du 8 octobre, Birch signalait à Chabas un nouvel égyptologue, Lord Dufferin.

4. Lettre de Leemans du 18 avril 1871; lettre de Pleyte, du 8 août 1871; lettre de Rossi, du 7 septembre 1871.

5. Lettres de Lieblein, du 22 mai, du 8 septembre et du 10 decembre, 1871.

6. Août 1871.

7. Zannoni avait annoncé cette découverte à Chabas, le 16 février 1871.

8. Ernest Perrault mourut le 7 octobre 1871.

à Chabas ses recherches[1] sur les armes de pierre. Enfin F. de Saulcy lui annonça ses lettres *sur quelques points de la géographie antique de la Palestine d'après la science égyptienne.* Il venait de les lire à Londres, aux réunions du *Palestine Excavation Fund,* et voulait les dédier à Chabas. Ces lettres, en effet, étaient le résultat d'une étude approfondie du *Voyage d'un Égyptien,* faite pendant le siège de Paris. F. de Saulcy racontait, dans une lettre du 11 septembre 1871, dans quelles conditions s'était accompli ce travail :

Lors du siège de Paris, je m'étais empressé de rentrer avant le blocus, espérant qu'en ma qualité d'ancien officier supérieur d'artillerie, je pourrais rendre quelques services. On m'a remercié et prié d'attendre des ordres qui ne sont jamais venus... Que pouvais-je faire de mieux alors que de me réfugier dans le travail?... Votre beau livre, CHER CONFRÈRE, a été mon seul ami pendant cinq grands mois, et je puis vous affirmer que je l'ai épluché avec passion. Merci mille fois pour les bons moments que je vous ai dus, et pour tout ce que vous m'avez appris.

Connaissant la Syrie comme je la connais après trois longs séjours dans ce pays, j'ai pris à tâche d'élucider toutes les questions géographiques qui s'y trouvaient traitées, et je crois les avoir travaillées avec fruit..... J'ai pu rédiger ainsi une série de cinq ou six mémoires qui vous sont dédiés sous forme de lettres, et qui vont être imprimés à Londres[2].....

Lorsque F. de Saulcy appelait ainsi Chabas « cher confrère », celui-ci venait en effet d'être élu, le 25 juillet, par une majorité voisine de l'unanimité[3], correspondant de

1. Lettre de Rossi à Chabas du 6 mars 1871; lettre de Gastaldi, du 11 avril 1871; lettre de Chabas à Gastaldi, du 17 avril 1871.

2. Ces lectures ayant été faites à Londres, on avait en effet proposé à F. de Saulcy de les publier en Angleterre, *en français;* et il était disposé à accepter cette offre. Mais la publication des *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne* lui offrit bientôt une occasion encore plus favorable.

3. Lettre de Longpérier à Chabas, du 28 juillet 1871.

l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en remplacement de Botta. Il y avait près de huit ans que Guigniaut l'avait informé, le 14 décembre 1863, de son inscription au nombre des candidats. Il y avait dix ans que Théodule Devéria avait fait auprès d'E. de Rougé les premières démarches pour préparer cette candidature[1], et Devéria venait de mourir quand elle réussissait enfin. Ce fut sa mère, au lendemain de ce deuil, qui écrivit elle-même à Chabas pour le féliciter du succès auquel le fils qu'elle pleurait avait travaillé le premier. Cette généreuse démarche dut paraître à Chabas une des plus touchantes parmi les manifestations de sympathie qui lui montrèrent alors combien il comptait d'amis dévoués.

La bonne volonté de ces amis ne lui fit pas défaut pour la préparation du grand ouvrage qu'il allait achever, ses *Études sur l'Antiquité historique*. M. de Horrack[2], Mme de Horrack[3], MM. Lefébure[4], Rossi[5], Pleyte[6], Zotenberg[7], Vas-

1. Voir pages XXXII-XXXIII.

2. Lettres de M. de Horrack à Chabas, du 12 novembre 1871; du 4, du 11, du 20 et du 23 janvier 1872; du 7 février, du 30 avril et du 8 mai 1872. Communications et calques de textes et scènes ; renseignements.

3. Lettre de Mme de Horrack, du 23 janvier 1872. Mme de Horrack, que son mari avait instruite des éléments de l'Égyptologie, voulut contribuer elle-même au livre de Chabas, en exécutant pour lui un calque soigné de la grande inscription de Burton.

4. M. Lefébure communiqua à Chabas d'intéressantes études le 11 et le 22 novembre 1871. Dans sa lettre du 22 novembre, il étudiait le tableau des quatre races au tombeau de Séti Ier.

5. Lettres de Rossi, du 22 janvier, du 29 février et du 25 avril 1872. Le 3 décembre 1871, Rossi consulta Chabas sur l'explication d'une stèle; le 3 février 1872, il lui apprit qu'il était autorisé à ouvrir un cours d'Égyptologie; le 29 mai 1872, il lui annonça l'apparition d'un nouvel égyptologue, Lanzone.

6. Lettre de Pleyte, du 20 février 1872; passages de la grande inscription de Burton reproduits d'après Dümichen.

7. Lettre de M. Zotenberg, du 19 août 1871, sur Volney et le zodiaque de Denderah.

salli[1] lui copièrent des textes ou lui calquèrent des scènes; MM. Beaucaire[2] et Lumbroso[3] obtinrent pour lui de M. E. Dacosta, rabbin à Paris, de M. Moïse Lattes, fils du grand-rabbin de Venise, et du professeur Elia Lattes[4], des notices sur l'opération de la circoncision chez les Israélites anciens et modernes; sur les instruments employés, et sur les règles indiquées par le Talmud et par les Rabbins. Birch[5], Leemans[6], Rossi[7], le chanoine Spano[8], Valdemar Schmidt[9], le renseignèrent sur les antiquités de la Sardaigne, sur les instruments de bronze, de fer, de bois, conservés dans les

1. Offres de service de Vassalli à Chabas et envoi de calques, par l'intermédiaire de Rossi, le 21 octobre 1871. Vassalli, antérieurement conservateur au Musée de Boulaq, sous la direction de Mariette, avait été depuis peu nommé inspecteur des antiquités égyptiennes en Italie (Lettre de Rossi à Chabas, du 7 septembre 1871).

2. Lettre de M. Beaucaire, du 5 décembre 1871, accompagnée de la notice de M. E. Dacosta.

3. Lettre de Lumbroso, du 8 décembre 1871, accompagnée de la notice de M. Moïse Lattes. La lettre de Lumbroso contenait elle-même des observations sur l'usage des instruments de pierre chez les Hébreux.

4. Lettre de Lumbroso, du 19 mars 1872, avec les observations du professeur Elia Lattes.

5. Lettre de Birch, du 16 juin 1872, sur les rasoirs en bronze du Musée britannique.

6. Lettre de Leemans, du 5 juillet 1871, sur un casque de fer du musée de Leyde, provenant de la collection Anastasi, et apporté d'Égypte; c'est tout ce qu'on pouvait dire sur son origine.

7. Rossi (*Lettres du 28 juin et du 10 juillet 1871*) envoya des dessins et des descriptions d'objets en fer et d'objets en bois conservés au musée de Turin, puis (*Lettres du 3 et du 26 décembre 1871*), d'intéressantes indications, accompagnées de nombreux dessins, sur les objets de travail égyptien trouvés en Sardaigne, à Salcis, Tharros et Cagliari.

8. Le chanoine Spano envoya à Chabas sa *Paleoetnologia Sarda*, et le renseigna sur les statues antiques trouvées en Sardaigne, et les monuments égyptiens de Tharros (Lettres de Chabas, du 25 octobre, et du chanoine Spano, du 8 novembre 1871).

9. Valdemar Schmidt, qui avait assisté au Congrès préhistorique de Bologne, en octobre 1871, passa par Chalon à son retour pour instruire

musées de Londres, de Leyde et de Turin. L'abbé Ancessi, qui avait eu recours aux conseils de Chabas, pour étudier l'Égyptologie [1], lui envoya, le 19 septembre 1871, le dessin d'un bracelet provenant d'Égypte, et composé de quatorze pointes de flèches en silex, enfilées dans un cordon d'or. M. Rabut, de Chambéry, lui communiqua ses observations sur les antiquités lacustres du Bourget [2]. MM. Chagot [3] et G. de Reydellet [4] lui donnèrent des explications sur des marteaux antiques trouvés sur d'anciennes exploitations minières, principalement dans les mines voisines de Cordoue. Enfin Mariette s'associa avec empressement aux recherches de Chabas sur l'âge de pierre en Égypte. Il lui écrivait de Paris, le 30 août 1871 :

... Je considère que jusqu'ici la question a été mal posée. On ramasse sur le sol un silex taillé; il a la forme d'une pointe de lance, d'un couteau, d'un grattoir, d'une scie, etc., et vite on s'écrie qu'on a découvert l'âge de pierre en Égypte. Mais ce n'est pas ainsi qu'on doit considérer ces monuments. L'âge de pierre vit en effet encore en Égypte. Il a vécu sous les Romains, sous les Grecs, sous les Pharaons, et c'est au point qu'on ne peut visiter les ruines d'une ville égyptienne, sans trouver plus ou moins loin aux alentours ce qu'on appelle un atelier préhistorique, c'est-à-

Chabas de ce qui s'était fait à ce Congrès. Puis il lui adressa, le 25 novembre 1871, le dessin d'une statuette sarde du musée de Cagliari, exécuté par M. Vinstrup, et le dessin de deux flèches danoises à tranchant de silex, exécuté par M. Sigvald Muller.

1. Lettres de l'abbé Ancessi à Chabas, du 28 juin et du 6 juillet 1871; lettres de Chabas à l'abbé Ancessi, du 2 et du 8 juillet 1871.

2. Lettres de M. Rabut, du 19 juillet et du 12 septembre 1871; lettre de Chabas, du 24 juillet 1871.

3. Lettre de M. Chagot, du 27 février 1872, relative à un marteau en porphyre dioritique rapporté des mines de Cordoue par G. de Reydellet, et cédé ensuite à M. Burat, puis par M. Burat à M. Simonin, qui le publia.

4. Lettres de M. G. de Reydellet à Chabas, 13, 21 et 23 février 1872, sur ses explorations des mines de cuivre en Espagne, et ses découvertes de marteaux.

dire un endroit où les habitants de ces villes venaient s'approvisionner des silex dont on se servait encore alors abondamment... J'ai trouvé des silex sur des momies de la XIe dynastie, de la XVIIIe, de la XIXe, de la XXVIe, surtout sur des momies d'époque grecque ; et en vérité rien ne distingue ces silex de ceux qu'on classe dans les Musées comme des témoins de l'homme primitif. Telle est la question, et je la résume en deux mots : pour que je me range à l'opinion de ceux qui disent que l'âge de pierre est trouvé en Égypte, il faut qu'on me montre un silex taillé auquel sa date est donnée géologiquement par les circonstances de sa découverte dans le sein d'un terrain géologique connu. Mais tant qu'on me montrera des silex... tout simplement ramassés sur le sol, je dirai toujours que ces monuments sont des produits de la civilisation pharaonique, et qu'à la rigueur ils peuvent même être modernes, puisqu'au Fayoum nous avons vu des barbiers raser la tête de leurs patients tout simplement avec des silex. Du reste, je vous envoie en communication un mémoire que j'ai lu il y a bientôt un an devant l'Académie des Inscriptions, et qui n'a pas été imprimé[1]. L'opinion que j'y émets n'a pas varié. Au contraire, depuis ce temps, mon attention s'est de plus en plus portée sur les silex qu'on découvre dans nos fouilles, et j'en ai fait une collection qui prend sa place toute naturelle dans chacune des dynasties auxquelles les monuments qui la composent appartiennent. C'est vous dire qu'aucun silex *géologique* n'a encore été découvert, et que tous ceux que nous avons ont leur date *historique*.

Mariette parlait ensuite de sa publication de Denderah, et ajoutait :

Je termine cette longue lettre en me mettant tout à fait à votre disposition. Dans un mois environ, je serai en Égypte, ... disposez de moi. J'ai entre les mains beaucoup de documents que je ne publie pas comme je le voudrais... Demandez-les-moi, et aussi bien que je le pourrai, je vous en ferai passer soit des photographies, soit des estampages, soit des copies.

1. Ce mémoire a été publié après la mort de Mariette, dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, année 1886, vol. VII, p. 132-140.

J'oubliais de vous demander de me retourner le mémoire sur l'âge de pierre dans un mois seulement, et à mon adresse en Égypte... Je suis toujours en telle défiance de moi-même, que je n'ai pas osé faire imprimer ce document, bien qu'il ait été, j'ose le dire, écouté avec quelque faveur par l'Académie.

Chabas répondit le 31 août, en demandant des dessins des silex trouvés avec des momies et invita Mariette à s'arrêter quelques jours à Chalon, lorsqu'il repartirait pour l'Égypte. Mais Mariette fut alors retenu à Boulogne-sur-Mer, auprès d'une de ses filles, atteinte d'un mal qui ne laissait plus d'espoir. Le 15 septembre 1871, il écrivait à Chabas [1] qu'il attendait la mort prochaine de son enfant. Mais il ne put même pas assister à ses derniers moments; dans une lettre écrite de Boulaq, le 13 avril 1872, il raconta à Chabas quelles exigences l'avaient forcé à s'éloigner de sa fille, au moment où elle allait mourir :

Je vous prie de ne pas me reprocher mon long silence. Depuis six mois je ne vis plus. Au mois d'octobre de l'an passé, j'étais à Boulogne soignant ma fille mourante, quand une dépêche du vice-roi m'a rappelé. J'ai répondu par la même voie que la cruelle position dans laquelle je me trouvais me forçait à demander un

1. Dans la même lettre, il expliqua à Chabas pourquoi il n'avait pu acquérir pour le musée de Boulaq le grand Papyrus Harris: « *J'ai offert cinquante mille francs, argent comptant; Mlle Harris a refusé. Elle demande trois ou quatre cent mille francs de l'ensemble de sa collection. Mais je n'ai pu les donner. J'ai fait à S. A. le Vice-Roi ce raisonnement : Si V. A. a une pareille somme à consacrer aux antiquités, qu'elle me la donne pour des fouilles. Avec cela, je me charge de...faire une collection qui certainement vaudra quarante fois celle de Mlle Harris.* » Mlle Harris vint en Angleterre en 1871, et M. Eisenlohr s'y rendit à son tour au mois de mai 1872, pour s'occuper de la vente de cette collection. Il adressa alors à Chabas des indications intéressantes au sujet des Papyrus et des papiers d'Harris (*Lettres de M. Eisenlohr, du 16 et du 23 mai 1872*). Le grand Papyrus fut enfin acquis par Birch pour le British Museum (*Lettres de Birch à Chabas, du 26 mai et du 9 juin 1872*).

répit. On n'en a pas tenu compte, et il a fallu partir. J'étais de deux jours en mer que ma pauvre enfant était morte. A seize ans!

Voilà pourquoi je n'ai pas été vous voir, et pourquoi depuis ce temps je suis retombé dans cette fatale hypocondrie qui fait le malheur et le tourment de ma vie... Excusez-moi.

M. Vassalli m'a remis la lettre que vous [lui avez] écrite. Je réunis en ce moment tous les objets qui concernent la question dont vous l'entretenez, et j'en fais faire des photographies que je vous enverrai. En ce moment j'ai sous la main des silex ouvrés provenant de quatre stations, une près d'Esneh (très ancienne), une près de Bab-el-Molouk, une près d'Abydos, une près de Memphis. Mon attention n'a été attirée que tard sur les instruments de pierre trouvés dans les tombes, et la collection est de ce côté relativement pauvre. Vous en jugerez bientôt.

Puis après quelques indications sur la publication des Papyrus de Boulaq, et celle de Denderah, Mariette achevait ainsi sa lettre :

M. Brugsch est nommé commissaire général de l'Égypte à l'Exposition de Vienne[1]. On me dit qu'il est parti aujourd'hui même pour sa destination. Je ne sais ce que deviendra en son absence son école d'Égyptologie. En attendant, comme il [a] profité de l'occasion pour enseigner l'allemand à ses petits élèves, je crois qu'on va les employer dans les divans comme traducteurs. Je suis vivement sollicité par Nubar-Pacha de me charger de la construction des tombeaux antiques qu'on veut restituer à Vienne; mais jusqu'ici je me sens peu de goût pour ce travail. On est entre les mains d'artistes qui ne font littéralement qu'à leur tête ; et quand vient le jour de la responsabilité à prendre, on trouve ces Messieurs très prompts à s'esquiver... Je ferai tout à moi seul, ou rien du tout. Il faut laisser la responsabilité à celui qui a la direction, et la direction à celui qui a la responsabilité.

1. Exposition de 1873. Mariette y organisa la section des antiquités de l'Égypte et décida d'y faire une reconstruction des tombes de Sabou (Saqqarah), et de Noum-hotep (Beni-Hassan), avec tous leurs détails, *mais en imitation* (*Lettre de Mariette du 3 juillet 1872*).

Les photographies promises furent envoyées à Chabas, le 5 mai 1872, avec les explications suivantes :

Selon la promesse que je vous ai faite, je vous envoie deux planches photographiques représentant des monuments choisis parmi les objets de pierre travaillés que possède le Musée. Les seuls endroits que j'aie pu inscrire jusqu'à présent dans notre catalogue sont Bab-el-Molouk, Girgeh, Esneh et Hélouan. J'ajoute une 5e série comprenant des objets trouvés dans les nécropoles.

En tête de la première planche sont les monuments recueillis à Bab-el-Molouk. J'y joins une agate percée et deux coquillages, Les agates percées et les coquillages se trouvent très fréquemment dans les tombeaux comme colliers de momies, particulièrement à l'époque grecque. Je ne sais par quel hasard les trois échantillons que nous avons ici ont été transportés au sommet du plateau de Bab-el-Molouk, où je les ai ramassés cet hiver. En tout cas, cela ne prouve pas que les silex avec lesquels ils étaient confondus soient bien vieux. Les silex de Bab-el-Molouk n'ont aucune patine. Seulement, depuis qu'ils sont au Musée, ils se sont mis à *suer*, et aujourd'hui, ils sont recouverts d'un enduit brillant, comme si on les avait vernis. Les silex du Musée, d'une autre provenance, n'ont pas jusqu'ici produit ce phénomène.

Les silex suivants (pl. 1) ont été trouvés près de Girgeh par M. de la Noue qui les a donnés au Musée. A l'aspect, ceux-ci me semblent un peu plus vieux.

Même observation pour les silex de Gebel-Kilabieh près d'Esneh. Comme les précédents, ils sont recouverts d'une légère patine. Les cassures sont moins coupantes qu'à Bab-el-Molouk, et les angles plus émoussés. S'il fallait les classer chronologiquement, je les attribuerais à l'Ancien-Empire. Thinis n'est pas loin de la montagne de Girgeh, et il y a aux environs d'Esneh une Pyramide qui prouve que l'Ancien-Empire a passé par là. Je verrais au contraire dans les silex de Bab-el-Molouk des monuments postérieurs à la XVIIIe dynastie. De tout temps Thèbes a pu aller s'approvisionner de silex à la montagne voisine.

Un de mes bons amis, le docteur Reil, est directeur des eaux d'Hélouan, juste en face de Memphis. Convaincu qu'aux environs de toutes les grandes villes égyptiennes on doit trouver des gisements de silex, je conseillai au docteur Reil d'explorer les

environs d'Hélouan à ce point de vue. Les silex qu'il a trouvés sont certainement au nombre de mille. J'en ai fait photographier quelques-uns sur la planche 2. Mais je ne puis m'empêcher de regarder ceux-ci comme relativement modernes[1]. Ils sont tout fraîchement éclatés ; ils n'ont aucune espèce de patine. Chose remarquable, on n'a trouvé à Hélouan que les deux espèces ici représentées, pointes de flèches et scies. Ni marteaux, ni grattoirs, ni percutoirs. Makrisy raconte que je ne sais sous quel sultan (Abd-ul-Aziz, je crois), une grande peste força ce souverain à abandonner le Caire et à aller camper avec toute son armée à Hélouan. Qui sait si les silex d'Hélouan ne viennent pas de là ? J'oubliais de vous dire qu'en travaillant à capter ses sources, le docteur Reil a découvert des constructions avec inscriptions arabes, qui prouvent que les sultans ont connu les eaux et les ont fréquentées.

Je joins à la planche 2 des objets divers provenant des nécropoles. Une bien curieuse pointe de flèche en silex est au milieu. Malheureusement je n'ai pas assisté à sa découverte. Un jour, un Moudyr de la Basse-Égypte m'a envoyé dans un sac de mauvais bronzes et d'autres antiquités, le tout trouvé par hasard dans une butte antique nommée Tell-Balamoun. La pointe de flèche était parmi tout cela. Les troix silex sont de vrais silex ouvrés trouvés à Saqqarah sur le sol d'un même caveau qui doit être de la XXIIe dynastie. Rien à la vérité ne les distingue des silex d'Hélouan. Les agates percées, les coquillages sont d'époque grecque. Nous les avons trouvés enfilés au cou des momies, selon un usage très général. Le coquillage isolé est en faïence bleue. On imitait en effet les coquillages, ce qui semblerait faire croire qu'on leur attribuait une signification symbolique. Les autres objets sont des ornements de cou

1. Mariette écrivait à Chabas, après son retour en France, le 3 juillet 1872 : « Mon premier soin a été de vous envoyer une petite collection de silex que j'ai rapportée pour vous, et dont vous ferez ce que vous voudrez. Ils proviennent tous d'Hélouan, et je vous les mets sous les yeux, afin que vous jugiez par vous-même de leur apparence relativement moderne. Je viens de voir à Bologne, dans le Musée réorganisé sur votre demande et sur vos indications (voir p. xcix, note 4), des silex trouvés dans des tombes étrusques avec des vases peints, et certainement ces monuments sont déjà revêtus d'une patine que les objets d'Hélouan n'ont pas encore. »

en serpentine. Peut-être les deux longues pointes ne sont-elles que des pierres à aiguiser. Vous voyez par là que notre collection d'objets de pierre provenant des nécropoles n'est pas riche. Je ne mets pas en doute qu'on ne puisse facilement l'augmenter. Mais il n'y a pas longtemps que j'y travaille. D'un autre côté, pour les recherches de ces menus objets il n'y a que Thèbes, et même encore maintenant je n'ai pu obtenir du vice-roi qu'il me donne des hommes à Thèbes, où les travaux sont interrompus depuis huit ans, au grand détriment du Musée.

En résumé, vous voyez par les photographies ci-jointes que nous sommes encore loin de ce qu'on appelle l'âge de pierre. Je maintiens donc ce que j'ai dit. L'âge de pierre n'est pas trouvé en Égypte, ou plutôt l'âge de pierre préhistorique. L'âge de pierre a vécu, en effet, sur les bords du Nil contemporainement avec l'âge historique. Je ne néglige pas d'ailleurs les moyens de nous former sur ce sujet une opinion définitive. Nous travaillons à Saqqarah, à Abydos, uniquement pour les silex, et si bientôt je puis réussir à avoir des ouvriers à Thèbes, je promets de faire une collection complète de couteaux, de bouts de lances et de flèches, de grattoirs, de marteaux, de haches, comme il n'y en a pas. Seulement je me charge de leur donner une date, à une dynastie près....... Si vous voulez de nouveaux renseignements, ne vous gênez pas pour me les demander. J'attache beaucoup de prix à vous faire plaisir.

A cela Mariette avait fort bien réussi, et Chabas se fit désormais son zélé défenseur auprès de ses amis anglais. Nous en trouvons la preuve dans une réponse de Goodwin datée du 13 décembre 1872 :

What you say of Mariette is an instance of what I have frequently remarked in life, namely, that a personal acquaintance with men leads us to think better of them than when we only know them at a distance or through the reports of others.

Ce n'était plus de Shanghaï que Goodwin adressait cette lettre à Chabas, c'était de Londres où il était revenu après sept années d'absence. Il communiqua à ses amis son goût pour la Chine. Birch publia alors la traduction anglaise de quelques contes chinois, et Chabas reproduisit en français

deux de ces contes, d'après la version anglaise de Birch. Le premier parut en feuilleton dans le *Progrès de Saône-et-Loire* en 1872 ; c'était l'histoire d'une courtisane chinoise expiant par ses souffrances les fautes de sa vie joyeuse, et que Chabas appelait la *Traviata* de Pékin ; le second fut publié l'année suivante, d'abord en feuilleton dans le *Progrès*, et ensuite sous la forme d'une petite brochure intitulée : *La Veuve, conte chinois;* cette histoire contenait des analogies avec le roman de *Zadig* et la *Matrone d'Éphèse*.

Ces récréations ne nuisaient d'ailleurs nullement à la correspondance égyptologique de Chabas avec Birch et Goodwin. En réponse à la communication de sa note sur l'interdiction de jurer chez les anciens Égyptiens, qui devait paraître dans les *Mélanges*, Birch lui avait écrit le 5 janvier 1872, au sujet du Papyrus judiciaire de Liverpool. Goodwin lui écrivit aussi sur ce texte, le 20 novembre 1872, quelques jours après que Longpérier avait lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une note de Chabas sur un autre texte judiciaire, le Papyrus Amhurst[1]. Il attira aussi son attention sur les *Tablettes du Déluge*, étudiées par l'assyriologue Georges Smith, qui était sur le point de partir pour une mission en Mésopotamie[2]. Trois lettres de Birch, du 9 juin, du 16 juin et du 23 octobre 1872, indiquaient le contenu du grand Papyrus Harris, récemment acquis par le Musée britannique, et en faisaient espérer la prochaine publication ; une lettre du 5 juillet 1872 indiquait un Papyrus de Thoutmès III, évidemment l'histoire de la prise de Joppé par Thoutii. Enfin Birch transmettait des nouvelles des égyptologues allemands, avec qui Chabas n'était pas encore rentré en correspondance directe, au grand regret de Lepsius[3]. Dümichen venait d'être nommé à Strasbourg; Chabas

1. Ce travail de Chabas parut dans la seconde série des troisièmes Mélanges.

2. Lettre de Birch à Chabas, du 5 janvier 1873.

3. Lettre de M. de Horrack à Chabas, du 7 février 1872; M. de Horrack venait de voir Birch à Londres.

s'abstint alors de lui écrire; mais consulté par M. Leblois, président de Consistoire du Temple-Neuf à Strasbourg, au sujet du Papyrus Prisse[1], il lui répondit brièvement[2], et ajouta que s'il lui fallait des explications plus développées, il se présentât de sa part à Dümichen[3]. La correspondance se rétablit enfin dans les derniers mois de 1873.

Chabas avait achevé ses *Études sur l'Antiquité historique*, dont la première édition parut au commencement de l'été de 1872. Après une brillante exposition de l'histoire des sociétés humaines, dans l'antiquité la plus lointaine que l'on pût explorer à l'aide des documents écrits[4] alors connus, il constatait l'usage simultané des outils de métal et des outils de pierre à toutes les époques de cette histoire, et montrait par là combien les investigateurs des époques préhistoriques avaient de raisons de ne s'avancer qu'avec prudence. L'abbé Bourgeois, de Pont-Levoy, était peut-être de ces investigateurs celui qui s'était le plus avancé; car il pensait avoir reconnu la présence de l'homme sur la terre à l'époque tertiaire[5]; il est vrai qu'il considérait cette époque comme beaucoup moins éloignée de nous qu'on ne l'admet généralement. Il ne se fâcha pas de la différence d'opinion qu'il rencontrait

1. Lettre de M. Leblois à Chabas, du 14 avril 1872.

2. Lettre de Chabas à M. Leblois, du 19 avril 1872.

3. Dümichen traduisit les deux premières pages du Papyrus Prisse pour M. Louis Leblois, qui inséra cette traduction sous le titre : *Les Sentences de Kakemni*, dans sa publication *Les Bibles et les Initiateurs religieux de l'humanité*.

4. Il passait ainsi en revue, d'après des documents certains, l'histoire non seulement des Égyptiens, mais des peuples qui avaient été en rapports avec l'Égypte, et notamment des peuples de la Méditerranée, Pélasges, Teucriens, Sardes, Sicules, Dauniens, etc., bien avant la guerre de Troie.

5. Des partisans de l'évolutionnisme, comme G. de Mortillet, étaient alors disposés à admettre que l'abbé Bourgeois avait pu découvrir, plutôt que la présence de l'homme à l'époque tertiaire, celle du primate jusqu'à présent introuvable, mais supposé comme échelon intermédiaire entre le singe et l'homme.

chez Chabas. Il l'invita à venir à Pont-Levoy, lui communiqua d'intéressantes observations[1], et lui en fit communiquer par le baron J. de Baye, qui venait de découvrir des grottes en Champagne, et qui mit Chabas au courant des résultats de ses fouilles[2]. G. de Mortillet attendait avec curiosité les *Études sur l'Antiquité historique* et fit à Chabas, le 26 septembre 1872, des propositions de publicité pour son ouvrage; mais dès cette date, la publicité était devenue inutile, l'édition ayant été épuisée en un mois. Chabas ne put même pas retrouver un exemplaire pour Mortillet, et dut se borner à lui répondre, ainsi qu'à Desnoyers, conservateur de la bibliothèque du Muséum, qu'il allait préparer tout de suite une seconde édition[3]. Il n'avait pas prévu, pour une œuvre aussi sérieuse, un aussi rapide succès. M. Naville lui consacra une étude élogieuse[4]; Mariette lui adressa ses félicitations le 15 septembre 1872, et l'invita avec insistance, le 6 octobre 1872 et le 5 janvier 1873, à venir profiter de son hospitalité en Égypte. Jules Simon, alors ministre de l'Instruction publique, lui écrivit[5] pour lui exprimer l'estime qu'il faisait de ses travaux et mettre à sa disposition un exemplaire de la *Description de l'Égypte*. Longpérier apprécia aussi le nouveau livre de Chabas comme une œuvre de grande utilité, et non moins comme une œuvre courageuse, attaquant franchement bien des préjugés; on sait que le cou-

1. Lettres de l'abbé Bourgeois, des 7, 12 et 18 août; 5 et 13 septembre; 7 et 11 octobre 1872; 18 et 28 janvier; 10 et 27 avril; 5 août 1873; lettres de Chabas des 4 et 9 août; 30 septembre 1872; 14 avril 1873.

2. Lettre du baron Joseph de Baye, du 4 octobre 1872. Le baron de Baye vint voir Chabas à Chalon au mois de décembre 1872.

3. Lettre de Desnoyers, membre de l'Institut, du 15 janvier 1873; lettre de Chabas, du 16 janvier.

4. Lettre de M. Naville, du 30 janvier 1873; lettre de Chabas, du 31 janvier.

5. Lettre de Jules Simon, du 9 octobre 1872, en réponse à une lettre de Chabas, du 30 septembre. Mariette, qui savait le désir de Chabas, l'avait d'ailleurs recommandé à M. de Watteville.

rage ne manquait jamais à Chabas pour la défense de ce qu'il croyait être la vérité. En même temps Longpérier[1] recommandait à sa sollicitude l'abbé Debaize, alors vicaire à Flers (Orne), qui venait de commencer l'étude de l'Égyptologie et devait plus tard devenir un des explorateurs de l'Afrique. Un des disciples de Chabas, M. Guieysse, l'informait, le 2 septembre 1872, de l'état de ses études et de ses relations avec M. Lefébure, alors établi à Paris. Celui-ci continuait activement ses recherches mythologiques, d'où allait sortir son bel ouvrage sur le Mythe osirien[2]. M. Maspero écrivait aussi à Chabas, le 25 juillet 1872, qu'il était indirectement son élève, n'ayant eu pendant longtemps d'autres livres d'Égyptologie que le *Papyrus magique Harris* et les deux premiers volumes des *Mélanges*, achetés sur ses économies de collégien et de normalien; mais qu'à son tour il avait formé lui-même un élève qui promettait de bien servir la science, M. Grébaut[3]. Un autre savant, M. J. Halévy, communiquait à Chabas son mémoire sur l'alphabet phénicien, qu'il voulait faire dériver de l'écriture égyptienne, mais de l'écriture hiéroglyphique plutôt que de l'écriture hiératique, cette dernière n'ayant jamais eu de forme absolument fixée[4]; par là son explication différait de celle d'E. de Rougé, qui fut enlevé à la science sans avoir eu le temps de la discuter.

Le 2 janvier 1873, F. de Saulcy écrivait qu'E. de Rougé venait de mourir, et que Chabas lui paraissait, ainsi qu'à Mohl, désigné pour lui succéder. Le 29 janvier, Longpérier

1. Lettres de Longpérier, du 15 août et du 31 octobre 1870.

2. Lettres de M. Lefébure, des 18 juin, 15 novembre, 2 et 13 décembre 1872; 18 et 24 janvier, 11 et 15 avril 1873.

3. M. Maspero envoya à Chabas ses thèses *Du Genre épistolaire* et *De Carchemis oppidi situ*, au commencement de 1873.

4. Sur cette question, lettres de Fabretti à Chabas, du 5 novembre 1872; de Chabas à Fabretti, du 15 novembre 1872; d'Halévy à Chabas, du 14 novembre et du 7 décembre 1872; de Chabas à Halévy, du 30 novembre 1872.

avertissait Chabas que Mariette le mettait aussi en première ligne[1], et Mariette le lui fit savoir directement, par une lettre du 23 février 1873. Mis en évidence par ses fouilles si brillantes et sa situation officielle en Égypte, il venait d'être sollicité de venir remplacer en France E. de Rougé; il fit savoir à Chabas qu'il n'y consentirait pas:

A aucun prix je ne veux quitter l'Égypte.

Ce n'est pas que je n'y aie pas de dégoûts[2]... Mais je m'y suis donné à une mission qu'à tout prix je veux remplir. En effet, faire un Musée tout entier avec le seul produit de mes fouilles, le classer, le décrire, l'installer dans le palais que l'on commence à lui bâtir, cela vaut la peine de quelques efforts, d'autant plus que sous prétexte du Musée nouveau je vais faire de nouvelles fouilles.

Enfin je me suis mis dans la tête de publier tous mes matériaux. Dendérah (que vous aurez cet été) ouvrira la marche. Puis viendront Edfou, Karnak, Médinet-Abou, Abydos, le Fayoum, Saqqarah, les Pyramides, Tanis, etc., tout cela en autant de monographies séparées. J'ai donc à accomplir en Égypte une tâche sérieuse, digne que je lui voue ma vie tout entière. Maintenant, comment voulez-vous que j'abandonne tout cela? Enseigner au Collège de France, devant une demi-douzaine d'auditeurs, offre-t-il un attrait pareil à celui des fouilles, à celui du Musée à ouvrir, à celui de dix ouvrages à faire? Les services certainement modestes et inaperçus que je pourrais rendre en France peuvent-ils être comparés à ceux que je rends et que je puis rendre encore ici?... On parle du drapeau de la science française. Je trouve que vous êtes plus que moi capable de le tenir en France, pendant que de mon côté je le tiendrai de mon mieux en Égypte. Voilà la vraie combinaison à faire adopter.

La notice sur Mariette, lue par M. Wallon à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, confirme en effet qu'il

1. Birch exprimait le même avis, le 16 février 1873.

2. Mariette écrivait de nouveau à Chabas, le 16 août 1873: « Ma position en Égypte est très difficile, et n'étant soutenu par personne, je ne la maintiens qu'à force d'efforts qui m'usent. »

désigna au Gouvernement français Chabas et M. Maspero comme dignes de succéder à E. de Rougé. Les premiers travaux de M. Maspero donnaient d'assez belles promesses pour justifier cette désignation, et l'on sait comment ces promesses furent tenues. Mais aux magnifiques promesses de M. Maspero, Chabas pouvait opposer de magnifiques résultats, qui lui assuraient incontestablement la supériorité, si l'on ne considérait que les titres acquis. Aussi ses amis l'encourageaient à se présenter, et le voyaient déjà à Paris.

Mais Paris ne l'attirait pas[1]. Lorsqu'il se décida, après avoir hésité quelque temps à cause des instances de ses amis, sa décision fut de ne pas abandonner Chalon, où sa vie avait été si bien occupée, et en somme si heureuse, entre le travail des affaires et ses études égyptologiques. Il ne voulut donc pas être le concurrent de M. Maspero, et se montra alors favorable à la candidature de son jeune rival, candidature dont celui-ci annonça le succès par une lettre du 12 juillet 1873 :

L'Institut et le Collège de France m'ont présenté comme candidat à la chaire de M. de Rougé ; je n'attends plus que la nomination officielle... J'aurai besoin alors des lumières des personnes qui ont à peu près autant d'années d'égyptologie que j'ai d'années de vie, et j'espère que vous, qui n'avez pas voulu être mon concurrent pour la place, vous voudrez bien me donner votre avis sur certains points.

Et Chabas, dans une lettre du 11 août 1873, faisait connaître à M. Maspero pourquoi, n'ayant pas voulu être son concurrent, il lui avait été favorable :

Ainsi que vous pouvez bien vous l'imaginer, j'ai été vivement

1. Chabas, qui ne désirait pas la chaire du Collège de France, se serait cependant laissé tenter par le titre de conservateur en chef du Musée égyptien du Louvre; mais par mesure d'économie, ce poste de conservateur en chef fut alors laissé vacant. Chabas en demanda le rétablissement à son profit en juin 1875 ; mais ses démarches n'aboutirent pas.

pressé de demander la succession de M. de Rougé... Si j'ai refusé, ce n'est pas que je n'appréciasse pas à leur juste valeur ces avantages et ces distinctions : j'ai d'autres motifs pour cela. Je vous ai donc librement cédé la place, vous estimant capable de la remplir, et n'étant pas fâché de la voir tomber entre des mains jeunes et actives comme les vôtres... Cette opinion qui vous était si favorable, je ne l'ai pas tenue sous le boisseau... Vous seriez peut-être étonné du nombre de rectifications à votre adresse qui depuis plusieurs années me sont venues de la part d'autres égyptologues. Un certain nombre de ces rectifications sont justes, mais à tout cela j'ai répondu qu'il y avait en vous l'intelligence et la méthode, et que vous aviez certainement un grand avenir. Il faut être fort, pour créer certains sentiments de surprise jalouse. Vous avez eu cet avantage, et je vous en félicite.

Au moment où Chabas louait ainsi M. Maspero de son activité, il méritait toujours lui-même le même éloge. Le second volume de la troisième série des *Mélanges* avançait rapidement, avec la collaboration de M. de Horrack[1] et de M. Lefébure[2]; Chabas le termina par une étude sur la fameuse inscription d'Amenemheb, qu'Ebers venait de découvrir à Thèbes, et de publier dans la *Zeitschrift*. Au mois de février, il faisait lire par Longpérier[3], à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, une note sur le nom égyptien des Hébreux; cette lecture fut suivie d'une discussion avec M. Maspero, discussion qui se termina amicalement, après avoir été soutenue par une certaine vivacité[4]. M. Mas-

1. Lettre de M. de Horrack, du 17 février 1873.

2. Lettres de M. Lefébure, du 6 et du 20 mars 1873. M. Lefébure adressa à Chabas d'autres lettres intéressantes, le 30 mars, le 15 avril, les 22 et 23 juin, les 12 et 23 septembre, le 31 décembre 1873.

3. Lettres de Longpérier à Chabas, du 29 janvier, du 13 février, du 31 août 1873; lettre de Chabas au secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Wallon, le 3 juin 1873.

4. Lettres de Chabas à M. Maspero, du 4 mars, du 16 juillet, du 11 août 1873; lettres de M. Maspero, du 15 mars, des 10 et 13 août 1873.

pero avait fait aussi un article critique[1] à propos des *Études sur l'Antiquité historique;* Chabas eut lieu d'être satisfait des conclusions de cet article, qui malgré quelques différences d'opinion rendait justice à la valeur de son œuvre. Un article de moindre portée scientifique, où l'on faisait à Chabas un reproche d'habiter la province, fut un peu plus tard publié en feuilleton dans le journal *La République Française,* au moment de l'apparition de la seconde édition.

Presque en même temps que cette seconde édition, Chabas avait publié son dernier volume des *Mélanges* et ses *Recherches pour servir à l'Histoire de la XIX*e *dynastie, et spécialement à celle des temps de l'Exode.* Reprenant la traduction de la partie historique du grand Papyrus Harris, publiée par M. Eisenlohr dans la *Zeitschrift,* il précisait d'une manière plus parfaite la signification de ce texte. Il en composait un tableau intéressant et animé des bouleversements politiques qui troublèrent l'Égypte à la fin de la XIXe dynastie ; époque malheureuse à laquelle mirent fin les règnes réparateurs et glorieux de Set-Nekht et de Ramsès III. Il résistait à la tendance qui entraînait plusieurs de ses confrères à placer la date de l'Exode durant cette époque agitée, et maintenait cette date non à la fin de la XIXe dynastie, mais au commencement du règne encore prospère de Ménephtah, successeur de Ramsès II. La stèle de Ménephtah, qui mentionne les Israélites, et que M. Petrie a récemment découverte à Thèbes, semble lui avoir donné complètement raison sur ce point. Quant à son assimilation des *Aperiou* et des Hébreux, elle n'est encore ni démontrée ni réfutée d'une manière certaine, bien qu'elle paraisse toujours vraisemblable lorsqu'on relit ses arguments.

Tant de beaux travaux répandaient toujours davantage la réputation de Chabas. L'Académie d'Archéologie de

1. Chabas remercia M. Maspero de l'envoi de cet article, le 6 février 1873.

Belgique lui envoya son diplôme[1]; l'Institut archéologique de Rome, dont il était depuis longtemps membre associé, le nomma membre ordinaire. Il eut à en remercier Lepsius[2], qui venait de reprendre la correspondance le 7 février 1873[3]; et il en profita pour demander encore quand paraîtrait le Papyrus Westcar. Il offrit un peu plus tard[4] à Lepsius, deux notes pour la *Zeitschrift*, l'une *sur les textes publiés comme nouveaux par M. Stern*, l'autre *sur les noms des métaux*. Il rédigea aussi une *notice sur le talisman égyptien nommé Tet*, en réponse à une question du P. Jacques d'Issaverdenz, qui lui avait demandé la signification de l'amulette [5]. Il envoya des indications à M. Arthur Rhôné, qui préparait un livre sur l'Égypte; en retour M. Rhôné lui dessina des flèches de silex à tranchant transversal, conservées au Musée de Saint-Germain[6]. M. Bulliot, président de la Société Éduenne, le renseigna sur les silex et autres antiquités de même nature qu'il avait découverts dans ses fouilles du Mont-Beuvray (Bibracte)[7]; M. Vicart, sur les bijoux, monnaies, armes en bronze, jade, phorphyre et quartz trouvés à Gergovie[8]; M. Castan, de Besançon, sur les objets de pierre découverts au massif d'Alaise; le chanoine Spano et M. G. Cara, conservateur du Musée de Cagliari, sur les recherches faites en Sardaigne[9].

1. Chabas remercia le secrétaire de l'Académie par une lettre du 8 septembre 1873.
2. Lettre de Chabas à Lepsius, du 10 février 1873.
3. Dümichen reprit aussi la correspondance avec Chabas, en septembre 1873.
4. Lettres de Lepsius, du 15 novembre et du 5 décembre 1873.
5. Lettre du P. Jacques d'Issaverdenz, du 22 mars 1873.
6. Lettres de M. Rhôné, du 12 et du 19 avril 1873.
7. Lettres de M. Bulliot, du 30 mai, du 21 et du 25 juin 1873.
8. Lettre de M. Vicart à M. Frédéric Chabas, du 5 juillet 1873.
9. Lettres du chanoine Spano, du 1er octobre et du 26 novembre 1873; lettres de G. Cara, du 6 octobre et du 10 novembre 1873; lettre de Chabas au chanoine Spano, du 14 novembre 1873.

La réunion du premier Congrès international des Orientalistes, au commencement de septembre 1873, offrit encore aux collègues de Chabas l'occasion de proclamer son autorité scientifique. Il n'avait pu se rendre lui-même au Congrès; mais le baron Textor de Ravisi y donna pour lui lecture d'une note qu'il venait de rédiger sur le *Per m hrou;* M. Robiou y prononça son éloge, et les services qu'il avait rendus à la science furent ainsi appréciés dans le procès-verbal de la séance du 6 septembre 1873 :

Notre pays s'enorgueillit à bon droit d'un égyptologue qui, du fond de sa province, a conquis par ses éminentes aptitudes philologiques, par cette divination qui est indispensable à ceux qui cherchent à restituer des langues et des littératures perdues, *une place hors ligne parmi les premiers archéologues de notre époque*[1].

Peu de temps après la séparation du Congrès, Chabas éprouva une autre satisfaction à laquelle il fut très sensible ; Mariette qui retournait en Égypte, s'arrêta avec sa famille[2] à Chalon pour lui rendre visite. De retour à Boulaq, il écrivit à Chabas, le 1er novembre 1873, pour le remercier de son cordial accueil; en considérant l'existence tranquille et honorée de son confrère à Chalon[3], il s'était dit que celui-ci avait bien fait de ne pas quitter ce qu'il avait pour l'échanger contre les agitations de Paris.

Moins tranquille que Chabas, Goodwin, après un an de séjour en Angleterre, écrivait, le 4 décembre, qu'il se disposait à partir pour le Japon. Il s'embarqua à Marseille pour Yokohama, le 15 février 1874[4]. Depuis ce temps, Chabas

1. Voir la Notice sur Chabas, par le baron Textor de Ravisi, page 3.

2. Mariette était accompagné de sa fille Sophie, de son frère Édouard, de son fils Félix, et de son parent M. A. Chélu, aujourd'hui Chélu-Bey et directeur de l'Imprimerie Nationale du Caire.

3. Un artiste chalonnais, M. J. Besnard, peintre verrier, avait envoyé un vitrail peint à l'Exposition de Vienne en 1873; ce vitrail représentait Chabas dans un paysage égyptien, encadré de légendes hiéroglyphiques.

4. Avant de partir, Goodwin avait traduit dans le Papyrus Harris n° 500,

n'eut plus de ses nouvelles que par Birch. Son concours venait alors d'être sollicité pour les *Records of the Past*[1]. M. W. R. Cooper, secrétaire de la Société d'Archéologie biblique, qui s'occupait de cette nouvelle publication, lui demanda, pour commencer, la traduction du Papyrus Prisse.

Au même moment, Chabas se disposait lui-même à entreprendre une nouvelle publication périodique, son journal *L'Égyptologie*, dont les deux premiers numéros étaient publiés au commencement de mars 1874. Avec des remarques et des critiques sur l'état de la science, les travaux nouvellement parus, les progrès à accomplir, ce journal donnait comme article de fond une traduction analytique et commentée[2] du Papyrus n° IV de Boulaq, appelé alors les *Maximes du scribe Ani.* L'étude de cet important traité de morale pratique dura juste aussi longtemps que Chabas eut la force de travailler, avant d'être interrompu par la maladie. En même temps, il adressait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres diverses communications qui parurent dans les *Comptes rendus* de 1874 : *Sur le nom du fer en égyptien*[3], et l'*Épisode du jardin des fleurs,* que Longpérier lut au nom de Chabas à la séance du 17 avril, d'après un texte tiré de la publication des Papyrus de Turin, par MM. Pleyte et Rossi.

le *Conte du Prince prédestiné* et l'histoire de Thoutii, et signalé à Chabas, dans une lettre du 5 février 1874, les *Chants d'amour* du même Papyrus, qu'il traduisit également plus tard. Ses traductions furent lues après son départ, en mars 1874, à la Société d'Archéologie biblique, et publiées dans les *Transactions*.

1. Lettres de M. W. R. Cooper, du 20 et du 27 septembre 1873, et du 27 janvier 1874.

2. Avec double transcription, suivant les principes de Chabas, qu'Ebers appelait, dans une lettre du 15 octobre 1874, *le Robinson de l'île de la transcription copte.* Ebers préparait alors la publication de son grand Papyrus médical (lettre du 17 janvier 1874); il envoya à Chabas, le 14 avril 1874, la photographie d'une page de ce Papyrus. Il entreprenait aussi avec Dümichen la rédaction d'un guide en Égypte (lettre de Dümichen, du 23 avril 1874), qui est devenu le *Bædeker* actuel.

3. Lettres de Longpérier, du 31 janvier et du 11 mai 1874.

Chabas avait pensé y reconnaître une histoire d'amour, assez difficile d'ailleurs à reconstituer, le texte égyptien étant brisé en vingt-deux fragments. M. Maspero a indiqué quelques années plus tard[1] que les fragments auraient dû être différemment rapprochés, et que le sens du texte devient alors un peu différent : au lieu d'un épisode d'amour au jardin des fleurs, il faut reconnaître une conversation entre trois arbres d'un jardin, vantant tour à tour la beauté d'une femme qui vient s'asseoir à leur ombre. Mais l'explication proposée par Chabas obtint alors beaucoup de succès. Le journal *La Patrie* en donna une paraphrase[2]; M. Jules Soury demanda l'autorisation d'en faire une publication, et il en a parlé depuis dans un de ses articles sur l'Égypte[3]; M. W. R. Cooper se fit donner la permission d'en publier une traduction en anglais dans les *Records of the Past*[4]. Chabas écrivit pour les communications à l'Institut un nouveau chapitre d'*Hebrœo-Ægyptiaca,* dont Longpérier lui accusa réception le 29 novembre 1874; et un mémoire sur un Papyrus à formules magiques du Musée de Turin[5]. Il adressa aussi à l'Académie de Lyon, où M. Guimet venait de le faire admettre comme membre associé[6], une étude *Sur l'usage des bâtons de main chez les Hébreux et dans l'ancienne Égypte,* d'après un des objets de la collection Guimet[7]. Une découverte remarquable, faite dans le département de Saône-et-Loire, le ramena en

1. *Les Chants d'amour du Papyrus de Turin et du Papyrus Harris n° 500*, Paris 1883.

2. Lettres de Longpérier du 11 et du 17 mai 1874.

3. Lettres de M. Soury, des 16 et 21 décembre; lettre de Chabas du 17 décembre 1874.

4. Lettre de M. W. R. Cooper, du 4 mai 1874. Cette traduction parut dans le volume VI, 1re série, des *Records of the Past.*

5. Lettre de Longpérier, du 16 janvier 1875.

6. Lettres de M. Guimet, des 20 et 26 février, du 23 mars et du 4 juin 1874.

7. M. Guimet accusa réception de ce Mémoire le 15 décembre 1874. La publication eut lieu à Lyon en 1875.

même temps aux études qui l'attiraient le plus après l'Égyptologie. Neuf lances de silex, exceptionnelles comme dimensions, conservation et finesse de travail, venaient d'être trouvées dans la tranchée de Volgu, sur le canal de Gueugnon à Digoin. Averti aussitôt par M. Ricard et par le docteur Jeannin[1], Chabas fit valoir avec succès les droits du département sur cette découverte, dont profita le Musée de Chalon-sur-Saône; il publia dans l'année 1874 deux mémoires sur ces magnifiques silex[2]. M. Hans Hildebrand venait de lui écrire de Stockholm, le 28 mars 1874, pour lui indiquer le moyen de se faire inscrire au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Stockholm, et pour le féliciter de ses *Études sur l'Antiquité historique*.

Un peu plus tard, Chabas recevait de Birch une invitation pressante à assister à la seconde session du Congrès international des Orientalistes qui devait se tenir à Londres en septembre 1874; Lepsius, de son côté, insista pour l'y décider[3]. Ce fut en vain; Chabas s'y fit simplement représenter par une courte note sur les formes littéraires de l'ancienne langue égyptienne[4]. Birch lui écrivit le 14 octobre les résolutions prises par le Comité égyptologique[5]; une de ces résolutions avait chargé M. Naville du soin de préparer une triple édition de *Todtenbuch*, d'après la rédaction de l'époque des grandes dynasties thébaines, la rédaction de l'époque de Psammétique et la rédaction hiératique. M. Naville, qui

1. Lettre de M. Ricard, du 26 février; lettre du docteur Jeannin, du 1er mars 1874.

2. *Les Silex de Volgu*, Chalon-sur-Saône, in-4, 1874; — *Les Silex de Volgu au Musée de Chalon-sur-Saône*, Chalon, in-8, 1874.

3. Lettre de Birch, du 3 août; lettres de Lepsius, du 11 août 1874.

4. Chabas fut officiellement invité à envoyer un article développé, pour le volume des *Transactions* du Congrès (Lettre de Birch, du 14 octobre 1874).

5. Birch écrivit encore à Chabas le 5 novembre, pour l'avertir qu'il faisait calquer le Papyrus d'Astarté, et lui proposer de le publier en commun.

avait obtenu les conseils de Birch et de Lepsius, demanda aussi ceux de Chabas[1], notamment en ce qui concernait les recherches à faire dans les musées d'Italie.

M. Révillout venait de se mettre en rapport avec Chabas, en lui adressant son mémoire sur le Concile de Nicée[2]; M. de Horrack lui écrivait au sujet de la préparation de son ouvrage sur le *Livre des Respirations*[3]. M. et Mme de Horrack lui fournirent d'ailleurs la matière d'articles qui le délassèrent un moment de ses travaux égyptologiques. Il traduisit de l'anglais et publia dans le *Courrier de Saône-et-Loire* le récit du naufrage du transatlantique *L'Europe*, écrit de Boston par Mme de Horrack, une des passagères du navire naufragé[4]; et à la suite d'une discussion sur le spiritisme avec M. de Horrack[5], il exprima son incrédulité dans un article intitulé *Spirites et Médiums;* un tel sujet avait dû offrir quelque attrait au traducteur du *Papyrus magique Harris*.

Un autre récit attrayant était celui que Mariette lui faisait de sa campagne en Haute-Égypte au commencement de 1874[6] :

J'ai passé presque tout mon hiver en voyage, et tout en faisant de Thèbes mon quartier général (j'y suis resté deux mois), j'ai pu pousser jusqu'à Assouan, m'arrêtant en route à toutes les stations qui valaient la peine d'être visitées.

1. Lettre de M. Naville, du 21 décembre 1874.

2. Chabas remercia M. Révillout par une lettre du 25 juin 1874, où il le complimentait de son aptitude et de son zèle au travail. Dans cette lettre il comparait l'emploi de ⲡⲉⲥⲣⲱⲙⲉ et du du scribe Ani.

3. Lettre de M. de Horrack, du 22 décembre 1874.

4. Récit de Mme de Horrack, daté de Boston, 15 avril 1874; lettres de M. de Horrack, du 9 avril et du 1er mai 1874.

5. Lettre de Chabas, du 13 mai; lettres de M. de Horrack, des 12, 15, 22, 29 mai, 2 et 29 juin 1874.

6. Lettre de Mariette, du 29 avril 1874.

Je rapporte de Thèbes de bons matériaux, jusqu'ici peu connus, ou tout à fait nouveaux.

A Déïr-el-Bahari, j'ai fait ce que j'ai pu pour compléter le plan de ce magnifique temple, et je suis arrivé à croire que décidément il y a là une influence étrangère dont il est difficile de se rendre compte, étant donné l'époque. Si en effet le temple de Déïr-el-Bahari, avec ses terrasses étagées, ses plans inclinés bordés de lions, ses longues galeries à colonnes, ressemble à quelque chose, ce n'est pas à un temple égyptien, et j'ai vu autrefois des vues restituées de Persépolis, qui comme agencement général serviraient tout aussi bien à une vue restituée de Déïr-el-Bahari. Le temple a été construit pour perpétuer le souvenir d'une campagne victorieuse (pacifique?) de la régente dans le pays de *Poun* et dans le *To-Nuter*. Si nous pouvions savoir ce qu'étaient Poun et To-Nuter sous la XVIIIe dynastie, et surtout ce que pouvait être l'architecture de ces contrées à cette époque éloignée, on serait tenté de croire que la régente ou avait vu pendant la campagne un type d'édifice qui lui avait plu et qu'elle a voulu reproduire en Égypte, ou avait appliqué à un monument élevé en souvenir d'une campagne heureuse le style d'architecture propre aux peuples qu'elle s'était acquis pour alliés. Quoi qu'il en soit, vous en jugerez bientôt. Je tiens prêts en effet tous les documents qui concernent Déïr-el-Bahari; les planches sont faites comme modèles, et je n'attends qu'un éditeur qui veuille bien les faire graver.

Pendant mon séjour à Thèbes, je me suis occupé aussi de Bab-el-Molouk, et particulièrement de cette fameuse tombe de Ramsès IV dont vous avez publié le plan. Vous aviez bien raison, en vérité, et vous n'avez qu'à jeter les yeux sur le croquis ci-joint pour vous en convaincre. L'auteur du plan de la Commission d'Égypte a fait comme Hérodote : il a brouillé ses notes, et rafistolé son plan comme il a pu. Le fait est que le nouveau plan ressemble de plus en plus au plan du Papyrus. Le couvercle du sarcophage lui-même n'est en quelque sorte que la copie du même document, Osiris en ronde-bosse est représenté couché sur le milieu du couvercle. De chaque côté sont Isis et Nephthys, gravées en relief dans le creux, et tenant chacune dans la main un serpent. J'ai déjà envoyé à Paris la copie du plan pour être gravée et intro-

duite dans une des prochaines livraisons de mes *Monuments divers*[1]. La ressemblance entre le souterrain de Bab-el-Molouk et le plan du Papyrus y sera encore plus frappante, car dans la copie envoyée à Paris le plan est retourné dans le sens même qu'il a sur le Papyrus.

C'est sur Karnak que j'ai principalement porté mon attention. Je noterai trois points : 1° J'ai refait le plan général des ruines, qui en avait bien besoin, depuis nos derniers déblayements. Je publierai ce plan en couleur. Tout ce qui sera rouge sera de Thoutmès III, tout ce qui sera bleu sera de Ramsès II, etc., etc. La part de chaque roi saute ainsi aux yeux. Rien de plus clair et en même temps de plus instructif. Le travail a été très pénible; mais je crois que c'est un service rendu. 2° J'ai mis la main sur des listes géographiques très étendues, du règne de Thoutmès III. J'en possède deux, toutes deux en trois exemplaires, ce qui est très précieux, à cause des variantes. La première s'applique aux pays du Nord, la seconde aux pays du Sud. Chacune se compose d'environ 350 à 400 noms de localités. C'est énorme. Je crois qu'il y a là un point de départ nouveau pour les études géographiques. Le tout se rapporte à la première expédition de Thoutmès, en l'an 22 et 23 de son règne. Jérusalem[2], sous son nom de El-Qods ou Kadesch, est le centre de toutes les opérations. Il y a ensuite la zone méditerranéenne, la zone de ce côté-ci du Jourdain, la zone de l'autre côté du Jourdain, et enfin une zone qui s'étend je ne sais où. Tout l'ensemble des listes du Nord appartient au Ruten supérieur. Comme pays du Midi, il y a Poun et Kousch. 3° Le troisième document n'est pas de notre ressort, mais s'adresse plutôt, comme on dit en Allemagne, aux professeurs d'histoire naturelle. Il consiste, en effet, en longs bas-reliefs qui représentent la faune et la flore, d'un côté, du Ruten, de l'autre, du To-Nuter. Vous en jugerez par le court spécimen que je vous envoie ici[3], qui n'est que la dixième partie de l'ensemble. Évidemment, si les professeurs

1. Ici une annotation de Chabas indiquait que ce plan avait été collé à la page 198 de son volume II, 3e série, des *Mélanges égyptologiques*.

2. Je n'ai pas besoin de faire observer que cette identification n'a pas été maintenue.

3. Photographie d'une partie de muraille représentant des plantes du Ruten, annexée à la lettre de Mariette.

d'histoire naturelle pouvaient nous dire, au moyen de ces produits du sol, ce qu'étaient au juste les régions appelées le Ruten, et surtout ce qu'était le To-Nuter, ils nous rendraient un fameux service. Il s'agit cette fois de la campagne faite en l'an 25.

Vous comprenez bien que je ne suis plus assez bête pour me laisser publier par d'autres ces résultats, et, je travaille, je puis le dire, avec acharnement, à la mise en ordre de ces matériaux. Le travail avance, du reste, et sur les 50 planches dont se composera le volume intitulé Karnak, 40 sont achevées et prêtes à être livrées au graveur. Cet été, je l'espère, tout Karnak aura paru... Si je vais en France, cet été (ce que je désire de tout mon cœur), comptez bien que je ne manquerai pas d'aller vous voir. J'ai eu trop de plaisir à une première visite pour ne pas essayer d'une seconde...

A la fin de l'année 1874, Chabas n'était plus en aussi bonnes relations avec G. de Mortillet qu'avec Mariette. Mortillet appartenait à une école dont les doctrines venaient d'être sévèrement discutées dans les *Études sur l'Antiquité historique*. Chabas pouvait donc prévoir que ses conclusions seraient à leur tour vigoureusement combattues. Mais, au lieu de la polémique à laquelle il s'attendait, il eut d'abord, au mois de septembre 1874, la surprise de lire dans les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, revue fondée par Mortillet, une note annonçant que *M. Chabas a reconnu sa faute, car il a retiré son livre du commerce avec le plus grand soin; on ne peut plus se procurer ses Études sur l'Antiquité historique d'après les sources égyptiennes... M. Chabas ayant supprimé son livre, les Matériaux n'ont rien à ajouter à cette condamnation prononcée par l'auteur lui-même.*

Mortillet n'était pas l'auteur de cette note; mais il était soupçonné d'en avoir été l'inspirateur, et les explications qu'il adressa à Chabas, dans ses lettres du 14 octobre et du 20 novembre 1874, ne firent pas disparaître ce soupçon. Cependant Chabas l'avait informé de la cause qui avait fait momentanément disparaître son livre, c'est-à-dire du succès même qui avait amené l'épuisement de la première édition.

Lorsqu'il fallut reconnaître que le livre n'avait pas été condamné par son propre auteur, G. de Mortillet entreprit de le condamner lui-même. Dans son article *Les Études préhistoriques devant l'orthodoxie*[1], il chercha à faire passer Chabas, avec son titre de membre de la Société d'Archéologie Biblique de Londres, comme suspect d'un dogmatisme religieux, nuisible à son indépendance scientifique. Chabas le réfuta avec beaucoup de verve, dans sa brochure *Les Études préhistoriques et la libre-pensée devant la science*[2], qui forme comme un complément fort intéressant des *Études sur l'Antiquité historique*. Depuis qu'il s'est formé dans le christianisme même une école évolutionniste[3], la partie de cette polémique, relative à la religion et à la libre-pensée, semblerait peut-être n'avoir plus d'objet. Mais Chabas montra qu'il n'avait employé que des arguments scientifiques et non dogmatiques; et c'est au nom de la méthode d'observation qu'il attaqua à son tour les doctrines de son contradicteur, ramenant ainsi le débat sur le terrain scientifique. Nous n'avons pas à discuter ici sur la valeur du système de l'évolution; nous nous bornerons à dire que les objections opposées à ce système dans la réponse de Chabas semblent toujours dignes d'attention, non moins que les conseils de prudence et de méthode qu'il ne se lassait pas de donner aux investigateurs des âges préhistoriques.

Il poursuivait ses recherches géologiques, et sa correspondance avec d'autres chercheurs lui fournissait des points de comparaison avec les résultats de ses propres explorations. C'est ainsi que, d'accord avec M. Beauvois[4], de Corberon,

1. In-8°, Paris, Leroux, 1875.

2. In-8°, Paris, Maisonneuve, 1875.

3. Voir par exemple l'ouvrage du R. P. Zahm sur l'*Évolution et le Dogme*, traduit par M. l'abbé Flageolet, 2 vol. in-12, Paris, Lethielleux, 1897.

4. Lettres de M. Beauvois, 12 et 18 janvier, 8 février 1875.

et M. Engelhardt[1], de Copenhague, il put comparer les silex de Volgu avec les lances scandinaves ; puis un vase de poterie et un couteau de bronze qu'il avait trouvés à Sassenay, avec des vases et des couteaux lacustres dont le docteur Gross[2], de Neuveville (canton de Berne), lui communiqua des dessins. M. Aymard[3], conservateur des Antiquités du Musée du Puy, examina avec lui ses notes sur la caverne de Germolles[4]. Longpérier l'informa[5] de la découverte par M. F. Moreau de nombreux silex dans des tombes mérovingiennes. MM. Ricard[6] et Pierre Buland[7] le renseignèrent sur les résultats des fouilles de Solutré; ses recherches sur cette question l'entraînèrent à une polémique avec l'abbé Ducrost et M. Arcelin[8]; polémique qui se termina amicalement, les adversaires s'étant accordés pour reconnaître qu'un dissentiment scientifique ne devait pas avoir pour conséquence des inimitiés personnelles[9].

Chabas avait aussi entrepris des *Recherches sur les poids, mesures et monnaies des anciens Égyptiens*, qui parurent en 1877, après avoir été lues l'année précédente à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mais qu'il avait depuis longtemps annoncées à Longpérier[10]. Vers la même époque,

1. Lettre de M. Engelhardt, du 1er février 1875.

2. Lettre de Chabas, du 30 janvier 1875; lettres du docteur Gross, du 2 février et du 25 mars 1875; du 26 janvier et du 20 mai 1876 ; du 24 février, du 26 février, du 9 et du 27 mars 1877.

3. Lettre de M. Aymard, du 26 décembre 1876.

4. *Compte rendu des Fouilles de la caverne de Germolles*, par F. Chabas et Ch. Méray, in-4°, Paris, 1876.

5. Lettre de Longpérier, du 17 avril 1875.

6. Lettres de M. Ricard, du 9 janvier, du 11 mai, du 11 août, du 11 novembre 1875.

7. Lettres de Pierre Buland, du 4 et du 13 septembre 1875.

8. *Les Fouilleurs de Solutré*, in-8°, Paris, 1875.

9. Lettre de M. Arcelin, du 7 novembre 1875; lettre de Chabas, du 23 janvier 1876.

10. « Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle impatience j'attends

M. Aurès, savant métrologiste de Nîmes, entra en relations avec lui[1], et lui soumit une intéressante dissertation sur les poids et mesures des anciens Égyptiens.

Le 4 mars 1875, M. Guimet écrivait qu'il avait lu à l'Académie de Lyon le mémoire de Chabas *Sur l'usage des bâtons de main chez les Hébreux et les Égyptiens,* dont l'impression avait été décidée. Le 27 avril, il lisait en séance publique de l'Académie un *Compte rendu des travaux de M. Chabas sur les temps de l'Exode*. En retour, une table à libations de sa collection[2], fournit le sujet d'un mémoire sur *Les Libations funéraires chez les anciens Égyptiens,* que Chabas destinait au Congrès provincial des Orientalistes français, convoqué à Saint-Étienne pour l'année 1875[3].

Le 15 mai 1875, il fut reçu comme associé correspondant de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, sur le rapport de M. Paul Foisset[4]. Le docteur Lépine, de Dijon, lui ayant alors communiqué un scarabée de sa collection, avec le texte du chapitre XXX du Rituel, Chabas écrivit au sujet de ce scarabée une notice que le docteur Lépine se chargea de présenter à la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or[5].

La Société Éduenne admit aussi Chabas comme correspondant, et lui adressa son diplôme par les soins de M. Harold de Fontenay, le 29 septembre 1875. Il composait alors, sur les statuettes égyptiennes du Musée d'Autun et

votre Mémoire sur les monnaies d'argent... » (Lettre de Longpérier à Chabas, du 16 janvier 1875).

1. Lettre de M. Flouest du 7 février 1875, pour présenter M. Aurès à Chabas ; réponse de Chabas, le 10 février 1875 ; communication de la dissertation de M. Aurès, le 2 mars 1875.

2. Lettres de M. Guimet, du 20 avril et du 17 juillet 1875.

3. Chabas fut convoqué par une lettre de M. Léon de Rosny, du 14 mars 1875, et une lettre du baron Textor de Ravisi, du 19 mars 1875.

4. Lettres de M. Paul Foisset, du 5 et du 7 mai 1875 ; lettre de M. F. d'Arbaumont, du 16 mai 1875.

5. Lettres du docteur Lépine, du 26 mai et du 4 juin 1875.

de la collection de M. Bulliot, une notice que la Société fit imprimer dans ses Mémoires à la fin de l'année suivante[1]. M. Bulliot, président de la Société, eut encore recours à ses bons offices pour un détail de ses recherches sur l'histoire de saint Martin. Il voulait avoir des indications précises sur Ṣaḅaria, en Pannonie, patrie de l'apôtre de la Gaule. Chabas obtint d'Ebers les renseignements demandés[2]. Ebers envoya aussi des observations sur son grand Papyrus médical, qu'il désirait faire connaître en France[3]. Il parlait en même temps de ses élèves, Erman[4], Meyer[5], Lincke[6], Pietschmann[7], Wiedemann[8]; la maladie l'obligea cependant à suspendre un moment ses leçons, dans le courant de l'année 1876. M. Eisenlohr écrivait de son côté à Chabas, le 9 août 1875, pour lui signaler un élève qui lui était arrivé d'Amérique : « élève un peu âgé, disait-il, mais de beaucoup de talent, auquel je donne des leçons dans la lecture des Papyrus hiératiques. Son nom est M. Wilbour[9]. »

Ainsi les disciples de Chabas étaient à leur tour devenus des maîtres. Leurs travaux, d'ailleurs, se multipliaient; M. Eisenlohr venait de faire paraître dans la *Zeitschrift* un article sur les mesures égyptiennes, et étudiait le Papyrus mathématique de Londres[10]. M. Lefébure avait publié la

1. Lettre de M. Harold de Fontenay, pour accuser réception du manuscrit, le 31 août 1875; envoi des épreuves à Chabas le 18 décembre 1876.
2. Lettre de M. Bulliot, du 13 mars; lettre d'Ebers, du 23 mars 1875.
3. Chabas consacra dans son *Égyptologie* une notice étendue à l'appréciation de ce magnifique Papyrus.
4. Lettres d'Ebers, du 10 juillet et du 10 octobre 1875; du 16 avril 1876; du 24 (ou 27) février 1877.
5. Lettre d'Ebers, du 10 octobre 1875.
6. Lettres d'Ebers, du 28 mai et du 30 septembre 1876; du 8 avril 1877.
7. Lettre d'Ebers, du 30 septembre 1876.
8. Lettre d'Ebers, du 24 (ou 27) février 1877.
9. M. Wilbour (mort en décembre 1896), devint, en effet, un excellent égyptologue, dont l'expérience et la bienveillance ont rendu bien des services à ses confrères.
10. Lettre de M. Eisenlohr, du 14 juin 1875.

seconde partie de son étude sur le Mythe d'Osiris[1]; il se préparait à entreprendre la publication du Papyrus de Soutimès, en collaboration avec M. Guieysse[2]; celui-ci se disposait à faire paraître son Étude sur le chapitre 64 du Rituel[3]. M. Grébaut, disciple de M. Maspero, envoyait à Chabas son ouvrage sur l'Hymne à Ammon-Râ[4]; Rossi lui soumettait sa copie et sa traduction du monument de Thotnefer[5], le consultait sur les Papyrus de la course du soleil dans l'hémisphère inférieur[6], et lui demandait son avis sur quelques questions de philologie égyptienne[7].

M. Malan, de Broadwinsor, le priait instamment de se remettre à l'étude du Papyrus Prisse[8], dont l'explication était impatiemment attendue. Mais Chabas n'avait alors que trop travaillé, et commençait à ressentir des symptômes de fatigue. L'inquiétude que lui causait l'état de la santé d'une de ses filles, qu'il perdit l'année suivante, aggrava encore ce malaise. Il voulut néanmoins prendre une part active aux travaux du Congrès provincial des Orientalistes, convoqué à Saint-Étienne; mais là ses forces le trahirent, et il dut, sérieusement malade, quitter le Congrès avant la séparation[9]. On crut, lorsqu'il eut pris quelque repos, qu'il avait triomphé du mal; mais il sentait que le temps

1. Lettre de M. Lefébure, du 25 mars 1875.

2. Lettre de M. Lefébure, du 21 mai 1875.

3. Lettre de M. Lefébure, du 27 mai 1875; lettre de M. Guieysse, du 16 janvier 1876.

4. Lettre de M. Grébaut, du 15 juin 1875.

5. Lettre de Rossi, du 2 mars 1875. Le 29 avril, Rossi adressa à Chabas des renseignements sur les tissus égyptiens du Musée de Turin.

6. Lettre de Rossi, du 9 juillet 1875.

7. Lettres de Rossi, du 20 novembre 1875, du 30 mars et du 18 juillet 1876.

8. Lettre de M. Malan, du 28 avril 1875. Le 4 février 1876, M. W. R. Cooper demanda aussi la traduction des inscriptions du sarcophage de Séti Ier pour les *Records of the Past*.

9. L'année suivante, Chabas fut nommé délégué au Congrès des Orientalistes de Marseille; mais il ne put y assister.

des grands efforts était fini. Il continua cependant à s'intéresser aux travaux de ses confrères et à mettre son expérience au service de la science. Renseigné par M. Hippolyte Peut et par M. Pérétié, consul de France à Beirout[1], sur la présence d'un beau Papyrus entre les mains d'un drogman de cette ville, nommé Antoun Ouardé, il reconnut que ce Papyrus avait appartenu à la mère du grand prêtre Herhor, et fit auprès de Longpérier et de F. de Saulcy[2] des démarches actives afin qu'il fût acquis pour une collection française[3]. F. de Saulcy lui apprit alors qu'Antoun Ouardé avait été drogman d'un colonel écossais, venu en Égypte pour étudier le passage de Vénus, et qui avait payé dix mille francs un Papyrus analogue à celui que signalait Chabas[4]. Cet autre Papyrus, au nom du grand prêtre Pinotem III, avait fait l'admiration de M. Maspero; il fut pour lui le commencement de la série d'indices qui devait lui livrer quelques années plus tard l'accès de la cachette des momies royales, à Déir-el-Bahari.

Chabas s'adressa encore à F. de Saulcy pour le prier de lire à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres[5] son mémoire sur la *Détermination d'une date certaine dans le règne d'un roi de l'Ancien-Empire*[6]. Il se rendit lui-même

1. Lettres de M. Hippolyte Peut, du 15 août 1875; de M. Pérétié, du 20 septembre et du 2 novembre 1875.

2. Lettres de F. de Saulcy, du 15 janvier 1876; de Longpérier, du 16 janvier 1876.

3. « Aujourd'hui la fin de ce Papyrus est au Louvre, le commencement en Angleterre » (*Notice de M. Maspero sur la découverte des momies royales*).

4. « Au printemps de 1876, un officier général anglais du nom de Campbell m'avait montré le rituel hiératique du grand prêtre Pinotem III, acheté à Thèbes pour la somme de quatre cents livres » (*Notice de M. Maspero sur la découverte des momies royales*).

5. A la place de Longpérier, empêché momentanément par l'état de sa santé; lettre de Longpérier, du 22 mars 1876.

6. Lettres de F. de Saulcy, du 20, du 24 et du 30 mars 1876; du 28 avril 1876.

pour quelque temps à Paris; c'est de là qu'il envoya au chanoine Spano, le 8 juin 1876, l'explication de la légende d'un scarabée découvert à Tharros en Sardaigne[1]; il publia l'année suivante sa *Notice sur un Scarabée sarde*. Son attention avait été retenue sur ces imitations de l'art égyptien, par une communication de Zannoni[2], sur un scarabée étrusque portant la représentation de quatre oiseaux, et trouvé dans une tombe de Luca; le comte Gozzadini[3] envoya aussi le dessin d'un autre scarabée étrusque où Chabas reconnut une imitation imparfaite, mais évidemment cherchée, du cartouche de Khoufou. Il rédigea pour le comte Gozzadini, le 18 juillet 1876, une petite notice sur ces imitations étrusques, notice où il faisait ressortir l'intérêt de ces études comparées[4].

Ainsi tout en prétendant se reposer il était loin de rester inactif. Il travaillait à soutenir la publication de son *Égyptologie;* il faisait paraître quelques notes de discussion ou de polémique; discussion avec M. Naville[5], sur la valeur

1. Réponse à une lettre adressée de Cagliari à Chabas par le chanoine Spano, le 28 mai 1876; Spano envoyait le dessin du scarabée, avec des indications sur des objets de bronze découverts en Sardaigne. L'année suivante, il transmit à Chabas, par les soins de M. Paul Pique, consul de France à Cagliari, sa collection d'empreintes de scarabées sardes (Lettres du chanoine Spano, du 10 et du 22 mars 1877; de M. Paul Pique, du 14 mai 1877.

2. Lettre datée de Bologne, le 7 avril 1875.

3. Lettre du comte Gozzadini, datée de Ronzano près Bologne, le 12 juillet 1876.

4. Une découverte curieuse a fourni plus tard un élément d'étude nouveau dans cet ordre de recherches, la découverte par M. J. Krall d'un texte étrusque sur les bandelettes d'une momie rapportée d'Égypte et conservée au Musée d'Agram: *Die Etruskischen Mumienbinden des Agramer National Museums*, par J. Krall, dans les *Mémoires de l'Académie Impériale de Vienne*, 1892, in-4°.

5. Lettres de M. Naville, du 1er novembre 1875, et du 28 mai 1877. M. Naville écrivit encore à Chabas, sur la publication projetée des trois éditions du Rituel, le 1er novembre 1875, le 22 janvier et le 3 février 1876. Il envoya aussi à Chabas le 28 mai 1877 une notice sur le Musée Borély

de prohibitif; discussion avec M. Grébaut[1] sur quelques termes du texte de la statue naophore du Vatican; article de polémique sur « la science imaginaire », en réponse à des remarques de François Lenormant[2]. Il étudiait pour les *Transactions* de la Société d'Archéologie biblique une stèle du Musée de Turin, la stèle de Beka, dont Rossi lui avait fait parvenir une copie et un estampage[3]. Il traduisait en anglais pour les *Records of the Past* le Papyrus magique Harris[4]. Il composait un opuscule intitulé *Le Livre,* pour signaler la publication *Les Amoureux du livre,* poésies de son compatriote, F. Fertiault, illustrées d'eaux-fortes par son ami J. Chevrier. Il préparait sa *Notice sur la découverte d'une couche abondante de Crinoïdes fossiles de l'espèce Pentacrinus*[5].

Aussi tous ceux qui ne voyaient que ces résultats de son activité ne pouvaient guère croire que sa santé eût été si sérieusement atteinte, et sa correspondance s'était à peine ralentie. L'abbé Vigouroux, professeur d'hébreu au Séminaire de Saint-Sulpice, lui offrait un article sur « la Bible

1. Lettre de Chabas, du 7 janvier 1877; lettre de M. Grébaut, du 17 janvier 1877.

2. Dans un opuscule sur *les Antiquités de la Troade*, p. 74, F. Lenormant avait critiqué Chabas de n'avoir pas identifié les Pelestas avec les Philistins. Il soutenait en même temps contre J. Halévy une discussion où Chabas prit très nettement le parti de celui-ci (Lettres de J. Halévy, 21 et 23 décembre 1876, 21 janvier et 12 avril 1877).

3. Lettres de Rossi, du 19 décembre 1876 et du 11 janvier 1877; lettres de Birch, du 9 février et du 5 avril 1877.

4. Lettre de Birch, du 29 juin 1877.

5. *Chalon-sur-Saône, 1877, in-8.* Cette découverte fut accomplie sur la pente de la colline qui s'élève à partir de Saint-Julien, commune de Sennecey-le-Grand, et domine Ruffey du côté de l'Est. Il en résulta une correspondance active avec MM. Cotteau, d'Auxerre (Lettres du 20 décembre 1876, du 21 janvier, du 2 et du 7 février, du 3 mars 1877); P. de Loriol, de Genève (lettres du 24 mars, du 16 mai, du 5 et du 10 juin, du 5 et du 10 juillet 1877); de Montessus, président de la Société des sciences naturelles de Chalon; Delafond, ingénieur à Chalon, etc.

et l'Égyptologie[1] ». Giacomo Lumbroso le consultait, de la part de l'illustre archéologue chrétien, J.-B. de Rossi, sur une antiquité égyptienne présentée au Musée du Vatican[2]. Francesco Elena lui adressait un mémoire sur des fouilles dans la nécropole occidentale de Cagliari[3]. Lepsius lui demandait un article pour la *Zeitschrift*[4]; Stern lui faisait parvenir sa copie de l'inscription d'Amenemheb[5]. M. Maspero lui envoyait, sur sa demande, un dessin de l'Horus à cheval du Louvre, qui venait de fournir à M. Clermont-Ganneau la matière d'un mémoire curieux, et joignait au croquis des indications sur l'origine de cette pièce[6]. C. Abel lui adressait de Berlin ses *Recherches coptes*[7]. M. Auguste Baillet, qui lui avait offert ses premiers essais en 1863, lui annonçait[8] son intention de redevenir un égyptologue actif, dès que ses affaires le lui permettraient. Dümichen, de retour d'un nouveau voyage en Égypte (1875-1876), lui envoyait une petite caisse d'antiquités égyptiennes[9]. Lieblein l'informait de sa nomination comme professeur titulaire à l'Université de Christiania[10]. L'abbé Bonnetty lui

1. Signé seulement de ses prénoms ; lettre du 14 janvier 1876.

2. Lettres des 3 et 12 janvier 1876 ; cette dernière lettre était relative aussi à une stèle bilingue de Florence.

3. Lettre du 31 janvier 1876. Un peu plus tard, J. Elena envoya aussi un mémoire *Sur une inscription phénicienne découverte à Cagliari*, in-4°, Livourne, 1878.

4. Lettre du 22 avril 1876. Une autre lettre, du 12 janvier 1876, était relative aux préparatifs du Congrès de Saint-Pétersbourg, où Lepsius ne comptait pas assister. Chabas fut convoqué à ce Congrès par le baron Textor de Ravisi. Une dernière lettre de Lepsius, écrite en français le 23 juillet 1876, signalait le voyage de Stern et de Golenischeff en Italie.

5. Chabas fit remercier Stern par Ebers, en avril 1876.

6. 22 juillet 1876. M. Révillout chercha aussi pour Chabas des monuments égyptiens avec représentation du cheval.

7. Lettre de C. Abel, du 10 avril 1876.

8. Lettre de M. Auguste Baillet, du 6 juin 1876.

9. Lettre de Dümichen, du 17 avril 1876. Le 31 janvier 1877, Chabas reçut de la part de Mme Anna Dümichen un tableau représentant une vue du Nil.

10. Lettre de Lieblein, du 26 juin 1876.

demandait la permission de reproduire quelques parties de ses travaux dans les *Annales de Philosophie chrétienne*[1]. Golenischeff, à son retour d'Italie, s'arrêtait à Chalon pour lui rendre visite[2]. M. Winter Jones lui envoyait[3] de la part des *Trustees* du British Museum, *as a present from them*, un exemplaire de la publication du Grand Papyrus Harris, pour laquelle Birch demandait un article[4]. Ebers lui accusait réception[5] de son article sur son beau roman d'Ouarda, qui venait d'être un sujet de correspondance entre Chabas et ses amis[6]. M. Guimet, de retour de son grand voyage dans l'Amérique, l'Inde et la Chine, lui proposait d'être membre fondateur du Congrès d'Orientalistes qu'il organisait à Lyon[7]. Enfin l'abbé Van Drival l'invitait à faire partie d'une Académie de Terre-Sainte[8]; Chabas déclina cet honneur.

M. Révillout attirait son attention par ses curieuses recherches sur les documents démotiques. Il lui parlait de ses travaux sur le roman de Setna; il lui adressait des lettres « sur une chronique égyptienne contemporaine de Manéthon », « sur les contrats de mariage égyptiens », etc. Son ardeur au travail et le succès de ses recherches excitèrent vivement l'intérêt de Chabas. Comme M. Révillout se plaignait des difficultés qu'il rencontrait pour ses publications, il l'aida de tout son pouvoir, le recommanda par un chaleureux article, et lui donna l'appui de son nom pour lui permettre de fonder sa « Revue Égyptologique ».

1. Lettre du 12 octobre 1876.
2. Lettre écrite de Genève, le 11 août 1876, et annonçant sa visite pour le 14 août.
3. Lettre du 25 octobre 1876.
4. Lettre de Birch, du 4 décembre 1876.
5. Lettre d'Ebers, du 13 mai 1877. Nous apprenons la mort d'Ebers au moment où nous finissons cette notice.
6. Voir notamment une lettre de Leemans, du 8 mai 1877.
7. Lettres de M. Guimet, du 30 juin, du 12 juillet et du 21 juillet 1877.
8. Lettres de M. l'abbé Van Drival, chanoine d'Arras, du 26 mars et du 28 octobre 1877.

Les derniers disciples qui se présentèrent à lui furent l'abbé Wagner, de Pontlevoy [1], et moi-même. Mais une nouvelle atteinte du mal qui l'avait déjà frappé à Saint-Étienne vint abattre complètement ses forces. Il passait alors une partie de l'année à Sennecey-le-Grand, dans notre voisinage [2]. C'est là qu'il reçut, dans l'été de 1878, la visite de Schiaparelli, qui retournait de Paris à Turin ; la joie qu'il en éprouva sembla presque lui rendre la santé pour un instant. Une autre satisfaction fut l'envoi par Jules Ferry, au printemps de 1880, des palmes d'officier de l'Instruction publique, bien que Chabas n'eût jamais été officier d'Académie. Le Ministre avait voulu donner un caractère exceptionnel, à cette récompense décernée au travailleur qui avait tant mérité et n'avait plus la force d'acquérir de nouveaux mérites.

Chabas mourut deux ans plus tard à Versailles. Mais ses concitoyens ne l'avaient pas oublié. Ils ont résolu de conserver son souvenir visible parmi eux. Des savants et des Sociétés de tous les pays, ainsi que toutes les villes qui ont connu Chabas, ont répondu à leur appel. Un monument va s'élever, sur une des places de Chalon-sur-Saône [3], à la gloire de « cet infatigable travailleur, qui a si fortement contribué à nous révéler une histoire plus belle et plus imprévue que tous les romans [4] ».

1. L'abbé Wagner écrivit à Chabas le 24 juin 1877, pour lui demander à étudier l'égyptien sous sa direction. Chabas encourageait aussi les premiers efforts de Schiaparelli, qui lui écrivit pour le remercier le 25 juillet 1877.

2. Les travaux que mon père faisait exécuter à Ruffey lui fournirent l'occasion de publier dans le *Progrès de Saône-et-Loire* une dernière note d'archéologie, sur la découverte de quelques traits d'arbalète dans la toiture du vieux château-fort.

3. L'exécution de ce monument est confiée au sculpteur Puech. L'inauguration est décidée pour le printemps de 1899.

4. Gabriel Charmes, *L'Égypte*, page 357. MM. Chevrier, Guimet, Textor de Ravisi, Révillout, etc., nous ont donné aussi des panégyriques de Chabas.

NOTICE

SUR UNE

STATUETTE FUNÉRAIRE ÉGYPTIENNE

DU CABINET DE M. PERRIN-CORVAL[1]

Le cabinet de M. Perrin-Corval renferme quelques monuments égyptiens qui ne sont pas dépourvus d'importance[2]: l'un d'entre eux peut avec une certitude presque complète être rapporté à l'une des époques les plus remarquables dans l'histoire de l'ancienne Égypte. Cette circonstance le revêt à mes yeux d'un intérêt suffisant pour que j'aie cru devoir en faire l'objet d'une courte notice.

Il appartient à cette classe nombreuse de statuettes funéraires, qu'on trouve dans les sépultures de presque toutes les époques. Selon toute vraisemblance, ces petits monuments avaient une intime connexion avec les cérémonies du culte des ancêtres. Les Égyptiens en décoraient avec profusion les tombeaux, ces temples vénérés de la famille; ils y

1. Inédit. Lu en 1853 à la Société de Chalon-sur-Saône et conservé dans ses archives. C'est le premier mémoire de Chabas dont le texte soit parvenu jusqu'à nous. — G. M.

2. Les monuments égyptiens que possède M. Perrin-Corval proviennent du célèbre Denon et de M. le commandant Hernoux.

inscrivaient, lorsque la dimension était suffisante, les titres et les louanges du défunt et quelquefois des prières empruntées au rituel funéraire.

La statuette qui fait l'objet de mon travail est en terre cuite non vernissée et haute d'environ onze centimètres. Elle représente une momie humaine entourée de ses enveloppes ordinaires; la figure et les poignets restent seuls à découvert.

La main droite tient une espèce de pioche ressemblant par sa forme au soc de la charrue égyptienne; cet instrument, l'un des plus utiles à l'agriculture, est employé par la langue hiéroglyphique comme symbole de la culture et de l'irrigation, qui en est encore, sur les rives du Nil, l'agent le plus essentiel.

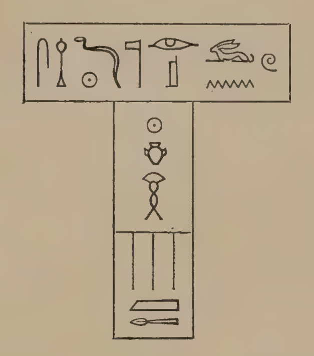
La même main retient aussi, à l'aide d'une corde jetée sur l'épaule, une espèce de sac ou de seau, dont les monuments nous ont également fait connaître l'usage; on y mettait la graine pour les semailles, et l'on s'en servait aussi pour recueillir les épis moissonnés.

La main gauche est armée d'une espèce de hoyau dont la forme rappelle involontairement l'ascia des Romains, ce sujet de tant de controverses dont il faudra peut-être se résoudre à demander l'explication aux traditions égyptiennes.

Ces attributs nous montrent le défunt équipé pour cette période de son existence transmondaine, pendant laquelle il doit cultiver le champ mystérieux d'Anouro, arrosé par Hâpi-môou, le Nil céleste. Les vignettes du rituel nous le montrent en effet labourant, ensemençant et moissonnant dans ces campagnes sacrées dont le texte explique la prodigieuse fertilité. On a reconnu sans peine, dans ce mythe, la source à laquelle les Grecs ont puisé leurs fables des Champs-Élyséens.

La face antérieure de la statuette est décorée d'une inscription en caractères hiéroglyphiques disposée sur deux

colonnes, l'une horizontale, l'autre verticale. En voici la reproduction :



Cette légende, dont les caractères sont fermes et bien tracés, se lit sans aucune hésitation : *soueit hesiri ounnou Ra-het-wah, ma touo,* et se traduit : *le Radieux Osiris, Ra-het-wah, justifié.*

Il est peut-être utile pour l'intelligence de cette légende d'expliquer ici que le titre divin d'Osiris était appliqué chez les Égyptiens aux morts de l'un et de l'autre sexe. Cet usage constituait une consolante présomption de leur admission parmi les serviteurs d'Osiris, dieu du monde inférieur et juge suprême des hommes après la mort. Aux basses époques et sans l'influence des idées grecques, ce titre fut quelquefois remplacé pour les femmes par celui de la déesse Hathor, assimilée à Aphrodite, la déesse de la beauté.

La formule finale est une abrévation de l'orthographe pleine , MA TOUO, qui signifie littéralement : *justus dictus, proclamé juste, justifié.* C'est encore une qualification usuelle appliquée aux défunts sous l'influence des mêmes espérances : par une pieuse fiction, les Égyptiens préjugeaient la justification de leurs proches devant le tribunal du juge suprême, et, toutes les fois qu'ils mentionnaient les noms de ces êtres regrettés, ils ne les

associaient pas à l'idée de la destruction et de la mort, mais au contraire à la glorieuse espérance de la vie osiridienne, la *vie en vérité,* comme l'appellent leurs textes funéraires, vie pure et complète, servie par des organes semblables à ceux de nos corps terrestres, mais dont l'élu pouvait se dépouiller à son gré pour revêtir des formes nouvelles.

La légende attribue en outre au défunt Ra-het-wah, les qualifications de SOUEIT, *radieux, resplendissant*, et de OUNNOU, *jeune.* La première est en étroite corrélation avec les croyances égyptiennes sur la nature du bonheur dont jouissaient les élus de leur ciel. Les textes sacrés nous apprennent en effet que le privilège des mortels justifiés devant Osiris consistait principalement en une intime alliance avec la lumière, et surtout avec le soleil qui en est le principe; c'est ce que les Égyptiens nommaient HAR EM HROU, la manifestation à la lumière.

Le titre le plus ordinaire des élus, KHÔOU, qui signifie *lumineux,* nous explique d'ailleurs, de la manière la plus satisfaisante, l'emploi de l'adjectif SOUEIT, *radieux,* dans notre légende.

Le second qualificatif ne peut comporter ici que la signification de *jeune,* quoique, sous cette acception, on le rencontre plus souvent précédé d'une H initiale. Mais les deux orthographes sont justifiées par de nombreux exemples. On trouve ce mot employé dans le même sens sur l'un des cercueils à inscriptions bilingues de la famille Soter. On y lit en effet HATHOR, HOUNNOU TA-HFO, l'*Hathor, la jeune Tahfo.* Dans cet exemple, le mot HOUNNOU, *jeune,* est, comme sur notre statuette, placé entre le titre osiridien et le nom du défunt. Cette concordance frappante suffit à lever tous les doutes que la variante orthogra-

phique et l'absence du déterminatif ordinaire de l'idée jeune auraient pu laisser subsister.

J'arrive maintenant au nom du défunt Ra-het-wah, dans lequel gît l'intérêt principal de la statuette.

Ce nom, qui signifie littéralement *Sol-augens-cor, Soleil agrandissant le cœur*, a été porté par un souverain de la dynastie saïte, le malheureux Apriès. Les listes de Manéthon le transcrivent par Vaphrès et la Bible par Khofra. Les Égyptiens, renversant l'ordre des caractères, ainsi que cela a été observé pour les noms de Menchérès, Nepherchérès, etc., devaient prononcer Wa-phra-het, et les Grecs se sont contentés de modifier la terminaison conformément au génie de leur langue.

Sur la statuette ce nom est disposé, comme un nom d'enseigne royale, dans une espèce de bannière terminée par des franges pareilles à celles qui accompagnent ordinairement les légendes complètes des Pharaons. Cette circonstance remarquable m'a suggéré l'idée que le personnage auquel avait été dédié ce petit monument devait avoir appartenu à la famille d'Apriès. L'absence des titres ordinaires ne serait pas une objection concluante contre cette hypothèse, car, limité à un espace très resserré, l'artiste a dû s'en tenir aux indications rigoureusement indispensables; c'est certainement le même motif qui l'a forcé à supprimer les signes déterminatifs dont certains groupes sont habituellement accompagnés.

Toutefois, il n'est pas sans exemple que de simples particuliers aient pris le nom des souverains de la dynastie régnante. M. le vicomte de Rougé, qui a recueilli des faits nombreux et décisifs établissant l'existence de cette coutume jusque sous l'Ancien-Empire, a fait remarquer, avec l'autorité qui lui appartient, le secours puissant que le classement des monuments peut retirer de cette importante observation.

Les événements de ces derniers temps n'ont pas été sans

influence sur les prénoms usités de nos jours, et l'on ne cherchera pas assurément des Napoléons avant l'établissement du premier Empire Français. Mais il faut remarquer qu'en Égypte les noms n'étaient pas héréditaires; ils comportaient toujours une signification particulière, dérivée le plus ordinairement des idées religieuses. A son arrivée au trône, le monarque adoptait un prénom qui devenait naturellement l'un des types les plus usités sous son règne.

Une observation précieuse, c'est que les prénoms royaux d'une même dynastie présentent toujours entre eux une analogie frappante, tandis qu'entre deux dynasties distinctes, la différence est tranchée. Ce fait s'explique par l'intérêt qu'avait le vainqueur ou l'usurpateur à faire oublier la famille dépossédée.

Si donc nous renonçons à voir, dans notre statuette, un monument dédié à un jeune prince de la famille royale saïte, nous ne pouvons cependant nous refuser à la rapporter, sans la moindre hésitation, à un personnage qui vivait sous Apriès.

En effet, le nom de Wahphrahet est bien celui qu'avait adopté ce monarque à son accession à la couronne; on ne le trouve pas aux époques qui l'ont précédé, et il n'est pas admissible qu'il ait été usité après la fin malheureuse de ce prince.

On sait qu'Apriès, soupçonné de trahison par ses troupes, fut de son vivant remplacé par Amasis, qui ne put le défendre contre la vengeance d'une populace irritée. Or, est-il supposable que les Égyptiens, sous un maître nouveau, aient voulu rappeler, dans leurs noms patronymiques, le souvenir d'un roi étranglé par ses propres sujets? Poser cette question c'est assurément la résoudre. Il serait peut-être plus difficile encore de rapporter la statuette aux temps qui suivirent Amasis. Là se placent, on le sait, la conquête de Cambyse et la cruelle oppression des Perses; les cinq ou six rois nationaux qui gouvernèrent l'Égypte,

depuis l'expulsion de ses tyrans par Amyrtée, jusqu'à la seconde invasion des Perses, adoptèrent des prénoms particuliers très différents de ceux de la XXVI[e] dynastie, qui devaient être depuis longtemps tombés en désuétude.

On conclura donc, des différentes circonstances que je viens d'exposer, que ce petit monument appartient précisément au règne d'Apriès, c'est-à-dire au commencement du VI[e] siècle avant notre ère, à cette époque si remarquable de l'histoire qui vit fleurir Cyrus et Pythagore, Crésus et Solon, où Jérusalem retentit des accents menaçants de Jérémie, dont Nabuchodonosor réalisa bientôt les terribles prophéties.

Chalon-sur-Saône, mars 1853.

ÉTUDES ÉGYPTIENNES[1]

NOTE SUR L'EXPLICATION DE DEUX GROUPES HIÉROGLYPHIQUES

I

Les écrivains grecs nous ont légué sur la langue des anciens Égyptiens un certain nombre de renseignements, qu'il est utile de recueillir avec soin, pour les faire servir au progrès de la science dont le génie de Champollion a jeté les fondements. Parmi les documents les plus importants provenant de cette source, on cite surtout le *traité des hiéroglyphes d'Horapollon*[2], la *traduction d'un obélisque par Hermapion*[3], et le célèbre passage des *Stromates*, dans lequel saint Clément d'Alexandrie a détaillé les différentes espèces d'écritures égyptiennes. Ce passage excepté, on ne connaît aucun texte de l'antiquité classique qui relate expressément le système phonétique de la langue antique; les Grecs semblent n'avoir aperçu que des symboles dans les signes variés qui, de leur temps surtout, décoraient tant de monuments sur les rives du Nil. En ce qui touche saint Clément, il est certain qu'il a mentionné les trois formes

1. Publié dans les *Mémoires de la Société de Chalon-sur-Saône*, 1854, t. III, 2e partie, p. 169-179.

2. Ὡραπόλλονος Νειλώου Ἱερογλύφικα. M. Leemans de Leyde, a publié une excellente traduction latine de cet ouvrage.

3. Ammien-Marcellin, l. XVII, IV, § 17.

d'écriture, ainsi que l'existence de signes alphabétiques; mais il est aisé de voir, en étudiant le texte assez confus de cet auteur, qu'il ne possédait qu'une connaissance vague et incomplète du système graphique des Égyptiens [1].

Les informations que nous a léguées la littérature clas-

1. Voici la traduction qu'a donnée M. Letronne du texte des *Stromates*, dans la seconde édition du *Précis du système hiéroglyphique* de Champollion :

« Ceux qui, parmi les Égyptiens, reçoivent de l'instruction, apprennent » avant tout le genre de lettres égyptiennes qu'on appelle *épistolographique;* en second lieu, l'*hiératique* dont se servent les hiérogrammates, et enfin l'*hiéroglyphique.* L'hiéroglyphique (est des deux » genres): l'un, cyriologique, emploie les premières lettres alphabétiques, » l'autre est symbolique.

» La méthode symbolique se subdivise en plusieurs espèces : l'une » représente les objets au propre par imitation, l'autre les exprime d'une » manière tropique, la troisième se sert entièrement d'allégories, exprimées par certaines énigmes. Ainsi, d'après ce mode, les Égyptiens » veulent-ils écrire le soleil, ils font un cercle; la lune, ils tracent la » figure d'un croissant. Dans la méthode tropique, changeant et détournant le sens des objets par voie d'analogie, ils les expriment soit en » modifiant leur image, soit en lui faisant subir divers genres de transformations. C'est ainsi qu'ils emploient les anaglyphes, quand ils » veulent transmettre les louanges des rois sous forme de mythes religieux. Voici un exemple de la troisième espèce (d'écriture hiéroglyphique) qui emploie des allusions énigmatiques : les Égyptiens » figurent les *autres* astres par des serpents à cause de l'obliquité de leur » course, mais le soleil est figuré par un scarabée. »

Ce que dit saint Clément de la représentation du soleil par un cercle et de la lune par un croissant, est parfaitement exact; mais il semble ignorer que, devant ce cercle et ce croissant, les Égyptiens écrivaient souvent en toutes lettres le nom du soleil, *Râ* et celui de la lune *Ooh*. Le cercle figurant le disque solaire et le croissant, images des phases de la lune, sont ce que Champollion a nommé avec raison des caractères figuratifs. Isolés, ils expriment directement l'un le soleil, l'autre la lune; placés après les expressions phonétiques du nom de ces astres, ils servent de déterminatifs à ces expressions et en spécialisent très rigoureusement la signification. L'écriture chinoise présente des analogies remarquables avec ce mécanisme des hiéroglyphes.

L'écriture hiératique n'est que l'écriture hiéroglyphique rendue plus

sique étaient donc tout à fait insuffisantes, et l'énigme tant de fois séculaire du sphinx égyptien défierait probablement encore les efforts des investigateurs, sans la découverte du monument trilingue de Rosette[1] et l'étonnante pénétration de Champollion. S'il est vrai qu'un sentiment de surprise, et même de doute et d'incrédulité, ait accueilli la révélation de notre illustre maître, c'est que, dans la réalité, les résultats obtenus tenaient du merveilleux, et que les savants n'y étaient nullement préparés.

A la vérité, le système graphique des Égyptiens, dans lequel un même caractère est susceptible de fonctions diverses, présente au premier abord une complication assez grande, pour faire supposer aux personnes qui n'ont pas porté jusqu'à l'application, l'étude de la méthode, que l'imagination et l'arbitraire jouent un certain rôle dans l'interprétation des hiéroglyphes, c'est une erreur qu'il importe de déraciner.

En communiquant à la Société l'explication nouvelle de deux groupes hiéroglyphiques[2], je me propose, dans la limite de mon sujet, de faire apprécier plus justement l'instrument que Champollion a mis aux mains de ses disciples. Quel que soit le peu d'importance de ma petite découverte, il me sera permis de faire remarquer que c'est par une suite de conquêtes semblables que l'on arrivera à reconstituer entièrement la langue de l'antique Égypte. J'aurai atteint mon but, si je réussis à appeler l'attention de quelques amis de la phi-

cursive par la simplification des signes; comme celle-ci, elle emploie les caractères phonétiques et symboliques, ainsi que les déterminatifs. Le démotique n'est à son tour qu'une altération de l'hiératique.

1. On sait que la Pierre de Rosette contient un décret des prêtres de l'Égypte en l'honneur de Ptolémée Épiphane. Ce décret y était gravé en trois espèces de caractères, savoir : en hiéroglyphes, en démotique et en grec. C'est la comparaison de ces textes entre eux qui a mis sur la voie du déchiffrement des hiéroglyphes.

2. On nomme *signe* chacun des caractères de l'écriture égyptienne considéré isolément, et *groupe* la réunion d'un certain nombre de ces caractères correspondant à un mot.

lologie sur une étude parfaitement accessible à tous, et qui présente aux travailleurs un champ aussi vaste que fécond.

II

Le Groupe de la Femme jouant du tympanum

M. S. Birch, l'un des égyptologues les plus distingués de de notre époque, a rendu à la science un service très appréciable et s'est acquis un titre nouveau au rang élevé qu'il occupe parmi les savants, lorsque, par une rencontre heureuse, il a exhumé un passage de l'ouvrage perdu de Chérémon sur les hiéroglyphes[1], et appuyé ainsi sur le témoignage d'un interprète irrécusable la valeur de vingt signes hiéroglyphiques, dont la plupart avaient été reconnus et expliqués par Champollion ou par ses disciples. Ce passage prendra rang désormais parmi les documents les plus importants que l'antiquité classique nous ait conservés sur cette matière. Par la netteté des explications qu'il donne, le fragment de Chérémon semble d'ailleurs dériver plus directement que les autres d'une source égyptienne.

M. Birch a publié sa découverte en 1850, dans l'ouvrage périodique anglais *Transactions of the Royal Society of Literature*[2], en l'accompagnant d'un excellent commentaire. Ce curieux travail a été traduit en français par M. Ch. Lenormant, qui en a fait l'objet d'une dissertation insérée dans la *Revue archéologique*[3].

1. Ce passage se trouve dans le Traité du scholiaste byzantin Tzetzés, intitulé : Εἰς τὴν Ὁμήρου Ἰλιάδα ἐξήγησις, *Explication de l'Iliade d'Homère*. Chérémon était hiérogrammate et gardien de la bibliothèque d'Alexandrie, dans le Ier siècle de notre ère. On sait que la science hiéroglyphique s'est conservée plus ou moins intacte, au moins jusqu'au règne de Décius, le dernier empereur romain dont on ait retrouvé les cartouches sur les monuments égyptiens. Le culte national se maintint même dans l'île de Philæ jusqu'au règne de Justinien.

2. New series, vol. III.

3. *Revue archéologique*, 8e année, 1851, p. 13.

Les deux savants se sont efforcés de concilier les données de Chérémon avec les résultats acquis par la méthode, et ils y sont généralement parvenus. Cependant ils n'ont pas signalé le mot égyptien correspondant au premier des symboles, décrit et expliqué en ces termes par l'hiérogrammate alexandrin : καὶ ἀντὶ μὲν χαρᾶς γυναῖκα τυμπανίζουσαν ἔγραφον. « Pour exprimer la joie, ils écrivaient une femme jouant du tympanum. »

M. Birch a bien reconnu cet hiéroglyphe dans les légendes de la déesse Hathor à Philæ ; mais il ne cherche pas à se rendre compte de sa valeur phonétique, ni à constater par des exemples la signification qu'en donne Chérémon. Il suppose que cet auteur a pu le confondre avec le signe de la femme debout, le sistre en main, dont le nom phonétique aurait remplacé dans quelques textes le groupe , déterminé par un personnage tenant les deux bras élevés en l'air en signe de joie .

M. Lenormant combat cette hypothèse du savant anglais, et fait observer que la citation tirée des hiéroglyphes du temple de Philæ était excellente et suffisait pour justifier l'explication de Chérémon. Il cite ensuite deux exemples tirés des sculptures de ce temple : [1], [2], et il les traduit :

Le premier : *celle qui réjouit le nome ou la contrée ;*

Et le second : *celle qui réjouit la déesse du monde.*

Discutant le groupe initial, M. Lenormant y comprend comme radicale la terminaison *out*[3] et en rapproche les

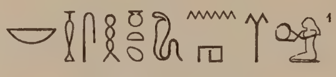
1. Champollion, *Notices descriptives*, t. I, p. 178.

2. Champollion, *loc. cit.*, p. 179.

3. Les déterminatifs suivent toujours l'expression phonétique du mot ; les exceptions à cette règle sont excessivement rares. La terminaison ne peut être ici qu'une désinence verbale indiquant un participe présent féminin.

mots coptes : ⲣ̄ⲟⲩⲟⲧ, *gaudere*, ⲟⲩⲣⲟⲧ, *hilaris*, qui dérive de la racine ⲟⲩⲟⲧ, *viridis*, *alacer*.

Le savant est certainement dans le vrai, quant au sens *réjouir* qu'il propose d'après Chérémon, mais il n'a pas reconnu le véritable correspondant phonétique du groupe initial. Je l'ai rencontré précisément dans les inscriptions du même temple d'Hathor à Philæ, où il fait partie de la légende d'une déesse qui, en autres qualifications, porte le titre de :



NEB HOS HEN NEHAM [2]

Dans cette légende, tous les groupes, sauf le dernier, sont parfaitement connus [3], grâce à l'explication fournie par Chérémon. Je traduis sans hésitation ces titres de la Vénus égyptienne :

« *La maîtresse du chant, la divine gouvernante de la* » *joie.* »

1. Champollion, *loc. cit.*, p. 182.

2. Dans ma lecture, je supplée les voyelles ; elles ne sont pas exprimées dans le texte, et d'ailleurs la transcription des signes voyelles de la langue égyptienne est purement conventionnelle.

3. Le premier signe est la corbeille, phonétique *neb*, signifiant *maître*, *seigneur* et *tout ;* le copte a conservé ce mot dans les mêmes acceptions.

Le mot qui vient ensuite et qui se prononce *hos*, existe en copte avec la valeur *canere*, *musicus*, et cette valeur est également bien constatée pour le groupe hiéroglyphique (cf. E. de Rougé, *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, p. 49).

Le troisième groupe se lit *hen ;* il est suivi des signes du féminin et du serpent, symbole de l'idée *déesse*. On trouve constamment cette expression employée comme titre d'autorité ; elle est ici en parallèle avec l'idée seigneur ; nous trouvons d'ailleurs dans le copte une dérivation directe, dans le mot ϩⲱⲛ, *mandare*, *imperare*.

Le dernier mot *neham* a pour déterminatif[1] la *femme jouant du tympanum.* C'est évidemment le symbole décrit par Chérémon ; mais, pour accepter définitivement ce sens *joie,* fourni par l'hiérogrammate, il est indispensable que ce sens puisse s'appliquer aux autres passages où se rencontrera le même mot.

Un second exemple du groupe *neham*, déterminé par la femme jouant du tympanum, se trouve dans une inscription rapportée par Rosellini, *M. C.*, LII, où on lit :

« *L'enfant divin, aimé du dieu Mentou,* ([illegible]) *se* » *réjouit de gouverner les deux mondes à la fois*[2]. »

Ici le sens *se réjouir* est également très naturellement amené par le contexte.

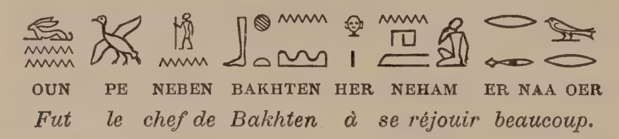
Mais le mot *neham,* écrit avec les mêmes éléments phonétiques, est fréquent dans les textes ; seulement il est presque toujours suivi de l'homme assis portant la main à sa bouche, déterminatif qui se rapporte à toutes les actions qui ont la bouche pour organe, telles que, *manger, boire, parler*, *appeler, prier,* etc., et aussi aux mouvements et aux impressions de l'âme, comme *aimer, craindre,* etc. La joie, impression de l'âme qui se manifeste à l'extérieur par la parole, tient à la fois de ces deux ordres d'idées, et l'expression hiéroglyphique correspondante devait naturellement être le plus souvent déterminée par le symbole que je viens de mentionner. Aussi les exemples abondent : je me bornerai à en citer deux parmi les plus clairs.

Le premier fait partie de l'inscription du petit temple de

1. Voyez note 3 de la page 1, quelques explications sur la fonction des déterminatifs.

2. Je dois la connaissance de ce passage à l'honorable M. Birch, à qui j'avais communiqué mes idées et qui a bien voulu y donner son approbation. J'ai depuis trouvé un troisième exemple du mot *neham,* avec le déterminatif dont je m'occupe, dans une inscription de *West Silsilis,* publiée par le docteur Lepsius (*Denkmäler*, Abth. III, Bl. 223). Il y a dans l'orthographe une légère différence qui doit provenir d'une erreur.

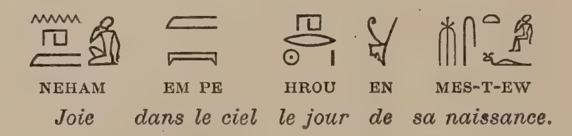
Chons, à Thèbes[1], sur laquelle M. Birch a lu la guérison merveilleuse de la fille d'un chef du pays de Bakhten, par l'influence du dieu Chons[2]. Après avoir raconté le miracle, le texte continue ainsi :



C'est-à-dire : « Le chef de Bakhten fut dans une très » grande joie. »

La construction de cette phrase est tout à fait simple, et tous les mots, sauf le groupe étudié, en sont connus ; aussi serait-il tout à fait superflu d'en donner l'analyse détaillée[3]. C'est nécessairement de la joie, de l'allégresse, que dut ressentir le chef après la guérison de la longue maladie de sa fille. Le sens *joie* pour le mot *neham* est donc encore une fois justifié.

Le second et dernier exemple que je me propose de citer m'est fourni par l'inscription de la stèle de Kouban[4], dont M. Birch a également publié une traduction[5]. Parmi les titres et les louanges du grand Ramsès qui servent de préambule à cette inscription, on lit :



1. Publiée par M. Prisse, *Monuments égyptiens*, pl. XXIV.
2. *Transactions of the Royal Society of Literature*, vol. IV, new series.
3. E. de Rougé, dans son excellent Mémoire déjà cité, a très bien expliqué le gérondif précédé de la préposition *her*. Les deux derniers groupes, qui expriment l'un et l'autre l'idée *grand*, répondent au superlatif en égyptien ; c'est comme s'il y avait *très grandement*.
4. Prisse, *ouvrage cité*, pl. XXI.
5. *Archæologia*, vol. XXXIV, p. 357.

De même que dans l'exemple précédent, nous avons ici un contexte clair et précis; il ne s'agit que de déterminer l'idée exprimée par le mot *neham*, c'est évidemment la joie. L'enthousiasme égyptien proclame que le ciel a été mis en joie par la naissance de Ramsès, et cette idée est parfaitement en harmonie avec la filiation divine, qui fournissait tant de titres aux souverains de l'Égypte, et qui se trouve précisément mentionnée à la suite du texte cité[1]. Le sens *joie* est certainement le seul admissible.

Ainsi donc la signification du groupe ou est établie aussi bien par l'analyse des textes que par le témoignage d'un hiérogrammate, et cette coïncidence mérite d'être signalée avec d'autant plus de raison que, parmi les signes hiéroglyphiques énumérés par Chérémon, celui de la femme jouant du tympanum est le seul, quant à présent, qui vienne en aide à une découverte nouvelle. Le signe du vieillard, inconnu à Champollion et à ses premiers disciples, avait été signalé, dès l'annés 1849, par M. E. de Rougé[2].

1. J'y lis en effet : « *Les dieux disent : « Notre germe (semen) est en lui* »; *les déesses disent : « Il est sorti de nous pour exercer les royautés du Soleil* »; *Ammon dit: « Je l'ai fait pour*, etc. » Ce passage présente une particularité intéressante dans l'élision trois fois répétée du verbe *dire*, que je suis obligé de suppléer dans ma traduction.

L'inscription de Kouban contient encore une fois le groupe . Malheureusement il se trouve dans la partie brisée de la pierre qui ne présente plus que des fragments de lignes; il est encore facile de reconnaître toutefois qu'il exprime la joie que ressentirent les habitants du pays d'Akaïta, après l'établissement d'une citerne pour laquelle des tentatives antérieures avaient été infructueuses. Il y a lieu de remarquer que l'hébreu נָחֹם *nahom* (racine du doux nom de Noémi), présente la même orthographe et la même signification que le mot égyptien. Cf. *Ruth*, I, 20: *Ne m'appelez Noémi* (*la joyeuse*), *appelez-moi Mara* (*l'affligée*).

2. Voyez *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, pages 60 et 98.

III

Le Groupe hiéroglyphique qui signifie veuve

Si les témoignages de la littérature classique peuvent être utilisés avec fruit, il ne faut pas croire toutefois qu'ils soient indispensables ou même essentiels au progrès de la science hiéroglyphique, L'étude patiente des textes est une mine féconde en résultats assez certains pour se passer de preuves empruntées à l'antiquité. Comme on a pu en juger par les courtes discussions qui précèdent, il suffit de trouver les mots nouveaux ou incertains dans des phrases dont le contexte soit suffisamment intelligible pour que, s'il est permis de s'exprimer ainsi, on puisse en dégager les *inconnues*.

C'est en suivant cette marche que j'ai été conduit à déterminer avec certitude le groupe hiéroglyphique qui signifie *veuve*.

Le Musée égyptien du Louvre possède une superbe stèle de l'Ancien-Empire[1], sur laquelle une longue inscription proclame les louanges d'un haut fonctionnaire nommé Entef. Lorsqu'en 1853, je visitai ce musée pour la première fois, je pris une copie de cette inscription et je remarquai à la ligne 18 le passage suivant :

HA EN KHART NEH EN TEFEN

qui me semble devoir être traduit : « Le mari de la veuve, l'asile de l'orphelin. »

Le premier groupe seul avait été identifié avec certitude. Il se lit *ha* ou *hai ;* le copte l'a conservé avec la même orthographe ϩⲁⲓ, *époux, mari*. Le phallus et l'homme, qui en sont

1. Galerie du rez-de-chaussée, stèles sans cartouches, n° 26.

les déterminatifs, offrent un exemple très remarquable de l'énergie avec laquelle les idées pouvaient se peindre dans l'écriture hiéroglyphique.

Le second groupe *khart*[1] n'a pas encore été expliqué. Je ne trouve dans le copte aucun mot correspondant, mais les deux déterminatifs sont extrêmement caractéristiques. Le dernier, la femme assise, nous montre qu'il s'agit d'un nom de femme où d'un état d'être spécial à la femme; l'autre déterminatif est la boucle de cheveux, symbole des idées *noir, deuil, affliction*[2]. L'expression étudiée s'applique donc à la femme dans l'affliction ou dans le deuil, et le sens *veuve* se présente naturellement à l'esprit. Entef avait été le protecteur de la veuve, ce que l'égyptien explique d'une manière plus pittoresque en disant qu'il était un mari pour la femme veuve. Cette image est d'ailleurs parfaitement conforme au génie de la langue antique.

Cependant, comme les vraisemblances les plus saisissantes peuvent quelquefois conduire à une erreur, j'attendais encore une preuve plus concluante. Cette preuve s'est offerte à moi dans une inscription de Beni-Hassan, rapportée par le docteur Lepsius[3]. Dans ce texte curieux, un fonctionnaire nommé Ameni raconte ses services militaires et administratifs, sous le règne d'Osortasen Ier, et se fait gloire d'avoir préservé de la faim le pays confié à ses soins, pendant une famine de plusieurs années. Il dit à cette occasion[4] :



RA NA EN KHART KHA NEB-T HAÏ

1. Ou *khar*, si le *t* final n'est pas radical. Cette lettre n'est souvent que la marque du féminin.

2. La boucle de cheveux remplace quelquefois l'œil qui pleure, que Chérémon dit signifier *calamité*, et qui est bien connu comme déterminatif des idées *pleurer*, *se lamenter*.

3. *Denkmäler*, Abth. II, Bl. 122.

4. Ligne 20 de l'inscription.

Cette phrase commence par une variante très commune du verbe *erta, donner*, l'un des mots qui se répètent le plus souvent dans les hiéroglyphes. L'inscription de Rosette le contient plusieurs fois. Il est suivi du pronom personnel de la première personne du singulier *a*, lié à l'affixe du passé *n*. Le sens est donc : *j'ai donné*. La préposition *n* qui suit annonce un régime indirect ; puis vient le mot *khart*[1] que j'étudie, et un membre de phrase dont tous les éléments, parfaitement connus, se lisent sans difficulté : *Comme la maîtresse d'un mari*, c'est-à-dire *comme la femme qui possède un mari*[2].

Or, quelle pouvait être la femme qu'Ameni traitait comme *celle qui possédait un mari?* C'est évidemment la *veuve;* l'antithèse est parfaite et ne laisse plus la moindre place au doute. Il faut donc nécessairement traduire : « J'ai donné à » la femme veuve comme à celle qui possédait encore son » mari. » Nous retrouvons ici le sentiment pieux exprimé par Entef dans la précédente légende[3].

Je pense que cette déduction est de nature à satisfaire la critique la plus défiante. Dans la traduction des textes égyptiens, on est assez souvent obligé d'accepter des sens moins bien prouvés, et les chances d'erreur sont assurément nombreuses ; mais l'investigation et l'analyse amènent sans cesse de nouvelles constatations, les erreurs se corrigent et chaque mot acquis à la science vient en aide à des conquêtes ultérieures. Les résultats obtenus par cette méthode sont déjà

1. On remarque dans l'orthographe l'équivalence de [hiéroglyphe] = [hiéroglyphe], c'est le ϧ KHEI copte. Cette variante est connue.

2. La corbeille, symbole de l'idée *seigneur* et *tout* (voyez ci-devant, note 3, p. 6), indique quelquefois la possession, comme dans ce titre du dieu Sevek à Ombos, [hiéroglyphes] *celui qui a trois têtes* ou *trois faces*. C'est une nuance de l'idée fondamentale *maître*, dont il est très utile de tenir compte dans la traduction de certaines phrases.

3. A quarante siècles d'intervalle, c'est encore un honneur, de nos jours, de se proclamer le défenseur de la veuve et de l'orphelin.

assez importants pour démontrer à tous les esprits indépendants de toute rivalité d'école, que l'exhumation d'une langue ensevelie dans l'oubli depuis tant de siècles est un travail qui repose sur des bases sérieuses, et non une œuvre d'imagination et d'aveugle enthousiasme, comme certaines gens affectent de le penser [1].

II [2]

Une Inscription historique du règne de Séti Ier

La connaissance des hiéroglyphes a déjà rendu à la science historique d'incontestables services ; pour s'en

1. Un article de cette nature s'adresse nécessairement aux personnes qui ne sont pas tout à fait étrangères aux hiéroglyphes; pour celles qui n'en ont aucune notion, il serait indispensable de justifier la prononciation et la valeur de tous les signes, et de revenir sur l'explication de groupes depuis longtemps reconnus. Un semblable travail est aussi inutile que difficile à réaliser, les difficultés matérielles que présente en province l'introduction des hiéroglyphes dans les textes restreignant forcément le nombre des citations.

Je n'ai pas discuté le dernier membre de phrase de la légende empruntée à l'inscription d'Entef *neh en tefn* que j'ai traduit : *Asyle de l'orphelin.* Cette interprétation attend des preuves. Je ferai observer cependant que le premier mot *neh* est déterminé par les signes de l'idée *maison, demeure*, et qu'il est lié par la particule du cas oblique au dernier groupe, dont les déterminatifs sont : 1° l'oiseau du mal, symbole des idées funestes *malheur, mal, douleur;* 2° l'Égyptien assis qui caractérise les noms d'homme. L'idée contenue dans ce membre de phrase est donc forcément : *Demeure de* ou *pour un homme dans une situation malheureuse*, et la question se borne à préciser plus exactement la nature de la demeure et le genre d'infortune auquel nous avons à faire. Entef vient de se proclamer : « Un mari pour la veuve, » il est fort probable qu'il ajoute : « Une maison, un asile pour l'orphelin, » c'est une suite naturelle de l'image. Le mot *tefn*, pour lequel le copte ne me fournit aucun équivalent, semble composé des éléments hiéroglyphiques du mot père, *tef*, et de la négation *an;* mais il est impossible de tirer de ce rapprochement une preuve suffisante de la signification que je propose.

2. Extrait des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de*

former une idée juste, il suffit de considérer l'insuffisance des renseignements que les auteurs classiques nous ont conservés sur l'ancienne Égypte, et de se reporter ensuite aux résultats acquis depuis la découverte de Champollion.

C'est seulement à partir de l'avènement des Lagides que les annales de la patrie des Pharaons peuvent être étudiées d'une manière satisfaisante dans les auteurs grecs. Cependant l'histoire procède encore avec une certaine assurance jusqu'à la conquête de Cambyse et même jusqu'à Psammétik Ier, fondateur de la dynastie Saïte, sous le règne duquel furent introduites pour la première fois au service de l'Égypte, des troupes auxiliaires étrangères. Au delà de cette époque tout est incertitude ou erreur. Hérodote et Diodore de Sicile n'ont vraisemblablement pas été initiés à la connaissance de la langue sacrée : ils n'ont pas su lire les événements gravés sur les murs des temples et des palais. Racontant par ouï-dire, ils confondent le plus souvent les règnes et les temps. Si quelques noms célèbres ont été enregistrés, si les Sésostris et les Ramsès nous étaient vaguement connus avant que les monuments nous eussent livré leurs légendes royales, il n'était pas possible cependant de former les moindres conjectures sur le classement de ces règnes fameux. Les extraits de Manéthon faisaient connaître, il est vrai, des listes de noms royaux arrangés dans leur ordre dynastique ; mais ces listes, incomplètes et souvent contradictoires entre elles, seraient demeurées tout à fait stériles sans l'admirable découverte qui a rendu possible l'étude des textes originaux.

Les travaux de Champollion et de ses disciples ont porté la lumière au milieu de ces ténèbres ; les monuments se sont soumis à un classement chronologique, dans lequel la suc-

Chalon-sur-Saône, janvier 1856, t. III, 2e partie, p. 180-217. Dans la publication originale, les notes se suivent sans interruption d'un bout à l'autre du mémoire : j'ai substitué à cet ordre la numérotation ordinaire, en suivant la pagination du présent volume.

cession des temps se divise en grandes époques historiques, et l'investigateur marche désormais sur un terrain solide. L'asservissement de l'Égypte aux nomades asiatiques qu'on a nommés *Pasteurs,* a été considéré avec raison comme une séparation naturelle entre les temps antérieurs, qui constituent ce qu'on est convenu d'appeler l'Ancien-Empire, et ceux qui suivirent la restauration des souverains nationaux, c'est-à-dire l'Empire nouveau.

L'Ancien-Empire a commencé avec la fondation de la monarchie égyptienne sous Ménès, le premier des Pharaons. Il a été illustré par la construction de ces pyramides dont la masse énorme n'a pas cessé d'être un sujet d'étonnement. A cette antiquité reculée qui se sent mal à l'aise dans les limites étroites de notre chronologie, les Égyptiens possédaient déjà le luxe et les arts d'une civilisation raffinée[1]. L'écriture hiéroglyphique était complète dans ses savantes combinaisons, dont le développement a dû exiger bien des siècles. Les règnes glorieux des Osortasen et des Amenemha appartiennent aussi à l'Ancien-Empire.

Les monuments sont muets sur l'époque de l'invasion des Pasteurs, mais on sait que l'expulsion définitive de ces Barbares fut accomplie par le Pharaon Ahmès, dont le règne inaugure brillamment le Nouvel-Empire. A la suite de ce monarque guerrier se groupent les Thotmès et les Aménophis. La XIXe dynastie voit fleurir les Séti et les Ramsès, qui continuent à porter haut la gloire de l'Égypte. Une famille de princes du même nom de Ramsès remplit la XXe dynastie, que détrônent les Grands-Prêtres d'Ammon. Puis les Scheschonk[2] et les Osorkon, connus par leurs guerres contre les successeurs de Salomon, relèvent la gloire militaire de la nation. Quelques règnes obscurs constituent la XXIIIe dynastie. Après Bocchoris, qui forme à lui

1. Dr Lepsius, *Briefe aus Ægypten und Æthiopien,* p. 35.

2. Africain Σέσωγχις, Eusèbe Σεσώγχοσις, Septante Σουσακίμ, Hébr. שִׁישָׁק

seul la XXIVe dynastie, l'Égypte tombe sous le joug des Éthiopiens, jusqu'à l'avènement de la dynastie Saïte.

Dans le cadre que je viens d'esquisser à grands traits, on a fait entrer presque tous les noms royaux retrouvés sur les monuments. Mais ce travail, fondé principalement sur l'étude et la comparaison des légendes royales, ne saurait être considéré comme ayant produit des résultats définitifs; on aura sans doute à revenir sur quelques-uns des arrangements proposés, à mesure qu'on avancera dans le déchiffrement des textes historiques. C'est ici le cas de remarquer qu'un petit nombre de documents ont été traduits jusqu'à présent, mais ils ont donné tous des résultats aussi solides qu'intéressants. Ainsi, tandis qu'une heureuse inspiration faisait reconnaître dans les Amenemha et les Osortasen les souverains de la XIIe dynastie de Manéthon, un texte précis démontrait que les rois nommés Entef avaient été leurs prédécesseurs immédiats et appartenaient nécessairement à la XIe. Par des raisons non moins certaines, la nombreuse famille de Sevekhotep est venue se ranger à la suite de la XIIe dynastie, et se trouve ainsi correspondre aux soixante rois de la XIIIe dynastie, que Manéthon ne nomme pas. La prise d'Avaris, le dernier boulevard des Pasteurs, est mentionnée dans l'inscription du tombeau du marin Ahmès. On y lit que ce fait d'armes, qui délivra l'Égypte de ses envahisseurs, fut accompli par le Pharaon Ahmès, chef de la XVIIIe dynastie; l'inscription fait connaître aussi le prénom, Ra-Skenen, du prédécesseur de ce monarque. Un papyrus hiératique du British Museum nous montre ce même Ra-Skenen, relégué dans la Thébaïde et luttant contre le roi pasteur Apapi, qui possédait la basse et la moyenne Égypte. Ces textes, qui se prêtent un mutuel appui, prouvent jusqu'à l'évidence qu'il ne faut plus chercher le prédécesseur d'Ahmès parmi les Amenemha et les Osortasen, comme l'avaient fait les premiers égyptologues, trompés par la liste des rois de la Table d'Abydos.

M. de Rougé, à qui revient l'honneur de ces importantes constatations, a lu sur les inscriptions de la statuette naophore du Vatican des faits extrêmement intéressants, relatifs à la domination de Cambyse en Égypte. De son côté, M. Mariette, qui s'est fait connaître au monde savant d'une manière si brillante par la découverte des tombes d'Apis, à Memphis, vient de remanier, dans un mémoire récemment publié, la dynastie des Bubastites; M. Lepsius a tiré des hiéroglyphes quelques renseignements utiles à l'histoire des Ptolémées. Enfin, M. Birch, dont l'activité et l'étonnante pénétration ont fourni tant de précieux matériaux à la science égyptologique, a publié de très remarquables travaux, fondés sur l'interprétation des textes; il nous a fait connaître les splendeurs du règne de Thotmès III, et les immenses tributs dont ce Pharaon conquérant enrichissait l'Égypte; nous devons aussi à ce savant égyptologue la connaissance d'événements curieux, qui jettent quelque lumière sur les mœurs et les coutumes de cette antique nation.

S'il est vrai qu'un petit nombre seulement des textes recueillis sur les rives du Nil puissent produire des résultats aussi importants que ceux que je viens d'énumérer, tous néanmoins méritent à un degré quelconque l'attention des savants. Nous ne connaissons presque rien des mœurs, de l'administration et de la religion du peuple qui a fourni des maîtres à Moïse et des civilisateurs à la Grèce, l'interprétation correcte des documents originaux peut seule dissiper notre ignorance, et il n'en est peut-être pas un seul qui ne puisse nous livrer quelque intéressante notion. D'ailleurs, le travail d'analyse qu'exige impérieusement une traduction sérieuse, fait presque toujours ressortir des observations utiles aux progrès généraux de la science du déchiffrement.

Sous l'empire de ces considérations, j'ai entrepris la traduction d'une inscription historique du règne de Séti Ier,

et j'ai l'honneur de présenter à la Société le résultat de mon travail.

Le magnifique ouvrage publié par la Commission prussienne[1] qui explora l'Égypte avec un si grand succès pendant les années 1842 à 1845, reproduit sur les planches 139 et 140 de sa troisième partie diverses inscriptions relevées dans un temple, au milieu du désert montueux qui sépare le cours du Nil de la mer Rouge. La bourgade de Radesieh est le lieu habité le plus voisin des ruines de ce temple que, pour cette raison, nous nommerons le temple de Radesieh.

Ce désert qui se confond au sud avec les solitudes de la Nubie et de l'Éthiopie, et se continue au nord jusqu'aux plaines sablonneuses du Delta, fournissait à l'Égypte ancienne les principaux matériaux de ses grands édifices. Certaines carrières y ont été exploitées au moins depuis la VI[e] dynastie[2], et les travaux paraissent s'être poursuivis avec régularité tant sous les rois nationaux que sous la domination des conquérants perses, grecs et romains. Au travers de cette aride région et dans sa partie la plus étroite, comprise entre le Nil et la mer Rouge[3], était tracée la grande route du commerce de l'Égypte avec l'Asie. Le commerce préférait la voie du Nil et le court trajet dans le désert à la navigation périlleuse du golfe Héroopolitique et d'une mer remplie de bas-fonds. Aussi les Pharaons s'occupèrent-ils avec un soin particulier d'assurer la viabilité des routes ouvertes dans cette contrée : Ptolémée-Philadelphe construisit celle de Coptos à Bérénice. Le passage de Strabon qui rapporte ce fait, nous offre quelques renseignements sur la localité. Je le cite en entier, à cause de son affinité avec les données des inscriptions de Radesieh :

1. Lepsius, *Denkmäler aus Ægypten und Æthiopien,* Berlin, en publication.

2. Voyez Lepsius, *Briefe aus Ægypten und Æthiopien*, p. 309.

3. Strabon donne le nom d'*Isthme* à cette étroite partie du désert de la Thébaïde.

« On raconte que Philadelphe employa le premier une
» armée à ouvrir cette route qui était sans eau, et qu'il y
» construisit des stations pour les voyageurs à pied et pour
» ceux qui se servent de chameaux; il l'avait entreprise à
» cause des difficultés que présente la navigation dans la
» mer Rouge, surtout depuis le fond du golfe Arabique.
» L'expérience en a démontré d'ailleurs l'immense utilité;
» car maintenant tout le transit de l'Inde et de l'Arabie,
» celui de l'Éthiopie, ce qui se transporte sur le golfe
» Arabique, tout est amené à la ville de Coptos, qui est
» ainsi devenue l'entrepôt de ces marchandises. La ville
» d'Apollon (*Apollinopolis parva*, aujourd'hui *Qous*) est
» à peu de distance de Coptos; aussi ces deux villes sont
» considérées comme terminant l'isthme, mais on préfère
» Coptos (sur le Nil) et *Muris statio* (sur la mer Rouge)
» [points extrêmes de la route], dont tous se servent au-
» jourd'hui. Jadis, montés sur des chameaux, les voyageurs
» cheminaient la nuit, observant les astres pour se guider,
» comme les nautoniers; ils emportaient l'eau qui leur
» était nécessaire; à présent l'eau a été recueillie dans des
» fosses profondes, et les pluies, malgré leur rareté, ali-
» mentent des citernes. Dans cet isthme se trouvent des
» émeraudes et quelques autres pierres précieuses que les
» Arabes recherchent en fouillant profondément la terre[1]. »

La route qui se dirige de Coptos et de Qeneh vers Cosseyr paraît avoir été de tout temps la plus fréquentée; elle est encore suivie de nos jours. De nombreuses inscriptions hiéroglyphiques, gravées sur les rochers qui la bordent, montrent le soin avec lequel les rois en surveillaient l'entretien.

Pour assurer la sécurité des caravanes dans ce désert où, selon le témoignage des voyageurs modernes, le khamsin souffle par raffales brûlantes, les Pharaons avaient, dès les temps les plus reculés, établi de distance en distance des stations où les voyageurs trouvaient un abri et pouvaient

1. Strabon, *Geogr.*, lib. XVII.

renouveler leurs provisions d'eau. Philadelphe n'avait fait que suivre l'exemple des anciens rois nationaux. Les restes de ces sortes d'établissements sont nombreux encore; nous savons par l'itinéraire d'Antonin les noms des dix stations qui existaient sur la route de Coptos à Bérénice. M. le colonel Bachelu, attaché à la Commission d'Égypte, en visita plusieurs dans une vallée un peu au nord de la route de Cosseyr ; il en donne la description suivante :

« Elles consistent à l'extérieur en une enceinte carrée de » cinquante mètres de côté, haute de trois à quatre et flanquée, » dans deux angles opposés, par des tours de trois mètres » d'épaisseur, massives dans presque toute leur hauteur. » L'intérieur de l'enceinte renferme quatre rangées de » petites chambres, toutes égales, disposées parallèlement » aux quatre murs d'enceinte, dont elles ne sont séparées » que par des couloirs étroits qui permettent de circuler le » long de ces murs garnis de banquettes, afin de dominer le » dehors. Ces quatre corps de bâtiments enferment entre » eux un espace carré dont le centre est occupé par un puits » circulaire d'une largeur considérable, autour duquel » descend en hélice une rampe fort large, destinée autrefois » à conduire jusqu'au niveau de l'eau. Actuellement, ces » puits sont en partie comblés, mais on aperçoit dans le » fond de plusieurs une végétation fort abondante, indice » certain du voisinage de l'eau[1]. »

Le temple de Radesieh, à 25 lieues environ au sud de la route de Cosseyr, dépendait, comme nous le verrons tout à l'heure, d'une station du même genre; mais il empruntait une importance toute particulière au voisinage des mines d'émeraudes et à l'exploitation des carrières aurifères au service desquelles il était spécialement consacré. Un petit texte énumère le lapis et le cuivre au nombre des

1. Description de l'Égypte : *Extrait du Mémoire de M. Rozière sur la géographie comparée et l'ancien état des côtes de la mer Rouge.*

produits que fournissait la localité. La déesse Isis y parle au roi en ces termes :

« *Je te donne les terres de l'or et des rochers pour qu'elles » te fournissent de l'or, du kheswet*[1] *et du cuivre*[2]. »

Ce temple est divisé en deux salles, dont la première est ornée de deux tableaux symboliques accompagnés de légendes qui célèbrent la gloire de Séti. Sur les murs de la seconde sont gravées trois inscriptions, l'une desquelles raconte les circonstances qui ont déterminé la construction de l'édifice. C'est celle qui fait l'objet principal de mon travail.

Cette inscription se compose de treize colonnes d'hiéroglyphes en assez bon état de conservation ; les groupes disparus sont peu nombreux et n'interrompent le sens d'aucun passage essentiel.

Pour faire ressortir plus clairement l'enchaînement du texte, je le partagerai en six paragraphes que je vais traduire séparément, en appuyant ma traduction de quelques commentaires ; les discussions analytiques par lesquelles je justifie les sens que je propose, seront renvoyées aux notes.

Ceci exposé, j'aborde un premier paragraphe qui contient seulement la date du monument et les titres du Pharaon, son fondateur.

« L'an IX, au troisième mois de l'inondation (Épiphi), le 20ᵉ jour,

» Sous le règne du puissant Horus-Soleil[3],

» Dominant dans la Thébaïde[4],

1. Kheswt, *le lapis*. Cette conjecture de M. Birch présente les plus grandes probabilités. Elle est admise par tous les égyptologues. Je rappellerai que Strabon (voyez ci-devant, pages 26-27) constate l'existence de substances précieuses dans cette même localité.

2. Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 141 en *b*.

3. C'est le titre qu'Hermapion traduit Ἀπόλλων κράτερος. (Ammien Marcellin, L. ch. xxii.) Horapollon donne au taureau la valeur symbolique de force unie à la modération. (Horapollon, *Hierog.*, I, 46.)

4. M. Birch a pensé que le groupe désigne la Thébaïde. (*Notes*

» Qui vivifie la haute et la basse Égypte,
» Le seigneur des diadèmes[1],
» Le réenfanté[2],

upon an Egyptian Inscription in the Bibliothèque nationale, Transactions of the Royal Society of Literature, vol. IV, new series.) Cette explication admise par d'autres égyptologues, se justifie effectivement par des considérations qui ne peuvent trouver place ici.

1. M. Brugsch (*Uebereinstimmung einer hieroglyphischen Inschrift von Philæ mit dem griechischen und demotischen Anfangs-Texte des Decretes von Rosette*) a reconnu la concordance de ce groupe avec le Κύριον βασιλείων du texte grec de Rosette.

2. Les trois derniers signes constituent le participe passif du verbe MES, copte ⲙⲉⲥ, *naître* et *enfanter*. Le premier, qui représente une patte de quadrupède , avait été assimilé par Champollion à ϫ, *dj* ou *tj*. Cette hypothèse ne s'est pas confirmée. Comme ce signe a souvent un *m* pour complément phonétique, il doit être syllabique. M. Brugsch le compare au copte ⲟⲩϩⲉⲙ, dans ses différentes acceptions (*Zeitschrift der Deutsch. Morg. Gesell.*, Band IX, Heft 2), et en effet le sens *réitérer*, *répéter*, est très admissible dans certains cas.

Dans des énumérations de fêtes et d'offices sacerdotaux, la patte du quadrupède avait certainement la valeur de *second;* ce même signe, ou le groupe , remplit le rôle d'une préposition dont le sens *encore*, *de nouveau*, *pour la seconde fois*, n'est pas moins bien établi. Il ne me semble donc pas douteux que le groupe étudié ne signifie : « *Celui qui est né une seconde fois.* » Cette expression est assez en rapport avec les opinions des Égyptiens sur la continuité des existences. Mais, quoi qu'il en soit relativement à la valeur mystique de cette qualification singulière, le sens que j'adopte est pleinement confirmé par un texte du grand ouvrage déjà cité. (*Denkmäler*, Abth. III, Bl. 50.) Ce texte est relatif à un monument élevé en Nubie par la régente Hatasou, au roi Osortasen III. J'y lis ce qui suit : « Le dieu Tatoun qui » réside en Nubie, dit : « O dieu bon RA MA KA (prénom d'Hatasou), » magnifique est ce monument grandiose que tu as fait pour le roi RA » SCHA KÉOU (prénom d'Osortasen III)..... *Tu lui as renouvelé la* » *naissance* (*le être né*) *une seconde fois* par ce monument sublime (OUAH » HET); tu lui as consacré des tables nombreuses d'argent, d'or, de » bronze, de fer et de métal de Nubie. Tu en seras récompensé par une

» Le maître du glaive,
» Le destructeur des neuf arcs[1],
» Le second épervier d'or[2],

» vie saine, comme le soleil, à toujours. » La phrase est parfaitement claire, et il s'agit bien d'une réitération de la naissance; les deux derniers groupes, qui signifient *une seconde fois*, ne permettent pas le moindre doute à cet égard. Dans le titre qui nous occupe, le groupe MES-TOU ou MES-OUT, *enfanté*, prend quelquefois la marque du pluriel. Je pense que cette circonstance ne détruit pas mon explication, qui peut très bien admettre une idée de la pluralité, comme par exemple : *Celui qui réitère ses naissances*, ou *dont les naissances se réitèrent*. La même expression se rencontre dans la légende d'Amenemha Ier (Lepsius, *Auswahl*, pl. X); et là, aussi bien que dans les titres de Séti Ier, elle se rapporte au monarque et non à la date, comme l'a cru M. Brugsch, qui suggère à ce propos une explication astronomique.

Quoique je ne puisse étudier ici, d'une manière complète, le groupe , je crois devoir faire remarquer cependant que le copte ⲟⲩϩⲉⲙ ne rend pas compte de toutes les valeurs qu'on doit admettre dès à présent pour le mot hiéroglyphique. Dans un passage du rituel (*Todtenbuch*, ch. CXLVIII, lig. 4), exprime une action de l'œil, comme , ⲥⲱⲧⲉⲙ, une action de l'oreille. Voici comment je traduis ce passage, curieux spécimen des clauses mystiques du livre funéraire :

« Si l'on a fait à un Esprit quelconque (*ce que prescrit*) ce livre, son » âme sortira au jour avec les vivants; il aura la puissance dans le lieu » des Dieux, il ne sera pas combattu dans.... Et ces dieux l'accueilleront, ils le distingueront; il lui appartiendra d'être comme l'un » d'eux; il sera instruit à agir (ou à exister) par le commencement de » ce livre, véritable mystère (SCHETA, *secret, mystère*) : on » n'en connaîtra pas d'autre en aucun lieu, à jamais. Que les hommes » n'en parlent pas! que l'œil ne ( ) l'aperçoive pas! que l'oreille » ne l'entende pas! qu'on ne le montre pas! que celui qui l'étudie » se renferme, etc. »

1. Cette expression paraît désigner d'une manière générale les ennemis de l'Égypte; elle ne s'applique pas spécialement à une nation déterminée.

2. Le titre d'Épervier d'or ou d'Horus d'or, qui fait partie de toutes

» Le dominateur des couronnes,
» Arc triple contre toutes les nations[1],
» Le roi de la haute et de la basse Égypte,
» Séti Ménephtah[2], éternellement vivant. »

Ce protocole peut se résumer en peu de mots : *L'an IX du règne de Séti Ier*. Ce monarque est le deuxième roi de la XIXe dynastie : les listes de Manéthon le mentionnent au premier rang de cette même dynastie ; mais les auteurs classiques ne nous ont même pas conservé le nom de ce prince guerrier qui ne peut avoir rien de commun avec le Séthon qu'Hérodote fait succéder à l'Éthiopien Sabacon, et qui se montra, au dire de l'historien grec, si peu favorable à la caste militaire[3]. Sur le sol de l'Égypte, une foule de monuments protestent contre cet oubli de l'histoire et signalent Séti Ier comme l'un des plus glorieux souverains qui aient régné sur les rives du Nil. Les contrées au midi de l'Égypte, l'Éthiopie, comme la Syrie et l'Asie centrale, furent le théâtre de ses exploits ; les murailles des palais de Thèbes le montrent suivi d'une longue procession de peuples subjugués, tandis que les inscriptions dépeignent sa vaillance en termes pompeux :

les légendes royales, se réfère probablement à quelque épisode de la guerre typhonienne. M. Brugsch (*Uebereinstimmung*, etc.) a trouvé que, dans la légende d'Épiphane, l'hiéroglyphe de l'épervier d'or correspondait au démotique HO KAKI, en grec : Ἀντιπάλων ὑπερτέρου, *vainqueur de ses adversaires*. Sur la stèle de la Bibliothèque Nationale, relative à la guérison de la fille d'un chef de Bakhten, il est dit, ligne 24, que le dieu Chons sortit de son arche sous la forme d'un épervier d'or. Les élus du ciel égyptien, entre autres formes, devaient prendre celle d'un épervier d'or (voyez *Todtenbuch*, ch. LXXVII, titre).

1. Je traduis littéralement ce titre, dont le sens exact m'échappe probablement.

2. Le nom de Séti a pour racine celui du dieu Seth, le principe de la force brutale, très en honneur sous les premiers Ramsès. Ce nom fut plus tard martelé avec soin, et l'effigie de Seth remplacée par celle d'Osiris. Le surnom Ménephtah signifie l'*aimé du dieu Phtah*.

3. Hérodote, *Euterpe*, 141.

Ici, « il s'élance sur ses ennemis comme un lion terrible, » il entasse leurs cadavres auprès de leurs vallées, il les » renverse dans leur sang; pas un ne peut s'échapper de » ses doigts pour aller raconter la valeur du roi aux na- » tions éloignées[1] ». Là, « les chefs des nations qui ne con- » naissent pas[2] l'Égypte, lui sont amenés captifs. Ailleurs, » le roi se réjouit de saisir ses armures, son cœur se délecte » à la vue du sang, il coupe la tête de tous les cadavres[3]. » C'est un taureau pourvu de cornes, ferme pour exterminer » des myriades, c'est un lion puissant qui se glisse dans les » sentiers secrets de la terre entière, c'est un loup de la » terre méridionale qui fait le tour de ce monde..... Pour » combattre et pour vaincre, il n'a pas son second; son arc » connaît le lieu où darde sa main; ses esprits sont comme » un mur de fer[4] ».

Deux des tableaux qui décorent la première salle du temple de Radesieh caractérisent parfaitement ce monarque terrible. Dans l'un, il tient par la chevelure un groupe de captifs, reconnaissables pour des Éthiopiens à leurs lèvres épaisses et aux grosses boucles dont leurs oreilles sont ornées; à côté il est écrit : *Conculcation des chefs de Cousch la méprisable.* Le dieu Ammon lui présente d'une main la hache d'armes, et de l'autre lui amène, liés par le cou, dix nations, symbolisées chacune par un personnage portant sur un écusson le nom du peuple qu'il représente. Les noms

1. Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 126.

2. Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 127. [hiéroglyphes] KHIM est l'opposé de [hiéroglyphes] REKH, *savoir*. Voyez *Todtenbuch*, ch. LXXXVI, lig. 8, et *Stèle d'Entew*, lig. 16 : « TEM TENI KHIM EN-EW ER REKH EN-EW, » *il ne distingue pas celui qu'il ne connaît pas de celui qu'il connaît.*

3. Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 127.

4. Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 132. Ces citations constituent un spécimen assez remarquable de la richesse d'expression et de l'énergie de la langue hiéroglyphique.

encore lisibles sont : Cousch *la méprisable*[1], Kanam[2], *les* Hannou (*nomades?*) *de Nubie et les* Mennou *de.....*

Le Dieu dit au roi : « *Prends la hache, roi puissant,* » *soleil des neuf arcs, pour abattre les chefs de Cousch la* » *méprisable, coupe leurs têtes; tes exploits ont pénétré leurs* » *entrailles*[3], *comme la déesse Pakht, lorsqu'elle sévit.* »

Le second tableau représente une scène toute semblable; seulement, au lieu d'Amon-Ra, c'est Har-Hat, le dieu d'*Apollinopolis magna*, qui parle au roi en ces termes :

« *Prends la hache, roi puissant, Horus dominateur de* » *la Thébaïde, pour écraser les nations révoltées; tu* » *as......*[4] *les frontières; tes esprits les domineront*[5] » *toujours; leur sang coule*[6] *par ta valeur. Ammon t'or-* » *donne de combattre et de vaincre.* »

Huit nations sont amenées par le dieu. Je distingue les noms de : Shasou, Sanekar[7], Asara et Atesch ou Katesch[8].

Séti ne demeura cependant pas étranger aux arts de la paix; les monuments de son règne sont très nombreux et témoignent hautement de la prospérité qu'il sut assurer à l'Égypte. Notre inscription va vous faire assister à l'une des entreprises pacifiques de ce monarque.

Je reprends maintenant ma traduction :

« En ce temps-là[9] le roi[10]

1. כוש, Cousch, l'Éthiopie.
2. כְּנַעַן, Kenaan ? la terre de Chanaan.
3. Litt. : *leurs ventres.*
4. Ici un groupe à moi inconnu et probablement inexact.
5. Litt. : *seront contre elles.*
6. Litt. : *tombe.*
7. שִׁנְעָר, Schinghar, *Genèse*, xi, v, 2.
8. La légende relative aux personnages que le roi saisit par leurs chevelures réunies, se lit : *Conculcation des chefs de toutes les nations.*
9. Litt. : *ce jour.*
10. Le groupe , qui se comporte dans les textes exactement comme notre expression *Sa Majesté*, indique la domination royale.

» Administrait[1] les contrées situées du côté[2] des montagnes[3];
» Son cœur désira voir les carrières[4] d'où provient l'or.
» Il arriva que, alors que le roi était transporté par les savants[5], des cours d'eau..... [6]
» Il fit une halte[7] sur le chemin, pour converser en lui-même[8];

Le groupe signifie *esclave*, ainsi que l'a parfaitement établi M. Birch. Le savant anglais en conclut que le titre royal exprime littéralement : l'*esclavage du roi*, c'est-à-dire l'*esclavage imposé par le roi*. Cette explication me paraît très rationnelle.

1. *Faire droit, faire justice* (De Rougé, *Mémoire sur quelques phénomènes célestes*, p. 16).

2. *Du côté de, dans la direction de.*

3. *Ou des rochers*. De même dans le *Discours d'Isis*, p. 9 : « *Je te donne les pays de l'or et des montagnes.* » Le texte ne mentionne pas le nom de la localité.

4. KHAOU, mot nouveau pour moi; il est déterminé par *la pierre*. Le sens *carrière, mine*, est certain.

5. REKHOU. On trouve, *Stèle de la Bibliothèque Nationale* (Prisse, *Monuments*, pl. XXIV, lig. 9 et 11), un , *savant dans les choses des livres*. Ici il s'agit des savants auxquels était confié l'entretien des cours d'eau; le roi avait dû se faire accompagner par ces fonctionnaires spéciaux dans son excursion au milieu du désert.

6. Ici un mot effacé.

7. SÈKHENI. M. Birch (*Annals of Thothmes III*, dans *Archæologia*, vol. XXXV, p. 116-166) avait proposé le sens *s'arrêter, se reposer*. Le passage que je traduis justifie pleinement cette conjecture. On trouve ce groupe sans l'*s* causative, en antithèse avec BOTEN, *méchant, impur, profane;* il me semble signifier alors : *calme, doux, tranquille*.

8. Litt. : *Pour exprimer sa pensée avec son cœur*. Le groupe dont la valeur phonétique m'est inconnue, signifie *pensée, cogitatio*. Ce sens convient parfaitement au passage que je rencontre dans les textes récemment publiés par M. Greene : *les pensées qui sont dans son cœur* (pl. III, col. 33).

» Il dit: La route manque, lorsqu'elle n'a pas d'eau[1];
» c'est comme un lieu funeste aux voyageurs[2];

» Leurs gosiers se dessèchent[3] au lieu que leur soif
» s'éteigne[4].

1. Litt. : *deficit via, sine aqua sua;* le groupe [hiéroglyphes] KHN, *deficere,* a été expliqué par M. Birch (*Upon an historical Inscription* dans l'*Arch.*, vol. XXXIV, p. 357-391).

2. Litt. : *C'est comme un lieu où les marcheurs souffrent* ou *succombent en lui.* Le groupe SESOUN est quelquefois déterminé par l'oiseau du mal ; il exprime certainement une idée de *souffrance, douleur, action de nuire.* Au ch. XV du rituel (*Todtenbuch*, XV, lig. 5), il est appliqué aux ennemis du soleil. Des textes plus corrects que le *Todtenbuch* montrent que le passage doit être ainsi traduit : « Isis se » place devant toi ; Thoth se tient ferme sur le devant de la bari pour » attaquer ? (SESOUNNOU) tes ennemis. » Ce discours s'adresse au soleil.

SESOUNNOU exprime aussi l'un des péchés de la confession négative, dans le livre intitulé : SAÏ EN SINSINNOU, dont M. Brugsch a publié une traduction latine. [hiéroglyphes] ANTI-MOOU, *sans eau, pas d'eau;* Ἄνυδρον de Strabon ; voy. p. 27.

3. Je compare [hiéroglyphes] TJO au copte ⲟϫ, *arescere.* Ce groupe est déterminé par le signe de l'eau, comme celui qui exprime la soif.

4. [hiéroglyphes] AKHEM, copte ⲱϣⲉⲙ, *éteindre.* Ce groupe, comme le mot français, s'applique au feu et à la soif. Ainsi on lit, *Todtenbuch*, ch. CXLVI, 8e pylône : [hiéroglyphes], ROKH BES ANTI AKHEM, *Feu dont l'ardeur ne s'éteint pas.*

Le chapitre CXLIX décrit quatorze portes ou demeures gardées par des divinités aux formes bizarrement hideuses. Là étaient retenus les esprits qui n'avaient pas obtenu leur justification et que le texte nomme KHOU METOU, *esprits morts.* Le texte relatif à la treizième de ces régions infernales se lit ainsi : « O demeure où ceux qui l'habitent n'ont pas la » jouissance de l'eau, dont les eaux sont de feu, dont la *pluie ?* est de » feu ; elle brûle comme une flamme ardente... On n'en boit pas les » eaux, leur soif ne s'éteint pas (AKHEM) à ceux qui l'habitent. »

J'avertis en passant que, pour m'éloigner le moins possible des tournures égyptiennes, j'ai dû faire quelques violences à la correction du français.

» Le pays d'*Égypte* est éloigné, la région *déserte* est » vaste[1].

» Malheur à lui! l'homme surpris par la soif[2].

1. Le groupe, copte ⲧⲟ, *la terre*, semble avoir été employé par les Égyptiens dans le sens de *pays natal, patrie*. On trouve fréquemment dans les textes l'expression EM TO PEN, *dans ce pays*, appliquée à l'Égypte. Une autre formule non moins fréquente est: EM TO R TJER EW, *dans le pays tout entier*, avec le sens bien certain *dans toute l'Égypte*.

Le groupe, que Champollion et tous les égyptologues à sa suite assimilent au copte ⲕⲁϩⲓ, *la terre*, sert au contraire à désigner les nations étrangères, par opposition à l'Égypte, comme dans ce titre royal bien connu : *Celui qui prend soin de l'Égypte et qui châtie les nations;* voyez aussi note 8, p. 34. On pourrait multiplier ces exemples; l'un des plus concluants se trouve dans les inscriptions de la statuette naophore du Vatican (flanc gauche), où le groupe qui nous occupe désigne les étrangers qui avaient envahi le temple de Saïs et qu'Outa-Hor-Soun en fit expulser (De Rougé, *Mémoire sur les inscriptions de la Statuette naophore*, *Revue arch.*, 8[e] année); voyez la note 7, p. 41. On pourrait comparer cette fonction du mot KAH à l'hébreu גוים, *goïm*.

Néanmoins, ces emplois spéciaux des deux groupes qui se rencontrent dans la phrase étudiée, sont seulement secondaires; ils s'emploient l'un et l'autre d'une manière générale pour exprimer les idées *pays, nations, contrées*. En français, nous disons le *pays* avec le sens de la *patrie*, ce qui n'empêche pas que l'expression *pays étranger*, *pays ennemi*, ne soit parfaitement correcte.

2. Cette phrase est très embarrassante, à cause du groupe initial ANATOU, dont je n'ai pas rencontré d'autre exemple. Ce mot rappelle le nom de la déesse ANATA qu'on croit avoir été empruntée à quelque culte asiatique par les Pharaons conquérants de la XVIII[e] dynastie. Elle est représentée armée d'une pique et d'une masse d'armes qu'elle brandit d'un air menaçant (Prisse, *Monuments égyptiens*, pl. XXXVII). M. Prisse compare le nom d'Anata au grec θάνατος, *la mort*. Il cite un bas-relief de Beit-Waly, représentant une bataille livrée par Ramsès le Grand à un peuple d'Asie. Le Pharaon est accompagné d'une chienne qui se jette sur les ennemis et que les hiéroglyphes nomment : ANATA EN NEKHT, c'est-à-dire *Anata dans la victoire*. C'est ainsi, du reste, que le cheval principal de Séti I[er] portait le nom d'ANATA HERTA, *Anata sortie* ou *manifestation d'Anata*

» Ces peuples[1] m'amènent en hommage[2] leurs rede-
» vances[3];
» Je leur ferai[4] l'action de les faire vivre;

(Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 126). Cette déesse farouche était certainement, à cette époque, un symbole de carnage et de destruction.

Le groupe ANATOU de notre inscription exprime évidemment les conséquences de la soif dans un désert sans eau. L'inscription de Kouban s'exprime d'une manière bien plus intelligible. On y lit (lig. 10): « *Ceux qui s'approchent de cette région, meurent de soif sur le* » *chemin;* » et lig. 20 : « *Elle est dans la situation de manque d'eau* » *depuis le passé* (litt. : *l'époque, le temps de Dieu*), *et l'on y meurt* » *de soif.* »

Le groupe (EB, copte ⲉ̀ⲃⲏ), qui exprime la soif, est suivi, dans le passage étudié, de la jambe traversée d'un glaive. Je ne reconnais pas bien la fonction de cet hiéroglyphe dans ce passage. Peut-être est-il simplement un déterminatif de la soif dans ses effets les plus funestes.

1. Litt. : *la contrée*. Cette expression, comme un grand nombre d'autres, fonctionne comme collectif et gouverne le pluriel en égyptien. La langue anglaise possède des tournures analogues.

2. L'expression [hiéroglyphes] (Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 63) a pour synonyme [hiéroglyphes] (même ouvrage, Abth. II, Bl. 46). Elle sert de légende aux scènes qui ont pour objet la présentation au chef de famille des produits de ses domaines. Je crois qu'elle doit être traduite littéralement : *Apport de l'hommage*. On trouve (Lepsius, *Denkmäler*, Abth. II, Bl. 54) : *Apport de vaches en hommage*. L'invocation si fréquente : [hiéroglyphes] signifierait donc : *Hommage à toi*. Cependant le rituel hiéroglyphique du Musée de Leyde, publié par M. Leemans (*Monuments Égyptiens du Musée d'Antiquités des Pays-Bas*), offre ce groupe à la place de l'interjection *ô* [hiéroglyphes], dans l'invocation qui commence le chapitre Ier du livre funéraire.

3. [hiéroglyphes] KHEROU. Je crois que ce mot signifie *devoirs*, *obligations;* de là, *redevances*. Il exprime dans la phrase étudiée l'ensemble des choses que le pays fournissait à l'Égypte à titre de tribut ou d'impôt.

4. [hiéroglyphe] Le bras noté désigne ordinairement le bras lui-même. Mais cet hiéroglyphe remplit des rôles variés qui demanderont à être étudiés avec soin. Il signifie quelquefois *côté, direction*, comme nous

» Ils rendront les honneurs divins à mon nom, dans la » suite des années ;

» Ils viendront et les générations futures viendront aussi » se louer[1] de moi, à cause de ma générosité ; car voici que » moi..... »

l'avons vu à la note 2, p. 35 (voyez S. Birch : *Annals of Thotmes III*, dans l'*Archæologia*, vol. XXXIV, p. 136 : *Cutting it up in all directions*). Dans les planches du grand ouvrage de la Commission d'Égypte, relatives aux monuments d'Éilethyia, j'ai remarqué cette légende : *Faire l'inspection des champs* [hiéroglyphes], *du côté du Midi*. Cette formule est du reste fréquente.

Au rituel (*Todtenbuch*, ch. CXXV, lig. 10), on trouve : AN TENA-A... MOOU HER STA EW, *Je n'ai pas détourné le courant, la direction de l'eau sur son passage.*

Une fonction différente du bras noté se remarque dans cette phrase du rituel, relative à l'un des épisodes de la guerre typhonienne : *Alors il y eut une bataille dans le ciel et sur la terre entière* (*Todtenbuch*, ch. XVII, lig. 49). Après le mot *bataille*, le bras noté semble n'être qu'une abréviation de OUA, *un, une : Une seule bataille, une bataille générale.*

Je ne pousse pas plus loin l'examen de cet hiéroglyphe embarrassant.

Dans le passage de notre inscription que j'étudie, le sens est certain : Le roi vient de constater les conséquences funestes du manque d'eau ; il exprime maintenant son intention de redonner la vie aux habitants du pays, en disant : *Je ferai le bras*, ou *l'action de les faire vivre.*

1. [hiéroglyphes] Ce mot est quelquefois déterminé par l'animal consacré au dieu Seth. Je crois que le sens *se vanter, s'enorgueillir*, est le plus probable. Je trouve dans les légendes des architraves de Luxor : [hiéroglyphes] *Une déesse se vante de lui* (probablement : *de lui avoir donné naissance*). Je citerai également à ce propos la curieuse inscription d'un des piliers d'Ouïshera (Musée du Louvre, salle des grands Monuments Égyptiens, n° 67) :

« *O Dieux qui résidez dans la région funéraire, vous, les maîtres* » *de la vie sur la terre, vous qui haïssez le mensonge et l'iniquité et* » *qui vivez de justice, j'ai véritablement agi selon votre essence* ([hiéroglyphes]) ; » *je n'ai pas endurci mon cœur dans le mal et dans la transgression,* » [hiéroglyphes] *je n'ai pas marché sur la*

Ici une lacune a fait disparaître la dernière phrase du discours du roi.

Je crois avoir assez régulièrement traduit l'ensemble de ce paragraphe, quoique je n'ose me flatter d'avoir rencontré juste dans l'explication philologique de tous les passages ; mes notes font suffisamment ressortir les difficultés que présente le texte ; mais, quelles que puissent être les erreurs de détail, il ne saurait subsister aucun doute sur l'intention générale qui se résume ainsi : Le roi ayant porté son attention sur la contrée située du côté des montagnes, éprouve le désir de visiter les mines d'or ; il s'y fait transporter, et, s'arrêtant sur le chemin, il constate le manque d'eau et les conséquences funestes qui en résultent pour une population qui fournissait fidèlement à l'Égypte des produits utiles et précieux, le monarque formule alors son intention d'apporter remède à cet état de choses, puis il termine son monologue en exprimant la pensée que son bienfait lui mérita la reconnaissance de la population présente et des générations à venir.

La suite de l'inscription, en nous montrant la réalisation du projet conçu par le roi, sera d'ailleurs une excellente preuve de l'exactitude de ces premières données :

» *voie de l'orgueilleux.* » Il est évident, d'après ces citations, que le mot SOUH se prenait en bonne et en mauvaise part. Il reçoit quelquefois les deux déterminatifs ensemble : l'Égyptien portant la main à sa bouche et l'animal de Seth, souvent aussi le bras armé, symbole des actions fortes ou violentes. A la ligne 21 de la Stèle d'Entew, je lis : « AN KER » ES TOUOT DJOT POU ENTE SOUH ENA EM KEROU, *il n'a point été consigné* » *une parole dont je me sois enorgueilli mensongèrement.* »

TANOUR, *générosité, bienfaisance.* Ce sens, qui concorde parfaitement avec notre texte, convient aussi à deux passages des textes publiés par M. Greene (*Fouilles à Thèbes*, pl. III, col. 35 et 36) : NOK TANOUR KEN, *je suis généreux et brave;* HET-A HER TANOUR ER KEB HEB, *mon cœur se montre généreux pour la splendeur des panégyries.* On trouve aussi (Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, pl. XXXVII) : TANOUR HER RA, *celui dont la générosité émane du soleil.*

« Après que le roi eut ainsi exprimé en lui-même les » paroles qui étaient dans son cœur[1], il s'avança[2] dans » la contrée, cherchant[3] un lieu pour y faire un sanc- » tuaire[4], puis y mettre[5] un Dieu pour lui rendre le culte[6] » et lui adresser les supplications[7]. Il lui plut de com-

1. Litt. : *Après que le roi eut dit ainsi ses paroles dans son cœur lui-même:*

2. TEBBEN, comparez : , ⲧⲱⲟⲩⲛⲟⲩ, *surgere.*

3. OUKHAOU. Je considère ce groupe comme une variante de OUKHAKH, *chercher*, dont je dois la connaissance à M. E. de Rougé. Je compare ce mot à l'hébreu בִּקֵּשׁ, *waqash*, qui a la même signification.

4. ou , un KHENNOU. Cette expression désigne une chapelle dans l'intérieur d'un temple, le *sanctuaire*, l'*adytum*. Elle entre dans la composition de la préposition EM- KHENNOU, *dans, dans l'intérieur de.*

5. *tenir, porter, posséder, contenir* (voyez Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, pl. LXIV) ; les KEROU NOUH, *ceux qui portent la corde*, et les KEROU HAOU, *ceux qui portent le* ⊙; et *Todtenbuch*, CLXIV, lig. 12 : « Parole *qu'on lit* sur la Déesse-Vautour, ayant (KER) trois têtes : l'une » à face de lionne, portant (KER) les deux plumes; une autre à face » humaine, portant (KER) les deux couronnes ; une autre à face de » vautour, portant (KER) les deux plumes. » Nous trouverons plus loin : « Salut à vous, Dieu qui tenez (KEROU) en vos cœurs le ciel et la » terre. »

6. Litt. : *pour y être servi*, SAM. Ce verbe s'applique à l'exercice du culte, à la célébration des fêtes et des panégyries (voyez Lepsius, *Denhmäler*, Abth. III, Bl. 29) : *célébrer la panégyrie de Ma.* SAM est aussi un verbe de mouvement qui signifie, je crois, *s'introduire, pénétrer, parvenir.*

7. SPER, *vœu, prière, demande, réclamation, supplication, plainte;* ainsi, *Stèle d'Entew*, lig. 16 : OUAH HET HER SOTEM SPEROU. « *Se complaisant à écouter les plaintes.* » *Deuxième coudée Drovetti*, lig. 2 de la légende : « *O prophètes, prêtres et ker-hebs de ce temple,* » *que les Dieux de votre pays écoutent tous vos vœux* (SPEROU), *que*

» mander[1] des ouvriers travaillant la pierre, pour établir[2] » une citerne sur les rochers qu'il choisit[3]..... »

« Alors fut fondé ce lieu au grand nom du roi Séti Ier[4] ; » l'eau y afflua en abondance[5]..... »

Malgré les deux passages dont le sens m'échappe, rien d'essentiel ne manque à l'intelligence de ce troisième paragraphe. Le monarque a cherché lui-même un endroit convenable, et son premier travail a eu pour objet de consacrer une chapelle à la divinité sous la protection de laquelle il a pieusement placé son entreprise ; la recherche de l'eau vient ensuite : des maçons sont chargés de creuser une citerne où l'eau se produit abondamment ; alors l'établissement est considéré comme fondé ; il reçoit pour dénomination le prénom royal de son fondateur.

La dernière ligne de l'inscription de Kouban rapporte de

» *vous jouissiez de vos honneurs pendant une vieillesse prospère, si* » *vous proclamez mon nom* » (les ker-hebs étaient des prêtres d'un rang secondaire, litt. : *sous-panégyristes*). *Inscriptions de la statuette naophore*, flanc gauche : « *Je réclamai* (SPER) *auprès du roi Cambyse* » *contre les étrangers qui s'étaient installés dans le temple de Neith.* »

1. SEHAN, *s* intensitif et HAN, copte ϩⲱⲛ, *jubere*, *imperare*. M. Birch adopte ce sens dans son Mémoire sur l'inscription de Kouban.

2. SHET, mot très curieux à cause de la variété de ses emplois. J'en rassemble ici quelques exemples :

Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 13, *Inscription de Peheri :*

« *Je vous parle, je vous fais connaître ce que j'ai fait* . »

Même ouvrage, Abth. II, Bl. 54, légende d'un individu qui choisit des oies dans un panier : SHET SOTEP, *faire le choix*.

Même ouvrage, Abth. III, Bl. 73 : SSHET EN- EW HER HTOR EN TJEROU NEHSOU, « *Il* (*le roi*) *monte à cheval et emporte les limites des Nègres* ».

Nous trouverons plus loin : SHET ÉN EW MOOU HER TOOU, « *Il a fait l'eau hors du rocher* ».

3. Je ne puis former que des conjectures très peu satisfaisantes sur le sens des sept groupes qui suivent.

4. Désigné par son prénom, RA-MA-MEN, qui signifie : *soleil maintenant la justice*.

5. Encore quelques groupes qui me sont inintelligibles.

même que le nom de *Citerne de Ramsès* fut donné à une citerne creusée par les ordres du pharaon Ramsès II.

Nous allons voir maintenant les conséquences de cet heureux début : « Le roi dit : Le Dieu a pris soin de mes » vœux[1], l'eau m'est venue des rochers par[2] la *protection* » des Dieux; le chemin qui en manquait sera excellent[3] » pendant[4] mon règne. *Ce sera* un bienfait[5] pour les pâtu-

1. SPEROU; voyez note 7, p. 41.

2. TJER, *à cause de*, *par* et *depuis*.

3. SNETJEMET, cas construit de SNETJEM, *exquis*, *excellent*.

4. KHEFT, *lorsque*, *pendant*, *par rapport à*, *à l'égard de*, *vis-à-vis*.

5. KHOU, groupe d'un usage très fréquent et de valeurs diverses. Le sens *bienfaits*, *biens*, *faveurs*, a été adopté par M. de Rougé, dans sa traduction des inscriptions de sa statuette naophore. C'est assurément l'une des valeurs certaines de cette expression ; elle me paraît convenir au passage difficile que j'étudie.

Le sens *splendeur*, *clarté*, *éclat*, est également incontestable. Exemple : OIT SIOU EM KHOU-EW, *illuminant le firmament de ses clartés* (*Todtenbuch*, ch. XV, lig. 34).

KHOU signifie aussi *honneurs religieux*, *rites*, comme l'a montré M. de Rougé dans la traduction que je viens de citer. Il s'applique alors à certaines cérémonies qui s'accomplissaient dans les temples. Exemple : ONKH NETER NEFER IRI KHOU EN ÈI MAU-EW ÈSE : *Le Dieu vivant et bon a accompli les rites au temple de sa mère Isis* (Champollion, *Notices*, p. 212. Voyez aussi même ouvrage, p. 91, et *Todtenbuch*, ch. LXXXV, lig. 4, etc.).

Sous la forme KHOU, l'expression étudiée signifie *un esprit*, comme l'a parfaitement démontré M. Birch, dans son excellent Mémoire, sur la stèle de la Bibliothèque Impériale, déjà cité. Le groupe n'est qu'une variante du précédent. Les assimilations admises pour les noms hiéroglyphiques des Décans avec ceux de la liste grecque d'Héphæstion, donnent Χεῦ pour la prononciation de ce mot.

Les deux formes se remplacent respectivement dans les rituels. Comparez, par exemple, les passages *Todtenbuch*, ch. LXXIV, lig. 2, et ch. LXXXIV, lig. 7, avec les endroits correspondants du rituel du Grand-Prêtre d'Ammon, dans le grand ouvrage de la Commission

» rages[1] du berger. Le roi orne[2] l'étendue de la terre toutes » les fois qu'il étend les bras[3]..... »

« Aussi il convient à mon cœur[4], d'après l'ordre du » Dieu, de posséder[5] *ici* une ville et un sanctuaire[6] magni» fique au milieu d'elle: une forteresse contenant un temple, » et j'édifierai le sanctuaire de ce lieu sous le grand nom de » mes pères, les Dieux, qui ont rendu stables mes œuvres » et fait prospérer mon nom qui circule parmi les nations. »

Séti, enhardi par le succès, conçoit, on le voit, un projet plus vaste : il veut fonder une ville, avec un temple où trouveront place les Dieux principaux de l'Égypte. L'établissement devait former une forteresse [hiéroglyphes], τωϣ, dans laquelle le produit de l'exploitation des mines pouvait être conservé en sûreté.

d'Égypte. Le grand rituel hiératique de ce même ouvrage a constamment [hiéroglyphes], partout où le *Totdenbuch* a [hiéroglyphes].

1. Le groupe AUTOU, que je traduis, *pâturages*, est nouveau pour moi. Il est déterminé par un bœuf et par l'angle, indice des dénominations géographiques et topographiques.

2. [hiéroglyphes] SEKEBB, forme intensive du radical KEB. Ce mot reçoit différents déterminatifs et paraît susceptible de plusieurs acceptions. L'un des sens probables est *fulgere, éblouir, rendre brillant.* Par exemple : [hiéroglyphes] KEB KHE KHOU, *éblouissant comme l'horizon* (Stèle de Hammamat, Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 223).

Sur la même planche, dans une stèle de West-Silsilis, [hiéroglyphes] KEBOU SOUTI-EW, notre groupe caractérise l'éclat du règne.

Je citerai encore : « Les Dieux ont rendu pompeuse sa demeure par » (*l'abondance de*) l'or, comme le ciel [hiéroglyphes] KEBTA EM SIOU, » *éblouissant d'étoiles.* »

3. Ici plusieurs groupes détruits.

4. Litt. : *il va à mon cœur.* C'est la même expression que dans l'inscription hiéroglyphique de Rosette, lig. 5 : *il a été au cœur des prêtres*, ce que le grec a traduit : Ἔδοξεν τοῖς ἱερεῦσι.

5. KER; voyez note 5, p. 41.

6. KHENNOU; voyez note 4, p. 41.

L'inscription va nous faire connaître quelques détails sur l'exécution de ce nouveau plan :

« Alors le roi ordonna qu'on mît des ouvriers sacrés[1] à » la disposition du commandant[2] des constructeurs royaux » qui était avec lui. On fit, en taillant la roche, un temple » dans lequel on plaça Ammon[3] ; le Dieu Ra (le soleil) dans » son sanctuaire[4] ; Phtah et Osiris dans sa grande salle ; » Horus, Isis, Séti[5] et les autres[6] Dieux, dans ce temple.

» Lorsque fut achevé[7] ce noble[8] monument et exécutées

1. Le texte a NETER KEROU. Je crois qu'il faut lire : NETER KETOU, *constructeurs divins*. Cette expression se trouve en parallèle avec les SOUTEN KETOU, *constructeurs royaux*. Nous avons affaire ici à deux clauses de travailleurs, dont la distinction se comprend aisément.

Parmi les constructeurs royaux étaient rangés sans doute les architectes et les ouvriers attachés aux constructions civiles et militaires ; les constructeurs divins devaient être chargés des édifices religieux, des temples et des tombeaux dont les décorations symboliques exigeaient la connaissance de la science sacrée. Cette épithète de *divins* est tout à fait conforme à l'usage égyptien qui nommait le temple *maison divine*, l'encens *parfum divin*, et les hiéroglyphes *langue divine*.

2. Le KHERP, *commandant*, *gouverneur*. Cette expression a pour équivalent [hiéroglyphes], KHO, *diriger*, *gouverner* (voyez Champollion, *Notices*, p. 438). On lit, *Todtenbuch*, ch. LXXXVI, lig. 3 : AU HAR EM KHERP EN WA, *Horus est le commandant de la barque*.

3. Je restitue le nom de ce dieu qui manque ici, mais qui se trouve dans plusieurs autres parties du monument. L'un des tableaux symboliques qui décorent la première salle, représente le roi offrant l'effigie de la Justice à Ammon-Ra, seigneur des trônes du monde, résidant dans la citerne de Séti.

4. KHENNOU ; voyez notes 4 p. 41 et 6 p. 44.

5. Désigné par son prénom, RA-MA-MEN.

6. Cette note, à raison de son étendue, est renvoyée à la fin du Mémoire [cf. p. 65 du présent volume].

7. [hiéroglyphes] MENKOU, copte : ⲙⲟⲩⲛⲕ, *formare*, *construere*.

8. [hiéroglyphes] SAKER, de AKER, *remarquable*, *notable*. Appliquée aux personnes, cette expression signifie probablement *sage*, *prudent*, *habile*.

» ses peintures, le roi vint pour adorer ses pères, les » Dieux. »

Notre texte parle, en premier lieu, de l'achèvement de la construction, puis de l'exécution des peintures: c'est une distinction qui me semble rappeler les deux catégories d'ouvriers dont il a été parlé (voyez note 1, p. 45). La construction (MENKOU) serait l'œuvre des ouvriers royaux, et les peintures (SKHAOU) l'œuvre des ouvriers divins.

Dans son ensemble, l'inscription a suivi une marche très logique: elle nous a conduit jusqu'à l'entier achèvement du monument: il ne nous reste plus maintenant à connaître que la harangue d'actions de grâces que Séti adresse aux Dieux du temple; en voici les termes:

« Il dit:

» Salut à vous[1], Dieux seigneurs qui possédez[2] le ciel et » la terre en vos cœurs; faites que ma renommée atteigne » jusqu'à la fin des siècles[3]; rendez mon nom stable à jamais, » selon mon mérite[4], selon le bien que j'ai fait pour vous, » selon que j'ai veillé sur les devoirs[5] de votre amour. » Ah[6]! dites à ceux à venir: rois, chefs, humains et esprits

Exemple : AR NETER PEN SOUTEN AKER SARET KHE TOT, *Ce Dieu bon est un roi sage et éloquent comme Thoth.*

1. ANETJ; voyez note 2, p. 38.
2. KER, *tenir*, *posséder;* voyez notes 5, p. 41, et 5, p. 44.
3. Litt. : *jusqu'à longtemps.*
4. KHOU, *faveur*, *bienfait;* voyez note 5, p. 43.
5. KHEROU; voyez note 3, p. 38. Je restitue ensuite : EN MER-TEN, *de votre amour.*
6. , AKH, ressemble tout à fait à une exclamation. C'est peut-être le type du copte ⲁϣ, ⲁϣⲟ, *quis*, *quid*. Champollion avait admis ce sens, qui est fort possible dans certains cas. Voici deux exemples : *Inscription de Kouban*, ligne 15 : « *Quelle est la voie que tu ne connaisses pas?* » et *Todtenbuch*, ch. LXXXVI, lig. 2 : « *Je marche quand on m'appelle,* » *je viens quand on me commande, j'ouvre : comment* (AKH) *dirai-je*

» purs, qu'ils me conservent mes œuvres en ce lieu et dans » mon palais d'Abydos; c'est un bienfait qui a été accompli » par l'ordre[1] d'un Dieu; il n'y a pas à résister[2] à ses » desseins[3].

» *ce que je vois? Horus gouverne la barque, le trône de son père lui » est donné,* etc. »

1. Litt. : *la bouche,* [hieroglyph], RO, comme en hébreu פֶּה, *bouche, avis, ordre.* Séti répète ici qu'il a dit plus haut, que c'est par l'ordre d'un Dieu que la construction de l'édifice a été entreprise : le Dieu de la chapelle provisoire avait rendu un oracle.

2. [hieroglyphs] HOU, *résister, s'opposer.* Voici deux passages où ce sens me semble convenir : *Inscription d'Ameni* (Lepsius, *Denkmäler*, Abth. II, Bl. 175) : EI EM HATAP AN EN-HOU RÈTOU SEN, « *J'allai paisiblement, leurs hommes ne résistèrent pas* ». Et *même inscription :* AN KHEPER EN HOU EM MATOIOU, « *Il n'y eut pas de résistance aux soldats* ».

3. [hieroglyphs] SKHEROU, mot très important de la langue hiéroglyphique, susceptible, comme beaucoup d'autres, de plusieurs acceptions. Le sens le plus ordinaire est *desseins*, *intentions*, *projets*, *plan*, *sujet*, *objet*.

Exemples : *Stèle de Kouban*, lig. 19 : IRI-TOU EM SKHEROU-EK SOTEM-TOU DJETOU-EK NEB-T, « *Il est fait selon tes desseins, écoutées sont toutes tes paroles* ». M. Birch avait parfaitement traduit : *All thy plans are executed.*

Même inscription, lig. 8 : HER OUAOU SKHEROU EN SHETOU NEMOU HER HIROU KENOU HER MOOU, « *Discutant des projets d'établir des » citernes sur les chemins manquant d'eau* ».

Même inscription, lig. 13 : AR EB-EK SKHER EM KORH OIT AU-EW KHEPER, « *S'il te plaît de projeter dans la nuit, la lumière, elle se » fait* ».

Lepsius, *Denkmäler,* Abth. III, Bl. 73 : ERTA EN EF TO KHER SKHEROU-EW, « *Il a organisé la terre selon ses desseins* ».

Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 17 : HET-SEN MEH EM SKHEROU-EW, « *Leurs cœurs sont remplis de ses desseins* ».

Le sens *situation*, *état d'être*, *condition*, ne me paraît pas moins bien établi ; ainsi :

Stèle de Kouban, lig. 29 : AU-EW EM PI SKHER KENET HER MOOU TJER REK NETER, « *Elle* (*cette terre*) *est dans la situation de manque d'eau » depuis le temps de Dieu* (le passé) ».

Stèle de la Bibliothèque Nationale, Prisse, *Monuments*, pl. XXIV,

» Il a parlé, vous avez parlé vous-mêmes[1], il a été fait » selon votre volonté[2]; car vous êtes mes Seigneurs, vous » avez fait ma vie et ma vaillance. Vous chercherez[3] à me » perfectionner par vos dons. Accordez que je rende du- » rables mes monuments et que la grandeur[4] de mon nom » y soit permanente. »

Telle est l'inscription qui nous apprend les circonstances relatives à la fondation du temple dont les ruines se voient encore dans le désert de la Thébaïde, à peu de distance de Radesieh. S'il est vrai que l'explication analytique de quelques passages laisse beaucoup à désirer, les doutes ne portent cependant que sur un petit nombre de mots, et heureusement il n'en est pas d'indispensables à l'intelligence du récit.

Je traduirai maintenant une inscription de cinq colonnes, qui se trouve dans la même salle que la précédente. Elle est

lig. 11 : NAM EN -EW BINAT-ROSH EM SKHEROU KER KHOU, « *Il trouva » Binat-Rosh la fille du chef dans la situation d'être sous des esprits* », c'est-à-dire « *possédée par des esprits* ».

Un excellent exemple de cette valeur du mot SKHEROU se trouve dans l'inscription funéraire d'un officier de Thothmès IV, nommé Amenhotep (Sharpe, *Egyptian Inscript.*, pl. XCIII), dont les fonctions consistaient à *suivre le roi sur ses pas, dans les pays du Midi et du Nord, et lorsqu'il allait en Naharaïna* (Mésopotamie) *et dans la contrée de Keri.* Après l'énumération des vœux ordinairement exprimés pour les défunts, le texte ajoute à la quatrième ligne : « *Qu'il suive un Dieu* (ou » *le Dieu*, le roi divinisé après sa mort) *sur ses pas, selon la situation » dans laquelle il était sur la terre* ».

Il s'en faut que cette étude du groupe SKHEROU soit complète, mais je ne puis l'entreprendre dans les limites que je me suis assignées ici.

1. Le second verbe *parler* est sous-entendu dans le texte.
2. Ro, *bouche;* voyez note 1, p. 47.
3. OUKHOU; voyez note 3, p. 41.
4. Je restitue , OER, *grandeur*, à la place du groupe détruit; comparez : De Rougé, *Inscription d'Ahmès*, p. 93.

gravée sur la même planche des *Denkmäler,* en *D;* je la lis ainsi :

« Le puissant Horus-Soleil, dominant dans la Thébaïde, » celui qui vivifie la haute et la basse région, le roi de la » haute et de la basse Égypte, Séti Ménephtah a fait *ceci* » dans ses dévotions à son père Ammon et à ses Dieux » *parèdres*[1] : il leur a fait un temple magnifique, dans » l'intérieur duquel se complaisent les Dieux; il a établi[2] » une citerne devant ce temple; jamais ne fut faite chose » semblable par aucun roi. Le roi s'étudie à[3] faire le bien ;

1. PAOUT NETEROU; voyez note 6, p. 45.

2. SHET; voyez note 2, p. 42 [le renvoi à la page 65 du présent volume].

3. AP. Ce groupe, qui se rencontre fréquemment dans les textes, présente de grandes difficultés. Je n'ai soulevé qu'un coin du voile qui nous cache les acceptions variées dont il paraît susceptible.

Un premier sens me paraît certain : c'est celui d'*appeler*, *inviter*, *requérir*, comme dans la phrase que j'ai traduite à la note 1, p. 45 : « *Je* » *marche étant appelé* (AP). » Je lis de même, *Todtenbuch,* ch. LXIV, lig. 15 : « *Je viens à l'appel* (AP) *des seigneurs de toute chose.* » De là, le porteur d'une requête, d'un message, était nommé AP, ainsi que l'a démontré, jusqu'à la dernière évidence, M. Birch, dans sa traduction de la stèle de la Bibliothèque Nationale.

AP remplit la fonction de verbe de mouvement dans des phrases comme celles-ci : AP-EW HIROU MER-T-EW EM HATAP (Musée du Louvre, Stèle de Merri, lig. 10), « *Il ouvre en paix toutes les voies qui lui* » *plaisent* ». J'adopte le sens *ouvrir*, parce que le groupe AP est fréquemment employé en parallèle avec l'expression hiéroglyphique OUN, dont la valeur *ouvrir* est bien connue. Par exemple, on lit, *Todtenbuch*, ch. I, lig. 13 : « *O vous qui ouvrez* (OUN) *les voies et qui* » *ouvrez* (AP) *les sentiers aux âmes bienfaisantes, dans la maison* » *d'Osiris, ouvrez* (OUN) *les voies, ouvrez* (AP) *les sentiers au défunt.* » De même au ch. LXIV, lig. 24 : AP-ENA SIOU EÏ-ENA, « *J'ouvre la porte,* » *je viens* ».

Un autre passage du rituel (voyez *Todtenbuch*, ch. LIV, lig. 2), nous fournit une signification différente : AU ARIOU-ENA SOUH TAÏ AA AP SEB ER TO, « *J'ai gardé ce grand œuf dont le dieu Seb a fait éclore la terre* » (littéralement : *éclos de Seb pour la terre)* ». M. Birch a traduit : « *Laid by Seb on the earth.* » Mais le sens *éclore* concorderait avec

» c'est le fils du soleil, Séti, le bon conducteur, celui qui » fait vivre ses soldats, le père et la mère de tous les hu- » mains[1].

cette phrase (Champollion, *Notices*, p. 461) : « *Leurs fils éclos de leurs entrailles* » [hiéroglyphes].

Ce mot difficile se combine avec le signe *bouche :* [hiéroglyphes] et désigne alors une cérémonie du culte des morts ; il est aussi très souvent accompagné du signe de la face humaine : [hiéroglyphes], comme dans le passage actuel de notre inscription. Cette forme constitue même un de ses emplois les plus importants. Je ne doute pas qu'elle corresponde aux idées *étudier, s'étudier à, s'appliquer à, être attentif.* Le chapitre CXLVIII du rituel que j'ai déjà cité (voyez note 4, p. 29), en fournit d'excellentes preuves. Ce livre mystérieux devait être lu en secret ; voici les recommandations que je vois à la ligne 4 : « *Ne le montre à aucun » des humains ; que le roi l'étudie* [hiéroglyphes] *avec le prêtre* (le ker-heb), » *que l'esclave ne le voie point.* »

Je ne pousserai pas plus loin l'étude de ce groupe intéressant, dont l'explication complète, dans ses fonctions diverses, rendrait un très grand service à la science du déchiffrement.

1. Littéralement : *de toute tête.* Cette qualification du roi est très remarquable ; elle me remet en mémoire un passage de l'inscription qui décore l'un des piliers du grammate Ouishera (voyez de Rougé, *Notices des Monuments du Louvre*, 2ᵉ éd., 1852, p. 58), dans lequel le soleil est invoqué sous les noms de *mère de la terre,* et de *père des humains.*

Le signe de la tête [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe], exprime l'idée *personne, individu.* Un exemple saisissant de cette fonction se trouve dans le récit d'un exploit de Ramsès le Grand (Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 161 ; *ibid.,* Bl. 165) : « Le Dieu bon, le chef valeureux, le plus grand des » vainqueurs, celui qui tient en respect toutes les nations, le roi » Ramsès : lorsque le roi se fut levé pour s'établir au nord et à l'occi- » dent de la contrée d'Atesch, il pénétra les masses des Khétas vaincus ; » [hiéroglyphes] *il était seul de sa personne*, nul autre avec lui, » il se trouva entouré par 2,500 cavaliers dans toute direction (litté- » ralement : *sur toute voie*) ; il se mit à les sabrer, à les immoler » devant ses cavales ; il tua le grand chef de toutes les nations alliées

» Ils disent par l'ordre de la bouche[1] d'Ammon : Puisse-» t-il[2]..... à jamais ! O Dieux qui résidez dans la citerne, » accordez-lui une durée de vie égale à la vôtre ; car il nous » a ouvert la voie pour marcher, il a ouvert la muraille qui » était devant nous : notre existence s'échappait[3], il nous a » rendu la santé, nous réacquérons notre vie. La voie » ardue[4] qui était devant nous[5] est changée[6] en voie excel-» lente. Il a rétabli le transport de l'or comme *auparavant*. » Les générations à venir se confieront en lui pour les » siècles. Il a fait des panégyries comme le dieu Atoum ; sa » jeunesse est semblable à celle d'Horus d'Edfou[7] ; car il a

» de ce Khéta, avec ses généraux, ses soldats et sa cavalerie, et il » écrasa ces nations l'une après l'autre. »

Je vois dans un article inséré par M. Maury, dans la *Revue des Deux Mondes*, que M. de Rougé a trouvé la mention de ce même fait d'armes sur l'un des papyrus du British Museum.

Dans cet exemple évident, c'est le signe de la tête vue de profil qui est employé, au lieu de celui de la tête vue de face, comme dans notre inscription. Mais ces deux signes se remplacent réciproquement dans certains cas, et notamment pour exprimer la préposition *sur*, copte ϩι, ϩιρω et ⲉ̀ϫω, qui s'écrit soit avec l'un, soit avec l'autre, soit avec tous les deux ensemble.

1. Voir notes 1, p. 47, et 2, p. 48.
2. Groupes détruits.
3. Litt. : *se passait*. [hiéroglyphes], SEN, *franchir*, *outre-passer*, *dépasser*, *passer* ; copte ⲥⲉⲛ, *prœterire*. Exemples : SEN-A KUSH EM WENTI, « *je franchis Cousch en naviguant* », je naviguai au delà de Cousch (Lepsius, *Denkmäler*, Abth. II, Bl. 122). Et : AN SEN-EK-A, EN RO ? AN-AS TJET-EK RAN-A, « *tu ne me passeras pas, dit la porte, à moins que tu » ne dises mon nom* » (*Todtenbuch*, ch. CXXV-LVII-LVIII). M. Birch traduit *ouvrir*, mais les raisons de ce savant ne m'ont pas convaincu. Le groupe SEN paraît d'ailleurs susceptible de valeurs secondaires que je ne puis étudier.
4. [hiéroglyphes] SHAP, mot nouveau pour moi ; il qualifie le chemin et fait antithèse avec NEFER, *bon*.
5. Je lis [hiéroglyphes], au lieu de [hiéroglyphes].
6. [hiéroglyphe] KHEPER, *être, devenir, avoir lieu, se transformer*.
7. HAR-HAT.

» fait des monuments parmi les nations à tous les Dieux ;
» il a obtenu[1] l'eau hors des rochers. »

Cette seconde inscription constate encore la fondation d'un temple considérable, le creusement d'une citerne, l'apparition de l'eau et le rétablissement de l'exploitation de l'or ; elle célèbre, dans un style qui rappelle tout à fait le genre biblique, l'étendue de ces bienfaits. Elle confirme, en définitive, très heureusement les données de la première inscription.

Nous possédons un document assurément unique en son genre, que je citerai ici, parce qu'il vient en aide à l'interprétation de quelques passages de nos textes ; c'est un antique plan égyptien d'une exploitation de montagnes aurifères ; nous en devons la connaissance à M. Birch qui, le premier, a su déchiffrer les légendes hiératiques dont il est accompagné, et restituer ainsi à ce document sa véritable valeur[2]. La planche jointe à ce mémoire en reproduit la partie qui nous fournit quelques renseignements intéressants.

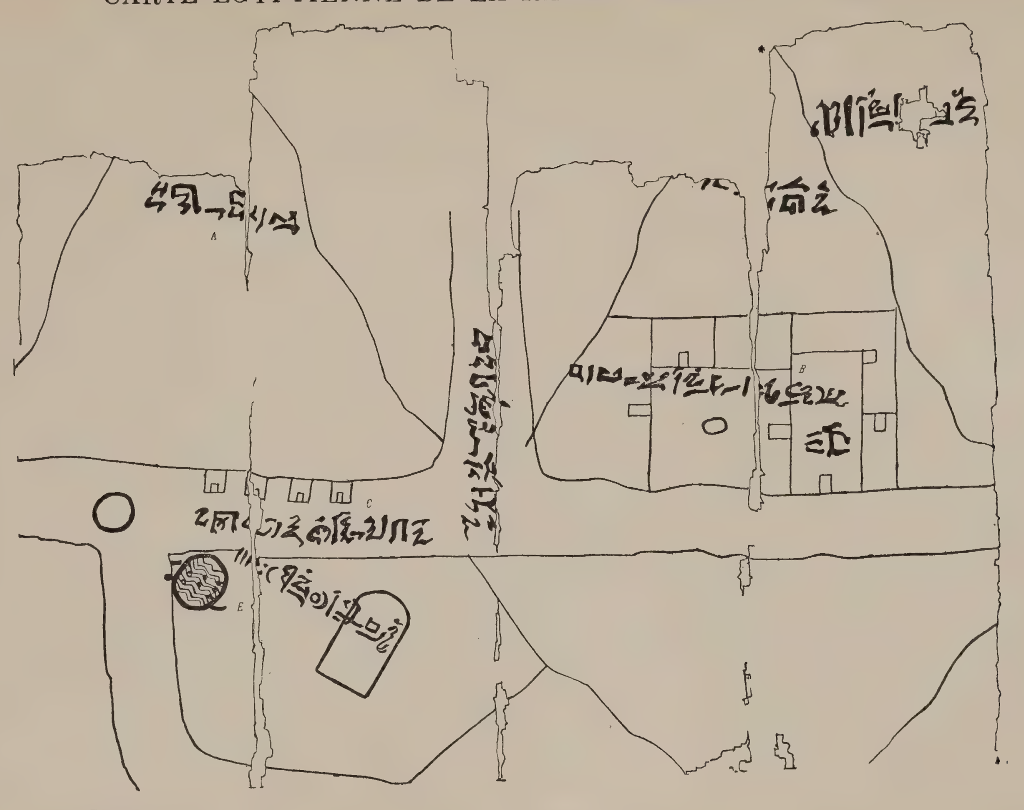
Ce plan, comme il est facile de s'en apercevoir, représente des montagnes en perspective, au bas desquelles sont figurés des chemins; trois de ces montagnes portent la légende: RA TOOU EN NOUB, « *la montagne de l'or* »; l'une d'elles se voit en A; voir la planche. Ce sont les gîtes aurifères nommés dans l'inscription de Kouban : « *Montagnes d'où l'or est amené.* » Notre texte se sert d'une expression analogue : « *Carrières d'où vient l'or;* » voyez note 4, p. 35.

En B est figuré un édifice dont la légende se lit : « *le* KHENNOU *d'Ammon de la montagne pure;* » au-dessus il

1. SHET, *faire, réaliser;* voyez notes 2, p. 42, et 2, p. 49.

2. Ce plan a été publié par M. Lepsius, dans son *Choix de Monuments*, sous le titre erroné de *Plan du tombeau du roi Séti.* M. J. Chevrier, de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon, a bien voulu me prêter le secours de son talent de dessinateur, pour la reproduction de la partie de ce plan jointe à mon Mémoire.

CARTE ÉGYPTIENNE DE LA RÉGION DES MINES D'OR Pl. I



est écrit : TA THENI....., *le front*..... sans doute, *de la montagne*, ce qui indique que l'édifice est en excavation. Nous retrouvons donc ici le sanctuaire dont il a été si souvent question dans l'inscription sous la même dénomination de KHENNOU.

« *Les maisons du pays de*... (illisible) *pour le travail ? de l'or* » sont représentées en C ; un peu en avant, en D, se voit la forme d'une stèle, et la légende nous apprend, en effet, que c'est la stèle du roi Séti Ier, sur laquelle, très probablement était gravée une inscription analogue à celle que je viens de traduire. La citerne est en E, devant les bâtiments affectés au travail du minerai. Deux bassins circulaires plus petits sont dessinés, l'un en F, l'autre dans l'intérieur du temple[1].

Ainsi, dans ce curieux document nous rencontrons, comme dans l'inscription du temple de Radesieh, d'abord, l'indication des montagnes aurifères, puis le sanctuaire de la divinité protectrice de l'établissement, la citerne, et enfin l'inscription où le souverain fondateur a fait graver le souvenir de son œuvre.

Une troisième inscription plus longue que les deux autres décore une autre partie de la même salle; mais elle présente à un travail rigoureusement analytique des difficultés à peu près insurmontables : une énorme lacune existe dans les huit colonnes qui suivent les deux premières, et coupe le texte de manière à le rendre presque inintelligible; un grand nombre de groupes disséminés sont en outre plus ou moins effacés, et la copie publiée par M. Lepsius n'est pas exempte de restitutions douteuses; voir, par exemple, le groupe qui commence à la fin de la 7e ligne et finit avec les quatre premiers signes de la 8e.

Je crois néanmoins avoir saisi l'ensemble de ce texte re-

1. Les explications que je donne sur ce plan sont entièrement empruntées au Mémoire publié par M. Birch (*Archæologia*, vol. XXXIV, p. 357 et suivantes).

marquable : c'est une prière que Séti adresse à ses prédécesseurs sur le trône, les rois divinisés qui l'attendent à son tour dans le ciel égyptien ; il leur demande de protéger l'établissement qu'il vient de fonder au désert ; puis s'adressant aux rois à venir et aux conseillers intimes, aux fonctionnaires et à tous les Égyptiens, il promet des récompenses à ceux qui se montreront favorables à son œuvre, et prononce des imprécations contre ceux qui y porteraient atteinte.

Voici, au surplus, une interprétation approximative de cette dernière inscription, l'une des plus difficiles qu'il m'ait été donné d'étudier jusqu'à présent :

« Le roi de la haute et de la basse Égypte, Ra-ma-men, » fils du Soleil, Séti Ménephtah, dit à ses pères, les rois » de la région supérieure et de la région inférieure, les » divins gouverneurs, esprits purs : O...... régisseurs [1] » de l'Égypte, je parle, écoutez mes *vœux;* je vous exprime » mon désir [2]...... Je parle ainsi pour perpétuer [3] mes » mineurs [4] et mes laveurs d'or pour mon temple, afin » qu'on les envoie à mon temple..... »

Ici commence la grande lacune dont j'ai parlé, et je ne saisis rien de précis jusqu'à la cinquième ligne ; il est pro-

1. [hiéroglyphes], forme plurielle d'un titre que Champollion lisait : « *le chargé de l'arc.* » On sait aujourd'hui que le signe *ciel*, dans les noms de fonctions, signifie « *le supérieur* » et se lit : HER (voyez E. de Rougé, *Inscription d'Ahmès*, p. 19). Nous trouverons plus loin le même titre porté par le régisseur des mineurs. Le signe de l'arc semble ne rien ajouter à la valeur du groupe.

2. MER-EN-A.

3. [hiéroglyphes], HAN : ce groupe entre dans des formules où se rencontrent HAH, *longtemps*, et TJETEN, *toujours*.

4. [hiéroglyphes], KOUROU. M. Birch traduit : *mineurs*, et je me conforme à sa manière de voir. Cependant la barque qui sert de déterminatif, me suggère quelques doutes : ce sont peut-être les *porteurs*, les *convoyeurs* de l'or.

bable que le roi expose les faveurs qu'il a préparées pour ceux qui consentiront à travailler aux mines; à la cinquième ligne, je distingue une menace contre les infracteurs, et je lis :

« Celui qui enfreindra une autre fois, et qui continuera » à agir de la sorte, sera *détenu*[1] dans les demeures funestes (probablement *la prison*); le destin[2] du trompeur » ne subsistera point. »

Ici nous rencontrons de nouveau la grande lacune; je reprends le discours du roi vers le milieu de la sixième colonne :

« Afin de vous faire connaître que mon orgueil tend à » vous rendre prospères, j'ai fait en sorte que les mineurs » des lavages d'or du *temple élevé* sous mon nom...... » (*lacune*).

» Je les ai faits mineurs avec une bienveillance affectueuse[3], ils resteront sous moi; je ne les emmènerai pas » à d'autres mineurs pour..... (*lacune*).

» *Ils seront* comme les enfants de ma maison, comme » les compagnons de mon temple.

» Quiconque parmi les rois à venir augmentera mes travaux, dans le but de faire subsister *mes œuvres sous mon* » *nom*, et continuera à faire transporter ses produits à la » demeure de Séti[4] pour fondre tous leurs[5].....

1. Les mots en italique correspondent à des groupes douteux ou inconnus pour moi, et quelquefois à des lacunes dans le texte.

2. □ ⊙ SEP; copte, ϲⲟⲡ, latin, *vices; Fois, sort, destin, chance.*

3. EM MEOU EN MERTOU, litt. : *par un luxe d'affection.*

4. On a vu que l'établissement avait reçu le nom de son fondateur. Cette expression *la demeure de Séti*, qui revient plusieurs fois, signifie donc *le temple de Radesieh*. Les produits des mines devaient y être déposés. Je ferai observer que le souverain est toujours désigné par son prénom, RA-MA-MEN.

5. Le groupe NBC signifie *fondre*, et secondairement : *former, façonner, mouler, modeler*. Il reçoit souvent pour déterminatifs le signe de l'eau ou celui du feu, et quelquefois aussi un personnage activant,

» Qu'Ammon, le soleil des deux horizons et Phtah-to-» nen *lui* soient favorables, que *leurs noms* (*ceux des rois*) » croissent[1], qu'ils gouvernent les peuples dans la satisfac-» tion, qu'ils exterminent les deux déserts[2] de Nubie, que » leurs existences soient stables et croissantes leurs splen-» deurs..... »

La fin de ce paragraphe est entrecoupée de lacunes qui m'empêchent d'en saisir le sens.

Le texte redevient lisible vers le milieu de la onzième colonne, mais la douzième est très mutilée. Voici ce que je crois voir dans l'enchaînement de ces deux colonnes :

« Quiconque parmi les rois à venir adoptera pour lui tous » mes projets, qu'il dise aux peuples, en parlant de mon » règne[3], *que* moi je fus leur roi lorsqu'ils étaient près de » lui[4], cette fois qu'ils manquaient de..... (*lacune*). Les » Dieux ont pris soin de sa prière dans Héliopolis ; quand » ils (*les peuples*) faisaient leur nourriture des choses de

à l'aide d'un chalumeau, la flamme d'un foyer sur lequel est placé un creuset. Telle est la scène représentée dans le quinzième tombeau de Kourna et dont la légende doit se lire : NBO NOUB, *fonte de l'or*. Voyez aussi : Sharpe, *Egyptian Inscript.*, pl. LXXIX, lig. 11.

Le groupe ASHEM, déterminé par l'épervier divin, se retrouve dans un titre royal (Champollion, *Notices*, p. 467, en A). Je ne me rends pas bien compte de la signification de ce mot : peut-être indique-t-il, dans notre texte, les effigies sacrées des dieux ou des rois divinisés.

1. Changement de nombre; le texte passe du singulier au pluriel. J'ai signalé quelque chose d'analogue à la note 1, p. 38.

2. Il s'agit sans doute des tribus de Nègres pillards qui fréquentaient ces déserts. M. Birch a le premier proposé de voir le désert dans l'expression hiéroglyphique, TESHER, litt. : *la terre rouge*, par opposition à KEMI, *la terre noire*, *l'Égypte proprement dite*. Le passage étudié vient à l'appui de cette conjecture du savant Anglais.

3. Litt. : *de mon sceptre.*

4. Pour *près de moi.* Le texte passe ici de la première personne à la troisième; ce changement, comme l'a fait remarquer M. de Rougé, constituait probablement une tournure élégante dans le style égyptien.

» leur désert, *qui,* semblables à une flamme de feu, con-
» sumaient leurs membres[1]. »

A partir de la fin de la douzième colonne, les interruptions deviennent moins nombreuses et le sens mieux suivi :

« *Pour* ceux qui ne m'obéiront pas, pour celui qui dé-
» truirait méchamment mes projets, qu'il soit livré au
» lieu du supplice[2], à la porte... (*lacune*). Qu'il soit em-
» porté sévèrement dans son abomination; *pour celui qui*
» *agira* autrement, qu'il aille aux cœurs des Dieux de se
» reposer avec lui.

» Quiconque parmi les grands s'approchant du roi, lui
» suggérera des ordonnances favorables[3] au maintien de
» mes œuvres sous mon nom, qu'un Dieu en fasse son
» fidèle sur la terre.....

» Quiconque parmi les grands ayant accès auprès du
» cœur de son maître, enlèvera la population pour la placer
» ailleurs, dans les intentions *perfides,* qu'une flamme
» brûle ses membres, qu'un feu consume ses chairs.

» Car j'ai agi ainsi pour eux tous, pour les Êtres divins,
» les Seigneurs de ma demeure. C'est une chose abominable
» au Dieu que de suborner[4] son peuple; qu'une main per-
» verse ne se tourne pas vers lui!

1. Le roi semble, dans ce passage assez obscur, faire allusion aux privations que supporta la colonie des mineurs par suite du manque d'eau et d'approvisionnements; elle était restée livrée aux seules ressources du désert : « Qu'il soit rappelé à ces peuples, dit Séti, que je fus » alors leur roi et que ma pitié leur vint en aide. »

2. KHEB. Ce mot est souvent déterminé par le bloc de la décapitation.

3. Litt. : *lui proclamera bon.*

4. et TEH. Champollion, rapprochant ce groupe du copte ϯϩⲉ, *ebrietas,* l'avait traduit *s'enivrer.* Ce sens est certainement possible dans les deux passages de la confession négative, où TEH n'est suivi d'aucun complément. On doit s'attendre effectivement à trouver l'ivresse au nombre des péchés dont le défunt devait être déclaré innocent, lors du jugement d'Osiris. Toutefois, je ne connais

» Soyez attentifs[1] ! Que les mineurs des lavages d'or que » j'ai établis pour la demeure de Séti soient régis avec » soin ; que personne ne s'élève contre celui qui s'y rendra, » parmi toute la population du pays entier, parmi tous les » régisseurs[2] de l'or, parmi tous les officiers[3] du pays.

» Quiconque d'entre eux détournera la population et *la* » placera dans un autre lieu, que tous les dieux et toutes

aucune preuve directe de cette valeur; il faut évidemment chercher un autre sens pour le trente-deuxième péché, où le groupe en question a pour régime direct : *les peaux des chèvres sacrées.* Le copte ⲧⲁϩⲟ, *capere*, fournirait ici un raprochement admissible. Le sens le plus probable doit répondre aux idées : *acquérir par fraude*, *usurper*, *empiéter*, *violer*, *suborner*, *détourner*.

Je trouve un exemple de cette fonction dans les textes publiés par M. Greene (*Fouilles à Thèbes*, pl. II, lig. 11) : « Quiconque viole (TEH) » ma frontière est massacré par sa force » (la force d'Ammon ithyphallique).

Le grand ouvrage de la Commission prussienne fournit un passage analogue (*Denkmäler*, Abth. III, Bl. 211) : « Voici ce que dit Ammon, » seigneur du ciel : Viens en paix, empare-toi de ce qui t'avoisine; » massacre celui qui viole (TEH) ta frontière. »

Dans l'inscription que j'étudie, le groupe TEH est plusieurs fois répété, notamment deux fois avec l'expression RETOU, *population*, *peuple*, pour complément. Le sens *suborner*, *détourner*, me paraît le seul possible. Le roi adresse des menaces à ceux qui chercheraient à détourner les travailleurs des mines d'or. Ce qui le prouve surabondamment, c'est le passage qui se lit à la fin de la dix-septième ligne et au commencement de la dix-huitième : « *Quiconque parmi eux détournera* (ou » *subornera*) *la population et la placera dans un autre lieu.* »

1. [hieroglyphs] Voyez note 3, p. 49. Cette formule, que nous retrouverons à la ligne 18, me semble indépendante au milieu de deux phrases bien distinctes. Je la considère comme un impératif isolé ; elle me rappelle le « *Respectez ceci !* » des édits chinois.

2. [hieroglyphs] Voyez note 1, p. 54.

3. Je crois que le texte est fautif et qu'il faut lire OUAOU. Voyez sur cette fonction : de Rougé, *Inscription d'Ahmès*, p. 132. Le sens est : que personne, simple particulier, fonctionnaire attaché à l'exploitation des mines, ou officier quelconque, ne gêne le recrutement des mineurs. J'ai suivi la construction de la phrase égyptienne.

» les déesses de ma demeure le livrent à une garde rigou-
» reuse, *ainsi que* celui qui foulera aux pieds les choses
» que j'ai consignées dans cet écrit[1], *et cela* pour des siècles
» et pour toujours.

» Soyez attentifs[2] ! Que le régisseur des mineurs em-
» ployés aux lavages d'or de la demeure de Séti soit *tenu*[3]
» de présenter de sa *propre* main leurs produits d'or à la
» demeure de Séti.

» Quiconque se conformera à cette ordonnance, qu'Osiris
» soit derrière lui, Isis derrière son épouse et Horus der-
» rière ses enfants, lorsque tous les seigneurs du To-sar
» leur adresseront leurs injonctions[4]. »

C'est par cette formule intéressante que finit l'inscription.

J'éprouve le besoin de répéter ici que ma traduction n'est pas rigoureusement analytique ; je ne puis me flatter

1. Le nœud de papyrus qui se trouve après le signe *demeure*, me fait supposer une erreur dans le texte de M. Lepsius. Je restitue le sens qui me paraît le plus probable.

2. Voyez la note 1, p. 58.

3. Litt. : *soit pour présenter*.

4. Cette curieuse formule se rapporte sans doute à l'une des épreuves qui attendaient les morts dans les régions infernales : ils avaient à traverser un grand nombre de portes mystérieuses, dans lesquelles le passage leur était disputé par des divinités d'un aspect effroyable ; il leur fallait satisfaire à certaines conditions, résoudre des questions mystiques et subir enfin un examen rigoureux. La contrée que les hiéroglyphes nomment To-sar était au nombre des régions comprises dans l'Hadès égyptien (l'Ement, l'*Occident*); M. Birch qui a étudié cette question (*On a remarkable Inscription*, etc., dans les *Transactions of the R. S. of Lit.*, vol. V, new series) a trouvé l'expression : OUOSKH EN TO-SAR, *la grande salle du To-sar*. C'est peut-être la salle dans laquelle avait lieu le jugement d'Osiris, et dont le nom le plus ordinaire est *Salle de la double justice*. Notre formule pourrait donc se rapporter à l'une des phases de ce jugement, et vraisemblablement à la comparution du défunt devant les quarante-deux jurés infernaux. Osiris, le juge suprême, reçoit quelquefois lui-même le titre de Seigneur du To-sar ; c'est aussi l'une des qualifications les plus ordinaires d'Anubis, le préposé à la balance de la psychostasie.

d'avoir rencontré juste dans la reconstruction de toutes les parties de ce texte si incomplet, mais je crois n'avoir pas commis d'erreur dans l'arrangement des paragraphes. Ma version reproduit, je l'espère, l'intention exacte du document, qui était d'assurer la perpétuité de l'exploitation des terrains aurifères au milieu du désert; il n'était pas facile d'entretenir dans cette région désolée une population de travailleurs qui devaient forcément recevoir de l'Égypte tous leurs approvisionnements. Séti a d'abord fondé les établissements indispensables à la colonie, c'est ce que nous apprend la première inscription; la seconde mentionne l'état prospère de l'entreprise et l'exploitation de l'or remise en activité, enfin, la troisième réglemente, pour l'avenir, les mesures à prendre au point de vue de la conservation de l'œuvre. Ces trois textes s'enchaînent ainsi d'une manière très logique et se prêtent un mutuel appui.

Il ne s'agissait point d'une exploitation nouvelle : le pays avait fourni de l'or à l'Égypte avant le règne de Séti Ier. C'est ce qui résulte des termes de nos textes. Ce roi n'eut donc qu'à réorganiser une exploitation arrêtée par le manque d'eau et par la désertion des mineurs.

Le même fait se reproduisit bientôt, et le successeur de Séti, Ramsès le Grand, dut recourir aux mêmes mesures pour ne pas laisser dans l'abandon les mines d'or de Radesieh. Ce renseignement important nous est fourni par l'inscription de la stèle de Kouban (publiée par M. Prisse, *Monuments Égyptiens*, pl. XXII), à laquelle j'ai eu l'occasion de faire quelques emprunts pour les discussions philologiques dont j'ai accompagné mes traductions.

Cette inscription a fait l'objet d'un remarquable mémoire, inséré par M. Birch dans l'*Archœologia* (vol. XXXIV, page 357). J'emprunterai les détails suivants à la traduction de cet égyptologue[1] :

1. La traduction que je donne ici diffère de celle de M. Birch dans un petit nombre de passages, notamment pour le mot REK EN NÉTER, *le*

Le texte rapporte : « qu'une contrée, nommée Akaïta,
» où l'or existait en abondance, avait cessé d'approvi-
» sionner l'Égypte de ce métal précieux ; l'eau manquait
» sur la route, et ceux qui s'y rendaient mouraient de soif
» sur le chemin, ainsi que les ânes qui marchaient devant
» eux. Le roi consulte les hauts fonctionnaires, et celui
» d'entre eux qui portait le titre de prince d'Éthiopie lui
» expose que le pays en question souffre du manque d'eau
» depuis le passé, et que l'on y meurt de soif : les rois
» antérieurs avaient cherché à y établir des citernes, sans
» pouvoir y réussir ; le roi Séti Ier, notamment, avait
» fait une tentative semblable : il avait fait creuser une
» citerne de 120 coudées de capacité, mais on l'avait
» ensuite abandonnée sur le chemin et l'eau n'y venait
» plus[1]. »

M. Birch a pensé, et cette opinion me semble parfaitement fondée, que la région d'Akaïta est précisément la localité où Séti avait fondé le temple de Radesieh. Je ne m'arrêterai pas à faire ressortir les correspondances des deux textes qui mettent ce fait en relief ; je laisserai ce soin à l'égyptologue érudit dont les travaux ont rendu ma tâche plus facile. La concordance des deux inscriptions nous livre aussi un renseignement géographique qui a bien son importance, mais je veux me borner aux citations qui jettent quelque lumière sur l'interprétation des textes ; mon travail est exclusivement philologique.

Ainsi, un petit nombre d'années s'étaient écoulées, et déjà l'œuvre de Séti s'éteignait sous la dévorante influence

temps du Dieu, que je traduis par *le temps passé*, tandis que M. Birch pense qu'il s'agit simplement du règne précédent. Les exemples de cette locution sont trop nombreux pour se référer constamment au prédécesseur du monarque régnant. Dans tous les cas, je dois assumer la responsabilité de mon interprétation.

1. On voit dans les débris de la partie inférieure de l'inscription, que Ramsès fit creuser une autre citerne qui eut un plein succès et fut nommée *citerne de Ramsès*.

du désert. Absorbé dans ses guerres lointaines, ce prince avait sans doute négligé lui-même les utiles mesures qu'il avait prescrites, puisque son successeur immédiat, au début de son règne, eut à s'occuper du rétablissement de la citerne desséchée.

Cette rapide dissolution de l'établissement de Radesieh nous fait apprécier la sagesse des injonctions édictées par Séti dans la troisième inscription; elle reporte aussi notre pensée à ces mines d'or situées aux confins de l'Égypte et de l'Éthiopie, dont Agatharchides et Diodore de Sicile nous ont décrit l'exploitation[1]. Selon la relation de ces deux auteurs, les souverains de l'Égypte employaient aux travaux de ces mines les condamnés et les prisonniers de guerre, avec leurs femmes et leurs enfants. Des soldats étrangers, toujours prêts à frapper, ne laissaient à ces infortunés aucun répit, ni le jour, ni la nuit, et la mort elle-même était préférable à l'existence des malheureux soumis à cet implacable labeur.

Il est assez probable que ces mines sont les mêmes que celles dont nous parlent, douze siècles plus haut dans l'antiquité, les inscriptions de Séti Ier et de Ramsès II. Malgré leurs efforts réitérés, les Pharaons ne réussirent probablement pas à rendre le désert supportable à une population libre; pour ne pas renoncer au revenu considérable des mines d'or, ils durent y fonder plus tard une espèce de colonie pénitentiaire, et le travail des mines fut imposé aux esclaves pris à la guerre.

Les renseignements fournis par Agatharchides et par Diodore, sur la localité montagneuse où se trouvaient situées les mines d'or dont ils parlent, coïncident assez bien soit avec l'aspect de la contrée qui avoisine le temple de Radesieh, soit avec les données de nos inscriptions. Le minerai, disent-ils, existait en filons brillants dans les rochers; on

1. *Geographici Græci Minores* (éd. Didot, t. Ier, p. 123). M. Birch a cité ces mines dans son commentaire sur l'inscription de Kouban.

l'exploitait à l'aide d'étroites galeries; la gangue aurifère était broyée et réduite à la ténuité de la farine, puis lavée sur une table légèrement inclinée. Nous avons vu que l'or des mines de Séti se retirait également du sein des rochers, et qu'il était soumis sur place à l'opération du lavage. L'identité des deux exploitations devient d'ailleurs pour ainsi dire une certitude, par ce témoignage de Diodore, que la découverte de ces gîtes métallifères remontait à une haute antiquité et était attribuée aux anciens Pharaons.

Le géographe arabe Édrisi mentionne des mines d'or qu'il dit situées au voisinage d'El-Alaky, dans la région d'El-Rodja, à quinze journées de marche au nord-est de Syène; mais il s'agit, au dire de cet auteur, de sables aurifères qu'on recueillait sur la place, et qu'on transportait ensuite auprès des puits de Nedjibe pour les laver. C'est donc à tort que V. Wilkinson a cru reconnaître à la fois les mines d'or d'Agatharchides et celles d'Édrisi dans les montagnes des Ababdeh, au sud de la route de Cosseyr. Celles du géographe arabe ne peuvent être confondues avec celles d'Agatharchides; mais les mines visitées par le voyageur anglais sont probablement les mêmes que ces dernières, les mêmes aussi que celles dont nous parlent les inscriptions de Kouban et de Radesieh.

Quoi qu'il en soit, muni de ces textes antiques, le voyageur pourra maintenant redemander au désert les restes des citernes creusées par Séti Ier et par Ramsès II; il cherchera avec confiance dans le voisinage des ruines du temple de Radesieh les vestiges de l'ancienne exploitation de l'or; il retrouvera les montagnes aurifères et peut-être aussi des indices du cuivre et du lapis que fournissait la localité (voir le *Discours de la déesse Isis*, ci-devant, page 6).

C'est par cette observation que je terminerai mon mémoire, en faisant ainsi appel à une vérification pour ainsi dire matérielle de l'interprétation d'un texte hiéroglyphique. J'ai d'ailleurs, dans les pages qui précèdent, appuyé

mes traductions de tous les documents et de toutes les considérations qui m'ont paru de quelque poids. Ces précautions ne seront pas considérées comme surabondantes par les sceptiques adversaires de la méthode de Champollion.

Quant aux lecteurs étrangers à la science des hiéroglyphes, si j'ai la chance d'en rencontrer, ils seront étonnés peut-être de l'étendue de mes notes analytiques; mais, comme l'a fort bien remarqué M. de Rougé, on ne traduit pas un texte égyptien comme un auteur grec ou latin; la langue des Pharaons, ensevelie dans un oubli de vingt siècles, n'a laissé dans le copte qu'un écho bien lointain et bien affaibli; il s'agit aujourd'hui de l'exhumer et de la reconstituer, et c'est là une tâche laborieuse et pénible, un travail de dissection des textes et des mots, dans lequel on ne peut faire un pas en avant qu'en s'entourant de précautions infinies. Je ne pense pas que nous connaissions plus de la moitié des mots de la langue antique, encore sommes-nous loin d'avoir constaté toutes les valeurs dont étaient susceptibles la plupart des groupes que nous croyons avoir expliqués; les langues modernes nous offrent de nombreux exemples d'expressions embrassant une grande variété de sens très différents; dans les langues anciennes, ces sortes d'expressions sont encore plus multipliées, car le nombre des mots y est moins considérable en général.

Aussi le progrès de la science du déchiffrement est-il entièrement subordonné à l'étude attentive du plus grand nombre possible de textes originaux; les publications qui rendront le plus de services à cette science sont certainement celles qui favoriseront cette étude si difficile et si dispendieuse pour l'égyptologue qui n'habite pas Paris ou une ville de premier ordre. Les musées égyptiens de l'Europe, celui du Louvre surtout, abondent en documents précieux qu'il serait fort utile de mettre à la portée des travailleurs dans des publications correctes, mais sans luxe

inutile. C'est à cette condition seulement que le nombre si restreint des égyptologues pourra s'accroître et le progrès s'accomplir rapidement.

Au reste le progrès est déjà incessant aujourd'hui : chaque année, de nouvelles découvertes viennent enrichir la grammaire et le vocabulaire; les traductions se perfectionnent; il n'en est pas une seule de quelque étendue qui n'ait eu à subir des corrections plus ou moins importantes. Œuvre d'un débutant dans l'étude des hiéroglyphes, la mienne aura inévitablement son tour, et je m'en applaudirai dans l'intérêt de la science à laquelle j'ai voué mes trop courts loisirs.

En terminant, j'éprouve un véritable plaisir à remercier M. le vicomte de Rougé de l'obligeance avec laquelle il m'a mis à même d'étudier le grand ouvrage de la Commission prussienne. J'ai rencontré aussi chez M. Devéria, attaché à la conservation du Musée égyptien, une complaisance que je n'oublierai jamais et dont je suis heureux de lui témoigner ici toute ma reconnaissance.

RENVOI DE LA NOTE 6, PAGE 45

[hieroglyphs] PAOUT NETEROU. C'est une expression qui se rencontre fréquemment dans les textes, de même que celle de [hieroglyphs] NEN NETEROU. On pourrait être tenté de voir dans ces deux groupes l'indication de deux des ordres de Dieux qu'admettaient les Égyptiens, au dire d'Hérodote. Mais cette donnée de l'historien grec ne me semble nullement confirmée par l'étude des textes originaux.

Dans l'expression NEN NETEROU, je crois que NEN ne remplit d'autre rôle que celui d'une particule démonstrative. Il me semble qu'il faut traduire tout simplement : *ces Dieux-ci*, *ces mêmes Dieux*, *ces Dieux ici dépeints*, selon le contexte.

Dans tous les cas, il est certain que cette expression s'applique à des divinités très diverses. Pour s'en convaincre, il suffit de feuilleter le rituel; par exemple :

Todtenbuch, ch. I, lig. 1 : « Je suis l'un de *ces Dieux* (NEN NETEROU) » qui ont justifié Osiris contre ses ennemis. »

Todtenbuch, ch. I, lig. 2 : « Je suis l'un de *ces Dieux* (NEN NETEROU) » enfants de Nou-pe, etc. »

Todtenbuch, ch. XVII, lig. 4 : « C'est le soleil, producteur de sa » propre substance et créateur de *ces Dieux* (NEN NETEROU) qui sont » auprès du soleil. »

Todtenbuch, ch. XVII, lig. 34 : « Il y a aussi *ces Dieux* (NEN NETEROU) » de la contrée de la Double Justice, c'est Thoth et Ostès, seigneur de » l'Occident. »

Todtenbuch, ch. CXII, lig. 5 : « Horus parle à *ces Dieux* (NEN » NETEROU) qui étaient auprès de lui lorsqu'il était dans son enfance. »

Todtenbuch, ch. CXXV, lig. 13 : « Car je saurai le nom de *ces Dieux* » (NEN NETEROU) qui sont avec toi dans la contrée de la Double » Justice. »

Les divinités représentées dans les tableaux symboliques des tombeaux sont généralement désignées sous la dénomination NEN NETEROU, que je traduis : *ces Dieux-ci, ces Dieux ici dépeints*. J'en citerai un exemple curieux, tiré d'un fragment de sarcophage du British Museum et publié dans le recueil de Sharpe, pl. XL et XLI.

Six personnages, savoir : quatre Dieux et les déesses Isis et Nephtys, sont représentés à la partie inférieure du monument ; précisément au-dessus, une inscription hiéroglyphique explique la scène.

Les quatre Dieux accroupis étendent les mains, la paume en dessous; sur chacun d'eux se courbe une espèce d'ombrelle; les hiéroglyphes disent : « *Ces Dieux-ci* (NEN NETEROU) dans ce tableau (SKHEROU, *le* » *sujet, l'intention* d'une peinture; voyez la note 3, p. 47), ont les mains » baissées devant leurs faces ; le flabellum qui est auprès d'eux repose » au-dessus d'eux ; ils pleurent sur les corps mystérieux du dieu » Sheta qui est dans la sphère céleste (sans doute *le corps démembré* » *d'Osiris retrouvé par Isis*. »

Les Déesses sont représentées debout : elles tiennent un instrument qu'elles dirigent sur leurs chevelures ; le texte n'est pas moins précis à leur égard ; je le lis ainsi : « Les deux Déesses aplatissent leurs che- » velures, l'eau vient à leurs yeux ; *ces mêmes Déesses* (NEN NÈTERIOU) » sont éclaboussées de sang. »

Dans tous ces exemples, où je vois l'expression NEN appliquée soit à des dieux divers, soit à des déesses, je ne puis admettre une qualification quelconque qui devrait forcément leur être commune. On trouve d'ailleurs, NEN KHOU, *ces esprits*, comme par exemple (*Todtenbuch*, ch. LXXVIII, lig. 10) : « *Je suis l'un de ces esprits qui sont avec le* » *dieu Khou* (*l'esprit divin*). » Je citerai encore : NOK OUA EM NEN AS

ENEK HER TO (*Todtenbuch*, ch. XV, lig. 7) : « *Je suis l'un de ceux qui* » *te sont chers sur la terre.* »

Un exemple très saillant de cette fonction de NEN se trouve dans l'inscription de Kouban, à la ligne 8. Après les interminables louanges de Ramsès, le texte entre en matière en ces termes : « Alors le roi était » à Memphis, pour célébrer les louanges de ses pères les Dieux, sei- » gneurs de la haute et de la basse Égypte, parce qu'ils lui ont donné » la vaillance et la victoire, et une très longue vie. » Vient ensuite l'expression OUA EM NEN HROU, *l'un de ces mêmes jours*, et le texte continue très naturellement par le récit de l'événement dont la stèle nous a conservé le souvenir. J'ai retrouvé cette même formule dans l'inscription de la stèle du grand Sphinx, d'après un estampage rapporté par M. Mariette. Le sens en est incontestable.

Au surplus, le sens, *de même, aussi, pareillement*, est généralement reconnu pour le groupe NEN, employé comme adverbe ou préposition ; il correspond aussi très exactement à l'expression pronominale *le même*, ainsi que cela résulte de la comparaison des deux légendes suivantes (Champollion, *Notices*, p. 356) : En *B*, « *Promenade de Ptah-Socar-* » *Osiris autour des murs de la ville* , *par le roi lui-* » *même* ». En *C*, « *Suivre le Dieu à pied, lorsqu'il fait le tour des* » *murs* , *par le même* ».

Quant à l'expression PAOUT, elle ne me semble pas non plus qualifier un ordre quelconque de Dieux ; cependant je ne crois pas que ce soit comme NEN, une simple particule.

Dans notre inscription, les PAOUT NETEROU sont nommés en dernier lieu et après le roi divinisé lui-même. On ne pourrait donc y voir que les divinités d'un ordre inférieur, mais le contraire résulte d'un texte que je rencontre (Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 150) dans une invocation de Séti au dieu Ammon ; en voici la traduction : « *Ammon,* » *ô seigneur des seigneurs ! ô roi des cieux ! ô père des pères ! ô domi-* » *nateur des dominateurs ! ô* PAOUT (*divinité, être divin*) *créé dès le* » *commencement !* »

On trouve d'ailleurs, dans les textes religieux, la mention de deux ordres de divinités sous cette dénomination : les grands PAOUT NETEROU et les petits PAOUT NETEROU.

Dans les calendriers sacrés, la divinité principale est nommée la première, puis ses PAOUT NETEROU, comme dans cet exemple (Greene, *Fouilles à Thèbes*, pl. VI, lig. 28) : « *Mois de Choïak, 28e jour, jour* » *de promener le pyramidion de justice de Ptah-Socar-Osiris,*

» *avec ces Dieux* (PAOUT NETEROU EW); » ce sont les autres Dieux du temple, les Dieux parèdres.

Les Dieux qui escortent le Soleil où Horus sont nommés tantôt NEN NETEROU, comme nous l'avons vu dans un exemple déjà cité, tantôt PAOUT NETEROU (voyez *Todtenbuch*, ch. C, lig. 6).

Le sens le plus vraisemblable pour le groupe PAOUT est l'idée abstraite de *divinité* ou d'*être divin*.

NOTICE SUR DEUX COFFRES DE MOMIE

DU MUSÉE DE BESANÇON [1]

La ville de Besançon possède deux momies égyptiennes que j'ai pu examiner quelques instants. Il ne m'a pas été possible toutefois d'en prendre une description complète et encore moins de noter les intéressantes peintures dont elles sont ornées. Cependant, l'un de MM. les Membres de l'Académie de Besançon ayant bien voulu me demander le résultat de mes observations sommaires, je les ai résumées dans cette courte note, qui doit être considérée seulement comme un travail préparatoire.

Des deux monuments en question, l'un est placé à la bibliothèque publique, l'autre fait partie de la collection des antiques. Je commencerai par celui de la bibliothèque.

§ I. — *Momie de la Bibliothèque*

Elle consiste en un coffre de momie dont le couvercle est mis à part, de manière à laisser voir le corps momifié, dans ses enveloppes.

La boîte et le couvercle sont ornés de peintures et de légendes dans lesquelles le nom du défunt se trouve, comme d'usage, répété un grand nombre de fois. Ce nom se lit *Onh' pi-shera* et se compose de deux mots

1. Inédit. — Note lue en 1855 à la Société de Chalon par Chabas, alors vice-président.

égyptiens séparés par l'article. Le sens est *Vita pueri* ou *Vivit puer*. Dans l'antiquité, tous les noms d'individus comportaient une signification quelconque.

La fonction du défunt est également indiquée : il était scribe de l'œuve du temple d'Ammon, c'est-à-dire de Thèbes. Il est assez difficile de préciser la nature de cette fonction, car nous savons que les officiers égyptiens chargés de la construction des édifices civils ou religieux sont désignés d'une manière différente. Tout ce qu'il est permis de supposer, c'est que Onh'pishera présidait à certaines affaires du domaine sacerdotal, car Thèbes est nommée ici de son nom sacerdotal « demeure d'Ammon », que les Grecs ont rendu exactement par Διόσπολις. Dans tous les cas, la brièveté et la modestie des titres de notre personnage prouvent suffisamment que nous n'avons pas affaire à un haut dignitaire.

La momie présente quelques particularités intéressantes : son enveloppe extérieure est recouverte d'une résille d'émail bleu, à laquelle sont attachés :

1° A la hauteur de la poitrine, un scarabée d'émail aux ailes éployées, symbolisant le passage du défunt à une vie nouvelle. Il serait peu exact de parler de résurrection au point de vue des Égyptiens si profondément imbus de la croyance à la continuité des existences ;

2° Sur l'abdomen, quatre figurines représentant les dieux Amset, Hapi, Toumauef et Kebsenouf, les gardiens des vicères du défunt. Les têtes symboliques de ces quatre divinités servent habituellement de couvercles aux vases connus sous le nom de *canopes*, dans lesquels on plaçait les entrailles des corps soumis à la momification.

L'intérieur du coffre est orné de légendes hiéroglyphiques disposées en colonnes et qu'on ne pourrait examiner qu'en enlevant le corps ; elles contiennent probablement des extraits du Rituel funéraire.

Le couvercle est également garni de peintures et de légendes. Les peintures, d'un excellent style, sont dues à un

pinceau fin et exercé. Les hiéroglyphes au contraire sont cursifs et négligés ; les légendes sont abrégées et ne présentent généralement que des lambeaux de phrases.

L'ensemble de la décoration du couvercle est disposé de manière à figurer un Égyptien étendu dans ses enveloppes funéraires. Le visage seul est à découvert. La tête et le cou sont chargés de riches ornements, et le corps couvert de peintures symboliques, divisées en compartiments par les colonnes d'hiéroglyphes qui servent de légende à chaque sujet. A la hauteur de la poitrine, deux scènes principales attirent surtout l'attention : elles représentent l'une et l'autre le pèsement du cœur, cette redoutable épreuve qui attendait tous les Égyptiens au seuil de la vie d'outre-tombe. C'est là que les Grecs ont emprunté leur psychostasie.

Ces tableaux sont très communs dans les manuscrits et dans les monuments funéraires de toutes les époques. Néanmoins la double psychostasie d'Onh'pishera donne lieu à quelques remarques curieuses.

D'un côté le défunt est introduit dans la salle du jugement par Ma, déesse de la Justice et de la Vérité. La déesse est représentée sans tête, ce qui nous remet en mémoire la Vérité acéphale dont parle Diodore. Au lieu de tête, elle porte l'insigne 𓋀 de l'Occident surmonté de deux plumes d'autruche qui symbolisent la double justice. Les textes donnent au lieu du jugement le nom de *Salle de la double justice,* et en effet deux déesses Ma sont souvent représentées dans les scènes de la psychostasie, soit que l'on ait voulu caractériser séparément la justice qui châtie et celle qui récompense, soit que ce dédoublement ait eu pour objet de rappeler plus énergiquement le double caractère de justice et de vérité absorbé dans la personnification de Ma et répondant à un même mot de la langue égyptienne.

Plus loin, le défunt se penche dans une attitude d'anxieuse attention sur le plateau de la balance dans lequel son cœur doit être équilibré par une effigie de la vérité. C'est le mo-

ment décisif : Horus suit de la main les oscillations du régulateur et contrôle le pesage. Enfin, au delà de la balance, nous retrouvons encore le défunt conduit d'une main par Ma, de l'autre par Thoth en présence du souverain Juge.

Presque toujours le rôle de juge est rempli par Osiris : ici c'est le Soleil à tête d'épervier disqué, assis dans la posture osiridienne et tenant les trois sceptres. Ces attributs sont ceux du dieu Phra des deux Horizons, dont le nom égyptien Har-em-chon a été rendu par les Grecs sous la forme de Ἅρμαχις, dans les inscriptions du grand Sphinx. Cette forme du Dieu solaire n'a pas encore été assez étudiée sous le rapport de ses attributions funéraires, que la momie d'Onh' pishera fait ressortir par un exemple saisissant.

Dans le second tableau, les scènes se succèdent dans le même ordre : la seule différence consiste en ce que le Juge suprême est une autre forme solaire, Atoum, ou Athmou, dans laquelle les Égyptiens adoraient le Soleil au déclin de sa course.

Les sujets représentés dans différents compartiments, au-dessous des deux scènes de psychostasie, ne présentent rien d'intéressant. Ce sont des divinités secondaires qui sont censées adresser au défunt des encouragements ou des promesses, mais les légendes sont incomplètes. On n'en a tracé que les premiers mots pour remplir l'étroit espace laissé libre par les figures.

§ II. — *Momie du Musée des Antiques*

Celle-ci est assurément l'un des plus beaux spécimens des monuments de cet ordre. Elle est composée de trois coffres rentrant les uns dans les autres, et dont le corps momifié occupe le plus petit. Chacun de ces coffres, ainsi que leurs couvercles, sont revêtus à l'intérieur et à l'extérieur de peintures et de légendes, qu'il est facile de reconnaître comme appartenant à une bonne époque de l'art égyptien.

Les hiéroglyphes sont du type monumental, et chacun d'eux, quoique le nombre en soit immense, forme un dessin soigné de l'objet qu'il représente : l'artiste les a revêtus des couleurs conventionnelles, de telle sorte que plusieurs ont dû exiger une triple et même une quadruple application du pinceau. Autant que j'ai pu en juger par une trop courte inspection, les trois couvercles ont une décoration identique, ce qui en diminue l'importance, mais, par compensation, cette identité fournit d'utiles variantes à l'étude philologique.

Comme on peut s'y attendre en considérant la richesse de cette sépulture, le personnage qu'elle a abrité pendant tant de siècles occupait le sommet de la hiérarchie dans l'ordre civil et dans l'ordre religieux. Voici au surplus l'un des protocoles de ses titres: « Le Prophète d'Ammon, celui » qui marche à la tête des prêtres qui entrent dans le temple » d'Ammon Ra à Thèbes, le Commandant des troupes qui » gardent le temple, l'Intendant des édifices de Thèbes, Sar- » Amen. »

On peut retirer de ces titres une indication chronologique intéressante. Sous le règne des derniers Ramsès de la XXe dynastie, les grands prêtres d'Ammon acquirent une puissance considérable. Ils s'emparèrent peu à peu de l'autorité et se firent attribuer jusqu'à des prérogatives réservées aux seuls souverains ; d'usurpation en usurpation, ils arrivèrent au trône qu'ils occupèrent pendant plusieurs générations. Ils forment la XXIe dynastie thébaine.

Sar-Amen est probablement l'un des grands prêtres qui ourdirent cette conspiration sacerdotale. Ses fonctions variées, et surtout celle qui en fait le chef d'une force armée, tout concourt à faire admettre cette hypothèse ; le style des hiéroglyphes ne permet pas au surplus de songer à une époque plus récente. Le cercueil de ce personnage, en nous faisant connaître l'existence des troupes spécialement consacrées à la garde du temple d'Ammon, nous fournit un renseignement des plus utiles pour l'appréciation

des circonstances qui amenèrent la chute de la XXe dynastie.

Sar-Amen porte le titre de *Prophète marchant à la tête des prêtres qui entrent dans le temple d'Ammon-Ra.* Un peu vague pour nous, cette formule est heureusement remplacée par celle de grand prêtre, dans un passage où le défaut d'espace a rendu une abréviation indispensable. C'était évidemment la plus haute fonction sacerdotale, celle que le rédacteur de la partie grecque de l'Inscription de Rosette nomme Ἀρχιερεύς. Elle se trouve mentionnée la première dans l'énumération des fonctionnaires de l'ordre religieux qui se réunirent à Memphis pour le couronnement d'Épiphane.

Au surplus, que Sar-Amen ait joué ou non un rôle dans la révolution qui mit le trône au pouvoir des prêtres d'Ammon, il n'en est pas moins certain que sa sépulture nous présente presque autant d'intérêt qu'une sépulture royale, et que sa momie doit nous offrir un rare spécimen des embaumements de premier ordre.

N'ayant pu relever aucune des légendes hiéroglyphiques, je suis forcé de passer sous silence tout ce qui se rapporte à la décoration des coffres, et je remets à plus tard la description raisonnée de ces précieux monuments.

§ III. — *Dépouillement des momies*

Les deux corps momifiés sont encore dans leurs enveloppes. En cet état, ils ajoutent peu de chose à la valeur des sépultures. Mais les Musées de Besançon s'enrichiraient à peu de frais d'une foule d'objets curieux, si l'on consentait à dérouler ces momies ou seulement l'une d'elles.

Déjà un assez grand nombre de momies ont été retirées de leurs enveloppes, mais ces opérations, pratiquées avec précipitation, n'ont pas donné tous les résultats possibles, et il reste beaucoup à observer et beaucoup à apprendre sous ce rapport. Aussi le déroulement d'une momie telle que

celle du Musée des Antiques de Besançon, permettrait-il une riche moisson d'observations intéressantes.

Ce qui existe de plus complet en ce genre date de 1827. A cette époque, le grand duc de Toscane ordonna le dépouillement d'une momie conservée dans le cabinet de physique et d'histoire naturelle de Florence. Le savant professeur Migliarini présida à cette opération, dont il fut dressé un procès-verbal accompagné de dessins. Mais le monde savant n'entendit guère parler de ce travail, qui resta dans la bibliothèque particulière du grand duc. Cependant, en 1858, M. Cottrell communiqua à la Société des Antiquaires de Londres une traduction des notes personnelles de M. Migliarini. M. Birch y joignit quelques notes pour en mettre les résultats au niveau des connaissances hiéroglyphiques, et le tout a été inséré dans le recueil scientifique *Archæologia,* année 1858, t. XXXVI.

La personne embaumée était la fille d'un scribe royal, investi de la fonction sacerdotale de Prophète. Une enveloppe de toile d'une seule pièce, attachée par derrière, recouvrait entièrement la momie. A cette enveloppe, qu'on retira avec facilité, succéda une espèce de croûte vitreuse, dans laquelle le professeur Migliarini crut reconnaître une pâte composée de chlorure et de cire: c'est ce qu'il nomme le premier ciment.

Cette croûte se brisa aisément sous les doigts et laissa voir la momie enroulée en gaine, les deux bras croisés sur la poitrine et tenant des instruments d'agriculture, en un mot, identiquement semblable aux statuettes funéraires que la piété des parents déposait en grand nombre dans les chambres sépulcrales.

Huit bandelettes principales, numérotées de 1 à 8, furent alors enlevées avec précaution; elles portaient quelques textes empruntés au rite funéraire. D'autres bandelettes ne portaient pas d'écriture. On trouva vers le rein gauche une amulette d'émail en forme de Tat. C'est l'emblème de la

stabilité, qui, selon le rituel, devait être attaché au cou du défunt.

Tout cet appareil ayant été déplacé, la momie apparut ensuite dans l'attitude d'Osiris. Un morceau de toile plus grand que le corps la recouvrait entièrement, et, sur cette étoffe, était dessinée au trait une figure de ce dieu tenant le fouet et le crochet: chaque membre de la figure correspondait exactement au même membre du défunt. La grande coiffure à double plume s'élevant trop haut avait été reployée en arrière. Cet arrangement se rapporte évidemment à l'identification du défunt avec Osiris; les morts des deux sexes sont toujours désignés par le nom de ce dieu, qui indique à la fois leur trépas et leur accession à la vie divine.

Derrière l'effigie osiridienne, on trouva d'autres bandelettes, dont le corps était étroitement et complètement enveloppé; un petit nombre seulement portaient des légendes hiératiques.

Ici, se trouvait le second ciment, fort adhérent à une pièce de toile qui recouvrait encore une fois la totalité du corps. Le bitume, employé bouillant, avait brûlé cette étoffe qu'il fut difficile de détacher, même avec des pinces. Parmi les débris non entièrement carbonisés, on put encore reconnaître l'un des attributs d'Osiris infernal : la peau de panthère, suspendue à une espèce de pieu planté dans un vase.

Ensuite la tête de la défunte se montra, couverte de tresses étroites entrelacées et assujetties en ordre régulier, de manière à former un grand nombre de carrés, les uns dans les autres, à commencer par le nez qui correspondait au carreau le plus petit. La confection de ce curieux travail de treillis devait exiger une grande habileté. Il était suivi de divers morceaux de toile couvrant certaines parties de la tête, et notamment d'une espèce de diadème de la même étoffe. Sur le front, non loin du sourcil droit, se trouvaient deux plumes d'autruche en pierre dure; trois petits carrés de toile, sur lesquels étaient figurées trois espèces de couronnes,

étaient encore ajustés au front. Deux autres carrés recouvraient les yeux de la momie; les yeux symboliques ailés, tels qu'ils sont décrits au Rituel, y étaient figurés. Deux hypocéphales sur toile surmontaient la tête; l'un d'eux revêtu d'une double couche de ciment était devenu ferme comme du carton.

On enleva ensuite successivement un grand nombre de bandelettes recouvrant toutes les parties du corps; quelques-unes portaient des traces d'écriture. Au sommet de l'oreille gauche, fut recueilli un petit sceptre d'émail en forme de fleur de papyrus.

Enfin on arriva au troisième et dernier ciment. C'était une couche d'asphalte étendue avec une grande régularité sur toute la momie. On découvrit alors, sur les mains qui étaient croisées sur la poitrine, un rouleau de papyrus d'un pied de large et de dix pieds de long, et, dans la cavité formée par le cou et les bras reployés, un groupe d'amulettes de différentes substances dont je donnerai le détail plus loin.

On trouva encore, sur diverses parties du corps, plusieurs morceaux de toile ornés de dessins, et notamment des figures d'Osiris, de Thot, de Nephthys, de Ma, du Chacal Ap-Herou. Aux pieds étaient figurés deux crocodiles. Sous l'une des aisselles était caché un petit sceau en pierre dure.

Les poignets étaient ornés de bracelets faits de toile gommée, colorés et dorés de manière à figurer de riches joyaux. Les deux jambes portaient, au-dessus des chevilles, des ornements analogues, et de fausses sandales à couleurs bigarrées chaussaient les pieds de la momie.

Le corps semblait alors entièrement dénudé; cependant il était encore en réalité entouré d'une couche de bandelettes serrée sur la peau, et que l'effet de l'asphalte bouillante y avait pour ainsi dire incorporée. Il fut impossible de l'enlever, et l'on ne poussa pas plus loin les investigations, le corps momifié restant entier et susceptible d'être replacé dans

celles de ses enveloppes que l'on n'aurait pas voulu conserver pour les exposer dans le cabinet.

Voici le tableau des objets trouvés sur la poitrine de la défunte :

De petites statuettes d'Isis, de Thoth et de Ra, en émail imitant le lapis ;

Une statuette d'Imhotep en pâte de verre imitant le rouge antique ;

Un épervier accroupi ;

Une autre statuette d'Imhotep ;

Le vase symbolique du cœur ;

Une Uræus ;

Une fleur de lotus ;

Un Tat ;

Un œil symbolique ;

Six objets indéterminables ;

Le tout en bois doré.

Deux statuettes d'Imhotep en émail, une plume striée, une émeraude d'Éthiopie, et un petit Ouols d'Hématite : c'est une espèce de chevet dont les Égyptiens faisaient usage pour se tenir la tête relevée.

La momie de Sar-Amen promet des découvertes bien plus intéressantes que celles de la jeune prêtresse, et l'intérêt est surtout vivement excité par la certitude qu'elle contient un rouleau de papyrus. Le plus bel exemplaire du Rituel qui nous soit parvenu jusqu'à présent est connu sous le nom de *Papyrus Cadet*. Il provient précisément de la tombe d'un prêtre d'Ammon, mais il appartient à une basse époque et fourmille de fautes; il est d'ailleurs très incomplet. Sar-Amen a vécu dix siècles plus loin, au temps de la prépondérance politique et religieuse de ces puissants pontifes. L'écriture n'avait pas encore été abâtardie par l'emploi abusif des signes homophoniques et des variantes introduites par les Grecs au temps des Lagides ; elle avait conservé l'orthographe et la correction des époques antiques. Aussi la découverte

d'un rituel de quelque étendue, dans la momie du Musée, serait-elle une véritable bonne fortune pour l'Égyptologie.

Intacte comme elle l'est, cette momie constitue sans doute un objet curieux, mais sans utilité pour la science. C'est un livre fermé à tous, et dont tous ignorent le contenu. Débarrassée de ses bandelettes, elle livrerait au Musée un grand nombre d'objets intéressants. Rien ne sera d'ailleurs plus aisé que de replacer, après l'exploration, l'enveloppe extérieure exactement dans la même disposition qu'auparavant. Si le Musée et la science gagnent à cette transformation, il ne faut pas se préoccuper de ce que la momie pourrait y perdre.

Mais, pour qu'une exploration de ce genre porte tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre, il faut qu'elle soit pratiquée avec soin et sous les yeux des personnes compétentes. L'Académie devra donc adjoindre à la Commission qu'elle en chargerait, un égyptologue, un ou deux dessinateurs, un médecin, un chimiste, et une personne versée dans la connaissance des étoffes et des travaux de l'aiguille et du fuseau. Avec tous ces éléments on pourrait faire un travail complet, dont l'analogue n'existe pas encore et dont la grande utilité ne saurait être contestée.

DE QUELQUES TEXTES HIÉROGLYPHIQUES

RELATIFS

AUX ESPRITS POSSESSEURS[1]

L'habile égyptologue M. S. Birch[2] a fait connaître au monde savant un fait très curieux, dont le récit fait le sujet de l'inscription qui couvre la belle stèle donnée par M. Prisse d'Avennes à la Bibliothèque Impériale[3]. Il s'agit de l'envoi en Asie de l'une des formes du dieu Chons, pour délivrer une jeune fille possédée par un esprit malin (A). Voici les parties du texte qui relatent la maladie et sa miraculeuse guérison :

Ligne 8 du texte publié par M. Prisse : « Le messager dit en présence du Roi : « Je viens à toi, chef suprême, mon maître, à cause de Binat-Rosch[4], la petite sœur de la reine Ra-Nefrou[5] ; un mal s'étend[6] dans ses membres. »

1. Extrait du *Bulletin archéologique de l'Athenæum français*, 1856, p. 43-46.

2. *Transactions of the Royal Society of Literature*, vol. IV, *New Series*.

3. L'inscription a été publiée par M. Prisse, *Choix de Monuments*, pl. XXIV.

4. M. Birch a reconnu l'origine sémitique de ce nom, qui me semble reproduire les deux mots hébreux בִנַת ראש, Binat-Rosch, *filia Capitis*, la fille du chef.

5. Le roi, l'un des Ramsès de la XXe dynastie, avait épousé la fille aînée du chef de Bakhten.

6. 𓋹𓃀𓐍𓀁, *abekh*, dresser, étendre, s'étendre. Cf. *Todtenbuch*,

Le roi, après avoir consulté les docteurs de la science sacrée, envoie au pays de Bakhten le basilicogrammate Thoth-em-hewi, avec la mission d'examiner le cas. Le texte rend compte en ces termes du résultat de cet examen :

Ligne 12 : « Il trouva Binat-Rosch dans la situation *d'être* sous des esprits ; il trouva un ennemi qu'il lui fallait combattre. »

Le basilicogrammate ne se crut sans doute pas préparé pour cette lutte, car il revint en Égypte sans avoir opéré la guérison de la jeune fille, et le chef de Bakhten dut bientôt recourir une seconde fois à l'assistance du pharaon, son gendre. Il fait alors demander l'un des dieux de l'Égypte, et le roi lui envoie, avec un cortège imposant, le dieu Chons-pe-iri-skher (*Chons,* qui accomplit les intentions, *exauditor*). Nous trouvons dans l'inscription les renseignements suivants sur le succès de cette nouvelle mission :

Ligne 18 : « Ce dieu alla dans le lieu où était Binat-Rosch ; il donna assistance[1] à la fille du chef de Bakhten, dont l'amé-

XV, lig. 40 : *s-abekh-tou kahou-ew ha-ek,* « Ses deux bras sont étendus sur toi ». M. Birch a déjà cité le passage relatif aux pyramidions de l'obélisque de Karnak : « J'ai commandé qu'on lui fît deux obélisques d'or (dorés) dont les » pyramidions se dressent (*abekhou*) en haut. » Prisse, *Monuments,* pl. XVIII, lig. 7, ouest.

1. *iri en-ew... n set en pe neb,* « Il fit assis- » tance à la fille du chef. » est un hiéroglyphe très embarrassant ; on a cru qu'il signifiait *auprès, à côté,* mais j'ai toujours pensé qu'il emportait une idée de *garde,* de *protection, d'assistance.* Les formules des canopes et des sarcophages : *Je viens pour être* doivent, selon moi, se traduire : *Je viens pour être ta garde,* et non : *Pour être à côté de toi.* On trouve, Lepsius, *Denkmäler,* Abth. III, Bl. 35, ces paroles que la déesse Hathor adresse à Thothmès : « Mes bras sont sur toi, en garde de ta vie ». Ici la valeur *à côté* est tout à fait inadmissible. On voit d'ailleurs, sur certains

lioration fut subite[1]. » Alors cet esprit qui était en elle dit au dieu Chons : « Tu es venu en paix, ô grand dieu qui dissipe les *fantômes*, la ville de Bakhten est ta forteresse, ses habitants sont tes esclaves, moi-même je suis ton esclave et j'irai au lieu d'où je suis venu, afin de te satisfaire dans l'objet de ton voyage. »

Cette confession soudaine de l'esprit possesseur rappelle celle des démons qu'approchait Jésus-Christ, et qui proclamaient aussitôt sa divine origine[2]. Mais, devant le dieu égyptien, l'esprit fait ses conditions : il impose une fête, et ce n'est qu'après l'accomplissement des cérémonies convenues qu'il quitte la jeune fille et s'en va où bon lui semble, bien différent en cela des démons qui imploraient la faveur de passer dans le corps des pourceaux[3].

Je ne crois pas qu'aucun texte relatif à des esprits possesseurs ait été signalé depuis la publication de M. Birch. Aussi ne m'a-t-il pas semblé tout à fait hors de propos d'appeler l'attention des égyptologues sur une inscription qui renferme des mentions se rapportant à cette croyance.

L'inscription dont il s'agit fait partie du recueil de Sharpe[4]. Elle a été rédigée pour un prêtre de Khem, nommé Ounnefer, fils de la dame Tent-Amon ; les qualifications ordinaires d'Osiris et de Ma-touo, *justifié*, nous font connaître que ce personnage était mort à l'époque de l'érection du monument.

Le texte consiste en une suite d'invocations adressées à

Papyrus mystiques, une espèce d'enceinte arrondie par le haut et remplie de têtes coupées, auprès de laquelle se tient une déesse armée d'un glaive. La légende [hiéroglyphes], qui accompagne cette scène, me semble devoir être lue sans hésitation : *Faire la garde.*

1. Litt. : *Son bien (se fit) tout à coup.* L'expression [hiéroglyphes] paraît susceptible du sens *subitement, tout de suite, extemplo.*
2. *S. Matthieu*, ch. VIII, 25. *S. Marc*, I, 24 ; III, 11, 12.
3. *S. Matthieu*, VIII, 31.
4. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, I[st] Series, pl. IX à XII.

certaines divinités ou génies portant des noms complexes. Elles ont pour objet d'obtenir que le défunt soit préservé de toute attaque de la part des esprits maudits, des reptiles et autres animaux chargés d'accomplir les vengeances divines sur les corps des damnés ; par malheur la stèle est brisée à la partie supérieure, en sorte que, des trente-six lignes copiées par Sharpe, les onze dernières seulement sont sans lacunes. Dans cet état de l'inscription, et aussi à raison de la nature mystique du texte, une analyse complète me paraît bien difficile, sinon impossible. Je ne me propose pas de l'entreprendre ici, mon but étant d'expliquer seulement un petit nombre de passages qui m'ont paru particulièrement remarquables.

Le premier de passages commence un paragraphe à la ligne 5 de la planche 11-12. Je le lis ainsi :

« O brebis[1], enfant de brebis, agneau[2] fils de brebis, qui[3] tètes le lait de ta mère, la brebis, *ne permets pas* que soit mordu[4] le défunt par aucun serpent mâle ou femelle, par aucun scorpion, par aucun reptile, ne permets pas que

1. [hiéroglyphes], *sau*, ne peut être que le copte ⲉⲥⲟⲟⲩ, *ovis*.

2. [hiéroglyphes], *hes*, nécessairement, *l'agneau, le petit de la brebis* (B). Je ne vois pas de correspondant copte. Les chèvres qui piétinent dans une scène d'agriculture (Lepsius, *Denkmäler*, II, 51) portent le même nom, sans doute *chevreaux, agneaux de chèvres*. M. de Rougé (*Note sur les noms égyptiens des planètes*, p. 19) traduit *hesu* par *veau* dans le titre du chapitre CIX du Rituel. La figure de l'animal dans la vignette du *Todtenbuch* permet l'hésitation. Si le sens *veau* est justifié par les variantes, il faudrait en conclure que le mot *hes* servait à nommer tous les jeunes animaux domestiques, *les fils du troupeau*, selon l'expression hébraïque.

3. Les mots en italiques correspondant à une lacune dans le texte, j'ai restitué ici la formule plusieurs fois répétée : [hiéroglyphes] *Ne fais pas que...*

4. [hiéroglyphes], *pesehou*. Le copte ⲗⲁⲡⲥⲓ, *mordere*, dérive peut-être du thème antique *psh*. Quoi qu'il en soit, le sens *mordre*, *piquer*

l'un d'eux[1] (D) maîtrise ses membres ; qu'il ne soit pas pénétré[2] par aucun mort, ni par aucune morte ! que l'ombre d'aucun esprit ne le hante ! que la bouche du serpent Hem-Kahou-ew n'ait pas de pouvoir sur lui. »

Je n'essayerai pas de hasarder la moindre conjecture sur l'animal mythologique auquel est adressée cette curieuse invocation. Je me contenterai d'insister sur la formule suivante : [hiéroglyphes] *An ak-ew en mau neb mau-t neb an rir es..... ente khou neb*, « Qu'il ne soit pénétré par aucun » mort, par aucune morte ; qu'elle ne *le* hante pas, l'ombre » d'aucun esprit ». L'Égyptien justifié quittait la nuit du tombeau et se levait comme le jour nouveau[3], en d'autres termes, il vivait encore après la mort[4] ; le coupable au contraire était frappé de la seconde mort[5] : certaines prières du livre funéraire avaient pour objet d'épargner au défunt ce trépas définitif[6].

Les réprouvés frappés de la seconde mort reçoivent dans les textes, soit la simple dénomination de *morts,*

comme un reptile, me semble bien établi. Le chapitre XXXIV du Rituel a pour titre : *Chapitre de ne pas laisser être mordu l'homme par l'animal nommé ham-ha* (sans doute un reptile). De même le chapitre suivant est celui de *ne pas laisser dévorer l'homme par les reptiles.* Il y a, dans notre texte, une difficulté de syntaxe, à raison de la marque plurielle dont est affecté le mot *pesehou.* Il faut lire probablement : « Ne laisse pas faire de morsures au défunt par, » etc. (C).

1. Encore une lacune : je crois reconnaître les débris de [hiéroglyphes] *oua, ua.*

2. Litt. : *Entré.* La marque du passif manque ici, mais cette suppression est fréquente dans les hiéroglyphes.

3. Je crois que c'est dans ce sens qu'il faut traduire l'expression [hiéroglyphes].

4. Voyez le titre du chapitre II du Rituel.

5. S. Jean (*Apocalypse*, ch. II, 11) se sert d'une expression semblable.

6. Voyez le chapitre XLIV, 135, 137, etc., du Rituel.

comme dans le passage étudié, soit celle d'*esprits morts*[1]. Assimilés aux ennemis d'Osiris, ils subissaient les tortures de l'enfer égyptien, et leurs corps démembrés servaient de pâture aux monstres et aux divinités chargées de supplicier les coupables[2]. Mais ils avaient eux-même le pouvoir de nuire et remplissaient le rôle que nous attribuons aux démons. Nous les voyons ici investis de la faculté de s'introduire dans des corps qui ne leur appartiennent pas. On trouve dans le Rituel[3] cette prière du défunt :

« Fermez-moi contre les morts qui font le mal contre moi ! qu'ils ne fassent pas de mal contre moi. »

L'adjuration étudiée s'adresse non seulement aux morts qui entrent dans les corps, mais encore aux ombres des esprits qui hantent.

Les ombres sont désignées par l'hiéroglyphe du flabellum [hiéroglyphe] [E]. Il n'est nullement certain que le phonétique [hiéroglyphe] *sre-t*, qui nomme cet instrument, s'applique également au sens *ombre, mâne;* il faut noter seulement que, dans l'une et l'autre acception, le flabellum est du genre féminin. M. Brugsch a déjà proposé le sens *ombre,* dans sa traduction du *Shaï en sinsinnou*[4], et le doute n'est d'ailleurs pas possible, puisqu'on trouve le symbole en question associé, dans des énumérations, aux hiéroglyphes bien connus qui nomment les âmes et les esprits. Le chapitre 92 du Rituel a pour titre : *Chapitre d'ouvrir le monument de l'âme, l'ombre sort au jour*. Dans la vignette, le défunt est représenté ouvrant un petit édicule, d'où s'échappe l'épervier à tête humaine qui représente l'âme.

On lit à la ligne 4-5 : « N'arrêtez pas mon âme, ne retenez » pas mon ombre [[hiéroglyphe]], ouvrez la voie à mon âme, à » mon ombre, à mon esprit. »

1. Voyez *Todtenbuch*, CXLIX, 14.
2. *Todtenbuch*, CXLIX, 14, et CXXV, 2.
3. *Todtenbuch,* XCII, 6.
4. Brugsch, *Liber Metempsychosis,* p. 22, lig. 6.

Je citerai encore la phrase suivante, empruntée à la ligne 7 du même chapitre :

« N'être pas arrêté par les gardiens des membres d'Osiris, » qui gardent les âmes et ferment les ombres des morts » [hiéroglyphes][1].

Il me reste à justifier le sens *hanter* que je donne au groupe [hiéroglyphe] *rer, lel*.

La valeur radicale de ce mot est *tour, révolution*.

J'en trouve une preuve frappante dans ce passage du chapitre CXLVI du Rituel où il est dit de la neuvième porte Sewkhet qu'elle a [hiéroglyphes], « Perches 320, » dans son pourtour ». De ce sens radical sont dérivées les valeurs *faire le tour, entourer, circuler,* et peut-être le copte λαλε, *vagari*. En voici un exemple : « Je circule [[hiéroglyphe]] » dans l'étendue des champs d'Anouro; le seigneur des » siècles m'accorde de ne pas être limité[2]. » La signification *entourer* s'est développée dans les idées voisines : *accueillir*, *fréquenter* et *hanter*. Du moins, notre verbe [hiéroglyphe] désigne l'accueil empressé que les dieux font à l'élu admis dans leurs rangs[3]. Quelles que soient du reste les nuances variées de signification que présente le mot [hiéroglyphe], on ne saurait douter que, dans le texte étudié, il ne désigne l'obsession des esprits possesseurs. Au surplus, *les esprits qui hantent* ne sont probablement introduits à la suite *des morts qui pénètrent* que pour le parallélisme de la phrase égyptienne. C'est la même idée exprimée de deux manières différentes. Il faut noter cependant que les [hiéroglyphes] (les morts) étaient

1. Le signe de réduplication [hiéroglyphe] dans le groupe [hiéroglyphes] semble rappeler la double mort dont ces esprits ont été frappés.

2. *Todtenbuch*, LXII, lig. 3.

3. *Todtenbuch*, chap. CXLVIII, lig. 5 : « Les dieux l'entourent (l'ac- » cueillent, lui font société, cortège), ils le distinguent : il lui est donné » d'être comme l'un d'eux. »

regardés toujours comme des êtres méchants et funestes; les noms d'*ombres* et d'*esprits* s'appliquaient au contraire le plus ordinairement dans un sens favorable, ou comme dénominations générales pouvant recevoir des attributions bonnes ou mauvaises.

Je passerai rapidement sur les adjurations suivantes que je rencontre dans l'inscription :

Ligne 8 : « O tői qui entres, n'entre dans aucun des membres du défunt. »

Ligne 13 : « Ne permets pas que le hantent les influences[1] » d'aucun serpent mâle et femelle, d'aucun scorpion, d'aucun » reptile, d'aucun mort, d'aucune morte. »

Bien que ces invocations aient été formulées en faveur d'un défunt, je n'hésite pas à penser qu'elles reflètent très exactement ce qui se passait en pareil cas pour les vivants.

Les Égyptiens ne se représentaient pas la vie d'outre-tombe différente de la vie de ce monde. Leurs textes funéraires insistent minutieusement sur la similitude de ces deux existences, et répètent à satiété que le défunt agit en tout comme s'il était sur la terre et se sert de tous ses membres selon les fonctions qui leur sont naturelles ici-bas. On trouve, aux lignes 16-17 du chapitre CLXIII du Rituel, une mention dont la précision dépasse les bornes d'un langage bienséant[2].

Le conte si curieux, déchiffré par M. de Rougé sur le Papyrus hiératique de Mme d'Orbiney, nous offre un remarquable exemple de la facilité avec laquelle les défunts étaient

1. , *skhaou*. Le radical *skha* signifie *prescrire, ordonner, inspirer*. Suivi de l'adjectif *nefer*, *bon*, il rend l'idée d'*influence favorable, de bonne inspiration*. C'est ainsi que je l'ai traduit dans l'inscription de Radesieh. Voyez Chabas, *Une Inscription de Séti Ier*, p. 29, 5e alinéa; [cf. p. 57, du présent volume].

2. *Est ille comedens, bibens et exonerans ventrem tanquam si esset in terrâ.* L'égyptien s'explique encore plus crûment.

censés pouvoir se transporter partout à leur gré, et se revêtir de formes diverses. Satou, mort à la suite de l'indiscrétion commise par sa femme, quitte la sphère céleste, ranime son propre corps, et redevient tel qu'il avait été ; ensuite il se change en taureau sacré, puis en arbre ; enfin, il pénètre dans le sein de sa propre épouse, devenue reine, et il renaît comme fils du pharaon.

Il résulte de ces textes précis que les bons comme les mauvais esprits pouvaient, dans l'opinion des anciens Égyptiens, devenir des esprits possesseurs. Leurs manifestations avaient été sans doute étudiées avec soin, et le grammate Thoth-em-hewi avait dû être choisi parmi les dépositaires de la science qui enseignait à reconnaître ces manifestations. Aussi, tandis qu'à Bakhten la maladie de la jeune fille était restée inconnue, puisque le messager se contente de dire qu'un mal a raidi ses membres, le grammate égyptien sait aisément reconnaître les symptômes de l'invasion d'un esprit, telle que l'admettaient les croyances de son pays. Ces faits acceptés, il faut de toute nécessité admettre l'existence contemporaine de prières et de formules conjuratrices. Les invocations que je viens d'analyser nous en offrent certainement des exemples.

Au surplus, nous trouvons à la ligne 14 de notre texte la mention d'un véritable exorcisme :

« J'ai prononcé les paroles sur les herbes[1] placées dans » tous les coins[2] de la maison, j'ai aspergé[3] la maison tout

1. . Le signe des végétaux est construit avec le vase renversé qu'on trouve dans le nom du *prophète* et dans le titre qui correspond à l'expression *Sa Majesté*. Il s'agit sans doute de certaines herbes consacrées pour les exorcismes.

2. , *kahou*. Ce mot, déterminé par l'indice des lieux, signifie *coin, recoin, angle*. C'est le copte ⲕⲟⲟϩ.

3. , *ntash*. Je ne connais pas d'autre exemple de ce groupe, dont le sens me semble suffisamment établi par le contexte. Au surplus,

» entière avec le suc de ces herbes, pendant la nuit et
» pendant la lumière du monde. »

Vient ensuite une phrase qui me semble pouvoir se traduire :

« Et quiconque est enseveli *reste* à sa place. » Bien qu'il puisse exister quelque doute sur l'interprétation de ce dernier membre de phrase, il n'en reste pas moins certain que nous trouvons ici l'antique formule d'une opération magique, destinée à préserver une maison de l'invasion des mauvais esprits ou des revenants.

(G) Plus loin, à la ligne 16, le texte nous offre une adjuration tendant au même but :

« Écoulez-vous ! tout serpent mâle et femelle, tout scor-
» pion, tout reptile, n'entrez pas dans cette maison qui est
» celle du défunt. »

Le monument contient plusieurs autres formules du même genre dont le déchiffrement est possible. Celles que j'ai analysées suffisent au but que je me suis proposé. Ce sujet est à peine effleuré, il pourra être repris avec fruit par d'autres égyptologues mieux placés que moi pour l'étude des richesses archéologiques rassemblées dans les collections publiques. Telles qu'elles sont, les planches de Sharpe ne me fournissent pas les moyens d'apprécier avec quelque certitude l'antiquité de l'inscription du prophète Ounnefer. L'orthographe m'empêcherait de songer a une époque très basse, s'il n'était pas possible que l'inscription ne fût que la reproduction d'un texte antique perpétué d'âge en âge, comme le Rituel, par exemple. L'examen de la gravure des hiéroglyphes jetterait probablement quelque lumière sur la question. Quoi qu'il en soit, il me paraît vraisemblable

le copte **ⲛⲟϫⲕ**, *aspergere*, rappelle un peu le thème antique. Ce serait toutefois une exception à la loi d'adoucissement reconnue par M. E. de Rougé (*Inscription d'Ahmès*, p. 15). Chez les Hébreux, la maison infectée était aspergée sept fois avec l'hysope et le bois de cèdre trempé dans le sang d'un oiseau mélangé à de l'eau vive (*Lévit.*, XIV, 51).

que les opérations magiques, reprochées à quelques-unes des sectes du gnosticisme, avaient des racines profondes dans la science antique de l'Égypte. Il est extrêmement intéressant de rechercher, dans les textes originaux, les débris de cette science vénérable. C'est là une tâche vaste et belle à laquelle les égyptologues ne failliront pas.

Chalon-sur-Saône, juin 1855.

[A] M. Chabas, en m'envoyant ce travail, dont les lecteurs du *Bulletin* apprécieront facilement l'intérêt, mais dont les égyptologues seuls pourront comprendre le mérite, m'a prié d'y joindre quelques notes : il ne connaissait pas la traduction de la stèle relative à l'exorcisme de la princesse de Bachtan que j'ai publiée lors de l'Exposition universelle. Cette traduction fut alors tirée, avec le texte égyptien, à un très petit nombre d'exemplaires pour l'exposition de l'Imprimerie impériale. Ce travail va bientôt reparaître dans le *Journal asiatique*, avec un commentaire accompagnant la traduction interlinéaire. M. Chabas se trouve d'accord avec moi dans presque toutes les interprétations que j'ai données, même quand j'ai cru devoir m'écarter du sens proposé par M. Birch. Je ne diffère avec M. Chabas que sur quelques points de détail, qui n'ont pas trait au sujet sur lequel il écrit aujourd'hui, et sa traduction peut être regardée comme incontestable dans son ensemble.

[B] *Hes* signifie certainement *veau*, puisque ce mot est écrit auprès des quatre veaux sacrés dans les tableaux des temples ; mais il n'y a aucune difficulté à l'appliquer aux petits d'autres quadrupèdes.

[C] *Pesahou* s'employait aussi pour la *piqûre* du scorpion.

[D] Le mot à demi brisé est reconnaissable à ses traces : il y avait , qui se retrouve à la ligne 16, et qui, dans les textes de ce genre, désigne le venin du reptile, et métaphoriquement *la corruption* et *l'aiguillon de la mort*. Je proposerais donc à

M. Chabas de traduire ce membre de phrase par : *ne permets pas que le venin s'empare de ses membres.*

[E] que M. Chabas interprète avec toute raison par *ombre*, a, en pareil cas, pour phonétique *Chaïbi-t*, le copte ϧⲏⲓⲃⲓ, *umbra* (*Todtenbuch*, ch. cxxv, 17, variante des Rituels du Louvre). *Rer* est bien *circuler;* la preuve s'en trouverait dans la variante usuelle , où le caractère principal est un anneau.

[F] Je crois qu'il faut séparer ce groupe en deux mots et lire *en tescha.* Ce membre de phrase serait alors *em kahou nev en pa hna en tescha pa er-t'er-w; dans tous les côtés de la maison et dans le voisinage de la maison entière* (*Tescha* est le copte ⲧⲉϣⲉ, *vicinus*). *Pa* est la nouvelle lecture proposée et, suivant moi, très bien prouvée par M. Brugsch pour la figure .

[G] Cette formule fait partie du nouveau chapitre intitulé : *Autre chapitre qu'on doit dire bouche à bouche et dent à dent*, etc.

Je suis convaincu, comme M. Chabas, que ces curieuses formules avaient un double but : c'étaient des talismans pendant la vie ; mais, dans l'origine, elles étaient destinées à assurer l'immortalité à l'âme et au corps de l'Égyptien.

Les figures sous lesquelles la mort est conjurée sont très nombreuses, et le venin des reptiles est une des plus employées. Isis, comme la déesse de la résurrection, est l'ennemie naturelle de la mort; c'est elle dont les paroles magiques l'avaient conjurée chez Osiris.

C'est une forme très curieuse de l'antique symbolisme de l'hostilité entre la femme et le serpent. Le soleil, grand auteur de la vie de la nature, est ordinairement invoqué contre le venin de la mort. Parmi les allégories auxquelles cette doctrine a donné lieu, je citerai, comme très analogue au texte signalé par M. Chabas, une invocation gravée sur une magnifique stèle appartenant au prince de Metternich ; elle est du règne de Nectanébo.

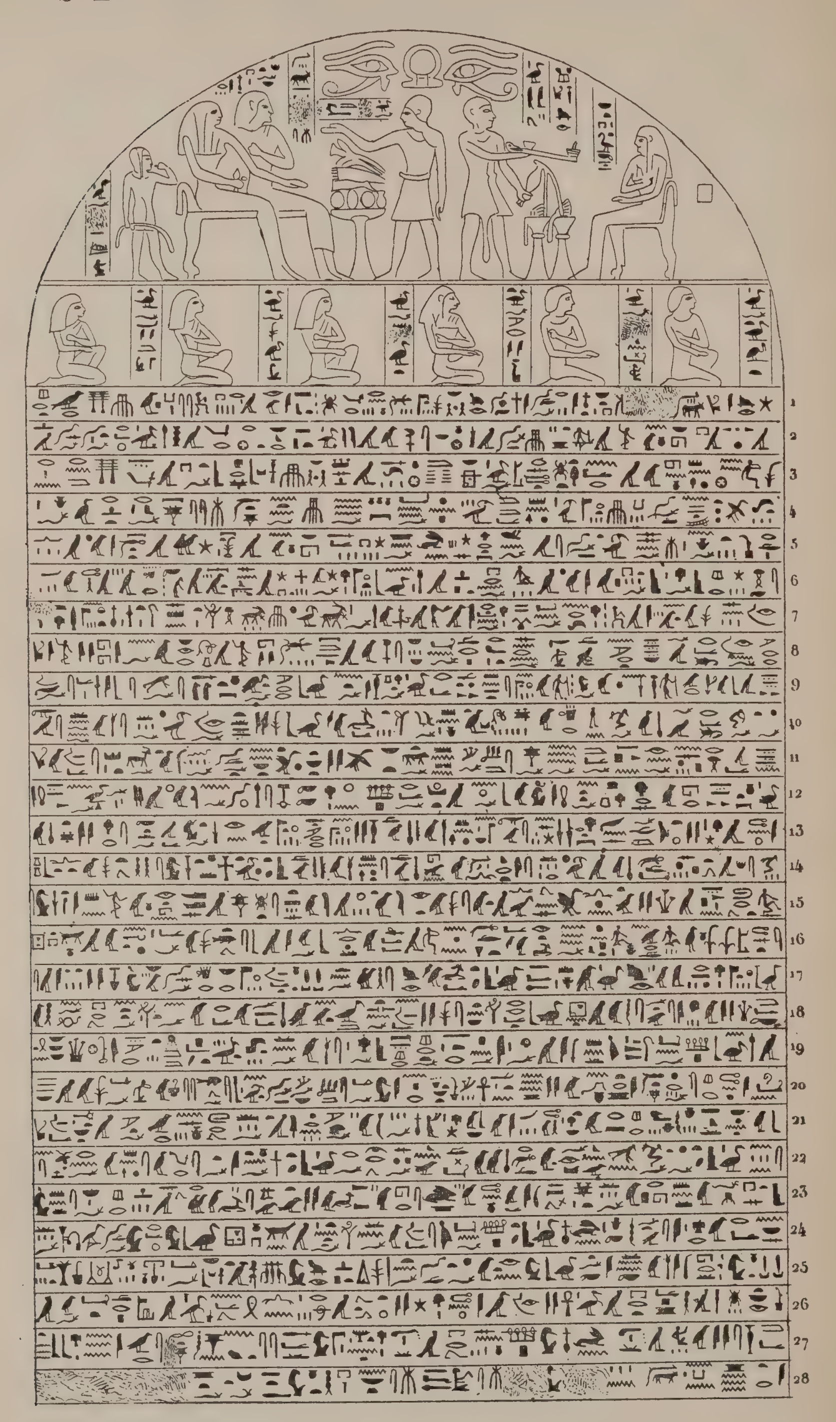
L'âme, dans les angoisses de la mort, s'adresse au soleil sous l'emblème d'une chatte, la favorite de cet astre. Ce texte curieux, dont je compte publier la traduction, commence ainsi : « Chapitre » de l'invocation de la chatte. O soleil! viens à ta fille; un scor-

» pion l'a piquée dans sa route. Qu'un de ses cris parvienne
» jusqu'au ciel, qu'il soit entendu dans tes chemins! Le venin a
» pénétré dans ses membres, il circule dans toutes ses chairs; elle
» a sucé sa plaie (?) mais le venin est en elle. Viens dans ta puissance et ta colère (?) qu'il disparaisse devant toi; car il est entré
» dans tous les membres de cette chatte....

» Ma fille, ma gloire! me voici sur toi; je vais détruire le venin
» qui est dans la substance de cette chatte. Chatte, ta tête est la
» tête du soleil dieu des deux mondes. »

Le dieu continue d'identifier ainsi les parties de la chatte avec des membres divins que le venin de la mort ne peut atteindre. C'est ainsi qu'il lui assure l'immortalité par la vie divine en détruisant l'aiguillon de la mort.

Vicomte E. DE ROUGÉ.



UN HYMNE A OSIRIS

TRADUIT ET EXPLIQUÉ[1]

Malgré les grands progrès réalisés récemment dans la science du déchiffrement des hiéroglyphes, l'étude de la mythologie égyptienne a été jusqu'à présent négligée; les efforts des égyptologues se sont dirigés de préférence vers les documents historiques, dont les résultats sont généralement mieux appréciés. D'ailleurs, l'interprétation des textes religieux présente des difficultés particulières pour lesquelles nous ne sommes pas encore préparés.

Le *Rituel funéraire* est une mine abondante de renseignements sur les doctrines de l'antique Égypte, notamment en ce qui a trait aux destinées des morts dans les régions d'outre-tombe; mais ces renseignements sont épars dans des textes encore obscurs pour nous, et dont l'étude exige un pénible labeur. Grâce à l'abondance des matériaux, il est permis d'espérer que cette branche importante de l'archéologie égyptienne sera bientôt attaquée avec fruit. Quant à présent, il est utile de recueillir, dans les textes originaux, toutes les notions qui pourront en être éliminées avec certitude. On rassemblera ainsi d'excellents matériaux qui se coordonneront aisément à mesure que les lacunes seront comblées, et la science égyptologique, dont les bases sont désormais solidement assises, ouvrira bientôt de nouveaux et larges horizons aux esprits sérieux qui interrogent avec

1. Extrait de la *Revue archéologique,* 1re série, 1857, t. XIV, p. 65-81, 193-212.

une noble ardeur les premières manifestations connues de la pensée et de l'intelligence humaine.

Indépendamment de la collection de textes connue sous la dénomination de *Rituel funéraire*, on étudiera avec fruit les hymnes gravés sur les tombeaux des personnages de haut rang. M. de Rougé a fait connaître déjà celui du scribe Ap-hérou-mès, qui lui a livré quelques données curieuses sur la génération du soleil; mais les cantiques d'Osiris, que Plutarque mentionne sous le nom de ἱεροῖς ὕμνοις τοῦ Ὀσίριδος[1], sont de beaucoup les plus nombreux et les plus intéressants.

Mon travail a pour objet la traduction et l'étude d'une composition de ce genre dont le texte couvre une stèle appartenant à la Bibliothèque Impériale. Ce monument m'a été signalé par M. Th. Devéria, qui, le premier, en avait reconnu l'importance. Je ne crois pas que cette remarquable inscription ait encore fait l'objet d'une étude analytique, et cependant, à mon avis, il en est peu qui méritent de fixer au même degré l'attention des égyptologues, au moins parmi les textes relatifs à des sujets mythologiques. La traduction que j'en publie aujourd'hui justifiera, je l'espère, cette appréciation.

I

Comme la plupart des monuments de cette espèce, la stèle dont il s'agit est arrondie par le haut: la partie semi-circulaire est décorée d'un tableau sculpté représentant deux scènes distinctes (voy. la planche ci-jointe).

Dans la première, un personnage, nommé Amen-em-ha[2], présente l'offrande funéraire à son père, l'intendant des troupeaux d'Ammon, Amen-mès[3], et à sa mère Nefer-t-ari[4],

1. Plutarque, *Sur Isis et Osiris*, chap. LII.
2. Ammon au commencement.
3. Enfant d'Ammon.
4. Bien réservé.

derrière lesquels se tient un jeune enfant, Amen-em-wa[1].

Dans la seconde scène, un premier heb d'Osiris, nommé Si-eï[2], couvert de la peau de panthère, insigne de ses fonctions sacerdotales, offre l'encens à la dame Te-bok[3]. Le rapport de parenté de ces deux personnages avec les précédents n'est pas indiqué. A en juger par la signification du nom *Te-bok*, la servante, on pourrait supposer qu'Amen-mès s'était choisi une seconde épouse dans sa propre domesticité.

Au-dessous, se voit une rangée de personnages agenouillés, savoir : deux fils, Si-t-mau[4] et Amen-ken[5], et quatre filles, Meri-t-ma[6], Amen-se-t[7], Souten-mau[8] et Haï-em-neter[9].

Les deux yeux sacrés, séparés par le sceau, occupent le sommet de la stèle; dans d'autres monuments du même genre, on trouve à la place de ces signes le disque ailé autour duquel sont enroulés deux aspics. On n'a pas encore expliqué d'une manière satisfaisante le symbolisme de ces figures.

Le registre inférieur est rempli par une inscription hiéroglyphique de vingt-huit lignes dans un état parfait de conservation et d'un excellent style; il n'y a d'autres lacunes que celles qui ont été occasionnées par le martelage du nom d'Ammon, dans la désignation de la fonction du défunt, Amen-mès, et dans cinq des noms que je viens d'énumérer. Je l'y ai rétabli avec une entière certitude[10].

Ce martelage nous fournit une limite inférieure pour

1. Ammon dans la barque.
2. Le fils vient.
3. La servante.
4. Fils de la mère.
5. Ammon le belliqueux.
6. Aimant la justice.
7. La fille d'Ammon.
8. Mère royale.
9. Nourriture divine.
10. Le nom d'Ammon se distingue encore dans celui d'Amen-se-t, dont le martelage est incomplet.

l'appréciation de la date du monument. On connaît, en effet, la révolution religieuse accomplie par le successeur d'Aménophis IV, Khou-en-aten ou Akhou-en-aten[1]. Ce monarque institua le culte du Soleil rayonnant et persécuta avec acharnement celui du dieu Ammon, dont le nom fut partout effacé. Notre inscription est un curieux témoignage de cette poursuite fanatique qui, fort heureusement, épargna les autres dieux de l'Égypte; les louanges d'Osiris, d'Isis et d'Horus ont été respectées par le marteau de la proscription.

Nous devons donc tenir pour certain que ce monument est antérieur à Khou-en-aten. Il est probable, au surplus, qu'Amen-mès vécut sous Aménophis Ier; sa femme du moins porte le même nom que l'épouse chérie de ce monarque, Nefer-t-ari. S'il en est ainsi, Amen-em-ha, le dédicateur de la stèle, aurait été contemporain des premiers Thothmès, et cette conjecture s'accorde parfaitement avec la beauté des hiéroglyphes et le style des figures. Il n'y a pas à songer à l'époque de troubles qui précéda le règne d'Ahmès, et encore moins aux temps de l'Ancien-Empire, dont les monuments ont un cachet fort différent. Aussi, en rapportant au XVIIe siècle avant notre ère la date de la stèle, il est vraisemblable que nous nous écartons peu de la réalité[2].

Je vais donner maintenant ma traduction de l'inscription, en la justifiant dans les notes par la discussion des principales difficultés. J'examinerai dans une autre partie les données mythologiques que nous livre ce texte, et j'essayerai

1. Ce nom veut dire *la vertu* ou *la splendeur du soleil.* Le mot KHOU, que j'ai discuté dans mon *Mémoire sur les Inscriptions de Radesieh,* note 69 [p. 43, note 5, du présent volume], admettait quelquefois, comme plusieurs autres mots égyptiens, une voyelle initiale. Tels sont TEF et ATEF, père; STOT et ASTOT, trembler; KHIMOU et AKHIMOU, noms de certains astres; enfin les prépositions 𓂋, ⏢, 𓈖. Je transcris l'aspiration forte par *kh*.

2. J'adopte pour cette appréciation les vues développées par M. de Rougé, dans son Introduction au nouveau Catalogue des grands monuments égyptiens du Louvre.

quelques explications fondées sur le rapprochement de renseignements empruntés soit à d'autres sources originales, soit aux auteurs classiques.

La composition porte le titre « d'Adoration d'Osiris par l'intendant des troupeaux....., fils de la dame Nefer-t-ari ». Le martelage a fait disparaître le nom propre; mais nous voyons par la filiation qu'il faut restituer ici celui d'Amen-em-ha. Suivant l'usage égyptien, le nom de la mère est seul mentionné; le même fait se reproduit à la dernière ligne de l'inscription[1].

TRADUCTION

« Adoration d'Osiris par l'intendant des troupeaux Amen-
» em-ha, fils de la dame Nefer-t-ari; il dit :
» Salut à toi, Osiris, seigneur de la longueur des temps,
» roi des dieux, aux noms multipliés, aux saintes[2] trans-
» formations, aux formes[3] mystérieuses[4] dans les temples,

1. M. Devéria, préoccupé de l'exiguïté de l'espace martelé, me propose de lire : « Adoration d'Osiris par l'intendant des troupeaux d'Ammon Amen-mès et la dame Nefer-t-ari. » Il place ainsi l'hymne dans la bouche du défunt et non dans celle du consécrateur du monument. Cette opinion mérite considération, mais l'expression *il dit,* qui vient ensuite et qui se rapporte à une seule personne, me décide à persister dans ma traduction.

2. [hiéroglyphes], SER. Ce groupe qualifie souvent les temples, les sanctuaires. A la ligne 13 du texte hiéroglyphique de Rosette, SER correspond à αὔξουσι et à τιμῶσι dans le texte grec, et à la ligne 8, la formule EM BO SER, *in loco sancto,* est rendue par le grec : ἐν τοῖς ἀδύτοις.

3. [hiéroglyphes], AROU. Ce mot, comme KHEPEROU, *transformations,* est presque toujours déterminé par la momie debout; il y a entre ces deux expressions une certaine analogie de signification. Le parallélisme de la phrase actuelle suffirait pour le faire présumer; les AROU sont probablement les *formes,* les *états d'être* qui sont la conséquence des *transformations,* KHEPEROU.

4. [hiéroglyphes], SHETA, *secret, mystère.* J'ai donné ailleurs quelques explica-

» être auguste résidant dans Tattou[1], chef renfermé dans » Sokhem, maître des invocations dans Oer-ti, jouissant de » la félicité[2] dans Hon, à qui il appartient de commander » dans le lieu de la double Justice, âme mystérieuse du » seigneur de la sphère, le saint du Mur-Blanc[3], l'âme du » soleil, son corps lui-même reposant en Souten-si-nen[4]; » l'auteur des invocations dans la région de l'arbre Ner[5];

tions sur ce mot. De certains chapitres du Rituel, il est dit qu'ils sont AA SHETA, *très mystérieux*, *très secrets*, et il est interdit de les montrer à qui que ce soit. Une des plus belles stèles du Louvre contient les louanges d'un artiste éminent, nommé Iriousen. On y trouve, lignes 6, 7, la phrase suivante : AOU REKH-KE-OUA SHETA EN NETER KHROU, « Je connais aussi le secret de la langue divine, c'est-à-dire des hiéroglyphes ». Ceci nous apprend que la connaissance de la langue sacrée constituait, chez les Égyptiens, un mérite assez exceptionnel pour qu'il fût jugé digne d'être mentionné dans une épitaphe.

1. Comp. *Todtenbuch,* chap. CXLII, 19e invocation.

2. , WENT DJEF, *cum felicitate*. *Djef* est le nom hiéroglyphique du parfum égyptien dont Plutarque nous a conservé la recette, et qu'il nomme κῦφι (*Sur Isis et Osiris,* dernier chapitre). Au témoignage de cet auteur, le *kufi* n'était pas seulement un parfum, car les Égyptiens le buvaient mélangé à d'autres ingrédients; il agissait d'une manière favorable sur le corps et sur l'âme. Cette substance est représentée sous la forme de petits pains ovoïdes (Sharpe, *Egyptian Inscriptions,* [t. I], pl. XVII). Du DJEF céleste présenté au nez des dieux (*Todtenbuch,* chap. LXXII, l. 4), est peut-être dérivée l'ambroisie de l'Olympe grec. Employé comme verbe, DJEF signifie, au propre, *embaumer, parfumer,* et au figuré, *combler de félicité*, *rendre heureux ;* cf. Greene, pl. XI, l. 2 : AM TOT DJEF TEMMOU, « à la main gracieuse, rendant heureux les humains ». Sur l'obélisque de Luxor, face de Neuilly, il est dit de Ramsès : « La race de Tum est une avec lui pour accomplir ses royautés sur la terre à jamais », et ER DJEF AMEN-PA, « pour rendre Thèbes bienheureuse ». Voyez aussi *Todtenbuch*, CV, l. 4, CX, l. 10, CIV, l. 2, etc. Ce mot revient plusieurs fois dans l'hymne.

3. Un des quartiers de Memphis.

4. Bubaste, suivant M. Brugsch, cité par M. Mariette (*Bulletin archéologique de l'Athénæum français,* 1855, p. 98).

5. Cette région est souvent citée en rapport avec Osiris. Osiris est

» dont l'âme est faite pour la vigilance[1]; le seigneur de la » grande demeure dans Sesennou; le plus grand des êtres[2] » dans Shas-hotep; le seigneur de la longueur des temps » dans Abydos. Le chemin de sa demeure est dans le To-» sar[3]; il est stable de nom dans la bouche des humains. » C'est un dieu de la terre, un Atoum qui, parmi les dieux, » comble les êtres de félicité[4], un esprit bienfaisant dans » le lieu des esprits.

invoqué sous le titre d'Ame sainte, résidant dans la région de l'arbre Ner (Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, [t. 1], pl. XCVII, l. 5). C'est peut-être Byblos, où l'arche d'Osiris fut recélée dans un tamarisque, ἐρείκη.

1. [hiéroglyphes], SET. Ce groupe a souvent un second déterminatif, l'œil complet. Le sens *veiller, surveiller*, a déjà été proposé.

2. La tête de vautour [hiéroglyphes], ordinairement suivie des déterminatifs de l'espèce humaine, est une des dénominations assez nombreuses dans les hiéroglyphes, pour désigner les hommes en général. Ce même signe sert de déterminatif au groupe [hiéroglyphes] NRAOU, *commander*, *maîtriser*, duquel semble dériver le copte ⲛⲟⲩⲗⲏ, *dux;* mais il faut nécessairement distinguer entre ces deux expressions, dont la première comporte évidemment un sens moins restreint que la seconde. Dans des phrases comme celle-ci : [hiéroglyphes] IRI-EN-A HESS-T ..... HERR-T NETEROU HIRS, « j'ai fait le désir des hommes et le plaisir des dieux, en outre » (Prisse, *Monuments*, pl. XVIII, l. 11), la tête de vautour désigne l'espèce humaine en antithèse avec le groupe qui nomme les dieux. Je citerai encore : NEHHOU-EN-EW SENB ONKH EN [hiéroglyphes] NEB-T, « tous les hommes attendent de lui la santé et la vie » (Stèle d'Entew, au Louvre, l. 19).

3. Le *To-sar*. Sur cette localité mystique, voyez S. Birch, *On a remarkable Inscription*, note 51. C'est, d'après notre texte, un lieu que les mânes devaient traverser avant d'arriver à la demeure d'Osiris, l'Hadès égyptien.

4. [hiéroglyphes], TOUM DJEF KAOU WENT POU-T, litt. : « Un Atum béatifiant les êtres parmi les dieux. » Ce passage est embarrassant à cause de l'absence de déterminatif après le nom d'Atoum. [hiéroglyphe] exprime aussi la négation, mais, avec cette acception, la phrase

» De lui le Nil céleste[1] tire[2] ses eaux, de lui provient[3] » le vent, et l'air respirable[4] est dans ses narines, pour sa » satisfaction et pour les goûts de son cœur; il aère l'espace[5] » qui goûte la félicité, parce que ses astres [*de l'espace*] lui » obéissent au haut des cieux.

» Il ouvre les grandes portes, c'est le maître des invoca- » tions dans le ciel méridional et des adorations dans le ciel » du Nord; les constellations qui se meuvent sont sous le » lieu de sa face, ce sont ses demeures, ainsi que les cons- » tellations qui se reposent[6]. A lui est présentée l'offrande

ne présenterait plus aucun sens raisonnable. J'ai préféré y voir une comparaison d'Osiris avec Atoum, autre forme solaire sur laquelle je reviendrai dans la suite de ce mémoire.

1. Le ⲛⲟⲩⲛ, νοῦν, l'abyssus, les eaux célestes.

2. [hiéroglyphes], KHANAP, *retirer*, *extraire*, *exprimer en pressant*, *arracher*. Cf. *Todtenbuch*, chap. XVII, l. 65 : « le puits de feu dévorant les corps, arrachant (KHANAP) les cœurs hors du corps ». Nous trouverons plus loin un second exemple de l'emploi de ce mot.

3. [hiéroglyphes], WENT, *partir*, *provenir*, *revenir*. Voyez S. Birch, *loc. cit.*, note 9.

4. [hiéroglyphes], MESESS. Les déterminatifs sont la voûte du ciel et la voile, symbole du vent; c'est certainement l'air atmosphérique, l'air respirable. Au livre du Sinsinou, on trouve l'expression HER NEM MESES WENT EK, « trouvant l'air de ses narines »; dans cet exemple, MESES est déterminé par l'hiéroglyphe du nez. Nous trouvons ensuite : MESES-EN-EW KHO, « il aère l'espace ».

5. [hiéroglyphes], KHO. Ce mot, suivi de l'angle, déterminatif des dénominations géographiques, ne peut signifier que *l'étendue*, *l'espace vide* dans lequel se meuvent les astres. Je le retrouve à la ligne 20.

6. [hiéroglyphes], KHIMOU SEKOU et [hiéroglyphes], orthographe pleine [hiéroglyphes], KHIMOU OERTOU. Ainsi sont nommées certaines divinités que les peintures funéraires nous montrent traînant à la cordelle la barque du Soleil; l'étoile qui sert de déterminatif prouve que ce sont des astres ou des constellations. Nous voyons par notre texte que les Égyptiens se figuraient les KHIMOU placés en face du Soleil qui y faisait

» par l'ordre de Seb; les dieux l'adorent avec respect dans » le firmament, les divins chefs[1] avec révérence, tous, en

ses résidences, c'est-à-dire qui y stationnait tour à tour. Ces fonctions conviendraient parfaitement aux constellations de l'écliptique, qui marquent dans le ciel la route apparente du soleil. La vue perpétuelle de cet astre constituait une condition essentielle de la félicité d'outre-tombe; aussi l'une des prières les plus fréquentes consistait à demander que le défunt devînt semblable aux KHIMOU SEKOU et aux KHIMOU OERTOU, qui forment le cortège du dieu de la lumière et qui lui servent de gardes, ainsi que le Rituel nous l'enseigne (*Todtenbuch*, CII, l. 1, 2). Pour admettre cette hypothèse, il n'est, d'ailleurs, pas nécessaire de supposer que les Égyptiens eussent coordonné ces astérismes à l'instar des douze signes du zodiaque grec.

Le mot , KHIM, signifie *ignorer, ne pas connaître;* c'est l'opposé de , REKH, *savoir*. Les astres dont nous nous occupons auraient donc été nommés *les Inconnus*. Toutefois, le mot *khim* peut être susceptible d'acceptions différentes.

Quant au groupe SEKOU, il suffit de le rapprocher du copte ⲥⲱⲕ, *trahere, ducere*, d'où ⲥⲱⲕ ⲛ̄ⲟⲩⲟⲉ̄ⲣ, *remigare*. OERTOU, déterminé par l'homme au repos, rappelle le copte ϩⲣⲟⲩⲣ, *quiescere, sedare*. Il signifie *se reposer, cesser d'agir*, et s'emploie précisément pour exprimer le repos du rameur. Cf. *Todtenbuch*, CIX, l. 2 et CXLIX, 7 : « Je navigue sans m'arrêter (AN OERT) dans la barque du Soleil. » On trouve aussi IRI-A-EN-EK HANNOU AN OERTOU : « Je te fais des invocations sans cesse » (Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, [t. I], pl. I, l. 7, 8), et « Je ne m'arrête pas (OERT) au milieu de leurs cachots » (*Todtenbuch*, chap. XVII, l. 77). Osiris est surnommé OERT-HET, *immobile de cœur, inébranlable*. Je suppose que, dans l'opinion des Égyptiens, les astres vers lesquels le soleil semble se diriger étaient censés attelés à sa barque, ce sont les KHIMOU SEKOU; ceux que le soleil a dépassés cessent d'agir, ce sont les KHIMOU OERTOU. Les uns et les autres passent successivement du mouvement au repos, ce qui explique pourquoi les KHIMOU OERTOU sont eux-mêmes représentés dans l'action de remorquer le soleil.

1. , variante de , DJADJOU. Voyez E. de Rougé, *Inscription d'Ahmès*, p. 190, note 1. D'après le chapitre XVIII du Rituel, ces personnages divins présidèrent à la justification d'Osiris. Ce sont probablement les dieux qui exercèrent un commandement pendant la guerre typhonienne, et leur nom doit être traduit : *divins chefs, divins capitaines* (comp. ϫⲱϫ, *caput*). On voit, en effet (*Todtenbuch*, chap. XVII,

» supplications[1]. Ceux qui sont parmi les augustes[2] l'aperçoivent dans son autorité, et la terre entière lui rend gloire lorsque sa sainteté combat; c'est un Sahou illustre parmi les Sahous, grand de dignités, permanent d'empire. C'est le maître excellent des dieux, beau[3] et aimable. Celui qui le voit lui accorde le respect, avec amour, dans toutes les contrées; tous ceux qui ont été exaucés par lui exaltent son nom au premier rang[4]. Il est maître de com-

l. 62), que les DJADJOU combattirent les ennemis du Seigneur universel; et, *Notices* de Champollion, [t. I], p. 435 : « qu'ils combattirent le serpent. » Dans cette hypothèse, les Djadjou de Hon, de Tattou, de Sokhem auraient pris part à des événements ayant eu ces localités pour théâtre, et les titres de DJADJOU du Soleil, d'Osiris, de tout dieu, de toute déesse, se rapporteraient à des services rendus pendant cette guerre. Une circonstance bizarre, c'est qu'Osiris lui-même est mentionné plusieurs fois au nombre des DJADJOU, défenseurs d'Osiris. Cette singularité s'expliquerait cependant par la participation d'Osiris, revenu à la vie, à la guerre qu'Horus et Isis firent à Seth.

1. , TEHOU; l'orthographe habituelle est TEBHOU, copte ⲧⲱⲃϩ, *prier, implorer;* mais la forme TEHOU n'est nullement inusitée.

2. Les ASOU. C'est un des degrés dans la hiérarchie des élus. On connaît encore les AMKHOU, *pieux, dévoués;* les HESOU, *zélés, fidèles;* les KHOU, *esprits, lumineux;* les AKEROU, *sages;* les SAHOU, *élus, choisis*, etc. Le mot AS, veut dire *riche, précieux, rare.* C'est le qualificatif ordinaire des pierres précieuses; il est dit d'un personnage nommé Haroua, dont la statuette est au Louvre : « Que son amour était la nourriture du pauvre, la bénédiction de l'infirme, et , la richesse de celui qui n'a rien » (Greene, *Fouilles à Thèbes*, pl. XI, 2). Appliquée aux personnes, cette expression correspond à l'idée *respectable, vénérable, auguste, illustre.*

3. AM, avec la face humaine pour déterminatif, *beau, joli.*

4. Litt. : « Ils exaltent ( ) son nom en avant les exaucés par lui, tous. » TAM a pour valeur radicale *trancher, séparer, mettre à part;* de là, le sens dérivé : *distinguer, exalter, faire prédominer.* TARP signifie *accueillir, être favorable, exaucer.* A l'avant-dernière ligne de l'inscription, nous trouvons le vœu que le défunt soit accueilli (TARP-TOU) dans le lieu des zélés.

» mander au ciel et sur la terre. Des acclamations multi-
» pliées lui sont adressées dans la fête d'Ouk, les acclama-
» tions des deux mondes unanimes.

» Il est l'aîné, le premier de ses frères, le chef[1] des dieux;
» c'est lui qui maintient la justice dans les deux mondes, et
» qui place le fils sur le siège de son père; il est la louange[2]
» de son père Seb, l'amour de sa mère Nou; très vaillant,
» il renverse l'impur; invincible, il massacre son ennemi;
» il impose sa crainte à celui qui le hait; il emporte les bou-
» levards[3] du méchant; intrépide, ses pieds sont vigilants;

1. , HAM KAHOU, *qui jouit d'un bras, qui maîtrise;* c'est le contraire de , *sans bras, débile, infirme.* Cf. *supra*, p. 104, note 2.

2. Lorsqu'il est en parallélisme avec , MER, *amour, désir, ce qui plaît*, avec , AMKHOU, *dévoué, consacré*, ou , HERR, *contentement, agrément,* le mot , HOS, conserve rarement le sens *chanter, jouer d'un instrument*, qui lui appartient dans certains cas. Il signifie alors *volonté, désir, inclination*, et, lorsqu'il qualifie une personne, *complaisant, fidèle, zélé, obsequiosus.* Dans l'exemple que j'ai cité, p. 101, note 2, un personnage se vante d'avoir fait (HESOU RETOU) les désirs des hommes, et (HERR NETEROU) le consentement des dieux. Sur les inscriptions de la statuette naophore, Outa-hor-soun se dit : dévoué (AMKHOU) à son père, complaisant ou zélé (HOS) pour sa mère. De même, Peheri (Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 13) se proclame un fidèle (HESI) issu d'une race fidèle (HESOU). M. Birch (*On a remarkable Inscription in the Bibliothèque Nationale*, note 52) a admis le sens *ordres*. Je crois, toutefois, qu'il faut distinguer entre HOS, et , qui exprime véritablement l'ordre, la volonté manifestée. Le sens *chanter, célébrer, louer*, convient à des phrases faciles à reconnaître. Dans celle que j'étudie, on pourrait lire : *objet des complaisances de son père, amour de sa mère;* mais il est impossible d'admettre ici une idée de sujétion, de soumission, puisque nous trouvons plus loin la même formule appliquée aux grands et aux petits dieux qui sont subordonnés à Osiris.

3. , DJEROU, *barrière, limite, borne, clôture.* On lit, Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 132 : « Phra lui a placé ses frontières aux limites (DJEROU) de la lumière du soleil; » et Bl. 69 : « Le roi a

» c'est le fils de Seb, régissant les deux mondes. Il (Seb) a » vu ses vertus et lui a commandé de conduire les nations » par la main[1] vers une prospérité multiple. Il a fait ce » monde de sa main, ses eaux, son atmosphère, sa végéta- » tion, tous ses troupeaux[2], tous ses volatiles, tous ses » poissons[3], tous ses reptiles et ses quadrupèdes. La terre » rend justice au fils de Nou et le monde se délecte[4] encore » lorsqu'il monte sur le siège de son père, semblable au » soleil; il brille à l'horizon, il donne la clarté[5] à la face des » ténèbres; il irradie la lumière par sa double plume; il » inonde[6] le monde comme le soleil du haut de l'empyrée.

détruit Coush, il en a emporté les boulevards (DJEROU) comme s'ils n'avaient jamais existé. »

1. [hiéroglyphes]. Je décompose en EN EM KAHOU, *par le bras;* les particules complexes sont d'un fréquent usage dans les hiéroglyphes.

2. [hiéroglyphes], MENMEN, *le taureau*, l'élément le plus considérable du troupeau. En hébreu בָּקָר, *gros bétail.*

3. [hiéroglyphes], KHENN, mot que je n'ai pas encore rencontré ailleurs. Bien qu'il ne soit pas du nombre des groupes connus qui désignent des poissons, j'ai dû admettre ce sens, parce qu'il est difficile de croire que cette branche importante du règne animal ait été oubliée dans une énumération aussi détaillée.

4. [hiéroglyphes], HERR. J'ai déjà parlé de ce mot, p. 101, note 2; il a quelquefois pour déterminatif l'hiéroglyphe du cœur, et se trouve alors sous la forme [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes]. Au livre des Sinsinou, il est dit du défunt qu'il a été agréable aux dieux en tout ce qu'il a fait (HERR NETEROU). De même, la fille du chef Bakhten, parce qu'elle était très belle, plut au roi plus que toute chose (HERR EN KHER-EW ER KHET NEB); Prisse, *Monuments*, pl. XX, l. 6.

5. [hiéroglyphes], SHEP. Ce mot n'est pas le copte ϫⲉⲡ, comme l'avait pensé Champollion. Il signifie incontestablement *clarté, lumière.*

6. [hiéroglyphes], BAH, *couler*, *fluer*, *arroser*, *inonder*. Cf. Prisse, *Monuments*, pl. XVIII, côté sud, lig. 7 : BAH EN SATOU SEN TO, « leurs rayons inondent la terre ». Dans les inscriptions de Radesieh, il est dit, à propos de la citerne creusée par Séti, « que l'eau y afflua (BAH) abondamment »; voy. mon *Mémoire* sur ces inscriptions, p. 17 [p. 42 du présent volume]. Le dieu BAH, qui trône dans les campagnes d'ANERA, est probablement

» Son diadème prédomine au haut des cieux et s'associe[1] » aux étoiles; c'est le guide[2] de tous les dieux.

» Il est bon de volonté et de parole; il est la louange des » grands dieux et l'amour des petits dieux.

» Sa sœur a pris soin[3] de lui, en dissipant ses ennemis[4] » par une triple déroute[5]; elle émet[6] la voix dans l'éclat de » sa bouche; sage de langue[7], sa parole ne faillit[8] pas. Elle

une forme particulière d'HAPI-MOU. Il reçoit le titre de père des dieux (Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, [t. I], pl. LVIII, lig. 39).

1. [hiéroglyphes], SENSEN, *fraterniser, s'allier, s'associer*. Comp. *Todtenbuch*, chap. XVII, l. 89. Voyez aussi stèle de Djave, au Louvre : SENSEN-EN-EW HNA NETEROU, « il s'allie avec les dieux ». Dans son traité avec les Khétas, Ramsès jure qu'à partir de ce jour il y aura bonne paix (HATAP NEFER) et bonne alliance (SENSEN NEFER) entre lui et eux à jamais.

2. [hiéroglyphes], SAM, *guider, conduire, accompagner;* aussi : *culte, service religieux*. Voyez mon *Mémoire,* déjà cité, note 58 [p. 41, note 6, du présent volume].

3. [hiéroglyphes], MAK, soin, pensée, préoccupation; copte ⲙⲟⲕⲙⲉⲕ. L'exemple actuel est décisif. Isis accordait les mêmes soins à tous les défunts, assimilés à son frère Osiris. Voyez *Todtenbuch,* CXLVI, 19 : MAU-A ESE HER MAKOU-A, « ma mère Isis prend soin de moi ».

4. Le rapport pronominal indique qu'il s'agit des ennemis de la déesse.

5. [hiéroglyphes]. Litt. : *repoussement*. Cette déroute des partisans de Seth a son analogue dans celle d'Apophis. Cf. *Todtenbuch,* chap. C, l. 3 : « J'attaque Apophis, je repousse sa marche. »

6. [hiéroglyphes], SHET KHEROU (j'adopte, pour ce dernier groupe, la lecture proposée par M. Birch), *faire voix, s'énoncer*. Le sens est que la déesse avait le don de l'éloquence. Isis présidait à la sagesse et à l'éloquence. Le perséa lui était particulièrement consacré, à ce que nous rapporte Plutarque, parce que cet arbre a les fruits en forme de cœur et les feuilles en forme de langue (*Sur Isis et Osiris,* chap. LXVIII).

7. [hiéroglyphes] est la *langue*. Comp. *Inscription de Kouban,* l. 18 : « Hou est dans ta bouche, Kou est dans ton cœur, le lieu de ta langue ([hiéroglyphes]) est le sanctuaire de la vérité. » Voyez aussi *Todtenbuch,* chap. LXVIII, l. 8; et Champollion, *Notices* [t. I], p. 492.

8. [hiéroglyphes], OUH, *manquer, être empêché, faillir.*

» est bonne de volonté et de parole : c'est Isis, l'illustre, » la vengeresse de son frère; elle l'a cherché[1] sans se re- » poser[2]; elle a fait le tour[3] de ce monde en se lamentant[4]; » elle ne s'est point arrêtée sans l'avoir trouvé[5]; elle a fait » de la lumière[6] avec ses plumes[7]; elle a fait du vent avec » ses ailes; elle a fait les invocations de l'enterrement de » son frère; elle a emporté[8] les principes[9] du Dieu au cœur

1. , HAH, *chercher*. Les stèles du Sérapéum ont fourni à M. Mariette une excellente preuve du sens de ce mot (*Bulletin archéologique de l'Athènæum français*, 1855, p. 95).

2. , BAKAK, *s'arrêter*, *se reposer*. Ce sens est certain.

3. , RER, *tourner*, *faire le tour*, *circuler*.

4. , HAÏ; ce mot, déterminé par l'oiseau du mal, est une onomatopée.

5. Litt. : « lui n'étant pas trouvé. »

6. , MOU, *lumière*, *lueur*.

7. , MOU. Le déterminatif, une espèce de pain oblong, semble indiquer qu'il s'agit de quelque ingrédient de l'invention de la déesse. On sait qu'après son embaumement le corps d'Osiris devint lumineux. M. Devéria me suggère dubitativement le sens *plumes*, qui serait, en effet, en parallélisme avec les ailes mentionnées dans la phrase suivante. La question est embarrassante. Il y a ici, dans le texte, une intention de jeu de mots (Voyez E. de Rougé, *Mémoire sur la Statuette naophore*, p. 20, note 1).

8. , TES. Ce mot s'emploie pour indiquer *l'enterrement*, le transport des morts à l'hypogée. Il signifie aussi *porter*, *apporter*.

9. , NENNOU. Dans la phrase suivante, il est dit qu'Isis exprima les éléments d'Osiris et en refit un enfant; j'en conclus que les NENNOU qu'elle a portés étaient *les racines*, *les principes* desquels elle devait retirer ce nouvel être. Le copte ⲛⲟⲩⲛⲉ, *radix*, autoriserait cette hypothèse. On pourrait cependant rapprocher ce passage de celui dans lequel Plutarque nous raconte qu'Isis fabriqua des images d'Osiris et les enterra dans différents endroits; mais le mot exact pour ce sens serait , SENEN, *effigie*, *image*.

» tranquille; elle a extrait son essence[1]; elle a fait un » enfant; elle a allaité[2] le nourrisson par un bras[3]. On ne » sait pas où cela se passa[4].

» Son bras (*de l'enfant*) est devenu fort dans la grande » demeure de Seb. Les dieux sont dans la joie lorsque arrive » Osiris, fils d'Horus, intrépide, justifié, fils d'Isis, fils » d'Osiris. Les divins chefs s'unissent[5] à lui; les dieux » reconnaissent le Seigneur universel lui-même. Les sei- » gneurs de la justice qui y sont réunis[6] pour disposer de

1. , *eaux*, *éléments*, *essences*. Dans le *Conte des Deux Frères*, traduit par M. de Rougé, il est dit que la femme créée pour Satou avait en elle *l'eau, l'essence de tous les dieux*. Cf. Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 201 : « Le roi, fils d'Ammon, essence divine ( ) émanée de sa chair. » J'ai cité d'autres exemples, *Inscriptions de Radesieh*, note 51 [p. 39, note 1, du présent volume].

2. , SHET MENA, *admovere ubera*. Voyez, sur les fonctions variées du verbe SHET, mon *Mémoire* déjà cité, note 61 [p. 42, note 2, du présent volume], et ci-dessus, p. 107, note 6.

3. La traduction de ce passage est littérale. J'éprouve cependant quelques doutes en le comparant avec une formule presque identique qui se trouve dans un texte de la XI[e] dynastie (Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, [t. I], pl. LXXIX, l. 9). Dans cet endroit, l'expression EM OUA KAHOU, *par un des bras*, est suivie du signe , ce qui exigerait une interprétation différente. Malheureusement le contexte ne me fournit aucun éclaircissement.

4. , BES, *survenir*, *arriver*, *se réaliser*. L'inscription de Kouban fournit un excellent exemple : « Si tu dis à ton père Hapimou : AMMA BES MOU, que l'eau arrive ! » L'entrée des rois au temple de Ptah, à Memphis, pour la cérémonie du couronnement, se nommait SOUTEN BES ER NETER-PA, *le royal avènement au temple*. Voyez *Inscription de Rosette*, lig. 9, et Lepsius, *Denkmäler*, III, 124.

5. , S-HOU, copte ⲥⲟⲟⲩϩ, *convenire*, *congregare*.

6. , SAMIOU. Sur la stèle de Samneh, publiée par M. Birch dans son *Mémoire sur l'Inscription de Kouban*, ce mot annonce la somme, le total de différents nombres additionnés. M. de Rougé a reconnu, de son côté, à ce que me dit M. Devéria, le sens *s'assembler, se réunir*, qui convient très bien, en effet, au passage étudié.

» l'iniquité sont ravis de rendre gloire dans la grande » demeure de Seb au seigneur de la justice[1]. Le règne de » sa[2] justice lui appartient. Horus a trouvé sa justifica- » tion[3]; il s'avance couronné du bandeau royal par l'ordre » de Seb. Il a pris la royauté des deux mondes : la cou- » ronne de la région supérieure est fixée sur sa tête. Par » lui est jugé[4] le monde dans ce qu'il contient; le ciel » et la terre sont sous le lieu de sa face. Il commande » aux humains, aux purs, à la race des habitants[5] de » l'Égypte et aux nations étrangères[6]. Le soleil fait sa

1. Litt. : *A son seigneur,* c'est-à-dire à Osiris lui-même, le juge suprême des mortels.

2. Il s'agit de la justice de la grande demeure de Seb, c'est-à-dire de la terre, domaine spécial du Saturne égyptien.

3. Litt. : *Sa parole de justice.*

4. , AP, *estimer*, *juger*, *apprécier*, *évaluer*, peut-être aussi *compter*, copte ωπ. On lit devant un scribe écrivant : AP KHET MER PA, « l'intendant compte (ou estime) les choses » (*Denkmäler*, Abth. II, Bl. 56), et sur la belle inscription d'Entew, au Louvre : « C'est moi qui apprécie (AP) les tributs des chefs de tout le pays. » Au Rituel, chap. XLII, l. 12, le défunt est réputé, apprécié (APTOU) comme Khepra; chap. LXXII, 2, il demande à être évalué (AP) à la valeur (AP) des dieux.

5. . Ce groupe est habituellement suivi des déterminatifs de l'espèce humaine. Je n'en connais pas la lecture, mais je puis citer la variante HOMMOU, que j'ai relevée sur les inscriptions du tombeau de Ramsès-Hik-hon, rapportées dans le grand ouvrage de la Commission prussienne; le passage correspond à *Todtenbuch,* chap. CXXIV, l. 8. Ce groupe doit désigner les hommes et non s'appliquer à l'un des états des mânes après la mort. On le rencontre dans la légende de Philopator Ier , « sauveur royal des hommes »; et le titre d'Épiphane : τοῦ τὸν βίον τῶν ἀνθρώπων ἐπανορθώσαντος, correspond à . Il forme le troisième terme dans l'énumération suivante : « pour l'exaltation des dieux, pour la jubilation des déesses, pour l'accalamation des *humains,* » Champollion, *Notices* [t. I], p. 177.

6. , *le nord tout entier.* La corbeille de l'idée *tout* n'est

» révolution[1] selon ses plans, ainsi que le vent, le fleuve, » les fluides, le bois des plantes vivantes et tous les végé- » taux. Dieu des semences[2], il donne toute sa végétation et » le kufi précieux; il réalise l'abondance[3] et la donne à » toute la terre. L'universalité des hommes est dans le » ravissement[4], les entrailles dans les délices, les cœurs » dans la joie, à cause du Seigneur miséricordieux[5]. » Chacun[6] adore ses bontés; doux[7] est son amour en nous;

répétée que deux fois dans d'autres exemples, et notamment dans l'inscription de Rosette, où ce groupe sert à désigner les Grecs. Les nations septentrionales étaient, pour les Égyptiens, le type de la barbarie.

1. [hiéroglyphes], KEN-TOU de KEN, *tourner* et *détourner*. La révolution du soleil (KENTOU EN ATEN) est également mentionnée sur l'obélisque de Karnak (*Denkmäler*, Abth. III, Bl. 22). Dans l'une des inscriptions d'Amarna (Id. *ibid.*, Bl. 79), je lis cette remarquable harangue au Soleil : « Toute la terre, pendant ta révolution, à ton lever, adresse des invocations à ta lumière, et à ton coucher pareillement. »

2. [hiéroglyphes], NEPRA, semence, graines. Voyez la légende des moissonneurs, Champollion, *Notices* [t. I], 415, [hiéroglyphes].

3. [hiéroglyphes], SESSOU, copte ⲥⲉⲩ, *abondance, satiété*. Cf. Prisse, *Monuments*, pl. XVII, lig. 11 : [hiéroglyphes], AU-MA-ENA HATAPOU EN HAKAR SESSOU-ENA AN-TI, « J'ai donné des pains à l'affamé, de mon abondance à celui qui n'avait rien ».

4. [hiéroglyphes], KHENT, déterminé par l'hiéroglyphe du nez, indice des mouvements de l'âme. On trouve ce groupe en parallélisme avec HAA, *se réjouir*, et HATAP-HET, *satisfaction, aise, Denkmäler*, Abth. III, 127 et 223.

5. NEB TEHOU, seigneur des supplications.

6. [hiéroglyphes], BO NEB. Litt. : *tout lieu*. Cette expression, souvent suivie des déterminatifs de l'espèce humaine, désigne l'universalité des hommes.

7. [hiéroglyphes], BANAROU, *excellent*, *doux*, *exquis*. C'est un synonyme de NEDJEMOU et de KHENT étudiés plus haut. L'inscription d'Haroua, déjà citée, fournit un exemple remarquable de l'emploi des épithètes AMKHOU, HOS, BANAR, NEDJEM et AM. Il se lit ainsi :

ERPA HA NEB-EW AMKHOU KHER HEN-T-EW HOS KHER BANAR-RO NEDJEM

» sa tendresse[1] environne les cœurs; grand est son amour
» dans toutes les entrailles.

» On rend justice au fils d'Isis : son ennemi tombe sous

DJET AM-HET EN OER NEDJES, « Le noble chef, dévoué envers son maître, zélé envers sa maîtresse, agréable de bouche, doux de parole, gracieux pour le grand et le petit. »

Erpa est un adjectif de dignité. Je l'ai trouvé remplacé par le groupe AA, *grand*, dans un passage du Rituel; comp. *Todtenbuch*, XVII, l. 78, et l'endroit correspondant du Papyrus Cadet. La valeur *jeune*, à laquelle quelques égyptologues semblent revenir, me paraît inadmissible. Le mot hiéroglyphique, pour cette acception, est RENPE, *jeune, récent, nouveau*. Le titre d'ERPA est attribué à des personnages parvenus à un âge avancé, si l'on en juge par l'énumération de leurs longs services, et très souvent encore à des individus décédés. Dans le titre de Seb, le Chronos égyptien, le père des dieux, ERPA NETEROU, il serait difficile d'admettre le sens « le plus jeune des dieux », malgré le νεώτατος de Diodore. Le traducteur grec a dû confondre RENPE avec REPA, les sons voyelles ayant pu d'ailleurs être identiques dans ces deux mots. Les exemples de ces confusions sont nombreux, ainsi qu'on en peut juger par les explications que donne Plutarque sur la signification des noms égyptiens d'Ammon, d'Osiris et de Manéros. Une variante importante du groupe qui nous occupe nous offre la forme , précisément dans le titre de Seb (voyez *Rituel hiératique* de la dame Nsa-hor-phra, publié par la Commission d'Égypte, passage correspondant à *Todtenbuch*, chap. XXVI, lig. 3). Le personnage assis, tenant le fouet, qui détermine ici le mot *erpa*, est un symbole de dignité, d'autorité et non de jeunesse. Seb est encore nommé ERPA NEB NEBOU, le plus noble des seigneurs, et non le plus jeune des seigneurs (Champollion, *Notices* [t. I], p. 524). Le préposé aux prophètes de Mont, Ensa-sou, ne se vantait certainement pas d'être *jeune* dans le palais d'Amenemha II, mais bien d'y être d'un rang élevé, éminent, *erpa* (Sharpe, *Egyptian Inscriptions* [t. I], pl. LXXXVI, 9). J'ajouterai que le segment et l'œuf, signes du féminin, n'a aucune valeur dans la signification du mot *erpa*. Ils sont simplement le déterminatif phonétique de la syllabe *pa*. J'ai rencontré dans des textes soignés le titre Seb, sous la forme *pa neterou*, au lieu de *erpa neterou*.

1. , encore une expression analogue à celles que j'ai étudiées au commencement de la note précédente. Je ne connais pas la valeur phonétique du premier signe. On en trouve les équivalents dans Cham-

» sa fureur[1] et le fauteur d'iniquité au son de sa voix; le
» violent[2] est à son heure suprême : le fils d'Isis, vengeur
» de son père, s'approche de lui.

» Sanctifiants et bienfaisants sont ses noms; la vénération[3] trouve sa place; le respect[4] est immuable pour ses lois; la voie est ouverte, les sentiers sont ouverts; les deux mondes sont dans le contentement; le mal fuit[5] et la terre se féconde[6] paisiblement sous son Seigneur. La justice est affermie par son Seigneur qui menace[7] l'iniquité.

pollion, *Notices* [t. I], p. 385, et sur la stèle de Sevekhotep et de Sevekari, au Louvre.

1. , KEN, déterminé par l'oiseau du mal. Le sens *colère, violence,* paraît convenir à ce mot. Comp. Sharpe, *Egyptian Inscriptions* [t. I], pl. LVIII, lig. 41-42.

2. , OUT KEN. M. Birch (*On a remarkable Inscription in the Bibliothèque Nationale,* note 50) a discuté le mot OUT, qu'il traduit : *émettre, mettre en avant, projeter.* Ce savant cite OUT SHAAT, *émettre des coups, des blessures,* et OUT HOU, *jeter du mal, faire du mal.* OUT KEN, *émettre la violence, commettre la violence,* est une expression analogue.

3. , le phonétique est , SHEFSHEF; ce mot est fréquemment en parallèle avec , ⲥⲛⲁⲧ, *respect, crainte, vénération.*

4. , FHOU ou FSHOU. Ce mot représente une idée analogue à celle qu'expriment les mots SHEFSHEF et SNAT. Osiris et Ammon reçoivent parfois le titre de NEB FHOU, *seigneur de la crainte.* Sur l'obélisque de Luxor, Ramsès est dit OER-FHOU HAM PEH-TI, grand par la crainte (*qu'il inspire*), dominant par la valeur.

5. semble être une variante de , ϩⲟⲟⲩ, *le mal.*

6. . Je suis tenté de voir dans ce groupe le thème antique du copte ϩⲗⲟⲟⲗⲉ, *conceptio, fœtum edere*, analogue à l'hébreu הָרָה, HARAH, *concipere, gravidari.* On trouve, *Todtenbuch*, chap. LXVI, l. 1 : « Je suis conçu (HOOR) par Pakht et enfanté (MÈS) par Neith. » La valeur SH, attribuée jusqu'à présent au veau couché, est discutable.

7. , ERTA OUSAR, *donnant châtiment*, ⲟⲥⲉ, *damnum;*

» Délicieux est ton cœur, ô Ounnefer, fils d'Isis! Il a pris » la couronne de la région supérieure; le titre de son père » lui est reconnu dans la grande demeure de Seb. C'est » Phra quand il parle, Thoth dans ses écrits. Les divins » chefs sont satisfaits.

» Ce que ton père Seb a ordonné pour toi, que cela soit » fait selon sa parole. »

C'est par cette espèce d'*Ainsi soit-il* égyptien que se termine l'hymne; il ne me reste plus à traduire que la formule de consécration du monument qui remplit les dernières lignes de l'inscription. En voici la teneur littérale; je me suis conformé au mot-à-mot pour ne pas dénaturer les tournures égyptiennes.

« Oblation à Osiris qui réside dans l'Occident, seigneur » d'Abydos : qu'il accorde l'offrande funéraire : bœufs, oies, » vêtements, miel, cire, et tous les dons de la végétation;

» De faire les transformations, de jouir du Nil céleste, » de sortir en âme vivante, de voir le disque solaire au » sommet de l'empyrée, d'aller et de venir dans le Ru-sat;

» Que l'âme ne soit pas repoussée du Neter-Ker;

» D'être accueilli parmi les zélés, en présence d'Ounnefer, » de prendre des aliments sur les autels du Dieu grand, de » respirer le souffle délicieux de l'air et de boire au courant » du fleuve;

» A l'intendant des troupeaux d'Ammon, Amen-mès, » justifié, fils de la dame Hen-t, son épouse qui l'aime..... »

Le nom de Nefer-t-ari, qui doit terminer la phrase, a été complètement martelé.

Ma traduction sera, je l'espère, facilement saisie par les égyptologues, car l'inscription peut être considérée, dans son ensemble, comme présentant moins de difficultés qu'aucun autre texte de la même étendue. Toutefois, je ne me dissi-

peut-être faut-il lire ERTA EM SA ER, *placé derrière* (l'iniquité). Cette formule exprime la poursuite, la menace. Les pharaons conquérants sont dépeints comme des lions furieux après (EM SA) leurs ennemis.

mule pas qu'un certain nombre de points demanderaient des justifications plus complètes; la nécessité de restreindre les citations hiéroglyphiques m'a obligé à ne traiter dans mes notes que les groupes les moins connus. Malgré des erreurs inévitables, et que les progrès de la science du déchiffrement ne tarderont pas à faire ressortir, j'ai la confiance que ma version rend d'une manière satisfaisante la lettre du texte. Il est beaucoup plus difficile d'en comprendre les données mythologiques. Je m'efforcerai néanmoins, dans la seconde partie de ce Mémoire, de présenter quelques rapprochements, insuffisants sans doute, mais qui ne seront peut-être pas tout à fait sans utilité pour l'étude des doctrines de l'antique Égypte.

II

Nous savons, par le témoignage de Diodore de Sicile[1], qu'Osiris et Isis étaient regardés comme les plus anciens dieux de l'Égypte, et qu'Osiris n'était autre que le Soleil; Manéthon nous fournit le même renseignement[2], et nous trouvons encore dans Plutarque la preuve que cette assimilation du Soleil avec Osiris avait été très généralement connue chez les Grecs[3]. Les monuments originaux concordent sous ce rapport avec les traditions classiques; ils nous apprennent en effet que la divinité qui remplit le premier rôle est le Soleil, et qu'Osiris, comme la plupart des personnages divins dont l'Olympe égyptien est si malheureusement encombré, n'est qu'une forme particulière de cette divinité. Ainsi Phra, Atoum, Ammon, Osiris, Moui, Khepra, Khem et les nombreuses formes d'Horus repré-

1. *Bibliothèque historique,* liv. I, chap. II.
2. Euseb., *De Præparatione ev.,* III. Dans ce passage, l'abréviateur de Manéthon cite fort exactement trois des signes qui servent à écrire le nom des dieux : le scarabée, le serpent et l'épervier.
3. *Sur Isis et Osiris,* chap. LII.

sentent toujours le même dieu envisagé sous des attributions diverses. L'Égyptien, versé dans la science sacrée, reconnaissait facilement le grand dieu de l'Égypte, malgré la diversité des noms et des symboles; aussi ne faut-il pas s'étonner de voir bien souvent disparaître, dans une conformité de titres, les nuances par lesquelles on a cru pouvoir distinguer entre eux tous ces personnages divins.

Quelle qu'ait été l'origine de l'Osiris terrestre, nous ne pouvons, quant à présent, séparer la personnalité de ce premier des rois de la terre, fils du Saturne égyptien et civilisateur de l'humanité, de celle de l'Osiris-Soleil, qui ne doit sa génération qu'à lui-même [1], et qui se confond intimement avec la plus haute expression du Dieu suprême. Dans la lutte originelle du bon et du mauvais principe à laquelle les dieux prirent part, et qui donna lieu à des combats au ciel et sur la terre [2], les deux adversaires étaient le Soleil et le serpent Apap (Apophis de Plutarque); mais, à une époque dont nous ne pouvons apprécier la haute antiquité, les Égyptiens identifièrent avec cette lutte la révolte de Seth contre Osiris. Ces deux frères représentèrent alors les deux termes opposés du dualisme, et Osiris, dieu incarné, mort et ressuscité, devint, pour les Égyptiens, la personnification du bon principe, l'adversaire, le vainqueur du mal et de la violence, le dieu providentiel par excellence, l'auteur de tout bien pour les vivants et le juge des morts [3].

On comprend facilement dès lors le culte unanime dont ce dieu, au dire d'Hérodote [4], était l'objet de la part des Égyptiens. A lui s'adressaient les prières ayant pour objet le bonheur en ce monde et la félicité des existences ulté-

1. *Todtenbuch,* chap. XVII, lig. 9.
2. *Todtenbuch*, chap. XVII, lig. 49.
3. Iamblique explique, dans son *Traité des Mystères*, qu'Osiris était le dieu égyptien considéré dans ses attributions de bonté et de bienfaisance.
4. *Euterpe*, chap. XLII.

rieures; il était invoqué dans les cérémonies instituées en l'honneur des ancêtres, cérémonies dont l'accomplissement constituait une branche importante du culte[1], et, dans ses oraisons funéraires, l'Égyptien pieux sollicitait, pour ses proches décédés, la faveur de triompher, à l'exemple d'Osiris, de leurs ennemis et de la mort[2].

Ce court exposé fait ressortir suffisamment la place importante qui revient à Osiris dans le système religieux de l'antique Égypte; il nous aidera à apprécier le sens de quelques-unes des allusions que nous allons rencontrer en discutant l'hymne d'Amen-em-ha.

Au début, Osiris est salué des titres de Seigneur de la longueur du temps et de Roi des dieux, qui lui sont communs avec le Soleil[3] et avec Ammon[4]; puis il est nommé le dieu aux noms multipliés, aux saintes transformations, aux formes mystérieuses dans les temples[5].

1. D'après les doctrines égyptiennes, la première vertu consistait à se rendre agréable aux dieux par la piété et par la charité; la seconde avait pour objet les devoirs envers les ancêtres. Je ne puis résister au plaisir de citer ici un passage du Rituel qui, résumant le tableau des vertus requises pour l'introduction à la vie divine, nous montre que les Égyptiens possédaient un sens moral et religieux extrêmement élevé. Le défunt est recommandé en ces termes aux dieux de l'Occident : « Il a accompli les paroles des hommes et le plaisir des dieux; il s'est attaché Dieu par son amour; il a donné des pains à celui qui avait faim, de l'eau à celui qui avait soif, des vêtements à celui qui était nu; il a donné un lieu d'asile à l'abandonné; il a offert aux dieux les offrandes sacrées et les oblations funéraires aux mânes » (*Todtenbuch*, chap. CXXVII, lig. 37 à 39).

2. Aussi chaque défunt reçoit le surnom d'Osiris et la qualification de MAKHEROU, *justus dictus, justifié*. J'adopte pour le groupe la prononciation KHEROU, reconnue par M. Birch.

3. *Todtenbuch*, chap. XV, lig. 3.

4. Les exemples sont très nombreux.

5. Entre autres formes singulières sous lesquelles la divinité d'Osiris était représentée, je citerai le *tat* ou nilomètre, puis une espèce de coffre à compartiments, coiffé de la couronne à deux plumes ornée de l'aspic divin. Cet objet reçoit le nom d'Osiris, seigneur d'Abydos. Isis est sou-

Le chapitre 142 du Rituel énumère en effet cent dénominations ou assimilations sous lesquelles Osiris reçoit l'adoration, et en outre douze formules générales dont voici la traduction :

Osiris dans toutes ses demeures;
Osiris dans sa demeure de la région du Midi;
Osiris dans sa station de la région du Nord;
Osiris dans le lieu où il aime à se trouver;
Osiris dans tous ses portiques;
Osiris dans toutes ses créations;
Osiris sous tous ses noms;
Osiris dans tout ce qui le concerne;
Osiris avec toutes ses couronnes;
Osiris sous tous ses ajustements;
Osiris dans toutes ses stations.

On comprend que la connaissance de ces formes multiples, des noms qui leur étaient spécialement appliqués et des événements mythologiques qui s'y rapportaient, devaient correspondre à un degré élevé de l'initiation à la science sacrée. Les mânes devaient posséder cette connaissance avant d'être admis à revoir le jour, sous toutes les formes, à leur gré. C'est ce que nous apprend le titre du même chapitre.

Dans les paragraphes qui suivent, Osiris est mis en rapport avec diverses localités, telles que Tattou, Sokhem, le bassin Oer ou du Chef et Hon. Ce sont les noms sacerdotaux d'autant de villes égyptiennes, et l'on présume que Tattou est Thys, et Hon Héliopolis. Plus loin, nous trouvons Ebot ou Abydos et Sesennou ou Hermopolis magna. Ces villes furent le théâtre des principaux événements de la vie, de la mort et de la vengeance d'Osiris. Il est à croire toutefois que de même que le Ru-sat, le To-sar, le Neter-ker, les champs d'Anero, etc., les lieux ainsi désignés appartiennent

vent représentée en lamentation devant ce bizarre symbole qui figure sans doute la châsse d'Osiris.

aussi à la géographie mystique des régions célestes. Aux localités consacrées par des souvenirs mythologiques, correspondaient dans le ciel égyptien des localités imaginaires que les mânes avaient à fréquenter dans leurs existences d'outre-tombe. C'est ainsi que nous voyons le défunt se diriger vers Hon et y choisir une demeure[1]; il entre à Abydos[2]; il sert Horus dans le Ru-sat et Osiris dans Tattou[3]; son âme s'y construit une habitation, il établit des jardins dans la région de Pa[4]; il cultive dans Tattou, il ensemence dans Hon[5]; il conduit dans sa barque le Soleil à Abydos, et Osiris à Tattou[6]; il réside aux campagnes d'Anero, l'Élysée égyptien, dont l'enceinte est de métal solide, dont les épis ont sept coudées de hauteur, les herbages trois coudées et les fleurs quatre coudées; les esprits qui habitent ces lieux fertiles ont huit coudées de taille[7]. Avant d'y pénétrer, le défunt avait à traverser les vingt et un *sebkhet* ou portes d'Osiris, auprès de chacune desquelles veillait une divinité armée de deux glaives[8]. On pourrait multiplier à l'infini ces citations.

L'invocation qui vient ensuite attribue à Osiris le droit de commander dans le lieu de la double justice, ce qui ne réclame aucune explication nouvelle; on sait en effet que ce Dieu est le juge souverain des morts, et que l'endroit où se rendait l'irrévocable sentence portait le nom de grande salle de la double justice ou des deux justices : *Ouoskh en ma ti*. Deux déesses Ma figurent fréquemment parmi les personnages qui prennent part à la scène du pèsement du

1. *Todtenbuch*, chap. LXV, titre.
2. *Todtenbuch*, chap. CXXXVIII, titre.
3. *Todtenbuch*, chap. I, l. 23.
4. *Todtenbuch*, chap. CXXIV, l. 1.
5. *Todtenbuch*, chap. LII, l. 4.
6. *Todtenbuch*, chap. C, l. 1.
7. *Todtenbuch*, chap. CIX, l. 4 et suiv.
8. *Todtenbuch*, chap. CXLV.

cœur[1]. Peut-être, selon l'hypothèse de M. Lepsius[2], les Égyptiens ont-ils voulu représenter, par cette duplication, la justice qui récompense et celle qui châtie; peut-être aussi ont-ils eu pour but de distinguer l'attribution de justice et celle de vérité qui se confondent dans le personnage de Ma.

Nous trouvons ensuite la qualification d'âme mystérieuse du seigneur du globe ou du disque : au nombre des divinités représentées sur les coffres funéraires, on rencontre effectivement l'épervier à tête humaine placé au centre d'un cercle où d'un globe, avec la légende : Ame du Soleil[3]. Cette même divinité est également représentée sous la forme d'un personnage divin accroupi dans un globe[4], et encore dans la posture ordinaire d'Osiris infernal, en gaine[5]. Osiris est ainsi invoqué comme l'âme du Soleil, et en effet notre texte le répète immédiatement après en termes précis : l'âme du Soleil, son corps lui-même reposant dans le Souten-si-nen. Ainsi l'âme du Seigneur, ou du Dieu qui demeure dans son globe, et l'âme du Soleil sont deux expressions de même valeur, à cela près qu'elles se réfèrent à des circonstances différentes. La réunion d'Osiris à l'âme du Soleil eut lieu dans Tattou, selon ce que rapporte le Rituel[6].

La région que les hiéroglyphes nomment le Souten-si-nen est très souvent mise en rapport avec Osiris. Ce Dieu y fut

1. Voyez notamment Papyrus Belmore, pl. VI, et Papyrus hiéroglyphique de Leyde, pl. X.

2. Introduction au *Todtenbuch*, p. 13.

3. Momie de Sar-Amen, grand-prêtre d'Ammon, Musée de Besançon.

4. Papyrus hiéroglyphique de Leyde, pl. VI. Le chapitre a pour titre : *Ro en aou en am kerr-ew*, chapitre des adorations à celui qui est dans son globe; la vignette représente un personnage accroupi au milieu d'un globe placé sur une barque. Le chapitre correspondant du *Todtenbuch* est celui des manœuvres de la barque du Soleil (*Todtenbuch*, chap. CI, titre).

5. Momie de Sar-Amen, déjà citée. La légende de ce dieu est *went kerr-ew*, celui qui est dans le globe.

6. *Todtenbuch*, chap. XVII, lig. 42, 43, 44.

enseveli, à ce que nous rapporte le Rituel[1], et son corps qui y reposait était, selon les termes précis de notre hymne, le corps même du Soleil. Ceci nous explique pourquoi il est dit que le Soleil s'est levé dans le Souten-si-nen sans avoir été engendré[2] : c'est la résurrection d'Osiris assimilée à la naissance ou au lever du Soleil. A l'exemple d'Osiris-Soleil, les morts étaient censés renaître dans le vaste berceau du Souten-si-nen[3].

J'ai passé sur le titre de saint du Mur-Blanc qui rapproche Osiris de Phtah, le dieu éponyme de Memphis; la quinzième invocation du chapitre 142 du Rituel est adressée à Osiris-Phtah, seigneur de la vie. Je ne m'arrêterai pas non plus aux qualifications suivantes dont l'analyse ne révèle, quant à présent, aucune notion intéressante. On pourra cependant utiliser pour l'étude d'un point de la géographie mystique, ce renseignement que le chemin de la demeure d'Osiris est situé dans le To-sar.

L'expression [hiéroglyphes], PETOU EN TO, à laquelle j'arrive à présent, touche à l'une des plus grandes difficultés de la langue hiéroglyphique : l'explication du groupe [hiéroglyphes] PETOU OU POUT, que j'ai déjà étudié dans mon mémoire sur les *Inscriptions du temple de Radesieh*[4]; j'y voyais alors l'idée abstraite de *divinité*, d'*être divin*. Cette expression se trouve en effet appliquée à des dieux de rangs divers dans la hiérarchie céleste. Depuis lors, M. Mariette, dans un travail sur la mère d'Apis[5], s'est occupé du même groupe, et a proposé la valeur *chef, maître, seigneur*, tout en conservant également la signification *dieu* dans certains cas.

1. *Todtenbuch,* chap. XVII, lig. 71.
2. *Todtenbuch,* chap. XVII, lig. 2.
3. *Todtenbuch,* chap. XVII, lig. 16.
4. Une inscription de Séti Ier, etc., note 18 [p. 45, note 6, et p. 65-68, du présent volume].
5. *Mémoire sur la mère d'Apis,* p. 25 et suiv.

Mais, plus récemment encore, M. Brugsch a publié sur le même sujet un mémoire[1] qui fait faire un très grand pas à l'étude de ce groupe difficile. Il démontre que l'hiéroglyphe ⊖, espèce de cercle marqué d'une échancrure, qui sert de déterminatif au mot PETOU, a la valeur numérique *neuf* dans l'indication des dates, et que cette même valeur doit lui être encore attribuée lorsqu'il est en combinaison avec le signe dieux. Les variantes rassemblées par l'habile égyptologue allemand sont concluantes; on peut d'ailleurs en citer beaucoup d'autres qui toutes tendent à prouver que ⊖𓏏𓊹𓊹𓊹 est l'équivalent de ⊖𓏏𓊹𓊹𓊹𓊹𓊹𓊹𓊹𓊹𓊹[2] et que l'une et l'autre de ces expressions d'occurrence si fréquente dans les textes religieux se rapportent à certains arrangements des dieux égyptiens par séries de neuf; il y avait des séries de neuf petits dieux et des séries de neuf grands dieux; les arrangements variaient selon les localités; les textes citent, par exemple, la série des neuf dieux de Thèbes, la série des neuf dieux d'Abydos; de même les divinités servant de cortège aux dieux principaux sont indiquées comme des séries de *petou neterou*, c'est-à-dire de neuf dieux[3].

Il y a lieu de remarquer, toutefois, que les monuments ne nous présentent pas d'exemples fréquents d'une suite de neuf dieux; les séries divines sont de nombres variables. Hérodote en connaissait trois : les huit premiers dieux, les dieux du second ordre au nombre de douze, enfin les dieux du troisième ordre issus de ceux du second. Aucun de ces arrangements ne concorde avec les données des monuments originaux; on n'y trouve du moins aucune série constante ni de huit, ni de douze dieux; il n'apparaît pas, quant à présent, que cette distribution des dieux en divers ordres

1. *Zeitschrift der Deutsch. Morg. Gesell.*, Band X, p. 668.

2. Comp. notamment le passage, *Todtenbuch*, CXXIV, lig. 5, avec l'endroit correspondant du Rituel gravé sur la tombe de Ramsès Hik-An, et publié dans le grand ouvrage de la Commission prussienne.

3. Voyez Greene, *Fouilles à Thèbes*, pl. V, lig. 14, 16, etc.

ait été un fait mythologique de quelque importance et soumis à une classification immuable.

Cette observation tend à faire penser que l'emploi de l'expression PETOU NETEROU n'était pas exclusivement limité à la désignation des séries de neuf dieux. L'une des vignettes du Rituel funéraire nous montre, à l'appui de cette opinion, le défunt offrant l'encens à trois divinités assises dont la légende PETOU NETEROU AA.T ne peut évidemment se lire *les neuf grands dieux*[1]. Elle indique simplement qu'ils font partie d'une série de grands dieux. Le groupe ⊖ 𓊹𓊹𓊹 PETOU NETEROU est d'ailleurs remplacé par 𓊹𓊹𓊹 *neterou*, les dieux, dans une variante de la légende de Ramsès II à Beit-Oually[2], et je conclus que, lorsque l'expression *Petou* est combinée avec l'hiéroglyphe dieux, elle désigne certaines associations de divinités dont la composition ni le rôle ne sont encore bien définis, mais dont l'ensemble embrassait tous les dieux de l'Égypte.

Mais le groupe qui nous occupe, exprimé soit phonétiquement, soit à l'aide du disque marqué d'une échancrure qui en est l'équivalent et le déterminatif le plus habituel, ne s'applique pas seulement à la désignation des séries divines; au nombre de ses acceptions les plus fréquentes, il en est une qui en fait un objet servant à la nourriture. Dans ce cas, le déterminatif ordinaire des pains entre dans la composition du groupe. Aussi M. Birch a-t-il le premier proposé la signification *pain*. Je préférerais le sens plus général d'*aliment, nourriture*. Un grand-prêtre d'Ammon-Râ, dont la magnifique momie est conservée au Musée de Besançon, outre d'autres importantes fonctions, était investi de la charge de ENSA MENMENOU EN POU-T[3] AS AA EN AMEN,

1. *Todtenbuch*, pl. XLI, rangée supérieure.

2. Voyez Champollion, *Notices*, Spéos d'Ammon à Beit-Oually, [t. I], p. 152 et 153.

3. Le groupe a ici pour déterminatif un objet rond placé au-dessus d'une espèce de guéridon ou d'autel.

c'est-à-dire *préposé aux troupeaux de la très sainte nourriture d'Ammon;* il s'agit sans doute de l'intendance de la mense du temple.

Le titre d'Osiris qui nous a arrêté « PETOU EN TO » se rencontre, dans les textes, le plus souvent sans déterminatif; quelquefois cependant avec le déterminatif Dieu. Dans quelques exemples, comme dans celui qui nous occupe, le disque échancré est deux fois répété. On rencontre même aussi le déterminatif de l'idée *nourriture,* mais le seul exemple que j'en connaisse est précédé de la préposition TJER, *depuis,* qui en fait une formule spéciale dont je dirai quelques mots. Dans ce cas, le déterminatif n'est qu'un pléonasme phonétique. Quoi qu'il en soit, cette variété de formes orthographiques complique la difficulté, et je suis loin de l'avoir résolue. Ammon-Râ[1], Mont[2] et Tonen[3] reçoivent, comme Osiris, le titre de PETOU EN TO qui me semble indiquer qu'ils appartiennent à l'ordre des dieux mondains. Dans tous les cas, il est certain que l'expression TJER PETOU TO est employée pour désigner une époque très ancienne, par exemple le commencement du monde, l'âge des dieux, rois de la terre, de même que la formule, si commune, TJER REK EN NETER, « depuis le temps de Dieu », qu'une variante antique[4] nous montre se rapportant au temps d'Osiris, roi de la terre, comme à l'époque la plus ancienne à laquelle la mémoire des hommes puisse se référer[5].

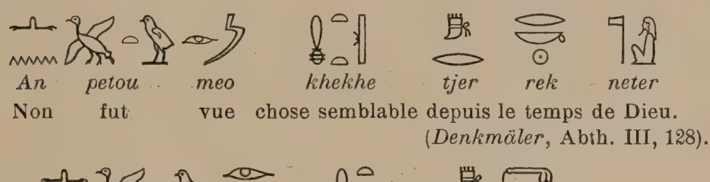
1. Champollion, *Notices* [t. I], p. 329.
2. *Denkmäler*, Abth. III, p. 273.
3. Champollion, *Notices* [t. I], p. 364.
4. *Papyrus Prisse*, p. 6, lig. 5.
5. Une excellente preuve du sens que je donne ici à la formule TJER PETOU TO se trouve dans une phrase à parallélisme des inscriptions de Silsilis : AN SEP MEO EM KHEKHE AN IRI SOUTENIOU KHEPER HA, « Jamais ne fut vue chose semblable depuis le cycle des dieux mondains; ne le firent pas les rois qui furent auparavant. »

Dans un hymne publié dans le recueil de Sharpe (*Egyptian Inscrip-*

Cette digression nous a éloignés de notre sujet. J'espère toutefois qu'elle ne sera trouvée trop longue que parce que je n'ai pu la conduire à une conclusion rigoureuse. Il ne faut jamais oublier, dans les études hiéroglyphiques, que tout

tions [t. I], pl. LV, 1), Osiris est invoqué en ces termes : « Osiris, dieu grand parmi les dieux, seigneur des seigneurs, maître des saints, TJER PETOU TO EM SOUTEN, *roi depuis le cycle des dieux mondains.* »

Il faut remarquer cependant que le groupe PETOU semble représenter une forme particulière du participe passif, dans des phrases comme celles-ci :



An petou meo khekhe tjer rek neter
Non fut vue chose semblable depuis le temps de Dieu.
(*Denkmäler*, Abth. III, 128).

Et *An petou iri-t khekhe tjer ha*
Non fut faite chose semblable auparavant.
(Mariette, *Choix de Monuments du Sérapéum*, pl. IV, l. 4).

Cette forme est analogue à , AN-TOU, dont je citerai également l'emploi dans un contexte curieux (*Denkmäler*, Abth. II, 43) :

« Moi, qui présente l'offrande et qui fais la consécration, qui aime mon père et qui suis dévoué à celui qui me fréquente, qui suis les délices de mon frère et de ma sœur et l'amour de mes serviteurs , AN-TOU SEP IRI-EW KENN-T NEB, *aucun des conseillers du roi n'en a fait autant* » (Litt. : Jamais a été faisant cela aucun des conseillers).

Je dois expliquer que je regarde les Keniou comme les compagnons du monarque, choisis, après l'âge de vingt ans, parmi les plus instruits des fils des nobles personnages, afin que le roi, constamment entouré d'hommes excellents, ne pût commettre rien de honteux ou d'indigne (Diodore, I, 57). Aussi ces KENIOU sont-ils fréquemment cités comme le type le plus élevé des hautes fonctions et de la faveur auprès des souverains. Dans l'énumération des personnages auxquels Ramsès adresse sa harangue (Greene, *Fouilles à Thèbes*, pl. I, lig. 13), ils sont nommés les premiers, avant les princes et les prêtres. Un pre-

dépend de la saine intelligence des textes et qu'une constatation grammaticale ou lexicographique est toujours un fait d'une certaine importance.

Après la qualification de dieu mondain, Osiris est assimilé à Atum, qui fait le bonheur des êtres parmi les dieux; nous aurons à revenir sur les rapports de ces deux formes du dieu Soleil; nous ne nous y arrêterons pas ici non plus que sur la qualification d'âme bienfaisante parmi les âmes. Nous arrivons ensuite à un passage qui montre Osiris investi des plus hautes fonctions de la divinité :

« C'est à son gré que s'alimente l'abîme des eaux célestes,
» que souffle le vent, et l'air respirable passe par ses narines;
» il aère l'espace et y répand la félicité en présidant à l'har-
» monie des astres. »

Ce qui suit montre encore une fois l'identité d'Osiris avec le Soleil : « il ouvre les grandes portes[1] (*les portes de l'ho-* » *rizon*) et reçoit l'adoration du ciel méridional et du ciel » septentrional; les constellations zodiacales se tiennent en » sa présence; il y réside tour à tour. C'est lui qui reçoit » l'hommage par l'ordre de Seb, le Saturne égyptien; les » dieux des différents ordres s'humilient devant lui, les élus » l'admirent dans son triomphe et la terre entière lui rend » honneur dans ses combats. » Ceci se rapporte à la grande lutte du Soleil contre le serpent, lutte éternelle que, selon

mier prophète d'Isis, nommé Nekht-Khem, se vante d'avoir servi le roi dans sa demeure : « Il n'y eut personne, dit-il, de plus grand que moi parmi les familiers du monarque (KENIOU) » (Prisse, *Monuments*, pl. XVII, 12). C'était, du reste, une espèce de formule banale, car j'ai rencontré, en termes presque identiques, l'épitaphe de Nekht-Khem, attribuée à un autre personnage qui se vante aussi qu'aucun des KENIOU ne lui fut supérieur. Les monuments nous enseignent que la faculté d'approcher de la personne royale était considérée par les Égyptiens comme la plus enviable distinction; les KENIOU jouissaient de ce privilège. D'après l'inscription d'Ahmès, chef des nautonneurs, lig. 6, il paraît que cette corporation importante avait un costume spécial.

1. Cf. *Todtenbuch*, XV, l. 44 : adoration à Atum : « Tu ouvres les portes de l'horizon..... »

les peintures funéraires, le Soleil était censé recommencer dans sa course quotidienne[1].

La toute-puissance d'Osiris au ciel et sur la terre, sa gloire, l'amour et les honneurs que lui accordent les mortels, sont célébrés dans les lignes suivantes. Puis il est proclamé le premier, l'aîné de ses frères, l'orgueil de son père Seb, l'amour de sa mère Nou.

La filiation de l'Osiris mondain était bien connue des Grecs : l'ordre des naissances des cinq dieux, enfants de la Rhéa égyptienne, tel que nous l'a transmis Plutarque[2], concorde parfaitement avec les témoignages des monuments originaux. Le Rituel[3], de même qu'un grand nombre de textes, nous représente Osiris comme le premier-né de Seb et de Nou. L'hymne de Khem-mès l'exprime très énergiquement :

TOUT EN SEB APE EN KHE-T NOU[4]
Engendré de Seb, le premier du sein de Nou.

L'hymne à Osiris, qui fait l'objet du 128e chapitre du Rituel, retourne la formule :

Si en Nou, si pou ape en Seb[5]
Le fils de Nou, c'est le premier fils de Seb.

Indépendamment de l'antériorité de naissance, Osiris est le supérieur de ses frères, ainsi que l'exprime très clairement l'hymne de Khem-mès :

HER SENOU-EW[6]
Le supérieur de ses frères,

et ce qui mérite une attention particulière, c'est que bien

1. Cf. *Todtenbuch*, xv, l. 39 : hymne au Soleil-Harmachis : « On chante ta gloire pendant que ta majesté combat. »
2. *Sur Isis et Osiris*, chap. XII.
3. *Todtenbuch*, chap. LXIX, l. 2.
4. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, [t. I], XCVII, 7.
5. *Todtenbuch*, chap. CXXVIII, l. 1.
6. Sharpe, *loc. cit.*, lig. 9.

qu'Osiris procède de Seb et de Nou et qu'il exerce sa puissance par l'ordre de Seb, il est néanmoins déclaré dans le même document :

AA ER TEW-EW OUSOR ER MAU-EW[1]
Plus grand que son père, plus puissant que sa mère.

On s'explique cette singularité en distinguant l'individualité de l'Osiris, roi du monde, de celle d'Osiris, forme spéciale du dieu suprême. Il est d'ailleurs à remarquer qu'Osiris est également le fils du Soleil. Au Rituel, il est question de l'enterrement d'Osiris par son père, le Soleil ; la stèle de Khem-mès, déjà citée, le nomme aussi fils d'Atum[2] ; nous avons déjà vu qu'Osiris est l'âme du Soleil, ce qui nous permet de compléter le sens de la 72e invocation du chap. 142 du Rituel ainsi conçue : Osiris, âme de son père[3]. D'ailleurs, Osiris, comme le Soleil lui-même, est increé : *c'est le seigneur qui se forme lui-même*, ainsi que nous l'enseigne encore l'hymne de Khem-mès[4]. L'oiseau *Wennou*, l'une des formes mystérieuses d'Osiris[5], ne doit, ainsi que le Soleil,

1. Le comparatif de supériorité s'exprime, dans les hiéroglyphes, par la particule ⊂⊃, ER, placée entre les deux termes. Cette forme, qui est celle de l'hébreu מ ou מן, s'est conservée dans le copte. **Ⲉϥϫⲟⲟⲣ ⲉⲣⲟⲓ** est l'équivalent de [hiéroglyphes], OUSOR ERO, *plus puissant que moi ;* seulement, partout ailleurs que devant les pronoms suffixes, la langue dérivée a adouci en ⲉ la préposition antique ER.

Pour le superlatif relatif, l'adjectif est simplement en état d'annexion avec son conséquent, comme, par exemple, dans la formule si fréquente AA EN NEKHTOU ou AA NEKHTOU, *le plus grand des vainqueurs* (Champollion, *Notices* [t. I], 50, 55, 76, etc.); la particule d'annexion EN ne s'exprimait pas toujours. De même en hébreu קְטֹן בָּנָיו, *qeton banaïou*, le plus petit de ses enfants.

2. *Todtenbuch*, XVII, l. 7.

3. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, [t. I], XCVII, l. 9.

4. Sharpe, *loc. cit.*, l. 11, 12.

5. *Todtenbuch*, chap. XVII, l. 10 : « Le Wennou, c'est Osiris résidant dans Héliopolis. »

sa naissance qu'à lui-même; et à ce titre il figure dans les peintures des coffres funéraires, comme un symbole du renouvellement continu des existences. On l'y voit quelquefois représenté avec le corps d'un sphinx et la légende : WENNOU KHEPER TJESEF, *le Wennou qui se crée lui-même*[1]. Ainsi que l'ont pensé quelques égyptologues, et notamment M. Brugsch[2], la fable antique du Phénix renaissant de ses propres cendres tire son origine du mythe mal compris du Wennou égyptien.

Il me serait impossible de chercher même à effleurer toutes les questions que soulève cette Genèse compliquée.

Les invocations qui suivent se rapportent au rôle providentiel d'Osiris : chef des ordres divins, il maintient la justice dans l'univers; c'est lui qui établit le fils à la place de son père. L'ordre hiérarchique et héréditaire de l'Égypte était ainsi placé sous la protection de ce dieu, et c'était là sans doute un des motifs principaux de la popularité et de la généralité de son culte. Lorsque le grand Ramsès reproche à ses soldats de l'avoir abandonné seul au milieu de l'armée ennemie, il fait ressortir leur ingratitude en leur rappelant les bienfaits dont il a comblé l'Égypte, et place au premier rang celui d'avoir veillé à la transmission régulière du titre des pères à leurs enfants[3].

Nous trouvons ensuite Osiris dans ses fonctions de castigateur des méchants : très vaillant, il renverse l'impie; invincible, il massacre son ennemi; il impose sa crainte à celui qui le hait; il emporte les boulevards du méchant. Le rôle d'Osiris, comme juge suprême, est connu depuis longtemps : c'est ce Dieu, nous dit l'hymne de Khem-mès, qui fixe les places des humains dans les régions d'outre-tombe.

Dans les représentations bien connues de la psychostasie

1. Momie de Sar-Amen, Musée de Besançon.

2. Brugsch, *Nouvelles recherches*, etc., p. 50, dans la *Zeitschrift der Deutsch. Morg. Gesell.*, 1856, p. 651.

3. E. de Rougé, *Poème de Pen-ta-Our*, p. 16.

égyptienne, c'est presque toujours Osiris qui préside au jugement et qui rend la sentence sur le rapport de Thoth, le scribe de la justice divine; néanmoins d'autres personnages divins le remplacent quelquefois dans ces redoutables fonctions. Ce sont toujours des dieux solaires et notamment Phra, Atum et Har-em-Chou[1] (Harmachis), trois divinités dont l'individualité n'est pas bien distincte, puisqu'on les trouve représentées par le même dieu portant le triple nom : Phra-Harmachis-Atum[2]. En adorant Phra-Harmachis, les Égyptiens l'invoquaient à la fois sous le nom de Phra et sous celui d'Atum[3].

Chepra, le scarabée divin, la forme spéciale du Soleil créateur, se confond également avec Harmachis et avec Atum. Le Rituel l'explique en termes précis[4], et on trouve Harmachis, nommé du triple nom : Phra-Chpera-Atum[5], qui montre l'identité fondamentale de ces quatre divinités. Les uns et les autres représentent directement le Soleil. Dans les peintures funéraires, le disque rouge s'échappant du sein de la déesse Nou reçoit quelquefois l'adoration sous les noms de Harmachis-Atum-Chepra, épervier divin, naviguant au ciel[6].

Harmachis-Phra est, comme Osiris, le seigneur de la longueur des temps, le dieu qui s'engendre lui-même[7]. Le Taureau de l'Occident, forme bien connue d'Osiris[8], est également confondu avec Harmachis dans les peintures

1. Momie d'Onkh-pi-shera, à la Bibliothèque publique de Besançon. Dans les peintures de ce sarcophage, la déesse Ma est représentée sans tête; le segment, signe du féminin, en tient lieu. Je ne crois pas que l'on ait encore reconnu sur d'autres monuments cette image de la justice acéphale dont parle Diodore : καὶ πλησίον τούτων εἴδωλον ἀκέφαλον ἑστάναι Δίκης (lib. I, xcvi).

2. *Papyrus Belmore*, dernière planche.

3. *Todtenbuch*, chap. xv, l. 36.

4. *Todtenbuch*, chap. xvii, l. 79-80.

5. Sharpe, *Egyptian Inscriptions* [t. I], pl. XLVI.

6. Momie de Sar-Amen, Musée de Besançon.

7. *Todtenbuch*, chap. xv, l. 3.

8. *Todtenbuch*, chap. i, l. 1; *id.*, chap. cxlviii.

funéraires[1]. Et cette identité est rendue certaine par le nom d'Osiris-Harmachis emprunté aux Litanies d'Osiris[2].

En continuant l'analyse de notre texte, nous trouvons de nouveau la mention de la paternité du dieu Seb, qui confie à Osiris le bonheur du monde. Puis Osiris intervient comme créateur de l'Univers. Je répète ici ce passage, l'un des plus intéressants de notre document :

« Il a fait ce monde de sa main, ses eaux, son atmosphère, » sa végétation, tous ses troupeaux, tous ses volatiles, tous » les poissons, ses reptiles et ses quadrupèdes. »

Il est remarquable que l'espèce humaine ait été exceptée dans cette énumération, mais il est à croire que d'autres textes combleront cette lacune, car Osiris remplit trop complètement le rôle suprême pour que la formation de l'homme ne lui ait pas été attribuée, aussi bien que les autres fonctions du Démiurge.

La création de l'homme est ordinairement rapportée à Num ou Chnumis, personnage divin qui semble appartenir à un système particulier; il ne figure pas du moins dans les textes ayant trait au mythe d'Osiris et à la guerre typhonienne, mais sa liaison avec les dieux solaires est suffisamment démontrée par le double nom NUM-RÂ, Num-Soleil, qui lui est souvent appliqué. A Silsilis[3], il est assimilé à Hapi-mou, le Nil céleste, le père des dieux, et la création des substances humaines au commencement lui est attribuée. Il est désigné à Dakké[4] comme l'auteur des races humaines et de la génération des dieux. Num se rapproche ainsi d'Atum qui, selon le Rituel, est le créateur des êtres apparus sur la terre, l'auteur de toutes les fécondations, le générateur des Dieux et son propre créateur[5].

1. Momie de Sar-Amen, Musée de Besançon. Le taureau est noir et blanc comme Apis; son nom Har-em-Chou est écrit à côté.
2. *Todtenbuch*, chap. CXLII, l. 22.
3. *Denkmäler*, Abth. III, 81.
4. Champollion, *Notices* [t. I], p. 112.
5. *Todtenbuch*, chap. LXXIX, l. 1.

En définitive, c'est toujours au Soleil lui-même qu'il faut faire remonter le rôle de créateur de l'humanité, quel que soit d'ailleurs le nom sous lequel les textes sacrés le désignent. Dans l'hymne poétique du grammate Ouishera, ce Dieu est salué du nom de mère de la terre, père des générations humaines, illuminant le monde par son amour[1].

Les lignes suivantes contiennent une magnifique glorification d'Osiris, en sa fonction de Soleil, illuminant le monde. « La terre, y est-il dit, rend hommage au fils de » Nou et goûte le bonheur lorsqu'il s'assied sur le trône de » son père; semblable au soleil brillant à l'horizon, il étend » la clarté à la face des ténèbres, il irradie la lumière par » sa double plume, il inonde la terre (de clartés) comme » le disque solaire du haut de l'empyrée. »

Nous passons maintenant à la partie de l'inscription qui nous fournit quelques informations sur le mythe de la mort et de la résurrection d'Osiris. Malgré le regrettable laconisme de ce passage, je ne crois pas qu'on en ait encore rencontré de plus explicite dans les textes originaux. Ici le rôle principal appartient à Isis.

Cette déesse, dit notre hymne, a pris soin de son frère et repoussé plusieurs fois ses propres ennemis[2]; il s'agit sans doute des luttes qu'elle eut à soutenir, en l'absence d'Osiris parti pour civiliser le monde. On sait qu'Osiris, à son retour, périt victime des embûches de Typhon. L'inscription passe sous silence les faits relatifs à cette trahison, ainsi qu'à la mort du dieu, mais elle nous représente l'illustre Isis, la vengeresse de son frère, cherchant le corps de son

1. Musée du Louvre, pilier n° 67. M. de Rougé a traduit une partie de l'inscription dans sa Notice des grands monuments du Louvre.

2. Les morts, nouveaux Osiris, avaient à subir les mêmes épreuves que ce dieu. Isis leur accordait ses soins, comme elle l'avait fait pour Osiris et pour Horus (*Todtenbuch,* CXLVI, l. 19-20). Devenu une seconde Isis, une troisième Nephthys, chaque défunt, affermi par la vertu de ces déesses, combattait Apophis et repoussait sa marche, comme Isis avait repoussé celle de ses ennemis (*Todtenbuch,* chap. C, l. 3, 4).

époux : « Elle le chercha sans se reposer; elle fit le tour du monde en se lamentant et ne s'arrêta pas sans l'avoir retrouvé. »

Plutarque nous parle du pèlerinage d'Isis à la recherche d'Osiris et des lamentations de cette déesse[1], mais les détails que nous donne l'historien grec ne concordent pas avec ceux que nous trouvons dans l'hymne d'Amenemha; le vent qu'Isis faisait avec ses ailes, selon ce dernier document, pourrait se rapporter, il est vrai, à la transformation de la déesse en hirondelle, conformément au récit de Plutarque. C'est sous la forme de cet oiseau qu'Isis volait, en poussant des cris de douleur, autour de la colonne dans laquelle était engagée l'arche d'Osiris. Mais rien n'éclaire le passage mystérieux qui parle de la lumière émise par la déesse.

Les fêtes commémoratives de la mort et de l'ensevelissement d'Osiris se célébraient avec un grand éclat. C'était, sans aucun doute, une des cérémonies les plus importantes de la liturgie égyptienne; les dévots assistants y rappelaient la douleur d'Isis, en imitant ses plaintes et en se frappant la poitrine[2]. Les lamentations de la déesse sont, du reste, fréquemment mentionnées dans les textes funéraires. Le Rituel, par exemple, parle de la nuit de l'ensevelissement pendant laquelle Isis se tint éveillée pour faire la lamentation sur son frère Osiris[3]. Dans les peintures d'un sarcophage conservé au British Museum, Nephthys est associée à la douleur d'Isis[4]. Le Rituel parle aussi des deux pleureuses qui firent la lamentation sur Osiris[5]. Ces deux déesses sont souvent représentées, dans l'attitude de la douleur, devant le symbole d'Osiris mort *qu'elles pleurent sans cesse* (AN-OERTOU)[6], à ce que dit la légende de ces sortes de peintures.

1. *Sur Isis et Osiris*, chap. XIII, XIV et XV.
2. Hérodote, I, chap. XL et XLI.
3. *Todtenbuch*, chap. XVIII, l. 33; XIX, l. 11; XX, l. 6.
4. Sharpe, *Egyptian Inscriptions* [t. I], pl. XLI.
5. *Todtenbuch*, chap. I, l. 5.
6. Momie de Sar-Amen au Musée de Besançon.

Après une courte allusion à l'ensevelissement d'Osiris, notre texte passe à la résurrection de ce dieu et nous fournit à ce sujet des données aussi nouvelles qu'inattendues :

« Isis, y est-il dit, fit les invocations de l'enterrement de » son frère; elle emporta les principes d'Osiris, en exprima » l'essence et refit un enfant qu'elle allaita d'un seul bras. »

Rien dans les renseignements que nous ont conservés les auteurs classiques ne nous faisait pressentir cette création nouvelle d'Osiris par sa sœur. Plutarque, qui nous parle avec le plus de détails à ce sujet, nous raconte qu'Isis, après avoir obtenu l'arche qui renferme le corps d'Osiris, se rendit à Buto, auprès de son fils Horus. Une nuit, la déesse étant absente, Typhon rencontra le corps d'Osiris, le reconnut et le coupa en morceaux qu'il dispersa. Isis les retrouva l'un après l'autre, à l'exception du phallus qui avait été dévoré par un oxyrrhinque. Elle enterrait séparément chaque membre retrouvé, ce qui fait qu'il y a plusieurs tombeaux d'Osiris; mais, d'après une autre version, la déesse faisait des images du dieu et les laissait dans chacune des villes par elle visitées, afin de cacher à Typhon la véritable sépulture de son frère[1]. Quant à la résurrection d'Osiris, Plutarque se contente de dire que ce dieu, étant revenu de l'Hadès, apparut à son fils Horus et l'exerça au combat[2]. Diodore rapporte une opinion d'après laquelle Osiris, sous la forme d'un loup, serait venu au secours d'Isis et d'Horus combattant Typhon[3].

On pourrait peut-être tenter un rapprochement entre cette circonstance singulière, rapportée par notre texte, qu'Isis allaita le nourrisson par un bras, et le passage dans lequel Plutarque raconte que la déesse allaita l'enfant de la reine de Byblos, en lui mettant dans la bouche le doigt au lieu du sein[4].

1. *Sur Isis et Osiris*, chap. XVII et XVIII.
2. *Sur Isis et Osiris*, chap. XIX.
3. Diodore, I, chap. LXXXVIII.
4. *Sur Isis et Osiris*, chap. XVI.

L'hymne ne nous dit rien de la part qu'Osiris ressuscité aurait prise à la guerre contre Seb, mais il nous montre le nouvel Osiris devenu fort dans la demeure de son père Seb et s'avançant intrépide et vengé au milieu de l'assemblée des dieux. Le dieu est nommé fils d'Horus, comme si Horus eût assisté Isis dans la résurrection d'Osiris; quant aux titres du fils d'Isis, né d'Osiris lui-même, ils s'expliquent aisément par la naissance nouvelle du dieu. Isis l'avait reformé à l'aide des éléments du corps inanimé d'Osiris. C'est là un curieux détail qui a bien son importance pour l'étude de ce point capital de la mythologie égyptienne.

La suite de l'inscription célèbre le triomphe du nouvel Osiris.

« Les dieux se joignent à lui et le proclament le maître » de toutes choses. » C'est précisément l'exclamation qui fut entendue lors de la naissance d'Osiris, selon le récit de Plutarque[1] : « Il assume le règne de la justice; il est investi » de tous les honneurs de son père Seb; en cette qualité, » il régit les deux mondes et juge la terre entière; il em- » brasse de son regard le ciel et la terre; les peuples policés » aussi bien que les nations barbares obéissent à ses lois. » C'est par lui que le soleil, l'air, les fleuves et les végétaux » perpétuent leurs bienfaisantes fonctions; il est le principe » de la fertilité et l'auteur de l'abondance qu'il distribue à » toutes les contrées. »

Tel est le rôle providentiel attribué à Osiris ressuscité; nous en avons, au surplus, rencontré les traits principaux dans les louanges de ce dieu, à la première partie de l'hymne. Ces bienfaits nombreux appellent naturellement une explosion de gratitude, et en effet le texte nous dépeint en couleurs vives la reconnaissante allégresse des mortels :

« Tous les hommes sont dans le ravissement, les entrailles » sont dans les délices, les cœurs dans la joie; tous rendent

1. *Sur Isis et Osiris*, chap. XII.

» gloire à ses bontés, sa tendresse environne les cœurs, » grand est son amour dans toutes les entrailles. »

L'antiquité classique connaissait le culte de reconnaissance et d'amour que les Égyptiens rendaient à Osiris. Je citerai ici un passage de la huitième élégie de Tibulle, dans lequel il est question de joyeuses cérémonies du culte de ce dieu, représenté comme la personnification du Nil et l'inventeur de l'agriculture :

Te canit, atque suum pubes miratur Osirim
  Barbara, Memphiten plangere docta bovem.
Primus aratra manu solerti fecit Osiris,
  Et teneram ferro sollicitavit humum.
Primus inexpertæ commisit semina terræ
  Pomaque non notis legit ab arboribus.
Hic docuit teneram palis adjungere vitem,
  Hic viridem dura cædere falce comam ;
Illi jucundos primum matura sapores
  Expressa incultis uva dedit pedibus.
Ille liquor docuit voces inflectere cantu,
  Movit et ad certos nescia membra modos.
Bacchus et agricolæ magno confecta labore
  Pectora tristitiæ dissoluenda dedit;
Bacchus et afflictis requiem mortalibus affert,
  Crura licet dura compede pulsa sonent.
Non tibi sunt tristes curæ nec luctus, Osiri,
  Sed chorus et cantus et levis aptus amor;
Sed varii flores, et frons redimita corymbis,
  Fusa sed ad teneros lutea palla pedes,
Et Tyriæ vestes, et dulcis tibia cantu
  Et levis occultis conscia cista sacris.

Après la joie des pieux, le texte passe au châtiment des méchants assimilés, comme toujours, aux ennemis d'Osiris; ils tombent sous la colère du dieu, au seul son de sa voix: la présence du fils d'Isis, qui a vengé son père, a fixé l'heure dernière du violent.

La fin de l'hymne répète, en les abrégeant, quelques-unes des idées exprimées dans la première partie : c'est un résumé des conséquences du triomphe d'Osiris et de la vertu de ses lois; les voies sont ouvertes, les mondes satisfaits, le mal disparaît, la terre est féconde, la justice est affermie et le péché puni!

Le fils d'Isis reçoit dans ce passage le nom d'Ounnefer, *l'être bon :* c'est une des appellations les plus fréquentes d'Osiris[1]. Plutarque nous en a conservé la transcription grecque, sous la forme altérée Ὄμφις, dont Hermæus fournit la valeur εὐεργέτης. Au dire du même historien, lors de la naissance d'Osiris, une femme nommée Pamyla entendit une voix proclamant le nom royal de ce dieu. Plutarque nous en a seulement transmis la traduction grecque εὐεργέτης[2]. Or, l'on sait que le cartouche royal d'Osiris est précisément Ounnefer, le justifié.

Ainsi la personnalité d'Horus s'absorbe dans celle d'Osiris, de même qu'Osiris se confond intimement avec les autres dieux solaires.

L'établissement de la religion d'Osiris et les dogmes de son inextricable mythologie paraissent bien antérieurs au développement du culte d'Ammon, qui ne prit de l'importance que sous la XVIII[e] dynastie, celle qui expulsa les Pasteurs. Encore y a-t-il lieu de remarquer que ce culte nouveau ne parvint jamais à modifier la liturgie funéraire et à s'y faire une place; le nom d'Ammon ne se rencontre pas dans le Rituel, si ce n'est dans les derniers chapitres qui appartiennent à une rédaction relativement récente. Du reste, Ammon, sous sa forme d'Ammon-Râ, se confondit bientôt avec le Soleil lui-même, et sous sa forme ityphal-

1. *Todtenbuch*, CXLVI, l. 11, 12 : « Je suis Horus, le justifié; je suis venu et j'ai vengé mon père Osiris-Ounnefer, le justifié, fils de Seb, enfanté de Nou. »

2. *Sur Isis et Osiris*, chap. XLII.

lique, avec les dieux osiridiens, puisqu'il personnifia Horus vengeur de son père Osiris[1].

Notons enfin que le fils d'Isis est comparé au Soleil quand il parle et à Thoth dans ses écrits, et nous aurons passé en revue les mentions les plus intéressantes de ce beau monument.

Dans cette analyse, je me suis borné à faire ressortir les données mythologiques du texte lorsque j'ai pu les appuyer soit sur les traditions classiques, soit sur des renseignements puisés à des sources originales. Je ne puis songer à aborder, quant à présent, les vues d'ensemble, pour lesquelles je ne suis nullement préparé. Le sujet est hérissé de difficultés; on n'y progressera qu'avec une extrême lenteur.

En considérant l'analogie intime qui semble confondre les unes dans les autres les divinités principales, on est amené à reconnaître que la notion fondamentale de l'unité de Dieu pouvait exister au fond des doctrines égyptiennes; mais cette notion n'appartenait vraisemblablement qu'au degré le plus élevé de l'initiation; elle était obscurcie, voilée sous la divinisation des facultés, des fonctions, des attributs et des symboles. Chacun d'eux constituait pour le vulgaire une divinité spéciale. Les Égyptiens divinisèrent en outre la terre, les astres, les espaces célestes et les localités imaginaires dont ils les avaient remplis : leur ciel et leur enfer regorgent de personnages divins. Tous les détails de la porte qui s'ouvrait sur le lieu du jugement[2], tous les agrès, toutes les parties de la barque mystique dans laquelle les morts étaient conduits à l'Hadès, l'eau sur laquelle elle glissait, le vent qui en enflait les voiles[3] étaient autant de divinités

1. Khem est Ammon, mari de sa mère; cf. notamment les légendes du temple de Wadi-Halfa. Champollion, *Notices* [t. I], p. 33 et suivantes. Comp. la définition donnée par le Rituel : « Khem est Horus, vengeur de son père Osiris » (*Todtenbuch*, XVII, l. 12; CXLV, l. 75). Khem est aussi invoqué sous le nom de Khem-Soleil (*Denkmäler*, III, 212).

2. *Todtenbuch*, chap. CXXV, lig. 52 et suiv.

3. *Todtenbuch*, chap. CI.

dont il fallait connaître et énoncer les noms compliqués.

Sans doute l'Égyptien, versé dans la science sacrée, savait s'affranchir des apparences, mais la foule ignorante poussait jusqu'au fanatisme le culte de symboles innombrables, choisis souvent parmi des objets grossiers ou nuisibles. C'est à propos de ce polythéisme superstitieux que Juvénal a pu dire avec raison :

..... Qualia demens
Ægyptus portenta colat[1] !

Réduits en Égypte à la condition servile, les Israélites y connurent surtout les croyances populaires. Aussi furent-ils prompts à relever dans le désert l'effigie du bœuf sacré adoré à Memphis et à imiter les fêtes joyeuses dont ils avaient été témoins[2].

Mais ne perdons pas de vue que, cachées sous de bizarres symboles, il y avait une doctrine mystérieuse dont Plutarque nous affirme la haute sagesse[3] et une saine morale qui parle la langue de l'Évangile[4]. Cette doctrine, cette morale, nous devons nous efforcer d'en retrouver les codes oubliés depuis tant de siècles. Nous y parviendrons en perfectionnant de plus en plus l'instrument que Champollion nous a mis entre les mains.

1. Juvénal, *Satire XV*e.
2. *Exode*, chap. xxxii, versets 4, 6, 18 et 19.
3. *Traité sur Isis et Osiris*.
4. Voyez *supra*, p. 117, note 1.

INTRODUCTION
A L'ÉTUDE DES HIÉROGLYPHES

PAR S. BIRCH, ESQ.

CONSERVATEUR DU MUSÉE BRITANNIQUE[1]

L'Égyptologie constitue aujourd'hui un rameau important de la science archéologique; elle compte, au nombre de ses adhérents actifs, des savants dont le nom fait autorité en Europe, et dont les travaux, en portant les limites de la science bien au delà du point où les avait laissées Champollion, ont démontré l'excellence de la méthode de cet illustre maître.

Toutefois l'exhumation complète de la langue et de la littérature de l'ancienne Égypte est une œuvre qui exigera encore beaucoup de temps et d'efforts; il serait véritablement utile de déblayer l'accès de la science nouvelle, afin d'y convier un plus grand nombre de travailleurs. C'est en effet l'un des plus grands obstacles pour le débutant que le manque de direction dans ses premiers pas; les travaux des continuateurs de Champollion sont pour la plupart disséminés dans des revues scientifiques en France, en Angleterre, en Allemagne et en Italie; ils sont peu connus en général, et il est assez difficile de se les procurer. Depuis la *Grammaire* de Champollion, il n'a été publié en France aucun ouvrage méthodique. Aussi l'étude des procédés perfectionnés d'analyse à l'aide desquels les dernières traductions ont été faites est à peu près impossible; l'étudiant est obligé d'y arriver de lui-même et de dépenser ainsi,

1. Publié dans la *Revue Archéologique,* 1re série, 1857, t. XIV, p. 445-476.

sans utilité pour la science, des efforts qui auraient pu contribuer à la faire progresser. On ne peut acquérir l'intelligence des textes égyptiens qu'au moyen d'un travail lent et pénible de comparaison : il faut chercher et comparer entre eux tous les passages dans lesquels on parvient à rencontrer un mot inconnu, une forme nouvelle, jusqu'à ce qu'on se soit rendu compte des valeurs diverses de ce mot ou de cette forme. S'il ne préserve pas absolument de l'erreur, ce procédé fournit toujours un moyen sûr de correction : c'est le véritable instrument de progrès. Il a produit, entre les mains de MM. de Rougé en France, S. Birch en Angleterre, et H. Brugsch en Allemagne, des résultats considérables, et en promet de plus abondants encore. Mais on conçoit que la justification complète des traductions obtenues par cette méthode comporterait l'exposition des comparaisons nombreuses sur lesquelles le traducteur s'est appuyé, et, par suite, un allongement considérable des compositions et l'introduction dans le texte d'une foule de mots et de phrases hiéroglyphiques, ce qui est toujours difficile et souvent même impraticable.

Un ouvrage qui enrichirait la grammaire et le vocabulaire de tous les résultats acquis rendrait à la science le service le plus éminent, car c'est grâce à ce défaut de systématisation que les adversaires de cette méthode, et même certains égyptologues attardés, ont pu essayer de jeter des doutes sur les traductions publiées par les interprètes les plus actifs des hiéroglyphes. Ces critiques n'auront de valeur que lorsqu'elles auront revêtu la forme de discussions analytiques et comparatives. Il est d'ailleurs très désirable qu'elles se produisent sous cette forme, car elles contribueront alors puissamment au progrès, tandis que, bornées à de vagues suggestions, elles ont le fâcheux résultat de favoriser l'indifférence des non-initiés et le découragement des débutants.

A défaut de l'ouvrage méthodique dont la nécessité me paraît démontrée, les personnes qui voudraient entrer dans cette étude pourront consulter avec profit le *Précis historique et grammatical des Hiéroglyphes*, que M. S. Birch a publié au commencement de cette année[1], et dans lequel il a exposé avec ordre et correctement

1. *An Introduction to the Study of the Egyptian Hieroglyphics*, by Samuel Birch; en appendice à l'ouvrage de sir J. Gardner Wilkinson, *The Egyptians in the Time of the Pharaohs*, London, 8vo, 1857, p. 175-282.

expliqué les premiers éléments du système. L'exposition de toutes les règles de syntaxe et des formes littéraires aujourd'hui reconnues n'entrait pas dans le cadre trop étroit que l'auteur s'est imposé, mais il y a rassemblé avec une érudition remarquable les indications de toutes les sources anciennes et modernes, depuis les stériles tentatives des devanciers de Champollion jusqu'à la découverte de la méthode et à l'énumération des travaux des égyptologues qui ont marché sur les traces du maître. Ceux des adversaires du système n'y sont même pas oubliés. C'est en un mot une étude bibliographique dont l'utilité n'a pas besoin d'être recommandée.

La comparaison des travaux d'Young et de Champollion y est traitée avec l'autorité puissante qui s'attache au nom de M. Birch, comme égyptologue éminent et comme compatriote du célèbre docteur. Son témoignage honorable sera probablement le dernier mot dit dans cette question, ravivée par une polémique récente.

Sous l'inspiration de ces appréciations, j'ai sollicité et obtenu de M. Birch l'autorisation de publier la traduction suivante de la première partie de son travail[1].

Chalon-sur-Saône, 15 juillet 1857.

---

§ 1. DÉFINITION DES HIÉROGLYPHES

L'antiquité a appelé du nom d'*hiéroglyphes*, qui signifie littéralement *sculptures sacrées*, les signes au moyen desquels les Égyptiens exprimaient les mots de leur langue. Cette dénomination semble indiquer qu'on les considérait comme restreints à l'expression des sujets sacrés. On a cru longtemps aussi que les hiéroglyphes étaient uniquement symboliques; ils sont en effet composés de petites images ou miniatures d'objets divers, ce qui a fait penser que, dans l'origine, ils ont dû constituer une écriture figurative dans laquelle l'image

1. J'avertis que j'ai complété les nomenclatures bibliographiques de M. Birch, en y ajoutant l'indication de tous les écrits qui ont été publiés sur les hiéroglyphes depuis l'impression de son ouvrage.

des objets ou d'une partie de ces objets représentait soit directement l'idée de ces objets eux-mêmes, soit, par allusion ou par métaphore, des idées différentes.

En définitive, on entend aujourd'hui par *hiéroglyphes* tous les signes écrits, sculptés ou peints sur papyrus, sur pierre ou sur toute autre substance, qui composaient l'écriture des anciens Égyptiens.

D'après les principaux auteurs de l'antiquité classique, les Égyptiens possédaient deux espèces d'écriture : l'*écriture sacrée*[1] ou *hiérographique*[2], aussi nommée l'*écriture des dieux*[3] ou *hiéroglyphique*[4], et l'écriture populaire, nommée *démotique*[5], *démode*[6], *enchoriale*[7] ou *épistolaire*[8]. Clément d'Alexandrie appelle la première : le mode *hiératique* ou *sacerdotal* de l'écriture, la seconde, l'*épistolographique* ou *épistolaire*.

Dans le premier de ces systèmes, les idées ne sont pas exprimées par ces signes abstraits que nous appellons lettres alphabétiques, mais par des images empruntées à tous les objets de la nature et des arts. Les Égyptiens, considérant la voûte étoilée des cieux, l'homme dans ses fonctions diverses, les royaumes infinis de la nature, les instruments et les produits multipliés de l'industrie humaine, trouvèrent, dans la représentation des objets de ce vaste ensemble, les éléments du système graphique à l'aide duquel ils portaient les récits du passé à la connaissance du présent et les conservaient à la postérité. La méthode qu'ils employaient

1. Hérodote, II, 36; Diodore, III, 3; Pierre de Rosette, l. 54 du texte grec.
2. Manéthon dans le Syncelle, *Chronographia*, 40.
3. Manéthon dans le Syncelle, *Chronographia*, 40.
4. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, V, p. 657.
5. Hérodote, II, 86.
6. Diodore, III, 3.
7. Pierre de Rosette, texte grec, l. 54; *Inscription de Turin*.
8. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, V, p. 657; Lepsius, *Annales de l'Institut archéologique*, 1837, p. 18.

constitue un développement perfectionné de l'écriture figurative, dont on trouve seulement deux autres exemples dans le monde, savoir : l'*écriture mexicaine,* écriture figurative dans sa formule la plus simple et sans organisation distincte, et l'*écriture chinoise*, dont la structure est même plus avancée que celle des hiéroglyphes, car les signes n'y représentent souvent que des sons et sont toujours tracés d'une manière entièrement conventionnelle.

Il y a deux classes principales d'hiéroglyphes : ceux qui représentent les idées et qu'on nomme *idéographiques,* et ceux qui expriment les sons, c'est-à-dire les *hiéroglyphes phonétiques*. Les premiers dérivent directement du système de l'écriture figurative, tandis que les seconds forment un syllabaire parfait au moins en ce qui concerne le dialecte sacré.

Il est très probable que, dans l'origine, l'écriture n'était composée que de signes figuratifs ou idéographiques, mais tous les monuments, même ceux de l'époque la plus reculée, présentent les deux systèmes mélangés dans les inscriptions, et c'est seulement par induction et d'une manière hypothétique qu'on est porté à admettre l'existence antérieure de l'écriture figurative pure.

§ 2. ORIGINE DES HIÉROGLYPHES. — ANALOGIES DE LA LANGUE

Les Égyptiens regardaient les hiéroglyphes comme étant d'invention divine. Plutarque, en rapportant l'opinion qui les fait remonter jusqu'à Thoth (Hermès des Grecs), s'exprime de manière à faire penser qu'il connaissait l'existence de l'alphabet égyptien. « Hermias, dit-il, nous apprend qu'Hermès fut l'inventeur des lettres en Égypte. Ainsi, pour représenter la première lettre, les Égyptiens figuraient un Ibis, oiseau consacré à Hermès[1]. » On trouve en effet l'Ibis employé comme équivalent du mot Aah (la lune, en égyp-

1. *Symposion,* IX, 1.

tien) ou de la lettre A, en ce qu'il sert à écrire le nom du dieu Thoth ou Hermès[1].

Diodore nous apprend aussi qu'Hermès fut le secrétaire (ou *scribe*) d'Osiris et l'inventeur des lettres[2]; le même fait est attesté dans le faux Sanchoniaton[3]. Dans les légendes hiéroglyphiques, Thoth reçoit les titres de scribe des dieux, seigneur des *paroles divines*, c'est-à-dire des hiéroglyphes.

L'usage des hiéroglyphes remonte à une très haute antiquité, et les formules originelles, consacrées par la religion, s'en conservèrent implicitement d'âge en âge; elles constituèrent une langue particulière différente de la langue parlée, de la même manière que le *pracrit* diffère du *sanscrit*, et le chinois de Confucius du chinois usuel. Il y avait donc le dialecte ancien ou sacré et le dialecte moderne ou commun, qui se distinguaient l'un de l'autre par quelques particularités; leur fonds commun constitue un idiome intermédiaire entre la famille sémitique et la famille indo-germanique. La structure du langage se rapproche en effet de celle des langues sémitiques, et notamment du chaldéen et de l'hébreu. Mais les mots qui composent le corps de la langue se rapportent en partie aux racines indo-germaniques. L'emploi du dialecte sacré semble limité aux formules religieuses et aux légendes pompeuses des souverains de l'Égypte; les discours et les récits sont écrits dans le dialecte commun dont la

1. Je ne puis partager les opinions de M. Birch sur la valeur alphabétique A de l'Ibis, dont le nom hiéroglyphique, déjà connu de Champollion, est [hiéroglyphes] HÎB, copte ϩιπ. Placé sur le support d'honneur, ce même oiseau sert effectivement à nommer le dieu Thoth, [hiéroglyphe], mais non le dieu Aah (*lune*), forme dérivée de Thoth qui a son orthographe spéciale. L'Ibis était consacré à Thoth, mais l'hiéroglyphe qui représente la lettre A est l'aigle. Le renseignement d'Hermias n'est pas complètement exact. (*Note du traducteur.*)

2. Cory, *Ancient Fragments*, p. 8, 9.

3. Ouvrage qu'on a supposé pré-adamite, Smith, *Dissertation*, in-8°, 1842.

construction se rapproche du copte. Vers l'époque de la XIX[e] dynastie, il s'y mêla un certain nombre de mots d'origine araméenne.

§ 3. NOTIONS DES ANCIENS SUR LES HIÉROGLYPHES

Bien que la langue parlée se rapprochât de la famille sémitique, les Israélites ne la comprenaient pas : Joseph conversait avec ses frères à l'aide d'un interprète. La langue égyptienne est constamment mentionnée comme étrange et inintelligible. On ne trouve dans l'Écriture-Sainte que de très obscures allusions aux hiéroglyphes; cependant plusieurs mots empruntés à l'égyptien se rencontrent dans les livres les plus anciens de la Bible.

Il est difficile d'admettre que les singularités de la langue hiéroglyphique aient été complètement ignorées d'un peuple aussi curieux et aussi intelligent que les Grecs. Lorsque les factoreries grecques, établies sur la côte, eurent acquis de l'importance, il dut se former une race de gens de *demi-caste* servant d'interprètes, à l'instar des linguistes chez les Chinois et des drogmans chez les Turcs. L'enrôlement des mercenaires grecs, les *hommes de bronze*, conseillé par l'oracle à Psammétichus, ouvrit d'ailleurs une ère nouvelle aux relations de l'Égypte. Après l'assujettissement complet du pays à la domination des Perses, l'écriture cursive, dite démotique ou enchoriale, introduite deux siècles auparavant dans les transactions judiciaires et commerciales, devint d'un usage général, et les communications furent alors si faciles, qu'Hécatée (521 av. J.-C.) et Hérodote (456 av. J.-C.) qui, sous la protection des Perses, parcoururent l'Égypte en sécurité, n'éprouvèrent aucune difficulté pour converser, à l'aide de leurs interprètes, avec les prêtres les plus éclairés, et qu'ils purent obtenir des traductions d'inscriptions monumentales et de rouleaux de papyrus.

S'il est vrai cependant que les Grecs firent en général peu

d'attention au mécanisme curieux d'une langue si essentiellement distincte de toutes les autres, il faut en rechercher la cause dans leur mépris pour la philologie et pour l'étude des langues. Avec quelle lenteur, même aujourd'hui, cette étude ne progresse-t-elle pas? De tant de voyageurs qui, depuis la résurrection de la science, ont parcouru la terre d'Égypte, en est-il beaucoup, même parmi les plus éminents, qui aient copié une ligne d'hiéroglyphes avec exactitude ou qui aient analysé une inscription avec succès?

La dernière école philosophique avait cependant étudié profondément la philosophie et les sciences de l'Égypte; elle a dû connaître la nature du langage dans lequel les traités en avaient été écrits. Démocrite, l'un des plus anciens écrivains ioniens, qui vivait vers la XXXe Olympiade (459 av. J.-C.), avait composé une dissertation sur les caractères sacrés de Méroé, et une autre sur ceux de l'obélisque du roi Achicharas à Babylone[1]. Ni l'une ni l'autre de ces compositions n'est parvenue jusqu'à nous. Ce ne fut toutefois qu'au temps des Ptolémées qu'on commença sérieusement à s'occuper d'étudier la langue égyptienne. Dès les premières années du règne de Philadelphe, les Grecs avaient bien compris l'importance de cette étude. Ératosthène, gardien de la Bibliothèque d'Alexandrie, a laissé une liste des rois accompagnée de la traduction de leurs noms. Manéthon, savant prêtre de Sébennyte, avait été chargé de composer un précis de l'*Histoire et de la chronologie de l'Ancien-Empire égyptien*, ouvrage qu'il enrichit de notes philologiques et qu'il traduisit très probablement lui-même en grec.

Les actes publics, même ceux des prêtres grecs du pays, étaient à cette époque traduits en caractères sacrés, et l'écriture démotique était d'un usage journalier pour les conventions légales, les comptes et les affaires privées. Les *trapézites* ou notaires dressaient les contrats en double

1. Diogène Laerce, *Vie de Démocrite*, p. 650, Éd. Casaubon; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 69.

expédition, l'une en grec pour l'usage officiel et pour les Grecs, l'autre en démotique pour les Égyptiens. Des professeurs spéciaux enseignaient alors aux Grecs la langue égyptienne, mais à la cour la langue et la philosophie grecques étaient dominantes, et la race conquise ne se servait plus des hiéroglyphes que pour les sujets sacrés. Il ne nous est resté de cette époque aucune œuvre de poésie, de philosophie ou d'histoire écrite en hiéroglyphes; les formules des rituels témoignent elles-mêmes d'une décadence notable sous le rapport du style et de l'écriture. Abattu et avili par l'oppression de deux dynasties étrangères, le peuple semblait avoir perdu le ressort puissant de ses dogmes antiques et se rattachait cependant avec ténacité à une théosophie défaillante.

Cependant l'étude de la langue nationale des Égyptiens continua à progresser; des souverains éclairés se glorifiaient de connaître les langues étrangères; le célèbre Mithridate en parlait plusieurs, et la fameuse Cléopâtre, sept, au nombre desquelles était l'égyptien.

A mesure que le fleuve de l'histoire s'élargit, nous obtenons des renseignements plus complets sur les connaissances des anciens. Chérémon, gardien de la Bibliothèque du Sérapéum, avait compilé un dictionnaire des hiéroglyphes, dont le moine byzantin Tzetzès nous a conservé quelques fragments[1]; dans

1. C'est M. Birch lui-même qui a découvert dans Tzetzès les importants fragments dont il parle ici, et qui donnent l'explication antique de vingt signes hiéroglyphiques. Le travail de M. Birch a été imprimé dans la *Revue archéologique* (8e année, p. 13), avec un commentaire de M. Charles Lenormant. Depuis lors, les progrès de la science ont ajouté de nouvelles preuves à l'appui de l'exactitude des définitions données par Chérémon. Ainsi la femme jouant du tympanum, qu'il dit signifier *joie*, est le déterminatif du mot NEHAM, équivalent de l'hébreu נָעֹם et signifiant précisément *se réjouir* (voyez Chabas, *Note sur l'explication de deux groupes hiéroglyphiques*, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. III, p. 169 [cf. p. 12-17, du présent volume]). L'arc, donné par Chérémon comme

ses *Ægyptiaca*, l'historien Diodore parle également des hiéroglyphes, et donne l'explication de quelques symboles; à son tour, le voyageur Strabon les mentionne en passant. On trouve enfin dans Tacite, l'historien des empereurs, la traduction des monuments de la ville aux cent portes, telle qu'elle fut présentée par les prêtres à Germanicus. Mais, à Rome même, la connaissance des hiéroglyphes était chose si rare, que l'un des empereurs offrit, dit-on, une récompense pour l'interprétation d'un obélisque.

Il est à regretter que l'encyclopédie de Pline ne contienne aucun renseignement digne d'attention sur l'écriture sacrée. Cet auteur discute les prétentions rivales des Assyriens et des Égyptiens à l'honneur de la découverte de l'écriture, mais il ne dit rien de la nature des hiéroglyphes dont, à l'exemple de beaucoup d'autres écrivains, il se borne à mentionner l'existence, à propos de la description historique et artistique des monuments du pays, et notamment des obélisques amenés à Rome. De ces recherches, il ne ressort rien d'important pour la philologie.

Après Pline, les hiéroglyphes deviennent encore moins connus, et Horapollon ou Horus-Apollon est le seul écrivain qui jette quelque lumière sur cette branche de la littérature pendant les siècles de la décadence de Rome. Il nous reste de cet auteur deux livres sur les hiéroglyphes[1], dont l'un

exprimant la *rapidité*, se lit en hiéroglyphes PAT, et se trouve souvent précédé de son équivalent phonétique PT; c'est le thème antique du copte πωτ, courir (voyez *Todtenbuch*, chap. XCII, l. 2, et Prisse, *Monuments égyptiens*, pl. XVII, l. 12). Ce mot signifie également *écarter, étendre*. Enfin, le vieillard, auquel le grammate alexandrin attribue la signification *ancien*, est précisément le déterminatif du groupe AOU, copte ⲁⲓⲁⲓ, *senescere*. La forme hiératique de ce signe est très caractérisée; elle ne permet pas la confusion qui s'est faite souvent entre sa forme hiéroglyphique et celle de l'hiéroglyphe *chef, seigneur*.

(*Note du traducteur.*)

1. Horapollon, *Hieroglyphica*, éd. Leemans, 8°, Leyde, 1836.

contient l'explication correcte d'un certain nombre de signes; l'autre est plutôt un recueil d'emblèmes romains que d'hiéroglyphes égyptiens. De même que Chérémon, Horapollon s'étend sur l'emploi singulier de figures d'animaux et d'autres objets pour exprimer les idées et sur la signification étymologique ou ésotérique de certains signes. Son siècle, celui de Philippe (249 de notre ère), alors que le drapeau du paganisme, à son déclin, était aux mains des néo-platoniciens, accueillait avec faveur les explications rationalistes des antiques notions ésotériques de croyance. Les *Hieroglyphica* de cet écrivain sont plutôt un traité de ce genre qu'un commentaire pratique pour l'étude.

En descendant davantage dans les temps de l'Empire, on voit avec étonnement que le tombeau de Gordien avait pu recevoir une inscription en grec, en latin, en persan et *en égyptien*[1]. Même à l'époque de Constantin, la connaissance des hiéroglyphes n'était pas complètement perdue, car Ammien-Marcellin put encore introduire dans son Histoire de Julien l'Apostat la traduction en grec, attribuée à Hermapion, des inscriptions d'un obélisque amené à Rome par l'empereur Constance[2]. Un autre auteur du IIIe siècle, Julius Valens, nous a également conservé un abrégé des inscriptions d'un obélisque élevé par Sésostris en l'honneur de Sérapis[3].

Les hiéroglyphes portèrent naturellement ombrage au christianisme qui se développait alors rapidement en Égypte. Aussi le premier soin de l'Église fut-il d'introduire l'usage d'un alphabet nouveau, composé de lettres grecques et de quelques caractères conventionnels, afin de supprimer l'antique écriture remplie des signes idolâtriques de la croyance nationale. Les Pères de la primitive Église n'attachèrent pas aux hiéroglyphes un plus grand intérêt que les moines zélés de la Castille et de l'Aragon à l'écriture figurative des Mexicains.

1. Capitolin, *Vie de Gordien*.
2. Ammien-Marcellin, XVII, 4.
3. Mai, *Clas. Vet.*, 8°, Romæ, 1835, t. VII, p. 99, 100.

Au temps de Clément d'Alexandrie (A. D. 211), les hiéroglyphes étaient passés à l'état de langue morte. Cet auteur nous rend compte en ces termes de la méthode suivie pour l'étude de cette langue :

« Ceux qui, parmi les Égyptiens, reçoivent de l'instruction » apprennent avant tout le genre de lettres égyptiennes qu'on » appelle *épistolographique;* en second lieu, l'*hiératique* » dont se servent les hiérogrammates, et enfin l'*hiéro-* » *glyphique.* L'hiéroglyphique (est de deux genres), l'un, » *cyriologique,* emploie les premières lettres alphabétiques, » l'autre est *symbolique.*

» La méthode symbolique se subdivise en plusieurs » espèces : l'une représente les objets au propre, par imi- » tation; l'autre les exprime d'une manière tropique; la » troisième se sert entièrement d'allégories exprimées par » certaines énigmes. Ainsi, d'après ce mode, les Égyptiens » veulent-ils écrire le soleil, ils font un cercle, la lune, ils » tracent la figure d'un croissant. Dans la méthode tropique, » changeant et détournant le sens des objets par voie d'ana- » logie, ils les expriment soit en modifiant leur image, soit » en lui faisant subir divers genres de transformations. C'est » ainsi qu'ils emploient les anaglyphes quand ils veulent » transmettre les louanges des rois sous forme de mythes » religieux. Voici un exemple de la troisième espèce qui » emploie des allusions énigmatiques : les Égyptiens figurent » les *autres* astres par des serpents, à cause de l'obliquité » de leur course, mais le soleil est figuré par un scarabée[1]. »

D'après ce passage, voici quelle serait, selon Clément d'Alexandrie, la division des éléments de l'écriture :

Hiéroglyphes.		*Méthodes d'écriture.*
Alphabétiques.	Mimiques.	Épistolaire.
	Tropiques.	Hiératique.
	Énigmatiques.	Hiéroglyphique.

1. Clément d'Alexandrie, *Stromates,* traduction de M. Letronne,

Dans le siècle suivant (A. D. 304), Porphyre[1] donne la division suivante dont la signification n'est pas très claire :

Épistolaire.	Cœnologique.
Hiéroglyphique.	Énigmatique.

Sous le nom de *Livres Hermétiques*, les Grecs connaissaient l'existence d'un grand nombre d'ouvrages en langue égyptienne. Clément d'Alexandrie[2] cite notamment deux ouvrages d'Hermès sur la musique, contenant, l'un, une collection d'hymnes aux dieux; l'autre, les institutions de la vie du roi; quatre sur l'astronomie, l'un desquels donnait une liste des étoiles fixes, un second les phénomènes du soleil et de la lune; les deux derniers avaient pour objet le lever des étoiles. Un autre livre contenait un traité de cosmographie et de géographie, la marche du soleil, de la lune et des cinq planètes, la chorographie de l'Égypte, le cours du Nil, le compte des revenus des temples et les terres qui leur étaient affectées avec l'indication des mesures et des conditions requises pour les choses sacrées. Un livre traitait de la marque des victimes et de l'éducation de la jeunesse; dix, des honneurs à rendre aux dieux et des autres actes du culte égyptien, tels que les sacrifices, les prémices, les vœux, les cérémonies, les fêtes, etc.; enfin dix autres embrassaient les lois du pays et des dieux et l'instruction des prêtres. Il y avait en tout quarante-deux livres hermétiques, dont trente-six avaient pour sujet les connaissances philosophiques des Égyptiens, et les six autres la médecine.

Quelques-uns des titres des livres hermétiques sont par-

dans le *Précis du système hiéroglyphique* de Champollion, 2e édition. Voyez Goulianoff, *Archéologie égyptienne*, 8°, Leipzig, 1839, p. 300, 1er tableau. On a beaucoup discuté sur la signification du mot grec στοιχεῖα (voyez *Encycl. brit.*, 7e édition, 1842, t. XI, p. 298, note 2); ce mot semble désigner le nom ou le son des lettres de l'alphabet.

1. *Vie de Pythagore,* ch. XI, XII.
2. Clément d'Alexandrie, *Stromates,* l. VI, 4, p. 633.

venus jusqu'à nous. Ce sont les suivants : *Physique, Origine,* la *Clef,* le *Vase,* le *Mot caché, Sur la nature universelle, A son esprit, Harangue à Tat, à Ammon, à Asclepios, l'Asclépios*[1], *la Vierge du monde* ou *la Harangue sacrée d'Isis à Horus*[2], et *la Réponse d'Horus à Isis*[3], les *Lettres d'Esculape au roi Ammon, Panarétos* ou *Sur toutes les vertus*[4], *les Kyranides*[5]. Selon Manéthon, il y aurait eu 36,525 livres hermétiques, mais on sait aujourd'hui que ce chiffre est une indication astronomique[6].

Le roi Suphis, le célèbre Chéops, qui construisit la grande pyramide, composa des ouvrages théologiques[7]. Le fils de Menès, Athothis, qui était médecin, écrivit sur l'anatomie[8]. Néchepsus ou Nécho, l'aïeul de Psammétichus, traita de l'astrologie, de la physique et de la médecine[9].

D'autres ouvrages avaient pour auteurs des prêtres et des scribes[10]. Le prophète Bytis, à Saïs, traduisit en hiéroglyphes

1. Zoega, *De Origine et Usu Obeliscorum,* p. 515.
2. Zoega, *op. l.,* p. 39.
3. Iamblique, *De Mysteriis;* Cyrille, l. I et II, *Contra Julianum;* Lactance, *Institutio divina,* l. I, II, IV, VII ; saint Augustin, *De Civitate Dei,* VIII ; Syncelle, *Chronographia*, Stobée ; Galien, VI, p. c. I.
4. Fabricius, *Bibliotheca Græca*, c. VIII, 5, 6, p. 64.
5. Zoega, *op. l.*, p. 515.
6. Syncelle, *Chronographia*, p. 51.
7. Syncelle, *Chronographia*, p. 56.
8. Syncelle, *Chronographia*, p. 54. — Cet ouvrage d'Athothis sur l'anatomie existe probablement encore, au moins en partie, dans les dernières pages du *Papyrus médical de Berlin.* A la page 15 de ce précieux manuscrit commence une *Collection de préceptes médicaux, trouvée sous les pieds d'Anubis, à Sokhem, dans les temps du roi Tot.* Le commencement de cet ouvrage traite de certains véhicules agissant par paires, et portant le souffle vital ⲛⲓϥⲉ ⲛ̄ ⲱⲛϧ, de la tête au cœur et à tous les membres. (*Note du traducteur.*)
9. Galien, *De Simplic.,* IX, II, 19 ; Aétius, *Tetrab.*, I, 2 ; Fabricius, III, 20, *s. v.,* 36, 47 ; IV, 3, 19 ; Pline, *Hist. nat.*, II, 23.
10. Notamment celui que Zoega attribue à Ammon. Voyez Justin, martyr, *Cohortatio ad Gentes*, c. XXXVIII. C'est sûrement une erreur. Cf., quoi qu'il en soit, Fabricius, *Bibliotheca Græca*, l. I, c. II, § 2, p. 7.

une composition adressée à Ammon, ayant pour objet l'ascension des âmes à Dieu; c'est très probablement l'un des chapitres du Rituel[1]. Épéis, d'après Philon de Byblos, était l'auteur d'une version grecque d'un ouvrage religieux établissant que la première nature divine était un serpent, métamorphosé en épervier, qui avait créé la lumière en ouvrant les yeux et les ténèbres en les fermant[2]. Pétosiris, prêtre du siècle des Psammétichus, avait écrit des ouvrages concernant les dieux et les mystères[3], et, en collaboration avec le roi Néchepsus, des traités sur la sphère[4], les météores[5], la cosmogonie, l'astrologie[6] et l'art de conserver la santé[7]. Un autre ouvrage sur la nosologie avait pour auteur Iachen[8], qui vivait au temps de Senyès (peut-être le roi Snefrou).

Les livres hermétiques apocryphes[9] mentionnent les hymnes secrètes et les hymnes enseignées par Isis à Horus[10]. Platon, mieux informé, parle d'hymnes d'Isis[11], conçues vraisemblablement en forme de colloques[12], et l'on trouve

1. Iamblique, *De Mysteriis*, § 8, c. v.
2. Philon de Byblos, chez Eusèbe, *Præp. Evang.*, I, c. x, p. 41.

Ces idées singulières paraissent effectivement empruntées à la théogonie des anciens Égyptiens; le soleil était figuré par un disque entouré d'un serpent ou par un épervier, la tête surmontée du disque. Dans une inscription d'Edfou, rapportée par M. Lepsius (*Ueber die Götter der vier Elemente,* Taf. 1), la naissance des dieux et des humains et la création de toutes choses sont attribuées au soleil-enfant, dont il est dit qu'*en ouvrant les yeux, il a illuminé le monde*, et qu'il a ouvert la nuit au jour. (*Note du traducteur.*)

3. Suidas, *sub voce* Πετόσιρις.
4. Pline, *Hist. nat.*, II, 23.
5. Servius, *Ad Virg. Æn.,* X, 272.
6. Jul. Firmicus, *Astron.*, III, Præf.
7. Zoega, *op. l.*, p. 518; cf. Juvénal, *Satire VI*e, v. 579.
8. Suidas, *sub voce* Ἰαχήν.
9. Fabricius, *Bibliotheca Græca,* l. I, c. vii, s. 5. T. I, p. 58.
10. Hermeticæ, *Ex edit. Patricii,* l. XIII, f. 32.
11. *Dialogue des Lois,* II, 557.
12. Fabricius, *Bibliotheca Græca*, l. I.

dans Lucien[1] l'indication de certains livres qui avaient cours sous le nom de *Livres d'Isis et d'Horus*. Il existait aussi d'anciens poèmes lyriques contenant les louanges des dieux et des héros. On les chantait aux fêtes et aux funérailles en guise de *thrènes* (lamentations) ou d'hymnes funéraires en l'honneur des morts[2]. Parmi les odes encomiastiques, on en cite une en l'honneur de Sésostris, différente des récits historiques. On adressait aussi des hymnes au soleil levant et au soleil couchant[3], ainsi qu'au dieu Ammon pour obtenir ses oracles, à l'Oasis[4]. De ces divers genres de compositions, nous connaissons notamment le thrène ou la lamentation sur Manèros[5], un hymne adressé à Saturne[6], et un chant nommé la génethlie ou la naissance d'Horus[7].

Les lois remplissaient huit volumes[8], et les annales du pays étaient soigneusement conservées sous plusieurs versions[9]; il y avait en outre des ouvrages sur l'astronomie[10],

1. *Le Coq*, § 18, t. II, p. 729.
2. Platon, *Les Lois, l. c.;* Diodore, I, 53, 72, XVII, 50, 2.
3. Porphyre, *De Abstinentia*, IV, § 8; Plutarque, *De Iside et Osiride*, 466, 467, 468, 410, II, 371, 363, 357; Hérodote, II, 79; Aristide, *Éleusinienne*, I, 257; Nonnus, S. Grégoire de Nazianze, *Discours*, II, 28; Eudocie, *Violarium*, p. 305.
4. Q. Curce, IV, 7; Clément d'Alexandrie, *Pædag.*, III, p. 252.
5. Plutarque, *De Iside et Osiride*, p. 363, 372; Hérodote, II, 79.
6. Plutarque, *loc. cit.*
7. S. Grégoire de Nazianze, *Orat.*, XXXIX, p. 626.
8. Diodore, I, 75, 48; Élien, *Var. Hist.*, XIV, 34.
9. Apollonidès Horapios, dans l'ouvrage copte *Semenuthi*. Théophile, *Ad Autolycum*, II, c. VI; Damascius; Suidas, *sub voce* Ἡραΐσκος, dit qu'Asclépius avait lu la mention d'un livre présentant les annales de plus de trente mille années. Diodore, I, 48, 75; Hérodote, II, 100; Platon, *Timée*, p. 22 sqq.; Théophraste, *Traité des Pierres*, p. 394; Strabon, VII, p. 461; i. c. 43, 44, 46, 70, 73, 95, 96; XVI, c. 51; Josèphe, *Contra Apionem*, I, 6; Plutarque, *De Iside et Osiride*, p. 445; Aristide, *Ægyptiacus*, p. 331; Lucien, *De Sacrificiis*, s. 14; Syncelle, *Chronographia*, 51; Tatien, *Adv. Græcos*, c. l.
10. Diodore, I, 81, 73; Hérodote, II, 4, 82; Strabon, XVII, p. 1160, 1171.

la médecine[1], le diagnostic, le choix des victimes[2], la magie[3], et la chimie[4]. Les belles-lettres aussi avaient été étudiées, et l'on connaissait les compositions purement littéraires[5].

Quelques-uns de ces ouvrages existaient encore au temps des Romains, par exemple, ceux que mentionnent Apulée[6], Ammien-Marcellin[7] et Plutarque, et qui contenaient les mystères d'Isis; un autre, dont parle Achille Tatius[8], et dans lequel se trouvait la description du phénix; ceux d'Asclépiade, déjà cités, et en outre les livres que Sévère fit renfermer dans le tombeau d'Alexandre[9], ceux que détruisit Dioclétien[10], et enfin les livres relatifs au cours du Nil et à l'inondation[11]. Même jusqu'à l'époque de Tzetzès (A. D. 1000), on possédait encore plusieurs ouvrages sur les hiéroglyphes. La connaissance n'en fut totalement perdue qu'à la chute de l'Empire d'Orient.

§ 4. RENAISSANCE DES LETTRES. — PREMIERS TRAVAUX SUR LES HIÉROGLYPHES

Après la renaissance des lettres, plusieurs savants s'occupèrent de la publication des monuments égyptiens, notamment Kircher et Bouchard[12], La Chausse[13], l'auteur du *Musée*

1. Homère, *Odyssée*, IV, 219; Hérodote, II, 84, 77; III, 129; Diodore, I, 82; Horapollon, I, 38. A l'égard de la Moschographie, cf. aussi Porphyre, *De Abstinentia*, § 87, p. 365, et Hérodote, II, 38.
2. Héphæstion, *Præfat.*, lib. I; Élien, dans Suidas, *sub voce* Ἰαχήν.
3. Ausone, *Epist.*, XIX; Lucien, *De Sacrificiis*, s. 14.
4. Zoega, *op. l.*, p. 525.
5. Diodore, I, 70, 95; Hérodote, II, 43; Héliodore, *Éthiopiques*, IV, 8.
6. Apulée, *Métamorphoses*, t. II, p. 386.
7. Ammien-Marcellin, XXII, 14.
8. *Clitophon et Leucippe*, III, 86.
9. Diodore, LXXV, c. XIII; Suidas, Σεβῆρος.
10. Jean d'Antioche, p. 437; II, 364.
11. Héliodore, *Éthiopiques*, II, 109.
12. *Monuments égyptiens*, f°, Romæ, 1791.
13. *Museum Romanum*, f°, Romæ, 1690.

Nani[1], Caylus[2], Gordon[3], Winckelmann[4] et Visconti[5]; mais ces publications, faites avec peu de discernement, sont mélangées de tant de monuments faux ou défigurés qu'elles sont restées sans utilité pour l'étude. Jusqu'alors, aucune inscription n'avait été relevée avec les soins nécessaires.

Les travaux des premiers voyageurs ne vinrent pas davantage en aide au philologue. Les copies relevées par Norden[6], Paul Lucas[7], et Pococke[8], sont inutilisables, et, si celles de Niebuhr[9] méritent nos éloges, on n'en peut dire autant de celles de quelques voyageurs plus modernes, car même les copies de Belzoni[10] sont sans valeur pour l'étude des hiéroglyphes. La publication de la *Description de l'Égypte*[11] par l'expédition scientifique française sous Napoléon fut le premier pas dans la voie du progrès.

Au commencement du XVIe siècle, Valeriani[12], Pierius[13], et Mercati[14], firent quelques tentatives de déchiffrement, mais Kircher[15] osa le premier se flatter du succès. Ses interprétations, du genre le plus extraordinaire, convenaient au goût

1. *Museum Veronense*, f°, Romæ; f°, Venise, 1815.
2. *Recueil d'Antiquités*, f°, Paris, 1752-1767.
3. *Essay on Hieroglyphical Figures in the Coffin of the Ancient Mummy belonging to Capt. W. Lethieullier*, f°, Londres, 1737. Je crois que Gordon est un nom d'emprunt, l'ouvrage étant de l'antiquaire Gough.
4. *Monuments inédits.*
5. *Museo Pio Clementino*, 1782.
6. *Drawings of Buins at Thebes*, 4°, Londres, 1741; *Voyage d'Égypte*, f°, Copenhague, 1755.
7. *Voyage au Levant*, 12°, Paris, 1603.
8. *A Description of the East*, f°, Londres, 1743-1745.
9. *Voyages en Arabie et autres pays*, 4°, Amsterdam, 1776-1780.
10. *Narrative of Operations and Discoveries at the Pyramids*, etc., 4°, Londres, 1820.
11. F°, Paris, 1809.
12. *Hieroglyphica*, f°, Lugduni-Batavorum, 1529.
13. *Hieroglyphica*, f°, 1556.
14. *Degli obelischi di Roma*, 4°, Roma, 1589.
15. *Œdipus Ægyptiacus*, f°, Romæ, 1652-1654.

de son siècle et furent acceptées avec déférence et crédulité. Il est difficile de décider si cet auteur était un enthousiaste ou un charlatan; ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est qu'il participait de ces deux caractères. Il alla jusqu'à composer des dédicaces en hiéroglyphes, aussi bien qu'en grec, en syriaque, en arabe et en copte. Sa théorie paraît basée sur ce principe que les hiéroglyphes expriment des idées et non des sons; cependant il donne lui-même un alphabet hiéroglyphique. Le mot *autocrator*, qui sert de cartouche-prénom à Domitien dans les inscriptions de l'obélisque Pamphili, a suggéré à Kircher la traduction suivante[1] :

« Osiris fœcunditatis et totius vegetationis auctor est, cujus generationis facultatem e cœlo in suum regnum sacer Mophta trahit. »

Selon Kircher, Mophta est une espèce de génie de la création. Il rend par : *polymorphus naturæ genius autor rerum Meridiei subjectarum*, etc., le symbole bien connu, composé d'une tige végétale et d'une abeille, et dont la valeur *roi* était indiquée par Hermapion.

Les recherches plus récentes de Marsham[2], Fréret[3], Warburton[4], Jablonski[5], Goguet[6], de Guignes l'aîné[7], d'Origny[8], Schumacher[9], Court de Gébelin[10], n'eurent guère plus de

1. *Obeliscus Pamphilius*, f°, Romæ, 1650.
2. *Canon. Chron.*, 8°, Londres, 1782.
3. *Réflexions sur les Principes généraux de l'art d'écrire*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, VI, p. 609.
4. *Divine Legation of Moses*, 1738; IV, 4; t. II, part I, p. 65.
5. *Pantheon Ægyptiorum*, Prolégomènes, § 48, vol. III, p. 111 et sqq.
6. *De l'Origine des lois*, part. II, liv. II, chap. VI.
7. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, XIX, I; XXIV, I.
8. *L'Égypte ancienne*, 12°, Paris, 1765, t. II, chap. VII, VIII, p. 23 sqq.
9. *Versuch die Geheimnisse der hieroglyphischen Denkmäler aufzuklären*, 8°, Leipzig, 1754.
10. *Le Monde primitif*, t. III, p. 374.

résultats. Il faut cependant rendre justice aux Mémoires de de Guignes, dans lesquels le sujet est traité d'une manière pratique. Aussi cet auteur fut-il conduit par l'analyse à reconnaître l'existence de groupes ayant des caractères déterminatifs, analogues aux clefs ou radicaux chinois. Ceux de Köch[1] et de Tychsen[2] méritent également une mention honorable, mais surtout ceux de Zoega, dont l'ouvrage sur les obélisques[3] contient un résumé de toutes les notions antérieures dans la question. Pénétré des erreurs de ses devanciers, Zoega était arrivé à deux conclusions importantes, savoir : que les hiéroglyphes sont des lettres, et que les mots encadrés dans des ovales (*cartouches*) sont des noms de rois. L'idée de Kircher, que les hiéroglyphes n'avaient été usités que pour une langue sacrée ou mystérieuse, avait déjà été combattue avec succès par Warburton qui démontra, sur l'autorité des auteurs profanes, que cette écriture exprimait réellement et simplement la langue de l'Égypte, et que les textes qui en sont parvenus jusqu'à nous doivent se rapporter aux lois, à la politique, à l'histoire, à la morale, en un mot, à toute espèce de sujets de la vie ordinaire[4].

La question en était à ce point lorsque l'expédition française en Égypte vint enfin ouvrir le sceau du livre mystérieux, grâce à la découverte[5] que M. Boussard fit, en 1799, près de Rosette, d'une grosse pierre de granit noir, connue de nos jours sous le nom de *Pierre* ou d'*Inscription de Rosette*. D'après les recherches de M. Harris, ce monument aurait été placé originairement dans un temple de Tum (ou

1. *Tentamen enucleationis Hieroglyphicorum*, Petropoli, 1788.
2. *Ueber die Buchstabenschrift der alten Ægypter*, dans la *Göttingische Bibliothek für Alte Literatur und Kunst*, 1789, St. 6.
3. *De Origine et Usu Obeliscorum*, f°, Romæ, 1797.
4. *Divine Legation of Moses*, l. 1. Voyez aussi les attaques du prof. Wall : *An Examin. of the Orthog. of the Jews*, 8°, London, 1835.
5. Arago, *Éloge historique du docteur T. Young*, 8°, Paris, 1832.

Tomos), *le soleil couchant,* fondé par le Pharaon Néko. Offert d'abord à l'Institut Français du Caire, il fut livré au général anglais Hutchinson, lors de la capitulation d'Alexandrie, puis donné au Musée Britannique par le roi Georges III. Il consiste en une inscription écrite en trois langues, savoir : en hiéroglyphes, en démotique et en grec. Le texte grec montra que c'était un décret solennel rendu par les prêtres de l'Égypte, réunis en synode à Memphis, en l'honneur du roi Ptolémée V, qui leur avait accordé certains avantages. Ce décret devait être reproduit sous les trois mêmes formes d'écriture dans les temples du premier, du deuxième et du troisième ordre de tout le pays. Quoique plus de la moitié de la partie hiéroglyphique eût été détruite, il en restait suffisamment pour favoriser le déchiffrement. C'était enfin ce que demandait Archimède, un point d'appui solide; c'était une certitude pour commencer l'étude.

Le monument de Rosette fut bientôt connu, surtout en France, grâce aux dessins qu'en publièrent les savants de ce pays; aussi c'est en France que se firent les premiers essais de déchiffrement. On supposa d'abord que le texte démotique, à raison de son écriture très cursive, devait être de nature alphabétique, et l'on crut que pour ce motif il présenterait de plus grandes facilités. C'était une erreur cependant. Sylvestre de Sacy, l'un des membres de cette école d'orientalistes distingués qui illustra la France à la fin du dernier siècle, travailla sur ce texte et y découvrit quelques-uns des noms propres cités dans la version grecque[1]. Akerblad, archéologue suédois, savant classique autant qu'orientaliste éminent, fit un pas de plus et reconnut la valeur des caractères employés pour la transcription des noms propres[2].

En France, les recherches n'allèrent pas plus loin. Personne

1. *Lettre au Citoyen Chaptal,* 8°, 1802.
2. *Lettre sur l'Inscription Égyptienne du Monument de Rosette*, 8°, Paris, 1802.

n'osa attaquer la partie hiéroglyphique, et l'on en était encore aux conjectures émises par Zoega et par de Guignes sur la possibilité de la nature phonétique des hiéroglyphes.

Voici quelques-unes des remarques à l'aide desquelles furent obtenus les premiers résultats sur le texte démotique. Les mots *Alexandre* et *Alexandrie*, à la quatrième et à la dix-septième ligne du grec, semblaient correspondre à deux groupes de la deuxième et de la dixième ligne du démotique; la conjonction *et* devait être représentée par un groupe qui revient presque à toutes les lignes. Un autre groupe, répété vingt-neuf ou trente fois dans le démotique, ne pouvait être que le mot *Roi*, qui se trouve trente-sept fois dans le grec, soit isolé, soit avec ses composés. Enfin on rencontre quatorze fois dans le démotique un groupe qui devait correspondre au nom de *Ptolémée*, retrouvé onze fois dans le grec, à peu près aux mêmes positions relatives[1].

Ces succès dans le démotique n'étaient pas tout à fait sans importance. Ils préparaient la voie pour l'étude des hiéroglyphes; mais de ce côté les idées les plus singulières continuaient à prévaloir parmi les savants de l'Europe. En 1802-1804, le chevalier Palin[2] n'hésitait pas à affirmer que les papyrus égyptiens contenaient plusieurs des livres bibliques, et qu'on en aurait une reproduction si l'on transcrivait en anciens caractères chinois une traduction chinoise des Psaumes de David. M. de Hammer publiait, en 1806, la traduction d'un ouvrage dû à la plume de quelque charlatan arabe qui se faisait fort d'expliquer les hiéroglyphes[3]. Lenoir[4],

1. Voyez Young, *Encyclopédie Britannique*, 4°, London, 1828, à l'article *Hieroglyphics*.

2. *Lettres sur les Hiéroglyphes*, 8°, 1802; *Essai sur les Hiéroglyphes*, 8°, 1804; *Analyse de l'Inscription en Hiéroglyphes du Monument trouvé à Rosette*, 8°, Paris, 1804.

3. *Ancient Alphabets*, by Ahmed Bin Abuker Bin Wahshih, 4°, London, 1806; cf. le *Magasin Encyclopédique*, 1810, p. 145.

4. *Nouvelle Explication des Hiéroglyphes Égyptiens*, Paris, 8°, 1809-1816.

en 1810, y vit encore des documents hébreux, et, en 1812, un amateur anonyme trouva le centième psaume dans l'inscription du portique de Dendérah [1].

En 1816, Bailey [2], l'un des lauréats de Cambridge, se borna à répéter ce que Zoega avait dit, dès 1799. Il parut à Gênes, en 1821, une traduction des inscriptions de l'obélisque Pamphili, dans lesquelles le traducteur avait lu un récit des victoires remportées par les pieux sur les méchants quatre mille ans avant notre ère, sous les règnes du sixième et du septième roi d'Égypte! La même année, le savant français Lacour [3] voulut encore retrouver des phrases bibliques dans les textes égyptiens, et Senkler publia un travail dans lequel il émit l'idée que les hiéroglyphes représentaient métaphoriquement et à la manière des rébus les sons des objets qu'ils figuraient [4]. Cette opinion se rapproche assez de la vérité, mais les traductions de Senkler, remplies d'idées mythologiques et philosophiques et conçues dans un style verbeux, sont entièrement fausses [5].

§ 5. LE DOCTEUR THOMAS YOUNG

Au milieu de cette masse d'erreurs et de contradictions, l'application du principe phonétique par Young, en 1818, eut tout le mérite d'une découverte originale. Le professeur Vater lui avait suggéré l'idée que la langue inconnue du monument de Rosette pourrait se résoudre en un alphabet de trente lettres. Il avait, du reste, dès 1814, porté son attention sur des papyrus apportés en Angleterre par Sir

1. *Étude des Hiéroglyphes*, 8°, Paris, 1812.
2. *Hieroglyphorum Origo et Natura*, 8°, Cambridge, 1816.
3. *Essai sur les Hiéroglyphes*, 8°, Bordeaux, 1821.
4. *Auflosung und Erklärungsversuch der zehn Hieroglyphischen Gemälde auf einem Ægyptischen Mumienskasten in dem Kaiserlichen Königlichen Antiken-Cabinet zu Wien*, dans le journal *Isis*, 1821.
5. *Allgemeine Encyclopædia der Wissenschaften und Kunst*, 4°, Leipzig, 1826; II Sect. 13 Theil, p. 183 sqq., au mot *Hieroglyphen*.

W. R. Boughton, et, dans le printemps de la même année, il communiqua sous le voile de l'anonyme, à la Société des Antiquaires de Londres, des notes sur l'écriture enchoriale, qui ne furent imprimées qu'en 1817[1]; d'autres parurent en 1818. Sa méthode d'analyse semble assez grossière, eu égard aux excellents moyens dont il aurait pu faire usage. Ses investigations étaient plutôt mécaniques que scientifiques. Ayant distingué dans une certaine limite les positions relatives des groupes ou mots enchoriaux, il essaya de déterminer de la même manière les groupes hiéroglyphiques; mais il reconnut la difficulté de ce système, en s'apercevant que la version n'était qu'une espèce de paraphrase et non une traduction littérale, et ce fut seulement à l'aide de la comparaison des trois genres d'écriture, qu'il parvint à reconnaître à sa manière le nom de Ptolémée, du démotique en hiératique et en hiéroglyphes. En définitive, ses essais de traductions, aussi peu fondés que ceux de Kircher, sont au-dessous de la critique, et il n'est pas même certain qu'il ait suivi une marche parfaitement logique. Quoi qu'il en soit, il arriva par sa méthode à ce résultat, important au moins pour lui-même, que le premier hiéroglyphe du nom de Ptolémée est l'équivalent du premier signe de la forme démotique, et ainsi de suite[2].

Dans le nom de *Ptolémée*, qui se trouve sur le monument de Rosette, écrit de la sorte , Young ne put réussir à assigner à chacun des signes sa véritable valeur. Par une idée bizarre, il admit que le troisième caractère était superflu, et il donna au lion la valeur OLE. Sans le secours d'une inscription trilingue, il sut découvrir le nom de *Bérénice* dans les inscriptions de la *Description de l'Égypte,* et il chercha à déterminer la valeur des hiéro-

1. *Archæologia*, 1817, t. XVII, p. 60.

2. Th. Young, *Account of Discoveries in Hieroglyphical Literature,* 8°, London, 1823.

glyphes qui le composent. Ici encore, il se trompa dans les détails. En définitive, il trouva la valeur de cinq signes, mais il fut incapable de reconnaître d'autres noms que ceux de *Ptolémée* et de *Bérénice*[1]. Toutes ses autres tentatives restèrent infructueuses : il prit *Autocrator* pour *Arsinoé* et *César* pour *Évergète*. En somme, il réussit dans l'interprétation de certains groupes qu'il publia dans son vocabulaire, mais il est encore ici trop incorrect dans son principe pour être réellement utile; beaucoup de choses sont encore au-dessous de toute critique. Young procédait par induction dans ce genre de recherches.

En passant en revue les travaux de ce savant, on ne trouve ni dans ses derniers essais, ni dans son analyse de l'inscription de Rosette, ni dans ses recherches sur les protocoles des papyrus démotiques, ni dans son vocabulaire, rien qui puisse justifier les promesses de ses premiers pas. Il s'était attaché avec une aveugle obstination à une hypothèse vicieuse.

§ 6. CHAMPOLLION LE JEUNE

En 1818, postérieurement aux essais de Young, Champollion le jeune entra sur la voie de la découverte, si faiblement touchée par le docteur anglais, qu'il avait d'ailleurs devancé, en 1814, par sa publication de *l'Égypte sous les Pharaons*[2]. Il n'existait alors de travaux véritablement utiles que ceux de Jablonski, de Zoega et d'Young. Les deux premiers n'avaient rien laissé à faire dans le recensement des données fournies par les auteurs classiques, et Zoega avait émis cette idée remarquable qu'un certain nombre d'hiéroglyphes devaient remplir un rôle phonétique. Young n'avait pas franchi les limites que nous avons rappelées. Attiré vers ce genre d'études dès son enfance, Champollion avait acquis une connaissance profonde de la langue

1. *Encyclopédie Britannique*, 4e éd., IV, 1st part.
2. *L'Égypte sous les Pharaons*, 8°, Paris, 1814.

copte et des opinions des anciens. Dès sa sortie du collège, il se livra à l'étude des inscriptions hiéroglyphiques, et il parvint à en reconnaître avec assez de précision la structure et la composition. Cependant, jusqu'en 1821, il ne se douta pas de la valeur phonétique des hiéroglyphes[1]; il n'avait même pas mis à profit les découvertes d'Young.

En janvier 1822, M. Bankes, qui avait déjà fourni à Letronne la copie d'une inscription grecque décorant la base d'un petit obélisque à Philæ, fit parvenir en France celle de l'inscription hiéroglyphique de l'obélisque lui-même. Letronne conjectura tout d'abord que ces deux inscriptions devaient contenir le même texte. C'est alors que Champollion publia sa *Lettre à M. Dacier* (septembre 1822)[2]. L'année suivante, il commença son *Panthéon Égyptien*[3], ouvrage magnifique enrichi de planches en couleur et d'explications d'après les monuments; il ne fut achevé qu'en 1825.

Après avoir visité, en 1824, la splendide collection de Drovetti, qui se trouve aujourd'hui au Musée de Turin, Champollion publia ses *Lettres à M. de Blacas*[4], dans lesquelles il discuta pour la première fois les temps antiques de l'histoire et de la monarchie égyptiennes; dans son *Précis du Système Hiéroglyphique des Anciens Égyptiens*[5], il exposa avec plus de développement son système et sa méthode d'induction. Il fit paraître en 1826 une *Seconde Lettre à M. de Blacas*[6], contenant une série d'observations sur les noms royaux, et, en 1827, un petit *Catalogue des*

1. Klaproth, *Examen critique des travaux de feu M. Champollion le jeune*, 8°, Paris, 1832; Champollion, *De l'Écriture hiératique*, f°, Grenoble, 1821.

2. *Lettre à M. Dacier relative à l'Alphabet des Hiéroglyphes Égyptiens*, 8°, Paris, 1822.

3. *Panthéon Égyptien*, 4°, Paris, 1823-1825.

4. *Première Lettre à M. le duc de Blacas*, 8°, Paris, 1824.

5. *Précis du Système hiéroglyphique*, 8°, Paris, 1824.

6. *Deuxième Lettre à M. le duc de Blacas*, 8°, Turin, 1826.

Monuments du Louvre[1], très remarquable pour l'époque. Le prospectus des *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*[2] fut imprimé en 1831. Ses *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*[3], si remplies de renseignements précieux, parurent en 1833, et la publication des *Monuments de l'Égypte*[4], commencée par lui, fut ensuite continuée par son frère, M. Champollion-Figeac, qui publia aussi sa *Grammaire*[5], en 1836-1841, et son *Dictionnaire*[6], en 1841[7].

Champollion, perfectionnant tout d'un coup l'hypothèse d'Young, devina que les hiéroglyphes des cartouches étaient alphabétiques et non syllabiques. Il attribua à chaque hiéroglyphe la valeur de la lettre initiale de l'objet qu'il représente; puis, à l'aide de la copie lithographiée par Bankes de l'inscription de Philæ contenant le nom de Cléopâtre, il établit les comparaisons suivantes :



Kleopatra



Ptolmaios

1° Le premier signe dans le cartouche de Cléopâtre figure

1. *Notice descriptive des Monuments Égyptiens du Musée Charles X*, in-12, Paris, 1827.
2. *Prospectus :* Les monuments de l'Égypte et de la Nubie, 8°, 1831.
3. *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*, 1828-1829, 8°, Paris, 1832.
4. *Monuments de l'Égypte et de la Nubie,* f°, Paris, 1835.
5. *Grammaire Égyptienne*, f°, Paris, 1836-1841.
6. *Dictionnaire Égyptien*, f°, Paris, 1841.
7. M. Champollion-Figeac a encore publié les *Notices descriptives*

un genou, en copte ⲕ̄ⲗⲗⲉ ou ⲕⲉⲗⲓ; il doit être le K initial du nom, et il ne peut se rencontrer dans celui de Ptolémée;

2° Le deuxième signe, un lion couché, en égyptien *labu*, en copte ⲗⲁⲃⲟⲓ, est un L et se retrouve en effet avec cette valeur au quatrième rang dans le nom de Ptolémée;

3° Le troisième signe, un roseau, en copte ⲁⲕⲉ, représente la valeur E, de Cléopâtre, et se trouve redoublé au sixième et septième rang du nom de *Ptolmaios*, dans lequel ce redoublement représente une diphtongue : AI ou AIO;

4° Le quatrième signe, une espèce de nœud, correspond à l'O dans Cléopâtre, et conserve en effet cette valeur au troisième rang du nom de Ptolémée;

5° Le cinquième signe, une natte, qui figure le P dans Cléopâtre, est effectivement la première lettre du nom de Ptolémée;

6° Le sixième signe, un aigle, en copte ⲁϧⲱⲙ, n'existe pas dans le nom de Ptolémée, mais il représente l'A au sixième et au neuvième rang dans celui de *Kleopatra;*

7° Le septième signe, qui représente une main, copte ⲧⲟⲟⲧ, est certainement le T dans Cléopâtre, quoiqu'on ne le retrouve pas dans Ptolémée. Champollion s'était déjà convaincu de l'existence des homophones, c'est-à-dire de signes divers ayant la même valeur; il avait remarqué, à la fin d'un grand nombre de noms propres féminins, le segment de cercle qui est le second signe du nom de Ptolémée et qui correspond au T, l'article féminin copte;

8° Le huitième signe est une bouche, en copte ⲣⲟ; il remplit la fonction de la consonne R;

9° Ici revient l'aigle, A, dont nous avons parlé au n° 6;

10° Enfin le segment, second signe du nom de Ptolémée, et l'œuf, qui se trouvent fréquemment groupés à la fin des

conformes aux manuscrits autographes de Champollion le jeune, Paris, Didot, in-fol., 1844. Mais cette publication est restée incomplète.

(*Note du traducteur.*)

noms de femmes, ne parurent pas à Champollion remplir un rôle phonétique. Cette conjecture a depuis été reconnue exacte.

Ainsi, à l'exception de l'**M** et de l'**S**, tous les signes avaient été reconnus dans leur ordre régulier.

En comparant ces deux noms avec celui d'Alexandre, Champollion arriva à déterminer la valeur phonétique de quinze signes et s'aperçut bientôt, qu'en examinant d'autres noms parmi ceux des souverains perses, grecs et romains qui gouvernèrent l'Égypte, il serait possible de rétablir la plus grande partie de l'alphabet des signes phonétiques usités depuis Cambyse jusqu'à l'époque moyenne de l'Empire romain.

Avec une remarquable pénétration, Champollion sut retrouver dans les hiéroglyphes le nom persan de Cambyse, ainsi que les noms et les titres des empereurs romains qui, fort heureusement, se trouvèrent conçus en langue grecque, selon le style officiel; par exemple *Autocrator* pour Imperator, *Kaisar* pour César, et *Sebastos* pour Auguste. C'était un pas immense, mais il était évident qu'on pouvait aller plus loin. Un coup d'œil sur le monument de Rosette montre que la plupart des hiéroglyphes dont est composée l'inscription entière sont les mêmes que ceux qui se rencontrent dans les noms des souverains étrangers de l'Égypte, et qu'ils sont groupés de diverses manières. Par exemple, dans le cartouche qui renferme le nom de Ptolémée, on trouve ce groupe : [hiéroglyphes], dont les deux premiers signes sont les deux premiers hiéroglyphes du nom de Ptolémée, c'est-à-dire **P** et **T**. Or, la version grecque contient l'épithète, ἠγαπημένος ὑπὸ τοῦ Φθᾶ, *aimé de Phtah*, copte ⲡⲧⲁϩ; de là cette conséquence que le troisième hiéroglyphe [hiéroglyphe] représente l'**H**.

En continuant à appliquer ce principe, Champollion découvrit un certain nombre de mots coptes, indépendamment des noms de divinités, de personnes et de localités. Puis,

étudiant les cartouches des anciens rois, il fut amené à reconnaître que, contrairement à ses premières vues et à celles d'Young, les hiéroglyphes phonétiques n'étaient pas une innovation due aux souverains d'origine étrangère, mais au contraire la continuation d'un système usité aux temps anciens. Les noms de [cartouche] KHOUFOU, Chéops, et de [cartouche] PSAMÉTIK, Psammétichus, étaient évidemment écrits suivant le même système.

A la vérité, ces hiéroglyphes se trouvaient mélangés à d'autres qui remplissent des rôles symboliques ou idéographiques, mais cette difficulté n'arrêta pas dans son développement l'importante découverte de la méthode de déchiffrement; les règles grammaticales et le mécanisme de la langue se révélèrent graduellement. Les investigateurs étaient désormais placés sur la véritable voie. Aussi merveilleux qu'infatigable, le génie de Champollion avait résolu en huit années le grand problème dans ses détails les plus essentiels. Personne ne lui vint en aide, personne ne lui disputa la tâche : il semble même qu'il redoutait davantage des rivaux de sa gloire que des détracteurs de son génie.

Quoi qu'il en soit, les orientalistes de son époque regardèrent en général ses travaux avec défiance ou avec indifférence, lorsqu'ils ne l'attaquèrent pas violemment. Mais le public les accueillit avec étonnement et satisfaction, et le gouvernement français, toujours favorablement disposé pour les intérêts de la science, l'envoya en Égypte à la tête d'une expédition scientifique, avec la mission d'arracher à l'oubli les monuments de ce pays, que la ruine faisait disparaître rapidement. A l'aide de son système simple et efficace, et de l'expérience qu'il avait acquise dans l'étude d'un grand nombre de textes, Champollion traduisit avec une merveilleuse facilité les inscriptions hiéroglyphiques. Il découvrit au premier coup d'œil le sujet du manuscrit hiératique appartenant à M. Sallier d'Aix, qui contient un récit poétique de la campagne de Ramsès contre les Khéta. L'une de

ses lectures qui fut le plus remarquée, lui livra la légende du royaume de Juda, IOUTAH-MALKAH, parmi celles des prisonniers de Sheshonk (*Sésac* de la Bible, *Sésonchis*), sur la muraille de Karnak. Ses *Lettres écrites d'Égypte* sont remplies d'explications nouvelles et inattendues sur l'histoire, la mythologie, l'ethnographie, les mœurs et les coutumes des Égyptiens, tels qu'ils étaient réellement, ou du moins tels qu'ils se manifestent dans les inscriptions. La *Grammaire Égyptienne,* son grand ouvrage philologique, qu'il nommait sa carte de visite à la postérité, ne fut achevée qu'à son retour d'Égypte et publiée qu'après sa mort.

§ 7. CONTINUATEURS DE CHAMPOLLION

Grâce à la précision mathématique avec laquelle il était conduit, le procédé d'Young avait inspiré la confiance quoiqu'il aboutît à l'erreur. Celui de Champollion, plus littéraire, plus parfait dans son application, plus étonnant dans ses résultats, suscita autant d'adversaires que de partisans. Salt, consul général anglais en Égypte, connu par ses voyages, ses fouilles et ses collections, embrassa la méthode nouvelle et publia un petit essai en 1825[1]. En France, la même année, M. Guigniaut[2] marcha sur les traces de Champollion; mais ces premières études n'apportèrent pas d'éléments au progrès de la science. D'ailleurs des théories rivales ne tardèrent pas à être opposées à celle de Champollion, notamment le système de Spohn, qui compte les sectateurs les plus persévérants, et qui est fondé sur l'idée que la langue est un dialecte sacré et que les hiéroglyphes ne sont pas des lettres[3]. Ces nouvelles vues trouvèrent dans M. Seyffarth

1. *Essay on Doctor Young and M. Champollion's Phonetic System of Hieroglyphics*, 8°, London, 1825.
2. *Description d'une Caisse de Momie Égyptienne,* 8°, Paris, 1825.
3. *De lingua et litteratura Veteris Ægypti*, 4°, 1825. On dit que cette opinion remonte au voyageur *Cosmas Indicopleustes* (*Cosmographia*, 161), au VI[e] siècle.

un disciple zélé et un ardent propagateur[1]. Il divisa les hiéroglyphes en *emphoniques*, *symphoniques* et *aphoniques*. Autant qu'il est possible de le comprendre, il semblerait qu'*emphonique* correspond à *phonétique*, *symphonique* à *enclitique* ou *supplémentaire*, et *aphonique* à *idéographique*. La même année et l'année suivante, parurent successivement les recherches bibliques de Coquerel[2], qui mettaient à profit les découvertes nouvelles; un essai de Goulianof, savant russe, qui modifiait le système et nommait *acrologiques*[3] les hiéroglyphes phonétiques; la seconde lettre de Klaproth[4]; les études bibliques du cardinal Wiseman[5]; les recherches du colonel Félix sur les noms royaux[6]; l'ouvrage de Sir Gardner Wilkinson, publié à Malte[7], qui traitait de divers sujets en rapport avec les études nouvelles, et qui contribua à enrichir le vocabulaire; celui de M. Osburn[8], savant versé dans le copte, qui éclaircit plusieurs points intéressants; enfin celui de Greppo[9], qui, sans ajouter à la science aucune notion nouvelle, offrit au public un compte rendu lucide de la découverte.

Pendant la même période, les résidents européens en Égypte déployaient la plus louable activité, et déjà quelques-unes des inscriptions les plus importantes avaient été copiées et publiées par Sir G. Wilkinson, M. Haliburton[10] et M. Bonomi.

1. *Rudimenta Hieroglyphices*, 4°, Lipsiæ, 1825. — *Brevis defensio Hieroglyphices nuper inventæ à Spohn et Seyffarth*, 4°, Lipsiæ, 1827.
2. *Biographie Sacrée*, 8°, Amsterdam, 1825-1826.
3. *Essai sur les Hiéroglyphes*, 4°, Paris, 1827.
4. *Seconde Lettre sur les Hiéroglyphes*, 8°, Paris, 1827.
5. *Horæ Syriacæ*, 8°, London, 1828.
6. *Notes on Hieroglyphics*, 4°, Pise, 1826.
7. *Materia Hieroglyphica*, 4°, Malta, 1828.
8. W. Osburn, *An Account of an Egyptian Mummy presented to the Museum at Leeds*, 8°, Leeds, 1828.
9. *Essai sur le Système Hiéroglyphique*, 8°, Paris, 1829; traduit par M. Stuart, 12°, Boston, 1836.
10. J. [Hali] Burton, *Excerpta Hieroglyphica*, f° long, Cairo, 1826-1829.

Au retour de l'expédition française, en 1829, Klaproth[1] renouvela ses attaques contre Champollion, qui avait relevé en maître les audacieuses erreurs commises dans le copte par son adversaire; l'année d'après, Janelli, auteur napolitain, publia un essai sur la pierre de Rosette[2], d'après la vieille théorie idéographique. Les premiers fruits de la seconde expédition d'Égypte parurent, en 1832, dans la publication des *Monuments de l'Égypte*[3], par le professeur Rosellini, qui avait accompagné la mission toscane et qui avait été chargé de présider à l'importante publication des *Monuments historiques*. Bien que cet égyptologue italien fût loin de posséder les talents, ni la science de Champollion, il faut reconnaître cependant que sa persévérance et la solidité de son jugement ont puissamment contribué au développement de l'étude des hiéroglyphes. Les violences de Klaproth[4] n'avaient point encore cessé; fondamentalement dans l'erreur, quoiqu'il eût rencontré juste dans quelques détails secondaires, ce savant continua ses critiques acerbes, même après la mort de Champollion.

Des écrivains italiens, par ignorance ou par malice, continuaient à s'en tenir au système ridicule et abandonné de Kircher et de Gébelin[5]; en Angleterre même, M. Williams se plaça sur le même terrain[6]. Mais le Sarde Salvolini, venu à Paris avec la mission d'y compléter ses recherches, se dévoua à Champollion et sembla devenir le continuateur de

1. *Collection des Antiquités recueillies par M. le Chevalier Palin*, f°, Paris, 1829.

2. *Fundamenta Hermeneutica Hieroglyphicæ crypticæ veterum gentium*, 8°, Naples, 1830; *Hieroglyphica Ægyptia*, 8°, Naples, 1830; *Tentamen Hermeneuticum*, 8°, Naples, 1831. Voyez Cullimore, dans les *Transactions of the Royal Society of Literature*, 1839, II, 75.

3. *Monumenti d' Egitto e della Nubia*, avec planches, f°, Pise, 1832.

4. *Examen critique*, etc., 8°, Paris, 1832.

5. Fr. Ricardi fu Carlo, *Compimento e Traduzione della Parte Greca e Geroglifica della Pietra di Rosetta*, 8°, Genova, 1833. Court de Gébelin écrivit dans le *Recueil d'Antiquités* de La Sauvagère.

6. *Essay on the Hieroglyphics*, 8°, London, 1836.

son œuvre. Il publia successivement, en 1832-1833, un mémoire sur la notation des dates[1]; en 1835, un mémoire sur le Papyrus Sallier, contenant un poëme sur la campagne de Ramsès II contre les Khéta[2]; en 1836, une analyse du texte hiéroglyphique de Rosette[3], et en 1837, un travail sur les inscriptions de l'obélisque de Luxor, amené à Paris[4]; c'était le premier essai d'analyse critique depuis Champollion. Salvolini s'efforça d'augmenter l'alphabet et de prouver les valeurs phonétiques et les significations des groupes à l'aide d'un examen étendu des textes. Il n'est pas douteux que cet égyptologue ait emprunté la plupart de ses découvertes aux travaux inédits de son maître. Sa méthode d'analyse était fausse en principe; il faut cependant lui reconnaître le mérite considérable d'avoir été l'un des premiers adhérents actifs du système.

De 1835 à 1837, parurent quelques ouvrages utiles, entre autres l'édition d'Horapollon[5], dans laquelle le docteur Leemans chercha à concilier les données de cet auteur avec celles de la science nouvelle; la chronologie biblique de Sébastiani[6]; la topographie de Thèbes[7], et les Mœurs et Coutumes des anciens Égyptiens[8], par Sir G. Wilkinson. Yorke[9], le colonel Leake, l'évêque de Gibraltar[10] et M. Petti-

1. *Des principales Expressions qui servent à la Notation des Dates*, 8°, Paris, 1832; *Seconde Lettre*, 8°, 1833.
2. *Campagne de Rhamsès le Grand contre les Schéta*, 8°, Paris, 1835.
3. *Analyse Grammaticale*, etc., 4°, Paris, 1836.
4. *Traduction et Analyse des Inscriptions sur l'Obélisque de Luxor*, 4°, Paris, 1837.
5. *Horapollinis Niloi Hieroglyphica*, 8°, Amsterdam, 1835.
6. *I Faraoni di Abramo*, etc., 8°, Rome, 1835.
7. *Topography of Thebes*, 8°, London, 1835.
8. *Manners and Customs of the Ancient Egyptians*, First Series, 8°, London, 1837; Second Series, 8°, London, 1841.
9. *Transactions of the Royal Society of Literature*, 4°, 1827, I, 205 et sqq.
10. *Ibid.*, 1834, II, 457 : *On Royal Names on a Sarcophagus in the British Museum.*

grew[1] se déclarèrent en faveur des théories de Champollion[2]; d'autres, tels que Cooke Taylor[3] et Robiano[4], recherchèrent encore des analogies bibliques.

§ 8. TRAVAUX MODERNES. — PROGRÈS DE LA MÉTHODE

C'est alors qu'apparut dans la lice un nouveau travailleur, M. Lepsius, qui, après s'être distingué par ses recherches sur le copte, s'appliqua à systématiser les travaux de Champollion[5]. Il débuta dans les Annales de l'Institut de Correspondance Archéologique[6], à Rome, par la publication d'une lettre à Rosellini, dans laquelle il analysait la langue et en déterminait la structure. Ce fut le premier pas dans la véritable direction depuis la mort de Champollion; le chevalier de Bunsen, frappé des talents du jeune Allemand, seconda chaleureusement ses efforts[7], et, de concert avec lui, donna, en 1839, dans la salle de la Société royale à Londres, une séance dans laquelle les deux savants expliquèrent plusieurs points d'intérêt chronologique et philologique[8]. Depuis ce moment, la mine ouverte par le génie de Champollion a été exploitée avec beaucoup d'ardeur et de succès : la langue, l'histoire et la mythologie de l'ancienne Égypte ont été approfondies tour à tour dans une suite ininter-

1. *History of Mummies*, 4°, London, 1834.
2. Champollion-Figeac, *Notice sur les Manuscrits autographes de Champollion le jeune*, 8°, Paris, 1842.
3. *Illustration of the Bible from the Monuments of Egypt*, 8°, London, 1838.
4. *Histoire de l'Église*, 8°, Paris, 1836.
5. Voyez Gliddon, *Lectures*, etc., p. 7.
6. *Annali dell' Instituto archeologico*, t. IX, p. 1-100. Ce travail fut réimprimé séparément sous le nom de *Lettre à M. Rosellini*, 8°, Rome, 1837.
7. On trouvera d'autres dissertations dans le *Bulletin*, 1838, p. 1 et sqq.; 1838, p. 37, *Sur les deux Statues colossales égyptiennes au Musée royal de Berlin; Annali;* 1838, IX, p. 167, *Notice sur deux Statues égyptiennes;* 1838, X, 103, 22, *Analyse des Inscriptions hiéroglyphiques.*
8. Voyez *Literary Gazette*, mai 1839, n°s 1164, 1165.

rompue de publications utiles. Il ne saurait entrer dans le cadre de cet écrit d'analyser les résultats acquis; ce serait faire l'inventaire de la science. Nous nous bornerons à mentionner sommairement les travaux des égyptologues modernes, et notamment ceux de M. Leemans[1], à Leyde; Lenormant[2], Nestor L'Hôte[3], Prisse[4] et Pauthier[5], en France; du colonel Mure[6], et de M. Birch[7], du docteur

1. *Lettre à M. François Salvolini*, 8°, Leyde, 1838; *Monuments Égyptiens*, f°, Leyde, 1839; *Lettre à M. de Witte*, dans la *Revue Archéologique*, 1847-1848, p. 528-717; *Lettre à M. Prisse d'Avennes*, dans la *Revue Archéologique*, 1849, p. 594.

2. *Musée des Antiquités Égyptiennes*, f°, Paris, 1841; *Éclaircissements sur le Cercueil de Mycérinus*, 4°, Paris, 1839; *Recherches sur les Hiéroglyphes d'Horapollon*, 8°, Paris, 1838; *Fragments du livre de Chérémon*, dans la *Revue Archéologique*, 8e année, p. 13.

3. *Notice Historique sur les Obélisques*, 8°, Paris, 1836; *Lettres écrites d'Égypte en 1838-1839*, 8°, Paris, 1840.

4. *Notice sur la Salle des Ancêtres de Thothmès*, dans la *Revue Archéologique*, 1845, t. II, p. 1 à 15; *Antiquités Égyptiennes du Caire*, dans la *Revue Archéologique*, t. II, p. 729; *Recherches sur les Légendes royales de Schaï*, *ibid.*, p. 457; *Antiquités Égyptiennes du Musée Britannique*, *ibid.*, 1846, t. III, p. 693; *Monuments Égyptiens*, grand in-folio, Paris, 1847; *Fac-Similé d'un Papyrus Hiératique trouvé à Thèbes*, f°, Paris, 1847.

5. *Sinico-Ægyptiaca*, 8°, Paris, 1842.

6. *I Popoli Stranieri*, 8°, Rome, 1837; cf. les *Annali*, 1836, p. 333.

7. Vyse, *Pyramids of Gizeh*, 8°, London, 1841-1842; *Description of an Egyptian Tomb*, dans l'*Archæologia*, 1841, XIX, p. 111-126; *Tablet of Ramses II*, t. XXXIV, p. 357; *Annals of Thothmes III*, *ibid.*, XXXV, p. 116; *Sur le nom de Calasiris*, dans la *Revue Archéologique*, t. V, p. 195; *Lettre à M. Letronne*, *ibid.*, t. V, p. 301; *La Famille de Psammitichus*, *ibid.*, p. 623; *Hieratical Canon at Turin*, dans les *Trans. roy. Soc. lit.*, t. I, p. 203; *Obelisk of the Atmeidan*, *ibid.*, t. II, p. 218; *Statistical Tablet of Karnak*, *ibid.*, p. 317; *Ivory Ornaments at Nimroud*, *ibid.*, t. III, p. 151; *Chæremon*, *ibid.*, p. 385; *Gallery of Antiquities*, 4°, 1846; *On the egyptian mummy*, dans l'*Arch. Journ.*, 1850, p. 273; *On a remarkable Object of the Reign of Amenophis III*, *ibid.*, 1851, p. 396; *Egyptian Calendar*, *ibid.*, 1850, p. 11; *Notes upon an Egyptian Inscription in the Bibl. Nationale of Paris*, dans les *Trans. roy. Soc. lit.*, vol. IV, new series; *On a remarkable Inscription of the XII dynasty*,

Hincks[1], du docteur Nolan[2], d'Osburn[3], de Pettigrew[4], de Spineto[5] et de l'évêque de Gibraltar[6], en Angleterre; de MM. l'abbé Gazzera[7], le professeur Migliarini[8], le chevalier de San-Quintino[9], Ungarelli[10] et Lanci[11], en Italie. M. Lepsius[12], aujourd'hui l'un des vétérans de l'étude, continue

ibid., vol. V; *Mémoire sur une patère égyptienne du Musée du Louvre*, dans les *Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France.*

1. *On the Egyptian Stele or Tablet*, dans les *Transactions of the Royal Irish Academy*, t. XIX, part II, 4°, Dublin, 1849; *ibid.*, XXI, part I, 1846; *On the Defacement of Divine and Royal Names*, *ibid.*, XXI, part II, 1848; *An Attempt to ascertain the Number, Names and Powers of the Letters of the Hieroglyphic Alphabet*, I; *Catalogue of the Egyptian MSS, in the library of Trinity college*, Dublin, 8°, 1843; *Brit. arch. Assoc.*, Winchester meeting, 8°, 1845, p. 246; Dublin, *Univ. Mag.*, p. 187, 1846.

2. Doct. Nolan, *On the Cycles of the Ancient Egyptians*, dans les *Trans. roy. Soc. lit.*, 1842, t. III, p. 289; *The Egyptian Chronology analysed*, 8°, London, 1848.

3. W. Osburn, *The Antiquities of Egypt*, 8°, London, 1841; *Ancient Egypt*, 8°, 1846; *Monumental History of Egypt*, 8°, 1855.

4. *Examination of the Mummy of Petmautiohmes*, dans l'*Archæologia*, t. XVIII, p. 262-273.

5. *The Elements of Hieroglyphics and of Egyptian Antiquities*, 8°, London, 1845.

6. *On a Royal Egyptian Coffin in the British Museum*, dans les *Transactions of the Royal Society of Literature*, t. II, p. 457; t. III, p. 238; *On the Astronomical Ceiling of the Memnonium*, t. III, p. 484; *Flaminian Obelisk*, *ibid.*, 8°, New Series, t. I, p. 176.

7. *Memorie della R. Acad. de Torino*, 4°, 1835; *Monumenti Geroglifici del Regio Museo Egizio*, 4°, Torino, 1834.

8. *Annali*, 1842.

9. *Lezioni Archeologiche*, 4°, Torino.

10. *Interpretatio Obeliscorum Urbis Romæ*, f°, Romæ, 1842.

11. *Lettre sur l'Interprétation des Hiéroglyphes Égyptiens*, 8°, Paris, 1847.

12. Les derniers ouvrages de M. Lepsius sont : *Einleitung der Chronologie*, 4°, Berlin; *Ueber den Apis Kreis*, dans la *Zeitschrift der Deutsch. Morg. Gesell.*, 1853, p. 417; *Ueber den ersten Ægyptischen Götterkreis*, 4°, Berlin, 1851; *Ueber die Zwölfte Dynastie*, 4°, Berlin, 1853; *Ueber einige Ergebnisse der Ægyptischen Denkmäler für die Kentniss Ptolemæergeschichte*, 4°, Berlin, 1853; *Ueber eine Hiero-*

assidûment à en faire progresser les diverses branches. Les importantes recherches du chevalier Bunsen[1], et les conférences intéressantes de M. Gliddon[2] ont contribué à vulgariser les résultats généraux de la science nouvelle.

Aussi, dans les dernières années, les rangs des hiérologistes, c'est-à-dire des interprètes des hiéroglyphes, se sont-ils accrus de plusieurs adeptes nouveaux. Ce sont, notamment en France, MM. de Rougé[3], de Saul-

glyphische Inschrift am Tempel von Edfou, 4°, Berlin, 1855; *Ueber die XXII Ægyptische Königsdynastie*, 4°, Berlin, 1857; *Ueber die Götter der 4 Elemente bei den Ægyptern*, 4°, Berlin, 1857. M. Lepsius a présidé à la publication des monuments de l'Égypte et de l'Éthiopie, dessinés par l'expédition scientifique prussienne en 1842-1845. On lui doit aussi la publication du grand Rituel de Turin, sous le titre de *Todtenbuch der Ægypter*, Leipzig, 1842, et celle d'un bon choix de monuments égyptiens : *Auswahl der Wichtigsten Urkunden der Ægyptischen Alterthums*, f°, Leipzig, 1842.

1. *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte*, 8°, Hamburg, 1845; traduit sous le titre : *Egypt's Place in Universal History*, 8°, London, 1848, par C. H. Cottrell, esq. M. A. Cf. le *Report of British Association for Advancement of Science*, p. 234, London, 1848.

2. Dans le journal *The New World*, New-York, 1844; continué depuis dans d'autres journaux américains. Voyez aussi *Ethnological Journal*, 8°, London, 1848, 241 et sqq.; *Otia Ægyptiaca*, 8°, London, 1849.

3. *Sur les Lions de Granit rouge de Nubie*, dans la *Revue Archéologique*, 1847, t. IV, p. 115; *Sur le Sésostris de la XIIe Dynastie, ibid.*, p. 478, 731; *Sur l'interprétation d'un nom égyptien, ibid.*, 1848, t. V, p. 303; *Sur les travaux de Champollion, ibid.*, p. 321; *Inscription des rochers de Semneh, ibid.*, p. 311; *Examen de l'ouvrage de M. Lepsius*, etc., 1849, t. VI, p. 523, 650; *Sur une stèle égyptienne, ibid.*, p. 538; *Sur la statue naophore du Vatican, ibid.*, 1850, t. VIII, p. 37; *Sur le Papyrus de Turin, ibid.*, p. 559; *Rapport à M. le Directeur Général des Musées nationaux*, dans le *Moniteur*, 1851; *Notice sur un manuscrit égyptien en écriture hiératique*, dans la *Revue archéologique*, 1851, t. IX, p. 386; *Mémoire sur quelques phénomènes célestes rapportés sur les monuments égyptiens, ibid.*, t. IX, p. 653; *Mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmès, Chef des Nautonniers*, 4°, Paris, 1851; *Essai sur une stèle égyptienne*, lithog., 4°, Berlin, 1849; *Note sur les noms égyptiens des planètes*, dans le *Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, mars 1856; *Notice de quelques textes hiéroglyphiques publiés*

cy[1], Ampère[2], Mariette[3], Chabas[4], Lesueur[5], Brunet de Presles[6] et Th. Devéria[7]; en Allemagne, M. Brugsch[8],

par M. Greene, Paris, 8°, 1855; *Le poème de Pen-ta-Our,* extrait d'un *Mémoire sur les campagnes de Ramsès II,* Paris, 8°, 1856; *Les Notices des monuments égyptiens du Louvre; Note sur le nom de Pharaon,* dans le *Bulletin archéologique de l'Athénæum,* septembre 1856.

1. *Défense de Champollion*, dans la *Revue Archéologique*, t. I, p. 341; *Lettre à M. Letronne sur les proscynèmes, ibid.*, p. 735; *Sur l'écriture démotique*, 1845, t. II, p. 393; *Examen des écrits de Klaproth*, 1846, t. III, p. 1; *Sur un fragment d'écriture démotique*, 1848, t. V, p. 104; *Analyse du texte démotique de l'inscription de Rosette.*

2. *Des Castes*, dans la *Revue Archéologique*, 1849, t. V, p. 405.

3. *Notice sur un fragment de papyrus du Musée de Turin*, dans la *Revue Archéologique*, 1849, t. V, p. 305; *Renseignements sur les 64 Apis*, dans le *Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, 1855-1856; *Mémoire sur la Mère d'Apis*, 4°, Paris, 1856; *Choix de Monuments et de Dessins provenant du Sérapéum de Memphis*, 4°, Paris, 1856.

4. *Note sur l'explication de deux groupes hiéroglyphiques,* dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône,* t. III, p. 169; *Une inscription de Séti I*er, *ibid.*, p. 180; *De quelques Textes hiéroglyphiques relatifs aux esprits possesseurs*, dans le *Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, juin 1856; *Un hymne à Osiris*, dans la *Revue Archéologique*, 1857, t. XIV, p. 65-193.

5. *Chronologie des rois d'Égypte*, 4°, Paris, 1848.

6. *Examen critique de la Succession des Dynasties Égyptiennes*, 8°, Paris, 1850.

7. *Noub, la déesse d'or des Égyptiens*, dans les *Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France*, t. XXII; *Rapport sur deux scarabées égyptiens*, dans le *Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France,* 2e trimestre, 1857.

8. *Uebereinstimmung einer Hieroglyphischen Inschrift von Philæ mit dem Griechischen und Demotischen Anfängstexte des Dekretes von Rosette,* 8°, Berlin, 1849; *Scriptura Ægyptiorum Demotica,* 8°, Berlin, 1848; *Numerorum apud veteres Ægyptios demoticorum Doctrina,* 4°, Berlin, 1849; *Die Inschrift von Rosette nach ihrem ægyptischen denotischen Texte,* Theil I, 4°, Berlin, 1850; *Lettre à M. le vicomte de Rougé sur la découverte d'un manuscrit bilingue,* 4°, Berlin, 1850; *De natura et indole linguæ popularis Ægyptiorum*, 8°, Berlin, 1850; *Uebersichtliche Erklärung Ægyptischen Denkmäler des König. Neuen Museum zu Berlin,* 12°, Berlin, 1850; *Inscriptio Rosettana hiero-*

dont les recherches ont été si importantes pour l'étude du démotique; en Angleterre, MM. Heath[1], Poole[2] et Miss Corbeaux[3]; S. Ocurti[4], à Turin, et Secchi[5], à Rome. Tous ces égyptologues suivent les mêmes principes généraux d'interprétation. Ils ont tous contribué à divers degrés et chacun dans sa spécialité à élever l'étude des hiéroglyphes au rang d'une science qui a fait ses preuves et dont les bases sont désormais inébranlables. M. Seyffarth[6] n'en a pas moins

glyphica, 4°, Berlin, 1851; *Die Adonis Klage und das Linos Lied*, 8°, Berlin, 1852; *Saï an sinsin, sive liber metempsychosis veterum Ægyptiorum*, 4°, Berlin, 1851; *Sammlung Demotisch-Griechischer Eigennamen Ægyptischer Privatleute*, 8°, Berlin, 1851; *Monuments de l'Égypte*, décrits, commentés et reproduits, etc., in-f°, Berlin, en cours de publication; *Reiseberichte aus Ægypten*, 8°, Leipzig, 1855; *Grammaire démotique*, contenant les principes généraux de la langue et de l'écriture populaires des anciens Égyptiens, in-f°, Berlin, 1855; *Nouvelles recherches sur la division de l'année des anciens Égyptiens*, 8°, Berlin, 1856; *Ueber die fünf Epagomenen*, dans la *Zeitschrift des Deutsch. Morg. Gesellsch.*, t. VI, p. 254; *Ueber das Ægyptische Museum zu Leyden*, *ibid.*, p. 249; *Ein Titel des Apis Stieres und das Jahr des Wiedergeburteten; — Ein Ægyptischer Dokument über die Hyksoszeit*, *ibid.*, t. IX, p. 193 sqq.; *Ueber die* ἐπαφροδισία *und der Symbol. der Zahl 30; — Zur Chronologie der Ægypter und die Dekanen*, *ibid.*, p. 492 sqq.; — *Zur Chronologie der Ægypter*, *Fortsetzung; — Ueber die Hierogl. des Neumondes; — Die Metternich Stele*, *ibid.*, t. X, p. 649 sqq.; *Die Geographie der alten Ægypter*, in-4°, Leipzig, 1857.

1. *The Exodus papyri*, 8°, London, 1855.
2. *Horæ Ægyptiacæ*, 8°, London, 1851.
3. *Journal of Sacred Literature*, t. I, p. 5. — Appendix to *The Exodus papyri* de M. Heath.
4. *Esame di un nuovo Principio di Lettura dei Geroglifici*, 8°, Torino, dans le *Cimento*, fasc. XII; *Catologo dei Monumenti Egizii d. R. Museo di Torino*, 8°, Torino, 1852.
5. *Bulletin*, 1852; *Revue Archéologique*, t. III, p. 821; t. IX, p. 246.
6. *De Obelisco in porta del Popolo in Hermapione traducto*, dans le *Repertorium der Deutsch. Litt. Jahresbericht der Deutsch. Morg. Gesellsch.*, 8°, 1844, t. II, p. 32; *Verhandlungen der ersten Versammlung der Orientalisten*, 8°, 1845, p. 58; *Bemerkungen über das Turiner Hymnologium*, dans la *Z. D. M. G.*, 1846, p. 71; *Recension von Champollion's hieroglyphischen System*, dans le *Jahresbericht Liter.*, p. 202-3;

continué ses attaques contre le système de Champollion; il a trouvé deux adhérents en MM. Uhlemann[1] et Parrat[2].

Die Phönixperiode, dans la *Z. D. M. G.*, 8°, 1848, t. II, p. 63; *Recension von Lepsius Chronol. Ægypt.*, dans le *Rep., l. c.*, t. II, p. 1; *Recension von Lepsius Todtenbuch, ibid.*, 1845-1846; *Grammatica Ægyptiaca; Theologische Schriften der alten Ægypter; Bemerk. d. Mythologie*, 1855.

1. *De veterum Ægyptiorum lingua et litteris*, 8°, Lipsiæ, 1851; *Inscriptionis Rosettanæ hieroglyphicæ Decretum sacerdotale*, 4°, Lipsiæ, 1853; *Einige Vorschläge zur Herstellung eines brauchbaren hierogl. Wörterbuches*, dans la *Z. D. M. G.*, t. VI, p. 258; *Handbuch der Ægypt Alterth. Geschichte der Ægyptologie*, in-8°, Leipzig, 1857.

2. *Le Nilomètre*, feuille volante publiée à Porrentruy, 1853.

L'étude des hiéroglyphes a été facilitée par la publication de plusieurs ouvrages de planches dans lesquels les monuments et les inscriptions sont reproduits avec soin. Pour la commodité des recherches, j'en rassemble ici le tableau :

Lepsius,	*Denkmäler aus Ægypten und Æthiopien*, grand in-folio, Berlin.
	Todtenbuch der Ægypter, f°, Leipzig, 1842.
Champollion le jeune,	*Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, in-folio, Paris.
Prisse d'Avennes,	*Monuments égyptiens*, faisant suite à ceux de Champollion, in-folio, Paris.
—	*Fac-similé d'un papyrus hiératique.*
Rosellini,	*Monumenti dell' Egitto*, recueillis par la Commission toscane qui accompagna Champollion.
Leemans,	*Monuments égyptiens du Musée de Leyde.*
H. Brugsch,	*Monuments de l'Égypte*, décrits, commentés et reproduits, etc., Berlin, in-folio; publication récemment commencée.
Young,	*Hieroglyphics collected by the Egyptian Society.*
Burton,	*Excerpta Hieroglyphica.*
Sharpe,	*Egyptian Inscriptions collected in a Voyage*, 1854, 1855. Je mentionnerai aussi les *Select Papyri in the Hieratic Character* (provenant des collections Sallier et Anastasi), publiés par le *British Museum.*
	Et les *Papyri in the Hieroglyphic and Hieratic Character, from the Collection of the Earl of Belmore.*

(Note du traducteur.)

A

ar iri-tou en-ew nen oun Bai-ew onh' er hah men mer-ew em nam

B

ar h'ou iri-tou en-ew nen au-ew em ma on h'ou men sek-ew t'eta

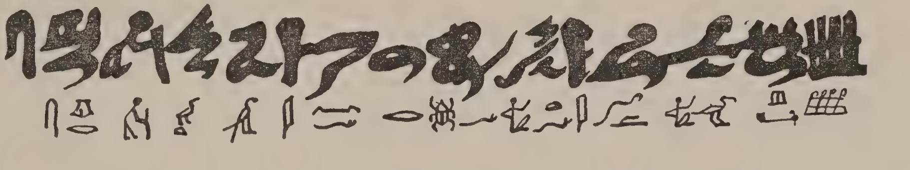
C

ar reh' ro pen oun-ew em h'ou aker

D

ar mer neb mer-t neb nsab ew ro-w er-a h'eft h'eft-t ai er-a em hrou pen hèr ew er h'eb

E



s'op si t'ot 'atew-ew h'eper en-ew aou-t ker-es

Accipiens filius verbum patris sui fit • ille senex propter hoc

LE PLUS ANCIEN LIVRE DU MONDE

ÉTUDE

SUR LE PAPYRUS PRISSE[1]

M. Prisse d'Avennes a découvert à Thèbes et donné à la Bibliothèque Impériale un papyrus égyptien écrit en caractères hiératiques, qui peut être considéré à bon droit comme le plus ancien livre du monde. Dans son mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmès, M. de Rougé, dont le nom fait autorité en la matière, s'exprime en ces termes à propos de ce papyrus : « J'en trouverai un exemple dans un docu-
» ment que j'appellerai sans hésitation le plus ancien ma-
» nuscrit connu dans le monde entier. Je veux parler du
» manuscrit hiératique donné par M. Prisse à la Biblio-
» thèque Impériale. Rien n'égale la largeur et la beauté
» de ce manuscrit qui provient d'un personnage nommé
» Ptah-hotep[2]. »

M. S. Birch le mentionne à son tour, en passant en revue les monuments écrits que nous a légués l'ancienne Égypte : « C'est, dit ce savant égyptologue, un code de préceptes
» moraux, dans lequel sont mentionnés les noms des anciens
» rois Senefrou et Ani ou An, et qui a été écrit par un
» personnage nommé Ptah-hotep, sous le règne du roi Assa
» ou Asseth[3]. »

1. Extrait de la *Revue Archéologique*, 1re série, t. XV, p. 1-25.
2. De Rougé, *Mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmès*, p. 76.
3. S. Birch, *An Introduction to the Study of the Egyptian Hiero-*

Publié par M. Prisse[1], dès l'année 1847, sous une forme commode pour l'étude, ce manuscrit, si digne d'attirer l'attention des égyptologues, semble être resté à peu près complètement dans l'oubli jusqu'en juillet 1856. A cette époque, M. Heath fit paraître, dans la *Revue mensuelle* de Londres, un article intitulé : *Sur un manuscrit du temps du roi phénicien Assa, qui régnait en Égypte avant l'époque d'Abraham*[2]. Dans cet article, le patient investigateur des papyrus du British Museum se flatte de donner la traduction d'une partie notable du papyrus, mais il m'a été impossible de le suivre dans ses interprétations hardies; les résultats auxquels je suis arrivé sont tout à fait différents.

Il est vrai que ces résultats ne sont pas considérables. J'aurais peut-être hésité à les publier, si je n'avais eu l'espoir de réveiller l'attention de mes confrères en égyptologie sur un document qui nous parle des mœurs et des usages des générations qui virent édifier les pyramides. Pour l'interprétation des textes de cette nature, ce n'est pas trop des efforts collectifs de tous les égyptologues; chacun peut y apporter l'utile concours de ses observations personnelles : la nature abstraite du sujet, la multiplicité des mots qu'on ne rencontre pas ailleurs et qui sont peut-être tombés en désuétude aux époques plus récentes, tout contribue à rendre la tâche ardue et pénible. Ces considérations feront excuser l'insuffisance de mon travail; le sujet est légèrement entamé. Si ce premier succès peut servir de point d'appui à quelque main plus ferme que la mienne, j'aurai atteint le seul but que je puisse me proposer en ce moment.

glyphics, faisant suite à *The Egyptians in the Times of the Pharaohs*, de J. G. Wilkinson, p. 278.

1. Fac-similé d'un papyrus égyptien en caractères hiératiques trouvé à Thèbes, donné à la Bibliothèque Nationale de Paris, et publié par E. Prisse d'Avennes, Paris, 1847.

2. Dr I. Heath, *On a Manuscript of the Phœnician King Assa, ruling in Egypt earlier than Abraham*, dans le *Monthly Review*, July 1856.

DESCRIPTION

Le Papyrus Prisse comprend dix-huit pages d'une magnifique écriture hiératique : le caractère en est large, plein, assuré, et plus rapproché du type hiéroglyphique qu'aucun autre texte hiératique à ma connaissance. Les papyrus des collections Anastasi et Sallier, appartenant au British Museum[1], nous montrent des écrits à peu près contemporains de Moïse, mais ils sont loin, même les plus soignés, d'approcher du type parfait de celui qui nous occupe[2]. Comme l'écriture hiératique, simplification des hiéroglyphes, devenait de plus en plus cursive en s'éloignant du type primitif, on est naturellement conduit à reconnaître l'antériorité du Papyrus Prisse, qui nous présente le type le moins cursif[3].

Les deux premières pages sont séparées des seize dernières par un intervalle d'un mètre trente-trois centimètres, dans lequel l'écriture a été soigneusement effacée et le papyrus lustré de nouveau, comme si l'on avait voulu y tracer un autre texte. Cette regrettable lacune est vraisemblablement une conséquence de la rareté et de la cherté du papyrus; l'un des anciens propriétaires du document, pour se procurer quelques pages de la précieuse substance dans le but d'y inscrire un autre texte plus à son gré, aura sacrifié le texte précieux qui nous manque aujourd'hui; le temps et les moyens lui auront manqué pour cette substitution.

Le papyrus n'est pas entier, car les premiers mots de la première page dépendent d'une phrase interrompue[4]. Il exis-

1. Select Papyri in the Hieratic Character, from the Collections of the British Museum.

2. De Rougé, *Notice sur un manuscrit égyptien*, dans la *Revue Archéologique*, t. IX, p. 385.

3. La transcription du Papyrus Prisse offre cependant un certain nombre de difficultés que je n'ai pas résolues, bien que j'aie été puissamment aidé par une transcription que m'a obligeamment communiquée M. Th. Devéria.

4. *Unrolling of a Mummy*, etc., note 6.

tait donc un premier traité dont la majeure partie est perdue et dont le titre a disparu ; nous n'en possédons plus que les deux dernières pages, qui sont les deux premières du papyrus dans sa forme actuelle (1 et 2 de la publication de M. Prisse).

Les trois derniers mots de cette section : OU-EW-PE, *c'est passé, c'est fini,* indiquent la fin de l'ouvrage. C'est M. Birch[1] qui a le premier signalé la signification de ces mots, en démontrant que le Rituel se termine réellement avec le chapitre 162, à la fin duquel se trouve cette formule écrite à l'encre rouge. Aussi les derniers chapitres (163, 164 et 165) forment-ils une section distincte, dont le titre commun est : *Chapitres ajoutés pour former un autre livre en sus du livre de la sortie au jour.* On trouve les variantes : OU-ES-PE, identique à la précédente, sauf le genre du pronom, et OU-ES-PE NEFER[2], *c'est bien fini.* Celle-ci rappelle les rubriques anciennes : *Feliciter incipit.*

Les quatorze dernières pages du papyrus sont occupées par un ouvrage complet, sans la moindre lacune, d'une écriture absolument identique à celle des deux premières ; le tout est certainement de la même main, et le sujet des deux compositions est d'ailleurs identique. La formule finale est curieuse : *C'est fini de son commencement à sa fin, comme on le trouve dans l'écriture.*

Cette formule nous apprend que nous n'avons qu'une copie certifiée, et non l'original même du traité du vieux philosophe Ptah-hotep. Il est impossible de se rendre un compte rigoureux de l'antiquité de cette copie, mais on peut tenir pour certain qu'elle remonte à une époque antérieure à Moïse. Tout concourt d'ailleurs à justifier l'opinion de M. Prisse d'Avennes, que le manuscrit a dû être trouvé dans l'hypogée d'un des Entew, de la XI[e] dynastie, situé dans la partie de la nécropole de Thèbes, nommée Draa-Abou-Nadja, où ce

1. *Sallier II*, pl. 3, l. 7, 8 ; *ibid.*, pl. 11, l. 5, et *ibid.*, pl. 14, l. ult.
2. *Papyrus Prisse*, pl. XIX, dernière ligne.

savant voyageur fit faire des fouilles. Malheureusement le fellah qui lui offrit le papyrus, et qui était l'un des ouvriers employés aux fouilles, prétendit le tenir d'une tierce personne qui n'en connaissait pas l'origine; malgré les explications embarrassées de ce fellah, M. Prisse fut obligé de subir ses exigences et de payer de nouveau ce qui lui appartenait certainement en vertu de son droit sur les trouvailles dans les fouilles pratiquées à ses frais. Quoi qu'il en soit, l'obstination intéressée d'un Arabe nous a empêché d'obtenir la certitude d'un fait extrêmement important[1].

VUES CHRONOLOGIQUES

On trouve à la fin de la deuxième page du papyrus une phrase ainsi conçue :

« C'est alors que le roi de la Haute et de la Basse-Égypte
» Oer-En mourut, alors le roi de la Haute et de la Basse-
» Égypte Snefrou s'éleva en roi pieux de ce pays entier. »

Les mots suivants présentent quelque ambiguïté, mais ils se rapportent certainement à la promotion de l'auteur à la dignité de MOUR-NO-T'EN, c'est-à-dire de préfet, de préposé à quelque haute fonction civile.

Le nom de Ptah-hotep n'apparaît pas dans les clauses finales du premier ouvrage; par analogie avec ce qui se passe dans le second, nous devons croire que le nom de l'auteur était indiqué après le titre qui a disparu; nous voyons d'ailleurs qu'à la fin de ce second ouvrage, Ptah-hotep n'est pas nommé non plus, mais qu'il est lui-même la personne parlante et agissante; il y a donc quelque motif de penser que les deux ouvrages sont du même auteur, et que le premier a été composé à une époque contemporaine de la mort d'un roi nommé Oer-En, auquel succéda immédiatement Snefrou, monarque qui récompensa Ptah-hotep

1. Je dois ces renseignements à M. Prisse lui-même, qui a bien voulu m'autoriser à les publier.

en lui conférant la dignité d'intendant civil. Le livre effacé datait probablement du règne de Snefrou; enfin le dernier ouvrage, celui qui nous est resté tout entier, a été écrit sous le règne du père de l'auteur, le roi Assa, qui serait alors le successeur de Snefrou. Le texte n'indique aucun lien de parenté entre ces trois monarques, et rien ne démontre rigoureusement que leurs cartouches se suivent dans leur ordre chronologique, au moins en ce qui touche celui d'Assa. Ce qu'il y a de certain, c'est que, durant sa longue existence, Ptah-hotep a pu voir la succession de plusieurs pharaons; il est sûr aussi qu'il ne régna pas lui-même, puisque le papyrus ne lui attribue pas de cartouche, mais seulement les titres de fils aîné du roi et d'intendant civil. Du reste, lorsqu'il prend congé du lecteur à l'âge de 120 ans, loin de revendiquer les prérogatives royales, il proteste de son dévouement à la personne du roi.

Le cartouche Oer-En ne m'est connu par aucun autre monument; comme il signifie : *Le seigneur En*, on peut croire que c'est une forme particulière du cartouche du roi An, dont le nom avoisine ceux d'Assa, de H'ou-ra et de Snefrou à la rangée supérieure gauche de la chambre de Karnak. Ces noms sont ordinairement groupés sur les monuments avec ceux de H'oufou (Chéops), Nam-H'oufou, Men-ka-ra (Mycérinus), Nefer-ka-ra, etc. Ils appartiennent aux premières dynasties égyptiennes. Assa, An, H'ou-ra et Snefrou sont les plus anciens souverains de l'Égypte que Thothmès III a cru devoir honorer dans son petit temple. A Wadi-Magara, dans la péninsule du Sinaï, des scènes égyptiennes sculptées sur les rochers représentent Nam-H'oufou et Snefrou dans l'attitude d'exterminer les Barbares. Ce sont les plus anciens tableaux historiques que l'on connaisse; on y retrouve aussi le cartouche de H'oufou. Quelque incertitude qu'il y ait sur l'identification d'Oer-En, il ne me semble pas douteux que Snefrou et Assa, désignés dans notre papyrus, ne soient les mêmes monarques que ceux qui

portent le même nom dans les séries royales de la chambre des rois.

Dans les appréciations chronologiques qu'on pourrait faire pour remonter à ces règnes si reculés, il ne faut pas chercher à compter même par siècles ; aussi longtemps que le hasard ne nous aura pas fait retrouver un exemple de ces annales que les prêtres égyptiens conservaient dans les temples, et dont le Papyrus dynastique de Turin est un spécimen mutilé, nous manquerons presque entièrement de fil conducteur pour le classement des noms royaux antérieurs à la XVIIIe dynastie, bien que les monuments nous livrent ces noms en assez grand nombre pour donner quelque autorité aux longues listes de Manéthon.

M. de Rougé estime que la XVIIIe dynastie a dû commencer au XVIIIe siècle avant notre ère[1]. C'est à cette époque que la chronologie sacrée rapporte les aventures de Joseph en Égypte. Il est bien évident que ce patriarche exerça ses importantes fonctions sous le règne d'un roi d'origine nationale et non sous celui de l'un des pasteurs, car, d'après le récit biblique, le pharaon qui reçut Joseph à sa cour n'a aucune ressemblance avec les Barbares asiatiques qui livrèrent les temples au pillage, et ne reconnurent aucun des dieux du pays[2].

1. Introduction au Catalogue des grands monuments égyptiens au Musée du Louvre.

2. Le seul document égyptien relatif à cette époque désastreuse de l'histoire d'Égypte a été découvert par M. de Rougé dans les Papyrus du British Museum (*Sallier I*, pl. I, II et III jusqu'à la ligne 3). Voici la traduction des trois premières lignes : « Il arriva que la terre d'Égypte fut aux Barbares ; il n'y avait pas de roi au jour de cet événement. Alors le roi Ra-skenen était gouverneur de la terre méridionale ; les Barbares étaient à la forteresse du Soleil (Héliopolis), tandis que le chef Apapi était à Avaris, et le pays entier lui offrait ses produits et le comblait de même de toutes les bonnes choses de la Basse-Égypte. Le roi Apapi prit Souteh' pour seigneur, et ne servit aucun des dieux du pays entier... Il bâtit un temple de beau travail et de longue durée ». Cf. Brugsch, *Ægyptische Studien*, dans la *Zeitschrift der D. M. G.*, t. IX, p. 200.

Ce souverain était entouré d'un collège de hauts conseillers auxquels il recourait dans les circonstances embarrassantes. C'est là un trait caractéristique de l'organisation pharaonique; Ramsès II procède exactement de la même manière dans l'inscription des mines d'or[1], et l'un de ses successeurs consulte les interprètes des livres secrets sur la maladie inconnue de sa belle-sœur[2].

Le triomphe de Joseph sur le char de parade, l'anneau royal au doigt et le collier d'or sur la poitrine[3], est encore plus caractéristique : c'est bien la pompe royale figurée sur les monuments et décrite dans le conte égyptien des deux frères, qui rappelle encore par d'autres circonstances l'histoire de Joseph[4]. Devant le char, des coureurs ou des flabellifères crient : אַבְרֵךְ, en bon égyptien : , ⲁⲡⲉ ⲣⲉⲕ[5], *tête basse!* Le nom que lui impose le roi צָפְנַת est également bien égyptien , T'EF NEIT, *les délices de Neith*[6], comme celui de son épouse אָסְנַת, , AS-NEIT, *le mérite de Neith*, et celui de son beau-père פּוֹטִי־פֶרַע, , *Petiphra, don de Phra, Héliodore.* Ces trois noms, dans la composition desquels entrent ceux de la déesse Neith et du dieu Phra, le Soleil, ne sauraient se rapporter à une époque où le culte national aurait été anéanti; du moins un

1. Prisse, *Monuments*, pl. XXIV; S. Birch, *Tablet of Ramses III*, dans l'*Archæologia*, t. XXXIV, p. 357.

2. Prisse, *Monuments*, pl. XX; S. Birch, *Notes upon an Egyptian Inscription*, etc., dans les *Transactions of the Royal Society of Literature*, vol. IX, New Series.

3. *Genèse*, XLI, 42, 43.

4. De Rougé, *Notice sur un Manuscrit égyptien*, dans la *Revue Archéologique*, t. IX, p. 385.

5. Le mot égyptien correspondant au copte ⲣⲉⲕ se trouve dans Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, [t. I], pl. XL, l. 21 : les dieux dans ce tableau ont les bras *baissés* devant eux.

6. Neith est la forme d'Isis assimilée à *Athênê*, Minerve. Le nom donné à Joseph est ainsi parfaitement en harmonie avec la sagesse dont il avait fait preuve.

roi Hyksos, adorateur exclusif de Souteh', n'eût pas choisi pour son nouveau favori un nom de cette espèce.

D'ailleurs le pharaon de Joseph avait les pasteurs en horreur[1], ce qui prouve qu'il était de pure race égyptienne. Sous son règne, les temples étaient dotés d'un revenu concédé par le roi, et possédaient des propriétés territoriales[2]. Tel n'était pas assurément le régime imposé par les Hyksos.

Le séjour de Joseph en Égypte tombe donc très vraisemblablement sous l'un des premiers règnes de la XVIIIe dynastie, un peu plus de 1700 ans avant notre ère. Environ deux siècles auparavant, Abraham, pressé par la famine, avait aussi cherché asile sur les rives privilégiées du Nil[3]. Il dut trouver la Basse-Égypte sous la domination des pasteurs. Malheureusement le récit biblique est tellement laconique, qu'on n'en peut tirer aucun éclaircissement pour apprécier la situation du pays. Le fait le plus saillant est la conformité de mœurs que les aventures du patriarche[4] font reconnaître entre le monarque égyptien et Abimélech, roi de Guérar; ce petit prince asiatique, de même que les peuplades palestiniques, avait très probablement quelque affinité de race avec les envahisseurs du Delta.

Au delà d'Abraham, c'est-à-dire du XXe siècle avant notre ère, nous ne pouvons plus tenter de synchronismes; les annales de l'Égypte doivent se reformer et se justifier d'elles-mêmes dans un majestueux isolement, car il est à peine permis d'espérer que le déchiffrement des inscriptions cunéiformes fournira quelques renseignements sur ces temps reculés. Les nations contemporaines ne paraissent avoir possédé ni la puissance, ni la civilisation de l'Égypte; il est certain du moins qu'elles ne nous ont transmis aucun monument de leur existence, à l'exception de quelques noms épars

1. *Genèse*, ch. XLVI, 34.
2. *Genèse*, ch. XLVII, 22, 26.
3. *Genèse*, ch. XII, 11 à 20.
4. *Genèse*, ch. XX, 1 à 14.

dans les pages impérissables des inscriptions pharaoniques.

D'après les listes de Manéthon, plus de deux cent quatre-vingt-dix rois auraient précédé l'époque des pasteurs qui ne peut être éloignée du siècle d'Abraham; s'il nous fallait trouver place suffisante pour cette longue suite de règnes, il n'y aurait pas trop assurément des trente-sept siècles supputés par l'annaliste égyptien, mais les fragments à l'aide desquels on a reconstitué les listes ne sont ni assez précis, ni assez concordants, pour se passer de l'autorité des preuves monumentales. Aussi de savants égyptologues se sont-ils voués à la tâche difficile de classer, dans l'ordre donné par les listes, la multitude de noms royaux que nous livrent les inscriptions.

Le fait le plus considérable, acquis à l'histoire dans cet ordre de recherches, est sans contredit la reconstitution de la XIIe dynastie, qui avait été méconnue par Champollion et par ses premiers disciples. Grâce aux travaux de M. Lepsius et surtout de M. de Rougé, les Osortasen et les Amenemha ont repris leur véritable place dans l'Ancien-Empire. Il résulte de documents authentiques et incontestablement bien interprétés, que le prédécesseur national d'Ahmès, premier roi de la XVIIIe dynastie, se nommait Taaken-Raskenen, et qu'il régnait sur la Haute-Égypte, tandis que le pasteur Apophis ou Apapi opprimait le Delta. Ce Raskenen (soleil déterminant la victoire) porta les premiers coups décisifs aux Barbares; mais à son successeur Ahmès, était réservée la gloire de réduire leur forteresse Avaris et de les expulser définitivement du sol de l'Égypte. Les prédécesseurs de Ra-skenen régnèrent seulement sur la Haute-Égypte; ils forment la XVIIe dynastie nationale, contemporaine de celle des Hyksos. L'arrangement des dynasties antérieures jusqu'à la XIIIe est des plus incertains, mais on connaît la liaison immédiate de cette dernière, celle des Sevekhotep, avec la XIIe qui succéda pacifiquement à la XIe où l'on voit dominer le nom des Entew.

Quant aux dix premières dynasties, on possède une foule de noms royaux qui leur appartiennent nécessairement et dont le groupement est possible dans une mesure fort limitée. Toutefois les suites dynastiques qu'on a essayé de rétablir ne présentent pas un caractère de certitude suffisante, pour être définitivement adoptées.

Nous devons admettre cependant que bien des siècles de civilisation et de puissance ont précédé en Égypte les temps d'Abraham. A l'époque de la construction des pyramides, sous la IV[e] dynastie dont les monuments ne sont pas rares, la langue hiéroglyphique était usitée; elle s'écrivait, comme aux époques plus récentes, au moyen de signes nombreux figurant les corps célestes, l'homme dans ses diverses attitudes, les armes de la guerre, les instruments des métiers, des arts, de la musique, etc., les meubles et les vêtements, en un mot tout ce qui se rapporte à un haut degré de civilisation et de raffinement; la mythologie égyptienne avait déjà donné à la plupart de ses dogmes compliqués les formes que nous leur retrouvons plus tard, et les dieux du système osiridien avaient les mêmes titres et les mêmes attributions; le bœuf Apis apparaît dans des inscriptions contemporaines de Snefrou; les honneurs funéraires étaient pratiqués, les fêtes célébrées; celles du mois et des demi-mois prouvent que la science des temps et, par conséquent, les observations astronomiques avaient déjà fait de grands progrès.

Nous ne pouvons donc concevoir aucun étonnement au sujet des traditions qui attribuent aux plus anciens souverains de l'Égypte la composition d'ouvrages sur différents sujets. De même que le chinois, l'écriture hiéroglyphique n'a pu se développer qu'à la suite du développement des sciences qui lui fournissaient des signes. Il résulte de cette considération que la prodigieuse antiquité attribuée au manuscrit de Ptah-hotep n'a rien qui doive nous surprendre, et que nous ne pouvons pas hésiter à reconnaître à ce manuscrit la date qu'il se donne lui-même, celle d'un règne

encore peu distant de la fondation du gouvernement royal en Égypte. Je n'essayerai pas de proposer pour cette date un chiffre qui serait forcément hypothétique, mais je crois en avoir dit suffisamment pour justifier le titre que j'ai donné à cette étude.

APERÇUS SUR LE TEXTE

J'avais eu d'abord le projet d'entrer dans la discussion analytique des parties du texte dont je donne la traduction, mais j'ai dû renoncer à cette idée, qui aurait considérablement élargi les limites de cet article et nécessité de nombreuses citations de phrases hiéroglyphiques, dont l'introduction dans le texte n'est pas sans présenter certaines difficultés. Je me bornerai donc à passer en revue quelques-uns des groupes qui reviennent le plus souvent ou qui remplissent les rôles les plus importants. Pour l'intelligence de la transcription, j'avertis que je rends l'aspiration forte ח, ϧ, par *h'*; le ϫ, צ, par *t'*; *sh* chuintant ϣ, ש, par *s'*; les sons voyelles sont conjecturaux, mais ce défaut de certitude n'a pas d'importance, car la prononciation était variable en égyptien; par exemple, pour le mot HMS, qui veut dire *s'asseoir*, le copte nous a conservé les formes ϩⲉⲙⲥⲓ, ϩⲙⲁⲁⲥ, ϩⲙⲟⲟⲥ, dont la diversité n'a aucune influence sur le sens bien connu du mot.

, REH', *savoir*, *connaître;* substantivement la *science*, la *connaissance*. C'est l'un des mots les plus fréquents dans les textes. Champollion ne l'a pas connu. Le copte ne l'a pas conservé; mais le valeur en est aujourd'hui bien certainement déterminée.

, AKER, *instruit, habile, sage, prudent, judicieux*, s'emploie substantivement dans les valeurs correspondantes. Avec l'*s* causatif, SE-AKER, *instruire*, *rendre sage;* AKER est l'une des qualifications de Thoth, le dieu de l'intelligence (Lepsius, *Denkmäler*, III, 221), et de Neith, la déesse de la

sagesse, la Minerve égyptienne; de là le nom de NEIT-AKER, dont les Grecs ont fait *Nitocris*, et par quelque erreur d'homonymie : *Minerve victorieuse*. Le sens véritable de ce nom est *Minerve la sage*. Plusieurs des chapitres du Rituel ont pour objet de donner la sagesse aux morts dans leur existence d'outre-tombe. Le chapitre CXLI, notamment, *instruit* (SE-AKER) les défunts dans la connaissance de différentes classes de dieux. Ainsi *instruit* (AKER), le défunt plaît au dieu Phra et à tous les dieux avec lesquels il se trouve (*Todtenbuch*, CXLI, titre). On pourrait citer par centaines les exemples qui justifient la valeur que j'assigne au mot AKER, et qui a été d'abord signalée par M. S. Birch.

, H'OU, groupe très important et de significations multiples. On le voit fonctionner comme substantif, comme adjectif et comme verbe; quelquefois il n'a pas de déterminatif, mais c'est le cas le plus rare. Sous ses acceptions les plus fréquentes, il est déterminé par le personnage assis à l'égyptienne, tenant un sceptre d'autorité, ou par le papyrus roulé. Dans le premier cas, il sert à nommer l'Égyptien mort accomplissant ses pérégrinations dans les régions infernales, et que les vignettes des Rituels représentent sous la forme d'un personnage imberbe, vêtu d'une tunique blanche. Les textes montrent que ce personnage imaginaire était appelé H'OU PEN, *ce h'ou*. En traduisant *cet esprit*, on s'éloigne de l'idée égyptienne qui n'admettait pas l'incorporalité, puisqu'il est expliqué par des textes nombreux que les H'OU ont des membres dont ils font le même usage que les vivants. est une variante bien connue de cette expression. J'ai trouvé , SAHOU, remplaçant H'OU, dans un passage du Rituel. SAHOU représente le corps revivifié après la momification : c'est le défunt sorti de son cercueil et vivant d'une vie nouvelle.

Avec le rouleau de papyrus, le mot H'OU signifie *mérite, vertu*, *illustration*, *bien*, *bienfait*, etc., et s'emploie adjectivement avec les valeurs corrélatives. Des valeurs acces-

soires ont pour déterminatifs l'hiéroglyphe de la parole, celui des désignations topographiques et celui du feu. Je ne puis les étudier ici.

★ [hiéroglyphes], SEVAÏ, SEVAOU, *oraison, invocation, allocution.* Ce groupe, d'assez rare occurrence, sert de titre à deux sections du Papyrus d'Amenemha Ier (*Sallier II*, pl. I, lig. 1; pl. III, ligne dernière).

[hiéroglyphes], H'ETOU, *foule, multitude, beaucoup de gens* (Voyez *Todtenbuch*, ch. CXXXVIII, col. 4).

[hiéroglyphes], HEMSOU, *des gens assis, société, compagnie, réunion, assemblée.*

[hiéroglyphes], SAROU, titre d'honneur, d'autorité, שַׂר, *seigneur.* C'est une expression générale qui ne s'applique pas à une fonction déterminée. Dans le Papyrus Prisse, ce mot désigne la classe de la société dont il est essentiel de mériter l'approbation et la faveur. Ce sont *les grands*, *les lettrés,* parmi lesquels se recrutaient, comme aujourd'hui en Chine, les principaux fonctionnaires du gouvernement, c'est-à-dire tous les dépositaires de l'autorité.

[hiéroglyphes], OEROU, *les aînés, les hommes faits, l'homme raisonnable,* par opposition à [hiéroglyphes], les enfants (Pap., V-5) et à [hiéroglyphes] *le petit* (VII-4).

[hiéroglyphes] REH'H'ET, *un savant, un connaisseur, un homme qui connaît les choses* (XVIII-9). Voyez le premier groupe ci-dessus [p. 194].

[hiéroglyphes], H'IM, *ignorer,* l'opposé de R'EH, *savoir :* [hiéroglyphes] H'IMOU, les *ignorants* (Pl. V, lig. 7 et 9), [hiéroglyphes] H'IM H'ET, *l'ignorance* (V, 12).

Après ces explications nécessaires, je passe à l'examen du texte.

PREMIER TRAITÉ

Ainsi que je l'ai dit, il ne nous reste du premier traité

que les deux dernières pages qui sont les deux premières du papyrus dans son état actuel; elles commencent par les deux mots OUT'A SNAT-A : *augmente* ou *développe ma considération*. Le sujet de la phrase a disparu avec les pages perdues, mais l'idée se continue dans les phrases suivantes :

« Un chant gracieux ouvre l'arcane de mon élocution, dilate le lieu de mon intelligence par des paroles munies de glaives[1] pour surprendre la malice qui ne peut y échapper[2]. »

Après cette espèce d'introduction, l'auteur égyptien donne plusieurs préceptes qui sont introduits au moyen d'une formule sur laquelle je m'arrêterai quelques instants.

Cette formule est celle des clauses finales de certains chapitres du Rituel : elle stipule les avantages qui résultent pour le défunt, soit de la connaissance de ces chapitres, soit de l'observation des cérémonies qu'ils prescrivent. Le chapitre CXXX, par exemple, a pour objet de rendre l'âme immortelle et d'introduire le défunt dans la barque du soleil; il prescrit de faire l'effigie d'un esprit[3] sage et de le placer dans une bari sur laquelle on devait installer deux tabernacles, l'un à droite, l'autre à gauche. Devant ce symbole, on prononçait les formules du chapitre, et l'on présentait une offrande le jour de la naissance d'Osiris. La clause finale explique l'utilité de la cérémonie :

AR IRI-TOU EN-EW NEN OUN-BAÏ-EW ONH' ER HAH : MEN MER-EW EM NAM[4], « étant fait à lui ainsi, est son âme vivante à jamais; non, il meurt pour la seconde fois » (Voyez la planche ci-jointe, [III], en A).

C'est-à-dire : « Si l'on fait à un défunt la cérémonie qui

1. Nous disons encore aujourd'hui des paroles incisives, tranchantes, acérées.

2. Litt. : *Ne se détournant pas, si ce n'est à son moment*, c'est-à-dire lorsque l'effet a été produit.

3. Un H'OU. Voyez ce que j'ai dit de ce mot [à la page 195, du présent volume].

4. *Todtenbuch,* 130, l. 27.

vient d'être décrite, son âme sera éternellement vivante, il ne mourra pas de la seconde mort[1]. »

Au chapitre CXXXVI, qui se rapporte à des cérémonies du même genre et qui se disait le jour de la fête des six, la formule a une tournure grammaticale un peu différente :

AR H'OU IRI-TOU EN-EW NEN AU-EW EM MA ONH'OU, MEN SEK-EW T'ETA[2], « étant un esprit fait à lui ainsi, il est dans le lieu des vivants, non il souffre à jamais ».

Ou en termes corrects : « Si l'on fait ces choses à un esprit, il habitera le lieu des vivants et ne souffrira jamais. »

Le verbe qui suit l'auxiliaire AR n'est pas toujours au passif. Ex. :

AR REH' RO PEN OUN-EW EM H'OU AKER[3], « étant su ce chapitre, il est en esprit sage ». Il faut encore noter l'exemple suivant qui est très caractéristique :

AR MER NEB MER-T NEB NSAB RO-EW ER-A H'EFT H'EFT-T AI ER-A EM HROU PEN H'ER-EW ER H'EB[4], « étant mort tout, morte toute, dévore sa bouche contre moi, ennemi, ennemie venant contre moi en ce jour, il tombe à l'égorgeoir », c'est-à-dire : « S'il y a en ce jour un mort ou une morte quelconque dont la bouche veuille me dévorer, un ennemi, une ennemie qui viennent contre moi, ils tomberont égorgés. »

Ces citations pourraient être multipliées à l'infini ; elles se présentent constamment avec la même clarté, constituées qu'elles sont de deux membres de phrases dont le premier énonce une hypothèse et le second les conséquences de cette hypothèse. AR rappelle ici le copte ⲁⲣⲏⲩ, *si forte*.

En appliquant ces considérations à l'étude des préceptes

1. Voyez mon *Mémoire sur les esprits*, dans le *Bulletin de l'Athénæum français*, 1856, p. 43 [p. 85-86, du présent volume].

2. *Todtenbuch*, 136, l. 12. Voyez la planche III, en B.

3. *Todtenbuch*, 84, l. 7. Voyez la planche III, en C.

4. *Todtenbuch*, 149, l. 21. Voyez la planche III, en D. Les morts de l'Hadès égyptien correspondent aux damnés de l'enfer, ou plutôt aux démons soumis à des tortures incessantes, et cependant investis de la puissance de nuire aux humains et aux mânes.

du Papyrus Prisse, nous en saisirons aisément la formule générale. Le premier[1] se lira tout d'abord : « Si tu es assis avec une foule de gens haïssant ce qui te plaît, c'est un court instant de tourment et un..... » Être assis avec une foule de gens, c'est évidemment être dans la compagnie de gens. Après quelques groupes que je ne puis traduire, l'auteur introduit sous forme de proverbes, trois maximes qui semblent destinées à montrer que les impressions de l'homme se modifient par des causes bien futiles (*Papyrus Prisse*, I, 5, 6) :

« Un vase d'eau[2] éteint la soif;

» Une bouchée de perséas[3] reconforte le cœur;

1. Pl. I, lig. 3.

2. Une *akana* d'eau. Les inscriptions montrent que c'est une espèce de cruche, un vase à anses.

3. . Le premier signe de ce groupe est l'un des plus embarrassants sous le rapport phonétique. Dans le nom de la déesse *Ma*, la vérité, il a certainement sa valeur *m;* il en est de même dans l'expression *sans, privé de...*, car j'ai trouvé la variante dans une formule du Rituel (Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 2d Series, pl. XL, l. 20, 21). Cette lecture avait fourni à Champollion celle de *Moui* pour le nom de l'un des dieux solaires; mais une variante signalée par M. Brugsch semble démontrer que ce nom doit être lu *S'ou* et correspondre à la transcription grecque Σῶς. A l'appui de cette lecture, je puis signaler moi-même un second exemple de la même orthographe; il se trouve sur l'un des sarcophages du Louvre (voyez Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 2nd Series, pl. XVI). On y voit une série d'effigies divines dont chaque figure est accompagnée d'une légende sous cette forme : SAM TAFN, *l'effigie de Tafné*, SAM SEB, *l'effigie de Seb.* Dans celle du dieu dont nous venons de parler, le nom se lit certainement s'o ou s'ou. Il faut décidément renoncer au nom de Moui, car il n'y a pas à hésiter sur l'identification du dieu dont le nom se retrouve tout à côté, sous sa forme ordinaire, dans le même ordre de la série S'ou, Tafné, Seb et Nou (voyez Sharpe, *l. c.*, pl. XVII, en haut, à droite). Avec cette valeur phonétique, le groupe étudié, qui nomme un végétal, serait probablement le copte ϣⲟⲩⲉ, *le*

» Le bonheur fait trouver[1] la place bonne;
» Un petit échec fait trouver un homme très vil. »

Je ne distingue pas le sens des préceptes qui suivent. A la dernière ligne de la première page commence une exhortation qui se réfère à l'exercice de l'autorité paternelle, sujet que nous trouverons traité plus loin avec quelque étendue :

Papyrus, pl. I, l. 12, à pl. II, l. 4 : « Que ton nom se manifeste, énonce-toi par la bouche, ordonne avec ta force d'âme de guerrier[2], avec intrépidité; que ta postérité s'instruise[3] de ta discipline[4]. On ne sait pas les choses que Dieu fait à qui le repousse. Le chef de famille peut diriger ses descendants après qu'il a terminé sa carrière[5] humaine : leur alimentation[6] vient de lui..... » Le reste est conjectural; il y a peut-être : « de lui aussi le nom qu'il leur a fait. »

Dans son épilogue, qui commence pl. II à la fin de la ligne 4,

perséa, arbre dont les fruits, au dire de Théophraste, étaient d'une saveur agréable et appétissante, surtout en Égypte. Il est certain d'ailleurs que plusieurs signes étaient susceptibles de plus d'une valeur phonétique.

1. Aten, mot déterminé par l'hiéroglyphe de l'oreille. Ce déterminatif représente les deux syllabes aten dans le mot atenroka, espèce de fruit à saveur douce (*Hieratic Papyri*, pl. 75, l. 3, pl. 90, l. 2, pl. 95, l. 7, pl. 95, l. 12). C'est là une valeur phonétique bien différente de celle que le même signe a dans , ⲥⲱⲧⲙ̄, *entendre*. Quant au mot aten dans la phrase étudiée, il signifie *causer*, *influer*, *déterminer*.

2. Litt. : « avec ta grandeur de cœur pour le combat ou pour le glaive. »

3. Saub, copte ⲥⲁⲃⲱ, *discere*.

4. Aten, comme à la note 1, mais déterminé par l'hiéroglyphe du nez et par celui des actions fortes. Ce mot semble représenter ici l'influence, l'autorité paternelle.

5. Sh'er retou, *la condition*, *l'état d'être* des hommes. Voyez pour cette valeur de *Sh'er*, mon *Mémoire sur les Inscriptions de Radesièh*, note 92 [p. 47, note 3, du présent volume].

6. Ba, expression déterminée par la dent et par l'hiéroglyphe des actions de la bouche. Un Égyptien, qui se dit le favori bien-aimé de son maître, se vante du droit qu'il avait d'entrer aux festins (*Ba*) du maître du monde (le Roi). Dans notre papyrus, ce mot semble s'appliquer à la nourriture de l'âme, l'éducation, la doctrine.

l'auteur vante assez naïvement le mérite de son œuvre : « Si les hommes comprennent tout ce qui est écrit dans ce livre, comme je l'ai dit en me conformant aux lois sur les principes[1], ils le placeront sur leur sein, ils le rediront tel qu'il est écrit, et sa beauté leur plaira plus qu'aucune autre chose existant en ce pays tout entier, soit qu'ils agissent, soit qu'ils demeurent en repos[2] » (*Papyrus Prisse,* II, l. 2 à 7).

C'est ici que se place la mention que j'ai déjà traduite :

« Lorsqu'il arriva que le roi de la Haute et de la Basse-Égypte, Oer-En, mourut[3], alors le roi de la Haute et de la Basse-Égypte Snefrou s'éleva en roi pieux en ce pays entier; *alors je fus fait mour-no-t'en;* c'est fini. »

DERNIER TRAITÉ

Les seize dernières pages du papyrus forment un ouvrage distinct et complet. Il faut remarquer toutefois que la première rubrique (IV-1) sert de titre à une espèce de prologue ou d'introduction et que le titre réel de l'ouvrage ne se trouve qu'à la page VI, lig. 6. Je traduirai d'abord cette intro-

1. S'AA-T. Employé comme verbe, ce mot veut dire *commencer*. Abstractivement, il semble répondre à l'idée *principe*, *premier élément des doctrines.*

2. Litt. : « qu'ils soient debout ou assis. » Cette locution, assez fréquemment répétée dans les textes, embrassait au point de vue égyptien tous les actes de la vie. Pour exprimer que le défunt osirianisé est devenu semblable aux dieux, le Rituel dit : « *qu'il se tient debout comme ils se tiennent debout et qu'il s'assied comme ils s'asseoient ;* » cf. *Todtenbuch*, ch. I, l. 12. De même, le défunt jouit de la faculté de se tenir debout et de s'asseoir dans certaines régions célestes, c'est-à-dire que sa liberté d'action n'y est pas limitée. On trouve quelque chose d'analogue dans l'Écriture : « Dans ta marche, elle (la bonne doctrine) te conduira, et si tu te couches, elle te gardera » (*Proverbes*, VI, 22).

3. MENA, copte ⲙⲟⲛⲓ, *aborder*. Au figuré : *arriver à l'Occident*, *à la tombe*, *être enseveli à l'hypogée*. Voici la prière d'un personnage nommé *Reï* aux juges infernaux : « Gloire à vous, seigneurs des siècles, grands dieux, seigneur du *To-sar*, recevez-moi le jour de ma mort » (*Mena-a*, de mon arrivée); Champollion, *Notices*, [t. I, p.] 545. Isis fit des invo-

duction qui s'adresse à Osiris, sous son nom de *Dieu double crocodile* mentionné au Rituel (*Todtenbuch*, ch. CXLII, 43e invocation). Osiris est d'ailleurs le seul dieu de l'Égypte nommé dans tout le manuscrit[1]. L'idée abstraite de la Divinité intervient fréquemment dans le texte, comme si l'auteur avait la notion de l'unité et de l'indivisibilité divine. Mais cette manière de parler n'appartient pas exclusivement à cet antique document. On la rencontre fréquemment dans des textes plus modernes, et notamment au Rituel. D'ailleurs, le nom d'Osiris et celui de Dieu double crocodile suffisent pour nous démontrer que nous avons affaire à un monument de pure origine égyptienne. Les mythes osiridiens étaient certainement connus de l'auteur et déjà sans doute la science des noms et des formes d'Osiris constituait le fonds essentiel des doctrines religieuses[2]. L'étude des monuments funéraires de l'époque met du reste ce fait hors de toute contestation.

L'introduction commence par un tableau émouvant des misères de la vieillesse :

« Oraison de l'intendant civil Ptah-hotep, sous la majesté du roi de la Haute et de la Basse-Égypte, Assa, vivant à toujours. »

» L'intendant civil Ptah-hotep dit : « O Osiris, mon maître, *le chef*[3] se fait vieux, la décrépitude vient à la place de l'élégance[4], la débilité l'enveloppe chaque jour, les yeux

cations à l'enterrement (*mena*) de son frère Osiris. Voyez *Hymne à Osiris*, dans la *Revue Archéologique*, 16e année, p. [108, du présent volume]. Cf. aussi *Todtenbuch*, chap. XVIII, l. 39. Étant dit ce chapitre, c'est la sortie au jour après la mort (EM H'ET MENA). Dans notre exemple, le mot MENA reçoit le même déterminatif que MER, *mourir*, pl. IX, lig. 11 et XVII-7.

1. *Papyrus Prisse*, pl. IV, lig. 5.

2. Voyez mon *Hymne à Osiris*, dans la *Revue Archéologique*, t. XIV, p. [95-139, du présent volume].

3. RNA. Ce mot, déterminé par l'hiéroglyphe *chef*, *seigneur*, a son analogue, dans le *Todtenbuch*, ch. 136, l. 4 : le RAN ou RNA redevient beau (MEOU) et jeune, etc.

4. MAOU, copte ⲙⲟⲩⲉ, *splendeur*, *éclat*. Ce mot s'applique ordinaire-

se rapetissent, les oreilles[1] s'assourdissent[2], le courage s'amortit; plus de calme; la bouche crie, elle ne parle pas; le cœur s'annihile, il n'a plus la dilatation de la joie; un beau lieu devient un lieu affreux, le goût s'enfuit entièrement, la vieillesse rend les hommes désagréables en toutes choses; le nez disparaît, il ne respire plus; pénibles sont le mouvement et le repos. »

Le texte devient ici plus difficile à interpréter. J'y distingue que l'auteur se représente comme ayant la mission de former un T'OT, c'est-à-dire d'après les deux déterminatifs de ce mot, un homme fait, ou peut-être un homme éloquent. Pour remplir cette mission, il invoque le secours du Dieu :

« Ah! lui dirai-je, la parole de ceux qui comprennent les conseils du passé, les secrets qu'entendent les dieux. Ah! c'est à toi d'opérer ainsi la destruction des résistances contre les gens éclairés..... »

Le Dieu répond à son disciple.

« La sainteté de ce Dieu dit :

» Instruis-le dans la parole du passé; oui, elle fera l'aliment des enfants et des hommes faits; celui qui la comprend marchera dans la satisfaction du cœur. Sa parole n'engendrera pas la satiété. »

Il apparaît d'après ce préambule que Ptah-hotep s'est contenté de codifier des préceptes ayant cours depuis longtemps en Égypte; il répète la parole du passé, *la tradition*,

ment à la beauté physique de l'homme, comme dans l'exemple cité à la note précédente. Cf. *Todtenbuch*, ch. 43, l. 2 : *j'embellis* (MAOU), *je rajeunis;* ch. 87, l. 2 : *je renais*, *j'embellis*, *je rajeunis; id.*, ch. 111, l. 5. Le terme opposé dans la phrase étudiée est AHOU qui doit signifier *laideur*, *décrépitude*. Je n'en connais pas d'autre exemple sous la même orthographe; mais avec une autre aspirée, le mot AHOU est commun dans les textes et signifie : *souffrance*, *douleur*.

1. Litt. : *la vie des oreilles*. Voyez la même expression, *Todtenbuch*, ch. 133, l. 8, et Champollion, *Notices*, [t. I], p. 538.

2. AMEROU, mot nouveau, exprimant une action de l'oreille. Pas d'analogue en copte.

et la corrobore par une approbation formelle de l'autorité divine. Combien n'est-il pas à regretter que notre insuffisance philologique ne nous permette pas de pénétrer un peu avant dans les maximes d'une si antique sagesse!

Nous sommes parvenus maintenant au véritable titre du traité (pl. V, l. 6). Il se lit sans difficulté :

« Commencement des arrangements de bonnes paroles dites par le noble chef, l'aimé de Dieu, le fils du roi, l'aîné de sa race, l'intendant civil Ptah-hotep, pour apprendre aux ignorants à connaître le principe de la bonne parole, pour le bien de ceux qui l'écoutent, pour infirmer ceux qui voudraient l'enfreindre. »

« Il disait à son fils : Avec le courage que te donne ta science, discute avec l'ignorant comme avec le savant : les barrières de l'art ne sont pas *encore* emportées, nul artiste n'est *encore* doué de *toutes* ses perfections[1]. La bonne parole luit plus que l'émeraude que la main des esclaves trouve sur des cailloux. »

Il est à peine nécessaire de faire observer que par *arrangements de bonnes paroles*, l'auteur entend un recueil de maximes morales. Telle est en effet la nature de l'ouvrage de Ptah-hotep; quelques préceptes cependant semblent être relatifs à la politesse, aux bons usages, plutôt qu'à la morale proprement dite. L'ensemble forme un traité de bonne conduite, très analogue au livre des *Proverbes* dans lequel l'Écriture nous dépeint à son tour la sagesse comme plus précieuse que les perles[2].

Les trente-cinq rubriques, à partir du titre (pl. V, 10, à XV, 8), forment une section particulière; de ces trente-cinq paragraphes ou préceptes, vingt-deux sont conçus en la forme que j'ai étudiée plus haut; les autres sont des

1. Peut-être ces deux phrases doivent-elles être prises sous forme interrogative : « Les barrières de la science ne sont-elles pas emportées? » Etc.

2. Comp. *Proverbes,* III, 15; VIII, 11.

maximes impératives. Je reviendrai sur quelques-uns de ces préceptes qui constituent la partie la plus difficile de l'ouvrage; mais pour compléter l'idée générale que j'ai voulu en donner, je traduirai, dès à présent, la clause dans laquelle l'auteur énumère le mérite de cette première division de son œuvre (pl. XV, l. 8, à pl. XVI, l. 2).

« Si tu écoutes les choses que je viens de te dire, tous tes desseins progresseront[1] : c'est un véritable bonheur[2] que d'en garder le mérite et d'en recueillir l'inspiration de la bouche des hommes..... Quiconque en rapportera toutes les paroles n'éprouvera aucune affliction en ce monde à jamais et croîtra dans le bien : c'est la parole des sages pour instruire l'homme, une parole qu'après l'avoir entendue, il devient prudent, docile et bon. Après cette parole, il comprend cela.

» Celui qui prend le bon parti....., il demeurera pieux pour de longs jours et sa satisfaction sera entière à jamais. Par la science..... en ce que par elle est assuré son bonheur sur la terre. Le savant est rassasié de ce qu'il sait...., bon est le lieu de son cœur et de sa langue, agréables sont ses lèvres : il parlera, ses deux yeux verront, ses oreilles entendront. La vertu de son fils sera d'exercer la justice sans fausseté. »

Quelques mots que je n'ai pu lire sont représentés par des points dans les lignes qui précèdent, mais les lacunes sont peu importantes. Nous voyons suffisamment que le moraliste égyptien promet au fidèle observateur de ses doctrines le succès en ce monde, un bonheur durable et une satisfaction complète. Dans les opinions philosophiques de l'auteur, la sagesse et la science marchent de pair, et acquièrent les mêmes avantages : elles conjurent les funestes effets de la vieillesse et conservent à l'homme les facultés physiques et morales dont Ptah-hotep, dans son introduction mélan-

1. Litt. : *seront à l'avant.*
2. Litt. : « une chance de vérité, un *heur* véritable. »

colique, avait signalé la perte comme conséquence de l'âge caduc. Mais le privilège sur lequel l'auteur va insister le plus longuement, c'est la bonne conduite des enfants. Ce sujet, effleuré à la fin du premier ouvrage, reçoit dans les paragraphes qui suivent d'assez longs développements. Nous avons vu que l'observateur des préceptes sera béni dans sa personne et dans la vertu de son fils. Ici se place naturellement la louange de la docilité filiale :

Rubrique 36, pl. XVI, lig. 3 : « C'est un bienfait que l'obéissance d'un fils docile : l'obéissant marche dans son obéissance, et celui qui l'écoute devient obéissant; il est bon d'écouter tout ce qui peut produire l'affection : c'est le plus grand des biens. Le fils qui reçoit la parole de son père deviendra vieux à cause de cela. Aimée de Dieu est l'obéissance; la désobéissance est haïe de Dieu. C'est le cœur qui est le maître de l'homme dans l'obéissance et dans la désobéissance, mais l'homme vivifie son cœur par sa docilité. Écouter la parole, aimer à obéir, c'est accomplir les bons préceptes. L'obéissance d'un fils envers son père, c'est la joie[1]. Le fils dont on parle ainsi est agréable en tout, docile et obéissant; celui dont on dit cela a la piété dans les entrailles; il est cher à son père et sa renommée est dans la bouche des vivants qui marchent sur la terre. »

Rubrique 37, pl. XVI-13 : « Le fils qui reçoit la parole de son père n'a aucun dessein de libertinage. Élève en ton fils un homme docile : sa prudence fera les délices des grands; sa bouche sera réservée dans ses paroles. Dans l'obéissance d'un fils, on voit sa sagesse. Enfin ses voies[2] sont excellentes. Vienne le libertinage, l'obéissance demeure au lendemain, la science l'affermit tandis que le rebelle *reste* avec sa parole *impérieuse*. »

L'autorité paternelle est le fondement de tout ordre social,

1. Comp. *Proverbes*, x, 1. *Le fils sage réjouit son père; Proverbes*, xv, 20.

2. Litt. : *ses pas.*

et le respect des enfants envers leurs parents est un sentiment que Dieu a vivement imprimé dans le cœur de l'homme. Nous ne nous étonnerons donc pas de trouver dans le texte que je viens de traduire des maximes que l'Écriture a répétées plus tard, sans avoir besoin de les emprunter à la sagesse égyptienne. Il est cependant assez intéressant de voir le philosophe égyptien promettre au fils respectueux une longue existence sur la terre, en termes à peu près identiques à ceux que le doigt de Dieu grava sur les tables de pierre du Décalogue. J'ai reproduit dans la planche qui accompagne ce mémoire le texte hiératique, la transcription et la traduction mot à mot de ce passage important[1]. Les analogies qu'on découvre entre la morale biblique et les préceptes de Ptah-hotep sont d'ailleurs tellement nombreuses qu'il serait fastidieux de les énumérer[2].

La trente-huitième rubrique (pl. XVIII-4) fait le tableau du vice opposé à la soumission.

« Le rebelle[3] qui n'obéit pas ne fait absolument rien; il voit la science dans l'ignorance, les vertus dans les vices; il commet chaque jour avec audace toutes sortes de fraudes, et en cela il vit comme s'il était mort. Ses.....[4] sont la contradiction; il s'en alimente. Ce que les sages savent être la mort, c'est *sa* vie chaque jour; il avance dans ses voies chargé d'une foule de malédictions[5] chaque jour. »

1. Voyez la planche III, en E.

2. Cf. *Proverbes*, I, 7; IX, 10; *Psaumes*, CXI; *Job*, XXVIII, 28; *Isaïe*, II, 2, 3, et pour le prolongement de l'existence, *Proverbes*, III, 2; III, 16; IV, 4; IV, 10; VII, 2, X, 27.

3. OUH'OU, mot déterminé par l'hiéroglyphe du mal. C'est le contraire de , mot de la langue antique conservé dans le copte, avec les mêmes acceptions : *entendre*, *écouter*, *obéir*, *comprendre*. Le groupe OUH'OU semble dérivé de OUH'AH', *chercher;* il désignerait alors l'esprit inquiet, remuant, opiniâtre.

4. Ici, un groupe que je ne puis déchiffrer.

5. AIOU, déterminé par l'hiéroglyphe du mal, rappelle le copte ⲟⲩⲁ, *malédiction, blasphème*, *cri de malheur*.

Cet énergique portrait de l'homme rebelle aux enseignements de la sagesse est d'une expression très élevée; l'Écriture en reproduit quelques traits peut-être moins vigoureusement accusés : « Celui qui me trouve, dit la sagesse, a trouvé la vie, mais celui qui me viole se prive de son âme; tous ceux qui me haïssent aiment la mort[1]. »

A la trente-neuvième rubrique (pl. XVII-10), l'important sujet de la piété filiale revient de nouveau :

« Un fils docile au service de Dieu sera heureux à la suite de son obéissance, il vieillira, il parviendra à la faveur; il parlera de même à ses enfants. Précieuse est pour l'homme la discipline de son père; chacun la révérera comme il l'a fait lui-même. Ce qu'il a dit au sujet des enfants, ah! que leurs enfants le redisent, en s'alimentant des données de ta parole, véritable germe de la vie de tes enfants. »

La suite de ce paragraphe et la quarante et unième rubrique dont le titre est : *Que ton cœur lave l'impureté de ta bouche,* ne me sont pas assez intelligibles pour que j'essaye de rassembler les lambeaux de phrase que j'y puis lire.

L'auteur clôt son œuvre par la quarante-deuxième rubrique (pl. XIX, lig. 3) :

« Accomplis la parole de ton maître; bonne est pour l'homme la discipline de son père, de celui duquel il est sorti, dans les membres duquel il a été formé lorsqu'il était dans le sein (maternel). C'est une grande satisfaction que de se conformer à ses paroles. Car un bon fils est un don de Dieu, mettant ses volontés dans les paroles *qu'il entend*[2] auprès de son maître; il accomplit la justice; son cœur rend ses voies excellentes. »

1. *Proverbes*, VIII, 35, 36. Voyez aussi *ibid.*, VI, 23. Les châtiments de la discipline sont la voie de la vie; *ibid.*, X, 17. Garder la discipline, c'est la voie de la vie, *ibid.*, XIII, 14. La loi du sage, source de vie. *Sagesse*, I, 12 : « Nolite zelare mortem in errore vitæ vestræ, » etc. *Tim.*, V, 6 : « Nam quæ in deliciis est, vivens mortua est. »

2. Litt. : *les paroles d'auprès de son maître.*

Le reste sert d'épilogue (pl. XIX, lig. 6) : « C'est ainsi que j'acquiers pour toi santé du corps[1] et paix du roi, en toutes circonstances, et que tu parcourras des années de vie sans fausseté. »

« Je suis devenu un ancien de la terre, j'ai parcouru cent dix années de vie par le don du roi et l'approbation des anciens, en remplissant mon devoir envers le roi dans le lieu de la faveur. »

Puis la clause finale :

« C'est fini de son commencement à sa fin comme on le trouve dans l'écriture. »

Nous connaissons maintenant d'une manière assez complète le cadre de l'ouvrage, et il nous resterait à découvrir le sens des préceptes moraux qui en forment le corps. C'est ici surtout que la tâche devient aride et le travail stérile en résultats. Dans l'état actuel de la science d'interprétation, nous pouvons obtenir une intelligence assez satisfaisante des textes historiques ou descriptifs; le contexte aide beaucoup à fixer le sens des mots nouveaux, et il devient possible d'analyser par équation et de dégager les inconnues à l'aide de procédés qui laissent peu de prise à l'erreur quand ils sont maniés avec prudence; mais il en est autrement dans les textes mystiques de certains chapitres du livre funéraire et dans tous ceux qui, semblables au livre de Ptah-hotep, traitent de matières abstraites. Nous ignorons encore les mots hiéroglyphiques qui servent à nommer la plupart des phénomènes de l'intelligence et des passions bonnes ou mauvaises. Or, ce sont précisément des expressions de ce genre qui forment le sujet des rubriques de ce livre, et l'on conçoit tout d'abord que la grande difficulté qu'il y a de déterminer exactement le sujet du paragraphe prive l'investigateur de tout secours pour l'interprétation d'un commentaire dans lequel abondent les mots inusités. Pour donner une idée

1. Litt. : *Santé des membres.*

de l'importance de cet obstacle, je citerai ici la dix-neuvième rubrique (pl. XI, l. 5) :

« *Ne répète pas le* Meska *de parole, ne l'écoute pas; c'est une sortie qui brûle les entrailles*, etc. » D'après son déterminatif, je vois que le mot Meska désigne un acte de la parole ou de la pensée, mais rien ne peut m'en faire deviner le sens, et le précepte reste pour moi un impénétrable mystère. Les mêmes difficultés se présentent à presque toutes les rubriques. Aussi, pour ne pas entrer dans la discussion stérile de textes très imparfaitement compris, je me bornerai à passer rapidement en revue un petit nombre de maximes dont le sens est un peu plus facile à distinguer.

La quatrième rubrique (pl. VI, l. 8) est un commentaire du vingt-quatrième péché de la confession négative[1]; il interdit à l'homme de se faire craindre : « N'inspire pas de terreurs aux hommes; être hostile à Dieu, c'est la même chose..... ce n'est pas la terreur de l'homme qui fait la volonté de Dieu. »

La cinquième rubrique (pl. VI, ult.) donne des conseils à l'homme qui trouve dans une société un personnage de plus haut rang, le commencement du précepte :

Nemh-ek er nte em-ha-ek correspond exactement à : בִּין תָּבִין אֶת אֲשֶׁר לְפָנֶיךָ[2], *considère attentivement ce qui est devant toi*. Mais là s'arrête la ressemblance.

Le sens de la septième rubrique (pl. VII, l. 5) serait facile à déterminer si l'on connaissait le mot terh. On lit, en effet : « Si tu cultives terh dans un champ, c'est Dieu qui te la donne, le grand pourvoyeur du rassasiement de ta bouche; le grand auteur des épouvantements de la voix. »

Terh ne représente aucun produit de la végétation, puisque ce mot est déterminé par l'hiéroglyphe des idées abstraites. Le reste de ce paragraphe renferme des mentions curieuses;

1. *Todtenbuch*, chap. cxxv, l. 16.
2. *Proverbes*, xxiii, 1.

il y est question des KENBATA, peuplade qui dépêcha à Thothmès III revenant de ses expéditions en Asie, des envoyés porteurs de présents de pierreries[1]. Ici le texte les représente comme particulièrement exposés aux attaques du crocodile. On les retrouve à la treizième rubrique (pl. XIII-1), où on lit : « Si tu es fils de quelqu'un des Kenbata, un héraut du conseil de plusieurs..... » S'agirait-il d'une tribu spécialement employée au transport des messages dans certaines contrées riveraines du Nil?

A la huitième rubrique (pl. VII, l. 7), il est question de la soumission : « S'il est humiliant pour toi de servir un homme sage, ta conduite sera bonne auprès de Dieu, en ce qu'il sait que tu es parmi les petits; n'enorgueillis pas ton cœur contre lui..... »

A la dixième rubrique (pl. VII, l. 10), le précepte a trait à la répression d'un fils vicieux. Il y est parlé d'un fils dont l'inconduite viole les conseils paternels, méprise toute parole, et , *dont la bouche marche en viles paroles*. Ceci fait comprendre le sens du vingtième péché de la confession négative : MEN SHEMA RO-A[2], *je n'ai pas fait marcher la bouche*, c'est-à-dire, je n'ai pas abusé de la parole, tenu des discours méprisables.

Le quatorzième péché de la confession négative : *je ne me suis pas créé de remords*[3], trouve une espèce de commentaire dans la treizième rubrique (pl. VIII, l. 11) : « Ordonne ta conduite sans remords, applique ton intention au profit de ton maître. »

La seizième et la dix-septième rubrique (pl. IX, l. 7 et 13) sont relatives à l'amour. Une bonne explication du mot H'ENMÈS, que je ne connais que comme titre d'autorité ou

1. Inscription de la muraille de Karnak, Lepsius, *Auswahl*, pl. XII, l. 15.

2. *Todtenbuch*, chap. CXXV, lig. 33.

3. *Todtenbuch*, chap. CXXV, lig. 27.

degré de parenté, facilitera l'intelligence du premier de ces paragraphes où je distingue la recommandation de se garder d'approcher les femmes. Le second est un peu moins obscur : « Si tu aimes, ta conduite sera bonne, étant préservée de tout mal et gardée d'occasion de tourments. » Dans les groupes obscurs qui suivent, on s'attendrait à trouver la désignation de la femme débauchée, car le texte la représente comme un « écueil d'abominations dont il est impossible de s'éloigner; elle outrage pères et maris avec les favoris de la courtisane [hiéroglyphes]; la femme qui *recherche* l'homme (*masculus*) est un assemblage de toute espèce d'horreurs, un sac de toute espèce de fraudes » (Pl. X, l. 1 à 4).

La dix-huitième rubrique (pl. IX, l. 8) est d'une sagesse assez naïve : « Si tu es sage, prends soin de ta maison, aime ton épouse dans l'intimité, nourris-la (litt. : *imple ventrem ejus*), habille sa personne : c'est le *luxe* de ses membres; oins-la, réjouis-la pendant le temps de sa vie. » L'Écriture recommande aussi de chercher le bonheur dans l'affection conjugale : *Jouis de la vie avec la femme que tu aimes*[1]. Je crois que la vingtième rubrique se rapporte à l'accueil qu'on doit faire à ses hôtes. La difficulté roule sur l'interprétation du groupe [hiéroglyphes] AKOU (XI, 1).

A la vingt-troisième, l'homme puissant est invité à accorder respect à la science et à l'intelligence. Ce paragraphe est l'un de ceux où les mots inexpliqués sont les plus nombreux (XI, 12).

La vingt-huitième semble donner des conseils aux parvenus : « Si tu es grand après avoir été petit..... » (XIII, 6).

La trentième (pl. XIV, l. 4) pique vivement la curiosité. Elle débute comme le *non mœchaberis* du Décalogue et comme le vingt-deuxième péché de la confession négative[2], mais le sens est restreint à la femme d'un ϩⲣⲟϯ, c'est-à-dire

1. *Ecclésiaste*, IX, 9.
2. *Todtenbuch*, chap. CXXV, lig. 14.

d'un fils ou d'un descendant. On peut lire littéralement : « Ne fréquente pas (*ne stupres*) la femme de quelqu'un de *ta* race ; tu connais ce qui s'oppose à l'eau de (*ex*) sa partie antérieure, pas d'écoulement à ce qui est dans son ventre. » L'eau est ici dans le sens de *semen* et les rapports pronominaux sont du masculin. En somme, je ne puis comprendre la véritable portée de ce précepte.

A la dernière rubrique (pl. XV, l. 6), il est traité du mariage dans des circonstances que l'obscurité du texte ne me permet pas de déterminer. L'expression est : « Si tu fais femme en..... » Cette même expression se rencontre dans l'inscription du tombeau d'Ahmès, chef des nautoniers, et M. de Rougé en a donné l'explication[1].

J'ai déjà confessé mon impuissance, et, en terminant, j'éprouve le besoin de témoigner de nouveau le regret que j'ai de laisser encore presque entièrement dans l'ombre de l'inconnu les vénérables doctrines du vieux philosophe égyptien. Ce que j'en ai dit suffira, je l'espère, à démontrer que la composition de l'ouvrage date d'une époque de remarquable développement philosophique et littéraire. L'auteur place fréquemment ses maximes sous la recommandation de l'autorité divine, bien qu'il se borne à promettre des récompenses dans l'ordre temporel : une longue et heureuse carrière, des enfants dociles, le suffrage des sages et des puissants, et la faveur du roi, cette condition si essentielle de sécurité à une époque où rien ne limitait le pouvoir suprême.

Espérons qu'il nous sera donné un jour de pénétrer plus avant dans cette morale antique, évidemment empreinte d'une haute sagesse. Chacun des préceptes du livre de Ptah-hotep forme un petit sujet d'étude philologique très digne de stimuler l'ardeur des égyptologues qui s'attachent à la méthode analytique et qui savent, par expérience, combien

1. De Rougé, *Inscription du tombeau d'Ahmès*, p. 146.

il faut d'efforts et de pénibles recherches pour constater la valeur d'un mot encore inexpliqué ou d'une forme nouvelle. Je ne parle pas des adeptes des systèmes différents, car une traduction entière du livre de Ptah-hotep n'offrira pas de difficultés à ceux qui lisent couramment le récit des événements de l'Exode dans les Papyrus Sallier et Anastasi, non plus qu'à ceux qui trouvent dans le Rituel des psaumes chaldéens, du copte pur dans l'inscription de Rosette, et pour lesquels les écrits théologiques des anciens Égyptiens n'ont plus de mystères. Kircher n'allait guère plus vite en besogne. Mais c'est le cas de répéter avec M. le docteur Lepsius :

« Dans le domaine de l'Égyptologie, on a beaucoup plus traduit qu'on n'a compris ; ces traductions hardies ont excité l'étonnement d'un public incompétent, mais en même temps elles ont éveillé les défiances des gens sensés, même à l'égard des résultats sérieux de la science. »

Ces paroles du savant allemand nous signalent le véritable écueil ; nous saurons nous en préserver et continuerons longtemps encore à avouer notre insuffisance et à épeler le *Livre d'Hermès,* avant d'en proclamer sans hésitation le contenu mystérieux.

Chalon-sur-Saône, 1er janvier 1858.

NOUVELLE EXPLICATION

D'UNE

PARTICULE GRAMMATICALE

DE LA LANGUE HIÉROGLYPHIQUE[1]

Champollion donne l'explication suivante de l'expression que je me propose d'étudier : « , , préposition » composée, signifie à côté de la tête, *devant, par-devant.* » , ϩⲁϫⲱ, *devant*, , ϩⲁϫⲱⲓ, *devant moi*[2]. » Cette interprétation a été adoptée par les continuateurs de l'illustre maître ; elle est encore formulée dans le plus récent des ouvrages méthodiques[3], mais cet excellent travail donne la véritable lecture HA. On a en effet, depuis longtemps, reconnu que l'hiéroglyphe de la tête disparaît dans de nombreuses variantes, et que la partie phonétique du groupe est seulement , , HA[4].

La signification *devant, par-devant*, accréditée par les analogies coptes, pouvait, à la rigueur, convenir à certaines

1. Publié, en 1858, par l'autographie, chez Landa, à Chalon-sur-Saône, in-4°, 8 p.

2. Champollion le Jeune, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 214, *Grammaire*, p. 484 et 485.

3. S. Birch, *Introduction to the Study of the Egyptian Hieroglyphics*, p. 259.

4. E. de Rougé, *Mémoire sur l'Inscription d'Ahmès*, p. 128.

phrases dont rien *à priori* ne fait reconnaître le sens précis; par exemple, on pouvait lire ces paroles de l'Égyptien mort : [1], ASE NEB-TI HA-A, *Isis et Nephthys sont devant moi,* et à la dernière phrase du chap. CXXXI du Rituel : [2], RER SEN EM SATE[3] HA-EW, *On circule dans le feu devant lui.* Il en serait de même de tous les passages dans lesquels une idée de proximité quelconque suffit pour rendre la phrase intelligible, ou, du moins, lorsque l'idée d'antécédence ne produit aucun contresens apparent.

Mais, dans mes études sur les textes en général et notamment sur le Rituel, j'ai été amené à reconnaître que la valeur *devant* est radicalement inexacte.

On rencontre fréquemment en effet, dans le livre funéraire, des adjurations adressées par le défunt à certains animaux dont il lui faut éviter les redoutables atteintes. Par exemple, au chapitre XXXII, qui servait à repousser les huit crocodiles des quatre points cardinaux, il interpelle ainsi successivement chacun de ces monstres : [4], HA-EK EMSOH. Si l'on admettait le sens *devant, par-devant,* pour le groupe étudié, il faudrait nécessairement traduire : *En avant, toi, crocodile!* Mais il est évident que le défunt doit exprimer l'idée contraire et que la lecture : *Arrière, toi, crocodile!* serait bien plus satisfaisante. Dans cette hypothèse, la vignette du chapitre XXXI qui représente les crocodiles blessés par la pique du défunt

1. *Todtenbuch,* chap. CXLIX, l. 41.
2. *Todtenbuch,* chap. CXXXI, l. 8.
3. , *sat,* est le copte ⲥⲁⲧⲉ, *ignis, flamma,* ainsi que le prouve, une variante de la formule ordinaire *de l'encens sur le feu* , *Neter Sitou her sate,* Sharpe, *Egyptian Inscriptions,* t. I, pl. 34, l. 2.
4. *Todtenbuch,* chap. XXXII, l. 2, 3, 4, 5 et 6.

et détournant la tête comme pour prendre la fuite, servirait naturellement d'illustration au texte.



A ce chapitre, qui porte le même titre que le chapitre XXXII, l'allocution du défunt comprend une autre expression [hiéroglyphes], *hem, reculer, rétrograder,* dont l'interprétation ne laisse plus prise au moindre doute[1] : [hiéroglyphes][2], HA-EK HEM HA-EK MOUI, EM AÏ ER-A, *Arrière, toi, recule, arrière, toi, crocodile Moui, venant contre moi*[3].

C'est ainsi qu'à la septième demeure infernale, où le serpent Rahouk se repaît des esprits coupables, le défunt s'écrie : [hiéroglyphes][4], HA-EK RAHOUK, *Arrière, toi, serpent Rahouk,* et qu'il adjure en ces termes les émissaires divins chargés de surprendre les prévaricateurs : [hiéroglyphes][5], HA-EK AP-TI EN NETER NEB, *Arrière, toi, émissaire de tout dieu.* Au chapitre XC, le défunt implore la pitié du dieu, coupeur de têtes, briseur de nuques : [hiéroglyphes] N... [hiéroglyphes][6], MEN MAO-EK ASRA

1. Voyez mon *Hymne à Osiris,* dans la *Revue archéologique,* 1857, p. 75, note 3 [cf. p. 107, note 5, du présent volume].
2. *Todtenbuch,* chap. XXXI, l. 1.
3. *Ne viens pas contre moi :* [hiéroglyphe] est ici négatif.
4. *Todtenbuch,* chap. CXLIX, l. 26.
5. *Todtenbuch,* chap. XXIX, l. 1 ; pour le rôle des [hiéroglyphes], voyez *Todtenbuch,* chap. CXXV, l. 43, et CXVI, l. 17, 18.
6. *Todtenbuch,* chap. XC, l. 1, 2.

N... EM IROU-EK MEN NEMHOU-EK EM MEN-EK RER-EK HO-EK HA-EK, *Ne vois pas le défunt avec tes yeux, ne regarde pas à tes jambes, tourne ta face derrière toi*, c'est-à-dire : « Ne regarde pas le défunt, ne l'observe pas pour diriger tes pas contre lui, détourne de lui ta vue. »

La valeur *derrière, en arrière,* rend donc parfaitement compte du sens de ces passages curieux du Rituel ; il est superflu de faire remarquer qu'elle s'accorde également avec les deux premières phrases citées dans cette étude, cependant j'ai cherché des preuves plus décisives avant d'adopter définitivement un sens diamétralement opposé à celui qui avait été admis jusqu'alors. Ces preuves ne m'ont pas fait défaut.

La plus concluante m'est fournie par la figure suivante que donne le Rituel hiéroglyphique de Leyde[1] pour le douzième assesseur d'Osiris.

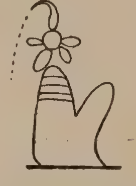


Le nom de cette bizarre divinité se trouve dans divers exemplaires du Rituel, et notamment dans le *Todtenbuch* et dans le *Papyrus Cadet* sous cette forme : [2], HO-EW HA-EW, *Sa figure est par-derrière.*

Comme on le voit, la désignation ne saurait être plus précise ; la même exactitude se remarque d'ailleurs dans les autres légendes. Je citerai ici, à côté des figures, les noms du deuxième et du huitième juge infernal :







NEBAOU HO

Face de feu

Il est dès à présent manifeste que le sens *derrière* pour le

1. *Papyrus égyptien funéraire*, Leemans, *Monuments Égyptiens du Musée de Leyde.*
2. *Todtenbuch*, chap. cxxv, l. 15.

groupe étudié est définitivement acquis; examinons cependant encore quelques exemples :

Sur une stèle du British Museum, un architecte royal nommé Pe-sar est représenté dans l'attitude de l'adoration devant Osiris infernal, suivi d'Isis[1]. La déesse tient les deux bras levés sur le dos d'Osiris; entre eux se lit la légende suivante qui est un discours d'Isis : , KA-HOU-TI-A HA-EK EM ONH' T'AM T'ETA, *Mes deux bras sont derrière toi pour vie saine éternellement* (bis). Ces paroles se réfèrent aux soins que cette déesse, aidée de Nephthys, prit de son frère Osiris qu'elle rappela et conserva à la vie. Selon les doctrines



égyptiennes, elle renouvelait les mêmes soins en faveur de tous les morts assimilés à Osiris. Aussi la connaissance de ce mythe et de l'expression qui s'y rapporte nous montre-t-elle que, dans la première phrase, si le sens *devant* se prête à une construction régulière, il est néanmoins tout à fait opposé aux opinions égyptiennes sur l'action des déesses Isis et Nephthys, et qu'on doit lire : *Isis et Nephthys sont derrière moi.*

Ces mêmes paroles sont placées dans la bouche de la déesse MA par rapport à SÉTI Ier, sur l'un des tableaux qui décorent l'hypogée d'un administrateur des domaines royaux[2]. Comme dans l'exemple précédent, la déesse, tenant ses bras levés derrière SÉTI, lui communique la vie saine. La valeur de étant ainsi constatée, il nous sera possible de comprendre une formule encore intraduite qui abonde sur les monuments, et qui est toujours placée derrière le personnage auquel elle se rapporte. Sa forme la plus ordinaire est : , SA ONH' HA-EW NEB,

1. Sharpe, *loc. cit.*, 2.
2. Prisse, *Monuments égyptiens*, pl. XXX.

ou avec le pronom féminin : [hiéroglyphes], SA ONH' HA-ES NEB[1]. Souvent le pronom est sous-entendu, souvent aussi le signe de la vie est accompagné de ses qualificatifs habituels de force, de stabilité, etc.

Le premier signe seul [hiéroglyphe], qui s'échange continuellement avec sa variante [hiéroglyphe], peut actuellement présenter quelque difficulté. Comme ce ne serait pas trop d'un long mémoire pour en étudier les différents emplois, il ne saurait entrer dans mes vues de le discuter ici[2]. Je me bornerai à expliquer que ma lecture SA est fondée sur le groupe [hiéroglyphes][3] qui paraît être une variante de [hiéroglyphes][4], SA, nom antique de la ville de Saïs, et que je vois dans cet hiéroglyphe l'expression de l'idée *conservation, défense*. Cette valeur s'accorde du moins parfaitement avec la plupart des cas dans lesquels ce signe est employé.

Ceci expliqué, je traduirai la formule en question : « La conservation de la vie est derrière lui (ou derrière elle) entièrement, » c'est-à-dire que le personnage derrière lequel elle est écrite est déclaré l'objet de cette protection divine de la vie, telle que nous l'avons vu exercer par ISIS et par MA derrière OSIRIS et derrière SÉTI. C'est ainsi du reste qu'HATHOR dit à l'un des THOTHMÈS : [hiéroglyphes][5], KAHOU-A HA-EK EM SA ONH'-EK, *Mes deux bras sont derrière toi pour la conservation de ta vie.* De même, vers la fin d'une pompeuse harangue, les prophètes et les hauts fonctionnaires de la Haute et de la Basse-Égypte disent

1. Prisse, *Monuments égyptiens*, pl. VI, 1, XVII, 2, XXI, *deux fois*, XXIV, XXVI *bis*, XXX, XXXVI et XXXIX; Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, t. I, pl. 31, 36, 59, etc.

2. Voyez mon *Mémoire sur les Esprits possesseurs*, dans le *Bulletin archéologique*, 1856, p. 43 [cf. p. 82, note 1, du présent volume].

3. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, t. I, pl. 16, deux exemples.

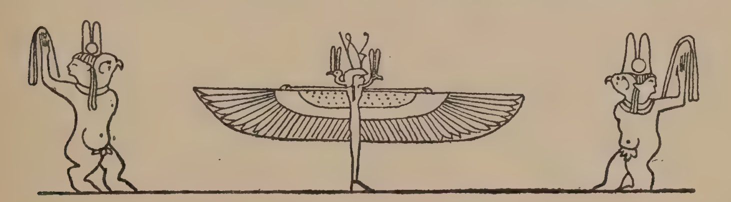
4. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, t. I, *l. l.*

5. Lepsius, *Denkmäler*, III, 35.

à Séti Ier : [1], IRI-N-RA TOSHOU-EK, KAHOU-EW EM SA HA-EK, *Le soleil a fait les frontières, ses bras sont en conservation derrière toi.* Pour ne rien négliger, cherchons maintenant à trouver le groupe , *derrière,* en antithèse avec l'un des groupes qui signifie réellement *devant;* il en existe plusieurs dans les hiéroglyphes. Le Rituel nous fournira deux exemples concluants.

Du défunt qui a pénétré les mystères de la demeure du dieu Pat-Ro, il est dit : [2], ... -EW EM MAO-EW EM HO-EW HA-EW, *Ses délices sont de le voir en sa place et par-derrière lui.* Ce qui exprime sans doute que le défunt a cessé de redouter l'approche de cette divinité de l'enfer égyptien. Quoi qu'il en soit, , EM HO, *en face,* est ici opposé à , HA, *par-derrière.*

Nous prendrons le second exemple dans le texte descriptif de la vignette du chapitre CLXIV. Après la description de la



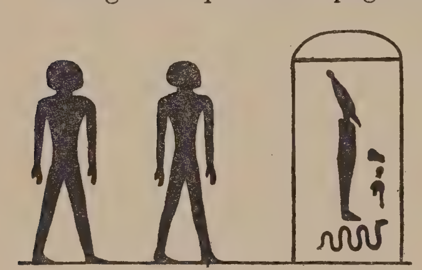
déesse tricéphale, il est question en ces termes du nain hideux appelé Nemma, dont elle est accompagnée : [3], AOU OUA NEMMA HA EM HAṄ-ES HA-ES, *et un Nemma se tient devant elle et derrière elle.* On ne peut mieux rendre compte de la disposition de la vignette. Dans les anciennes traductions, la répétition inutile

1. Lepsius, *Denkmäler*, III, 128.
2. *Todtenbuch*, chap. CXXV, l. 40.
3. *Todtenbuch*, chap. CLXIV.

de la préposition *devant* passait sous silence l'une des figures du Nemma.

Dans les curieuses peintures du sarcophage de Séti Ier, j'ai relevé un exemple non moins remarquable de l'emploi du mot qui nous occupe. Dix dieux, les bras pendants, sont figurés derrière une chambre sépulcrale dans laquelle se trouve la momie d'Osiris. Le dieu porte le titre de Fent-Ament, c'est-à-dire *celui qui est dans l'Occident*. Je reproduis le commencement de cette scène, afin d'en faire comprendre la disposition.

La légende qui accompagne les dix dieux se lit ainsi : [1]



Neterou haou kar, *Les dieux derrière le cercueil.* La particule est ici affectée d'un h initial pléonastique et des signes du pluriel, ce qui est du reste en parfait accord avec des règles bien reconnues de la syntaxe égyptienne. Le texte relatif à cette scène est un discours d'Horus à ces mêmes dix dieux qui sont *derrière* le cercueil. Horus les interpelle sous le nom de , Neterou ente em h'ate Fent-Ament, *Les dieux qui sont derrière Fent-Ament;* ceci démontre l'identité de signification entre , ha, et , em h'ate, mot qui signifie également *après, derrière, à la suite*, et duquel dérive le verbe , h'eth'et, *reculer, marcher en arrière,* déjà reconnu par M. de Rougé[2].

L'hiéroglyphe de la tête vue de face, dont l'emploi était

1. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, t. I, pl. 66.
2. *Bulletin archéologique de l'Athènæum français*, 1856, p. 25.

facultatif dans le groupe [hiéroglyphes], y remplit certainement la fonction de déterminatif idéographique, car on n'a jamais reconnu à ce signe isolé la valeur phonétique HA, et il n'a jamais remplacé à lui seul le mot [hiéroglyphes] dont les variantes sont [hiéroglyphe], [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes][1].

Nous avons vu plus haut l'idée *devant* rendue par [hiéroglyphes], c'est-à-dire à l'aide de la tête vue de profil; il en est de même dans le groupe [hiéroglyphes], H'EFT, *en face, vis-à-vis*. Par antithèse, la tête vue de profil semble avoir été employée pour caractériser l'idée *derrière*, et nous ne pouvons en être plus étonnés que de l'emploi si fréquent de l'hiéroglyphe [hiéroglyphe] (le bras) au lieu de [hiéroglyphe] (la main) pour exprimer les actes de préhension spéciaux à la main. Constatons les faits par une observation sérieuse, mais n'espérons pas arriver à une explication satisfaisante des milliers de rapprochements, analogies, homonymies, sens métaphoriques, etc., qui ont servi à la formation de l'écriture sacrée, à une époque si éloignée de nous, que nous ne pouvons formuler à ce sujet aucune opinion raisonnable.

Dans ce modeste travail, je me suis moins préoccupé du désir de publier ma petite découverte qui date déjà de longtemps et qui n'a probablement pas échappé à d'autres égyptologues, que de l'espoir de faire apprécier la rigueur et la solidité de nos procédés d'investigation. La dissection des textes nous permet aujourd'hui de discuter lexicologiquement et grammaticalement un très grand nombre de mots, et c'est ainsi que peu à peu la langue des Pharaons sort de l'oubli dans lequel elle est restée ensevelie pendant tant de siècles. Grâce à la multiplicité des exemplaires du Rituel qui nous fournissent des variantes orthographiques, grâce surtout au

1. Le signe [hiéroglyphe] correspond aux valeurs phonétiques APE, T'OT' conservées dans le copte, et HER lorsqu'il remplace le groupe entier [hiéroglyphes], *sur, dessus*.

mécanisme des signes déterminatifs, nous possédons de puissants moyens d'action qui n'existent pour aucune autre langue, et dont plus d'un savant ne soupçonne même pas l'existence. Cependant le scepticisme a fait son temps; nous le vaincrons à force d'évidence.

Chalon-sur-Saône, 28 février 1858.

MÉMOIRE SUR UNE PATÈRE ÉGYPTIENNE

DU MUSÉE DU LOUVRE

Par M. S. BIRCH, associé correspondant étranger

Traduit de l'anglais par M. CHABAS, associé correspondant national[1]



Au nombre des objets curieux que renferme la magnifique collection égyptienne du Louvre et que j'ai pu examiner, grâce à l'obligeance de M. Mariette, se trouve une sorte de coupe ou de plateau rond de 18 centimètres de diamètre, avec un bord relevé carrément, haut de 24 millimètres. Ce plateau est en or. Le fond de ce vase est orné d'une guirlande de fleurs de papyrus ou lys d'eau (sans doute le *schnin* égyptien, le lys), au milieu de laquelle sont entremêlés des poissons de l'espèce carpe (probablement des *ramis*) qui semblent nager au milieu des fleurs. Ce travail est exécuté au repoussé; le sujet et la manière dont il est traité pré-

1. Extrait des *Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France,* 1858, t. XXIV.

sentent le plus grand rapport avec les coupes de bronze des rois d'Assyrie qui sont aujourd'hui conservées au British Museum. Une décoration de cette nature semble avoir été choisie pour montrer que le vase était destiné à contenir de l'eau. En effet, lorsqu'il en était rempli, il figurait une sorte de petit étang au fond duquel se voyaient des poissons et des plantes aquatiques. De semblables allusions sont communes à des objets d'art de toute espèce : c'est ainsi que le roi d'Assyrie avait fait graver des sujets de vénerie sur les coupes de bronze dans lesquelles le vin lui était présenté à son retour de la chasse. Plusieurs vases grecs, tels que les Πίνακες, dans lesquels on servait le poisson sur les tables, étaient ornés d'images de poissons, de même que les amphores et les autres vases destinés à la distribution du vin étaient généralement décorés de bacchanales.

L'épaisseur du plateau est d'environ $\frac{2}{3}$ de millimètre, et ses bords sont soutenus par un renflement intérieur qui leur donne une épaisseur apparente de 3 millimètres. Son poids est de 371 grammes 2 décigrammes.

Mais mon attention se porta principalement sur l'inscription gravée autour du rebord à l'extérieur, parce qu'elle se rapporte au règne de Thothmès III, souverain de la XVIII[e] dynastie, dont je me suis particulièrement occupé à cause de sa grande importance historique et de l'abondance des documents qui le concernent.

L'inscription consiste en une seule ligne d'hiéroglyphes remplissant le pourtour extérieur du rebord. Les doutes qui s'étaient présentés à mon esprit lors de ma première inspection, relativement à l'authenticité de ce petit texte, se sont évanouis après trois mois de recherches ardues : il est confirmé par les annales et par le langage officiel de l'époque.

En étudiant cette inscription, je me propose d'ajouter aux principales expressions un commentaire qui, je l'espère, ne sera pas dépourvu d'intérêt, car il en ressortira quelques curieuses circonstances historiques et philologiques.

Il paraît que ce vase avait été donné, en récompense de services sur la Méditerranée, à un officier du nom de Teti ou Thoth, qui remplissait à la fois les fonctions des trois castes principales de l'Égypte : celles de prêtre, de militaire et de scribe. C'était, sans aucun doute, une de ces récompenses honorifiques dont les pharaons avaient l'habitude de gratifier les officiers distingués de leur cour ou de leur armée.

L'inscription, telle qu'elle est gravée, se lit de droite à gauche; mais pour la commodité de la transcription, je la reproduis ici de gauche à droite :



L'existence d'un type hiéroglyphique en France me met à même de commenter, avec plus de détails, quelques points non suffisamment expliqués par les analyses qu'on avait essayées jusqu'à présent : par exemple, le groupe *mau,* est le participe du verbe Ma, *donner*, et ne doit pas être lu *Ta* comme on l'a fait précédemment[1]. L'emploi du verbe *Ma,* avec le sens *donner*, est si fréquemment répété dans les discours des dieux qu'il n'est pas nécessaire d'en citer des exemples[2]. Champollion l'avait comparé au verbe copte ⲧⲁ ou ϯ, *donner;* mais il résulte de quelques variantes dans des phrases parallèles, que la véritable forme est celle du verbe ⲙⲁ, tombé en désuétude dans le copte, excepté à l'impératif, et remplacé par ⲧⲁ ou ϯ.

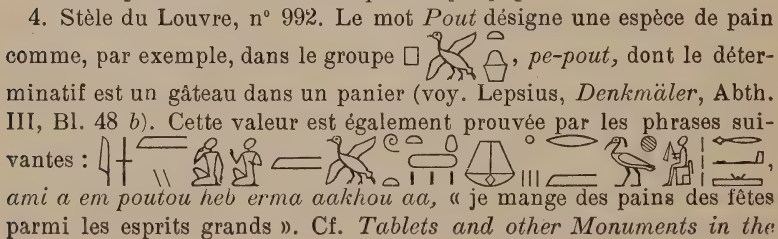
L'équivalent phonétique se trouve à Ibsamboul, dans l'un des discours d'Ammon-Ra à Ramsès II[3] : , *Ma nek aaou si meri*, « je te donne des dignités, (mon) fils bien-aimé ». Ici le verbe est évidemment à l'indicatif, mais on le rencontre à l'impératif sur une stèle trouvée par M. Mariette dans les fouilles du Sérapéum, et maintenant déposée au Louvre : , *Ma ten pout her outhou,* « donnez des pains de (votre) table[4] ». On pourrait citer d'autres exemples pour

1. *Transactions of the Royal Society of Literature,* New Series, vol. IV, p. 222, n. 14.

2. Champollion, *Grammaire égyptienne,* p. 352, *Dictionnaire égyptien*, p. 360-361.

3. Champollion, *Notices descriptives,* [t. I], p. 75.

4. Stèle du Louvre, n° 992. Le mot *Pout* désigne une espèce de pain comme, par exemple, dans le groupe , *pe-pout,* dont le déterminatif est un gâteau dans un panier (voy. Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 48 *b*). Cette valeur est également prouvée par les phrases suivantes :



ami a em poutou heb erma aakhou aa, « je mange des pains des fêtes parmi les esprits grands ». Cf. *Tablets and other Monuments in the*

prouver que lorsque le caractère [hieroglyph] a la valeur de *donner*, même dans le rôle d'auxiliaire ou de particule formative de l'optatif, il se prononçait *ma* et non *ti*, et que sa valeur *te*, dans le nom de Pétéménophis, résulte d'un changement survenu seulement à l'époque ptolémaïque ou à l'époque romaine. On a déjà démontré que c'est par erreur qu'on avait supposé à ce signe le rôle d'affixe du participe passé, et que [hieroglyphs] est l'optatif : *ma-onkh*, qu'il vive!

Collection of Lord Belmore, London, 1841, f°, pl. 4 : [hieroglyphs] « Il fournit leur nourriture par (ses) dons », Lepsius, Abth. III, Bl. 250 *a* : [hieroglyphs], *er sgefau pout en neterou*, « pour fournir la nourriture des dieux », Lepsius, Abth. III, Bl. 268. Dans les deux derniers exemples, *sgefa* pourrait signifier *parfumer*, *encenser*, s'il n'était pas certain que ce mot a une signification plus étendue que le grec κῦφι. Dans tous les cas, on trouve le *Pout* au nombre des objets qu'on déposait avec les morts : c'est le gâteau funéraire [hieroglyphs]. Lepsius, Abth. II, 148. Déterminé par le signe *Dieu*, le mot *pout* a une autre signification et a donné lieu déjà à diverses observations. M. Chabas de Chalon, dans un Mémoire sur les inscriptions du temple de Radésiéh, l'a discuté de nouveau. Cet égyptologue penche pour le sens *divinité*, *être divin*. Au chapitre LXXXIII du livre funéraire, le défunt dit qu'il vole en *Pout*, c'est-à-dire comme un dieu, comme un type divin; cf. *Todtenbuch*, ch. LXXXIII, l. 1. Cette dernière acception conviendrait à ce passage. (Lepsius, Abth. III, 68) : « bâtissant les temples des dieux en pierre blanche, [hieroglyphs], fabricant toutes leurs *effigies* ou *types*. » Le groupe *Pout* possède aussi la signification secondaire *fois* comme [hieroglyphs], *sep*. On lit en effet, Rosellini, *M. R.*, pl. LI : [hieroglyphs], *men pout maa khatt ter rek neter*, « jamais (nulle fois) fut vue chose semblable depuis que le Dieu régnait ». Cette phrase paraît correspondre à celle-ci, qui se trouve sur le grand obélisque de Karnak, élevé par la reine Hatasou, Rosellini, *M. R.*, pl. XXXIII : [hieroglyphs], *Ka sep ar khatt ter pout ta*, « Fut-il jamais une chose semblable depuis que la terre a été formée? (POUT-TA) ». La dernière expression (*pout-ta*) est un titre ordinaire

Le groupe digne d'attention qui vient ensuite est , *hes-tu,* expression qu'on rencontre sous différentes formes orthographiques dans des textes nombreux. Le sens primitif est *chanter* et *louer*[1]. Mais on rencontre plus fréquemment celui de *volonté* ou de *commandement.* Cette signification sera facile à prouver si l'on fait attention que le génie de la littérature égyptienne admettait un système de parallélisme semblable à celui des psaumes hébreux : l'idée fondamentale est légèrement indiquée dans la première partie de la phrase et plus fortement accentuée dans la seconde. Cette bisection est appelée antithétique, c'est-à-dire que la seconde clause fait opposition à la première par la manière différente dont l'idée y est exprimée. On pourrait aisément recueillir une liste de ces mots à parallélisme si utiles au scribe égyptien pour la construction de ses phrases. Le parallèle, la doublure de , HES, *volonté, commandement,* est , MER, *amour, désir.* Les monuments de la IVe à la XIIe dynastie abondent en formules dans lesquelles ces deux mots sont mis en regard l'un de l'autre. C'est ainsi, par exemple, qu'un fonctionnaire qui servit les pharaons Usertesen Ier et Amenemha Ier se fait gloire d'être : , *Bak sen ma*

d'Ammon-Ra. Champollion (*Grammaire,* p. 534) a supposé qu'il signifiait *l'équilibre de la terre.* Cette valeur, pas plus que celle de *former*, n'est nullement démontrée. On pourrait admettre celle de *tourner* dans ce passage du cercueil de Nekhtherhebi, *British Museum*, n° 10 : , *pout-f er her han Ra,* « Il tourne dans la région d'en haut avec le soleil ». A l'appui de la signification *fois*, je citerai encore : , *em pout api,* « comme la première fois », Rosellini, *M. R.,* pl. CXIII, 18. Sous l'acception *pain, nourriture, pout* est analogue à l'anglais *food* ou *fodder*. Sous celle de *fois*, on peut l'assimiler au grec πότε et *men pout* est semblable à μήποτε.

1. Champollion, *Dictionnaire*, p. 362; E. de Rougé, *Tombeau d'Ahmès*, p. 50.

merr sen hesi sen arr hess-t-sen neb-t em kar-t ent hrou neb, « leur serviteur accomplissant leur désir, leur sujet faisant leur volonté toute, dans le cours de chaque jour[1] ». Dans cette phrase, tout l'arrangement est conventionnel au plus haut degré, car l'expression *Bak,* serviteur à gages, est opposée à , *hesi,* personne commandée, sujet; le verbe , *ma*[2], exécuter, s'acquitter d'une tâche, à , *arr,* faire; le groupe complet , *merr,* désir, est parallèle à , *hess-t,* volonté. On reconnaîtra d'ailleurs que ces deux mots appartiennent au même ordre d'idées, en étudiant les formules de cette époque. Ainsi Teta ou Thoth, fonctionnaire du roi Khéphrén[3], est dit : , *ar merr-t neb-f hrou neb,* « accomplissant le désir de son maître chaque jour ». La même expression est appliquée à Mathu, prêtresse de la déesse Hathor, relativement à son mari Suenathor : , *art hess-t-f ra neb,* « faisant sa volonté chaque jour[4] ».

Des phrases analogues se rencontrent souvent dans le Livre des Morts. Il était considéré comme essentiel au bien-être du défunt que son *eidolon* ou image fût libre d'accomplir à son gré certaines cérémonies et qu'il ne fût apporté aucune restriction à cette faculté. Aussi le livre funéraire nous dit que le défunt prend, *comme il le veut,* la forme des différentes espèces d'oie, de l'épervier, de l'hirondelle ou du moineau, et surtout qu'il entre au *Ker neter* (l'Hadès) et qu'il en sort *comme il le désire.* Au premier chapitre, la harangue adressée aux âmes ou esprits investis de la juri-

1. Lepsius, *Auswahl,* Taf. X.

2. Le verbe *Ma* est ici employé dans le même sens qu'au calendrier de Médinet-Habou. Champollion, *Notices descriptives,* [t. I], p. 371, 372. Cette valeur a déjà été indiquée par M. de Rougé.

3. Lepsius, *Auswahl,* VIII *a.*

4. Stèle du British Museum, Sharpe, *Egyptian Inscriptions,* [t. I], pl. XVII.

diction du Mes-khen, ou naissance nouvelle de l'âme dans le monde, commence par cette prière : « Ouvrez les chemins, préparez les sentiers à l'Osiris N..... (*le défunt*) qui est avec vous. Il vient de la porte de la demeure d'Osiris, il entre avec fierté, il sort en paix. L'Osiris N..... (le défunt) n'est point arrêté, ni repoussé, [hiéroglyphes], *ak* (ou *ka*)-*f hesout her-f merout,* il entre, voulant, il sort, désirant », c'est-à-dire comme il veut, comme il lui plaît[1].

Si ces exemples étaient considérés comme insuffisants, ceux qui suivent démontrent l'impossibilité d'attribuer partout au groupe qui nous occupe le sens *chant* ou *chanteur*.

L'inscription de la statuette du prince Anebta, au *British Museum*, commence par une phrase semblable à celle du plateau d'or : [hiéroglyphes], *ar-t em hes-tou* (*en*) *neter nefer-t*[2], « fait par les ordres de la bonne déesse, la reine Hatasu, et de son frère, le pharaon Thothmès III ». Sur un fragment d'un vase d'albâtre dédié à une personne qui avait été nourrice d'un prince royal, on voit la même formule avec l'orthographe complète : [hiéroglyphes], *ari-t em hesou nt kher souten, hesi-t en neter nefer*[3], « Fait par les ordres de la majesté du roi, les commandements du dieu bon », c'est-à-dire : fait par l'ordre du roi.

De semblables formules ne peuvent s'appliquer à des poètes ni à des chanteurs, qui, à la rigueur, pourraient *donner*, mais non *exécuter* eux-mêmes les objets auxquels elles se rapportent. Il n'y a pas à songer non plus au *roi* lui-même, mais bien aux *ordres* qu'il avait donnés pour

1. *Todtenbuch*, ch. I, l. 13-15.
2. Sharpe, *Egyptian Inscriptions,* [t. I], pl. LVI, B. 1; Lepsius, *Auswahl*, Taf. XI.
3. British Museum, *Egyptian Room,* 4499 *a*.

faire exécuter l'objet. Le terme *donné,* comme sur le plateau d'or, pourrait peut-être permettre le doute sur la question de savoir si le vase avait été donné *à un fonctionnaire* du roi ou *par l'ordre* du roi. Mais il serait véritablement singulier que la fabrication ou le don d'objets si divers dût constamment être attribuée à des poètes qui, après tout, étaient des personnages de rang très inférieur dans la hiérarchie égyptienne. Il est réellement impossible d'admettre que les tombeaux des reines Tai-ti et Isis aient été donnés par des poètes royaux[1].

L'expression suivante est , *khar souten;* elle précède immédiatement . Au premier abord, cette répétition me parut pléonastique et me porta à supposer une erreur de la part du scribe. Mais on retrouve la même forme sur une inscription de la muraille méridionale extérieure du temple de Semnéh[2], dans laquelle un fonctionnaire dont le nom a malheureusement disparu, raconte les missions dont il fut chargé par Aahmès Ier et ses successeurs de la XVIIIe dynastie.

Après les dates, on trouve la forme ou , KHER; on a pensé que cette expression se décomposait en deux termes , *sous,* et , *la majesté.* Mais l'omission du signe dans les deux exemples déjà cités prouve que les deux premiers signes du groupe sont phonétiques et le troisième leur déterminatif. En examinant les emplois variés de , on reconnaît d'ailleurs que cet hiéroglyphe est déterminatif de plusieurs groupes phonétiques. Dans le mot , qui sert à nommer la fonction sacerdotale de prophète, on

1. Sharpe, *Egyptian Inscriptions,* [t. I], pl. LXXXIII. Mentu-sa, scribe royal nommé sur cette stèle, raconte qu'il était le jeune homme chargé d'ajuster sur la tête du roi le diadème impérial, ou qu'il le coiffait lui-même d'une couronne, la toge virile égyptienne au temps d'Osortasen Ier.

2. Champollion, *Notices descriptives,* [t. I], p. 385, 390. |

le considère comme correspondant au copte ϩⲟⲛⲧ, ce qui paraît confirmé par la forme , qu'on trouve sur le sarcophage ptolémaïque de Gu, au musée du Louvre[1].

Je signalerai aussi ce titre d'un fonctionnaire de la IVe dynastie, [2], dans lequel le complément phonétique *nt* semble justifier, pour certains cas, la lecture *hent* ou *hen*. Cette lecture peut d'ailleurs s'autoriser du groupe ainsi orthographié : , *hn*, qui constitue un nom propre masculin sur une tombe de la IVe dynastie à Gizéh (Lepsius, *Denkmäler*, Abth. II, Bl. 8).

Mais on trouve aussi le phonétique AKAR ou KAR, [3], dans l'inscription d'un tombeau élevé par les ordres du roi Menkarè à Gizéh, où se rencontrent les deux variantes :

....

outou akar-f.......... Sa Majesté ordonne...........

Il n'est cependant pas impossible que le mot AKAR remplisse ici la fonction d'une particule adverbiale, telle qu'*alors*, *comme*, etc., ainsi qu'on le voit sur la stèle d'Enentef à Leyde. Néanmoins, il semble plus naturel d'y reconnaître une ancienne forme phonétique de l'expression Majesté.

Sur le tombeau de la reine Tai-ti, la formule est conçue en ces termes : , *Mau em hesou en khar souten en souten-su-t en kha mer*, « Donné par les ordres de la majesté du roi à la fille bien-aimée de sa race[4] ». Dans l'inscription de la

1. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, New Series, pl. III, l. 1.
2. Lepsius, *Denkmäler*, Abth. II, pl. XIX.
3. Lepsius, *Denkmäler*, Abth. II, pl. XIX, l. 2, 37.
4. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 385. L'expression

reine Hési, Ramsès V dit que la tombe a été ..... , *mau em hesou nt khar souten..... en neb ta-ta*, « donnée par les ordres du roi..... à la maîtresse de la terre [la reine Hési][1] ». Ici le mot *royal*, quoique employé comme adjectif, est suffixe et non préfixe de son substantif, contrairement à ce qui se voit dans *souten su-t*, royale fille; c'est que, toutes les fois qu'il est question de la personne divine elle-même et non de quelque objet s'y rapportant, le mot *Dieu* ou *Roi* est placé le second et non le premier comme dans les autres cas. S'il est vrai que la position du mot *Kher* dans la phrase soit favorable à l'opinion qui veut en faire une préposition, parce qu'en égyptien les prépositions précèdent les noms qu'elles gouvernent, cette considération perd toute valeur en présence des exemples qui le montrent lui-même précédé de l'affixe *n* du génitif, ce qui prouve rigoureusement que ce mot est employé comme substantif. Il n'est pas nécessaire de revenir sur la démonstration déjà faite par moi que est un esclave mâle et une femme esclave. Le copte ϩⲙ̄ϩⲁⲗ présente dans sa syllabe finale assez de ressemblance avec *Her* ou *Kher* pour que sa dérivation du thème antique ne soit pas improbable.

Bien qu'il n'y ait aucune nécessité de commenter les mots déjà connus de notre inscription, je crois devoir citer ici à propos du signe , qui se rencontre dans le prénom de Thothmès III, un texte gravé sur un plat de bronze du musée du Louvre dans lequel ce mot *men* est employé dans

, *souten su..... kha-f meri-f*, la princesse bien-aimée issue de son corps, montre que doit s'entendre du germe, *semen* (Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 392). Le prince Sha-em-ouab, fils de Ramsès II, est nommé à Beit-oually (Rosellini, *M. R.*, pl. LXXIV), le fils royal bien-aimé de son corps, , germe divin émanant du taureau puissant (le roi).

1. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 390.

le sens de *don*. Il y est dit : , *ar nef men en tout pen en neb ar maï*, « Il a fait don de cette statue au Seigneur qui fait..... » Cet exemple prouve que le mot *Men* n'est pas exclusivement appliqué aux édifices publics, et qu'il doit signifier la *dédicace* ou l'*offre* d'un monument.

Le sens véritable des cartouches prénoms est indubitablement une des plus grandes difficultés de la langue égyptienne, car la forme abrégée dans laquelle ils sont conçus les rend susceptibles de plusieurs interprétations.

Dans ses fonctions militaires, Teti ou Thoth avait servi dans toutes les contrées où les armées de l'Égypte avaient pénétré, mais particulièrement dans les îles de la grande mer : , *aa her ouat our*. Le premier caractère de ce membre de phrase se voit sous la forme de , *aa*, dans la description de la recherche d'un nouvel Apis, sur la stèle de Pethési[1]. C'est le même mot que l'hébreu איים הים, AIIM HAIAM[2], *les îles de la mer*. Le second mot *her* ou *her-het*, comme on lit quelquefois, serait plutôt *heli, dans le centre de*..... Enfin la dernière expression , *ouat our*, est un mot composé signifiant le *grand lac* ou le *grand bassin*. Cette dénomination s'applique spécialement à la Méditerranée. Avant d'aborder les relations politiques des Égyptiens dans cette mer, il convient, pour expliquer la valeur phonétique *ouat* donnée au signe , de rappeler qu'on le rencontre comme déterminatif du groupe , *ouat*, dès l'époque de la IVe dynastie[3].

1. Mariette, *Renseignements sur les soixante-quatre Apis*, dans le *Bulletin de l'Athénæum français*, 1855, p. 95.

2. *Esther*, x, 1; *Psaumes*, LXXI, 10; Michaëlis, *Spicilegium*, I, p. 139; *Genèse*, x, 5, etc.

3. Lepsius, *Denkmäler*, II, 37. Cf. E. de Rougé, *Athénæum français*, 1855, p. 958.

La stèle d'un personnage nommé Paisheti[1], qui remplissait les fonctions de portier des lacs ou des bassins septentrionaux d'Ammon-Ra à Thèbes, nous montre que l'hiéroglyphe avait par lui-même la valeur d'étang ou de bassin. Le titre de ce fonctionnaire est exprimé en ces trois manières différentes : , , , *ari ro en ouat mehta en-Amen*, « gardien de la porte des bassins septentrionaux d'Ammon ». Il s'agit sans doute ici des réservoirs ou étangs appartenant aux temples et appelés les Hydreuma à l'époque romaine, comme par exemple, au mont Claudien[2] : Ὕδρευμα εὐτυχέστατον τραιανικὸν δακικόν, et à Senskis[3] : Λάκκος τοῦ ὑδρεύματος. Il paraît, d'après l'inscription de Pethesi, que ces réservoirs étaient entourés d'une muraille, et que l'accès n'en était accordé que dans certaines occasions ou à des conditions déterminées.

Dans un papyrus hiératique du *British Museum*[4] que M. Heath vient d'examiner et dont le sujet est relatif aux lamentations faites à la mort d'Osiris, on voit, entremêlées dans le texte, des lignes d'hiéroglyphes un peu différents des hiéroglyphes ordinaires en ce qu'ils ont le caractère anaglyphique.

L'un de ces monstres marins, à propos desquels Horace donne aux poètes une leçon de bon goût, est représenté dans un passage : « Il a le corps d'un dauphin, les jambes d'un cochon et la queue d'une vipère ». Son nom est : , SAN *en ouat ouer*, « le guérisseur de la grande mer[5] », ce qui doit s'entendre de la Méditerranée seule-

1. British Museum, *Egyptian Saloon*, n° 282.
2. Letronne, *Inscriptions grecques*, p. 422.
3. Letronne, *Inscriptions grecques*, p. 457-460.
4. British Museum, *Papyrus*, n° 825, Salt.
5. On trouve le mot SAN avec le sens de guérir dans le Livre des Morts; cf. *Todtenbuch*, ch. XCIX, l. 34, où, après la mention des grains

ment, où les dauphins étaient communs. On a déjà exposé en partie les motifs pour lesquels cette expression *ouat-our* ne peut s'appliquer qu'à la Méditerranée.

La plus ancienne mention jusqu'à présent connue de la grande mer ou de la Méditerranée, se trouve à Eileithyia, sur la tombe d'un personnage nommé Pahri, qui vivait au temps de la XVIIIe dynastie, et dont l'inscription contient cette métaphore : « comme le Nil allant à la grande mer[1] ».

Un tombeau de Gournah, remontant à la même époque, reproduit une partie du chapitre XVII du Rituel et notamment le passage qui donne les noms mystiques du grand dieu né dans son nid. L'un de ces noms est : « La mer (le Ouat-our ou l'Océan) est ton nom[2] ».

Aux temps de Thothmès III, les îles de la grande mer, si elles n'étaient pas réellement comprises dans les possessions de l'Égypte, avaient au moins envoyé des députés ou des ambassades à ce monarque.

Parmi les décorations de la tombe de Rekh-kha-Ra[3], huissier du palais sous ce règne, est un tableau représentant les principaux tributaires de Thothmès III, introduits avec leurs dons devant le souverain. Il n'est pas nécessaire de détailler ici toutes les races ethniques qui serviraient, pour ainsi dire, de vignettes aux grandes stèles historiques ou

divins, etc., donnés aux morts dans l'Aahlu ou Champs-Élysées, il est dit : « Guérissant (*san*) à lui ses membres en ce lieu, car ses membres y sont semblables à ceux des dieux ». La rubrique finale du ch. CXLIV, l. 31, s'exprime ainsi : « Énonce un charme (*san oua*) après avoir fait les actes pour accomplir ce passage ». Toutefois le *paquet noué* qui sert de déterminatif est généralement en rapport avec des idées de *puanteur*, de *malpropreté*, etc. Il est donc possible que SAN ait quelque autre signification ; les deux que je propose sont seulement provisoires. Au *Todtenbuch*, ch. CXLIV, l. 14, *san* a la valeur de *longueur* ou *dimension*. En définitive, ce mot exige une étude nouvelle.

1. E. de Rougé, *Athenæum français*, 1855, p. 957.

2. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 38 ; *Todtenbuch*, ch. XVII, l. 17.

3. Hoskins, *Ethiopia*, 4°, London, 1835, G. Wilkinson, *Manners and Customs*, t. I, pl. IV.

annales de Karnak. Toutefois, deux d'entre elles réclament notre attention, parce qu'elles se rattachent à la grande mer, c'est-à-dire la Méditerranée.

Ce sont d'abord les Rutenou ou Ruten, si fréquemment en rapport avec les principaux monarques de cette dynastie et de la XIXe. Leur situation est fixée derrière la grande mer par le texte hiéroglyphique : [hiéroglyphes], « Rutennou, toutes les contrées au nord, derrière la grande mer ». Sans doute, ce n'est là qu'une indication générale, car les animaux que ces peuples amènent, l'éléphant, l'ours et les chevaux, feraient plutôt reconnaître une nation appartenant à l'Asie Centrale qu'aucun des peuples habitant primitivement au nord de la Méditerranée. Par malheur, il n'est pas possible d'identifier avec quelque certitude le nom de Rutenou avec aucun de ceux que nous ont conservés, soit la géographie sacrée, soit la géographie profane. Cette dénomination se perdit ou s'altéra, et les écrivains grecs ou romains ne la connurent pas[1].

Comme ce peuple était partagé en Rutenou supérieur et Rutenou inférieur, il est permis de supposer qu'il occupait, soit les deux rives d'un fleuve, soit le voisinage d'une chaîne de montagnes. Non seulement les armes de Thothmès III l'atteignirent, mais encore ce conquérant le subjugua complètement.

L'inscription du tombeau thébain de Rekh-kha-Ra est extrêmement mutilée, et bien qu'elle ait été copiée deux fois, elle laisse une certaine marge aux tentatives de restitution du texte. Je propose de lire [hiéroglyphes], KAR PEH, *derrière* la grande mer.

1. Les Loudim de la Bible ne peuvent être les Rutenou, car l'égyptien, dans les tables ethniques, ne reproduit pas les pluriels en *im* de l'hébreu. Le rapprochement avec les רדנים, Rodanim, *Genèse,* x, 4, serait plus satisfaisant si cette forme, donnée aussi par le texte samaritain, est correcte. Les Septante ont Ῥόδιοι.

Le second peuple mentionné dans l'inscription de Rekh-kha-Ra, et dont l'examen rentre dans mon sujet, est nommé , *Kefa aa heli en ouat our*, « les Kefa, îles au milieu de la grande mer[1] ». C'est une race sans barbe dont la couleur ressemble à celle des Égyptiens eux-mêmes, mais dont la chevelure est disposée en boucles crêpues sur la tête, tandis qu'une masse tressée rappelant la coiffure d'Horus, est pendante sur le côté droit. Ils sont vêtus d'une courte tunique analogue à la *shenti* égyptienne, serrée autour de leurs reins et ornée de bordures ou de rayures de couleurs variées. Leur chaussure consiste en cothurnes ou brodequins comme ceux des Étrusques, avec des ornements des mêmes couleurs et des mêmes dessins, et notamment la bordure grecque ou méandre.

Les tributs qu'ils apportent *en paix* se composent principalement d'objets fabriqués avec des métaux précieux, de vases décorés de têtes de gazelles, de rhytons, de larges cratères dont les bords sont incrustés de grandes fleurs bleues, des aiguières d'or et d'argent, d'autres sortes de cratères, des coupes profondes, des vases de cuivre, des lingots de lapis et d'or, une dent d'éléphant et des espèces de chapelets ou colliers de pierreries. On n'y voit pas d'animaux.

Les îles se distinguaient par leurs productions industrielles. Le nom de ce peuple est le commencement de celui de Κύπ-ρος : et comme cette île était toujours la première à tomber entre les mains du maître de la Syro-Phénicie, l'hypothèse qui fait des Kefa les Caphtor-im ou les aborigènes de Chypre présente beaucoup de vraisemblance.

Au témoignage d'Androclès et de Philostéphanos[2], l'un des nombreux noms antiques de cette île était Sphécéia, Σφήκεια, et ses habitants étaient les Σφῆ-κες, *les guêpes*, si toutefois

1. Ici la copie de M. Hoskins paraît correcte. M. Lepsius n'a pas reproduit cet important monument dans ses *Denkmäler*.

2. Tzetzès, *ad Lyc.*, 447.

cette appellation n'est pas simplement une forme dialectique de *Kfe*. Le nom de *Kerastai* ou *Cornus*, donné aux Cypriotes, était dû aux ἐξοχαι ou protubérances de leurs têtes, qui sont très appréciables dans les tableaux de grandes dimensions [1]. Leurs cheveux sont bouclés par-devant, de manière à figurer des cornes, ce qui leur donne l'apparence des têtes cornues de Jupiter-Ammon. Leur couleur rougeâtre est un trait de ressemblance, qui prouve leur relation ethnique avec les Égyptiens, et la nature mélangée de la population de cette île, qui fut colonisée par les Phéniciens, les Éthiopiens ou les Égyptiens et les Grecs.

Leurs tributs sont encore énumérés sur d'autres monuments funéraires [2]. On les trouve mentionnés pour la dernière fois sur le pilier de Soleb, où ils figurent parmi les peuples subjugués par Aménophis III [3]. Mais ici le Kefa prisonnier est représenté avec une barbe à l'asiatique, la chevelure retenue par un bandeau uni noué autour de la tête. En un mot, il n'a aucune des particularités ethniques qui distinguent le Kefa, tributaire de Thothmès III.

Dans la partie des annales de Thothmès III qui s'étend de sa vingt-deuxième à sa trente-deuxième année [4], on rencontre une mention des Kefa. En énumérant les produits du pays des Tanai [5], peuplade bien connue de la tribu des Palusata ou Pélishti (les Philistins), le texte dit qu'il y avait un *shouabti* ou *shouab-shouab* [6] de la fabrication de Kefa,

1. Champollion, *Monuments ègyptiens*, pl. CXC, CXCI.
2. Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 39, 6, l. 3.
3. Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 88.
4. Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 30, l. 17, 18.
5. Le texte mentionne un objet nommé [hiéroglyphes], *Makhou;* j'avais cru que cette expression désignait une espèce de voiture ou de chariot, mais je l'ai trouvée depuis avec le sens de *banc*, dans une phrase ainsi conçue d'un papyrus de M. Murray : « S'asseoir sur le banc (*makhou*) dans la barque. »
6. Le mot *Outhou*, table, est quelquefois déterminé par un vase. Ainsi

quelque espèce de vase d'argent ainsi que les vases de *ha* ou terre cuite, et des mains ou plats d'argent pesant un poids de cinquante-six livres et quelques onces. Dans ce passage, comme dans l'exemple précédemment cité, ce peuple se distingue par ses ouvrages en métaux. Malheureusement les expressions inusitées du texte ne permettent guère de préciser ce qu'étaient ces ouvrages. Dans tous les cas, il est certain que les Kefa ou Cypriotes, aussi bien que les Gaha, se faisaient remarquer, comme les Sidoniens, les habitants de Gaza et toutes les peuplades phéniciennes, par leur habileté dans l'industrie et dans les travaux artistiques. Après l'époque d'Aménophis III, on ne les voit plus paraître sur les listes ethniques, probablement parce que le développement de la puissance maritime des Philistins avait mis un terme aux entreprises du souverain de l'Égypte, ou peut-être encore parce que la dénomination de ce peuple avait subi quelque changement.

Mais les îles de la mer continuent à être citées dans les inscriptions comme l'objet d'attaques et de conquêtes de la part des pharaons ou comme tributaires de l'Égypte. Dans le langage officiel, elles forment la cinquième division du monde connu.

Dans une prière au disque solaire[1], Aahmès, chambellan de l'hérétique Aakh-en-aten, l'apostat Aménophis IV, parle du sud et du nord, de l'ouest et de l'est et des îles au milieu de la grande mer, comme faisant partie des possessions ou des conquêtes de son maître. « Ses frontières, dit-il, s'étendent du côté du sud jusqu'aux bras du vent, vers le nord, jusqu'aux rayons du soleil, » voulant exprimer sans doute par ce langage hyperbolique la distance à laquelle peuvent

un *shabti* ou *khabkhab* était peut-être une espèce de tablette ou de rayon servant de support à un vase de *Ba*, c'est-à-dire de *terre* (peut-être de *fer*). Il est remarquable que le cuivre n'ait jamais été cité dans les produits de ce peuple. Cf. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 507.

1. Burton, *Excerpta Hieroglyphica,* pl. VII, l. 5-6.

atteindre les rayons du soleil au méridien, ou le souffle des vents à l'époque des brises étésiennes.

Le texte mutilé qui décrit les triomphes du même monarque énumère aussi ses conquêtes et les tributs qu'il imposa aux Kharou, l'un des peuples maritimes de la Méditerranée, et à Coush (l'Éthiopie), et il est de nouveau question de l'est et de l'ouest, du sud et du nord et des îles au milieu de la mer[1], ce qui prouve que la puissance maritime des Égyptiens subsistait encore.

Sous le règne de Thothmès III ou de l'un de ses successeurs, un fonctionnaire nommé Sen, dans un proscynème qu'il fit graver sur les linteaux du temple de Kumméh[2], adresse au dieu Num ou Chnumis la harangue suivante : « Adoration à Num, révérence à celui qui frappe le bétail (titre de Num)..... jusqu'à la profondeur de la mer[3]. »

Sur une stèle élevée à Ibrim[4], pour célébrer ses conquêtes, Seti Ier explique en ces termes qu'il a porté ses frontières jusqu'à la mer : , *Khou-f tash en ras er........-u meh Kefa-ut ouat our,* « il gouverne la frontière du sud jusqu'aux bras du vent; au nord il a pris la grande mer ».

Le même monarque est représenté sur le pylône de Karnak

1. Lepsius, *Denkmäler*, III, Bl. 100.
2. Lepsius, *Denkmäler*, III, Bl. 59 *a*, côté gauche.
3. M. Heath m'apprend que M. Brugsch traduit , *ges*, *profondeur*, copte ϫⲓⲥⲉ, ϫⲟⲥⲉ. Je donne mon assentiment à cette lecture. J'avais été trompé par les formes erronées du mot *get*, *huile*, données dans Lepsius, *Denkmäler*, et dans Leemans, *Monuments*. Voyez ma note *f*, *Archæologia*, vol. XXXIV, p. 366.
4. Une copie de cette inscription m'a été communiquée par M. Harris d'Alexandrie; elle a été photographiée par M. Fox Talbot, et il en a été distribué un petit nombre d'exemplaires accompagnés d'une traduction que j'en fis à l'époque. L'avant-dernier groupe doit être , *Keftou.*

frappant de sa massue les chefs des Phut et des Mena ou pasteurs, toutes les régions et les contrées éloignées les pasteurs des localités du nord-est? et , « le circuit de la grande mer[1] ».

Au nombre des prisonniers des listes ethniques se rapportant, soit à des conquêtes, soit à des possessions étrangères de l'Égypte, il en est un qui porte le nom de , *em het*, dans les eaux[2], c'est-à-dire les lieux situés dans les eaux, *les îles de la mer*. Mais cette expression est douteuse et pourrait être simplement le nom de quelque pays nommé Mahet.

Quoi qu'il en soit, dans les textes de cette époque, le terme *la grande mer* doit être entendu des régions situées au nord de la Méditerranée.

Plusieurs textes appartenant au règne de Ramsès II relatent également la mer. A Ibsamboul[3], un fonctionnaire, Ramesès-nekht-hebu, déclare au roi qu'Ammon-Ra lui a donné « le sud, le nord, l'est, l'ouest et les *îles au milieu de la mer* ». Dans la campagne de Ramsès II contre les Khita et leurs confédérés, le poème parle des vaisseaux qui vont sur la *mer* et qui apportent les tributs de toutes les nations[4]. Il est souvent question de la mer comme limite de l'Empire de ce pharaon, mais il est évident que le sens bien plus étendu de l'expression « jusqu'aux bras du ciel, dans toute direction[5] », rendait parfaitement inutile la mention des îles de la mer.

Une inscription de la seconde année de Ramsès II[6] parle

1. Rosellini, *M. R.*, pl. LX.
2. Rosellini, *M. R.*, pl. LXI.
3. Rosellini, *M. R.*, pl. CXIV, l. 17.
4. E. de Rougé, *Athénæum français*, 1855, p. 957, *Select Papyri*, XXV-10.
5. Rosellini, *M. R.*, pl. CXI, CXXIX.
6. Lepsius, *Denkmäler*, III, Bl. 175 *g*, l. 8; E. de Rougé, *Athénæum français*, 1855, *l. c.*

de ses succès contre les peuples de la Méditerranée : , *sfekh-ef n kara nu ouat our,* « les guerriers de la grande mer ont été capturés par lui ». Toutefois, on n'a pas encore reconnu positivement sur les monuments de ce règne la mention d'une victoire navale. L'événement qui y tient la première place, c'est la guerre contre les Khita et la grande alliance de l'Asie centrale pour résister à la marche progressive des armes de l'Égypte. Il n'est pas possible non plus d'attribuer à Ramsès II la création de la marine égyptienne, car déjà Thothmès III avait pu rendre l'île de Chypre tributaire. Je discuterai ultérieurement les rapports que ces victoires navales peuvent avoir avec les légendes de Sésostris, sa conquête des Cyclades et la puissance maritime de l'Égypte. De semblables traditions, si elles sont fondées sur une base historique, appartiennent essentiellement à une époque plus récente. Les grandes victoires navales furent remportées par Ramsès III, surnommé Miamoun, le constructeur des palais de Médinet-Habou. Il est dit cependant que le roi et son armée se tiennent sur le rivage[1], tandis que la destruction des Philistins ennemis est surtout l'œuvre des Karutana de la mer, nation ou tribu d'origine phénicienne ou insulaire, comme les Khérith-im qui habitaient sur les côtes. Dans les passages mutilés, et par conséquent assez obscurs, du texte qui accompagne la représentation de ce combat, on distingue « que le roi attaque les nations septentrionales venant des îles, que son souffle les renverse, qu'elles se retirent sur leurs eaux, qu'il s'avance contre elles comme le vent du Nord, qu'il les dépouille de leurs armes, s'empare de leurs âmes, navigue sur leur mer et décoche ses flèches sur elles partout où il lui plaît ». Le monarque, s'adressant aux principaux officiers de son armée, leur dit que :

1. Rosellini, *M. R.*, pl. CXXX, CXXXI, CXXXII, Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie,* pl. CCXXIV.

, *na . . . aï em . . . sen em aaou heli ouat our au sen en hrou er Mera hat-sen hen her aa sen*, « les nations viennent devant eux des îles au milieu de la mer ; elles sont en face (ou au delà) de l'Égypte, leurs cœurs palpitent dans leurs mains[2] ».

Dans l'inscription de Médinet-Habou, relative aux événements du règne de ce souverain[3], on rencontre des allusions aux batailles navales du roi. On y lit, par exemple : « que le roi a détruit leurs forteresses, que leurs âmes ont été retenues (sur la terre) [4], *au em tahour her ta neb-i em ouat our naï her*. . ., les forces de tous les pays de la grande mer venaient pour. . . . . »

Par malheur, l'inscription n'est pas seulement mutilée, mais encore mal copiée, et la signification des passages qui précèdent et qui suivent celui que je viens de citer est obscure ; néanmoins il en reste assez pour montrer qu'il y est question des grandes luttes sur la mer ou sur les côtes

1. Rosellini, *M. R.*, pl. CXXXII. Champollion, *Monuments*, pl. CCXXIV.

2. Le mot que je lis *Mera*, dans ce texte, et que d'autres égyptologues lisent *Mer-ter* pour y retrouver *Mudraya* ou *Mitsra-im*, ne me semble pas signifier constamment et nécessairement l'Égypte. C'est plutôt la limite la plus avancée, les points extrêmes, les *confins*, **ⲙⲏⲣ**. Par exemple, dans une stèle du *British Museum*, n° 164, et dans Sharpe, [t. I], pl. XCVII, l. 12, se trouve cette phrase : *Men kheper ask em mera-sen*, « ne s'arrêtant pas (ne faisant pas station) sur leurs limites ». Le sens du passage cité est que les îles sont en face des côtes.

3. Burton, *Excerpta Hieroglyphica*, pl. XLIII, 2.

4. Il est difficile de décider si ce groupe est *touhour*, comme dans Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 588 : « Les 8,000 hommes de troupes (ⲧϩⲟⲩⲣ) qui sont au-devant » ou *mahour*, Greene, *Fouilles à Thèbes*, pl. II, l. 26.

qui eurent lieu sous ce règne, et dont Ramsès introduisit les tableaux dans les décorations de sa résidence, à Médinet-Habou. L'inscription de la cinquième année de ce monarque semble aussi parler de la mer[1]. Mais un monument de la neuvième année raconte avec plus de détails les campagnes du roi contre les insulaires de la Méditerranée. Le monarque lui-même s'exprime en ces termes : « Je suis le roi qui atteint, qui connaît sa gloire, qui prête son bras à ses soldats, au jour de la bataille : ceux qui s'approchent de mes frontières ne quittent pas la terre, leurs âmes sont retenues pour jamais[2]. » Ce passage pourrait se rapporter aux conquêtes de Ramsès III sur les Mashouash, les Uashash, les Shakalasha, qu'on a assimilés aux Moschi, aux Sagartioi et aux Outioi. Ce langage toutefois est plutôt celui d'un roi qui a repoussé une invasion que celui d'un conquérant qui s'est aventuré sur la mer pour attaquer les îles de la Méditerranée. La suite du texte confirme d'ailleurs l'idée que la

1. Burton, *Excerpta Hieroglyphica*, pl. XLIII, l. 2.

2. *Fouilles à Thèbes*, etc., par M. Greene, traduction de M. de Rougé. Voyez aussi *Athénæum français*, 1855, p. 956 et suiv. Relativement au groupe *Oustenou*, comparez [hiéroglyphes], *Oustenou er bu merr-s*, « s'avançant (à grands pas, *striding*) vers le lieu qui lui plaît » (Rosellini, *M. R.*, pl. CXLI). Ceci justifie le sens assigné à ce groupe par M. de Rougé, *Athénæum français*, p. 961. Le mot [hiéroglyphes], *kam*, signifie *rester*, *résider*, comme le démontre cette phrase dont le sens est très clair : *au s-kam-na rempa* xxxx xxxx *em a-k*, « j'ai résidé quatre-vingts ans dans ta demeure » (Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, [t. I], p. 42, b. 2). Dans le passage étudié, *kam* est l'opposé de [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes], *her*, que je considère l'équivalent de ϩⲱⲗ, *exire*, *sortir*. L'idée des Égyptiens était que les âmes des élus quittaient la terre pour aller au ciel, tandis que celles des méchants étaient retenues sur la terre. Depuis que ceci a été écrit, M. Brugsch a admis pour le groupe [hiéroglyphes], la lecture *per*, d'après ses affinités démotiques. Les raisons de ce savant ne m'ont pas convaincu. J'ai rencontré d'ailleurs la variante [hiéroglyphes], *her*, dans un texte hiératique que j'ai depuis perdu de vue.

bataille eut lieu sur les confins de l'Égypte, peut-être même aux bouches du Nil.

Dans les trois passages qui parlent de la guerre contre le peuple maritime, on rencontre une expression inusitée, très difficile à comprendre dans un contexte embrouillé et composé de mots rarement employés. Voici ce que je distingue : « Les ..... des îles? de la mer vinrent; la désolation était complète devant eux ..... les *parties de la tête des eaux*, à cheval sur les eaux, comme sur des chevaux. Ils étaient sur la mer; ils furent brisés et massacrés sur le rivage, frappés sur les ..... leurs vaisseaux, tout ce qu'ils avaient tomba dans la mer[1]. »

Telle est la description que donne l'inscription de la neuvième année.

Au même palais de Médinet-Habou, un grand tableau représente une attaque dirigée contre les galères des Pulusata et des Takkrou ou Tyriens; les légendes n'en sont pas complètement intelligibles. Ce qui se rapporte au grand combat naval semble dire : « Il (Ramsès III) fait les peuples du Nord qui viennent des îles ..... dans leurs membres; ils sont partis des eaux, aux bouches de la tête des eaux; les (leurs) narines se dilatent, leurs cœurs respirent les vents. Sa Majesté s'avance contre eux comme un tourbillon, combattant dans la trouée; il est semblable à un coureur (ou chasseur)[2]. La force s'échappe de leurs membres, ils sont renversés, leurs cœurs sont étouffés dans leurs places, leurs

1. Greene, *Fouilles à Thèbes, l. c.*, l. 23-24.

2. Ce mot *Pahur* a déjà été expliqué par M. de Rougé (*Athénæum français*, 1855, p. 960). Sur un fragment de sarcophage, *British Museum*, n° 6943, il est déterminé par un homme portant un bâton avec un paquet noué : , Bunsen, *Egypt's Place*, t. I, p. 497, n. 36. Le Rituel de Nebseni donne la variante aux passages correspondants à *Todtenbuch*, pl. XXXIII, ch. LXXXIX, l. 1. On lit sur une stèle de la première année de Ramsès II, Sharpe, New Series, p. 33, B. 2 : *il court* (pahur) *sur les têtes des Barbares*.

âmes sont saisies, leurs armes enlevées; descendant vers la mer, il darde ses flèches sur eux comme il lui plaît; l'ennemi prend la fuite vers la mer (litt. : *fuite? est faite par l'ennemi vers la mer*). Sa Majesté est semblable à un lion furieux[1]. » Dans la harangue déjà citée du pharaon à son armée, il est également question du mouvement de l'ennemi aux *bouches* ou *portes de la tête des eaux*[2], , ROU HAOU.

Le premier de ces groupes est aisément reconnaissable pour le pluriel ordinaire : *portes* ou *bouches*. On se rappellera que cette expression est appliquée au Nil, et à son élévation au passage de Semnéh. Il est donc probable qu'elle se rapporte à la bouche, à l'embouchure d'une rivière plutôt qu'à la mer proprement dite. En effet, l'emploi du terme *bouche*, pour exprimer l'embouchure d'une rivière, est de tous les temps. Le même mot signifie aussi *part*, *parties*, mais dans le sens de portion seulement, et par conséquent il ne peut avoir été appliqué au rivage comme on dirait *aux parties* (localités) *maritimes du pays*.

Le second groupe se rencontre rarement dans les textes, il se lit *haou* ou *haou-t*, et signifie littéralement le commencement ou le devant; il pourrait s'entendre des lieux où un fleuve, tel que le Nil, se perd dans la mer. J'en retrouve l'emploi à une époque plus récente, dans l'énumération des différentes espèces de poissons préparés pour une grande fête du Soleil[3]. Ce document, qui nous remet en mémoire les regrets des Hébreux au désert pour les poissons, les concombres, les oignons, les poireaux, les melons et l'ail qu'ils mangeaient en Égypte, présente la liste suivante :

Le *Out* ou poisson de Tashanau (sans doute quelque rivière étrangère);

Le poisson *Buka* (le Fahaka[4] des Arabes ou le ϥⲟⲩⲕⲁⲥⲓ

1. Champollion, *Monuments*, pl. CCXXIII.
2. Champollion, *Monuments*, pl. CCXXIV.
3. *Papyrus Anastasi n° IV*, pl. XCVI, l. 6.
4. Champollion-Figeac, *l'Égypte*, p. 19.

ou anguille[1] des Coptes), provenant du Ptar (nom de quelque autre cours d'eau);

Une portion d'un poisson appelé *Mat,* provenant des étangs;

Le *Ra* des grands eaux;

Du poisson sec nommé *Anou,* apporté de Garu, c'est-à-dire de Péluse, considérée ici comme pays étranger;

Le *Barui* (le copte φορι ou ϥορι[2]), qui est le surmulet du Nekhar ou Nehar (le Nahr), ou fleuve du pays de Has, en Éthiopie[3];

Une autre espèce de surmulet ..... par les pêcheurs;

L'*Ameska* ou *Mizdeh*[4] des Arabes, qui est l'ancien Oxyrhinque, provenant des *Bah* (les canaux ou écluses du Nil);

Le poisson *Hauana,* provenant de (Hau);

Le *Kai,* espèce de petit poisson, le copte κουλαϫι[5] provenant du fleuve *Ta*hugalata ou *Ma*hugalata, le Tigre;

Enfin un autre poisson nommé le *Khept-pennu* des étangs[6].

Cette citation démontre qu'on pourrait comparer le groupe , *hau-t,* au copte ϩιωι, *cours d'eau, canal,* ou ϩοι, *canal, aqueduc.* Ce dernier mot désigne aussi les rebords, les *digues des canaux*[7].

Ainsi il serait possible que l'expédition des Philistins se

1. Peyron, *Lex. copt.*, s. voce laud., p. 322.

2. Peyron, *Lex. copt.,* s. voce laud., p. 323.

3. On voit par un passage du Rituel, *Todtenbuch,* ch. CLXIV, l. 6, que Hes ou Has est la région où se trouve la girafe.

4. Voyez Wilkinson, *Manners and Custôms*, t. III, p. 58. Le nom égyptien d'Oxyrrhinchopolis était Emge.

5. Peyron, *Lex. copt.,* s. voce laud., p. 66.

6. Voyez le passage parallèle, *Anastasi n° III, Select Papyri*, pl. LXXV, l. 6. Quelques-uns seulement de ces poissons y sont mentionnés, notamment les *Baru-anu*, surmulets tachetés? de l'Halu ou Halys. On pourrait lire ici peut-être : *Baannu*, les Binny ou Cyprinus. Dans le passage parallèle, on trouve encore les *Hut tesher,* poissons rouges; les *Khept-pennu* se comparent au talmudique שבט, shabet.

7. Peyron, *Lex. copt.,* p. 339, 340.

fût bornée à une incursion dans l'une des bouches du Nil, d'où ils auraient été repoussés.

La grande campagne de Ramsès III eut pour point de départ Migdol de Ramsès, c'est-à-dire la Tour de Ramsès. La puissance des Philistins était de date assez récente à cette époque; elle avait pu se développer librement pendant l'intervalle qui sépare Ramsès II de Ramsès III, car l'Égypte fut alors en proie à des commotions intestines, correspondant à un changement de dynastie et à une modification notable dans la religion du pays.

Outre *ouat-our*, les hiéroglyphes ont un autre mot s'appliquant à la mer; c'est [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes], *iouma*, le copte ⲓⲟⲙ, l'hébreu יָם. On le rencontre non seulement dans la dénomination des Tursha (Tarsus) de la mer, mais encore dans celle des Khairutana de la mer. Un passage du Papyrus hiératique Anastasi II fournit, de ce dernier nom, la variante *Khairutana nu Uata*[1], qui montre la synonymie des deux expressions *ouat* et *iouma*. Je citerai encore le discours d'un pharaon : « Leur mer (*iouma*), je la prends; leurs îles, je les ravage[2]. »

Une troisième expression dans laquelle il sera peut-être très difficile de reconnaître la mer, est le groupe [hiéroglyphes], MER[3], qui signifie l'eau salée et qui exprimerait la mer de la même manière que le grec ἅλς et le latin *sal*. Le son de ce groupe rappellerait plutôt le mot *île*, comme celui de Méroé ou *inondation*, en copte ⲙⲏⲣⲉ.

Toutefois, dans un passage des papyrus hiératiques, l'écrivain, parlant de Tyr, s'exprime ainsi : « Je vous dirai le nom de la forteresse sur les eaux, Taru (Tyrus) de la mer est son nom; l'eau y est apportée dans des barques;

1. *Select Papyri*, pl. LXX, verso.
2. Rosellini, *M. R.*, pl. CXXXV, l. 23-26.
3. Greene, *Fouilles à Thèbes, l. c.*, l. 24. *Au sen her mer* : « ils étaient sur la mer. »

elle est approvisionnée de poissons pour sa nourriture[1]. »

Non seulement l'Océan, mais encore le ciel lui-même était considéré comme l'élément liquide. On trouve sur le cercueil de Nekht-her-hebi, Nectabés ou Necktanébés Ier, les expressions : , , , [2], *Ourans*, ΟΥΡΑΝΟΣ, le nom grec du ciel. Les élus y naviguent et en habitent les campagnes, car les défunts étaient considérés comme se rendant personnellement à l'Aahlu ou Élysée.

Dans les textes remontant à la même époque, je puis encore citer un passage relatif à la mer. Il fait partie d'une inscription placée à l'extérieur du temple d'Ibsamboul[3]. Je n'en distingue pas clairement la signification.

Depuis l'ère des Ramessides jusqu'aux temps des Ptolémées, il est à peine question de la mer; les monuments gardent le silence sur ce point, probablement parce que l'accroissement de la puissance de Tyr avait entièrement réprimé la prétention des Égyptiens à l'empire de la mer. L'Égypte, au surplus, ne fut jamais une nation maritime, bien qu'elle eût pour limites, d'un côté la mer Rouge, de l'autre la Méditerranée.

La dernière mention que j'en connaisse se trouve dans un discours[4] adressé par Safkh ou Safsh, déesse de l'écriture, à Ptolémée Alexandre Ier : « Tes fêtes, lui dit la déesse, sont multipliées comme celles du Soleil; à toi est donné le Sud jusqu'aux bras du vent et , *meh er terou ouat our*, le nord jusqu'à l'étendue[5] de la grande mer,

1. D. Hincks, dans les comptes rendus du *British Archeological Association Winchester Congress*, 8°, London, 1846, p. 254. Cet auteur lit maintenant *la mer* au lieu *des îles*.

2. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, [t. I], pl. XXVIII, XXIX, XXX.

3. Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, 195 *a*, l. 19-20.

4. Rosellini, *M. R.*, pl. CLXVI.

5. M. Chabas, dans une lettre qu'il m'a écrite de Chalon, me propose

l'est jusqu'au lever du soleil et l'ouest jusqu'à son coucher; toutes les nations sont soumises à tes esprits, ta victoire est dans leurs cœurs. » Grandes et emphatiques phrases que les annales de l'époque sont loin de justifier.

Mais je reviens à l'époque de l'existence d'une flotte égyptienne. D'après Hérodote[1], c'est Sésostris qui le premier organisa une marine et fit sortir des vaisseaux du golfe Arabique, pour conquérir les peuples riverains de la mer Érythrée. Je ne pense pas que ce passage de l'historien grec signifie réellement que Sésostris fut le premier des souverains de l'Égypte qui possédât une force navale, mais seulement que sa première expédition maritime eut pour objet l'envoi d'une flotte ou d'une escadre dans la mer Érythrée. D'après Manéthon, cité par Josèphe, Ramsès ou Séthosis, disposant d'une force de cavalerie ou de chars et de vaisseaux, attaqua Chypre et la Phénicie, les Assyriens et les Mèdes[2]. Une ancienne glose dont voici les termes, nous offre un texte un peu différent du même passage : « On » trouve dans une autre copie : Après lequel (Aménophis), » Séthosis et Ramsès, deux frères, le dernier desquels avait » une force maritime, attaquèrent et assiégèrent ceux qu'ils » rencontrèrent sur la mer. » Ce qui est d'ailleurs conforme au récit de Diodore[3]. Cet auteur rapporte en effet que Sésostris, après avoir parcouru toute l'Asie-Mineure, subjugua la plus grande partie des Cyclades. Il faut remarquer toutefois

le sens *limite, barrière, extrémité,* pour le groupe [hiéroglyphes], mais je crois avoir trouvé quelques passages démontrant que ce mot signifie *partout.*

1. Hérodote, II, 102.

2. Josephus, *Contra Appion.,* liv. I, ch. xv; cf. Fruin, *Manethonis Reliquiæ,* 8°, Lugd.-Batav., 1847, p. 9, et p. 8, n. 6 pour l'ancienne glose : Εὔρεται ἐν ἐτέρῳ ἀντιγράφῳ οὔτως· μεθ' ὄν Σέθωσις καὶ Ραμέσσης δύω ἀδελφοι· ὁ μὲν ναυτικὴν ἔχων δύναμιν τοῦς κατὰ θάλασσαν ἀπαντῶντας διεχειροῦτο πολιορκῶν.

3. Diodore, I, 55.

que Diodore affirme positivement que Sésostris fut le premier des rois de l'Égypte qui construisit des vaisseaux de guerre et que sa flotte s'élevait à quatre cents voiles.

A une époque plus récente, Nékao II, ayant échoué dans son projet d'établir un canal pour mettre les deux mers en communication, plaça une flotte de vaisseaux de guerre sur la côte de la Méditerranée et une autre sur celle de la mer Rouge[1]. Ce fut sous le règne d'Apriès, l'un des successeurs de Nékao, que les Égyptiens détruisirent, dans une bataille navale, les flottes unies de Chypre et de Phénicie et prirent Sidon d'assaut[2].

Mais au temps des Ramessides, les Khairoutana de la mer avaient formé la marine égyptienne. Plus tard, la puissance navale de l'Égypte fut l'œuvre des mercenaires Ioniens et Cariens, dont l'établissement sur les côtes septentrionales de l'Égypte et l'admission au service des pharaons démontrent la faiblesse de l'Empire. Les Égyptiens fournirent deux cents vaisseaux à la flotte de Xerxès à Salamine; cette force, quoique considérable, n'avait rien de prépondérant et ne pouvait en aucune manière assurer l'empire des mers.

Il n'est plus nécessaire, pour contredire le témoignage de Diodore, en ce qui touche la création de la marine égyptienne par Ramsès III (Sésostris), de rappeler la flotte établie sur le Nil par les pharaons, dès l'époque de la XII[e] dynastie. Notre plateau d'or nous apprend en effet que bien avant les Ramessides, Thothmès III percevait des tributs sur les Cypriotes et sur les autres insulaires de la Méditerranée, et qu'il possédait certainement une flotte opérant sur cette mer. Le même plateau servit de récompense à l'un des officiers de cette flotte. Un renseignement historique de cette importance ajoute beaucoup à la valeur de cet objet précieux.

Pour en finir avec les textes originaux mentionnant la

1. Hérodote, II, 159.
2. Diodore, I, 68.

mer, je citerai encore deux passages assez curieux. Le premier est une métaphore que j'emprunte à un décret de la onzième année d'Aménophis III et relatif au temple de la ville de Kark, à ses greniers et à ses esclaves; il y est fait la comparaison suivante : , *kha apep oun en ap-ter en pen em ouat-our,* « semblable à Apophis, à l'heure de la nouvelle année, plongé dans la grande mer[1] ».

Le dernier exemple appartient à la stèle de Pisher-en-Ptah[2], monument érigé à l'époque de Cléopâtre et de Césarion; le défunt y parle de ses services sous Ptolémée Néos-Dionysios : « Je conduisais, dit-il, tous les honneurs sacrés; je donnais les objets voués, je purifiais le dieu lorsque le dieu naquit dans *son* berceau dans la demeure d'or, lorsque vinrent tous les rois grecs qui étaient sur la côte de ( ) la grande mer. »

En continuant l'analyse de l'inscription du plateau, nous voyons que l'un des mérites de l'officier qui en fut gratifié, consistait en ce qu'il avait rempli ( ) les magasins (, *oug'a*) de *khesbet* (qu'on croit être le lapis-lazuli), d'or et d'argent. On trouve dans les légendes historiques deux expressions indiquant les endroits où le butin pris sur l'ennemi était déposé. La première est [3], ou [4], ou [5], *Ra, Rar* ou *Rari;* elle désigne le cachot ou la prison dans laquelle étaient gardés les captifs et les esclaves destinés aux menus offices des temples. C'est ainsi que Ramsès Ier parle de remplir la prison (RA) d'Ammon-Ra

1. Stèle hiératique du *British Museum,* n° 158.
2. Sharpe, *Egyptian Inscriptions,* [t. I], pl. LXXIII, l. 9.
3. Rosellini, *M. R.*, pl. XLV.
4. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 503, donne le titre d'un fonctionnaire qui était chef du *Ra,* le cachot, la prison.
5. Lepsius, Abth., III, Bl. 98, dans un titre analogue.

avec les prisonniers et les prisonnières qu'il avait capturés[1]; Séthos dit qu'il a enlevé aux vils Ruten de l'argent, de l'or, du *khesbet,* du cuivre, des pierres précieuses et les chefs des nations qu'il a saisies, afin de remplir la prison de son père Ammon-Ra, à cause des victoires qu'il lui a données[2]. Sur le pylône de Karnak, la chose est rapportée d'une manière un peu différente, car les légendes représentent les chefs ennemis portant sur leur dos les tributs *pour remplir d'esclaves les prisons* ou *les cachots d'Ammon-Ra*[3]. C'est en effet à la condition d'esclaves que les vils Ruten sont réduits sous ce règne[4], à en croire les inscriptions, de même que leurs descendants, sous un règne subséquent[5]. Le mot *Ra* semble toutefois avoir eu un sens plus étendu que celui de prison ou d'atelier dans lequel étaient gardés les esclaves, comme, par exemple, celui d'où Samson fut amené au temple de Dagon. En effet, on n'y plaçait pas exclusivement des esclaves. Un fonctionnaire nommé Kahou, qui vécut probablement sous le règne d'Aménophis III, porte le titre de : [6], *Her ra na en outen en Amen,* « préposé au magasin des offrandes d'Ammon (Ra) ».

Le mot *Oug'a,* dans l'inscription du plateau, a une signification semblable : c'est ce que démontre le proscynème de Nehi, gouverneur de Semneh[7]. Ce fonctionnaire se vante d'avoir , *meh ouga sesh shnau*[8],

1. Rosellini, *M. R.*, pl. XLV.
2. Rosellini, *M. R.*, pl. XLVIII-1.
3. Rosellini, *M. R.*, pl. LVI-1.
4. Rosellini, *M. R.*, pl. LX-LIX.
5. Rosellini, *M. R.*, pl. CXIV.
6. Sep. Tablet., *Egyptian Saloon, British Museum,* nº 303.
7. Lepsius, Abth., III, Bl. 56.
8. La forme complète de ce mot est , SH'N, ϭⲛⲱⲟⲩ. Cf. Lepsius, *Denkmäler,* III, Bl. 102. J'ai déjà donné la valeur phonétique SN, Bunsen, *Egypt's Place,* t. I, p. 567 ; M. de Rougé, *Tombeau d'Ahmès,* p. 156, préfère T'N. Dans tous les cas, c'est aussi SH'N, comme dans le

« rempli les magasins, chargé les greniers » de son maître, le dieu, c'est-à-dire le roi. Ce groupe paraît d'ailleurs n'être qu'une variante de [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes], expression qui désigne le trésor à Médinet-Habou[1]. S'il en est ainsi, [hiéroglyphes], *oug'a* ou *outa* serait l'équivalent de [hiéroglyphes]; mais le symbole [hiéroglyphe] a la valeur phonétique [hiéroglyphes] ou *ht*, correspondant exactement au mot copte ϩⲁⲧ, qui signifie *l'argent*, dans tous les textes. C'est Salvolini[2] qui indiqua le premier l'égalité de [hiéroglyphes] = [hiéroglyphes]; il en existe une autre, [hiéroglyphes][3] = [hiéroglyphes][4], dans le mot *het*, copte ϩⲁⲧⲉ, *cours d'eau*, *courant*, qu'on trouve au chapitre des courants du fleuve qui arrose l'Aahlou ou Élysée. Dans les deux exemples, l'hippopotame sert de déterminatif à l'idée *cours d'eau, rivière*. Bien que dans plusieurs textes [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] se remplacent respectivement, [hiéroglyphe], au contraire, n'apparaît pas comme équivalent de [hiéroglyphe].

Parmi les objets précieux dont Teti enrichit le trésor, se trouve le *khesbet*, qu'on est d'accord aujourd'hui de regarder comme le lapis-lazuli ou comme le bleu artificiel, le κύανος κύπριος, ou émail de Chypre[5]. Fabriqué avec le cuivre de cette

mot [hiéroglyphes], SH'NS, espèce de pain ou de gâteau; Leemans, *Monuments égyptiens*, II[e] partie, pl. XXXVIII; le *Todtenbuch*, ch. CXLV, l. 29, a la variante [hiéroglyphes], et le panneau intercolonnaire de Psammétik I[er], [hiéroglyphes]; Young, *Hieroglyphics*, pl. VII. Cf. Lepsius, *Denkmäler*, III, 48, B.

1. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 365. Thothmès III (Lepsius, Abth. III, Bl. 30 *l*) dit qu'il a construit celui de Karnak. Voyez aussi la réception de l'or, de l'argent, de l'ivoire et de l'ébène dans la *maison de l'argent*, Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 531.
2. *Analyse grammaticale de l'Inscription de Rosette*, pl. G, 218.
3. Lepsius, *Todtenbuch*, pl. XLI, ch. cx.
4. *Papyrus Salt n° 828*, British Museum.
5. Voyez *Transactions of the Royal Society of Literature*, vol. II,

île, l'émail de Chypre rivalisait avec celui d'Égypte. Je ne reviendrai pas sur les diverses hypothèses émises à propos du *khesbet*, dans lequel on a voulu reconnaître tour à tour l'étain, le vif-argent, le bleu et enfin le lapis-lazuli. Dans les peintures du tombeau de Rek-kha-Ra, cette substance est figurée en masses carrées de couleur bleu foncé, au-dessus desquelles est écrit le mot *khesbet*. Il n'est pas surprenant que le *khesbet* ait été énuméré parmi les métaux, puisqu'on le découpait pour l'introduire dans les fleurs et dans les autres décorations des vases en métaux précieux ; ce genre d'ornementation nous montre le chemin qu'avaient fait les Égyptiens sur la voie de l'art toreutique des Grecs et de l'émaillage moderne ; quelques objets d'ivoire, de provenance assyrienne, sont incrustés de ce minéral et d'or. Il serait curieux d'identifier le *khesbet* avec le κύανος d'Homère et d'Hésiode, dans lequel quelques-uns ont cru reconnaître l'acier, métal qu'on trouve en effet mis en rapport avec l'île de Chypre[1].

Lorsqu'Ézéchiel dépeint la ville de Tyr sous l'image d'une de ses galères, il dit que le bleu et la pourpre dont elle était couverte sont des produits des îles d'Elisha. On a supposé que ce nom correspondait à Élis, Hellas, Aeolis[2] et à d'autres lieux de la Grèce; mais il se pourrait qu'il se rapportât à quelqu'un des établissements insulaires des Phéniciens dans l'Archipel, peut-être encore à Carthage elle-même, car *Élisa* est le nom de la Tyrienne Didon.

Le cyanus de Chypre, qui se trouvait dans les mines de cuivre de cette île, n'était pas le seul minéral précieux qu'on

p. 353, *Archæologica*, vol. XXXIV, p. 372; J. Oppert, *Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, 1855, p. 13 ; E. de Rougé, *Revue archéologique*, vol. IX, p. 395.

1. Comme, par exemple, dans la description de la cuirasse que Cynire, roi de Chypre, avait donnée à Agamemnon, Homère, *Iliade*, liv. II, l. 24.

2. Winer, *Bibl.-Real Wörterbuch*, s. voce *Elisa*, t. I, p. 377.

y exploitât[1]. En effet, on trouve encore mentionnés, au nombre de ses productions : l'amiante ou asbeste, l'agate, le diamant, l'aétite ou pierre d'aigle, le chalchite ou gypse cristallin, le moris, espèce de pierrerie noire, l'opale, le pæderos ou pyrite, le saphir, l'émeraude, le jaspe, le talc, le sil[2] ou ocre. Ces diverses substances sont, sans aucun doute, représentées dans les colliers à gros grains que les natifs de Kfa apportent en tribut à Thothmès III.

J'ai déjà fait remarquer que notre personnage réunissait en sa personne diverses fonctions qui le rattachent à la fois à la caste sacerdotale et à la caste militaire. La plupart de ces titres sont connus et ne réclament pas d'explications nouvelles; les qualités ou les offices dont il était investi se suivent dans cet ordre : *Repa*, seigneur; *Ha*, chef; *Neter Uet*, divin père; *Neter meri*, aimé de Dieu; *Mer* ...., gouverneur des contrées étrangères; *Mer masha*, capitaine d'infanterie. Ensuite vient un groupe *Ka-f* que je discuterai plus loin. Sur la statue d'un fonctionnaire conservée au musée de Leyde[3] on trouve un remarquable exemple de l'emploi du premier de ces titres dans cette formule si commune des monuments funéraires, par laquelle les passants sont invités à prononcer la prière ou plutôt la déclaration en faveur du défunt. On y lit : « O hommes tous, , chefs? tous, scribes tous, qui approchez cette statue, dites : « Que beaucoup d'aliments et de breuvages, etc. » Ici notre groupe occupe la place ordinairement remplie par l'énumération des différents ordres de prêtres; mais il a pour déterminatif l'oiseau dans lequel on avait cru voir le phénix[4], et qui sert de déterminatif au mot *rekh*, auquel on a attribué la signification d'*esprits purs*. J'admettrais plutôt *chefs*.

1. Voyez Meursius, *Cyprus*, 4°, Amsterdam, 1675, p. 94; Dioscoride, *V. C.*, LVI; Oribase, *Collectio XIII;* Théophraste, *de Lapidibus, l. c.*
2. Meursius, *op. cit.*, p. 93-95.
3. Leemans, *Monuments égyptiens*, IIe partie, pl. XI, 38 *i*.
4. Champollion, *Grammaire égyptienne*, p. 400; *Dictionnaire*, p. 30.

Dans cet exemple, *Repa* est accompagné des signes du féminin; la dernière syllabe *Pa* est le mot égyptien qui signifie *humain*[1]. Il est encore possible que les trois groupes réunis aient le sens d'*hommes supérieurs*, de *seigneurs distingués*. Dans tous les cas, ce titre difficile n'a pas encore été expliqué d'une manière satisfaisante[2].

Des autres titres, sans compter le dernier, j'étudierai seulement celui de , qu'on a lu jusqu'à présent *souten skh'aï*, et qui signifie *scribe royal*, βασιλικὸς γραμματεύς. La stèle funéraire d'un personnage nommé Mentou-sou, qui avait exercé cette fonction et qui mourut la troisième année d'Amenemha II, nous montre que le mot *scribe* se prononçait AN ou ON. Il y est dit, d'une part : , *Mau kher-f em souten an*, « Sa Majesté m'institua en scribe royal », et dans deux autres passages, Mentou-sou porte distinctement le titre : , *souten an*, scribe royal[3]. C'était un rang extrêmement élevé : des princes du sang l'occupèrent sous la XVIIIe et la XIXe dynastie. Le titre était probablement dans certains cas purement honoraire; il désignait aussi parfois les secrétaires particuliers du roi. Du moins, on le voit porté par des militaires, des officiers de tout grade, des prêtres, des intendants du domaine public ou du Trésor, des dépenses personnelles, de la table et des revenus des pharaons. Le scribe royal était en réalité une espèce de secrétaire d'État. C'est à lui qu'incombait la surveillance des διαγράμματα, c'est-à-dire de la répartition des taxes, et des listes dressées par les τοπογραμματεῖς, ou scribes locaux, et par les κωμογραμματεῖς[4], ou scribes de village, et

1. Champollion, *Panthéon égyptien*, pl. VI (quater), 1, texte.
2. *Archœologia*, t. XXXIV, p. 361, note *c*.
3. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, [t. I], pl. LXXXIII, l. 10 et l. 12, 13. En comparant les deux phrases analogues, l. 6-7, on verra que , ER, *pour*, y remplace , EM, *en*, *dans*.
4. Bœckh, *Corpus Inscriptionum* [Franz], vol. III, p. 293.

son devoir était de rectifier les erreurs ou de découvrir les fraudes de nature à priver le monarque d'une portion quelconque de son revenu.

Quoique des recherches ardues puissent nous conduire à découvrir la nature des offices divers remplis par des individus qualifiés de scribes royaux, il serait hasardeux d'admettre que cette fonction fût inhérente à leurs charges, car on voit des personnages en être revêtus, bien que n'appartenant pas à l'ordre des scribes. Cette pluralité d'offices et de fonctions se remarque aux temps les plus anciens comme à l'époque la plus moderne de la monarchie égyptienne; elle descend jusqu'à l'âge des Lagides. Mais les inscriptions hiéroglyphiques se bornent à énumérer les fonctions sans en préciser le rang ni les attributions. Peut-être les papyrus du Sérapéum entrent-ils dans des détails qui nous mettront à même de connaître plus distinctement l'administration intérieure du pays. On sait déjà qu'il y avait une armée de fonctionnaires : prêtres, scribes, intendants des temples, greffiers préposés aux revenus publics, aux troupes, aux subsistances, aux bestiaux; mais nous ignorons le système d'après lequel ces charges étaient subdivisées, réglementées et soldées. On peut admettre comme probable que l'administration du pays n'éprouva pas de changements radicaux sous les Ptolémées; cependant le rétablissement de quelques titres anciens par les Psammétik de la XXVIe dynastie nous montre qu'il avait dû se produire des modifications assez importantes, et que les gouvernements des conquérants perses et grecs n'avaient pas laissé l'administration intérieure de l'Égypte exactement dans la forme qu'elle avait revêtue sous les dynasties nationales.

Lorsque le scribe n'était pas scribe royal, le département auquel il était attaché est ordinairement indiqué; mais on rencontre un très petit nombre d'exemples spécialisant des fonctions particulières aux scribes royaux. Dans certains cas néanmoins, on voit des scribes royaux attachés au service

personnel du monarque ou du palais, notamment le , *souten an en outhou en neb ta*[1], « le scribe royal de la table du seigneur de la terre », c'est-à-dire du pharaon. Ce fonctionnaire était sans doute un employé du secrétaire du trésor privé, ou, comme on dit en France, de l'intendant de la liste civile. Un personnage nommé Ménephtah, qui vécut sous le règne de Ramsès II, était [2], *souten an en outhou en neterou nebou*, « secrétaire royal de la table de tous les dieux ». Gou ou Gou-her, grammate de l'époque des Ptolémées ou des Perses, remplissait la fonction de [3], *souten an hebs kha-t neb em a Aiemhept su en Ptah*, « scribe royal du compte des choses dans le temple d'Imhotep, fils de Ptah ».

Ces deux derniers titres sembleraient convenir plutôt à des hiérogrammates qu'à des basilicogrammates; mais l'explication de cette apparente contradiction se trouve probablement dans la part revenant au roi sur les revenus du temple ou sur les objets grevés d'un droit à leur entrée dans l'enceinte sacrée. Nous voyons que, dans l'inscription de Rosette, la remise de certaines taxes en faveur de la caste sacerdotale ne fut pas l'un des moindres mérites de Ptolémée V aux yeux des prêtres de l'Égypte.

Il me reste à discuter l'expression , qui précède le titre de scribe royal dans la légende de Téti. C'est un hiéroglyphe dont il n'est pas aisé de saisir les valeurs multiples. Champollion le regardait comme correspondant aux idées *placer, présenter, offrir*[4]. Le docteur Hincks a d'abord proposé le sens *recevoir* avec la lecture KI, croyant retrouver le

1. Stèle du *British Museum*, n° 104, *Egyptian Saloon*.
2. Birch, *Egyptian Gallery of Antiquities*, pl. LIV.
3. Sarcophage du Louvre, Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, New Series, pl. IV, l. 1.
4. *Dictionnaire égyptien*, p. 112.

thème antique du copte ϫι ou ϭι. Avec sa pénétration habituelle, ce savant a démontré que la formule ⊔ ꟾ n'est qu'une variante, introduite dans la langue sous le règne d'Amenemha II, de la forme antique ᑊ 𓈖, ou simplement 𓈖[1].

Mais la valeur ϭι, *recevoir*, assignée au groupe qui nous occupe, ne satisfait nullement aux conditions diverses dans lesquelles on le rencontre dans les textes. Aussi, après l'examen des papyrus hiératiques du *British Museum*, M. Hincks crut devoir modifier ses vues et adopter les valeurs de *bras qui donnent ou qui reçoivent, support ou tablette*, *porter sur les bras*, *soutenir*[2].

Mais ces valeurs ne conviennent pas encore aux cas les plus nombreux de l'emploi de ⊔ꟾ.

Il semble ressortir de l'analyse de textes assez précis, que le ⊔ exprime certaine forme ou condition de l'être, de l'individu. On voit, par exemple, sur la tombe de Nebounef, à Thèbes, les quatre divinités considérées comme les génies des morts se partager le défunt de cette manière : Amset tient son *ka*, ⊔ꟾ; Hapi, son cœur, *hati;* Tuautmutf, son âme, *Ba*, et Kebsenouf, son corps, *khat*[3]. De même dans les inscriptions du sarcophage de Gou ou Gou-her, au Louvre, on trouve l'énumération : « Purifiés sont ton ⊔, *ka*, ton corps, ton âme, ton ombre et ta momie[4]. » Je citerai ici une légende curieuse d'un fonctionnaire qui est dit : « Seigneur, chef, yeux du roi, oreilles du roi, [hiéroglyphes], son existence est l'œuvre du maître des mondes, » c'est-à-dire du pharaon[5]. Un objet funéraire du *British Museum* met

1. *On the Egyptian Stele* dans les *Transactions of the Royal Irish Academy*, vol. XIX, pl. II, p. 59.
2. *Transactions of the Royal Irish Academy*, vol. XXI, f°, p. 216, dans une *Dissertation sur les lettres de l'alphabet hiéroglyphique.*
3. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 536.
4. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, New Series, pl. III, l. 8.
5. Lepsius, *Denkmäler*, III, 62 *e*.

dans la bouche d'un défunt la phrase suivante : , *s'hetp a ka-f ra-neb*, « Je salue (ou je donne la paix à) son être (celui de Ptah) chaque jour[1] ».

Cette idée de personnification exprimée par le apparaît encore dans une adoration d'Aménophis III et d'Aahmes Arinefer par un prêtre d'Ammon-Ra, nommé Neferhetp. Le défunt rappelle qu'ils lui ont donné de la nourriture, des tranches de viande de leurs tables, et , *ankh oug'a snab satp em ha ka sen*, « une durable ou excellente santé en la présence de leurs êtres[2] ». Le dieu Rashpou ou Reseph, sur une stèle du *British Museum*[3], accorde à l'un de ses adorateurs, , *ha nefer her shes ka-f*, « une bonne durée de vie pour suivre son être ou sa personne[4] ». La déesse Pakht et d'autres divinités répètent cette même formule sur une coudée appartenant à M. Stobart.

A Esnéh, le sceptre à tête de Koucoupha, nommé le Gam, se trouve personnifié sous la forme d'un individu à tête de Koucoupha, portant la plume de la vérité entre deux glaives. La légende explicative nous apprend que c'est , « le Gam figuré par son type ou son emblème divin[5] ».

Quoique l'expression étudiée se rencontre dans l'inscription de Rosette, il est cependant impossible d'en saisir exactement le sens à l'aide du texte grec. La phrase hiéroglyphique se lit de la sorte : *Ari sen api neb tut en ka sen*, « ils feront toutes les cérémonies établies pour leur

1. *Egyptian Room*, 8497.
2. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 549.
3. *Egyptian Saloon*, n. 264.
4. J'avais déjà adopté le sens *exister* dans mon Mémoire sur les mines d'or (*Archæologia*, vol. XXXIV, p. 364). Au substantif, c'est *être*, *existence*, comme a traduit M. Mariette, *Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, 1855, p. 95.
5. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 294.

culte[1] ». A l'endroit correspondant, le grec dit : Καὶ τἄλλα τὰ νομιζόμενα συντελεῖν, ce qui est exprimé complètement par les mots égyptiens *ar api neb;* les hiéroglyphes ont donc la formule additionnelle *tut en ka sen*. Comme le mot *tut* signifie *image*, *figure*, et non pas *cérémonie*, et qu'il est lié à *ka* par *en*, préfixe du génitif, il semble correspondre à εἴκων, et l'on pourrait traduire alors la phrase entière : « Ils feront toutes les cérémonies établies à l'image de leurs personnes, comme ils font aux dieux du pays. »

On sait que dans des scènes religieuses et historiques très fréquentes sur les monuments, le monarque est accompagné de son , *ka royal*, représenté par cet hiéroglyphe lui-même, muni de bras tenant une plume et un flabellum; le *ka* embrasse le titre carré ou bannière royale, qui commence par l'épithète de Soleil vivant ou Horus[2]. Cette figure se trouve quelquefois remplacée par un homme ayant sur la tête les deux bras élevés, au milieu desquels est le titre d'Horus.

Au temple de Luxor et dans le Mes-khen, c'est-à-dire dans le lieu où le jeune Aménophis III est figuré au moment de sa naissance, présenté par le dieu Heka à Ammon-Ra, on remarque deux enfants, l'un Aménophis III, l'autre le *Ka souten*, l'être royal[3]. Ce dédoublement de la personne royale, signalé d'abord par Nestor l'Hôte[4], à propos du souverain hérétique Aï, n'est nullement spécial à l'époque de la fin de la XVIIIe dynastie, car on le retrouve accompagnant Psammétichus Ier[5].

1. Brugsch, *Inscriptio Rosettana*, 4°, Berlin, 1851, Tab. III, lin. VII, 26-34, p. 15.
2. Ramsès II à Derry, Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 90; Séti Ier, Rosellini, *M. R.* pl. LX, à Karnak; Neckhtanebes II, Rosellini, *M. R.*, pl. CLIV.
3. Rosellini, *M. R.*, pl. XXXIX; aussi pl. XLI, 2.
4. Nestor l'Hôte, *Lettres écrites d'Égypte*, p. 6.
5. Rosellini, *M. R.*, pl. CLIII.

Les légendes royales fournissent quelques explications sur ce *Ka* dont le nom le plus ordinaire est , *Ka souten onkh penti ta*, « le génie royal vivant qui habite sur la terre[1] ». On trouve aussi : *habitant dans le teb*, c'est-à-dire au lieu, à la place du monarque, et dans le *sba*, le lieu des portes de l'empyrée[2]. Cette formule si souvent répétée sur les monuments : « Résidant sur le trône de l'Horus des vivants ou parmi les vivants », admet ou rejette l'hiéroglyphe [3], dont le sens est alors : *êtres, existences*. C'est comme si l'on disait : « des êtres vivants, » au lieu de « des vivants ».

Le *Ka souten* est encore appelé le *ounn* ou l'*être*, l'*existence* du roi[4].

Quoi qu'il en soit, ces *ka* ou personnifications ne paraissent pas avoir été exclusivement réservés à des personnages royaux. Dans la barque du Soleil, on voit apparaître quelquefois le *Ka* de l'est et celui de l'ouest[5]. A Edfou, on ne rencontre pas moins de sept allégories, ou génies de différentes fonctions, tels que ceux de la puissance et de la victoire, de la lumière, de la stabilité, etc., désignés par le [6].

La légende , *Ka souten en Chons-ra*, nous indique peut-être le génie ou le principe de Chons-ra[7].

J'ajouterai quelques exemples illustratifs de cette valeur *être*, *existence*. De Thothmès IV à Amada, il est dit : , *ma ankh tat gam khu-f hna ka-f*

1. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 90.
2. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 61.
3. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 447; Lepsius, *Einleitung in der Chronologie*, p. 127.
4. Rosellini, *M. R.*, pl. CXII, Ramsès II, Ménephtah, Rosellini, *M. R.*, pl. CXVIII. Ptolémée Évergète Ier, Rosellini, *M. R.*, pl. CLXV, 1.
5. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 522.
6. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 279.
7. Champollion, *Monuments*, t. I, pl. LXXXIV.

khe uet-f ra, « Puisse la vie stable et saine et l'exaltation être avec son esprit (ou avec son être) comme son père le Soleil[1] ! »

Une expression analogue d'union avec le *Ka* se remarque dans les légendes de Ptolémée Philométor et de Cléopâtre à Ombos. Le second titre royal, celui de l'Uræus et du Vautour, y est exprimé de la sorte : , *mout-neb airou-neb repa her ka-f her seb-f ap tat as*..... « Seigneur des mortels, avec son être, en adoration du grand ..... (Chnoumis)[2]. » Ce rapprochement entre Chnoumis et le *Ka* reparaît à Philæ dans une scène où l'on voit un empereur désigné par l'épithète ordinaire de *la grande maison,* au lieu de son nom romain, dans l'action de présenter une offrande à ce même dieu ; la légende s'exprime ainsi : , *kherp nak ka-k hetp hati-k her-f kabh our noun em afu* (*ka* ou *ha-k*), « Je t'offre ton emblème, *Ka;* ton cœur se réjouit en lui, les grandes libations coulent de tes membres[3] ». Et en effet l'empereur offre à Chnoumis le vase , qui est le symbole ou l'emblème bien connu de ce dieu.

Comme le symbole est extrêmement répandu dans les textes hiéroglyphiques, je ne puis même songer à citer les indications ni les titres des passages dans lesquels on le rencontre. Je mentionnerai cependant quelques expressions qui peuvent aider l'esprit à en déterminer la signification. Il y a d'abord : , *ar merr ka-f,* « faisant le désir de son esprit ou de son existence[4] ». La formule

1. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 99.
2. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 233.
3. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 182.
4. Lepsius, *Denkmäler*, III, Bl. 243, Champollion, *Monuments*, t. IV, pl. CCCVII. On trouve de même au Rituel : « Je fais le désir de mon existence, *ka* » (*Todtenbuch*, ch. XXVI, l. 5).

, *ar herr ka sen*[1], n'est qu'une variante de la précédente et se lit de même : « faisant le désir de leurs esprits. »

Ces exemples nous conduisent à penser que le *ka* se rapporte à quelque fonction de l'intelligence ou du sentiment. Dans un passage du Rituel, le défunt s'exprime ainsi : « J'ai fait toutes les transformations, afin de placer mon cœur en tout lieu où mon esprit — *ka* — se plaisait à être[2]. » Un chapitre du livre funéraire a pour titre : « Chapitre de donner la bienvenue au *ka* dans l'Hadès[3]. » Ici le *ka* pourrait encore signifier *existence;* mais la vignette représente le défunt en adoration devant une espèce de guéridon supportant les bras dressés de notre symbole, entre lesquels sont rassemblés des mets de différentes espèces. Ceci nous amène à la signification secondaire du .

Cette signification secondaire est celle de *nourriture;* le déterminatif est alors le plus souvent celui des groupes servant à nommer les diverses sortes de pains ou d'aliments en usage chez les Égyptiens : . Sous cette acception, on rencontre notre groupe dans des formules où quelques-uns ont voulu le traduire par *tablette, guéridon.* Il est alors fréquemment qualifié par l'expression , *tef* ou *gef,* qu'on suppose être le Kufi dont parle Plutarque, mais à laquelle j'attribue la valeur *frais* ou *odoriférant.*

A l'appui du sens *nourriture* pour le groupe *ka,* je citerai d'abord ce passage de l'inscription du scribe royal Ga-an : « Offrande pacifique à Athor, maîtresse de la paix (*neb hetp*), pupille du Soleil, résidant dans son disque :

1. Champollion, *Monuments*, t. IV, pl. CCCVII.
2. *Todtenbuch*, ch. I, l. 22. Les deux bras levés ne peuvent être regardés ici comme le déterminatif des groupes *merr* et *herr*, car la forme *ka* se présente trop souvent isolée pour que cette supposition soit admissible.
3. *Todtenbuch*, ch. cv, titre.

[hieroglyphes], *ma-s ro-a meh em ka-s ra neb*, elle accorde que ma bouche soit remplie de sa nourriture chaque jour[1] ».

Dans une scène à Biban el-Molouk, Hapi ou le Nil offre une oblation à neuf personnages ayant sur la tête des épis de blé, ce qui montre qu'ils personnifient les produits de la terre et du fleuve. L'un d'eux porte le nom de « nourriture nombreuse (*ka*) », un autre celui de « grande nourriture (*ka*)[2] ».

La déesse Rannou, qui présidait aux moissons, est appelée la maîtresse des pains ou de la nourriture[3].

Il est dit d'Hapi, c'est-à-dire du Nil « qu'il donne la vie à tous les êtres par [hieroglyphes], sa douce nourriture[4] », et encore sur une statue du temps de Shishak Ier et probablement dédiée à ce monarque : « qu'il est le seigneur du goût (*hou*), producteur de la bonne odeur (*teou*), approvisionnant le monde, ou la terre, de sa nourriture (*ka*)[5]. »

Un hymne au Nil, dans les papyrus du *British Museum*, célèbre ce dieu comme « le porteur de la grande nourriture odoriférante, ou de beaucoup de nourriture odoriférante[6] ». La forteresse de Ramsès-aa-nekhtou fut « remplie de nourriture fraîche ou odoriférante[7] ».

1. Leemans, *Monuments ègyptiens*, IIe partie, pl. VIII *d*, 37 *f*.
2. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], 409.
3. Champollion, *Notices descriptives*, [t. I], p. 67.
4. Rosellini, *M. R.*, pl. CXIX.
5. Lepsius, *Auswahl*, Taf. XV *c*.
6. *Select Papyri*, pl. XXI, l. 3. M. Hincks lit ici *supports* (stands).
7. La place occupée par le mot *tef* ou *gef*, que la plupart des hiérologistes lisent κῦφι, semble indiquer qu'il remplit la fonction d'un adjectif. On pourrait cependant lire *des gâteaux de kufi*. Mais assurément le kufi était quelque chose d'odoriférant. Il était soumis à l'action de l'odorat (*khenem*, sentir, *Todtenbuch*, ch. I, v. 19), et non toujours pris en aliment comme je l'avais conjecturé d'abord (*On a remarkable Inscription of the XIIth Dynasty*, dans les *Transactions of the Royal Society Literature*, t. V, p. 228). Voici d'ailleurs un exemple

En définitive, les significations de l'expression *ka* s'étendent aux idées suivantes, dont j'ai souligné celles qui m'ont paru le plus certaines : donner, recevoir, *travailler,* soulever ou soutenir, *intelligence, être*, support, *gâteau* ou *nourriture, taureau* ou héros. Avec cette variété de valeurs, on comprendra aisément qu'il existe des passages dans lesquels il est impossible de distinguer le sens exact de ce signe idéographique[1]. On le trouve une fois employé par contraction pour le mot *kar*, un coffre; mais ce sens paraît tout à fait exceptionnel.

Rentrant dans la discussion de notre texte, nous remarquerons que l'expression finale *ma kherou, justifié* semble indiquer que l'inscription fut gravée après le décès de Téti et que la coupe fut déposée dans son tombeau. A la vérité, le nom n'est pas précédé de la qualification ordinaire des défunts : *Osiris,* mais cette formule ne fut en usage, pour les simples particuliers, qu'après la XIXe dynastie.

La justification des défunts était faite par Thoth. Ce dieu leur accordait le pouvoir de répondre à leurs accusateurs dans les régions diverses que l'âme avait à parcourir. Cette justification est l'objet des dix chapitres de la XVIIIe section du livre funéraire, dont la rubrique est conçue en ces termes : « Ce chapitre pur ayant été dit, toute personne sort du jour après avoir été inhumée, et fait toutes les transformations pour placer son cœur. Que l'écriture de ce chapitre soit sur cette personne, elle sera saine sur la terre; elle sortira de tout feu; rien de mauvais ne l'approchera dans les enveloppes, des milliers de fois[2]. »

concluant : « Je présente à ta face l'offrande divine, [hiéroglyphes] *aï khenem-f notem er fent-k,* sa douce odeur vient à tes narines » (Rosellini, *M. R.*, pl. CLXIV).

1. Par exemple le passage dans Rosellini, *M. R.*, pl. CLII, ainsi que *M. R.*, pl. LII; voyez encore Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, [t. I], pl. XXXIII *c*, et la statuette du British Museum, n° 492.

2. *Todtenbuch*, ch. XVIII, l. 39-40.

Le chapitre suivant (le XIXe) qui récapitule les circonstances des dix justifications est intitulé : « Chapitre de la couronne de justification. » *Cette couronne,* y est-il dit, *est liée par Tum,* et les rubriques fournissent les indications suivantes : « On dit ce chapitre sur une couronne divine qui se place sur la figure (ou sur la tête) de la personne. Donnez alors l'encens brûlant à l'Osiris (le défunt), et justifiez-le contre ses ennemis pendant la vie et pendant la mort; il est parmi les serviteurs d'Osiris; il lui est donné des breuvages et des aliments devant ce dieu[1]. »

Un troisième chapitre, relatif aux mêmes justifications, rend également compte de l'efficacité de la couronne de justification. « Qu'une personne, dit la rubrique, dise ce chapitre, étant purifiée dans l'eau de Natron, elle sortira du jour après avoir été inhumée; elle fera toutes les transformations pour placer son cœur, elle sortira de la flamme dans les enveloppes des milliers de fois[2]. »

L'expression *justifié* est souvent accompagnée d'autres expressions, comme, par exemple, *justifié pour toujours, justifié devant Ra, devant Osiris, devant Sakar, devant les grands dieux dans le Tsar*. La particule *devant,* dont je me sers ici, devrait peut-être faire place à la conjonction *comme*. Du moins il est bon de noter que le défunt n'est pas accusé par Osiris, ni par les autres dieux, quoique le jugement final eût lieu, dans la cour des vérités (*Ouoskh en ma*), en présence d'Osiris. Il ne saurait être question de justification contre Osiris, Ra, etc., et il est probable au contraire que le sens réel est « que le défunt est justifié de la même manière qu'Osiris l'avait été contre Typhon et ses associés ».

1. *Todtenbuch*, ch. XIX, l. 14, 15, 16.

2. *Todtenbuch,* ch. XX, l. 8, [hiéroglyphes] est probablement le même que [hiéroglyphes], Brugsch, *Inscriptiono Rosettana,* tab. II, l. IV, 35, 36, *enveloppes, vêtements*. On trouve la variante [hiéroglyphes], *Todtenbuch*, 134, l. 10. [hiéroglyphes], Rituel de Nebseni, *British Museum*, n° 9900.

Il est dit aussi que le défunt est justifié dans le Kar-neter, c'est-à-dire l'Hadès, la région des tombeaux, dans l'occident, peut-être la région occidentale de la Thébaïde.

Au résumé, le mot *justifié* est un euphémisme pour remplacer l'expression *défunt, mort*. L'usage en remonte à la XIIe dynastie. Sur le plateau d'or, il a la forme ; l'orthographe la plus complète que l'on connaisse est [1], qu'on a lu jusqu'à présent *ma tou;* mais la véritable lecture est *ma kherou*. Je l'avais déjà adoptée par induction [2].

Dans un fragment du Papyrus de Parme publié par Rosellini [3], cette formule est trois fois répétée avec ces variantes : , , . La dernière forme prouve évidemment qu'il faut lire *ma kheru*. Pour lever toute hésitation relativement au rôle de qu'on pourrait prendre pour la préposition *à, envers*, de manière à traduire *fidèle à sa parole*, je citerai l'expression , *kherou,* qui se trouve sur le cercueil de Nekht-her-hebi ou Nectanebo Ier, et qui démontre que le dernier signe est le déterminatif du phonétique *kherou*. Voici au surplus la phrase entière telle qu'on la voit à la division supérieure du côté droit où sont représentés les dieux qui accompagnent le Soleil ou qui l'attendent à son passage : *ounn sen em skherou pen au sen sba sen neter pen aa masht sper-f er sen an kherou sen* [4], « Ceux qui sont dans ce tableau adorent ce grand dieu après

1. Champollion, *Dictionnaire égyptien*, p. 297.
2. *Archæologia*, 4°, London, 1853, p. 119.
3. *Breve Notizia intorno un frammento di papiro funebre egiziano esistente nel ducale Museo di Parma*, del dottore Ippolito Rosellini, f°, Parma, 1838.
4. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, [t. I], pl. XXVIII.

qu'il s'est approché d'eux, par leur parole ». Le mot *kherou*, et non pas *gou* ou *tou*, comme on l'a cru, n'est en effet que la forme antique du copte ϧⲣⲱⲟⲩ, *voix*.

La même forme apparaît parmi les variantes de l'expression bien connue [hiéroglyphes], *her kherou em at em hek*, « des repas de nourriture solide et de liquides ». Sur la stèle d'un personnage nommé Ameni, du temps de la XII[e] dynastie, on trouve la formule pleine : [hiéroglyphes]. Une autre stèle de la même époque nous fournit la variante un peu abrégée [hiéroglyphes], « des repas de pains[2] », et le Rituel de Turin nous donne celle de [hiéroglyphes], *her er kherou*[3], formule terminée par l'hiéroglyphe *pains*.

Les Égyptiens se servaient pour les libations de vases d'or et d'argent; lorsque les douze rois de la dodécarchie offrirent leur sacrifice dans le temple de Ptah à Memphis, chacun d'eux était pourvu d'une patère d'or. La douzième ayant manqué, Psammétichus fit usage de son casque et satisfit ainsi à l'oracle[4]. A l'occasion de la Généthlie du dieu Hapi ou Apis, qu'on célébrait avec une splendeur particulière, deux coupes, l'une d'or, l'autre d'argent, étaient jetées dans le Nil, en un endroit qui, à raison de cette circonstance, fut nommé la Phiale ou la Patère. Cette cérémonie rendait le crocodile inoffensif pour les hommes au prochain naufrage[5].

Mais, d'après son inscription, le vase de Teti avait évidemment une destination funéraire, et l'on ne peut admettre qu'il ait servi pour les fêtes d'Hapi. Il y aurait quelque

1. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, [t. I], pl. XVII, *Egyptian Saloon*, n° 162.
2. *Egyptian Saloon, British Museum*, n° 246.
3. *Todtenbuch*, ch. cv, lig. 5.
4. Hérodote, II, 151. La coupe divinatoire de Joseph était aussi une phiale, *Genèse*, xliv, v. 2-5.
5. Pline, *Histoire naturelle*, VIII, 71.

intérêt de savoir à quelle époque et dans quelles circonstances il fut recueilli dans l'ancien trésor, d'où il est passé aux collections du Louvre. Champollion a résumé quelques renseignements à ce sujet dans son Catalogue de 1827[1].

Au point de vue de l'histoire, ce vase est un monument du plus haut intérêt; car il est probable qu'il fut solennellement offert par Thothmès III lui-même au fonctionnaire Teti. Il nous sert de point de comparaison pour apprécier l'extrême richesse des objets dont les pharaons gratifiaient les sanctuaires des dieux de l'Égypte et même des dieux étrangers, aucune de ces précieuses offrandes n'ayant échappé au pillage et à la destruction qui accompagnaient les invasions et la conquête du pays.

En terminant, je me fais un devoir de témoigner à M. Chabas ma vive gratitude pour l'obligeant empressement qu'il a apporté à la traduction de ce mémoire en français, et pour les utiles indications qu'il m'a fournies dans le cours de son travail.

1. *Notice descriptive du Louvre*, 1827, p. 95. Champollion l'inscrit sous le titre *Coupe d'or*. Il conjecture que *khesbt* signifie l'étain.

LE PAPYRUS ABBOTT

ÉTUDE SUR UN MANUSCRIT HIÉRATIQUE
CONTENANT UNE INFORMATION OFFICIELLE SUR DES VOLS COMMIS
DANS DES SÉPULTURES ROYALES

PAR S. BIRCH, ESQ.

CONSERVATEUR ADJOINT DU MUSÉE BRITANNIQUE, A LONDRES

TRADUCTION DE M. F. CHABAS[1]

Il est venu depuis peu à ma connaissance un si grand nombre de papyrus relatifs à l'administration et à l'histoire de la XXe dynastie, qu'il me semble probable que des fouilles récentes ont pénétré jusque dans la bibliothèque ou dans la chambre des archives de Médinet-Habou, quartier de Thèbes dont la construction est principalement l'œuvre de Ramsès III et de ses successeurs.

Parmi les plus importants des documents de cette nature, je mentionnerai :

1° Celui de M. Harris d'Alexandrie, qui rend compte des richesses de Ramsès III, ainsi que de la construction et de la dotation du palais de Médinet-Habou;

2° Un petit papyrus qui se trouve aujourd'hui au Musée Britannique, et qui contient un compte de l'or et de l'argent retirés du palais de Ramsès III, à la date du 15 de Mésori, sous le règne d'un roi qui n'est pas nommé;

3° Un grand et important registre, daté du 16 de Mésori,

1. Extrait de la *Revue archéologique*, 1858, t. XVI, p. 257-281.

de l'an Ier de Ramsès X, dans lequel est inscrite la réception de l'or, de l'argent, du bronze et des vêtements provenant des taxes (SHA-RU-MA-TA) par les scribes Thotmès et Chonsmès, et par l'officier royal Shetamen. D'autres articles y sont encore portés jusqu'à la date du 11 Méchir;

4° Le papyrus que M. le docteur Abbott, du Caire, a cédé au Musée Britannique. Ce document, qui se rapporte vraisemblablement à la XVIe ou à la XVIIe année du règne de Ramsès IX, contient un rapport sur des spoliations commises dans les chapelles mortuaires de monarques appartenant à des dynasties antérieures. Les administrateurs du Musée Britannique en ont fait faire un *fac-simile* qui doit bientôt paraître. C'est ce papyrus qui fait l'objet du présent Mémoire.

Le souverain sous le règne duquel ce document a été écrit a jusqu'à présent occupé un rang incertain dans la XXe dynastie. Rosellini[1], qui faisait de Ramsès II deux personnages distincts, et qui introduisait ainsi un nom de trop dans la galerie historique des rois, l'appelle Ramsès X. M. le chevalier de Bunsen[2], reconnaissant l'identité des Ramsès II et III de Rosellini, nomme notre pharaon Ramsès VIII. Dans ces derniers temps, M. le docteur Lepsius l'a placé au neuvième rang[3].

On s'imaginera aisément que la reconstitution de la lignée des Ramessides est un point de quelque difficulté, puisqu'il ne reste aucune ancienne liste dynastique de cette famille. Plusieurs de ses rois ne sont connus que par des monuments isolés, et les règnes de tous paraissent avoir été de courte durée. Ajoutons encore que tous ces souverains portèrent le même nom, ce qui augmente considérablement la difficulté de déterminer leurs positions respectives. Acceptant, à défaut de documents concluants, les vues de M. Lepsius,

1. *Monumenti Storici,* t. II, p. 44.
2. *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte,* t. III, Taf. IX.
3. *Königsbuch,* Taf. XL, VII.

nous désignerons sous le nom de Ramsès IX le monarque dont il s'agit.

Il nous reste peu de monuments commémoratifs de ce pharaon; parmi les plus importants se trouvent :

1° Ceux qu'a cités Rosellini[1], savoir : son tombeau à Biban-el-Molouk[2] : c'est un hypogée qui a été exécuté avec une certaine magnificence, et dont la décoration présente beaucoup d'intérêt au point de vue de la mythologie[3]; un fragment de pierre calcaire conservé au Musée Britannique[4], et représentant de hauts fonctionnaires débitant à Ramsès IX une harangue louangeuse;

2° Quelques tombeaux à El-Kab et à Gournah, appartenant à des prêtres et à d'autres fonctionnaires décédés pendant son règne;

3° Enfin, et les premiers de tous sous le rapport de l'importance, les papyrus dont j'ai parlé.

Dans sa dernière publication, le *Königsbuch,* M. Lepsius attribue au règne de Ramsès IX une durée de onze ans; les papyrus du Musée Britannique nous montrent qu'il faut déjà l'élever à dix-sept ans. C'est jusqu'à présent la date la plus élevée que j'aie rencontrée.

Le papyrus Abbott ne présente pas le même attrait de curiosité que le conte merveilleux relaté dans celui de Mme d'Orbiney; mais il a une importance historique et politique considérable, en ce qu'il jette une lumière inattendue sur la procédure criminelle des anciens Égyptiens. Sous ce rapport, le papyrus Abbott constitue jusqu'à présent un document unique en son genre.

1. *Monumenti Storici,* t. II, p. 44.
2. Champollion, *Monuments de l'Égypte,* [t. I], p. 465.
3. Lepsius, *Denkmäler,* Abth. III, pl. 234.
4. *Egyptian Room,* n° 5620. On suppose généralement que ces fragments de pierre, ornés de dessins au trait rouges et noirs, sont les esquisses originales des architectes et des artistes employés à la construction et à la décoration des monuments.

Ce manuscrit est dans son entier en assez bon état de conservation. Lors de sa découverte, il avait été divisé en deux parties, probablement par les fouilleurs arabes, qui se l'étaient ainsi partagé. Mais on a été assez heureux pour retrouver et pour rejoindre les deux moitiés, et le dommage s'est trouvé limité au commencement de la première page, qui a été froissée et éraillée par les mains un peu brutales des fellahs.

De même que la plupart des documents officiels, le papyrus est écrit avec soin dans ses premières pages, mais la hauteur et la perfection de l'écriture vont en diminuant sensiblement vers la fin. Les mentions presque illisibles inscrites au dos du papyrus témoignent d'une négligence ou d'une fatigue extrêmes de la part du scribe Sous ce rapport, ce document diffère des papyrus appartenant à la classe des livres proprement dits, dans lesquels il n'existe pas de différence graphique appréciable entre le commencement et la fin.

Le style est simple, concis et totalement dépourvu de ces tours poétiques d'expression qui abondent dans les papyrus publiés jusqu'à présent. La grande difficulté de l'interprétation provient des répétitions et des interpositions de titres et de formules dont le contexte ne laisse pas toujours distinguer le sens précis. Les limites de cet article ne me permettent pas d'entrer dans des discussions philologiques bien étendues, et je n'ai pas la prétention de penser que ma traduction ne pourra pas être complétée et améliorée plus tard dans quelques-uns des détails. Tel est, du reste, le sort réservé à tous les travaux de cette nature, même les plus accrédités à leur origine. Loin de nous en plaindre, nous devons applaudir à ces corrections successives qui jalonnent la route du progrès.

Le premier paragraphe est, comme nous l'avons dit, en partie endommagé; la date, une partie du préambule et plusieurs noms de fonctionnaires en ont disparu. En voici la traduction :

« (*L'an...*)[1], le 20 du mois de Thoth, du règne du roi, seigneur du monde, soleil, être bon, approuvé du soleil, seigneur des diadèmes, Ramsès IX, aimé d'Ammon, aimé d'Ammon-Ra, roi des dieux, et de Ra, seigneur des deux horizons. Puisse-t-il vivre à toujours!

» (*Ce jour-là fut faite une reconnaissance par*) les maçons du lieu principal[2], le scribe du magistrat, le scribe du trésorier du palais....., des chambres des ancêtres royaux, des chapelles et des lieux dans lesquels reposent les citoyens (*de l'Occident de la ville*).

» Les . . . . . . de l'occident du district furent envoyés par le gouverneur de la ville Sha-em-gémi[3], l'officier royal Nasiamen, scribe du roi, le scribe du temple de la glorificatrice[4] dans la maison d'Ammon-Ra, roi des dieux, l'officier du roi Ra-nefer-Ka-em-a-Ammon, député de la cour, et le magistrat de l'occident du district, pour dire à Ha, commandant des troupes; à Pa-ur-aa le grand chef, du grand lieu principal[5], et au gouverneur de l'ouest de Gémi, ce qu'avait écrit le magistrat.

» Chefs et officiers de la cour . . . . . . présents ce jour-là; Pa-ur-aa de l'endroit;

» Le . . . . . de . . . . . men, Ur-na-ru, du lieu grand;

» . . . . du lieu grand;

» . . . . du lieu grand;

» . . . . d'Ammon;

» Le commandant des mercenaires (Magiaï),

» Mentukhopesh-ef, du lieu grand;

1. Les passages entre des guillemets correspondent à des lacunes du texte et sont rétablis soit par conjecture, soit par comparaison avec d'autres parties du texte.

2. Le palais du roi.

3. M. Birch représente par G le son correspondant à la *djandja* copte, que j'ai rendu par T' dans les articles que j'ai insérés dans la *Revue archéologique*. (*Note du traducteur.*)

4. C'est la reine qui est ainsi désignée.

5. Autre désignation du palais du roi, de la cour.

» Pa-Bak, scribe du magistrat ;

» Le grand scribe des magasins, Païnefer (*au service*) du trésorier ;

» Le prêtre Pa-an-sha du temple (du roi Aménophis(Ier) ;

» Le prêtre Ur-amen, du temple d'Ammon (Ra), où se trouve la demeure d'Atp ;

» Et les Magiaï du lieu où sont . . . . »

Nous voyons par ce premier paragraphe que trois hauts fonctionnaires, agissant vraisemblablement en vertu de leur supérieur, le Ga, ou le magistrat, transmettent un ordre écrit à un officier nommé Ha, qui commandait les Magiaï, et à un autre personnage du nom de Pa-ur-aa, dont les fonctions ne sont pas indiquées.

Pour l'exécution de cet ordre, il est formé une Commission de dix personnes dont la première est ce même Pa-ur-aa; quatre autres sont des fonctionnaires au service de la cour, du magistrat principal de la ville, et des magasins du Trésor; plus deux prêtres et le commandant des Magiaï avec la force qui était sous ses ordres.

Arrêtons-nous un instant sur la dénomination de cette espèce de milice.

Les Magiaï [hiéroglyphes] sont fréquemment cités dans les inscriptions et dans les papyrus au nombre des ennemis que l'Égypte eut à combattre. L'un des papyrus du Musée Britannique[1] prête au roi Amenemha Ier les paroles suivantes : « J'ai chassé les animaux, pris des crocodiles, conquis les Ua-ua et saisi les Magiaï. » Les Magiaï sont ici en rapport avec les Ua-ua, peuple de race nègre, et comme d'ailleurs les conquêtes de la XIIe dynastie eurent lieu principalement vers le Sud, il est permis de croire que les Magiaï étaient également nègres[2]. Quoi qu'il en soit, nous les trou-

1. *Select Papyri*, pl. XI, l. 10.

2. Heath, *Exodus Papyri*, p. 172, en fait les Madianites de l'Écriture; mais ce mot s'écrirait d'une manière fort différente en hiéroglyphes.

vons ici enrégimentés au service de l'Égypte, et tenant en quelque sorte garnison dans l'un des temples de Thèbes. Ils étaient commandés par trois sortes d'officiers, savoir : les généraux [UR OU HUR][1], les colonels [MER][2], et les capitaines [KHENNU][3]. A leur chef supérieur appartenait l'office de commandant du Kher, c'est-à-dire de l'endroit à propos duquel fut ordonnée l'enquête dont notre papyrus rend compte. Les Magiaï y remplissent le rôle d'une espèce de police dont le recrutement s'opérait sans doute chez quelques tribus voisines de l'Égypte, et surtout chez celle dont ce corps mercenaire avait conservé la dénomination.

Le second paragraphe du papyrus (pl. II, 3) va nous faire connaître l'objet et les résultats de l'enquête :

« Sépulcres, chambres et sanctuaires examinés ce jour-là par les maçons :

» 1. L'horizon éternel du roi (*soleil*) distributeur de l'existence, fils du soleil, Aménophis Ier, qui forme 120 coudées de.... depuis sa chambre funéraire.... jusqu'à.... au nord du palais d'Aménophis, dans le Kamu. Ha, le grand chef de la ville, déclare ce que lui ont commandé le gouverneur civil (le merenta) Sha-em-gémi, Nasiamen, l'officier du roi, le scribe de la cour, chef du temple de la royale glorificatrice d'Ammon-Ra, roi des dieux, et l'officier Ranefer-ka-em-a-amen, député de la cour : les grands chefs devront dire si des malfaiteurs ont commis quelques violations.

» Examiné ce jour-là, il fut trouvé en bon état par les maçons.

» 2. Tombeau du roi, fils du soleil, Han-aa, qui est au nord du palais d'Aménophis, dans la salle où son tombeau a été construit. Sa stèle est placée au-devant. Il y a une statue du roi debout sur la stèle, ayant entre ses pieds son chat nommé Buhaki.

1. *Sepulcral Figures,* B. M., 9130.
2. *Select Papyri,* N. S., pl. I, *Sepulcral Cone,* B. M., 9729.
3. *Sepulcral Cone,* B. M.

» Examiné ce jour-là par les maçons, il fut trouvé intact.

» 3. Sépulcre du roi, soleil d'or de la création, fils du soleil, Hannut-f.

» Il fut trouvé percé par la main des malfaiteurs. Ils avaient fait deux coudées et demie en perçant dans son *revêtement,* et une coudée dans l'épaisseur de galerie d'Aurui, surintendant des offrandes de la maison d'Amon (Ra). C'est là son (seul) dommage; il est intact; les malfaiteurs n'avaient pas pu y atteindre.

» 4. Sépulcre du roi, soleil qui le premier distingue la la vérité, fils du soleil, Hannut-ef-aa. Il fut effectivement trouvé percé par la main des malfaiteurs, à l'endroit où sa stèle funéraire avait été placée.

» Examiné ce jour-là, il fut trouvé intact; les malfaiteurs n'avaient pas su comment s'y introduire.

» 5. Sépulcre du roi, soleil qui le premier prend soin de la terre, fils du soleil, Sebak-em-sau-ef. On trouva que les malfaiteurs l'avaient endommagé, en pratiquant une ouverture dans la chambre principale de son tombeau, à travers l'épaisseur du passage du sanctuaire de Nebamen, surintendant des greniers du roi, soutien de la création (Thothmès III). On trouva le lieu funéraire privé de la personne du roi et le tombeau vide de la royale dame Nubshas, sa royale épouse. Les voleurs avaient porté sur eux des mains violentes. Le magistrat, les chefs et les fonctionnaires en firent la reconnaissance, trouvant les traces de la violence que les malfaiteurs avaient commise envers le roi et envers la reine.

» 6. Le sépulcre du roi, soleil multiplicateur, fils du soleil, Ta-aa, examiné ce jour-là, fut trouvé en bon état.

» 7. Le sépulcre du roi, soleil multiplicateur, fils du soleil, Ta-aa, au nord de celui du roi Ta-aa II, examiné ce jour-là, fut trouvé en bon état.

» 8. Le sépulcre du roi, soleil qui fournit la création, fils du soleil, Kamès, examiné ce jour-là, était en bon état.

» 9. Le sépulcre du roi Ahmès, fils de Pe-ar, examiné ce jour-là, fut trouvé en bon état.

» 10. Sépulcre du roi, soleil, seigneur des paroles, fils du soleil, Mentuhotep (II), qui est dans le To-Sar. Il est en bon état.

» Total des sépulcres d'ancêtres royaux examinés ce jour-là par les maçons.

» Trouvés en bon état, neuf sépulcres.

» Trouvé violé . . . . . un.

» Total . . . . . . dix.

» Sanctuaires des prêtresses du temple de la royale glorificatrice de la maison d'Amon-Ra ; examinés, deux étaient en bon état ; les malfaiteurs en avaient ruiné deux.

» Sanctuaires et chambres funéraires dans lesquels reposent la généralité de gens du commun, des femmes qui ont vécu dans la ville et des hommes du pays, à l'occident de la ville. On trouva que les voleurs les avaient violés dans leur entier ; ils avaient mis en pièces les possesseurs qui étaient dans leurs coffres funéraires et dans leurs sarcophages, et les avaient laissés dans la fange ; ils avaient volé les objets mobiliers qui leur avaient été donnés ainsi que l'or et l'argent des garnitures qui étaient dans leurs coffres funéraires. »

Ici s'arrête l'enquête proprement dite ; nous verrons un peu plus loin les suites qu'elle eut. Examinons brièvement les expressions les plus importantes du texte, et notamment celles qui servent à désigner les localités et les édifices ou parties d'édifices mentionnés dans le texte.

Nous commencerons par le , KHER ou PKHER, avec l'article masculin dont ce mot est constamment accompagné. On en connaissait déjà la forme hiéroglyphique[1].

Le KHER est probablement l'enceinte générale des lieux visités. A la page 6, notre papyrus le nomme le grand Kher des millions d'années du roi, à l'ouest de Gémi[2]. Des lieux

1. Champollion, *Monuments de l'Égypte*, pl. CXII, n° 5.

2. La lecture de ce mot est encore douteuse pour moi ; le sceptre à tête

de nature diverse y étaient compris, ainsi qu'on le voit dans une inscription hiératique du Musée Britannique, dans laquelle il est question d'agrandir les lieux qui sont dans le Kher[1]. Des fonctionnaires spéciaux en avaient la charge.

Les sépultures royales sont désignées par le groupe [hiéroglyphes], ABMER, qui semble s'appliquer à ces sortes de chapelles mortuaires terminées en pyramide, qu'on voit représentées dans les papyrus et sur les monuments de la XVIII[e] dynastie et des dynasties suivantes. Notre texte nous apprend que les *Abmers* contenaient les effigies ou les momies royales et quelquefois des stèles, et qu'on pouvait s'y introduire au moyen d'ouvertures faites dans des tombeaux voisins.

Ce mot paraît avoir été limité dans son emploi à la désignation des tombes royales ; notre texte du moins ne l'applique pas aux tombeaux des prêtresses et des habitants de la ville. Une inscription hiératique du Musée Britannique[2] décrit de la sorte un *abmer :* « Il est embelli à l'intérieur par des pierres qui suivent ses contours; il a été creusé par les maçons, qui en ont étendu les murs et y ont bâti (des espèces d'édifices qu'il est difficile de préciser); le chef sculpteur l'a orné au dedans ; le chef constructeur l'a creusé ; la terre y a envoyé toutes sortes de bois pour ses sculptures.... les champs aussi fournirent leur contingent ; des vases et d'autres objets en or y furent déposés. Le fils du roi se réjouit de l'avoir fait, car le roi avait ordonné qu'on l'y transportât le jour de sa mort. »

Les tombeaux de personnages inférieurs dont il est question dans le texte sont nommés [hiéroglyphes], AB-HAÏ.

de coucoupha correspond dans les hiéroglyphes aux phonétiques UAB, UOS et GAM ou GÉMI. M. Goodwin, dont les travaux feront faire un grand pas à la science hiéroglyphique, a trouvé, dans les manuscrits coptes, l'indication d'un endroit de Thèbes portant le nom de ϫⲏⲙⲓ.

1. *Egyptian Saloon,* fragment de calcaire, n° 5624.
2. *Egyptian Room,* n° 5629.

C'est par l'*Abhai* du surintendant Aurui que les voleurs cherchèrent à s'introduire dans l'*abmer* du roi Hannu-f.

Je n'ai pas rencontré ce mot dans d'autres documents, mais on sait que le groupe HA ou HAÏ s'applique généralement à des édifices funéraires, et que le mot AB, UAB, *pur, purifié*, est en rapport avec les lavages et les purifications de l'embaumement. De même que l'*Abmer*, l'*Ab-haï* est mis par le texte en rapport avec les , ASU, *chapelles funéraires* proprement dites.

Nous éprouvons malheureusement quelque embarras à nous rendre compte du lieu dans lequel les commissaires de l'enquête se sont d'abord réunis. Nous savons cependant que c'est dans quelque partie du tombeau d'Aménophis Ier, puisque ce tombeau figure nécessairement au nombre des dix tombes royales inspectées, selon le relevé exact donné par le texte lui-même. L'expression *horizon éternel* (littéralement *montagne solaire des jours nombreux*) n'a pas encore été rencontrée parmi celles qui désignent des édifices funéraires.

Un mot que je ne puis déchiffrer m'empêche de déterminer le lieu ou le local auquel s'applique la mention de 120 coudées que le texte semble compter depuis le *Haï*, la *chambre funéraire, jusqu'à un endroit* au nord du palais d'Aménophis. Cette portion du texte a besoin d'être soumise à un examen nouveau.

A la suite de la mention du palais d'Aménophis, vient l'expression EN PE KAMU, *dans le Kamu*. L'incertitude du sens précis du contexte ne me permet pas de décider la question de savoir si le palais en question dépendait de l'endroit que les hiéroglyphes nomment KAMU, ou si c'est dans cet endroit que la Commission d'enquête se réunit pour entendre la communication qui devait lui être faite à propos de la mission dont elle était chargée. Cette lacune dans l'intelligence du texte est d'autant plus regrettable que le tombeau d'Aménophis Ier, non plus que ceux des autres monarques

de la XVIII[e] dynastie, n'a pas encore été découvert, et que les indications de notre texte auraient pu être utilisées pour des recherches nouvelles. Il est toutefois à supposer que ce tombeau ne doit pas être bien éloigné de l'emplacement dans lequel on croit avoir retrouvé ceux des pharaons de la XI[e] dynastie.

Le , KAM, et plus souvent KAMU, désigne soit un enclos cultivé produisant des raisins et des fruits, soit un magasin, un lieu de dépôt pour le vin et les autres denrées. Nous voyons dans les papyrus du Musée Britannique qu'une jeune fille était préposée à la garde d'un de ces KAMU[1] ; qu'il y était renfermé du vin en quantité considérable, et que des gens en assez grand nombre y étaient attachés[2]. C'était peut-être le cellier, le local d'emmagasinage des produits du vignoble et du verger. Le grand papyrus Harris donne à ce mot l'hiéroglyphe de l'arbre pour déterminatif, indépendamment de celui de la demeure, ce qui s'accorde fort bien du reste avec les sens que j'ai attribués à ce mot.

Dans tous les cas, le *kamu* n'est point un édifice funéraire, il ne se trouve mentionné dans notre texte que comme une indication topographique en rapport avec le palais d'Aménophis, ou pour désigner le lieu dans lequel se réunirent les fonctionnaires de l'enquête avant de procéder à leurs opérations. C'est là que le chef supérieur de la ville énonce l'ordre à exécuter : « les fonctionnaires convoqués auront à examiner les spoliations qui auraient été commises et à en rendre compte. »

La première investigation porte sur l'*horizon éternel* d'Aménophis I[er], ou sur l'un des lieux qui faisaient partie de l'emplacement ainsi désigné, dans lequel on peut, à la rigueur, reconnaître une dénomination en rapport avec l'hori-

1. *Select Papyri*, pl. LIX, l. 3.
2. *Select Papyri*, pl. LXXXVIII.

zon du couchant où le soleil se plonge après sa course diurne. Chaque Égyptien, à la fin de sa carrière, abordait aussi aux régions du couchant où l'attendaient des épreuves sans nombre. Ce premier des dix sépulcres ayant été examiné, , SAPT, fut trouvé , AMIT, en bon état , UGIA, ⲟⲩⲟϫ, *integer*, *sanus*.

Nous remarquerons que le prénom d'Aménophis Ier, Ra-Ser-Kar, est écrit sous la forme abrégée Ser-Kar, et cette circonstance fournirait une preuve nouvelle, s'il en était besoin, que le disque du soleil écrit en tête de tant de prénoms royaux n'a pas été nécessairement transcrit dans la rédaction des listes de Manéthon.

L'enquête ne parle d'aucun autre tombeau qu'on puisse attribuer à des souverains de la XVIIIe dynastie. Le roi Ahmès, fils de Pe-ar, auquel les monuments n'avaient encore attribué que le titre de prince, n'a pas de place dans la succession dynastique. Nous voyons du reste que la juxtaposition des tombes n'a pas de signification chronologique, puisque notre texte signale comme appartenant au même groupe de sépultures celles de fonctionnaires ayant vécu sous le règne de Thothmès III.

La seconde visite a eu pour objet le tombeau du roi , SU-EN-RA-HAN-AA, le fils du soleil, Han-aa. Le prénom de ce monarque n'est pas donné, et le titre de fils du soleil est compris dans le cartouche, comme c'est le cas pour Annas [Ounas][1]. Ce nom n'était pas encore connu, mais on peut juger, d'après son analogie avec ceux des Hannut-f, qu'il doit s'appliquer à un souverain de la XIe dynastie. Son tombeau était situé, comme le premier, au nord du palais d'Aménophis. L'endroit ou la salle du tombeau est nommé par le texte , UBA, mot que nous retrouvons à la pl. VII, où il est dit que l'assem-

1. Lepsius, *Königsbuch*, Taf. V, nr 21 *a*.

blée des fonctionnaires se tint aux deux stèles de pierre, dans l'Uba (peut-être le Dromos) d'Ammon. C'est probablement une forme particulière du groupe [hiéroglyphes], UBA, qui se rencontre plusieurs fois sur la stèle du juge Khen-her-Khepsh[1]. Il y est question notamment de l'UBA du RA du TASER, le Dromos du trésor de la montagne; de l'UBA du pays de Ment, etc. Mais ce texte mythologique est peu explicite, et nous sommes peu avancés lorsque nous voyons que l'âme pouvait naître dans l'UBA et y passer la nuit; que l'UBA de Ptah fournissait des fleurs et des lis, etc. Comme notre texte nous apprend que le tombeau d'un roi était construit dans un UBA, et qu'une assemblée judiciaire siégeait dans un endroit portant le même nom et situé dans le voisinage d'une porte ou d'un pylône, nous pouvons supposer qu'il s'agit d'une esplanade, d'une avenue plantée, embrassant des édifices de diverse nature.

Les objets mentionnés dans la tombe du roi Han-aa sont le HUTU, ou *la stèle,* le TUT, ou *la statue,* et le TASEM, ou *chat mâle.* Tous ces mots sont depuis longtemps connus.

Le troisième tombeau visité est celui du roi [cartouches], NUB-KHEPER-RA HANNU-(t)-EF. Le nom propre de ce roi n'était connu jusqu'à présent que par des fragments d'inscription, découverts par M. Harris au milieu des matériaux employés dans la construction d'un pont à Koptos. Quant au prénom, il se trouve au côté droit de la chambre de Karnak[2], et sur les côtés d'un petit trône dans la collection du Dr Lee[3]. La légende de ce dernier monument attribue à ce pharaon des victoires sur les Nègres et sur les Asiatiques.

M. Lepsius a placé ce monarque, avec juste raison, vers la

1. *Collection Belmore,* pl. IV.
2. Prisse, *Monuments,* pl. I.
3. Leemans, *Monuments égyptiens portant des légendes royales,* pl. XXVIII, n° 28.

fin de la XI[e] dynastie[1]; c'est du moins ce qu'il est permis de conjecturer d'après la ressemblance du prénom NUB-KHEPER-RA avec celui d'Osortasen I[er], KHEPER-KA-RA, et avec celui d'Amenemha II, NOUB-KAU-RA.

Le tombeau de ce Hannu-t-f avait été l'objet d'une tentative d'effraction; il avait été percé, , UTENNU, par la main des voleurs. Ce mot se rencontre dans plusieurs autres textes dont le plus significatif raconte les blessures faites à un personnage : « Son pied a été blessé par un animal, son talon (TERUU) a été percé (UTENNU) par la morsure[2] ».

Les voleurs ou effracteurs sont désignés par le groupe bien connu , AGIAÏ, ⲟϫ, *latro*. Le trou avait atteint la profondeur de deux coudées et demie dans le , TERUU; ce mot rappelle un groupe pareil déterminé par l'hiéroglyphe du chemin, et auquel M. Chabas attribue la signification *extrémité, limite, barrière qui finit un espace déterminé*. Le déterminatif est ici une circonférence. Dans le passage étudié, ce serait alors le massif limitrophe de deux sépultures. Mais le groupe hiératique est confus, et le premier caractère douteux.

Un autre trou d'une coudée avait été pratiqué dans l'épaisseur (OUSKH) de la galerie (BANAR) du sanctuaire d'Aurui. Il est probablement question ici des petites salles latérales ou niches qui donnent aux tombeaux égyptiens cette disposition : .

Le quatrième tombeau est celui d'un roi de la même dynastie, dont la place est déjà fixée dans les listes : c'est Hannu-t-ef-aa, deuxième du nom et troisième roi de la XI[e] dynastie. On trouve son nom et son prénom sur un fragment de calcaire au Musée Britannique et sur le cartonnage

1. *Königsbuch*, Taf. XI, n° 160.
2. *Select Papyri*, pl. LXXIX, l. 9. Le mot UTENNU se trouve en copte sous la forme ⲟⲩⲱⲧⲉⲛ, *perforare, foramen*.

de sa momie royale, qui est encore au Musée du Louvre, et qu'on dit avoir été trouvé à Drah-el-Negga. On voit encore au Louvre un autre cartonnage ayant contenu l'un des rois Hannu-t-ef, et il s'en trouve un troisième au Musée Britanique; mais ces deux derniers ne portent pas de prénoms; la position relative de tous ces pharaons peut difficilement être déterminée. Il existe entre le prénom de Hannu-t-ef-aa et celui des souverains de la XIIIe dynastie une si grande analogie qu'on serait tenté de soupçonner que la XIIe dynastie ne peut pas avoir été dans son entier interposée entre la famille des Hannu-t-ef et celle des Sevekhetp.

La seule sépulture royale qui fut trouvée gravement endommagée appartenait à un monarque dont la légende complète est : [hiéroglyphes] SOUTEN-RA-HA? SHETI-TO SU-RA SEBAK-EM-SAU-EF, *Le roi soleil, maître? qui a formé la terre, fils du soleil, Sebak-em-sau-ef.*

On a placé conjecturalement à la XIe dynastie[1] un roi de même nom, mais dont le prénom est différent. Le prénom que nous livre ici le papyrus Abbott est nouveau, mais l'analogie qu'il a avec ceux des Hannu-t-ef et des Sevekhetp semble prouver qu'il appartient à un roi de l'une de ces familles.

Un scarabée de jaspe vert dans un cadre d'or, en forme de stèle arrondie par le haut, déciderait la question, si l'on pouvait ajouter foi au récit des Arabes qui affirment l'avoir trouvé en même temps qu'un bandeau d'or déposé au Musée de Leyde, dans le sarcophage du roi Hannu-t-ef, que possède aujourd'hui le Musée Britannique[2].

Ce précieux scarabée, qui fait partie de la collection du Musée Britannique[3], porte, sur le cadre d'or dont il est en-

1. Lepsius, *Königsbuch,* Taf. XV, n° 216.
2. *Transactions of the Royal Society of Literature,* t. III, p. 238.
3. British Museum, n° 7876.

touré, le nom du roi Sebak-em-sau-ef et les formules relatives au cœur qui se trouvent aux chapitres XXX et LXIV du Rituel. Il nous fournit ainsi le plus ancien exemple de ces importants chapitres. Le chapitre LXIV était « un livre hermétique, une composition du Dieu grand », ainsi que le dit expressément la plinthe de général Peroffsky [1], qui contient, sous cette simple rubrique : « Ceci est la composition du Dieu grand, » les chapitres LXIV, XXX et XXVI du Rituel.

D'après ce que nous apprend la rubrique finale, le chapitre LXIV fut trouvé par le prince Har-tet-f, au temps du roi Men-ka-ra, à Hermopolis, sur des briques (ou plinthes) de terre cuite peintes en bleu, sous les pieds du dieu. Le prince l'avait trouvé pendant les voyages qu'il faisait pour visiter les temples, et il l'emporta avec lui sur les traîneaux royaux, lorsqu'il eut reconnu le grand mystère que contenait ce chapitre [2].

Le Rituel de Parme contient la même rubrique, mais le cartouche royal y est terminé par le triple ⊔, ce qui contribue à identifier le Menkara du chap. LXIV avec le souverain de ce nom appartenant à la IVe dynastie [3]. La mission pieuse du prince Har-tet-ef coïncide ainsi parfaitement avec ce qu'Hérodote nous dit du vertueux Mycérinus, qui rouvrit les temples et rétablit l'usage des sacrifices et des offrandes interdit par Chéops et par Chéphrên.

1. C'est une petite plinthe plate qui a été découverte dans le tombeau du prêtre Petamenapt, à El-Assassif. Cette pierre, qui a appartenu à Catherine II de Russie, fut trouvée par hasard dans les magasins par l'empereur Nicolas, qui la donna au général Peroffsky. M. C. A. Murray en a offert un électrotype au Musée Britannique, *Egyptian Room*, n° 8495 *a*. D'après la forme et la matière de ce monument, on peut penser que c'est un *fac-simile* de la plinthe (ou brique), sur laquelle le chapitre LXIV a été découvert à Hermopolis.

2. *Todtenbuch*, chap. LXIV, l. 30.

3. La planche qui formait le dessus du coffre funéraire trouvé dans la troisième pyramide est conservée au Musée Britannique. Elle porte le cartouche du roi Men-ka-ra.

Ainsi la haute antiquité de ce texte mystique est heureusement constatée par sa présence sur des monuments de l'époque de Sebak-em-sau-ef. A la même époque, la plus ancienne partie du Rituel, comprenant le chapitre XVII, avait déjà été composée.

L'épouse de Sebak-em-sau-ef porte le titre de grande royale épouse, , Nubshas. On a émis l'opinion qu'elle avait été l'épouse de Hannu-t-ef III, ou qu'elle lui avait succédé. Il est fâcheux qu'on ne nous ait pas expliqué les motifs de cette supposition, car ce serait un point important, en ce qu'il permettrait de rapprocher Sebak-em-sau-ef de Hannu-t-ef III, soit comme prédécesseur, soit comme successeur immédiat.

Les voleurs s'étaient introduits dans le tombeau, EM BAK KAR, *par un travail de maçon*.

Le mot , KAR-TI, qui se trouve dans cette phrase se rencontre dans la légende d'un personnage occupé à tailler ou à placer des pierres.

L'endroit où ils pénétrèrent est nommé le lieu très bon ; c'est évidemment un synonyme de l'expression plus commune : *la chambre d'or*. Le contexte nous montre que les momies du roi et de la reine y étaient placées.

Le sixième tombeau est celui d'un roi déjà connu sous le nom de Ta-aa-ken[1]. Sa position dans la série dynastique est bien établie par la fameuse inscription d'Eileithyia, qui en fait le prédécesseur d'Ahmès[2], et par le Papyrus Sallier I, qui nous le montre gouvernant la Thébaïde à une époque où il n'y avait pas de rois en Égypte. Ta-aa-ken luttait alors contre le roi pasteur Apapi[3]. Le texte du papyrus se rapporte à une demande de matériaux faite par Apapi pour la construction d'un temple de Seth à Avaris. Ta-aa-ken était,

1. Rosellini, *Monumenti Civili,* pl. XLVIII, nº 2.
2. De Rougé, *Tombeau d'Ahmès,* p. 195.
3. Brugsch, *Zeitschrift der Deutsch. Morg. Gesellsch.,* 1855, p. 200.

par conséquent, contemporain des derniers pasteurs, et nous voyons qu'Eusèbe a raison lorsqu'il place ces monarques intrus à la XVIIe dynastie[1].

Le septième tombeau appartenait à un pharaon portant le même prénom que le précédent et un nom presque identique, puisqu'il ne diffère que par le redoublement de la dernière syllabe *aa* : .

Il est impossible de songer à deux sépultures d'un même souverain, alors surtout que le texte nous parle de la situation différente de ces deux monuments. Peut-être faut-il voir dans TA-AA-AA, le frère aîné de TA-AA-KEN, qui serait alors TA-AA II. Toutefois le fait de deux souverains portant à la fois le même nom et le même prénom est jusqu'à présent sans exemple dans les séries royales. C'est une exception dont il faut chercher l'explication dans les événements de cette période de l'histoire égyptienne qui correspond aux dernières années de la domination des Pasteurs. Les princes nationaux contemporains, relégués dans le Sud, n'y exerçaient qu'incomplètement l'autorité royale, et n'attachèrent probablement pas toujours beaucoup d'importance à la régularité traditionnelle des protocoles officiels.

Au huitième tombeau nous trouvons le roi Kamès, dont le cartouche figure au second rang de l'hypogée de Der-el-Médineh, à la suite de Mentuhetp II, d'Ahmès Ier, et d'un troisième monarque dont le prénom se lit Ra-neb-en-khent. Notre papyrus nous fournit le prénom de Kamès , RA-UAT-KHEPER. Il serait impossible de déterminer méthodiquement le rang dynastique des prédécesseurs d'Ahmès Ier, et l'on ne peut tirer aucune conséquence de la juxtaposition de leurs hypogées, même en tenant compte de cette circonstance que le nom de Kamès se trouve ici, comme à Der-el-Médineh, voisin de ceux d'Ahmès et de

1. Cf. les versions grecque et arménienne d'Eusèbe, dans Bunsen, *Egypt's Place*, t. I, p. 629.

Mentuhetp II. On est porté à attribuer ce monarque aux débuts obscurs de la XVIIIe dynastie, en comparant la construction de son nom avec celle du nom d'autres souverains de la même famille, tels qu'Ahmès, Thothmès, Ramès, etc. Le nom de Kamès a du reste été porté par une reine de cette dynastie[1].

Un roi Ahmès occupait le neuvième tombeau. Ce roi n'a pas de prénom, et son cartouche-nom renferme l'indication: SE PE-AR, *fils de Pe-ar*, qui le distingue d'Ahmès Ier et d'Ahmès, fils de Neith (Amasis de la XXVIe dynastie). Ces indications distinctives étaient surtout nécessaires à l'époque de la XVIIe dynastie, dont plusieurs membres portaient le nom d'Ahmès, tels que Ahmès-nefer-t-ari, Ahmès-Neb-ta, Ahmès-Meri-en-amen[2].

Le nom de Pe-ar et du prince Ahmès, son fils, sont connus par les monuments[3], et ce n'est probablement qu'à la fin de sa vie que ce dernier reçut le titre royal que lui donne notre papyrus. Entre autres singularités relatives à ce personnage, je citerai les titres féminins dont son nom se trouve suivi à Der-el-Médineh, comme s'il s'agissait d'une princesse, alors cependant que le titre de prince lui est expressément attribué. Au second rang du même monument, il a encore le titre de prince, mais avec le cartouche et les titres royaux ordinaires. C'est un fait digne de remarque que six personnages de cette époque ont leurs noms encadrés du cartouche royal, bien qu'ils ne portent que le titre de prince et jamais celui de roi. On ne peut s'en rendre compte que par l'hypothèse qu'ils auraient été temporairement associés à l'Empire, ou qu'ils auraient exercé l'autorité royale sur quelque partie du territoire. Dans ce cas, ils auraient été, à l'égard du pharaon, dans les mêmes rapports que les césars à l'égard des empereurs, à l'époque de Dioclétien. Les pasteurs

1. Lepsius, *Königsbuch*, Taf. XXIII, n° 323.
2. Lepsius, *Königsbuch*, Taf. XXIII-XXIV.
3. Lepsius, *Königsbuch*, Taf. XXIV, n° 338.

possédaient encore l'Égypte septentrionale et occupaient la place forte d'Avaris. Au milieu de ses premiers succès, Ahmès Ier ne dut pas manquer de compétiteurs dont il lui fallut faire la part, comme ce fut le cas en Chine, lorsque les Mings, dernière dynastie nationale, expulsèrent les Yuen de la dynastie mongole. Ce sont du reste les conditions normales de la reconstitution d'un pouvoir suprême après une longue période de désorganisation, et il serait difficile de s'expliquer d'une autre manière la contemporanéité de tant de rois et de reines au temps dont nous parlons.

Le prince Ahmès-se-pe-ar vivait encore au temps d'Aménophis Ier. C'est ce que démontre une peinture funéraire à Gournah[1] et le couvercle d'un sarcophage du Musée de Turin[2].

Le dernier tombeau royal qui fut visité est celui du roi Mentuhetp II, dont voici la légende : , Le roi Ra-neb-kher, fils du soleil, Mentuhetp.

Ce pharaon a été attribué à la XIe dynastie, et, tout récemment, M. Lepsius l'a catalogué au troisième rang dans cette dynastie[3]. On ne peut s'empêcher de remarquer cependant qu'à Der-el-Médineh, à Gournah, et dans notre papyrus, son nom est étroitement associé à celui d'Ahmès Ier. Dans la procession des statues royales, au Ramesséum, sa statue est portée entre celle d'Ahmès Ier et celle de Ménès, fondateur de la monarchie. Cette particularité, si elle n'explique rien quant à la position dynastique de Mentuhetp, prouve au moins que des souvenirs ou des traditions favorables se rattachaient à ce monarque. A la chambre de Karnak, il occupe le vingt-sixième cartouche du côté gauche, à la suite des rois de la XIIe et de la XVIIe dynastie, au voisinage immédiat de Hannu-t-ef Ra-nub-Kheper ; mais ce monument trop

1. Rosellini, *Monumenti Storici,* pl. XXIX, n° 3.
2. Lepsius, *Auswahl*, Taf. XI.
3 Lepsius, *Königsbuch*, Taf. XI, n° 159.

vanté a été disposé, de même que le papyrus Abbott, pour un tout autre but que celui de faciliter les recherches des chronologistes, et il est vrai de dire qu'il est plus nuisible qu'utile pour la chronologie et pour l'histoire.

Ces dix tombes royales forment un paragraphe spécial du rapport de l'enquête. Ce paragraphe se termine par un résumé des visites opérées, constatant que dix tombes ont été visitées, neuf desquelles ont été trouvées en bon état et une seule violée.

Après avoir quitté les tombes royales, les commissaires portèrent leurs investigations sur celles des prêtresses du temple d'Ammon, consacrées spécialement à la partie de ce temple appelée la demeure de [hiéroglyphes], NETER SEBAUT ou NETER SEBA. Un sacerdoce y était attaché. L'expression NETER TUAUT signifie *divine adoratrice* et doit désigner la reine, de même que le mot *hek*, avec ou sans le cartouche, désigne le roi. Dans l'encadrement du cartouche, les mots NETER-TUAUT se trouvent souvent placés devant le nom des reines, et notamment devant celui de la reine Hési[1], épouse de Ramsès VI, l'un des prédécesseurs de Ramsès IX, et devant celui de Nitocris II[2]. Je ne suis pas en mesure d'affirmer qu'ils s'appliquent à l'exercice d'une fonction sacerdotale, et j'incline à penser qu'ils constituent un titre purement honorifique des reines, de même que ceux de *divine mère*, *divine épouse* et *divine main*.

L'enquête est enfin portée sur les sépultures des gens du commun en général, que le texte désigne par l'expression HESU TERIU, complétée par un pléonasme à parallélisme : *femmes qui ont vécu dans la ville*[3] *et hommes du pays*. J'ai discuté ailleurs le groupe HESU et démontré qu'il em-

1. *Königsbuch*, Taf. XL, n° 507.
2. *Königsbuch*, Taf. XLVIII, n° 641.
3. La même expression ANKH-EN-NU-U se rencontre, *Select Papyri*, pl. CVIII, l. 1, 2, et ult.

porte, dans beaucoup de cas, une idée de sujétion, de subordination qui nous permet de nous rendre compte de son emploi dans le passage étudié[1].

Moins bien gardés sans doute, ces tombeaux de troisième ordre avaient été entièrement dévastés ; les voleurs y avaient pénétré par violence (TEH) ; ils avaient mis en morceaux (KHETKHET, copte ϣⲁⲧϣⲁⲧ, *frusta*) les corps qui étaient dans les coffres de momie [hiéroglyphes], UTI, et dans les sarcophages (TEBIU) et les avaient laissés (KHA) dans la fange [hiéroglyphes], KANUR, copte ϫⲛⲟⲩⲣⲓ[2], puis ils avaient volé toutes les choses d'aménagement [hiéroglyphes], KERU PA, qui leur avaient été destinées (TATU-EN-U), avec l'or et l'argent des garnitures (APERU) qui étaient dans leurs coffres de momie (UTI, *ut supra*).

Cette revue analytique des mentions du texte était nécessaire pour justifier mes interprétations et pour faciliter les recherches des égyptologues qui voudront me suivre en compulsant l'original.

Passons maintenant à la troisième section du papyrus :

« Ha, commandant des Magiaï,

» Le grand chef du lieu principal,

» Le capitaine des Magiaï,

» Les Magiaï,

» Les maçons de l'endroit,

» Le scribe du magistrat,

» Et le scribe du trésorier,

» Rendirent compte à Sha-em-gémi, gouverneur de la ville, à l'officier du roi Nasi-amen, scribe de la cour, scribe du temple de la divine adoratrice d'Ammon-Ra, roi des dieux,

1. *Mémoire sur une patère*, p. 8 et sqq. [cf. p. 230-233, du présent volume].

2. Le Papyrus d'Orbiney fournit un terme synonyme : [hiéroglyphes], AUTEN (d'après la lecture proposée par M. Devéria pour le veau couché). C'est le copte ⲉⲓⲧⲉⲛ, *fimus*.

» A l'officier du roi Ra-nefer-kar-em-a-amen, député de la cour,

» Et aux grands chefs.

» Le chef de l'Occident, le commandant des Magiaï et le grand chef de l'endroit, envoyèrent par écrit le nom des voleurs par-devant le magistrat, le chef et les officiers, avec ordre d'arrestation et d'examen de ce qui s'était passé. »

Le groupe qui désigne les maçons dans ce passage est , RETU ; des ouvriers de ce nom sont cités, à propos de stèles, dans l'un des papyrus Anastasi[1]. Avec le déterminatif des pierres, ce groupe signifie *pierre taillée* ou *gravée*, et non pas *pierre de grès*, comme on l'avait supposé jusqu'à présent[2]. Le premier hiéroglyphe qui remplace le phonétique RET, est une sorte de ceinture, qui conserve encore en Abyssinie le nom de RAT[3].

Des individus sont dénoncés et un ordre d'arrestation lancé. C'est le groupe , GETHU, qui exprime l'idée *détenir*, *retenir*, *arrêter*, et par extension *emprisonner*. Le chapitre CLXIII du Rituel préservait les morts des mangeurs d'âmes qui arrêtent (GETHU) dans le ciel inférieur[4]. Lorsque ce que prescrit ce chapitre avait été fait sur la terre, le défunt n'était pas poursuivi par les émissaires de perdition qui font le *malheur* de la terre entière ; il n'était pas frappé du glaive ; il ne mourait pas sous les coups de Seth ; il n'était entraîné dans aucune prison [GETHU][5]. Le copte a conservé la forme ϫⲟϩⲧ, *claudere*.

Tous les faits de l'enquête jusqu'à présent relatés se réfèrent à la date donnée au commencement du papyrus. Il

1. *Select Papyri*, pl. CXI, l. 12.
2. Cf. *Select Papyri*, pl. XIV, l. 1, Champollion, *Grammaire*, p. 100, 291, etc., Champollion, *Monuments de l'Égypte*, pl. XLV, 8.
3. Hoskins, *Æthiopia*.
4. *Todtenbuch*, CLXIII, titre.
5. *Todtenbuch*, CLXIII, l. 17.

n'est du moins pas énoncé d'autre date dans les paragraphes dont j'ai donné la traduction. Il semble difficile d'admettre que l'examen d'un grand nombre de tombes, et les rapports auxquels cet examen donne lieu, aient pu être faits en un seul jour. Il est à remarquer cependant que tous les paragraphes suivants portent leur date spéciale, ce qui ferait penser qu'il était tenu note exacte de chaque journée employée à un acte de l'information.

Les difficultés deviennent plus grandes à mesure que nous abandonnons le terrain des faits matériels pour aborder celui de la procédure dans lequel nous introduit le paragraphe suivant :

« L'an XV, le 19 d'Athor, fut le jour auquel Sha-em-gémi, gouverneur de la ville, et Nasiamen, officier du roi, scribe de la cour, procédèrent à l'examen des lieux principaux de la famille royale, des épouses royales et des mères royales qui sont dans leurs chambres funéraires.

» Ensuite à eux parlèrent un ouvrier, Pakharu, Kharui et Khaisherau de l'occident de la ville, gens de service du temple du Soleil, gardien de la vérité, aimé d'Ammon-Ra (Ramsès III), de la dépendance d'Amenhetp, grand prêtre d'Ammon-Ra, roi des dieux. C'étaient les individus qui avaient été trouvés là. Il lui était arrivé d'être avec les trois hommes du temple, sur les lieux, lorsque le gouverneur de la ville Ra-neb-ta, fit sa visite en l'an XIV ; et il avait dit : J'étais à l'endroit de la reine Hési, épouse du roi, soleil gardien de la vérité, aimé d'Ammon-Ra (Ramsès III) ; c'est moi qui ai pris les choses qui y manquent. J'ai tout fait.

» Alors le magistrat et l'officier du roi envoyèrent l'ouvrier devant eux sur les lieux.... Il semblait prêt à s'échapper. Les chefs lui dirent : Va devant nous aux endroits d'où tu as pris les choses.

» Il marcha devant les chefs vers l'une des chambres d'entrepôt de la famille royale du roi, soleil défenseur de la vérité, approuvé du soleil (Ramsès II) dieu grand. Aucune

main n'y avait touché. Il l'ouvrit avec la maison des hommes, des prêtres et des esclaves Ameneman et Hui, en disant : Voyez la place ou j'étais.

» Les chefs le firent se frayer un passage en passant à l'extrémité de la grande vallée. Il ne le trouva pas. Il connaissait tous les lieux, excepté les deux endroits : y portant les mains, il prononça un : « Comme mon seigneur existe ! » en se touchant le nez et l'oreille et plaçant ses mains sur sa tête, et dit : Je ne connais aucun lieu dans l'intérieur de ces deux endroits, excepté le lieu par lequel on ouvre et l'on ferme. Mettez-y les mains.

» Les chefs examinèrent les choses, et les deux grands lieux qui sont dans la meilleure chambre funéraire, où sont la famille royale, les royales épouses, les ancêtres royaux, pères et mères de la parenté du roi, qui y reposent. Ils furent trouvés en bon état.

» Les grands chefs ordonnèrent aux maçons d'en faire le tour, et renvoyèrent les hommes et les ouvriers de l'endroit, le chef des Magiaï, les Magiaï et tous les gens de l'endroit, en grande députation jusqu'à la ville. »

Je n'oserais garantir le sens de tous les passages de ce paragraphe. Sha-em-gémi et Nasiamen, chargés d'inspecter les tombes de la famille royale, font subir une espèce d'interrogatoire à quatre personnages dont le premier est désigné par le groupe

La lecture, aussi bien que le sens de ce groupe, n'est pas clairement définie. Ce qu'il y a de plus probable, c'est qu'il s'agit d'un individu exerçant une profession manuelle. J'ai traduit tout simplement : *un ouvrier*. Les trois autres personnages sont nommés ; ils appartiennent à une classe de gens que le texte nomme , les SEMTU du temple. Le papyrus Anastasi III[1] mentionne les SEMTU du temple de

1. *Select Papyri*, pl. LXXIX, l. 12, pl. LXXX, l. 1.

Ramsès II, et l'on voit dans d'autres documents[1] que ces SEMTU étaient recrutés comme soldats ou pourvus des menus offices des temples; ils étaient sous la dépendance immédiate (*à la main* ou *sous le sceptre*, l'hiéroglyphe est douteux) du grand prêtre d'Ammon.

La difficulté consiste à bien distinguer le rôle respectif de l'ouvrier et des trois SEMTU. A cet égard, il y a lieu de remarquer que les phrases suivantes ne se rapportent qu'à un seul individu, et que cet individu ne peut être que l'ouvrier dont il a été parlé auparavant. Il est allégué que, se trouvant avec les trois hommes du temple sur les lieux lors d'une enquête antérieure, il aurait dit : « J'étais dans le lieu de la reine Hési, j'ai pris les choses qui y manquent[2]; j'ai fait le tout. »

Cette dénonciation est sans doute l'œuvre des trois *Semtu*, c'est-à-dire des trois hommes du temple que le texte explique s'être trouvés avec l'ouvrier sur les lieux.

Ensuite de cette dénonciation, les magistrats obligèrent l'accusé à assister à la visite des lieux, et le texte, entrecoupé de mots difficiles, laisse deviner une tentative d'évasion. On peut aussi remarquer que les édifices examinés sur ses indications furent trouvés intacts, et qu'à l'égard de deux endroits sur lesquels l'attention des enquêteurs semble s'être portée particulièrement, il affirma sous serment n'en connaître que l'entrée et la sortie, c'est-à-dire n'avoir jamais pénétré dans l'intérieur. La forme du serment égyptien est très curieuse, nous la trouvons ici décrite pour la première fois. Celui qui jurait se touchait d'abord le nez et l'oreille, puis, se mettant les mains sur la tête, prononçait la formule *par la vie du roi*. Les Hébreux juraient par la vie de Jéhovah.

1. *Select Papyri*, pl. CIV, l. 4.

2. , NEHIU UKHTU, *objets manquants*. C'est, dans la phrase, le régime du verbe PRENDRE.

En définitive, nous trouvons que l'enquête ne produisit aucune constatation à la charge de l'accusé.

Le propos attribué à l'ouvrier, et sur lequel l'accusation semble fondée, ne se réfère pas à l'un des dix tombeaux de l'enquête, mais à celui de la reine Hési, dont la situation est connue. L'enquête de la quatorzième année avait donc eu pour objet d'autres spoliations; ceci nous explique pourquoi l'accusé n'est pas amené dans l'hypogée violé de Sebak-em-sau-ef. Il est difficile cependant de méconnaître une certaine corrélation dans les différents paragraphes de notre document. Ceux qui suivent mentionnent de nouveau les violences reconnues dans cet hypogée, et il en est notamment question dans le paragraphe final qui donne la solution de l'affaire. Le tombeau de la reine Hési peut donc avoir fait partie du groupe de tombeaux sur lesquels se sont portées les investigations racontées dans notre papyrus. Il servirait ainsi de point de repère pour des fouilles qui amèneront peut-être la découverte des tombeaux de la XVIIIe dynastie. Mais je ne puis qu'indiquer vaguement ce qu'on doit attendre, sous ce rapport, des indications de ce document. La publication prochaine du texte en permettra l'étude à tous les égyptologues. Nos efforts réunis réussiront probablement à diminuer les incertitudes que laisse subsister ce premier essai de traduction.

A partir du paragraphe que je viens de commenter, les difficultés du traducteur augmentent graduellement; l'écriture devient plus mauvaise et la liaison des phrases plus dificile à saisir. Une étude philologique approfondie de cette partie du texte me paraît presque impossible, et l'analyse superficielle qu'on en peut faire ne saurait trouver sa place ici. Ces trois derniers paragraphes représentent les dernières phases de l'information judiciaire, et l'obscurité du texte est vraisemblablement due en partie aux difficultés spéciales qui caractérisent le style du palais à toutes les époques. Nous en avons, dans le papyrus Abbott, le plus ancien spécimen qui soit parvenu jusqu'à nous.

Quelques passages intelligibles permettent cependant de reconnaître :

Que, le 19 du mois d'Athor de l'an XVI, l'affaire est renvoyée par-devant le roi pour la nomination d'une nouvelle Commission ;

Que, le lendemain, le chef de l'occident de la ville fit aux autres fonctionnaires de l'enquête une communication dans laquelle la violation du tombeau de Sebak-em-sau-ef et de la reine Nub-shas est rappelée ; plus loin, les faits de l'enquête sont taxés de fausseté ; on trouve à cet endroit la défense de l'accusé ou du moins un exposé des raisons qui militent en sa faveur.

Enfin, au dernier paragraphe, qui se réfère encore au 20 d'Athor de la XVIe année, il est rendu compte d'une assemblée des sages et des anciens en un lieu voisin des portes du temple d'Ammon. Le rapport des maçons et du chef de la ville est soumis à ce tribunal. Deux individus sont amenés, Pakharu, fils de Kharu, noms que nous savons appartenir à deux des *Semtu* dénonciateurs, et Pakhet... ; ce dernier est désigné comme *voleur*. C'est sans doute l'accusé principal, Pakharu pouvant n'être impliqué dans l'affaire qu'à raison de son témoignage suspecté. Un discours est prononcé, dans lequel on distingue que certains lieux ont été reconnus en bon état, que certains dires étaient erronés, et que les hommes placés devant le tribunal ne connaissent pas tous les lieux dont le chef a parlé.

Le résultat de cet exposé fut que *les grands chefs accordèrent le souffle aux ouvriers du temple de Ramsès III.* Ceci est évidemment une formule d'acquittement, telle qu'elle devait être usitée alors, au moins lorsque la peine de mort était encourue. On sait que les prisonniers de guerre imploraient la grâce de la vie, en demandant aux pharaons de leur accorder le souffle.

Le verdict s'applique à deux personnes au moins, c'est-à-dire à Pakharu et au voleur Pakhet.... C'est ce que prouve

l'emploi du pluriel. Kharui et Khaisherau ne comparaissent pas devant le tribunal, du moins ils ne sont pas mentionnés dans le texte relatif au jugement. Ils avaient probablement été exceptés de la poursuite.

Quelque insuffisante que soit cette courte analyse, elle suffira, je l'espère, à donner une idée de l'importance du Papyrus Abbott. C'est un sujet tout nouveau de curieuses recherches sur les mœurs et les usages de cette antique Égypte dont les sables nous cachent encore tant de secrets !

NOTE DU TRADUCTEUR

Il y a d'intéressants rapprochements à faire entre le manuscrit que M. Birch vient de nous faire connaître et un petit papyrus grec du musée du Louvre, dont Letronne a donné l'explication.

Ce dernier document, qui date de l'an 125 avant notre ère, contient une plainte en violation de sépulture, adressée à l'archiphylacite du Péri-Thèbes, par le Cholchyte Osoroéris.

Dans le savant commentaire dont il a enrichi sa traduction, Letronne entre dans quelques détails sur le rôle des φυλακῖται. C'était, dit ce judicieux critique, une espèce de gendarmerie, cantonnée en différents lieux et chargée d'une surveillance toute spéciale. A ce corps appartenait notamment la garde des tombeaux dont le Cholchyte expose la spoliation.

Nous voyons, par le Papyrus Abbott, qu'environ dix siècles plus avant dans l'antiquité, les Magiaï formaient une milice investie des mêmes attributions que les Phylacites, et nous retrouvons, au temps des Ptolémées, dans l'archiphylacite du Péri-Thèbes, un officier dont les fonctions correspondent à celles que remplissait le Ha des Magiaï, sous les pharaons de la XXe dynastie.

La plainte du Cholchyte est fort brève ; on lit cependant

que les voleurs avaient dépouillé les momies et enlevé les objets mobiliers déposés dans l'hypogée. Au paragraphe relatif à la spoliation des tombeaux des gens du commun, le Papyrus Abbott relate, avec un peu plus de détails, des faits tout semblables. En rapprochant les deux textes, on voit que le grec ἔπιπλα traduit exactement l'expression hiéroglyphique, NE H'ETU EN KERU-PA, *les choses de ce qui appartient à la maison, les objets de ménage.*

NOTE

SUR LA

LITTÉRATURE DES ANCIENS ÉGYPTIENS[1]

Les Égyptiens ont, pendant de longs siècles, tenu seuls le sceptre des sciences et des arts; lorsque les nations de l'Europe commençaient à peine à sortir de la barbarie, l'Égypte avait déjà éprouvé des vicissitudes nombreuses et traversé plusieurs périodes successives de grandeur et de décadence. Sans remonter à l'âge des grandes pyramides, la brillante époque des Osortasen et des Amenemha de la XII[e] dynastie est déjà tellement éloignée, que nous ne trouvons dans les traditions classiques aucun fait historique qu'on puisse attribuer à une date contemporaine. La fondation des Empires de Ninive et de Babylone n'est pas antérieure à l'expulsion des Pasteurs, accomplie par les Pharaons de la XVIII[e] dynastie; deux ou trois siècles plus tard, on voit ces capitales, qui rempliront le monde de leur nom,

1. Inédit; conservé dans les archives de la Société de Chalon-sur-Saône. La date qu'il porte actuellement du 1[er] avril 1859 paraît être en contradiction avec ce que l'auteur y dit du Papyrus, dans lequel, à l'exception d'un titre et de quelques noms propres, rien n'aurait été déchiffré encore (cf. p. 311, du présent volume); or Chabas lui-même avait publié son article sur le *Papyrus Prisse,* en 1858, dans la *Revue archéologique* (cf. p. 183-214, du présent volume). Il faut admettre probablement que la date actuelle est celle d'un remaniement postérieur, et que la première forme du mémoire est antérieure à 1858. — G. M.

figurer comme d'obscures bourgades parmi les conquêtes des souverains de l'Égypte, tandis que nous cherchons vainement, dans les souvenirs de l'histoire, une trace des villes de Chéta, de Tahi, d'Atoch, d'Arad et de tant d'autres qui résistèrent souvent, avec succès, aux armes de l'Égypte ; elles ont complètement disparu de la surface du sol comme de la mémoire des hommes. Retrouvées dans les hiéroglyphes, elles se révèlent à nous comme ces fossiles des mondes détruits qui nous montrent des races éteintes ; elles reportent notre esprit bien au delà des limites dans lesquelles les notions admises jusqu'à présent l'avaient tenu renfermé.

C'est l'Égypte qui a civilisé la Phénicie, et toutes les deux introduisirent les Grecs à la connaissance de l'écriture, des sciences et des arts. On sait tout ce que l'art étrusque doit à l'Égypte. Les civilisations des peuples de l'Asie n'ont pas d'autre origine : les hordes sauvages de l'Asie-Centrale, qui dévastèrent pendant six siècles les rives du Nil, y puisèrent le germe des connaissances qui se répandirent ensuite en Assyrie et en Chaldée.

Moïse fut élevé à la cour de l'un des Pharaons, mais la législation du prophète hébreu ne se ressent guère de son contact avec l'Égypte : c'est qu'apôtre de Jéhovah, il eut à proscrire rigoureusement tout ce qui pouvait rappeler aux Israélites les mœurs et les croyances de leurs oppresseurs. Mais, malgré la sévérité de son chef, le peuple prédestiné fut lent à oublier l'Égypte, son abondance et ses fêtes splendides : la manne du désert ne lui faisait pas perdre le souvenir des mets succulents et variés dont il avait usé pendant sa captivité, et, tandis que Moïse disparaissait dans les divines clartés du buisson ardent, Aaron, pressé par le peuple, élevait au pied de la montagne sainte une nouvelle effigie du bœuf sacré de Memphis.

Il semble, en un mot, que l'Égypte ait été la nourrice universelle de l'intelligence humaine, et l'on comprend bien vite l'intérêt si vif, si puissant, qui pousse de laborieux in-

vestigateurs au déchiffrement de ses antiques légendes. Une phalange malheureusement peu nombreuse encore de nouveaux Œdipes travaille aujourd'hui avec ardeur à dérober au sphinx égyptien ses derniers secrets. La tâche est hérissée de difficultés, mais les résultats sont considérables déjà et promettent encore de plus abondantes récoltes. On peut affirmer hardiment qu'en dehors des faits dont la connaissance a été acquise depuis la découverte de Champollion, presque tout ce qui nous a été enseigné sur l'Égypte antique est faux, ridicule ou au moins exagéré.

Les hiéroglyphes nous ont déjà livré d'importantes notions dans le domaine de l'histoire, de la mythologie, des arts, de la science et de l'industrie. Ces résultats ont été classés et publiés en Angleterre, dans des ouvrages bien conçus; les mœurs et les usages des anciens Égyptiens y sont aujourd'hui aussi vulgairement connus que ceux des Grecs et des Romains. Il en est tout autrement en France, où cette branche de la science est demeurée le partage exclusif des continuateurs de Champollion, et où les Hellénistes accueilleraient avec doute le tableau des emprunts que le génie de la Grèce a faits à l'Égypte.

Mon but ne saurait être de combler cette lacune, mais, en attendant que le sujet soit traité avec l'étendue qu'il comporte, j'ai pensé qu'une courte incursion dans le domaine de la littérature égyptienne ne serait pas tout à fait sans intérêt.

La langue égyptienne ne s'éloigne pas beaucoup du type général des langues sémitiques. Le copte en est une dérivation lointaine et compliquée, sur laquelle il faut faire peu de fonds pour l'étude comparée et le déchiffrement des textes. On connaît trois sortes d'écritures: l'hiéroglyphique, l'hiératique et la démotique, mais, comme ces deux derniers types sont simplement des déformations plus ou moins cursives du type hiéroglyphique, il est bien certain que l'écriture a commencé par être hiéroglyphique. Cette conséquence découlerait naturellement de la considération que, dans

l'origine, l'écriture a dû être une sorte de représentation graphique des objets; mais les hiéroglyphes, quoique entièrement composés de figures empruntées à tous les objets de la nature et des arts, constituent néanmoins une écriture principalement alphabétique, aussi pompeuse dans son expression qu'ingénieuse et savante dans ses combinaisons multipliées.

Aussi, lorsqu'il retrouve, dans des inscriptions contemporaines des pyramides, ce système graphique aussi entier, aussi compliqué qu'aux temps les plus récents, l'investigateur se sent saisi d'une espèce de vertige devant les profondeurs d'antiquité qui s'ouvrent devant lui. En effet, les signes de cette écriture démontrent sans contestation possible qu'elle n'a pu être inventée, ni employée que par une nation possédant la plume et le livre, les armes de la guerre, les outils de l'agriculture, de l'architecture, de la géométrie et des arts, les instruments de musique, l'usage des meubles et des parures d'un luxe raffiné, en un mot, tous les symptômes d'une civilisation de longue date, et, chose étrange, on n'a encore rencontré aucun texte qui pût rappeler l'enfance du système hiéroglyphique: il nous apparaît comme manifesté tout d'une pièce et à l'état d'intégrité. Les Égyptiens croyaient que Toth, le dieu de l'intelligence et du savoir, l'avait révélé aux hommes vers les temps d'Osiris, roi et civilisateur du monde. Cette fable a, du moins, le mérite de s'accorder avec la perfection originelle d'une écriture dont les commencements semblent avoir échappé à la loi commune des choses humaines.

Les Grecs ont eu quelque idée de la littérature de l'Égypte. Avec le défaut de critique qui caractérise l'antiquité en général, un de leurs auteurs affirme qu'il y avait 36,525 livres hermétiques. Ce nombre est certainement inadmissible; mais les traditions qui attribuent aux anciens Égyptiens des traités de philosophie, de théogonie, d'astronomie, de géographie, de musique et de médecine, ne peuvent être révo-

quées en doute. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur les signes par lesquels ils rendaient les idées, et de considérer la masse imposante, l'orientation exacte et l'ornementation savante de leurs monuments.

Il est vrai que, malgré la multiplicité des documents, qui ont échappé à l'action destructive des siècles et de la guerre, plus destructive encore que le temps, nous n'avons pas encore de témoignages écrits sur toutes les branches de la science cultivée par les Égyptiens. Creusés dans le roc et cachés avec un soin jaloux, les tombeaux ont gardé jusqu'à nos jours les dépôts précieux qui leur avaient été confiés, et, grâce à la profusion des scènes qui les décorent, on a pu entrer assez avant dans les mœurs, les coutumes, les travaux et les plaisirs habituels de ce peuple étrange. Malheureusement, à de rares exceptions près, les documents épigraphiques qu'on y rencontre se rapportent tous à des sujets mythologiques et funéraires. Les papyrus notamment, qu'on trouve sous les bras croisés des momies, ne sont que des reproductions de trois mêmes textes antiques dont le plus considérable est connu sous le nom de *Rituel funéraire*. C'est une collection d'hymnes, de prières et de formules mystiques, dont la connaissance protégeait le défunt dans ses pérégrinations d'outre-tombe. Bien que les allusions à l'histoire et surtout à la mythologie n'y soient pas rares, on manque de moyens de coordination, et, jusqu'à présent, l'étude de ces textes n'a été vraiment profitable que pour l'avancement de nos connaissances dans la langue antique.

Cependant quelques documents d'un plus grand intérêt sont arrivés jusqu'à nous. Je parlerai en premier lieu du magnifique papyrus en caractères hiératiques trouvé à Thèbes par M. Prisse d'Avennes. Ce zélé voyageur en a fait don à la Bibliothèque impériale après en avoir publié un bon facsimile.

Le papyrus en question n'est pas complet. Dans son état d'intégrité, il devait contenir trois compositions différentes.

De la première, il ne reste que les deux dernières pages. La seconde a été grattée et effacée avec soin, comme si l'on avait voulu y substituer un autre texte. La rareté et la cherté du papyrus se révèlent dans la multiplicité des intercalations, des additions et des opistographes dont sont surchargés les textes que nous possédons; ici, elles nous privent entièrement d'une composition que son antiquité rendait extrêmement précieuse. Enfin un troisième traité remplit les seize dernières pages des manuscrits.

A l'exception du titre de ce troisième traité et des noms des souverains qui sont cités dans le papyrus, rien jusqu'à présent n'a été déchiffré dans ce livre vieux de cinq mille ans, que M. de Rougé appelle à juste titre le plus ancien livre du monde; les difficultés tiennent plutôt à la nature abstraite du sujet qu'à la différence de langage, quoiqu'on y rencontre beaucoup de mots qu'on n'a pas encore trouvés dans les textes plus modernes. Toutefois la tâche n'est pas désespérée, et je puis dès à présent donner une idée de ce vénérable document.

Le premier traité, dont il ne reste que deux pages, était, aussi bien que le dernier, une espèce de code de morale et de savoir-vivre. L'auteur semble placer sa doctrine sous la recommandation de l'institution divine, car il s'écrie en terminant : « On ne sait pas ce que Dieu fait à celui qui le combat. » Puis, il célèbre lui-même assez pompeusement le mérite de son œuvre : « Ceux, dit-il, qui écouteront tout ce qui est écrit sur ce livre tel que je l'ai formulé, ceux qui le placeront sur leur sein et qui le réciteront tel qu'il est écrit, y trouveront plus de plaisir qu'en aucune autre chose dans ce pays tout entier. »

Après cette ambitieuse formule vient une mention qui rapporte la rédaction du livre à l'époque de l'accession au trône du roi Snefrou, successeur du roi An. On considère ces deux monarques comme appartenant à la seconde ou à la troisième dynastie, c'est-à-dire à une époque encore voisine de la fondation de la monarchie égyptienne.

Le dernier traité, celui que le papyrus nous livre tout entier, est daté du règne d'Assa, pharaon dont le nom est quelquefois cité avec ceux des rois An et Snefrou. C'est probablement le successeur de ce dernier.

Il a pour titre : « Dispositions de bonnes paroles dites par le noble chef, le prêtre, l'ami de Dieu, le fils du roi, l'aîné de ses entrailles, l'intendant du pays, Ptah-hotep. » Il semble résulter de ce protocole que ce personnage, investi de hautes fonctions civiles et sacerdotales, était le fils aîné du roi Assa.

Ptah-hotep écrivit son ouvrage dans un âge avancé. Du moins il entre en matière par un triste et poétique tableau des misères de la vieillesse :

« O Osiris, mon seigneur, s'écrie-t-il, le chef se fait vieux, l'infirmité s'approche, la laideur remplace l'élégance et la caducité l'enserre de jour en jour ; ses yeux s'obscurcissent, ses oreilles s'assourdissent, le courage s'amortit, plus de patience, la bouche bruit, elle ne parle pas, le cœur s'annihile..... il ne dirige plus. Un lieu magnifique se change en un lieu affreux, le goût disparaît. Tout ce que fait la vieillesse des hommes est repoussant en toutes choses. »

Le Dieu invoqué inspire lui-même à l'auteur les maximes du temps passé, les secrets que comprennent les dieux. « Reçois ceci, dit-il, comme la parole d'autrefois ; puisse-t-elle faire l'aliment des jeunes et des vieux ; celui qui l'écoutera marchera dans la satisfaction de son cœur, et sa parole n'engendrera pas l'ennui. »

L'ouvrage traite des diverses situations dans lesquelles l'homme peut se rencontrer pendant la vie et de la conduite qu'il doit tenir selon les circonstances ; des rubriques en encre rouge le divisent en paragraphes. Il est regrettable que les expressions nouvelles qui abondent dans le texte et la nature abstraite du sujet en rendent l'intelligence extrêmement difficile. L'une des rubriques correspond au *non mœchaberis* de l'Écriture ; d'autres sont relatives à l'amour, au mariage, aux usages de la société, aux rapports avec les

inférieurs et avec les supérieurs, mais la curiosité vivement excitée par ces titres, reste en suspens devant l'obscurité du commentaire. Vers la fin, le texte devient plus intelligible : il y est question du sujet important de l'autorité paternelle, et l'éloge de la soumission des enfants y occupe une large place.

L'auteur promet aux fidèles observateurs de ses préceptes le succès dans leurs desseins, un bon renom dans la bouche des hommes, et d'autres avantages dont il est malaisé de saisir exactement la valeur, mais, par opposition à ce qu'il a dit des misères de la vieillesse, il montre l'homme imbu de ses principes, comme régénéré dans ses facultés : « Ses lèvres parleront, dit-il, ses yeux verront et ses oreilles entendront. Son fils aura le mérité d'être véritablement sans mensonge. »

Ici commence la louange de l'obéissance filiale : « Méritoire est l'obéissance d'un fils attentif; l'obéissant marche dans son obéissance et celui qui l'écoute devient obéissant lui-même ; il est bon d'écouter, *comme* il est bon de parler ; toute obéissance est une vertu, et c'est une vertu d'écouter celui qui écoute ; il est bon d'écouter tout ce qui peut engendrer l'affection ; c'est le meilleur des biens.

» Le fils qui reçoit la parole de son père deviendra vieux à cause de cela ; l'obéissance est aimée de Dieu, la désobéissance est haïe de Dieu. Par le cœur on sent la volonté de son maître, soit qu'on écoute, soit qu'on n'écoute pas, *mais* l'homme vivifie son cœur par son obéissance.

» Écouter la parole, aimer à obéir, c'est accomplir les bons préceptes.

» Le fils qui obéit à son père est un sujet de joie. Il est dit d'un tel fils qu'il est agréable en tout, attentif et obéissant; celui dont on parle ainsi a la piété dans les entrailles; il est cher à son père et son renom est dans la bouche des vivants qui marchent sur la terre. »

Le paragraphe suivant roule encore sur la même idée. « Le fils qui reçoit la parole de son père n'est pas guidé par

la dépravation, félicite-toi d'un fils obéissant; sa sagesse fait les délices des grands de la terre. »

Un peu plus loin la désobéissance est stigmatisée en ces termes :

« L'indiscipliné, celui qui n'obéit pas, ne fera jamais rien; il voit la science dans l'ignorance, les vertus dans les vices; il commet chaque jour toute espèce d'injustice : il vit comme s'il était mort. »

Je ne pousserai pas plus loin mes citations. Ce que j'ai dit fait suffisamment ressortir l'importance de cet antique document, plein de maximes que la morale la plus épurée n'hésiterait pas à admettre. Longtemps avant de se révéler au milieu des éclairs du Sinaï, la sagesse divine s'était manifestée à la conscience humaine, et ce n'est pas sans une certaine émotion que nous trouvons ce commandement du décalogue : « Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur la terre, » dans des préceptes empruntés, vingt siècles avant Moïse, à une tradition déjà antique à cette époque si reculée. La vie du débauché comparée à la mort même est une image qui ne déparerait aucun de nos textes bibliques.

Un autre manuscrit bien remarquable est un papyrus conservé au Musée de Berlin et connu sous le nom de *Papyrus médical*. Ce document, d'une étendue assez considérable est daté de l'époque de la XVIII[e] dynastie, deux ou trois siècles avant Moïse; il contient des formules pharmaceutiques et d'autres matières médicales. Comme il n'a pas encore été publié, l'étude en est très peu avancée. M. Brugsch, de Berlin, y a lu cependant cette curieuse indication anatomique : « La tête de l'homme contient » trente-deux véhicules, par lesquels il charrie le souffle » vital à son cœur, et qui donnent le souffle vital à tous ses » membres. » Il paraît résulter de ce passage, que les anciens Égyptiens avaient observé les fonctions du système nerveux.

Une collection de papyrus, recueillis par MM. Sallier et Anastasi et acquis par le Musée britannique, nous a conservé les débris d'une bibliothèque égyptienne contemporaine de Moïse. Publiés avec soin, par les ordres de l'Administration des Musées anglais, ils sont aujourd'hui livrés à l'étude sous une forme commode. M. de Rougé a traduit entièrement l'un de ces papyrus qui contient un poème en l'honneur de Ramsès II. C'est une composition qui montre un sentiment dramatique assez développé, et qui s'élève jusqu'à des traits d'une grande énergie; les métaphores et les comparaisons y abondent, et l'on y retrouve les phrases à parallélisme qui caractérisent la poésie hébraïque.

Pendant sa campagne contre les Chétas et leurs confédérés, Ramsès, trompé par de faux rapports, fut surpris par l'ennemi. Enveloppé de 2,500 cavaliers, il ne dut son salut qu'à un prodige d'héroïsme. C'est ce fait d'armes qui a inspiré le poème égyptien. J'en citerai un seul passage, la réponse d'Ammon à la prière du héros :

« Tes paroles ont retenti dans Hermonthis; Phra vient à celui qui l'invoque; il te prête sa main; réjouis-toi, il vole, il vole à toi, Ramsès Méiamoum. Je suis près de toi, je suis ton père, le soleil; ma main est avec toi et je vaux mieux pour toi que des millions d'hommes réunis ensemble. C'est moi qui suis le maître des forts, l'ami du courageux. J'ai trouvé ton cœur ferme et je me suis réjoui. Ma volonté s'accomplira; semblable à Mont, à gauche je lancerai mes traits, à droite je les saisirai. Je serai sur eux comme Baal dans sa fureur; les deux mille cinq cents cavaliers, quand je serai au milieu d'eux, seront rompus devant tes cavales. Leurs cœurs faibliront dans leur sein, et tous leurs membres s'amolliront. Ils ne sauront plus lancer les flèches et ne trouveront plus de cœur pour saisir la lance. Je vais les faire sauter dans les eaux, comme s'y jette le crocodile : ils seront précipités les uns sur les autres et se tueront entr'eux. Je ne veux pas qu'un seul regarde en arrière, qu'aucun

d'eux se retourne; celui qui tombera ne se relèvera plus. »

Ce poème eut l'honneur d'être gravé en entier sur l'une des murailles du palais de Karnak, où Moïse a pu le lire, car Ramsès II est le seul monarque dont le long règne puisse se prêter aux événements de l'Exode. On trouve d'ailleurs son cartouche royal dans les ruines de la ville que les Israélites furent contraints de bâtir au Delta, et dont la Bible nous a conservé le nom, la forteresse de Ramsès.

Cette concordance, admise aujourd'hui par tous les savants, a surexcité le zèle biblique d'un pasteur anglican, M. Heath. Avec un courage de bénédictin, ce pasteur s'est livré à l'étude de cinq autres papyrus de la même collection, et y a trouvé ce qu'il y cherchait, c'est-à-dire, des mentions relatives aux événements qui accompagnèrent la sortie des enfants d'Israël. Mais cette étude, dominée par un système préconçu, et dépourvue d'ailleurs de justifications analytiques, ne saurait être acceptée par une saine critique. Dans la réalité, les papyrus examinés par M. Heath contiennent des compositions variées, dont quelques-unes sont effectivement des documents politiques, mais dont le sens ni l'enchaînement ne peuvent être déterminés avec certitude. Il faut renoncer à trouver dans ces vieux textes une version égyptienne des désastres que l'obstination du Pharaon attira sur l'Égypte, mais il sont une réponse péremptoire et matérielle à cette ancienne objection d'une philosophie incrédule et ignorante : que les écrits bibliques n'auraient pu être composés au siècle de Moïse, parce qu'ils supposent un développement littéraire inadmissible à une antiquité aussi grande.

Parmi les papyrus de la même collection, se trouve un calendrier sacré, indiquant les jours fastes ou néfastes, les horoscopes généthliaques, les fêtes, les jeûnes, les actions dont il fallait s'abstenir aux jours marqués d'un signe funeste. C'est un curieux catalogue de superstitions. J'en citerai quelques fragments puisés, soit dans le texte lui-même, soit dans un aperçu dû à la plume de M. de Rougé :

« Le 22 du mois de Thoth, il était défendu de manger du poisson ; le 23, il ne fallait rien manger de ce qui avait eu vie, et l'enfant né ce jour-là ne pouvait pas vivre; on ne buvait pas de vin, le 25 du même mois; au 5 de Paophi, défense de se mettre en voyage et séparation obligatoire des époux. L'enfant, né le 23 de ce mois, devait être dévoré par un crocodile, et celui qui serait né le 27 périrait de la piqûre d'un serpent. Le 10 de Phaménoth, jeûne général. Les 9 de Paophi et le 2 de Toby étaient des jours heureux, et les enfants nés ce jour-là ne mouraient que de vieillesse, » et ainsi de tous les autres jours de l'année.

Ce papyrus attend encore un traducteur, mais c'est une rude tâche que celle de déchiffrer vingt-quatre longues pages de signes cursifs, méconnaissables parfois et coupés de lacunes multipliées. C'est toutefois un but intéressant proposé au zèle des Égyptologues.

Un autre document, qui paraît provenir de la même origine a fourni à M. de Rougé, qui a été seul admis à l'examiner, le premier échantillon d'un ouvrage égyptien de pure imagination, une espèce de conte merveilleux qui renferme un épisode assez analogue à l'histoire de l'épouse de Putiphar. Le principal agent merveilleux est emprunté à la faculté que, selon les doctrines égyptiennes, les mânes possèdent de se transformer de toutes manières. Ainsi, l'un des personnages du conte est rappelé à la vie à la suite d'une espèce de conjuration ; il reprend sa forme naturelle, puis celle d'un bœuf sacré, puis celle d'un perséa, enfin il renaît de l'une des épouses du Pharaon et hérite du trône de l'Égypte.

Il est on ne peut pas plus regrettable que ce document unique en son genre soit caché à tous les yeux par des mains jalouses et avides, alors qu'il serait si utile à la science de le mettre à la portée de tous les continuateurs de Champollion.

Les musées de l'Europe renferment un grand nombre de manuscrits qui n'ont pas encore été étudiés. Je passerai sur

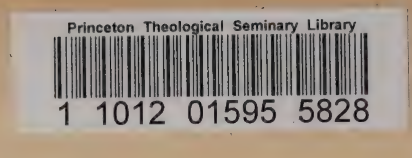
ce qui se rapporte à ces richesses de second ordre, de même que sur les textes démotiques, dont le déchiffrement est beaucoup moins avancé et présente d'ailleurs un intérêt moins grand. Ces textes sont du reste de date beaucoup plus récente; quelques-unes des rêveries cabalistiques des sectes gnostiques ont été écrites en Égypte, sous cette forme. Il existe, au Musée de Leyde, deux compositions de cette nature, dans lesquelles M. Brugsch est parvenu à traduire quelques passages bizarres. Mais les sables de l'Égypte recèlent encore d'inappréciables richesses, surtout ceux qui cachent le sol des anciennes cités de l'Empire des pharaons; les tombeaux seuls ont été fouillés avec soin, et encore est-on loin de les avoir tous découverts. Quelque heureuse trouvaille peut centupler nos connaissances actuelles, et nous permettre d'avancer dans la reconstitution de la chronologie qui nous embarrasse si fort aujourd'hui.

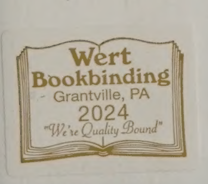
Quoi qu'il arrive de cette espérance, nous possédons dès à présent pour cinquante années d'aliments à nos études, et nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'existe aucun autre champ de recherches susceptible de donner des résultats aussi considérables; c'est une mine aux filons multipliés, qui convie une légion de nouveaux travailleurs, et qui leur présente, comme rémunération de leurs peines, le plus irrésistible attrait: les trésors de l'inconnu.

Chalon-sur-Saône, 1er avril 1859.

TABLE DES MATIÈRES

CHALON-S-S., IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCCr




Wert
Bookbinding
Grantville, PA
2024
"We're Quality Bound"